BIBLIOTEKA UNIWERSYTECKA
KUL
V-14214/1310

V-14214 / 1910

BULLETIN

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE

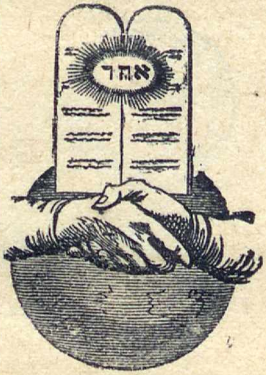
UNIVERSELLE

TROISIÈME SÉRIE

N° 35

ANNÉE 1910

כל ישראל ערבים זה בזה



PARIS

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

45, RUE LA BRUYÈRE, 45

Oberschlesische Landesbücherei
BIBLIOTEKA UNIWERSYTECKA
KUL
V-14214


NARCISSE LEVEN Pt DE L'ALLIANCE ISRAELITE UNIVERSELLE
E. HANNAVY
1910
ALLIANCE ISRAELITE UNIVERSELLE
1860-1910

LE

CINQUANTENAIRE DE L'ALLIANCE

Les réunions et cérémonies qui devaient avoir lieu en mai 1910 pour commémorer le cinquantenaire de l'*Alliance*, ont dû être ajournées à cause de l'état de santé de M. N. Leven, président de la Société. Bien que satisfaisante, la santé de M. Leven exige encore des ménagements.

Une médaille, dont on trouvera ici la reproduction, a été offerte à cette occasion aux principaux collaborateurs de l'*Alliance*. Elle est due au ciseau de M. E. Hannaux, membre du Comité Central.

Dans quelques semaines paraîtra le premier volume de l'histoire de l'*Alliance* entièrement écrit par M. Leven et dont l'apparition a été quelque peu retardée par la maladie du vénéré président.

Comme on le verra plus loin, le cinquantenaire de l'*Alliance* a été célébré avec éclat dans la plupart des villes où l'*Alliance* a fondé des écoles et dont la population israélite a manifesté, en cet anniversaire solennel, ses sentiments de gratitude envers la Société.

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE

ANNÉE 1910

I. PROPAGANDE, COLLABORATION,

NÉCROLOGIE.

1. Propagande et Collaboration.

Il est impossible de nommer toutes les Sociétés, tous les Comités et toutes les personnes qui ont bien voulu prêter leur concours au Comité Central pendant l'année 1910. Voici les noms qui, pour une raison ou pour une autre, ont figuré au chapitre de la propagande dans les bulletins mensuels du 1er janvier au 31 décembre 1910 :

Ahlen, M. J. Rosenberger ; — Aïdin, M. Aranias ; — Aix-la-Chapelle, M. Jacob Lippmann ; — Albany, M. le Rev. Dr Schlesinger ; — Alexandrie, M. J. Danon ; — Alger, MM. Moïse Stora, E. Mayer, S. Lebar, M. Nahon, Athon ; — Alkmaar, M. J.-L. Kalkoene ; — Allenstein, M. W. Karo ; — Altenmuhr, M. Nussbaum ; — Altkirch, M. le Dr Auscher, rabbin ; — Amersfoort, M. J. van Vollenhoven ; — Amsterdam, MM. D.-E. Lioni, V.-K.-L. van Os et le Comité régional des Pays-Bas ; —Ancône, M. G. Costantini ; — Andrinople, M. Mitrani, Mme Algranti ; — Anvers, M. Arthur Fribourg et le Comité local ; — Apolda, M. B. Wahrenberg ; — Arad, M. Adolph de Neuman ; — Argenau, M. J. Nieschkowsky, rabbin ; — Arnhem, M. D.-E. Kalker ; — Aschaffenburg, M. Emil Neuburger ; — Asmara, M. M.-V. Behar ; — Assen, M. A. van der Laan ; — Augsburg, M. Julius Landauer ; — Avignon, M. Prener, rabbin.

Baden (Suisse), M. E. Guggenheim ; — Bagdad, M. Albala ; — Baiersdorf, M. Benni Kohn ; — Baja, M. le Dr Armin Lemberger ; — Bâle, MM. Salomon Ebstein, Emile Rhein, Raphaël Braunschweig et

le Comité local ; — Baltimore, M. B.-H. Hartogensis ; — Bamberg, M. Carl Treumann ; — Barmen, M. Hermann Ganz ; — Bartenstein, M. I. Meyer ; — Bayonne, M. I. Schwartz, grand-rabbin ; — Bayreuth, M. S. Dachauer ; — Belfort, M. Mathieu Wolff, rabbin ; — Bendheim, M. A. Bensheim ; — Benfeld, M. I. Weil-Baer ; — Berlin, le Bureau central allemand de l'*Alliance* et MM. Max Beer, Ilia Ber, Benno Braun, S. Brünn, Heinrich Fraenkel, le Dr Fränkel, le Dr Weisse, rabbin ; — Berne, M. Anatole Blum ; — Bernburg, M. le Dr Flaschner, rabbin ; — Berolzheim, M. E. Engel ; — Besançon, M. E. Floersheim ; — Beuthen, MM. L. Guttmann, le Dr Kopfstein, rabbin, Félix Benjamin ; — Bevrouth, M. Carmona ; — Béziers, M. L. Lévy ; — Bienne, M. R. Blum-Goschler ; — Biesheim, M. S. Lévy ; — Bingen, Mlle Pauline Sobernheim ; — Bischheim, M. le Dr Wolff, rabbin ; — Bischwiller, M. Edmond Hirsch ; — Blâmont, M. L. Marx ; — Bleicherode, M. Max Schönheim ; — Bocholt, M. Emil Cohen ; — Bochum, M. le Dr David, rabbin ; — Bois-le-Duc, M. D. Knoek ; — Bojanowo, M. le Dr Theodor, rabbin ; — Bollwiller, M. S.-H. Schüler, rabbin ; — Bonn, M. David ; — Bordeaux, M. I. Lévy, grand-rabbin ; — Boulay, M. Moïse Bing ; — Boulogne-sur-Mer, M. Maurice Weill ; — Brakel, M. Jacobi ; — Braunschweig, M. F. Spanjer-Herford ; — Breslau, MM. le Dr Rosenthal, rabbin, et H. Oschinsky ; — Bretten, M. le Dr Schlessinger, rabbin ; — Brieg, M. Siegf. Böhm ; — Bromberg, MM. le Dr Walter, rabbin, et Adolf Fuss ; — Brousse, M. L. Sémach ; — Bruchsal, M. Louis Marx ; — Bruxelles, M. Bauer et le Comité régional de Belgique ; — Bucarest, M. Astruc ; — Budapest, M. Alexander Fleischl et le Comité régional de Hongrie ; — Buenos-Aires, MM. S.-D. Lévy et Jérusalmy ; — Buk, M. L. Lippmann ; — Burgsteinfurt, M. H. Emanuel.

Caire (Le), M. Somekh ; — Cammin (Poméranie), M. S. Salomon ; — Canée (La), M. Léon-A. Eblagon ; — Cannstatt, M. E. Adler ; — Caracas, MM. Pariente Hermanos ; — Carpentras, M. Paul Valabrègue ; — Casablanca. M. Saguès ; — Cassel, MM. le Dr Doctor, rabbin, et Julius Mecca ; — Castrop, M. E. Nussbaum ; — Cavalla, M. Bassat et Mlle Carmona ; — Châlons-sur-Marne, M. Stowietzky ; — Charmes, M. D. Mayer ; — Chaumont, M. E. Goguenheim ; — Chaux-de-Fonds, MM. Edmond Picard, Wolff, rabbin, et le Comité local ; — Chemnitz, M. Adolf Beck ; — Cherbourg, M. Lucien Weil ; — Chiraz, M. Nataf ; — Clermont-Ferrand, M. S. Lévy ; — Coblence, M. Carl Bernd ; — Coburg, MM Oppenheim, rabbin, Leo Sachs et Jacob Cramer ; — Coevorden, M. Ph. Roos ; — Cöpenik, la Communauté ; — Colmar, M. Emile Lévy ; — Cologne, M. le Dr Frank, rabbin ; — Constance, MM. le Dr Chone, rabbin, et A. Geismar ; — Constantine, M. Navon ; — Constantinople, M. E. de Medina et le Comité régional ; — Copenhague, M. D.

Simonsen ; — Corfou, M. le Dr J. Battino ; — Cosel, M. C. Wolff ; — Cottbus, M. le Dr Posner, rabbin ; — Crailsheim, M. Josua-B. Stein ; — Crefeld, M. le Dr Levi, rabbin ; — Culmsee, M. J. Springer ; — Curaçao, MM. Morris-E. Curiel et M. de Sola ; — Cüstrin, M. Adolf Herzog.

Damas, M. Farhi ; — Dantzig, M. le Dr Kaelter, rabbin ; — Dardanelles, MM. Jacques Lévy, Ovadia Zacouto, Kowo, Mmes S. Ventura et Vita Rousso ; — Darmstadt, M. Otto Wolff ; — Démotica, M. I. Behar ; — Dessau, M. le Dr Walter, rabbin ; — Dettelbach, M. A. Mannheimer ; — Deventer, M. M. van Son ; — Diespeck, M. B. Fulder ; — Dijon, MM. Bigart et Schumacher, rabbin ; — Dinslaken, M. Simon Jacobs ; — Donnelay, M. Jules Lévy ; — Dortmund, M. Sally Flörsheim ; — Drama, M. Bassat ; — Dresde, M. le Dr Stein, rabbin ; — Duisburg, M. R. Nussbaum ; — Dülmen, MM. Paul Bendix, Falk et Mme M. Bendix ; — Dunkerque, M. Albert Picard ; — Dürkheim, M. Ludwig Strauss ; — Düsseldorf, MM. le Dr Baeck, rabbin, et Josef Levison.

Eberswalde, la Communauté ; — Eichstetten, M. Gabriel Bloch ; — Eindhoven, M. Jos. de Beer ; — Eisenach, MM. E. Meyer, rabbin, et F. Stiebel ; — Elberfeld, M. le Dr Norden, rabbin ; — Elbeuf, M. Robert Dreyfus ; — Elbing, M. le Dr Silberstein, rabbin ; — Ellingen, M. J. Neumark ; — Emden, M. W. Philippstein ; — Emmerich, M. Salomon-L. Franken ; — Epernay, M. S. Weill ; — Epinal, M. Jules Ullmann ; — Erfurt, M. le Dr Salzberger, rabbin ; — Erlangen, M. Willi Männlein ; — Eschwege, M. le Dr Cohn, rabbin ; — Essen (Ruhr), MM. le Dr Samuel, rabbin, et le Dr Herzfeld ; — Étain, M. Gerson ; — Euskirchen, M. Kohn ; — Exin, M. A. Buschke ; — Eydtkuhnen, M. Louis Glaser.

Fégersheim, M. Jules Wildenstein ; — Ferté-sous-Jouarre (La), Mme N. Lévy ; — Fez, M. Elmaleh ; — Filehne, M. I. Nobel, rabbin ; — Fischach, la Communauté ; — Flehingen, M. Schweitzer ; — Fontainebleau, M. L. Cerf ; — Forbach, M. Léon Lévy ; — Francfort-s.-Mein, M. Theodor H. Schlesinger et le Comité local ; — Francfort-s.-Oder, M. Max Struck ; — Freienwalde (Pom.), M. Jul. Dobrin ; — Fribourg i-B., M. Alfred Bürger ; — Fünfkirchen, la Communauté ; — Fürth, M. le Dr Neubürger, rabbin, et le Comité local.

Gailingen, M. J. Biedermann ; — Gedern, M. Adolf Bauer ; — Gelders-Oosten, M. M.-L. Reichenberger ; — Gelnhausen, M. Strauss ; — Gelsenkirchen, M. le Dr Wallerstein ; — Genève, MM. A. Ullmo, Gabriel Weil et Joseph Maier ; — Gera, M. D. Wertheim ; — Giessen, M. S. Heichelheim ; — Gleiwitz, MM. le Dr Münz, rabbin, et Julius Blumenthal ; — Glogau, M. Immanuel Landsberger ; — Gnesen, M. J. Lewczyk ; — Goch, M. D. Spanier ; — Goldap, M. B. Glass ; — Göp-

pingen, M. le Dr Tänzer, rabbin ; — Görlitz, M le Dr Freund, rabbin ; — Göteborg, M. le Dr C. Koch, rabbin ; — Gorinchem, M. A. Hijmans ; — Gorizia, M. Calimani ; — Gorredijk, M. Alex.-B. Leefsma ; — Gotha, M. le Dr O. Goldschmidt ; — Gouda, M. A. Trijbits ; — Grätz, M. L. Ephraïm ; — Graudenz, M. le Dr Löwy, rabbin ; — Gray, M. Alfred Weyl ; — Grevenbroich, M. Anselm Kaldenbach ; — Grevenmacher, M. Auguste Wolf ; — Groningue, M. Ph. van Dam ; — Grossblittersdorf, M. E. Franck ; — Grünstadt, M. D. Nahm ; — Guben, M. L. Sachs, rabbin ; — Gumbinnen, M. J. Lindenstrauss ; — Gunzenhausen, M. Eichbaum.

Haarlem, M. Jac. S. Son ; — Hagen, M. Nassau ; — Haguenau, M. B. Bernheim ; — Halberstadt, M. A. Jacobsohn ; — Halle-s-S., M. A. Flörsheim ; — Hamadan, M. Habib ; — Hambourg et Altona, M. Hermann Gumpertz ; — Hamm, M. Schreiber ; — Hanau, M. le Dr Bamberger, rabbin ; — Hanovre, M. Siegmund-L. Meyer ; — Hatten, M. C. Cahn ; — Hâvre (Le), M Albert Cahen ; — Haye (La), M. B. Blok ; — Hechingen, M. Leo Schmalzbach, rabbin ; — Heidelberg, M. Richard Schlössinger ; — Heidenheim, M. Lehmeier ; — Heilbronn, M. Louis Reis ; — Heldenbergen, M. Max Speyer ; — Hellimer, M. Henry Lévy ; — Héricourt, M. Hauser ; — Hildesheim, M. Albert Ballheimer ; — Hillé, M. Nehama ; — Hochfelden, M. Bicart ; — Hohensalza, M. le Dr Kohn, rabbin ; — Homburg v. d. H., M. le Dr Kottek, rabbin ; — Homburg (Palatinat), M. Leo Hirsch.

Illingen, M. Herm. Barth ; — Ingenheim, M. R. Mandel ; — Ingwiller, M. B. Weiss ; — Insterburg, MM. le Dr Beermann, rabbin, et Benno Gotthilf ; — Iserlohn, M. le Dr Salomon, rabbin ; — Itterswiller, M. D. Franck ; — Ivrée, M. G. Jona.

Jaffa, M. Calmy ; — Janina, MM. Lahana et Israël Lévy ; — Jérusalem, M. Antébi.

Karlsruhe, M. le Dr Salvendi, rabbin, et Max Wimpfheimer ; — Kattowitz, M. le Dr Glogauer ; — Kempten, M. S. Walter ; — Kirmanchah, M. Franco ; — Kiel, M. le Dr Jacob ; — Kitzingen, M. N. Gerst ; — Kolozsvar, Mme Rendès ; — Königsberg, MM. le Dr Vogelstein, rabbin, Minkowski et Max Feinstein ; — Königshütte, M. Siegm. Adler ; — Koschmin, M. le Dr Heppner, rabbin ; — Kosten, M. J. Gotthelf ; — Kreuznach, M. J. Woog ; — Krotoschin,-M. le Dr Berger, rabbin.

Ladenburg, M. Julius Kaufmann ; — Landau, M. Schwarz ; — Landsberg, M. le Dr Elsass, rabbin ; — Langendreer, M. D. Harff ; — Larache, M. Rosen ; — Lauenburg, M. le Dr Salomon, rabbin ; — Laupheim, M. le Dr Treitel, rabbin ; — Lausanne, M. A. Lehmann ; — Lauterbourg, M. E. Meyer ; — Leeuwarden, M. J.-A. de Vries ; — Léon (Nicaragua), M. Fernand Lévy ; — Lehrensteinfeld, M. Gummersheimer ; —

Leide, M. E. Horloos; — Leipzig, MM. le Dr Porges, rabbin, et Herm. Wittner; — Leobschütz, M. Gustav. Sachs; — Lichtenfels, M. S. Kohn; — Liegnitz, M. le Dr Peritz, rabbin; — Liestal, M. B. Sée; — Lille, M. E. Sèches, grand-rabbin; — Limburg, M. A. von Geldern; — Linz-a-R., M. Herm. Hirsch; — Lissa, MM. Wolff et Herbst; — Livourne, M. Angiolo Moïse; — Lohr, M. Bernhard Hirsch; — Londres, M. Duparc; — Lörrach, M. Beck; — Loslau, M. Adolf Adler; — Lübbecke, M. A. Löwenstein; — Lübeck, M. E. Schlomer; — Lublinitz, M. le Dr Friedmann, rabbin; — Lucerne, M. H. Braun-Heymann; — Ludwigshafen, M. Moritz Wolff; — Lunéville, M. J. Worms; — Lure, M. Schwob; — Luxembourg, M. le Dr Fuchs, rabbin; — Lyon, M. Marc Lévy.

Magdebourg, M. Steinhardt; — Manchester, M. H. Levy; — Mannheim, MM. Herrmann Löb-Stern, Josef Zimmern, S. Rosenbaum et J. Hartog; — Marburg, M. le Dr Munk, rabbin; — Marggrabowa, M. A. Slotowsky; — Marienburg, M. Cohn; — Marienwerder, M. E. Hirschberg; — Marktbreit, M. E. Eisenmann; — Marrakesch, M. R. Danon; — Marseille, M. Vidal-Naquet; — Mayen, M. El. Rosenthal; — Mayence, MM. Moritz Berney, Carlebach et Cahn; — Mazagan, M. Knafo; — Melilla, M. S. de J. Salama; — Memel, M. Jacobsohn; — Memmingen, M. A. Gerstle; — Meppel, M. K. Spanjaard; — Merzig, M. Benny Cahn; — Metz, MM. E. Fribourg, le Dr Netter, grand-rabbin, et le Comité régional; — Milan, M. da Fano, grand-rabbin; — Minden, M. Liepmannssohn, rabbin; — Modène, M. G. Cammeo, grand-rabbin; — Mommenheim, M. J. Bénédict; — Montpellier, M. Edmond Lambert; — Mosbach, M. le Dr Löwenstein, rabbin; — Mühringen, M. le Dr Jaracewsky, rabbin; — Mülheim (Ruhr), M. Gustav Kaufmann; — Mulhouse, M. A. Moock et le Comité local; — Munich, MM. le Dr Werner, rabbin, et Michael Nussbaum; — M. Gladbach, MM. J.-B. Jonas; — Munster, M. le Dr Cohn; — Myslowitz, M. le Dr Winter, rabbin.

Nakel, MM. le Dr Perlitz, rabbin, et Lesser Baerwald; — Nancy, M. Mayer Mathis; — Nantes, M. Raoul Jacob; — Nemours, M. Benchetrit; — Neuf-Brisach, M. S. Nordmann; — Neuilly, M. Debré, rabbin; — Neumark, la Communauté; — Neuss, M. D. Levi; — Neustadt a./H., M. Dottenheimer; — Neustettin, M. Freundlich; — Newark, M. Solomon Foster, rabbin; — New-Orleans, M. J.-L. Leucht, rabbin; — New-York, M. Kaufman Mandell; — Nice, M. Bauer, rabbin; — Niederbronn, M. A. Lévy; — Niedermockstadt, M. Löb Halberstadt; — Nîmes, M. Cavaillon-Bernard; — Nordhausen, M. W. Oppenheimer; — Northeim (Hanovre), M. Adolf Müller; — Nördlingen, M. J. Rogger; — Nüremberg, MM. S. Rau, le Dr Josephthal, Gallinger et le Comité régional.

Oberlauringen, M. J. Kleemann; — Obernai, M. Meyer Scheyen; — Oehringen, M. Julius Bloch; — Oels, M. Carl Bielschowsky; — Oettin-

gen, M. L. Guttmann ; — Offenbach, M. le Dr Guggenheim ; — Offenburg M. le Dr Günzburger ; — Oppeln, M. le Dr Goldmann, rabbin ; — Oran, M. Taourel ; — Osnabrück, M. A. Jonas ; — Osterode, M. A. Jacobus ; — Ostrowo, M. le Dr Neuhaus, rabbin ; — Ottensoos, M. Herm. Prager.

Padoue, M. Camillo Trèves de Bonfili ; — Parchim, M. Robert Elkan ; — Pau, M. Félix Bloch, rabbin ; — Phalsbourg, M. I. Lévy, rabbin ; — Philadelphie, M. Martin Frank ; — Pinne, M. A. Marcus ; — Pittsburg, M. J. Leonard Lévy, rabbin ; — Pleschen, MM. Hermann Rosenbaum et Salo Gellert ; — Pless, M. R. Bielschowsky ; — Pont-à-Mousson, M. Strauss ; — Porrentruy, M. Sylvain Hirsch ; — Posen, MM. le Dr W. Feilchenfeld, rabbin, Louis Calvary et Martin Lesser ; — Potsdam, M. Julius Zielenziger ; — Prenzlau, M. Louis Marcuse ; — Preus.-Stargard, M. L. Ahrend ; — Puttelange, M. Maurice Cahen.

Ratibor, MM. le Dr Dienemann, rabbin et Schwarzer ; — Rawitsch, M. le Dr Cohn, rabbin ; — Recklinghausen, M. le Dr Marx, rabbin ; — Reims, M. J. Herrmann, rabbin ; — Remiremont, M. A. Meyer, rabbin ; — Rheine, M. L. Baum ; — Rhodes, M. S. Tagger ; — Ribeauvillé, M. Kaufmann-Weill, rabbin ; — Rivera, M. Guesneroff ; — Rodosto, M. D. Lévi ; — Rome, M. Benedetto Pontecorvo ; — Rosheim, M. Cerf Weil ; — Rostock, M. S. Bernhard ; — Rotenburg-a-Fulda, M. B. Rosenstein ; — Rothenburg, M. C. Wimpfheimer ; — Rotterdam, M. B. Sanson ; — Rouen, M. Maurice Metzger ; — Roustchouk, MM. Moïse-A. Ventura, Angel et Mlle Wittemberg ; — Ruhrort, la Communauté.

Saarbrücken, M. Jacobsohn ; — Saar-Union, M. I. Gugenheim, rabbin ; — Saffi, M. Selamé ; — Sagan, M. Max Jonas ; — Saida, M. J. Serfaty ; — Saint-Etienne, M. Sachs, rabbin ; — Saint-Gall, M. Mayer-Rothschild ; — Saint-Imier, M. S. Bloch ; — Saint-Louis, MM. Marcus Bernheimer, les Rev. Dr Spitz et Dr J.-H. Messing ; — Saint-Mihiel, M. A. Dreyfuss ; — Sainte-Marie-aux-Mines, M. M. Dreyfus ; — Salonique, MM. Benghiat, Abravanel, J. Albert Hassid et l'*Association des anciens élèves de l'Alliance* ; — Samacoff, M. Toussié ; — Sarrebourg, M. D. Roubach ; — Sarreguemines, M. F. Lehmann ; — Sarrelouis, la Communauté ; — Saverne, M. E. Seligmann ; — Schlestadt, M. le Dr Uhry, rabbin ; — Schnaittach, M. J. Ullmann ; — Schneidemühl, M. le Dr Lewkowitz, rabbin ; — Schönlanke, M. le Dr Bamberger, rabbin ; — Schrimm, M. le Dr Silberberg, rabbin ; — Schwedt a/O., M. le Dr Jampel, rabbin ; — Schweinfurt, M. Heimann ; — Schwerin, M. A. Bonnheim ; — Schwetz a/W., M. Dahl ; — Sedan, M. Metzger ; — Senneh, M. Tarragano ; — Serrès, M. Hakim ; — Siegburg, M. le Dr O. Levison ; — Smyrne, M. Nabon ; — Sneek, M. B. Culp ; — Sobernheim, M. Behrendt ; — Soldin, M. S. Karo ; — Sommerfeld, M. D. Neustadt ; — Sontheim, M. Salomon Israël ; — Soultz, M. Jacques Bloch ; — Soultz-

s-Forêt, M. le Dr Schwarz, rabbin; — Sousse, M. Abbou; — Spandau, M. le Dr Heilbronn, rabbin; — Spire, M. Leop. Klein; — Stadtoldendorf, M. J. Matzdorf; — Stallupönen, M. H. Postawelsky; — Stargard (Poméranie), M. Meyer; — Steele, M. Sally Nathan; — Stettin, M. Benno Feldberg; — Strasbourg, M. Henri Cahn-Dreyfus; — Strassburg, (Prusse), M. le Dr Pick, rabbin; — Stuttgart, M. Eugen Fellheim; — Suhl, M. Leop. Sander.

Tantah, M. Alphandary; — Tarnowitz, M. le Dr Gradenwitz, rabbin; — Tatar-Bazardjik, M. J. Barouch; — Tétuan, M. Moyal; — Thann, M. le Dr B. Meyer, rabbin; — Thionville, M. Kohn; — Thorn, M. Adolf Jacob; — Tibériade, M. Kahanoff; — Tilsit, M. R. Breslau; — Tlemcen, M. Arditti, rabbin; — Toul, M. J. Blocq; — Tours, M. Sommer; — Trébizonde, M. D. Sadoch; — Trieste, M. le Dr Brettholz, rabbin; — Tripoli, M. Maïr Lévy; — Turin, M. Augusto Olivetti; — Twente, M. N.-J. Menko.

Uerdingen, M. A. Luss; — Ulm, M. E. Oettinger; — Uskub, M. Bensimhon; — Utrecht, M. J. Hamburger.

Valenciennes, M. Louis Dreyfuss; — Veghel, M. S. Monnickendam; — Venise, M. Coen-Porto, grand-rabbin; — Verceil, M. I. Lévi-Gattinara; — Verdun, M. Ruff, rabbin; — Versailles, M. E. Lévy, grand-rabbin; — Vevey, M. Edouard Bloch; — Vukovar, M. le Dr Diamant, grand-rabbin.

Waag-Neustadtl, M. le Dr P. Rosenberg; — Wanne, M. B. Rose; — Weilburg, M. le Dr Landau, rabbin; — Werschecz, M. le Dr Sidon, rabbin; — Wesel, M. Bernh. Günther; — Westhofen, M. Guggenheim, rabbin; — Wiesbaden, M. J. Hirsch; — Wilhermsdorf, M. Justin Neu; — Winzenheim, M. I. May; — Wissembourg, M. A. Cerf; — — Witten (Ruhr), M. G. Blank; — Wittlich, la Communauté; — Wongrowitz, MM. le Dr Friedmann, rabbin, et Louis Mode; — Worms, MM. le Dr Holzer, rabbin, et L. Kiefer; — Wreschen, M. le Dr Lewin, rabbin; — Würzburg, MM. le Dr Stern et H. Reis.

Zabrze, MM. Fischer et H. Wiener; — Zalt-Bommel, M. A. Marcus; — Zeeland, M. L. Frank; — Zurich, MM. le Dr Littmann, rabbin, et Samuel Kahn; — Zutfen, M. Elzas; — Zwolle, M. J.-H. Jakobs.

Le Comité Central adresse ses plus vifs remerciements aux Sociétés et aux Administrations qui ont contribué à l'œuvre de l'*Alliance*.

Le Conseil de la *Jewish Colonization Association* se place au premier rang des bienfaiteurs de l'*Alliance* par

la magnificence des allocations qu'il accorde à la Société, par le concours si généreux et si intime qu'il lui prête et qui a permis au Comité Central de donner à certaines de ses institutions, particulièrement aux œuvres agricoles et industrielles, un nouveau développement.

Le Conseil de l'*Anglo-Jewish Association*, de Londres, a continué à entretenir avec l'*Alliance* les relations les plus cordiales, à prêter son concours à l'œuvre commune et à subventionner un certain nombre d'écoles de l'*Alliance*.

Le Comité Central exprime aussi toute sa reconnaissance aux personnes et aux Comités qui ont bien voulu prêter leur concours actif et dévoué à la propagande pour l'œuvre. Il remercie tout particulièrement ici : le Bureau de la *Fédération allemande*, à Berlin; MM. le Dr Frank, rabbin à Cologne; le Dr Salvendi, ancien rabbin de Dürkheim, qui a pris sa retraite et habite maintenant Karlsruhe; le Dr Rosenthal, rabbin, et le Comité de Breslau; le Dr Feilchenfeld, rabbin, et le Comité de Posen; Josephthal, S. Rau et le Comité de Nuremberg; Herrmann Löb-Stern, S. Rosenbaum et le Comité badois; L. Bauer et le Comité régional de Belgique; Arthur Fribourg et le Comité d'Anvers; A. Moock et le Comité de Mulhouse; Salomon Ebstein et le Comité de Bâle; Edmond Picard et le Comité de Chaux-de-Fonds; J. de Hatvany-Deutsch et le Comité régional hongrois; Asscher et le Comité régional hollandais.

2. *Nécrologie.*

Le Comité Central a eu la douleur de perdre deux de ses membres les plus estimés :

M. *Behrendt*, de Danzig, décédé prématurément à l'âge de 51 ans. Le défunt, qui faisait partie du Comité Central depuis 1902, avait, grâce à la haute autorité dont il jouissait parmi les israélites du Nord de l'Allemagne, grandement contribué à l'expansion de l'*Alliance* dans cette région. Il suivait avec régularité les travaux de la

Société, et si la distance et ses multiples occupations ne lui permettaient pas, comme il l'eût voulu, de prendre plus souvent une part directe aux délibérations du Comité, il ne manquait du moins jamais de faire connaître ses avis dans toutes les questions importantes; ils étaient toujours empreints du plus grand esprit de sagesse et s'inspiraient du seul intérêt de l'œuvre.

M. *Sally Flörsheim*, de Dortmund, élu membre du Comité Central en 1905, est également décédé dans la pleine force de l'âge. A la tête de la plupart des organisations israélites religieuses et charitables de la Westphalie, il considérait comme un devoir, qui lui était cher entre tous, de se consacrer à l'*Alliance*, de s'associer à ses travaux, de combattre les préventions qui ont encore cours sur le caractère de l'œuvre et de maintenir l'union nécessaire à la défense des intérêts juifs.

Le Comité a accueilli aussi avec une pénible émotion la mort de plusieurs collaborateurs qui, à des titres divers, avaient rendu à l'*Alliance* de signalés services :

M. le docteur *Silberstein*, ancien rabbin de Wiesbaden, un des artisans de la première heure de la Société, dont l'ardente sympathie à son égard s'était affirmée en toutes circonstances, et qu'il a tenu à manifester jusque dans ses dernières volontés.

M. *Schuhl*, ancien grand-rabbin d'Epinal, qui, au cours de sa longue et féconde carrière pastorale, ne négligea jamais l'occasion de faire partager à ses fidèles son affection pour *l'Alliance*, de provoquer leur concours en sa faveur.

M. *Victor Baum*, président de la communauté israélite de Vukovar, qui sut toujours intéresser à l'œuvre les israélites de sa ville et faisait bénéficier l'*Alliance*, dans une large mesure, de sa générosité personnelle.

MM. *S. Hirsch*, ancien instituteur à Rosheim et *Alexandre Wildenstein*, de Fégersheim, qui, dans leur sphère

d'action, se firent toujours le porte-parole de l'*Alliance* et lui apportèrent le plus utile concours.

Le Comité Central doit enfin un tribut d'hommages et de regrets à la mémoire d'un des hommes qui ont le plus honoré le judaïsme : M. le baron *David de Gunzburg*, décédé à St-Pétersbourg, à l'âge de 52 ans. Fils du regretté baron Horace de Gunzburg, qui avait consacré le meilleur de sa vie à la cause des israélites de Russie, il avait continué les généreuses traditions que lui avait léguées son père. Il mettait à profit, à cet effet, la grande autorité dont il jouissait dans la haute société de l'Empire. L'homme de bien et de dévouement se doublait en lui d'un savant, qui a fait honneur à la science juive, tant par les travaux d'érudition qu'il a publiés que par l'enseignement professoral qu'il donnait.

II. ISRAÉLITES DE RUSSIE.

L'année 1910 n'a été marquée, pour les israélites de Russie, par aucun de ces incidents sanglants, de ces massacres organisés comme ceux qui avaient suivi la proclamation du manifeste impérial du 30 octobre 1905. Combien néanmoins est douloureuse l'existence de cette population de plusieurs millions d'êtres, que l'on s'ingénie à traquer dans tous les domaines de l'activité, à qui l'on impose les mesures les plus vexatoires, que frappent à tout instant de nouvelles incapacités légales et dont les plaintes, les appels à l'esprit de justice et d'humanité des gouvernants sont restés jusqu'ici sans écho !

Avec plus de rigueur que jamais il a été procédé, en 1910, à des expulsions nombreuses de juifs qui avaient acquis le droit de séjour dans les localités qu'ils habitaient. Entre tant d'actes de vexations, mentionnons les suivants :

A Saint-Pétersbourg, un contrôle sévère est exercé sur les artisans israélites. Si l'un ou l'autre d'entre eux est absent de son domicile au moment où la police y vient perquisitionner — et elle choisit à dessein le samedi — il est signalé comme n'exerçant pas son métier, exclu du corps de métier dans lequel il était inscrit et, par voie de conséquence immédiate, frappé d'un arrêté d'expulsion. De nombreuses expulsions ont été prononcées dans ces conditions au cours de l'année 1910.

Aux termes des dispositions relatives au droit de séjour, les négociants de première guilde ont le droit d'habiter sur tout le territoire de l'Empire ; des négociants de cette catégorie se sont néanmoins vu refuser l'autorisation de résider à Moscou autrement que d'une façon temporaire et à l'exclusion de leur famille.

Des décisions semblables ont été prises à l'endroit de commerçants privilégiés de Kief. Dans cette même ville,

la police opère des descentes de nuit dans des centaines de maisons juives et s'y livre à toutes sortes d'excès et de violences. Des milliers de personnes y vivent dans la terreur constante d'une expulsion immédiate.

L'arbitraire administratif va plus loin encore : on sait que les femmes juives qui exercent la profession de sages-femmes, de dentistes, etc., jouissent du droit de libre séjour en dehors du Territoire. On ne leur conteste pas ce droit, mais on prétend qu'il ne saurait s'étendre à leurs enfants ; on expulse donc les petits, fussent-ils au berceau.

Une autre catégorie d'israélites avait joui jusqu'à présent du droit de libre séjour : ce sont les anciens combattants de la guerre de Mandchourie. En vertu d'un décret de l'empereur en date du 11 août 1904, le droit de séjour dans tout l'Empire avait été accordé aux israélites ayant fait cette campagne. Mais ici, un gouverneur oppose à un ancien soldat juif qu'il ne suffit pas, pour être autorisé à séjourner dans une ville, d'avoir pris part à l'expédition ; il faut pouvoir établir encore qu'on a effectivement combattu. Ailleurs, on exige que les militaires qui désirent bénéficier du droit de libre résidence produisent des certificats émanant de leurs chefs hiérarchiques ; or, la plupart des régiments dans lesquels ils avaient été enrôlés ont été licenciés après les opérations. Même quand ils sont en mesure de produire les pièces qu'on exige d'eux, l'autorité administrative se refuse parfois à en faire état. Ce fut le cas pour le soldat G., à Riga. Il était porteur d'un certificat attestant que, pendant les quatorze mois que dura la guerre, il fit preuve d'une conduite digne de tous éloges, qu'il essuya notamment le feu sous Moukden avec un courage tel qu'il obtint une citation à l'ordre du jour de l'armée. La production de ce témoignage n'empêcha pas le gouverneur de faire expulser l'ancien soldat après un emprisonnement préalable de huit jours.

Pendant toute la saison d'été, en dépit des réclamations des propriétaires gravement lésés dans leurs intérêts, les familles juives ont été chassées des stations

estivales et des villes d'eaux des gouvernements de Charkof, Ekatérinoslaf, Riga, Tchernigof et Vilna. Voici, entre tant d'autres, un exemple de la dureté avec laquelle il fut procédé à l'exécution de ces mesures d'expulsion :

Plusieurs familles juives avaient obtenu l'autorisation de se fixer pendant l'été à Orlovstchina, village du gouvernement d'Ekatérinoslaf, séjour de cure très recommandé aux malades. Subitement, arrive un officier de police, qui se déclare chargé, en vertu d'ordres supérieurs, de procéder à l'expulsion immédiate de tous les juifs. Quelques-uns d'entre eux se rendent à Ekatérinoslaf, comptant faire rapporter cette mesure ; ils en reçoivent au contraire la confirmation.

Le lendemain, un commissaire de police arrive accompagné d'agents. Il ordonne à tous les israélites de s'en aller sur-le-champ. Comme ils n'étaient pas encore au courant de l'ordonnance du chef-lieu du gouvernement, ils supplient le représentant de la force publique de surseoir à leur expulsion jusqu'au reçu de la réponse d'Ekatérinoslaf. Mais le commissaire, loin de se laisser fléchir, emploie l'injure et la menace. Aux malades qui l'implorent, il répond : « Nous connaissons vos maladies. Vous êtes malades lorsque vous y avez intérêt. Partez, sinon, je vous ferai expédier par étapes. »

Pendant ce temps une délégation des paysans du village s'était rendue au chef-lieu du district pour intervenir en faveur des juifs et avait demandé télégraphiquement au ministre de l'Intérieur que les expulsions fussent ajournées. Cette démarche fut vaine. Au retour de la députation, le commissaire devint plus pressant encore, et, le jour suivant, tous les israélites furent obligés de quitter le village, bien que ce fût un samedi. Des agents apostés devant chaque maison surveillaient le départ. Ce fut un spectacle douloureux Les femmes et les enfants sanglotaient. Une vieille femme de 70 ans, ne voulant pas profaner le sabbat, refusa de monter en voiture et se traîna à pied vers la ville voisine. En route, elle fut terrassée par la fatigue. L'autorité donna alors l'ordre de la jeter dans la voiture.

Dans le Territoire même, il n'est pas de vexations que l'on n'imagine contre les juifs. A Odessa, pour assurer le succès à la Douma d'un candidat antisémite, le gouverneur opère la radiation de centaines d'électeurs juifs. Une épidémie sévit dans cette ville, ce même fonctionnaire en prend occasion pour ordonner la fermeture des boutiques de tous les petits marchands juifs et la confiscation de leurs marchandises. Ailleurs, sous prétexte que si les juifs ont le droit de résider dans les villes, ils ne peuvent se rendre dans les campagnes avoisinantes, on leur défend de faire paître leur bétail en dehors des murs !

C'est surtout en privant la jeunesse des bienfaits de l'instruction que l'administration russe entend frapper et décourager la population juive. Aussi continue-t-elle à appliquer avec rigueur les règlements relatifs à l'admission des élèves et étudiants juifs dans les établissements d'enseignement. Sans parler de celles des écoles supérieures qui, comme l'Ecole de santé militaire, l'Institut des ingénieurs des voies et communications, l'Ecole navale, les différentes écoles militaires, sont fermées de façon absolue à la jeunesse juive, les autres ne leur donnent accès que dans une proportion dérisoire : c'est ainsi que, pour 5.000 places disponibles à la dernière rentrée scolaire dans les écoles supérieures de Saint-Pétersbourg, les candidats israélites s'en sont vu attribuer 125. Certains de ces établissements, l'Ecole des Mines, l'Ecole des Ingénieurs civils, par exemple, leur restent fermés pour plusieurs années, sous prétexte que la proportion de 3 0/0 de juifs à y admettre est atteinte pour la durée des études des dernières promotions. Une seule école leur était jusqu'à présent accessible sans limitation d'aucune sorte : l'Institut des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg; un règlement nouveau a établi que désormais ils ne pourront y être accueillis que dans la proportion de 3 0/0 dans la section d'architecture, de 2 0/0 dans la section de peinture.

Les écoles commerciales, où l'élément israélite for-

mait une portion importante du contingent et dont le budget est alimenté en grande partie par les subventions des industriels et commerçants juifs, sont soumises à des règlements nouveaux concernant le taux d'admission des israélites; ils ne doivent plus, aux termes d'une circulaire récente, y former plus de 15 0/0 de l'effectif total. Le Congrès des représentants du commerce a exposé au président du Conseil les résultats désastreux de cette mesure, car non seulement les juifs assurent la prospérité de ces institutions, en versant de fortes subventions et en payant des taxes scolaires considérables, mais les élèves orthodoxes sont, pour la plupart, admis gratuitement et n'apportent, par conséquent, aucun concours financier. Le maintien du règlement nouveau entraînera la fermeture de ces établissements. Le Conseil des ministres paraît s'être ému de cette situation ; mais, tout en rapportant la circulaire dont il vient d'être question, il a décidé que ces écoles devaient être « prémunies contre la prépondérance de l'élément juif ».

Il n'est pas jusqu'aux écoles privées — gymnases, écoles réales — créées par les israélites eux-mêmes, qui ne soient maintenant l'objet de rigoureuses mesures administratives. Au prix des plus grands sacrifices, 6 gymnases avaient été fondés, à Odessa, à Saint-Pétersbourg, à Vilna, à Homel, à Minsk et à Riga. Ils comptaient environ 2.000 élèves. Reconnus comme établissements privés, ils bénéficiaient de certains des privilèges des écoles officielles. Les élèves y suivaient le programme des institutions de l'Etat ; les diplômes qu'ils y recevaient étaient valables au même titre que ceux que délivrent les collèges gouvernementaux. Il était naturel que les jeunes gens juifs pussent y être librement admis. Tel n'a cependant pas été l'avis du ministre de l'Instruction publique, qui a décidé que, dorénavant, la proportion des élèves juifs de ces institutions ne devra pas être supérieure au taux général d'admission des juifs dans les établissements de l'Etat.

On avait espéré que le changement du titulaire du ministère de l'Instruction publique — M. Kasso a suc-

BIBLIOTEKA JAGIELLOŃSKA KUL

cédé dans le courant de l'année à M. Schwarz — pourrait apporter des améliorations, à la situation, si douloureuse, de la jeunesse israélite des écoles. Mais l'agitation continue, entretenue par les partis de réaction, semble paralyser les efforts d'hommes de gouvernement qu'on dit très bien intentionnés comme le nouveau ministre de l'Instruction publique.

L'esprit réactionnaire exerce aussi son influence constante sur la Douma. La majorité de cette assemblée est composée d'éléments hostiles aux juifs ou que la situation de ces millions de parias laisse indifférents. Plusieurs fois, au cours des dernières sessions, l'attention de la Chambre russe a été appelée, à l'occasion de l'examen de projets de loi, sur les infériorités légales dont souffrent les juifs. Si elle ne s'est pas toujours laissé entraîner aussi loin que l'eussent voulu les représentants de l'*Union des vrais Russes* ou de la noblesse, elle n'en a pas moins consacré, par différents votes, la mise hors du droit commun de la population juive de l'Empire. Sans doute, elle a refusé d'adopter une motion du Congrès de la noblesse tendant à exclure les juifs de l'armée; mais elle a maintenu, dans le nouveau texte de la loi militaire, l'amende de 300 roubles exigible des familles des conscrits israélites qui ne se présentent pas au conseil de revision. Elle a, par 144 voix contre 116, refusé l'admission de candidats israélites dans les écoles militaires de médecine, malgré l'héroïsme déployé par les médecins juifs qui, au nombre d'un millier environ, avaient participé à la guerre de Mandchourie. Dans le vote de la loi sur le repos dominical, elle a, en rejetant toute dérogation au chômage du dimanche, voué de gaieté de cœur à la détresse économique des milliers de malheureux qui préfèrent la misère à la profanation du repos du samedi.

La loi organisant les assemblées de district et la représentation communale des provinces de l'Ouest a refusé aux juifs l'éligibilité dans ces assemblées.

Cependant, les éléments libéraux de la Chambre ont

pensé que la situation faite aux juifs ne saurait se prolonger sans qu'il en résultât un grave préjudice, non seulement pour les israélites, mais pour le pays lui-même et pour sa prospérité économique.

Ils ont estimé que le seul remède possible était dans la suppression du Territoire où les juifs vivent confinés et, à la date du 31 mai/13 juin 1910, ils déposaient à la Douma un projet de loi tendant à la suppression de la zone de résidence. Ce projet portait la signature de 166 députés, appartenant, pour la plupart, aux fractions de gauche, mais dont un certain nombre sont inscrits aussi au groupe octobriste. Voici le texte de ce projet :

Le projet de loi relatif à l'inviolabilité de la personne, présenté à la Douma par le ministre de l'Intérieur, contient, à l'article 15, la disposition suivante : « Nul ne saurait être limité dans son droit de choisir une résidence ou d'en changer, sauf pour ce qui est des cas prévus par la loi. » Il résulte de cette dernière réserve que toutes les restrictions du droit de résidence instituées par les lois actuelles concernant les citoyens russes de confession juive, resteront en vigueur alors même que la loi sur l'inviolabilité de la personne aura été votée et sera appliquée. Ces restrictions sont contraires à l'esprit du manifeste impérial du 17/30 octobre sur les droits de tous les citoyens russes et mettent hors la loi une population de six millions d'âmes.

L'anomalie d'un pareil état de choses ne pouvait échapper à l'attention du gouvernement. Dans le mémoire explicatif du ministre de l'Intérieur sur la loi de l'inviolabilité de la personne, il est dit que la commission interdépartementale, après avoir délibéré sur la question de la limitation du droit de résidence des juifs, a pensé que ce n'était pas au gouvernement, mais aux représentants du peuple qu'il appartenait de prendre l'initiative de l'abrogation des restrictions qui leur sont appliquées.

Considérant :

Que le maintien d'un Territoire de résidence pour les israélites constitue la plus grave injustice qui puisse être commise à l'égard d'une population de plusieurs millions d'individus, qui supporte toutes les charges de l'Etat dans les mêmes conditions que les autres éléments de la population ;

Que cet état de choses est en contradiction avec l'esprit du manifeste du 17 30 octobre, et avec les principes fondamentaux d'un Etat;

Qu'une pareille restriction, moralement la plus humiliante de toutes, porte un préjudice direct à l'Etat par la limitation violente de la liberté du travail pour une masse énorme de citoyens;

Qu'un pays dont le développement économique vient de commencer est intéressé à ce que tous ses citoyens puissent, sans distinction de confession ou de nationalité et sans qu'aucun obstacle géographique artificiel n'entrave leurs initiatives, travailler à son développement commercial et inindustriel;

Que l'existence du Territoire et les efforts inévitablement tentés par les juifs pour en sortir, en raison des conditions économiques dans lesquelles ils vivent, contribuent à la démoralisation des fonctionnaires de l'administration, qui profitent de ces lois restrictives pour tirer de la population israélite des profits illicites;

Qu'enfin le fait qu'il existe un Territoire où les juifs sont confinés, implante dans l'esprit de la masse russe la conviction que les mesures d'oppression prises contre toute une fraction importante de la population de l'Empire sont légales;

Par ces motifs, les soussignés proposent à la Douma d'Etat l'adoption du projet de loi suivant:

« Sont abrogées toutes les dispositions interdisant aux juifs de choisir librement leur lieu de résidence ou de changer de résidence ».

La nouvelle du dépôt à la Douma du projet de loi ci-dessus fut, pour les sociétés réactionnaires et pour les organes qu'elles alimentent, l'occasion d'une nouvelle et violente campagne antijuive. Les organisations *vraies russes* demandèrent d'abord la mise en accusation des députés signataires de ce projet, qualifié par elles de criminel, et dont elles présentaient la réalisation éventuelle comme funeste à l'unité de l'Empire et à sa prospérité économique. Puis, elles provoquèrent une agitation qui se manifesta sous les formes les plus diverses : pétition au tsar pour que le projet de loi soit écarté sans autre forme de procès; articles et pamphlets

répandus à profusion dans le peuple pour lui exposer le danger de cette loi scélérate; menaces aux juifs de pogromes au cas où l'idée de l'élargissement du Territoire serait accueillie avec faveur.

L'opinion publique ne se laissa-t-elle pas émouvoir par tous ces sombres tableaux? La Douma elle-même pensa-t-elle qu'elle devait passer outre à une agitation qu'elle considérait comme factice? Le gouvernement ne voulut-il pas peser sur la liberté de discussion de l'Assemblée, quitte à agir ensuite, s'il la voyait disposée dans un sens qui n'était pas pour lui plaire? Ou bien désirait-il lui-même l'abrogation d'une loi aussi surannée? Toujours est-il qu'à la date du 9/22 février 1911 le projet de loi des 166 était soumis aux délibérations de la Douma. Conformément au règlement de la Chambre, les fractions parlementaires avaient à désigner 3 orateurs pour le soutenir et 2 pour le combattre. Au moment de passer au scrutin, d'autres députés vinrent motiver le vote qu'ils allaient émettre.

La droite avait demandé le rejet pur et simple du projet; les octobristes et le centre se prononcèrent pour son renvoi à la commission d'initiative parlementaire. Ces propositions furent rejetées et la priorité fut accordée à la proposition du député israélite Nisselovitch, qui demanda le renvoi du projet à la Commission chargée de l'examen des questions relatives à l'inviolabilité de la personne et son retour à la Chambre dans un délai de 30 jours. Cette motion fut approuvée par 208 voix contre 138. Sans qu'on puisse rien préjuger du sort réservé à ce projet de loi — qui semble devoir rallier une majorité au sein de la Commission — on ne saurait contester que l'accueil même qu'il a reçu et le vote final émis par la Chambre marquent une étape nouvelle dans l'histoire du judaïsme russe.

On trouvera ici la reproduction des principaux discours et des déclarations les plus importantes auxquels a donné lieu la discussion à la troisième Douma de ce projet de loi :

DISCOURS DE M. MAKLAKOV, *Député cadet de Moscou*

Le projet de loi sur l'abrogation de la zone juive, dont on propose le renvoi à une commission, a déjà provoqué beaucoup de bruit et on est même allé jusqu'à adresser une plainte à S. M. l'Empereur pour en incriminer les signataires. Je crois que cette opposition vise moins le principe de la loi que le symptôme qu'elle représente. En fait, c'est la première fois que la question juive figure à l'ordre du jour de nos travaux, non sous forme d'un amendement élargissant ou restreignant telle ou telle autre loi relative aux juifs, mais sous sa forme propre, comme un problème gouvernemental déjà mûri, comme l'aveu d'une anomalie dans la vie russe. Il serait, au reste, difficile de nier le caractère symptomatique du projet, l'existence d'un Territoire spécial pour les juifs s'étant à tel point révélée sans objet et désastreuse que l'ennemi le plus acharné de l'égalité des juifs pourrait lui-même en voter l'abrogation.

La question juive existe; il faut la régler sous toutes ses formes et une fois pour toutes, en renonçant à une politique d'hésitations et de mesures contradictoires.

Si la question du Territoire se pose aujourd'hui sous son aspect particulier, c'est que la loi sur l'inviolabilité de la personne est en cause avec elle, l'existence d'un Territoire étant incompatible avec les principes proclamés par le manifeste du 17 octobre.

Lorsque le Comité des ministres délibéra sur l'application de l'ukase du 12 décembre, il estima que la question juive devait être examinée sous deux aspects différents, l'un purement gouvernemental, l'autre d'ordre social et ethnique. Il pensa qu'au point de vue gouvernemental, l'égalité de tous était la seule solution possible, mais que, par contre, au point de vue social, sa réalisation serait grosse de conséquences, qu'il fallait compter avec l'impression qu'elle produirait sur la population russe, mal préparée à lutter contre la concurrence juive et dont la mentalité est encore imprégnée des idées et sentiments qui constituent l'antisémitisme. L'antisémitisme existe, il est inutile de le nier : ce phénomène est le produit des mœurs et du milieu; on ne saurait empêcher qu'il se manifeste dans l'existence journalière, chacun ayant le droit de refuser, par exemple, d'entretenir aucun rapport économique avec les juifs, de détourner ses regards de la statue d'un Antokolski, de ne pas vouloir entendre la musique d'un Rubinstein. Mais l'Etat, comme tel,

ne peut pas être antisémite; il a contracté des devoirs et des obligations envers ses sujets et il ne peut se mettre en dehors du droit, si bien que la conception de justice, de droit égal pour tous, qui est un principe de gouvernement, peut marcher de pair avec la manifestation de l'antisémitisme privé le plus barbare. On a cité ici même le cas d'un hôtelier américain qui a affiché une « défense d'entrer aux juifs et aux chiens »; c'est la preuve que la manifestation du plus grossier antisémitisme est possible dans un pays où l'égalité devant la loi est érigée en principe fondamental de gouvernement, où l'Etat comprend ses devoirs. Chez nous, à l'heure actuelle, le gouvernement est coupable vis-à-vis de chaque juif. Son antisémitisme est révoltant, comme l'est toute injustice. L'abolition de l'injustice gouvernementale pourrait seule donner aux antisémites le droit moral d'être antisémites.

Cependant le Comité des ministres, après avoir si bien défini la distinction qui existe entre les rapports de la société et de l'individu et ceux de l'individu avec l'Etat, ne prit pas autrement ombrage d'une mesure de contrainte qui fait que 6 millions d'individus sont privés d'un droit qui, en réalité, n'a jamais eu besoin d'être reconnu et confirmé et qui existait longtemps avant le manifeste du 17 octobre, notamment le droit de séjour et de déplacement.

En plein xx^e^ siècle, alors que l'existence de tout Etat est basée sur le fait qu'en échange des charges qu'il leur impose, un gouvernement doit à tous ses sujets le maximum de protection qui leur permette d'assurer les conditions de leur libre développement vital, les israélites russes donnent tout, mais ne reçoivent rien ; on les tient enfermés, emprisonnés, enchaînés. Pareil état de choses n'existe nulle part ailleurs, pas même en Russie, pour aucune autre catégorie de sujets : quand le gouvernement met quelqu'un en prison, il se charge de le nourrir ; quand il exile, l'Etat porte secours à l'exilé. Seuls les juifs, qui ne sont pourtant pas des criminels, restent captifs, sont assujettis à des limitations dans les moyens de lutter pour l'existence. Quel est le principe dont s'inspire le gouvernement pour cette politique, car un Etat ne suit pas de pures impulsions instinctives, n'agit pas sans raison et sans but ? Eh bien ! alors, que le gouvernement avoue franchement qu'il considère les juifs comme un mal qu'il faut extirper — on l'a bien suggéré ici —, que son but est de les voir disparaître, soit en les chassant en Palestine ou ailleurs, soit en les jetant tout simplement dans la Mer Noire. Pareille déclaration aurait au moins les apparences d'une politique méthodique et raisonnée.

Si c'est bien celle que vous poursuivez, ayez au moins le courage de dire aux juifs : « Sachez que la Russie n'est pas une patrie pour vous, que vous y demeurez étrangers, que vous ne lui devez ni contributions, ni charges, ni fidélité. » Dites-leur que plus l'Etat sera puissant, plus leurs jours seront comptés en Russie. Ils auront alors conscience qu'il sont dans la situation d'un condamné à mort attendant son exécution, avec cette différence toutefois qu'il peut échapper à la peine capitale par la fuite. Cette politique, vous pourriez en échelonner l'application sur un certain nombre d'années, pourvu qu'on sache nettement que vous la poursuivez méthodiquement en vue d'arriver à chasser tous les juifs du pays. Ce serait cruel, fait pour étonner, mais, croyez-moi, pas beaucoup plus que certaines applications de la loi du droit de séjour, que certaines manifestations sanglantes qui s'appellent des pogromes.

Mais si tel n'est pas votre but, si le gouvernement lui-même avoue que pareille politique aurait un effet désastreux pour toute la Russie, équivaudrait à renier vos devoirs les plus élémentaires envers le pays, vous n'avez qu'une chose à faire, c'est de proclamer le principe de l'égalité de tous devant la loi. Un Etat qui considère les juifs comme des sujets, qui les soumet à toutes les obligations qu'on impose à des sujets, a le strict devoir de leur rendre l'existence possible.

Mais notre politique envers les juifs est une politique de duplicité, de faiblesse et d'incohérence. C'est en vertu de cette politique qu'on n'a pas le courage de dire que les juifs doivent être extirpés, que l'on conserve même dans les lois fondamentales le principe de l'égalité de tous, que, dans de multiples manifestes, le pouvoir suprême proclame que « les besoins de tous les sujets sans distinction sont également proches de son cœur ». Et ce sont ceux mêmes qui proclament ces principes qui se font les initiateurs d'un système de persécution.

C'est cette politique qui, d'un côté, fait grief aux juifs de ne pas s'adonner à l'agriculture et qui, de l'autre, les enferme dans les villes surpeuplées et les empêche de se vouer au travail agricole ou industriel à la campagne, qui les oblige à rechercher des occupations humiliantes et souvent illégales pour les accuser ensuite de ces illégalités auxquelles elle les a contraints.

C'est cette politique qui réduit la population juive des provinces de l'Ouest à une situation taxée de désespérée par

les compte-rendus officiels eux-mêmes, à un état de misère inconnu du paysan russe le plus malheureux, et qui ensuite fera grief aux juifs d'être misérables et sordides.

C'est cette politique qui s'est ingéniée à grouper les juifs en un Etat dans l'Etat, qui a fait de la question juive — partout ailleurs purement confessionnelle et sociale — une question nationale, qui a uni tous les juifs dans une commune haine de l'Etat russe actuel et qui ensuite argue de cette haine, fomentée par elle, pour justifier son antisémitisme.

Si nous essayons de saisir les mobiles secrets de cette politique antijuive, nous arriverons à établir ce qui suit :

L'Etat, qui n'a ni le courage, ni la franchise de déclarer ouvertement la guerre à la population juive, se comporte à son égard de telle façon que, la vie lui devenant insupportable, elle préfère à l'oppression gouvernementale le départ vers le Nouveau-Monde, n'eût-elle pour s'expatrier ni ressources ni aucune perspective de réussite. Cette politique, qui se trahit elle-même, n'a pas seulement été nuisible aux persécutés, mais aussi à ceux au nom desquels on la pratique.

Les partisans de la zone déclarent que ce système constitue le moyen le plus sûr de préserver le reste de la Russie du mal juif, ainsi localisé dans l'Ouest. Or, on avait déjà posé le dilemme suivant: ou le judaïsme est un mal absolu, et pourquoi l'imposer alors aux provinces de l'Ouest, ou il n'en est rien et pourquoi empêcher alors les juifs de résider où bon leur semble? Vous savez que les juifs ne forment que 4 0/0 de la population totale de l'Empire : en les enfermant dans l'Ouest, vous aboutissez à ce que nombre de villes en comptent 60 0/0 de leur population totale, que d'autres sont devenues entièrement juives. Ainsi, pour empêcher qu'il y ait 4 0/0 de juifs dans l'Est, vous transformez une partie de la Russie en une Judée. Voilà ce que vous appelez une politique sage et juste, une politique de protection de la Russie !

Quelles ont été les conséquences de la création du Territoire juif ? Le nombre de juifs est tellement élevé dans les villes, que le marché regorge d'ouvriers, d'artisans, de marchands qni ne gagnent pas leur vie. Il se produit, par suite, une concurrence dont la population russe est la première à se ressentir, les juifs se voyant réduits à se contenter, pour vivre, de salaires de famine, de gains misérables. Et quand cette concurrence vient ainsi se heurter aux intérêts de la

population russe, vous dites que c'est le résultat de l'exploitation juive et vous provoquez des sentiments hostiles à l'égard des juifs, que vous rendez ainsi responsables d'une situation que l'Etat a lui-même créée.

Voilà pour les provinces de l'Ouest. Mais croyez-vous que, parce que vous avez interdit aux juifs, de vivre dans les provinces de l'Est, la population russe y soit à l'abri de la misère ? Le plus curieux, c'est que chaque fois qu'il est question d'une expulsion des juifs, le ministère de l'Intérieur reçoit des demandes émanant de la population russe insistant pour qu'on lui laisse les juifs qui constituent « une force industrielle et économique utile ». Les traits qui distinguent les juifs, leur énergie, leur esprit d'entreprise et d'initiative, leur sobriété, sont des facteurs économiques précieux, nécessaires dans l'immense Russie endormie. Comme intermédiaires, acheteurs et vendeurs, les juifs forment un élément très utile. Que les représentants de l'Ouest nous disent eux-mêmes si on pourrait se passer des juifs dans leurs régions. Cet élément, que tout autre Etat aurait sagement utilisé pour le bien général en prononçant un seul mot : *Liberté*, votre Etat en a lui-même fait une source de malheurs pour l'Ouest, de grandes privations pour l'Est.

Examinons maintenant les effets de la loi des restrictions, telle qu'elle se manifeste dans ses détails concrets et individuels.

Vous avez tous lu que le ministre des Postes et des Télégraphes d'Angleterre n'a pas pu obtenir un passeport à destination de la Russie : ce cas est simplement ridicule. Mais combien n'est-il pas révoltant de voir journellement le Sénat délibérer sur le droit de séjour d'enfants âgés d'un an et le ministère de l'Intérieur, en désaccord avec le Sénat, insister pour les faire expulser ! Quelle honte de voir qu'un soldat juif ayant combattu dans la dernière guerre japonaise, et qui se rend à Moscou pour y subir une opération, en soit expulsé immédiatement après l'opération ; que des enfants d'artisans, nés et élevés à l'intérieur, en soient chassés à l'âge de 21 ans ! Il a fallu un ordre spécial de l'empereur pour surseoir à l'expulsion des femmes des soldats juifs partis pour l'expédition de Mandchourie : voilà ce qu'on appelle une loi !

Mais ce qui caractérise cette soi-disant loi, c'est qu'elle est une source intarissable d'arbitraire administratif et policier, ce qui a pu faire dire qu'elle n'a d'autre objet que de procurer des ressources à la police. Prenez des exemples

dans la vie quotidienne : un artisan juif jouit du droit de séjour à condition qu'il exerce son métier. Or, il arrive que la police perquisitionne chez lui le *samedi* et dresse un procès-verbal constatant qu'il n'exerce pas son métier, qu'il est, par conséquent, fictivement inscrit comme artisan ; c'est l'expulsion sans autre forme de procès.

Autre exemple : le Sénat a décidé qu'un horloger juif n'a pas le droit de vendre une chaîne ou une clef de montre, sous peine d'être expulsé. Il est arrivé aussi que la femme d'un artisan juif fut expulsée pour avoir vendu du lait au marché.

Il existe dans tous les pays des peines qui répriment les crimes et les délits, mais il n'y a nulle part des lois qui châtient des actes non délictueux, qui ruinent des familles et confisquent leurs biens pour vente de lait, qui expulsent un horloger, après 20 ans de séjour, pour vente d'une chaîne de montre qu'il a fabriquée lui-même ! Qu'arrive-t-il alors ? Quand le droit du juif est précaire au point qu'il suffit du moindre caprice de la police pour le priver de ses droits les plus élémentaires, où est le policier capable de résister à la tentation ? Vous savez que les juifs sont une source importante de revenus pour les autorités, qu'ils paient cher le droit qui leur revient légalement ; sans la complaisance, achetée à prix d'or, des autorités locales, ils ne pourraient subsister un seul jour à l'intérieur. On ne cesse de dire que les juifs tournent la loi, mais c'est le gouvernement qui a créé cette démoralisation, imposant au juif la recherche de tous les moyens pour obtenir un droit qu'on lui conteste.

D'ailleurs, la loi sur le séjour est tellement contradictoire avec toute notion de droit, que les juifs qui la violent n'en sauraient être incriminés. La faute en est aux autorités, à ceux qui obligent le juif à payer, et, plus encore, à la loi qui a créé cet état de choses.

Vous voyez qu'à tous les points de vue cette question exige une solution. Pour le moment, nous ne proposons que peu de chose : nous ne demandons pas le vote immédiat de notre projet de loi portant abrogation de la loi du Territoire, mais seulement son renvoi devant une commission. Depuis un siècle, le Sénat et les organes du pouvoir exécutif ont reconnu que la loi des restrictions de séjour n'a pas répondu à son objet ; de nombreux décrets impériaux ont fini par laisser demeurer à l'intérieur les juifs qui s'y étaient établis irrégulièrement, de nombreuses brèches ont été opérées dans cette loi : le pouvoir entendait ainsi montrer qu'il se

trouvait en présence d'une question d'humanité et de légalité, mais qu'il n'osait pas la trancher.

Vous qui êtes les représentants de la société, de la Russie régénérée sur la base des principes de droit et de justice, comment pourriez-vous trahir ces principes ? Il y a cent ans qu'on nous a dit que ceux qui ne savent pas être justes ne méritent pas d'être libres. La question juive est notre question à nous, celle de la violation du droit en Russie.

DISCOURS DE M. MARKOV II (*Unioniste*)

Les auteurs de ce projet de loi vraiment historique invoquent cinq raisons en faveur de l'abrogation de la loi du séjour des juifs :

La première est que la législation de la zone est contradictoire avec le manifeste du 17 octobre et les principes de l'idée d'Etat. Pareille affirmation est contraire à la vérité : certes, nous nous soumettons au manifeste du 17 octobre, mais s'il s'agit bien de l'égalité de tous devant la loi, il ne saurait être question d'égalité pour les juifs, pas plus qu'on ne saurait l'appliquer à la catégorie des criminels de droit commun, les juifs étant une race de lèse-humanité et criminelle, contre laquelle tous les peuples de l'histoire se sont défendus. Combattre les juifs dans le domaine social ou individuellement est impossible, les juifs étant trop forts, trop riches et économiquement trop influents pour que les Russes puissent leur résister.

La deuxième raison invoquée est que cette loi est humiliante et nuisible, qu'elle porte un préjudice moral à l'Etat et s'oppose à la libre application du travail. Ceci n'est pas vrai non plus : le juif n'est pas un producteur, il ne sème pas, ne produit pas, et pourtant il ramasse une riche récolte. Il vit de la sueur et du sang du peuple russe. Ce qu'il mange, c'est notre sang, notre chair, l'âme du peuple russe. Et vous consentiriez à livrer tout le peuple russe à ce peuple parasite et étranger !

La troisième raison consiste en ce que la loi démoralise la police : mais il y a contre cela un moyen bien simple. Il suffit de décider que dorénavant aucun juif ne pourra plus être toléré à l'intérieur et que les fonctionnaires qui violeraient cette loi seraient passibles de la peine d'exil perpétuel en Sibérie.

La quatrième raison invoquée est celle de l'éducation des masses dans les idées de justice et de droit, incompatibles

avec le fait de la persécution d'une nationalité. Or, cette dernière ne s'oppose nullement à l'idée d'une conception d'Etat saine et normale, l'Etat ayant la charge de sauvegarder les intérêts matériels et spirituels de la population russe. Autrement, on aboutirait à l'idée d'un Etat judéo-russo-finlandais.

La cinquième raison est que les juifs paient plus de charges que les autres pour le maintien et le fonctionnement de l'Etat, et que cependant ils profitent moins de ses bienfaits. Pour ma part, je trouve pareil état de choses très naturel. D'ailleurs, nous ne vous invitons pas à torturer les juifs, mais à tenir compte de notre devoir, qui est de protéger les Russes contre le juif, qui est plus fort économiquement. Par conséquent, je propose d'adopter les clauses de la résolution ainsi conçue, qui a été élaborée par la commission du Congrès de la Noblesse :

« Les juifs, même convertis au christianisme, ne sont pas admis comme volontaires dans les armées de terre et de mer, ni dans les écoles militaires. Ils n'ont pas place dans les conseils ruraux — même sur l'étendue du Territoire — ni dans les emplois municipaux ou les institutions civiles, ni comme juges ou même comme avocats. Toute dérogation, en faveur des juifs, à la loi du droit de séjour doit être supprimée. Des peines sévères doivent être prononcées pour toute transgression de cette loi. Les juifs et les convertis ne peuvent pas acquérir d'immeubles ailleurs que dans les villes de la zone. »

Ces mesures sont le seul moyen que nous préconisions : elles auront pour conséquence une émigration en masse des juifs ; tant mieux, pouvu qu'ils se trouvent le plus loin possible des Russes. Je n'en vois pas d'autre, car je suis l'adversaire des pogromes.

DISCOURS DE M. J.-P. POKROWSKI,
Au nom des socialistes démocrates

Afin de donner au pays la possibilité de juger l'attitude de la troisième Douma dans la question juive, la fraction social-démocrate, tout en acceptant le renvoi du projet à une commission, propose que la Douma exprime le vœu que le gouvernement renonce immédiatement à toute mesure d'expulsion des juifs dans une partie quelconque de la Russie. Nisselovitch a fait son devoir en déposant le nouveau projet de loi ; la parole est à présent aux octo-

bristes, qui doivent nous éclairer sur l'attitude qu'ils entendent prendre en acceptant la proposition que je viens de faire. Nous autres, nous considérons que la politique antijuive ne se justifie ni par l'intérêt de l'Etat, ni par des intérêts économiques : elle est entretenue artificiellement par la noblesse, aux vues réactionnaires de laquelle le gouvernement obéit. Ce sont les 130.000 anciens maîtres de la glèbe qui désirent maintenir la Russie dans un état de servitude éternelle. Toute la politique antijuive n'est qu'une arme dont le gouvernement se sert lorsqu'il est aux prises avec des difficultés, chaque fois qu'il s'agit pour lui de répondre aux exigences du peuple. Il dirige alors l'irritation populaire du côté des juifs, profitant de l'ignorance des masses, et parce que les juifs présentent la force de moindre résistance. De tous temps, la réaction a fait ainsi diversion à la colère du peuple. En 1890, on expulsa en masse les juifs de Moscou. Après 1890, nouvelles rigueurs et expulsions ; après 1900, les horreurs de Kischinew et de Homel ; le lendemain même du 17 octobre, le gouvernement se vengeait sur les juifs d'avoir cédé à un moment de faiblesse. A l'heure qu'il est, le gouvernement réactionnaire pare au mécontentement populaire en suscitant artificiellement la question juive. Au temps de la deuxième Douma, Stolypine lança la circulaire, relativement libérale, du 22 mai 1907. Mais, fort de l'appui de la troisième Douma, sa politique à l'endroit des juifs constitue une revanche pour l'Union du peuple russe, qui avait protesté contre la dite circulaire ; des milliers de juifs lui sont ainsi immolés. Pendant ces dernières années, nous avons assisté à des expulsions en masse qui revêtent la forme la plus incroyable et la plus cruelle, c'est purement une politique de lèse-humanité, de défi à des êtres humains. Les fauteurs de pogromes ne se trouvent-ils pas ici même dans les rangs de la droite ? Mais ce qu'il importe de préciser, c'est la position des membres du centre de la Douma. Ces derniers, nous ne craignons pas de l'affirmer, ne sont pas les défenseurs des juifs devant la loi, et, bien qu'ils n'introduisent pas eux-mêmes des projets de loi hostiles aux juifs, ils n'en votent pas moins les restrictions légales dirigées contre eux.

L'attitude d'une partie du groupe polonais n'est pas moins sujette à caution : il représente cependant un peuple opprimé lui-même. Malgré tout, il ne se gêne pas pour se prononcer en faveur des restrictions des droits civils des juifs. Mais que dire de ce groupe, puisque nous voyons les

cadets-constitutionnels-démocrates eux-mêmes faire la cour au centre et relever surtout le fait que le projet de loi trouve un appui dans le manifeste du 17 octobre, comme si la réalité des choses russes n'était pas un démenti formel à ce manifeste ? Ce n'est pas le 17 octobre qu'il faut invoquer, mais les jours de novembre et de décembre (la première Douma), car c'est une utopie que d'inviter ce gouvernement de débauche à abroger la zone, lui qui amnistie les fauteurs des pogromes, Le peuple juif n'a rien à attendre pour sa libération de la troisième Douma. Les masses juives doivent se grouper avec les autres masses pour combattre l'adversaire commun, qui est le gouvernement actuel.

DISCOURS DU BARON TCHERKASSOW

(*Au nom des nationalistes*)

L'orateur déclare que, primitivement acquis au renvoi du projet à une commission, il y renonce après avoir entendu le discours de Maklakov, ce dernier ayant traité à fond la question juive, dont le projet ne serait ainsi que la solution préalable. Il a été heureux d'apprendre que Maklakov admet l'antisémitisme individuel et social, ce dont il profitera, mais il croit que l'activité privée ne suffit pas pour enrayer le péril juif. Les juifs constituent, selon lui, un fléau comme la peste ou le choléra ; la seule chose qu'on puisse faire, c'est de le localiser. D'ailleurs, ceux mêmes qui se dépensent en éloquence en faveur des juifs, notamment les cadets, n'ont-ils pas voté contre l'octroi aux juifs de Finlande des droits qu'ils demandent pour ceux de Russie ? On doit en conclure logiquement que ceux mêmes qui désirent détourner le péril de la Finlande veulent l'imposer à leur propre nation.

L'orateur ne voit qu'une seule solution ; c'est de *déraciner* les juifs de la Russie. Aussi toute mesure d'oppression qui leur rendra la lutte pour l'existence difficile et aura pour résultat leur départ lui sera-t-elle la bienvenue.

Les malheureuses provinces de la zone ont déjà pris leur parti du mal juif. On voudrait contaminer maintenant toute la Russie ; la fraction nationaliste rejettera le projet de loi.

DISCOURS DU DÉPUTÉ JUIF NISSELOVITCH
(qui avait pris l'initiative du projet)

Je m'attendais à ce que les deux orateurs de la droite ne manqueraient pas l'occasion de railler et de malmener les juifs et de les accabler d'accusations de toute sorte. Aussi n'y répondrai-je pas. Je préfère vous renseigner sur l'origine de cette politique de persécution qu'on vient d'exalter ici, vous dire que la question ne date pas d'aujourd'hui, mais fut inventée, il y a une trentaine d'années, par certains cercles qui en firent l'objet d'intrigues malfaisantes. L'empereur Alexandre III en personne les avait stigmatisées dans son manifeste du 29 avril 1881 en désignant leurs instigateurs « de gens coupables de spoliations et de mensonges » ; le Saint-Synode les dénonçait, de son côté, comme « gouvernants et juges malhonnêtes et hypocrites ».

Ces intrigues furent dévoilées par un des soutiens du conservatisme russe, par un homme qu'on ne saurait soupçonner de libéralisme ou d'amour pour les juifs, Katkow, qui dans les *Moskovskiya Viedomosti*, n° 110, de l'année 1882, s'exprima ainsi : « La soudaine croisade contre les juifs constitue un phénomène remarquable à tous les points de vue. Elle nous montre clairement avec quel succès toute intrigue a chance de réussir chez nous et avec quelle facilité toute épidémie mentale se propage, Ainsi, rien, absolument rien ne s'est passé dans le monde juif et cependant il a suffi qu'un sifflement se fît entendre et que quelqu'un s'écriât : « Frappez le juif », pour qu'une question juive surgît et pour que tous se jetassent à l'assaut des juifs. On s'étonne de voir la populace se ruer sur les juifs, même dans les endroits où il n'en n'existe que très peu, de voir des gens éclairés et réfléchis entraînés dans le mouvement populaire qu'on a provoqué. C'est là la force de toute intrigue politique, qu'elle suscite chez les gens des questions auxquelles auparavant ils ne songeaient même pas. L'agitation est mauvaise conseillère dans des questions qui exigent le calme de la réflexion. Au lieu de se lancer sur les juifs les poings levés, on ferait mieux de rechercher si notre législation n'est pas cause de tout le mal. »

C'est cette intrigue dont parle Katkow qui continue ; une fois mis en présence d'un mensonge, on a imaginé de rejeter toutes les fautes sur la tête des juifs, qui présentent la force de moindre résistance. Et c'est ainsi qu'on

livra les juifs faibles, sans défense, sans droits aux instincts de pillage de la foule. Puis, lorsqu'il fallut s'excuser devant l'opinion publique et le monde civilisé des honteux méfaits accomplis, on eut l'idée de les rejeter sur les révolutionnaires, mais pareille explication ne suffit pas pour justifier l'inaction des autorités ; on invoqua alors la fameuse exploitation des juifs sans s'arrêter un instant à l'idée que tout le mal réside dans la loi, cette loi qui met les juifs dans la situation d'un criminel, qui les prive des droits sociaux les plus élémentaires.

D'ailleurs, le terme *droit*, fondé sur la vérité et la justice, n'a rien à voir avec la situation faite aux juifs, qui est toute d'arbitraire et d'immoralité. Mais tel est l'effet de l'intolérance religieuse et de la haine que la conscience des gens s'atrophie. Et l'on ose encore parler de droit à l'occasion d'un régime sur lequel vous avez déjà appris tant de choses!

Mais je crois que beaucoup d'entre nous ignorent, par exemple, qu'un juif ne peut pas aller voir son père ou son fils malade, qu'il ne peut assister à leur enterrement et tout cela en vertu de la loi.

.... La loi du droit de séjour n'est pas seulement inhumaine, elle est aussi pleine d'anomalies et d'illogisme : ainsi un simple artisan juif peut habiter St-Pétersbourg, et quand un sculpteur célèbre s'y rend, il en est de suite expulsé. Contrairement aux notions élémentaires de la religion, de la morale et de la législation, un juif qui habite l'intérieur ne peut pas garder auprès de lui ses parents vieux et infirmes. Il arriva qu'un juif riche, qui ne voulut pas se séparer de son vieux père, se vit dans l'obligation de l'inscrire comme son domestique. Les autorités elles-mêmes reconnaissent toute la stupidité d'une loi qui ne profite qu'aux fonctionnaires démoralisés par ses effets.

Markow II a accusé les juifs d'être une race immorale et perverse. Voici, en guise de réponse, une déclaration signée de 216 rabbins, relative à la morale juive et à la conception juive de la vie : Ils proclament solennellement que la loi juive ne contient pas une seule règle qui permettrait d'agir vis-à-vis des non-juifs autrement qu'avec les juifs, que la morale juive ordonne de respecter dans chaque être humain sa ressemblance avec la divinité, d'être juste et honnête envers tous les hommes, de remplir ses promesses et engagements, de se conformer aux lois de la patrie et de contribuer de toutes ses forces au bien de la patrie et à son développement moral

et spirituel. Toutes les affirmations de Markow II sont de pures calomnies contre la loi et la nation juives.

On nous dit que, les juifs étant nuisibles dans le Territoire, on ne saurait leur permettre d'exercer leur influence néfaste sur le reste de l'Empire. Permettez-moi de vous présenter une petite comparaison entre la situation des provinces du Territoire et celle des régions de l'intérieur :

Les gouvernements du nord-ouest et du sud-ouest (c'est-à-dire du Territoire) accusent, pour quatre ans, un accroissement de population qui s'est élevé de 6 % à 8 % (dans le gouvernement de Minsk l'accroissement est de 12 %, dans celui de Kherson de 12 1/2 %). Par contre, le chiffre de la population n'augmente presque pas dans les gouvernements de l'intérieur ; dans celui de Vologda, le mouvement de la population, pour ces quatre années, est stationnaire ; dans celui de St-Pétersbourg, la population a même diminué (l'orateur cite d'autres chiffres édifiants). Vous voyez que partout où il y a des juifs, la population s'accroît : là où il n'y en a pas, elle diminue.

On a affirmé ici que les juifs ne sont pas un élément producteur, parce qu'ils s'occupent surtout de commerce. Mais tous ceux qui ont étudié la question juive, entre autres la grande commission d'Etat qui fut présidée par le comte Pahlen, ont démontré que le commerce juif est utile au gouvernement, le juif étant un élément qui sait entamer des relations de commerce et d'échange avec les régions lointaines et se contenter d'un gain très modeste, et que, dans les villages, le juif sert d'intermédiaire pour l'achat et la vente, ce qui met en valeur sur place les produits des paysans. C'est grâce à l'entremise des juifs que les produits de la Grande Russie ont pu pénétrer dans les régions de l'Occident. L'activité commerciale des juifs est d'une utilité indiscutable. Aujourd'hui qu'une nouvelle commission sur l'inviolabilité de la personne a été nommée par nous, je vous prie de lui renvoyer un projet, qui est intimement lié avec son programme. La troisième Douma doit effacer cette tache de notre législation et abolir la zone.

DÉCLARATION DE M. ROJKOV, *au nom du groupe travailliste*

Partant de ce point de vue que toute loi restrictive déterminée par des considérations de religion et d'origine et destinée à frapper tout un peuple est contraire à l'idée de justice et ne répond nullement à la conception que le peuple russe se fait du droit, le groupe travailliste estime que les

nombreuses restrictions en vigueur contre les juifs sont d'une cruauté et d'une intolérance que rien ne justifie; elles sont réprouvées par la population paysanne et la classe des travailleurs.

La loi de la zone, résultat d'un acte arbitraire, pèse non seulement sur la vie de six millions de sujets russes qu'elle prive du droit de libre circulation et de la liberté de séjour, mais établit un mur entre les diverses parties de la population, entrave le développement économique de la Russie et les transactions commerciales et industrielles, les produits du travail du peuple n'ayant pas la possibilité d'être mis en valeur sur le marché. L'abrogation totale et définitive de la zone avec toutes les restrictions qui s'y rattachent étant un acte de nécessité gouvernementale, une œuvre de conscience et d'honneur pour les représentants du pays, le groupe travailliste soutiendra avec insistance la réalisation de cette mesure législative.

DÉCLARATION DU DÉPUTÉ ZAKHAROV.

La Russie restera toujours la Russie, même si elle accorde aux juifs le droit de résidence sur toute l'étendue de l'Empire. Le gouvernement de la Tauride, où les juifs sont très nombreux, serait-il plus pauvre que ceux de l'intérieur? Non Le contraire est la vérité ; partout où les juifs font défaut, le peuple est plus pauvre. Je n'entends pas dire que les juifs apportent sûrement la richesse au peuple, mais, dans tous les cas, il est établi qu'ils ne sont pas pour lui une cause de misère.

J'invoquerai aussi en faveur du projet nos Evangiles. Les chrétiens doivent considérer les juifs comme le peuple de Dieu. Si nous persécutons tout un peuple, le Dieu créateur nous fera sentir son courroux. Les lois doivent être justes. N'est-il pas écrit que l'apôtre avait prié pour Israël? Je m'adresse aux chrétiens qui sont les adversaires du projet, s'ils ont une fois au moins prié sincèrement pour les fils d'Israël. Nous adorons la Vierge, mais n'est-elle pas de la chair de la maison de David et du sang d'Israël!

Voilà pourquoi je voterai pour le projet de loi.

DÉCLARATION DE M. MATIOUNINE
(*au nom des octobristes*)

La fraction du 17 octobre ne croit pas devoir prendre actuellement position sur le fond de la question; elle ne voit d'ailleurs pas dans celle-ci un péril pour la Russie; mais elle la considère comme une question ordinaire, pour laquelle il n'est point nécessaire d'adopter une nouvelle méthode. Elle se prononce, en conséquence, pour le renvoi du projet à la commission des propositions législatives.

DÉCLARATION DE M. RODITCHEV, *leader cadet.*

La justice et le droit sont les mêmes pour tous les hommes. Ou bien le droit règne dans un pays, ou bien il n'y a point de droit, mais des privilèges et des connivences. Si vous vous êtes réellement réunis ici sous le drapeau du 17 octobre et que vous désiriez fonder l'ordre de l'Etat russe sur le droit, le pouvoir suprême l'ayant d'ailleurs promis solennellement, vous vous devez de reconnaître avant tout les droits de l'égalité de l'individu.

Admettre qu'un homme ne puisse séjourner dans tel ou tel endroit parce qu'il appartient à une confession autre que celle de la majorité, ce n'est pas fonder l'Etat sur la moralité et le droit. Tant que les restrictions du droit de séjour et de libre circulation subsisteront, le principe de l'égalité n'aura pas été consacré par l'Etat. Au nom du respect des droits de l'homme, au nom de la morale, au nom de la dignité du citoyen russe, au nom de l'honneur national et de la conscience humaine, nous donnerons nos voix pour le projet. Vive l'égalité de tous devant la loi!

DÉCLARATION DE M. GOULKINE.
(*Bessarabie, n'est inscrit à aucun parti*)

Il soutient le projet de loi comme chrétien orthodoxe. Supprimer la zone, c'est enlever une tache qui déshonore la Russie. La zone n'est avantageuse que pour la police, la Russie ne pourra que profiter de sa suppression. Si l'on avait décidé l'expulsion des juifs de la Bessarabie, l'orateur aurait insisté pour qu'on en laissât un certain nombre; tout le commerce se fait grâce à eux, et, sans eux, les paysans de la Bessarabie auraient beaucoup à souffrir.

III. ISRAÉLITES DE ROUMANIE.

Les hommes politiques roumains qui se sont succédé au pouvoir, et notamment les représentants du parti libéral, qui l'ont détenu pendant ces quatre dernières années, semblent avoir pris pour programme de gouvernement, à l'égard de la population israélite du pays, ces mots que l'on attribue à l'un des plus notoires de leurs anciens chefs, J. Bratiano: « Ne persécutons plus les juifs, tuons-les économiquement. » Et, de fait, toutes les lois économiques successivement votées par le Parlement ont eu pour objet principal et pour conséquence immédiate la ruine matérielle des israélites roumains. Les exclure des corps de métiers, leur fermer l'accès des usines ou des grands établissements commerciaux, ne pas les laisser pénétrer dans les administrations, leur interdire même, autant que possible, le petit négoce, ce furent là quelques-uns des moyens consacrés à cet effet par la législation, et qui ne pouvaient manquer d'être désastreux pour ceux qu'elle frappait.

Las de ces perpétuels affronts infligés à leur dignité d'hommes, accablés sous le poids des restrictions sans nombre qui comprimaient leur existence et accroissaient le paupérisme, les israélites roumains avaient espéré qu'un appel adressé au souverain, aux Chambres, et dans lequel ils montreraient toute l'iniquité des traitements qu'on leur fait subir, pourrait trouver quelque écho dans la conscience publique et le cœur des gouvernants. On a lu, dans le précédent Bulletin, le texte de leur Mémoire, si modéré dans la forme, et qui mettait en relief la situation faite aux juifs au mépris d'engagements pris par la Roumanie lors du traité de Berlin, en violation des droits historiques des juifs. Ces justes doléances n'ont pas été prises en considération. La plupart des organes de la presse ont affirmé, une fois de plus, que les revendications des juifs n'étaient en rien justifiées et que la question juive avait été résolue une

fois pour toutes par le vote du nouvel article 7 de la Constitution, qui autorisait la naturalisation individuelle des juifs. Si quelques voix se sont élevées en faveur des israélites, si leur cause a même été généreusement plaidée par quelques publicistes ou hommes politiques, comme les députés Panu et Diamandi et M. Mille, ces manifestations de sympathie, ces appels au sentiment de la justice, aux intérêts bien compris du pays, sont restés isolés et sans effet. La grande masse de l'opinion est, ou indifférente, ou hostile par principe aux juifs, et les hommes d'Etat, même les mieux disposés en apparence, semblent tenir pour règle essentielle d'une bonne politique de ne pas heurter l'opinion, surtout lorsqu'il ne s'agit que des juifs. Tel est bien le sens d'une déclaration de M. Take Jonesco, chef du parti conservateur-démocrate :

La question juive est une question malheureuse et sans issue. J'ai de la sympathie pour les israélites, *mais je ne ferai rien pour eux si j'arrive au pouvoir et aucun gouvernement ne fera quoi que ce soit en leur faveur.* Il n'est même pas possible d'aborder cette question. Cependant, la situation des israélites est épouvantable. Quand on pense que des hommes nés dans le pays de père en fils peuvent en être expulsés dans les vingt-quatre heures !

Aussi l'arrivée récente de M. Carp à la présidence du Conseil des ministres ne saurait-elle être considérée comme pouvant apporter des modifications dans la condition des juifs roumains. Cependant, peu d'hommes d'Etat ont donné plus de gages de leur sympathie pour les israélites, ont protesté avec plus de force contre la situation de parias qui leur est faite. A différentes reprises, au cours de sa longue carrière politique, M. Carp a lutté au Parlement pour la reconnaissance des droits méconnus des juifs roumains. Eût-il, aujourd'hui, le désir de faire aboutir des réformes qu'il a si souvent défendues, que vraisemblablement M. Carp se heurterait à la force des préjugés et des haines répandus contre les israélites et contre lesquels son bon vouloir resterait impuissant.

Un examen sommaire des faits principaux qui, dans la législation, dans la vie économique et sociale, ont marqué de leur douloureuse empreinte l'existence des israélites roumains pendant l'année 1910, montrera que l'état d'esprit des sphères dirigeantes ne s'est pas modifié.

Parmi les lois destinées à exclure les *étrangers* — et l'on sait le sens de ce mot — de toute participation à la vie économique, la *loi des métiers* est celle qui a porté le plus particulièrement atteinte au prolétariat juif de Roumanie. Le désir du gouvernement d'en poursuivre rigoureusement l'application ne cesse d'être signalé aux autorités locales par voie de circulaires ministérielles.

En janvier 1910, M. Orleano, ministre du Commerce, envoyait aux préfets la note suivante :

L'art. 95 de la loi sur les métiers et les art. 141 et 146 du règlement y relatif disposent que les entrepreneurs devront n'employer pour les entreprises et fournitures de l'Etat, des départements et des communes, lorsque l'adjudication ne dépassera pas 30.000 francs, que des ouvriers roumains, le prix de la main d'œuvre dût-il entraîner une dépense en plus de 5 %. Les adjudicataires ne doivent, aux termes des mêmes dispositions, faire appel au concours de travailleurs étrangers que dans une proportion à fixer par l'administration, variable suivant la nature des travaux à effectuer et la région dans laquelle ils seront exécutés.

Le ministre de la Guerre, le général Craïniceanu, adressant de son côté, au mois d'août 1910, aux commandants de corps d'armée une circulaire identique au sujet des adjudications relevant de son département, n'omettait pas de spécifier que « le fait d'avoir satisfait à la loi de recrutement ne modifie pas le statut d'un étranger, qui ne saurait être considéré comme Roumain qu'après avoir obtenu sa naturalisation ».

Loi sanitaire. — Cette loi, dont le précédent Bulletin annuel avait annoncé le dépôt, a été successivement adoptée par les deux Chambres ; elle a été promulguée le

18 décembre (v. s.) 1910. Elle contient les dispositions suivantes visant spécialement les israélites :

Art. 40. — Ont droit aux soins dans les institutions d'assistance médicale : en premier lieu les Roumains, en second lieu les étrangers.

Art. 83. — Les titres et diplômes obtenus dans les Facultés et écoles de l'étranger confèrent le droit d'exercer la médecine aux docteurs en médecine citoyens roumains, ainsi qu'à tous les médecins qui, *nés dans le pays, y ont fait leurs études secondaires.*

Quand on connaît la législation scolaire de Roumanie, la difficulté pour les enfants israélites d'obtenir leur admission dans les établissements d'enseignement, les taxes spéciales qui frappent ceux qui, ayant surmonté tous autres obstacles, veulent poursuivre leurs études, on se rend compte aisément de la portée de cet article.

Art. 88. — Sera autorisé à ouvrir une pharmacie tout candidat remplissant les conditions suivantes :

a) Être citoyen roumain ou naturalisé roumain.

C'est l'interdiction à peu près absolue de la profession de pharmacien pour les israélites, puisque la naturalisation est pour eux l'infime exception.

Loi industrielle. — La loi sur l'encouragement de l'industrie nationale, dont le Bulletin de 1909 a indiqué l'esprit, a été votée par le Sénat, mais n'est pas encore tenue en discussion devant la Chambre des députés. En voici les dispositions relatives aux israélites :

Art. 6. — Toute personne désireuse d'ouvrir un établissement industriel doit solliciter l'autorisation du ministre du Commerce et de l'Industrie. Celui-ci statue après avis d'une commission consultative. Le Conseil des ministres approuve ou rejette ensuite en dernier ressort.

Art. 8. — Après cinq ans de fonctionnement de la présente loi, le personnel étranger des différentes catégories ne pourra dépasser 25 % du nombre total des employés et le salaire de ce personnel ne saurait être supérieur à 25 % du

total des traitements et salaires de tout le personnel.

La proportion ci-dessus établie s'entend également des employés techniques et des ouvriers spécialistes, pour autant qu'il sera possible d'en recruter dans le pays jusqu'à concurrence de cette proportion.

Le personnel administratif étranger sera remplacé, au fur et à mesure des vacances, par un personnel indigène, qui devra représenter au moins la moitié de l'effectif du personnel administratif.

Art. 10. — Toutes les industries énumérées dans la présente loi seront tenues d'accueillir les apprentis roumains jusqu'à concurrence du chiffre qu'il semblera équitable au ministre de fixer.

M. Orleano, auteur de ce projet de loi, interrogé au Sénat sur la situation que son adoption créerait aux étrangers ne jouissant d'aucune protection étrangère, déclara :

Je ferai tout d'abord appel aux citoyens roumains. Puis, pour combler les vides, je m'adresserai aux habitants du pays qui ne jouissent pas des droits de citoyen, mais ne sont les protégés d'aucune nation. Enfin, s'il y a lieu, je ferai appel au concours des étrangers proprement dits.

Dans le numéro de mars de la *Revista Generale*, M. G. M. Murgoci, sous-directeur de l'Institut géologique, écrivait ce qui suit au sujet de cette loi :

Le projet de loi prévoit que les 3/4 du personnel seront Roumains. Il convient de remarquer, à cette occasion, que notre industrie comprend de nombreux Roumains qui ne sont pas citoyens. Par notre situation géographique, par notre passé historique, nous nous trouvons intimement mêlés à des éléments ethniques étrangers, souvent intelligents et laborieux. La plupart de ces individus, sans être citoyens, jouissent en fait de la protection roumaine et c'est parmi eux que l'on recrute souvent un personnel d'élite, dévoué à l'industrie et au commerce. Doit-on assimiler ces employés et ouvriers aux étrangers proprement dits et est-il juste que la nouvelle loi les considère comme tels ? L'homme qui est né dans ce pays et dont les parents y sont venus au monde, qui parle notre langue, qui a fréquenté nos écoles, qui s'est créé

un foyer au milieu de nous, pour qui les intérêts du pays sont aussi les siens, qui ne cherche pas une autre patrie, qui en toutes circonstances, a accompli ses devoirs envers l'Etat, qui, enfin, est honnête et intelligent, cet homme là ne saurait être considéré comme un étranger.

Expulsions, droit de séjour. — L'autorité administrative avait procédé, dans le courant de l'année 1910, à l'expulsion d'un certain nombre d'étrangers, en grande partie israélites, établis depuis de longues années dans les communes rurales de Roumanie. Les expulsés se réfugièrent en Autriche. Suivant *l'Adeverul*, le gouvernement austro-hongrois aurait adressé une note de protestation au ministre des Affaires Etrangères de Roumanie. Que cette intervention se soit produite ou non, le gouvernement roumain fit savoir aux préfets qu'ils n'avaient pas à prendre de leur propre autorité des arrêtés d'expulsion contre des individus étrangers, mais devaient laisser au gouvernement le soin de statuer et se borner, pour chaque cas particulier, à lui transmettre leur avis motivé.

Dans certains districts, l'entrée des villages est restée interdite aux juifs depuis les troubles agraires de 1907. Pour pouvoir y pénétrer, lorsque leurs intérêts les y appellent, ils doivent se munir de permissions spéciales délivrées par la préfecture et qui déterminent de la façon la plus étroite la durée de leur séjour et les occupations auxquelles il leur sera permis de se livrer. Les autorités locales et la police doivent contrôler leur arrivée, la nature exacte des transactions qu'ils opéreront, signaler toute infraction aux termes de l'autorisation accordée et exercer, au besoin, la contrainte par corps.

Voici, par exemple, en quels termes, le préfet du district de Falciu avise, à la date du 4 mai 1910, l'administrateur régional de l'arrivée d'un israélite sur le territoire de la commune de Lunea-Branului :

Comme suite à une pétition qu'il m'avait adressée, j'ai autorisé le nommé A., de Husi, à se rendre à la ferme Hartopu,

sise sur le territoire de la commune de Lunea-Branului à l'effet de visiter le bétail qu'il y fait élever.

Le susdénommé est en possession d'un certificat d'identité délivré par la municipalité de Husi.

A son arrivée dans la commune, il se présentera à la mairie et M. le maire inscrira sur son permis la date de sa présentation. Je vous invite à donner, de votre côté, des ordres aux gendarmes pour qu'ils surveillent ledit A. pendant toute la durée de son séjour et ne le laissent pas résider au delà du temps nécessaire pour la visite de son bétail.

On veillera également à ce qu'il n'entre pas en relations avec les habitants des villages et des hameaux du parcours et ne s'arrête chez eux que pendant le temps nécessaire pour se reposer. Vous transmettrez aux brigades de gendarmerie toutes les instructions contenues dans la présente et les informerez qu'au cas où le nommé A. contreviendrait aux obligations qui lui sont imposées ou tenterait de se livrer avec les habitants à une transaction commerciale quelconque, il devrait être procédé à son arrestation immédiate. La préfecture sera avisée et donnera toutes instructions ultérieures.

Emigration, population juive. — Au cours de ces dix dernières années il s'est produit, par suite de la guerre économique faite aux juifs et des souffrances morales qui leur sont imposées, un exode ininterrompu d'israélites roumains, notamment à destination de l'Amérique. La statistique établit que le total des partants n'a pas été inférieur à 40.000 pendant cette décade. Ralenti en 1909 par suite de la crise économique qui sévissait aux Etats-Unis, le mouvement a repris en 1910, et on évalue à 3.500 environ le nombre de ceux qui, tant spontanément et par leurs seules ressources que grâce à l'assistance de la philanthropie juive, ont quitté la Roumanie dans cette seule année.

Aussi, en dépit de l'excédent des naissances, constate-t-on une diminution progressive de la population israélite de Roumanie. Les antisémites de ce pays, que pareille constatation gênerait dans l'exposé de leurs griefs et qui veulent, malgré tout, soutenir que les juifs accaparent le commerce, l'industrie, les métiers, s'obstinent à négliger ces données numériques, enregistrées par la statistique officielle elle-même. C'est ainsi que M.

Jean Lahovary, ancien ministre, dénonçait à la Chambre, le 1er décembre 1910, le danger que présente pour la Roumanie la population juive qui, « par sa vertu prolifique, grâce à l'excédent des naissances sur les décès, menace de submerger la population roumaine ».

Or, le chiffre des naissances n'a cessé de décroître dans la population israélite. Tandis qu'il était de 7.725 en 1907, il est tombé à 7.498 en 1908, à 7.218 en 1909. Dans cette dernière année, on avait enregistré 4.487 décès israélites.

Le dénombrement officiel de la population en 1899 accusait une population juive de 266.652 âmes, sur une population totale de 6 millions d'âmes. En tenant compte de l'excédent des naissances sur les décès et des départs ininterrompus, on peut l'évaluer aujourd'hui à 240.000 âmes tout au plus.

D'autre part, une statistique du ministère du Trésor établit que, contrairement à l'affirmation répétée que le commerce roumain est de plus en plus accaparé par les israélites, le nombre des commerçants patentés roumains est en progression constante, celui des commerçants israélites en régression continue par suite de la diminution de la population juive moyenne, de l'appauvrissement de la petite bourgeoisie commerçante. Voici, à ce sujet, les chiffres comparés pour les 4 dernières années sur lesquelles a porté l'enquête :

	1906	1907	1908	1909
Commerçants roumains	74 337	76.340	77.248	77.624
— israélites	26.239	25.188	23.588	24.574

soit, pour cette période quadriennale, une augmentation, au profit des commerçants roumains, de 3.287 et une diminution, pour les israélites, de 1.665.

Enseignement. — C'est grâce surtout à l'établissement d'institutions scolaires juives qu'un grand nombre d'enfants israélites peuvent participer aux bienfaits de l'instruction ; mais le nombre de ces écoles est loin de suffire aux besoins. Une statistique récente établit que si 15.613 garçons et 10.524 filles fréquentent les écoles,

10.418 garçons et 15.079 fillettes ne reçoivent aucune instruction ou seulement les rudiments d'enseignement religieux donné par le *heder*.

L'application rigoureuse des lois relatives à l'enseignement primaire ne saurait mieux être mise en relief que par la reproduction de la circulaire suivante, adressée par l'inspecteur scolaire du 10e district aux instituteurs et que le *Neamul Romanesc* a publiée dans son numéro du 16 septembre :

La loi sur l'enseignement primaire prévoit la gratuité de l'instruction pour les enfants de 7 à 14 ans et le droit pour les étrangers de s'inscrire au cas où il resterait des places vacantes.

Comme le paysan roumain n'envoie pas de bon gré ses enfants à l'école et ne se décide à le faire que lorsqu'il a été frappé d'amendes successives, il reste toujours des places disponibles au commencement de l'année scolaire. Les juifs en profitent pour envoyer tous leurs enfants à l'école. Je fais appel à vos sentiments patriotiques et vous enjoins au besoin de n'inscrire dans votre école aucun enfant juif aussi longtemps que toutes les places destinées aux enfants roumains n'auront pas été occupées.

L'inspecteur ajoute à ces instructions la défense aux instituteurs d'acheter les fournitures scolaires, « fût-ce un crayon », chez des libraires et papetiers juifs.

Le Sénat de l'Université de Bucarest a publié, lors de la rentrée des cours, l'avis suivant : « Les étudiants sont informés que sera mise au concours cette année... une bourse de la fondation Hillel pour l'étude de la géographie. Les concurrents devront exciper de la nationalité roumaine. » Or, le donateur, qui était israélite, a spécifié qu'aucune restriction du fait de la nationalité ou de la religion ne saurait être opposée aux candidats.

Naturalisations. — Pendant toute l'année 1910, la Chambre a voté la naturalisation de 20 israélites, dont 7 employés ou fonctionnaires, 3 médecins, 6 commerçants ou industriels, 1 professeur, 1 ingénieur, 1 banquier, 1 agriculteur. 6 seulement de ces naturalisations sont devenues effectives par la ratification du Sénat.

IV. UNE MISSION DE L'ALLIANCE AU YÉMEN.

On a lu dans le Bulletin de 1909 que le Comité Central avait chargé M. Yomtob Sémach, directeur de l'école de Beyrouth, de se rendre au Yémen pour y étudier la situation des israélites et les moyens d'organiser à Sanaa une œuvre d'éducation.

Le Bulletin de 1909 a publié les premières communications de M. Sémach.

On trouvera ici le rapport que M. Sémach a rédigé d'après ses notes de voyage. On y verra que M. Sémach s'est acquitté de sa tâche avec un tact, un esprit d'initiative et un dévouement qui témoignent de son haut sentiment du devoir :

Mardi, 25 janvier 1910.

« Alors, vous allez au Yémen? Qui vous pousse à accepter une mission si dangereuse? » C'est ainsi que m'abordaient à Beyrouth mes amis, mes connaissances et même des indifférents en apprenant mon projet de voyage.

Plus tard à Constantinople, lorsque les dépêches nous annoncèrent l'assassinat au Yémen de MM. Burkhart et Benzoni, ce fut bien pis. « Ah, vous êtes au courant des événements et vous persistez dans votre résolution? Votre femme, vos enfants ne vous font pas changer d'avis? »

De retour à Beyrouth, c'est la révolte de Seïd Idriss dans le Tehama; Hodeïdah même serait menacée. Un ami m'apporte le journal local : « Savez-vous que ça va mal au Yémen ? » me dit-il.

C'est dans ces conditions que je quitte aujourd'hui ma maison. Je suis tout ému, je puis l'avouer.

Jeudi, 27 janvier, en mer.

Depuis le commencement du mois la tempête fait rage partout ; les côtes de Syrie ne sont pas épargnées et sitôt

le bateau sorti du port de Beyrouth, je m'étends sur ma couchette et ne peux plus bouger.

Le soir nous étions à Jaffa ; impossible de communiquer avec la terre ; les embarcations qui se hasardent à prendre la mer rentrent immédiatement au port. On passe la nuit à attendre et nous restons là, ballottés avec plus de furie que si nous étions au large. Je souffre encore de penser que par ce retard je manquais la malle des Indes. Le matin, la mer est plus clémente et les grandes barques arrivent de terre, portées sur des vagues énormes.

Nous partons à midi et vers minuit nous débarquons à Port-Saïd. Je traverse rapidement la jolie petite ville resplendissante de lumière électrique et je ne songe qu'à me reposer, à dormir.

La malle des Indes est partie hier, je ne pourrai prendre que dimanche le bateau allemand *Admiral*, et je me décide à faire le voyage du Caire.

Dimanche, 30 janvier.

Me voilà de retour à Port-Saïd. J'ai fait au Caire les pèlerinages que tout touriste accomplit : les pyramides, les barrages, Héliopolis, le musée, j'ai tout parcouru à la vapeur ; je puis dire : j'ai vu ceci, j'ai été là. Après avoir parcouru tant de ruines, tant de grandes cités : Constantinople et Damas, Jérusalem et Nédjef, Palmyre et Babylone, Baalbek et Coufa, on trouve que l'Orient, malgré sa diversité apparente, est partout le même et les hommes et les choses ont plus de points de contact que de dissemblances. Ce qui m'a plu beaucoup là-bas, c'est la synagogue d'Azizié; j'ai aimé surtout sa façade antique. Est-ce parce que je ne m'attendais pas à un tel monument ?

L'*Admiral* est au port, je m'y embarque de bonne heure. J'essaie de lier connaissance avec les passagers ; ils parlent allemand, anglais, hollandais, suédois ; personne ne connaît le français. Mes connaissances en anglais sont bien limitées et ces cinq jours de mer me sembleront longs !

Lundi, 31 janvier.

Suez est au loin dans la brume du matin. Quelques palmiers, des arbres verts au milieu du jaune, de vastes plaines de sable. Des barques à voiles viennent jusqu'à nous et nous apportent une infinité de marchands de cartes postales, de curiosités égyptiennes fabriquées en Europe, ils nous les offrent avec une telle insistance qu'on en achète pour avoir la paix... Nous partons ; c'est une mer d'huile, c'est la première fois qu'étant sur un pont de bateau en marche je crois me promener sur la terre ferme ; mais qu'il fait chaud déjà !

Mardi, 1er février.

On étouffe aujourd'hui. La mer est un miroir d'argent qui reflète des rayons de feu. On étend de tous côtés des tentes ; on n'a plus la réverbération, mais on manque d'air. La lecture fatigue à la longue et l'on aimerait bien pouvoir causer quelques instants. La société forme deux groupes distincts : d'un côté, les Allemands fonctionnaires se rendant avec leurs femmes à leurs postes dans les colonies d'Afrique ; de l'autre, les Anglais, les Hollandais, les Suédois, presque tous missionnaires ; ils vont instruire, civiliser les peuplades nègres Je vais des uns aux autres essayant, à force de gestes, ce langage des pauvres d'esprit, d'exprimer une réflexion et, comme on n'arrive pas toujours à se comprendre, on sourit, on se quitte pour reprendre la page interrompue.

Vendredi, 4 février.

Nous voilà au Bab-el-Mandeb, « la porte des larmes », l'entrée de l'Océan aux grandes tempêtes. Nous nous rapprochons de la terre et au coucher du soleil nous sommes a Aden. Le débarquement n'est pas commode ; je prends une barque, j'y descends ; elle est subitement envahie par une infinité de *boys* qu'on chasse du bateau ; il y a une bagarre et un moment j'ai cru que nous sombrions ; je m'accroche à l'échelle du bateau et attends ainsi suspendu que les agents accourus mettent un peu d'ordre... Enfin me voilà à terre.

Mercredi, 9 février.

Aden, peut-on dire, est le résultat d'une volonté ferme, de l'activité constante des Anglais. On est émerveillé de voir cette cité si vivante au milieu de cette nature désolée. Ces montagnes aux roches noires que les éruptions volcaniques ont fait jaillir en aiguilles effilées s'effritant au soleil, ces terrains sablonneux sans eau, sans végétation, faits pour l'abandon, sont grouillants de monde, bourdonnants de vie. A travers ces plaines désertes, gravissant, contournant ces collines, ces montagnes, de larges routes arrosées deux fois par jour à l'eau de mer, forment des courbes gracieuses et sur leurs bords s'élèvent de grandes maisons d'habitation, le palais du gouverneur, les administrations civiles et militaires, les casernes, les agences, les hôtels. C'est Steamer Point, une foule bariolée d'hommes et de femmes : les Somalis superbes enveloppés d'une toile blanche, les bras et les jambes nus, les longs cheveux noirs bien lisses; les Banians en veste, une toile fine autour du corps, faisant ressortir la forme de chaque jambe ; les Parsis à la chemise blanche tombant sur le pantalon ; les soldats magnifiques et ces troupes d'étrangers aux modes de Paris, de Londres que les paquebots déversent en ville pour quelques heures et qui déambulent curieux à travers ces avenues ; les voitures nombreuses si légères, les motocars rapides allant à la file et les sergents de ville indiens à la taille petite, à l'uniforme khaki, nu-pieds, un haut turban sur la tête surveillent et dirigent cette foule.

La population juive de la ville était, il y a 70 ans, à l'arrivée des Anglais, de 3 à 400 habitants ; elle dépasse aujourd'hui 4.000 âmes. Cette augmentation est due à l'afflux des juifs du Yémen, fuyant la famine, les persécutions et qui viennent au pays anglais chercher, avec la liberté, une vie plus large, plus facile.

Cette communauté qui a décuplé en nombre s'est lentement développée au point de vue matériel, intellectuel et moral. Il faut mettre hors de pair la famille Messa, très riche, possédant un grand nombre de magnifiques immeubles et qui a entre ses mains une partie du com-

merce de la ville ; autour d'elle gravitent une centaine d'employés de différentes conditions. Après les Messa, un certain nombre d'autres familles font aussi le grand commerce d'exportation et d'importation : les peaux, l'ivoire, le café, les produits coloniaux et les étoffes. Plusieurs familles, hommes, femmes et enfants ont la spécialité du dégraissage des plumes d'autruche ; elles en font des boas qu'on va vendre à bord des bateaux de passage à Aden. Mais la masse de la population s'occupe du petit commerce, des métiers ou vit au jour le jour de mille travaux de hasard : colporteurs, portefaix, manœuvres dans les chantiers de construction, coolies à bord des bateaux. Autrefois le juif était plutôt artisan ; ouvrier sans ressource, il accomplissait une tâche grossière qui convenait aux habitants du pays. Mais, avec le développement de la ville, on sentit le besoin d'un travail plus soigné, plus perfectionné ; les juifs n'étaient pas en état de l'exécuter ; on ne s'adressa plus à eux ; ils fermèrent leurs modestes ateliers pour devenir manœuvres. C'est alors qu'arrivèrent en nombre les Banians des Indes, ouvriers habiles, expérimentés ; ils ouvrirent en ville des ateliers prospères de menuiserie, bijouterie, orfèvrerie, chaudronnerie, mécanique, forge. Comme ouvriers juifs on ne trouve plus aujourd'hui que quelques bijoutiers, deux chaudronniers, le père et le fils, quelques maçons de second ou troisième rang, et il ne faut pas être prophète pour prédire que d'ici à quelques années il n'y aura plus un seul ouvrier juif dans tout le territoire.

Quand on observe pour la première fois les juifs d'Aden, on éprouve un sentiment de tristesse ; aussitôt arrivé dans le quartier, vous êtes entouré par une foule d'êtres souffreteux, loqueteux, aux maigreurs cadavériques. Ils sont nu-pieds pour la plupart avec des plaies aux jambes, ils ont pour tout vêtement une chemise et un bonnet d'une saleté repoussante. Au temple, je rencontre la même foule de miséreux, de vieillards hâves assis par terre et lisant avec des contorsions d'hystériques, dans une mélopée bruyante, le Zohar, ce livre sacré. Sont-ce là nos frères ? Sommes-nous de la même

origine qu'eux? Mon esprit se refuse à l'admettre et je ne comprends pas que dans un pays libre, dans une colonie anglaise, il y ait encore des gens si malheureux. J'ai vu les juifs de la classe aisée, vêtus de robes blanches sur un caleçon blanc ou une *fouta* de couleur, ensuite d'autres, par ces journées de grande chaleur, avec la redingote noire, sans cravate, la chemise recouvrant le pantalon de drap ; mais ce qui persiste en moi, c'est l'impression première, ces juifs en haillons, ces vieillards délirant à la synagogue.

Je me rends au talmud-tora, une maisonnette en bois de médiocre apparence, contrastant avec la magnificence du temple, on y accède par une échelle branlante ; les classes sont des espèces de boîtes où des dizaines d'enfants sont entassés sur des tables-bancs faites autrefois pour des tailles d'hommes. Les professeurs, habillés comme des mendiants, nu-pieds, sales, un fouet à la main, font lire les élèves. Il y a deux autres écoles de quartier organisées sur le même modèle et à elles trois, elles ont près de 200 garçons. Les familles aisées gardent leurs enfants à la maison, des rabbins viennent leur donner des leçons pendant quelques heures de la journée.

Au bout de plusieurs années d'études, les petits arrivent à connaître les prières, la Bible; mais leur esprit n'a acquis aucun développement ; les études profanes, histoire, géographie, sciences et arithmétique, la langue anglaise, c'est-à-dire la langue du pays sont choses dont ils ne soupçonnent même pas l'existence. Faut-il s'étonner après cela que la grande masse de nos coreligionnaires soit misérable, qu'ils se trouvent placés au dernier degré de l'échelle sociale? Dans les administrations de l'Etat, dans les agences de bateaux, dans les maisons de banque et de commerce, pas un employé juif, tous les postes, grands et petits, sont occupés par les différentes populations de l'Inde.

Cet état de choses commence à frapper les esprits de quelques juifs avancés ; ils s'aperçoivent du dommage qu'ils éprouvent par le manque d'instruction, par leur ignorance des méthodes européennes. Ils ne peuvent plus se mettre eux-mêmes à l'école : ils désirent du moins

que leurs enfants, que leurs fils surtout acquièrent quelques connaissances modernes, apprennent à lire et à écrire l'anglais. Allant d'un extrême à l'autre, au lieu de demander la réorganisation du talmud-tora, ils en retirent leurs enfants et les placent dans les écoles congréganistes. Et pourtant ils sont profondément religieux, ils souffrent de cette situation, ils s'y soumettent avec résignation. Les exigences de la vie moderne réclament d'eux ce grand sacrifice. N'est-il pas temps que l'*Alliance*, que l'*Anglo-Jewish Association* organisent à Aden une bonne école qui soit un foyer de progrès, un centre de culture juive ? La dépense ne serait pas trop grande ; on peut trouver en ville tout le personnel enseignant, ce sont les directeurs qu'il faut envoyer de l'étranger ; et puis, les parents, en voyant les progrès de leurs enfants, feraient de sérieux sacrifices pour leur instruction ; ce qu'il faut, c'est que l'œuvre soit organisée par des étrangers.

La famille Messa qui a dépensé 100.000 francs pour reconstruire le temple et qui fait beaucoup pour le développement des œuvres religieuses dans tout l'hinterland arabique, désire établir une école à ses propres frais, suivant des idées personnelles, mais elle rencontre de telles difficultés qu'il se peut qu'elle abandonne son projet ; elle nous apporterait son précieux concours au point de vue matériel et moral lorsqu'elle verrait que l'école moderne ne peut être en contradiction avec le sentiment religieux qu'elle donne au contraire plus de dignité, plus d'ordre aux manifestations de la foi. De son côté, le gouvernement anglais est disposé à aider largement une école juive organisée sur le système des écoles européennes ; il ne faut plus perdre de temps, il faut se mettre immédiatement à l'œuvre. Nos juifs d'Aden, sous l'influence de l'instruction, se transformeront rapidement ; ils pourront regagner le temps perdu ; ils sauront lutter avec succès dans le commerce et l'industrie contre ces Indiens, étrangers au pays, qui y viennent pour quelques années s'y enrichir et rentrent chez eux vivre en paix.

L'œuvre scolaire serait complétée par une œuvre d'ap-

prentissage pour les garçons et les filles. Sans doute Aden est une grande ville de commerce, mais elle a besoin pour son existence propre comme pour les nombreux étrangers de passage d'un certain nombre d'objets fabriqués sur place. Il faut donc arriver à ce que les juifs venus de l'intérieur qui vivent aujourd'hui d'expédients apprennent des métiers et qu'ils aient une vie plus réglée, plus aisée. Il est de notre devoir de ne plus ignorer cette communauté si intéressante. Tous les projets qu'on vous ferait aujourd'hui seraient sans base ; c'est lorsque votre personnel sera à l'œuvre qu'il verra sur quels concours matériels et moraux il peut compter.

A Steamer Point vit actuellement une petite colonie de juifs de Smyrne ; elle fera tout pour vous prêter son concours et avec le service actuel des moto-cars il est possible d'avoir à Aden les enfants de ces juifs espagnols. Ces élèves et les élèves des écoles congréganistes formeront le premier noyau de vos écoles.

Dans le territoire d'Aden il y a une autre communauté juive, c'est celle de Cheikh Othman, un village au nord, au milieu des sables. Comme l'eau, un peu saumâtre cependant, est abondante dans cet endroit, en quelques années on a pu y faire de magnifiques jardins où, sous les hauts et larges palmiers, on a cultivé diverses plantes, plusieurs arbres. Le village est habité par une population pauvre, dont beaucoup de juifs. Leur aspect est plus lamentable, si possible, que celui des juifs d'Aden; ils ont un petit temple d'apparence modeste et un rabbin réunit dans la cour de sa maison d'habitation une trentaine d'enfants auxquels il enseigne la lecture de la loi. Ce qu'ils semblent malheureux, les pauvres petits !

Si la communanté d'Aden avait une organisation régulière, si elle venait au secours des immigrés, plusieurs milliers de juifs du Yémen seraient venus s'y établir, travailler librement et jouir d'un peu de bien être matériel et moral.

12 février.

Je me suis embarqué hier au soir sur le bateau italien; revenant sur nos pas, nous rentrons dans la mer Rouge ;

le temps est très beau, en vingt-quatre heures nous voilà arrivés.

Le bateau s'arrête à trois kilomètres de la côte ; au loin, dans la brume du matin, Hodeïdah apparaît comme un gros bourg sans relief ni physionomie. Les *sambouks*, ces grandes barques à voiles des mers indiennes, sillonnent l'eau comme de gros oiseaux tout blancs poursuivant une proie invisible. Elles s'en vont au loin, puis trouvant le courant favorable, elles fondent sur nous toutes ailes déployées. Des matelots, tout noirs, tout nus, la tête rasée, une corde à la main, sont sur la pointe avant ; du regard ils calculent la distance. Tout d'un coup ils se jettent à l'eau et viennent en nageant amarrer l'esquif. Les voiles rapidement baissées, le *sambouk* reste désemparé, la houle le pousse, il vient frapper le bateau avec fracas ; il monte, il descend dans un mouvement désordonné. C'est là que nous allons nous embarquer ; on attend le moment où la vague s'élève, deux grands diables vous saisissent par les bras et vous lancent comme un paquet dans la barque qui se met à descendre. On a le vertige du gouffre. On démarre, on hisse les voiles et l'on part avec le vent à une grande vitesse ; le trajet est long, et la barque, plus que le bateau, vous donne le mal de mer ; mais enfin, voici la terre. Nous pénétrons dans un minuscule bassin fermé par une jetée et nous voilà sur le quai. Le hasard me fait rencontrer au port un juif de Smyrne faisant le commerce avec Sanaa ; un autre juif de Smyrne habite Hodeïdah. Je ne suis pas tout à fait dépaysé dans cette ville et je trouve en eux une bonne compagnie.

13 février.

Hodeïdah est aujourd'hui une ville de terre et de boue ; quelques maisons en pierres et en briques très hautes, autrefois crépies à la chaux et présentant par endroits de jolies moulures en plâtre, des portes sculptées avec une grande finesse, mais le tout si vieux, si délabré ! ça sent la misère, la moisissure du temps. A l'intérieur, les maisons sont vastes, mais peu confortables, les terrasses sont surmontées de huttes recouvertes de nattes où l'on passe

les soirées d'été chaudes et humides. Les rues sont étroites, des tas d'immondices dans les coins où les vautours viennent chercher pâture. De beaucoup de maisons sortent des bruits de meule, c'est le café du Yemen dit café de Moka qu'on décortique ; dans certaines ruelles la graine précieuse est étendue à terre, elle sèche au soleil. Des femmes, des jeunes filles la nettoient avec de grands cribles. Hodeïdah est la ville du café de Moka, c'est par ce port qu'on exporte les trois quarts de la production du pays, le reste s'en va directement à Aden par la voie de terre. Les indigènes ne boivent que le *kicher*, une décoction très agréable faite avec la cosse qui entoure les grains de café.

Hodeïdah est le port de Sanaa ; c'est ici qu'on débarque toutes les marchandises à destination du chef-lieu du Yémen et des villes environnantes ; c'est ici qu'on concentre les troupes qui vont caserner dans les garnisons de l'intérieur. En ce moment, de nombreux militaires déambulent à travers les bazars, ils sont maigres, hâves, les habits en lambeaux, des savates percées aux pieds ; ils reviennent des combats qu'ils ont soutenus au loin dans la plaine contre Seïd Idriss. Toute une armée non aguerrie a fondu en quelques mois dans ce pays de soleil et de sable.

Ce qui manque en ville, c'est surtout l'eau douce, et la privation en est grande par ces chaleurs accablantes ; l'eau saumâtre des puits est abondante et à l'extrémité de la ville, on trouve de nombreux jardins qui produisent des fruits et des palmiers qui secouent au vent du soir leur chevelure verte poudrée de sable blanc.

Il n'y a pas de communauté juive à Hodeïdah ; quelques coreligionnaires de passage, quelques colporteurs qui viennent renouveler leur pacotille et s'en retournent immédiatement vers les montagnes. Ils ont l'air malheureux, maigres, osseux, une robe courte en toile noire, les jambes, les pieds nus, sur la tête un petit bonnet noir avec un mouchoir à petits carreaux bleus qui l'entoure, la tête complètement rasée, des deux côtés des tempes deux longues mèches de cheveux, les *simanim*, qui pendent le long d'une barbe peu fournie, la figure, les mains, les

bras, les jambes d'un brun sombre. Quand ils tournent la tête, ces deux mèches roulées en boucles, s'agitent avec des mouvements comiques.

Dès que ces juifs eurent appris mon arrivée à Hodeïdah, ils vinrent me voir, me parlant avec des airs de chiens battus ; « quoi *rabbi* (c'est ainsi qu'on va m'appeler au Yémen) vous irez à Sanaa, nous voyagerons ensemble » ; l'un d'eux est bien malheureux, il travaille chez un bijoutier indien, il a un engagement jusqu'à Pâque et il ne pourra pas m'accompagner. Tous les jours ils viennent me faire visite matin et soir ; ils m'amènent les nouveaux arrivés des montagnes. Voici un bel homme solide, le visage bien découpé, le nez en pointe, la physionomie intelligente, Aron Haïm Oséri ; il est de Melhan et vient à Hodeïdah pour acheter des moules de bijoutier. Je lui dis que je compte aller le voir dans son atelier, à Melhan. Il fallait voir l'expression de frayeur peinte sur son visage en entendant mes paroles : « Vous ne ferez pas ça, rabbi, gémit-il d'un ton suppliant, on vous tuerait », et il se jette à mes genoux et il m'embrasse les pieds pour que je lui promette de ne pas aller à Melhan. « Et vous, lui dis-je, comment vivez-vous là ? ». « Nous sommes en *djalouth* (1), nous sommes faits à la souffrance, nous ne sommes pas des hommes, nous sommes des bêtes. » C'était dit avec un tel accent de désespérance qu'une émotion profonde me saisit ; cet être que je voyais pour la première fois, si différent de moi par ses habits, par ses pensées, par ses manières, je le sentais un frère, un juif comme moi, il baissait la tête devant une fatalité inéluctable, mais on devinait en lui un grand courage, une énergie rentrée, l'espoir tenace de la fin du *galouth*, de la délivrance future et je me disais qu'il fallait à tout prix arracher cet homme à sa misère, à son ignominie, sauver ses frères aussi malheureux que lui . Les sauver ! ce seront des mots que je me répéterai souvent, comment y arriver ?

(1) On dit *djalouth* au lieu de *galouth*.

16 février.

L'organisation de la caravane a été difficile ; nous partons bientôt ; le soleil va se coucher et nous nous hâtons d'aller rejoindre nos bêtes à l'autre extrémité de la ville. Tous nos juifs viennent me souhaiter bon voyage. « Je ne t'ai pas vu ce matin à ton atelier », dis-je au bijoutier. « Non, me répond-il, j'ai consacré ma journée à la lecture ». Quel amour du livre, quelle foi! Voilà un pauvre homme qui gagne à peine de quoi vivre, et non seulement il emploie une bonne partie de ses nuits, de ses loisirs du samedi à prier, à lire, voilà qu'il passe encore toute une journée de travail à l'étude de la loi... Nous montons sur nos bêtes et nous nous dirigeons vers l'Orient, éclairés par les derniers rayons du soir. Nous ne sommes pas très nombreux. Un zaptié sur un chameau de course ouvre la marche, un autre zaptié à cheval forme l'arrière-garde et nous au milieu ; dix personnes en tout. Un seul juif de Sanaa, Haïm, vient avec nous, ses amis ont été retenus par leurs affaires à Hodeïdah. Il est monté sur un petit âne qui porte en même temps son mince bagage. Il s'entend très bien avec tous ces arabes qui le taquinent quelque peu. « *Yaoudi*, ne pousse pas ainsi ton âne de mon côté ; donne-moi ceci, arrange-moi cela. » Lui, complaisant, descend à tout moment de sa bête, riant de son bon rire inoffensif, il sait qu'il n'est pas leur égal et acquiesce à tous leurs ordres.

Nous allons droit devant nous, à travers des sentiers blancs d'un sable fin qui se meut sous le pas des bêtes; la marche est lente, fatigante, c'est le véritable désert, la plaine immense sans végétation, le Téhama désolé.

La nuit est venue, la lune se lève sur ce paysage plat, la caravane dispersée va au pas, on n'entend que le bruit du sable qui fuit sous les sabots des bêtes. Ce sont ensuite les dunes peu élevées, couvertes de gros buissons et plus loin des cassis épanouis en parasol présentant de grandes taches rondes sous les rayons de la lune. Une lumière brille à l'horizon, c'est une halte : Abou Tanem. Nous entrons dans une hutte en terre et en chaume soutenue par un pilier central tout contorsionné.

On range tout autour, des *caed*, des lits en bois tressés de corde de palmier ; nous nous y étendons en attendant le dîner. C'est la soif qui vous fait souffrir. J'avais fait remplir à Hodeïdah une petite outre d'eau distillée, prise au bateau ; pendant le trajet, chacun est venu y tremper ses lèvres et il n'en reste plus une goutte... Voilà les premières privations de la route...

Il est minuit, il faut dormir. Je m'étends tout habillé sur le *caed*, nous n'avons pas le temps de déballer la literie.

A deux heures, nous sommes sur pied ; nous partons immédiatement, la lune s'est déjà couchée ; il fait sombre malgré le ciel très étoilé. C'est la même route sablonneuse, difficile. Bientôt, Vénus apparaît à l'Orient, étoile énorme d'un rouge éclatant ; on dirait un phare sur une montagne. Au loin les coqs chantent, leur cri est agréable dans cette solitude ; nous sommes près de campements arabes. L'aube enfin apparaît ; au fond s'estompent des montagnes bleues harmonieusement dentelées, et plus près devant nous se dessinent des collines rondes comme jaillies du sol. Nous nous engageons dans une espèce de cirque tout vert ; c'est le doura, le sorgho, la céréale la plus répandue dans le pays qui montre ses jeunes pousses si gracieuses. Sur une roche noire sont dessinées en blanc deux grosses flèches et quelques chiffres. La mission d'étude du chemin de fer venait de passer par là ; la civilisation essaie de pénétrer dans le pays. Le soleil s'est levé depuis longtemps et suant, soufflant, nous atteignons le campement.

17 février.

Badjil est un gros village du Téhama au milieu de collines verdoyantes. Nous pénétrons dans la première maison en chaume et demandons l'hospitalité. Il n'y a pas cinq minutes que je suis là, que je vois arriver un juif. Il m'embrasse, à la mode du pays, les genoux et les pieds et s'accroupit dans un coin. Il s'appelle Moussa Djoubani, il est de Hafesch, dans le nord ; il fabrique des narghilés et travaille ici les six mois de l'hiver. Sa

femme, ses enfants sont restés au pays, ils ne pourraient pas supporter les chaleurs du Tehama. Je lui demande comment il vit avec les Arabes. « Que vous dirai-je, rabbi, ne savez-vous pas que nous sommes en *djalouth* ? Fais ce qu'ils veulent et ils me laissent tranquille. » Toute une troupe d'Arabes nous entourent. Ce sont des interrogations, des exclamations « Eh quoi, il est juif comme toi, tu plaisantes ! » Et ils lui donnent de grosses tapes en signe d'amitié et ils lui tirent les mèches de cheveux en signe de caresse. Le *yaoudi* est pour eux le serf sur lequel on a tous les droits, c'est aussi un membre de la famille, un parent très pauvre avec lequel on n'a pas à se gêner, mais auquel cependant on doit aide et protection ; situation curieuse, psychologie très particulière. En ce moment, Haïm, notre compagnon de voyage, dé âne dans un coin, deux petits Arabes causent avec lui, il leur offre de partager son maigre repas, ils acceptent très naturellement.

Les Arabes de cette région sont d'une race étrangère, comme qui dirait des tziganes. Leurs costumes sont curieux. La femme du propriétaire travaille dans la cour, un magnifique turban sur la tête ; une brassière brodée lui couvre la poitrine et une *fouta* rouge lui ceint les hanches. Entre la brassière et la fouta, le corps est nu. La taille est bien cambrée, c'est à croire qu'elle porte un corset de la dernière mode. Dans la rue les femmes ont un long manteau brodé en toile bleue à larges manches japonaises et sur le turban un chapeau pointu en paille. Sommes-nous en Arabie ?

Nous partons à quatre heures, après qu'on m'eût fait payer royalement l'hospitalité de quelques heures. Vingt personnes, amis et parents des propriétaires, viennent nous aider à charger. L'un tient l'animal par la bride, l'autre par la queue, celui-ci nous présente l'étrier, celui-là nous donne un objet et chacun veut le prix de sa peine et nous suivra pendant des kilomètres jusqu'à ce qu'il ait obtenu ce qu'il croit son juste salaire.

Nous allons lentement sous un soleil de plomb. Les bêtes soulèvent des nuages de poussière. La plaine im-

mense se déroule à perte de vue, couverte de buissons; beaucoup de monde sur la route, les paysans qui étaient au marché retournent chez eux. Nous contournons une ligne de collines, nous traversons un torrent à sec et nous sommes dans une plaine bien verte, bien fraîche. Le soleil s'est depuis longtemps couché, lorsque nous arrivons à Béhaha.

C'est encore un village en chaume, même population exotique qu'à Badjil. La nuit est chaude et humide, nous allons nous reposer quelques heures pour partir vers minuit. Nous dînons à la hâte; ce qui nous manque c'est l'eau. Je m'étends tout habillé, je sommeille déjà, lorsque je suis réveillé par un chant curieux. C'est un air lent et grave, impressionnant, on dirait une musique slave retraçant l'épopée d'un voïvode, d'un héros national. Je ne puis me rendormir et pourtant la fatigue est grande. Après avoir parcouru des kilomètres et des kilomètres sur ces mules rétives, on arrive à ces campements sales, dégoûtants, pleins de mouches, on ne sait où poser la main. Vous avez vos domestiques, mais il vous faut tout faire vous-même, ces gens là n'ont aucune idée de la propreté : ils lavent un couteau, puis ils l'essuient avec le pan de la fouta qui couvre leurs reins; ils font bouillir l'eau, puis y trempent les doigts pour enlever la paille que le vent vient d'y jeter. Et l'on préfère avoir soif, et l'on aime mieux se priver de nourriture.

Mais a-t-on le temps de s'attendrir? Le caravanier est debout, sellant les mules, il faut tout emballer, charger et partir. L'on s'en va cahin-caha, les yeux pleins de sommeil. La nuit est sombre, le regard ne peut en percer le noir profond; le sol est dur et les sabots des bêtes réveillent de nombreux échos. On somnole malgré soi, on aimerait bien redescendre, aller se mettre dans ce lit de fortune où le sommeil ne pouvait tout à l'heure vous trouver. Un zaptié se prend à réciter le Coran à pleine voix; tous les Arabes se réveillent, ils répondent en chœur à la fin de chaque verset, avec une ferveur communicative « ya allah, ya allah ». C'est grand et beau et l'on reprend la marche avec plus d'entrain. C'est toujours le même plateau solitaire, le même ciel sans étoiles,

mais le chant peuple ces lieux et l'on va dans le rêve, dans l'espoir.

Tout à coup les mules se mettent à descendre ; c'est comme si on allait dans un puits profond ; on ne voit rien ; j'entends de grosses pierres rouler sous les pas des bêtes qui se cabrent. J'aurais aimé aller à pied ; c'est trop tard, il faut se fier à sa bête, qui continue lentement à descendre. Un torrent coule au fond, on entend l'eau courir, nous le traversons et les gouttelettes fraîches viennent nous gicler au visage. Nous remontons l'autre versant par un chemin aussi rude et nous sommes à nouveau sur un plateau. Il fait une humidité extraordinaire, on dirait que la pluie a trempé nos habits. Encore un torrent, encore un trou profond ; nous croisons une caravane de chameaux, c'est une bousculade au milieu des cris, des jurons, au bruit des sonnailles. Le jour arrive, nous traversons le village d'Obal, entouré de magnifiques champs verts, de jardins potagers ; c'est gai et frais, on dirait un paysage macédonien aux premiers jours du printemps. Nous atteignons bientôt Hadjela.

18 février.

Le campement est bien vilain. Trois gros murs en pierres sèches et comme plafond une simple natte en feuilles de palmier. Dans un coin, d'un paquet de vieilles hardes sort une toux qui vous fend l'âme, une vieille femme malade est couchée là ; sa fille fait le service, elle répond en écho par une toux sèche. Je voudrais m'en aller, mais c'est la seule hôtellerie du village. Je me tiens du côté de l'entrée et j'essaie de m'intéresser à ce qui se passe au dehors. C'est jour de marché ; de tous les villages environnants une foule bigarrée est venue vendre les produits de ses terres, acheter différents objets de consommation ; les transactions se font aux enchères publiques au milieu des cris, d'un bruit assourdissant. La monnaie courante au Yémen est le thaler Marie-Thérèse d'une valeur de deux francs trente-cinq centimes. Souvent le paysan refusera pour prix de son travail un medjidié (4 frs. 20), monnaie qu'il ne connaît

pas, pour prendre un thaler. Ce qui est plus étonnant, c'est que l'importation de cette monnaie est absolument interdite, elle entre par contrebande et, cependant, les caisses de l'Etat préfèrent elles aussi encaisser des thalers plutôt que des medjidiés Beaucoup de juifs passent, ils sont affairés, ils me saluent, me causent une minute et s'en vont; ils viennent de loin pour vendre de la bijouterie en cuivre, différents objets en cuir. Ils veulent en finir avec leurs affaires et partir ; demain, veille de samedi, il leur faut rentrer de bonne heure au village. Nous aussi, nous allons nous mettre bientôt en marche, nous ferons cette après-midi une partie de l'étape de demain, nous passerons ainsi presque deux jours à Menaha, le vendredi et le samedi.

Notre nouvelle escorte tarde à venir, elle nous rejoindra au tournant de la route. Là commence le pays des *zeidis*, Arabes de la secte chiite ; nous en apercevons quelques-uns ; ils ont les yeux noirs, les cheveux longs d'un noir de jais ruisselants de beurre fondu, une pièce de toile blanche autour des reins, une autre bleue sur les épaules, une troisième de même couleur sur la tête ; le djambié, le poignard terrible, à la ceinture et le fusil à la main. Ils nous regardent soupçonneux. Nous sentons que nous pénétrons en pays ennemi. Le petit âne du colporteur s'en va du côté des champs labourés ; Haïm le bat à tour de bras pour le ramener dans le torrent. Je lui demande pourquoi il maltraite ainsi sa pauvre bête. « Ah, rabbi, me répond-il, les gens d'ici sont mauvais, s'ils s'aperçoivent que l'âne m'appartient, ils me chercheraient querelle et pourraient m'assommer ». Le juif, c'est la bête sur laquelle on cogne à tout propos, pour un rien, pour calmer ses nerfs, pour apaiser sa colère et justement, nos zaptiés nous rattrapent : ce sont deux zeïdis ; ils sont venus à pied et ont dû courir. « Effendi, qui vous a fait partir seul par ces chemins peu sûrs ? me dit l'un, et, apercevant Haïm sur son âne, c'est sûrement toi, yaoudi, je ne sais ce qui me retient de t'enfoncer mon djambié dans le cœur ». Haïm descend de son âne, il est blanc de frayeur. Je calme le forcené. Déjà le conducteur lui explique qui je suis. Le

voilà tout pensif. Quoi ! cet effendi est un juif et il doit le garder, lui? Il y a lutte dans son cœur, puis, tout aimable, il vient à moi ; il aide mon domestique à cueillir les fleurs que je demande ; il cherche à gagner un bon bakchiche. Le cours du torrent nous amène dans un cirque étroit complètement fermé par des montagnes abruptes. Tout au haut des pics inaccessibles, des maisonnettes en pierre, très hautes, percées d'une infinité de petites lucarnes, on dirait des forts avec leurs meurtrières. Ce sont les maisons de ces belliqueux paysans qui ont tant de fois anéanti dans ces gorges profondes les armées ottomanes.

Nous sortons de ce cirque par une espèce de tunnel et nous continuons à suivre le lit desséché du torrent. Le campement que nous devons atteindre se trouve au sommet de la montagne; le zaptié farouche me propose d'y grimper directement ; je le suis par un sentier de chèvres et nous montons à pic à travers les buissons épineux. Je me repens plus d'une fois d'avoir entrepris cette ascension, les sommets succèdent aux sommets et c'est chaque fois plus haut. Je demande : « Sommes-nous loin? Encore cinq minutes », me répond invariablement mon guide, qui, lui, gravit les roches avec une agilité de chat. Je me repose un moment et reprends la montée, je m'arrête et recommence à marcher. Au loin, dans le fond du torrent, la caravane suit sa marche lente et tranquille et, à chaque détour, montant toujours plus haut, nous la voyons plus petite. C'est que nous sommes déjà à 1.500 mètres d'altitude et, au moment où je désespère d'arriver, j'aperçois au bord du gouffre une hutte en pierre sèches, c'est Ouzel : c'est là que nous passons la nuit. Je m'étends à terre sur une natte et je m'endors exténué.

19 février.

Nous nous levons avec le jour ; depuis le commencement du voyage, mon compagnon n'a cessé de me répéter : « le plus rude, c'est la traversée d'Ouzel à Menaha. » Je me mets en route, l'esprit inquiet. Pour me réchauffer, je vai encore à pied. Nous pénétrons cette fois dans le

véritable Yémen montagneux; région magnifique formée d'une suite de plateaux très hauts fermés par des chaînes circulaires; on contourne une montagne, c'est un nouveau plateau, nouvelle ceinture haute; cela continue ainsi et toujours nous nous élevons plus haut jusqu'à Menaha. Les pentes des montagnes jusqu'au bas sont aménagées en terrasses, aux courbes gracieuses, les unes plantées d'orge, les autres de doura. Quelques arbres d'une belle stature, et, dans les profondeurs, des eaux courantes qui vont remplir des bassins successifs. Au penchant de certaines collines, auprès des eaux, les premières plantations de café, des arbustes peu élevés tout verts qui bruissent au vent du matin. On se dirait dans les régions les mieux aménagées du Liban. Il fait une température délicieuse; la matinée est avancée, mais entre ces montagnes, les rayons du soleil ne peuvent nous atteindre et l'on marche avec joie. Le sentier est pourtant bien mauvais, taillé en escalier dans la roche. Les bêtes de charge s'abattent parfois, on vient les relever avec des grands cris. C'est là une route stratégique, c'est par là qu'ont passé avec leurs canons et les munitions les dernières troupes qui ont reconquis le Yémen! Et voilà devant nous, une compagnie de soldats qui rentre à Menaha. Les hommes, en nous voyant, viennent à nous et nous demandent, anxieux, des nouvelles de Constantinople. Est-ce que la classe 223 est déjà libérée? le sera-t-elle bientôt? Ils ont hâte de rentrer dans leur pays. Les uns sont d'Antioche, les autres d'Alep, d'Angora, de Trébizonde Ils ont laissé sur ces montagnes de nombreux camarades; est-ce qu'ils échapperont d'ici, à leur libération, à la mort qui les guette? Il faut voir l'éclair de colère dans leurs yeux, quand ils disent: « ah! ces *zeïdis!* tous des fourbes, sans conscience, ni foi. Ils sont avec vous, ils vous jurent amitié, vous leur tournez le dos, ils vous tirent la balle meurtrière ». Des officiers des fonctionnaires m'avaient déjà recommandé à Hodeïdah de ne pas trop me promener dans le pays et ces conseils de prudence je les entendrai chaque jour pendant tout le temps que je resterai au Yémen. Le *zeïdi* déteste, méprise l'étranger, le Turc; mais franchement, qu'est-ce que celui-ci lui a apporté

jusqu'ici? Depuis quarante ans il a été aussi pressuré que du temps de ses *Imams*.

Nous traversons Attar avec ses magnifiques plantations de café, nous grimpons jusqu'à Hadjaré, 2.400 mètres d'altitude, un superbe village au bord d'un profond précipice. Il y avait là autrefois une importante communauté juive, il n'y a plus aujourd'hui que quelques familles très pauvres. Menaha est en face, nous traversons un petit pont en pierre, le premier ouvrage d'art de la route, et nous y arrivons.

Menaha

Menaha, situé sur un plateau haut de plus de 2.300 mètres, est un gros bourg riche et peuplé; c'est surtout le principal poste stratégique du Yémen. Quand on vient de Hadjaré, on le croit au fond d'une cuvette sans issue, mais tout un côté est complètement dégagé et ses forts commandent une vallée profonde, sans fin, se dirigeant vers Sanaa.

La communauté juive y est assez importante, elle est formée de coreligionnaires venus de tous les villages du Haraz à la suite des dernières guerres. A peine arrivé, je me hâte d'aller faire un tour au marché afin de les voir dans l'exercice de leur profession. C'est veille de samedi et plusieurs rentrent déjà chez eux pour se préparer au saint jour. Leur costume, c'est celui de Haïm, mais par-dessus la lévite, ils portent un gros *talet* en laine d'un beau noir, le *chemla*; les uns le portent sur une épaule, les autres sur les deux et plusieurs l'ont sur la tête plié en quatre, pour se garantir du soleil. Le marché n'est pas loin; les minuscules boutiques sont comme des guérites qu'on aurait soulevées de terre et enfoncées dans l'épaisseur de gros murs. Dans cet étroit espace, mille objets divers, le marchand est accroupi par terre à l'entrée et les clients encombrent la rue étroite. Comme je marche avec mon domestique arabe, on ne prend pas d'abord garde à mon passage; je ressemble à un fonctionnaire turc; mais lorsque je dis *chalom*, il faut les voir se lever subitement, comme mus par un ressort, fermant complètement leur boutique de leur corps; ils ouvrent de grands yeux et leurs mèches autour des tempes prennent des poses cocasses. « *Chalom*, rabbi »

se décident-ils enfin à répondre; alors, il est ainsi, le rabbi qu'on attend à Sanaa, et ils continuent à me regarder, interdits et ravis; ils ne savent que me dire et toute la foule des Arabes répète « ah c'est un juif », et je poursuis mon chemin au milieu de ces exclamations, parmi les regards curieux. Les petits marchands se suivent à la file indistinctement : ici, ce sont des boutiquiers musulmans, vendant surtout des provisions : huiles, beurre, épices et grains, toutes choses bonnes à manger, que le juif rendrait impures par le contact; plus loin ce sont les artisans juifs forgerons, ferblantiers, bijoutiers, corroyeurs. Je m'arrête quelques instants devant une forge. Au fond, un immense soufflet derrière lequel se cache le jeune homme qui le met en mouvement; devant un petit trou, le foyer, une grande enclume et, des deux côtés, deux trous profonds dans lesquels entrent jusqu'à la ceinture le maître et l'apprenti; on forge des socs de charrue et les Arabes examinent le travail achevé.

Menaha n'est pas étendu, cependant les juifs ont leur quartier particulier séparé du quartier zeidi Leurs maisons en pierres sèches comme toutes celles du pays, sont serrées les unes contre les autres, elles ont l'air de prisons. Elles donnent, d'un côté, sur les ruelles montantes encombrées de gros blocs aménagés en escaliers, de l'autre, elles surplombent la plaine à l'est. Les portes ont moins d'un mètre de hauteur, on a beau se plier en deux, on n'évite pas de se heurter la tête. Nous entrons dans un couloir, une pièce, nous tournons à droite, une autre pièce; un trou là-bas, c'est la cuisine, on grimpe deux marches de soixante centimètres de hauteur, une nouvelle chambre et ainsi de suite un tas d'ouvertures menant à différents réduits, à des cachettes superposées, à des étages supérieurs hauts d'un mètre à un mètre et demi. On se perd dans ce dédale. Une vraie maison à poupées, une boîte à surprises, une forteresse aussi Du temps où les Arabes venaient la nuit attaquer le quartier, nos coreligionnaires pouvaient garder dans ces oubliettes les quelques objets précieux qu'ils possédaient et souvent s'y enfermer eux-mêmes jusqu'à l'arrivée du jour, jusqu'au départ des bandits.



Un Villageois juif.



Un Écolier.



Un Juif yéménite et ses enfants.

Dans la rue, quelques femmes juives, ce sont les premières que je vois. Elles s'arrêtent pour me regarder. Elles portent une chemise en toile bleue tombant sans un pli comme un sac jusqu'au dessous des genoux ; le pantalon étroit, aux jambières de couleur, descend jusqu'aux talons ; elles n'ont pas de bas ; comme chaussures, des pantoufles très grossières. Sur la tête un capuchon, très serré au menton, et par dessus, un grand mouchoir marron à carreaux qu'elles relèvent d'une main sur le nez. On n'aperçoit de leur visage que leurs deux grands yeux noirs. Les musulmanes portent à peu près le même costume, mais en couleur et un *charchaf* dont les pans s'écartent en marchant et laissent voir la robe et le pantalon.

Je suis descendu chez un juif de Smyrne établi depuis six mois à Ménaha ; j'occupe une petite chambre tout en haut de la maison, et quand j'ouvre une lucarne, j'ai devant moi le grand espace, le cirque de hautes montagnes nues grimpant les unes sur les autres dans un brouillard épais, au bas la route de Sanaa descendant rapidement vers la plaine verdoyante. La nuit est arrivée ; nous dînons et notre hôte nous raconte sa vie d'aventures, ses pérégrinations à travers le monde. Il a été en Abyssinie, en Argentine, au Transvaal, il a déjà parcouru tout le Yémen du Sud et est venu s'échouer ici avec sa femme. C'est un être bien curieux, un magnifique géant d'une quarantaine d'années; il n'a jamais fréquenté l'école et ne sait ni lire, ni écrire; il connaît quelques prières par cœur et a appris à distinguer les chiffres jusqu'à 100. Il tient une boutique d'épicier et se tire fort bien d'affaire .. et c'est tard dans la nuit que je vais dormir. Je puis cette fois me déshabiller, nous n'avons pas à nous lever à minuit pour nous mettre en route

19 février.

On frappe à ma porte, je me réveille en sursaut ; je regarde machinalement ma montre ; il est deux heures du matin, qu'y a-t-il ? « Allons, *rabbi*, il est l'heure de la prière ». C'est le *schamass* qui m'appelle. Malgré mon vif désir de connaître les us et coutumes de l'endroit, je

ne puis me décider à quitter mon lit que j'ai apporté de si loin et dans lequel, pour la première fois, je goûte un peu de repos. « Partez, dis-je au schamass, j'irai tout seul tout à l'heure ». Et je me rendors bien vite. A huit heures cependant, lorsque je me dirige vers le temple, je vois les fidèles en sortir, la prière est finie. J'examine avec curiosité ces figures qui semblent tout autres, c'est que les costumes ont changé ; les robes noires sont remplacées par les robes blanches ; les soutanes blanches aussi, sont piquées tout le long des coutures de gros points rouges et bleus, les têtes sont rasées de frais, les *simanim* le long des tempes ont été bouclés avec soin et tombent tout minces. Tous ne portent pas le *chemla* noir, plusieurs ont le *talet* en laine blanche avec de larges rayures noires aux extrémités à la mode des villes de Turquie ; en me voyant, tous viennent à moi pour m'inviter à aller passer deux ou trois heures chez eux.

Je me rends chez un voisin. Jeudi il y avait une circoncision chez lui et c'est aujourd'hui grande fête. Dans une vaste pièce sombre, les petites fenêtres sont bouchées par les têtes, quarante personnes, hommes et enfants, sont assis par terre, le long des murs et dans le milieu de la chambre ; devant chacun d'eux est étalé un grand mouchoir sur lequel sont posés pêle-même : carottes et noix, maïs bouilli et grillé, du sorgho, des féveroles, du sésame, du blé, de l'orge, des quartiers de limons doux ; cela fait un mélange peu ragoûtant ; on y plonge la main, on prend une poignée qu'on avale. Les épluchures des limons, les coquilles de noix qu'on casse contre terre sont lancées au milieu de la pièce parmi la foule des enfants qui grignotent avidement. Et, tout en mangeant, on boit force rasades d'eau-de-vie que le maître de la maison offre à la ronde. Dès que j'entre, tous se lèvent ; on me fait place à côté du *Mori*, du rabbin, un vieillard à barbe blanche, à figure empâtée. On apporte immédiatement de gros paniers pleins de ces friandises, on en prend à pleines poignées et on attend que j'ouvre mon mouchoir pour me servir, mon mouchoir restant dans ma poche, on les verse à terre à mes pieds ; cela forme un

bon tas. On m'apporte de l'eau-de-vie, je n'en bois pas, on va me chercher du vin; je répète que je ne prends aucune boisson; on me propose du *Kicher*, l'infusion des coquilles du café, je le refuse. « Vous êtes habitué au cognac, me dit le maître de céans, navré, nous n'en avons pas, ça coûte une livre la bouteille ». Le rabbin m'offre de l'eau-de-vie de son cruchon : « Goûtez-en, elle est bonne », me répète-t-il avec une grimace, les yeux à moitié fermés. Il ne peut comprendre que je n'en veuille pas. « *Leoneg chabath* (pour fêter le sabbat) », murmure-t-il avec insistance. Il m'épluche une noix et me l'offre. Je la refuse. « Prenez pour pouvoir faire la prière » et je suis bien forcé de m'exécuter cette fois. Il m'arrivera souvent d'avaler des mixtures innommables pour dire la *béraha*, pour ne pas blesser ces pauvres gens dans leurs convictions les plus chères !

« Rabbi, reprend-il, nous avons eu des *chelouhim* de *Eretz Israël*, ils mangeaient, ils buvaient avec nous, pourquoi nous refusez-nous cette joie? » Que répondre ? Je suis fatigué de voir ainsi ingurgiter des quantités incalculables de ces fruits, grains et pépins, dans un grand bruit de mâchoires; je m'en vais. Je traverse un tas de couloirs, de trous pratiqués dans les murs, je gravis un escalier, j'en descends un autre, ça n'en finit plus, je suis devant la porte, on l'ouvre, je vais être libre. Je me trouve dans une petite pièce, on m'y a préparé à déjeuner. Pour le coup, j'ai envie de me fâcher, je me prépare à rebrousser chemin, un aveugle centenaire me barre la route. « Quelle bonne nouvelle nous apportez-vous du *djalouth* ? » Je souffre terriblement devant cette figure émaciée, devant ces yeux qui regardent sans voir. « Je ne vous apporte aucune nouvelle, je suis venu saluer nos frères du Yémen de la part de la *Hévra Kedocha* (l'*Alliance*) ». « Pourquoi êtes-vous si pressé de vous en aller ? » Je réponds, sans trop réfléchir, que je dois aller chez le gouverneur. Il fallait le voir redresser sa taille, lever les bras au ciel et prononcer tragiquement : « Vous quitterez le quartier un saint jour » ; j'étais déjà dans la rue que j'entendais encore : *mehalel chabath* (violateur du sabbat).

Je suis chez le gouverneur : « Ah ! vous venez faire une enquête sur la situation des juifs, je vais faire appeler les notables et vous causerez avec eux ». — « Excellence, c'est aujourd'hui samedi et ils ne peuvent quitter leurs maisons. — Vous dites vrai, laissons-les être bons juifs ».

Les soldats sont tous en service ; le gouverneur me propose une escorte de dix zaptiés ; tout à l'heure un fonctionnaire me disait : « On me ferait accompagner par 100 zaptiés que je n'irais pas à un kilomètre de la ville, les zaptiés zeïdis sont bons pour la parade, mais pas pour garder des Turcs et des étrangers ! » J'insiste pour une garde militaire, et, après de longs pourparlers avec le commandant de la place, on me la promet.

20 février.

Nous quittons Ménaha à huit heures du matin. La route est de moins en moins sûre et l'on ne peut voyager que de jour. Nous avons une escorte de dix soldats, dont un caporal et un clairon ; le soleil, très haut déjà, nous envoie dans les yeux ses rayons brûlants. Nous descendons la montagne par une pente très raide encombrée de gros blocs de pierre, et quand nous rencontrons des troupes de petits ânes chargés, qui se faufilant contre la montagne, poussent nos bêtes vers le rebord du chemin, on a le frisson en apercevant le précipice. La campagne semble abandonnée, pas un village en vue, les murs qui soutenaient les terrasses tombent en ruines ; plus aucune culture. Le pays a été dépeuplé pendant la dernière guerre et il n'y a plus de bras pour le travailler. Deux heures de descente rapide, nous sommes dans un *ouadi* à sec ; nous contournons plusieurs collines couvertes d'arbustes verts sur des roches vertes ; nous traversons des plaines circulaires, pas une demeure, pas un passant. Tout à coup éclate au haut d'une colline une sonnerie de clairon ; notre escorte lui répond par une autre sonnerie ; le voyage devient amusant et, de sommet en sommet, notre passage est annoncé par ces sonneries qui se répercutent en échos nombreux. Tous ces sommets sont occupés militai-

rement, les uns ont des postes fortifiés, les autres des gardes mobiles; les soldats y arrivent le matin et s'en retournent le soir au coucher du soleil. Quelle vie que la leur ! Et tout de même, plus d'une fois il y a encore pillage et assassinat. J'entends le petit domestique du caravanier raconter comment son père a été tué là dix-huit mois auparavant. Il était avec un Européen. Celui-ci, poursuivant une bête avec son fusil de chasse, devance le gros de la caravane, une fusillade éclate, le muletier et deux bêtes tombent morts ; l'escorte qui accompagnait la poste arrive, l'Européen est sauvé.

A midi, nous sommes à Idjir, un poste militaire sur un haut sommet, nous y déjeûnons et reprenons immédiatement notre route par ce soleil de plomb ; nous changeons continuellement d'escorte et le clairon annonce chaque fois notre arrivée et prévient les postes d'avoir à préparer la nouvelle garde. Le paysage ne varie pas, des roches vertes, des roches noires et là-bas, remontant de la source, une troupe de petits singes qui, en nous apercevant, se mettent à fuir avec des enjambées de clowns.

Mefak, une superbe forteresse blanche, au milieu d'un cirque de montagnes ; elle commande tous les plateaux environnants et communique par-dessus les hauteurs avec Ménaha ; et toujours les sonneries retentissent et sont répétées par mille échos.

Nous gravissons *Souk-El-Hamis*. Sur l'autre versant, des terrasses admirablement cultivées, des jardins, des arbres, des fruits, du café. C'est la richesse, c'est la vie ; sur tous ces sommets des maisons en forme de citadelles. Une caravane de magnifiques chameaux noirs à la toison frisée passe, chargée de toutes sortes de marchandises à destination de Sanaa. A Souk-El-Hamis, nous logeons chez l'habitant, une chambre noire sans fenêtre, une vraie cave. Après cette journée au grand soleil on ne dédaigne pas la demeure des chauves-souris. Je n'avais pas pensé à mettre des gants, j'éprouve une douleur cuisante à la main, j'y aperçois une plaie, une brûlure profonde.

21 février.

Dernier jour de voyage, je me lève tout heureux et je dis à mon compagnon ma joie d'arriver le soir à Sanaa. Lui, qui a fait plusieurs fois la route, me répond préoccupé, superstitieux : « Ne soyez pas si gai, laissez-nous d'abord arriver ; le diable est malin et le zeïdé si fanatique! » C'est la même pensée qu'exprimera tout à l'heure un soldat dans son rude langage : « Sale pays, chien de métier ; pendant quatre ans nous peinons à assurer la sécurité des voyageurs, des convois et, au moment de rentrer au pays, une balle partie de derrière une roche vous couche pour toujours dans la poussière. » Et nous montons toujours plus haut ; c'est le sommet culminant de la route, près de 3.000 mètres d'altitude. Il fait un froid glacial. A l'Ouest, nous revoyons Ménaha, les forts, le quartier juif. De toutes ces profondes vallées monte avec le jour un brouillard épais et les cimes de montagnes semblent comme suspendues en l'air. Tout le pays est cultivé avec soin. Nous sommes dans une nouvelle région, celle de vastes plateaux bien droits; plus de ces terrasses étroites sur les flancs des montagnes, mais la plaine à perte de vue.

Sinan Pacha, un village au milieu des champs labourés, un poste militaire très important. Nous nous y arrêtons quelques instants, le temps de déjeûner et nous reprenons notre route en plein midi, balayés par un vent fort dans un tourbillon de poussière. Nous allons droit vers l'Orient. Je cause comme d'habitude avec les soldats et je leur demande si, dans leurs expéditions à travers le pays, ils avaient rencontré beaucoup de juifs. « Il n'y a pas de village qui n'ait ses juifs, me répondent-ils. Tenez, en face, sur ces montagnes, il y a des juifs ; quelques-unes des terres que nous traversons sont cultivées par eux ». A ce moment, on me saisit la main pour me la baiser. Je me retourne vivement. Ce sont deux juifs, deux pauvres vieux que je n'avais pas vu venir. Je les reconnais immédiatement à leur chemla noir, à ces simanim qui pendent misérablement le long de leurs oreilles. Je réponds à leurs hommages. Ils m'ex-

pliquent qu'ils sont deux rabbins; ils viennent me saluer au nom de la communauté de Sanaa. Ils m'apportent à déjeûner. Je les en remercie, je leur exprime mes regrets de les voir à leur âge faire cinq heures de chemin pour venir à ma rencontre et d'avoir cinq heures encore à faire pour le retour. « Nous voulions aller jusqu'à Menaha, me dirent-ils, mais il eût fallu partir le samedi; notre joie est très grande et notre fatigue bien douce en ce jour. » Nous continuons ensemble notre marche à travers ces vastes plateaux fraîchement labourés, parmi des montagnes aux roches noires, brillantes comme du jais au soleil de midi. Le soir, harassés de fatigue, brûlés par le soleil, nous gravissons une dernière hauteur, au pas lent de nos montures, toutes ruisselantes de sueur; subitement apparaît à nos yeux, à l'est, dans toute la splendeur des rayons du couchant, Sanaa la blanche, d'une grâce, d'une beauté incomparables dans ce ciel si pur; étendue au pied du mont Nougom, dans une vaste plaine, parmi les jardins, les champs verts. Pays de rêve, tant de fois assombri par les guerres, les révolutions, les famines et les massacres. La route comme un ruban gris va en ligne droite de la montagne à la ville. Encore un effort et nous voilà dans la plaine. Nous nous voyons entourés d'une foule de juifs, loqueteux, misérables, pieds nus, exprimant leur joie par de grands gestes, des cris gutturaux. Les uns veulent me baiser les pieds, les autres, les genoux, les mains. Les rabbins, les notables, tous sont là, tous habillés de même. Je descends et je vais m'asseoir avec eux sous un bouquet d'arbres, auprès d'un petit canal. Je contemple leur joie, et je suis attristé de les voir si misérablement vêtus. On nous offre du café, du thé, de l'araki (l'eau de-vie du pays); je suis trop ému pour pouvoir rien prendre. Après quelques instants, nous nous levons pour partir. Dans les villes, le juif ne peut monter, ni à âne, ni à cheval, encore moins en voiture. On a fait venir cependant une voiture pour moi. Je demande à rentrer à pied avec toute la foule, on me force à monter et les jeunes gens entourant ma voiture me font une escorte fantastique et bruyante. A mesure que nous

approchons de la ville, le nombre de ces pauvres frères va en augmentant et bientôt je suis entouré de toute la communauté, qui a quitté ses affaires pour venir recevoir l'envoyé de l'*Alliance*.

Nous entrons en ville par *Bab El Yeoud* « la porte des juifs »; c'est le quartier juif qui vient en premier ; une rue très large ; des deux côtés, des maisons en terre, percées d'une infinité de petites fenêtres. Aux portes des maisons, à ces fenêtres étroites, des femmes aux chemises de toile grossière, bleue, avec le mouchoir à carreaux sur la tête ; elles regardent, la mine apeurée. Nous nous engageons dans une ruelle sale, puante, et bientôt nous sommes devant la maison qu'on m'a préparée. L'extérieur en est bien vilain, les murs en terre non crépis montrent des lézardes affreuses. Nous traversons une porte basse, puis, par un couloir obscur et un escalier de quelques marches, nous arrivons à une cour aux murs plâtrés éclatants de blancheur. Le dallage en pierres noires est d'une extrême propreté, C'est modeste, gai et frais. J'entre dans ma chambre et, sans prendre le temps de me changer, je reçois les membres de la communauté. Tous sont heureux de voir le représentant de l'*Alliance*, et tous me souhaitent la bienvenue, m'exprimant l'espoir que j'améliorerai leur situation, qu'une ère nouvelle commencera pour eux ; tous me répètent : « Nous ne savons rien, nous ne connaissons rien, nous sommes des sauvages, nous voulons être des hommes, nous avons tant écrit, tant prié, tant pleuré, notre voix n'a pas été écoutée, enfin, Dieu a eu pitié de nous ».

Eh bien, non, malgré leur air misérable, je ne les trouve pas si sauvages ; à leur causer, ils font excellente impression. Ils ignorent beaucoup de choses, la faute n'en est pas à eux, mais ils ont l'air intelligent. Ce qui leur fait défaut, c'est l'ordre, la méthode, les manières ; ils manquent de confiance en eux et, sous l'oppression arabe, ils s'aplatissent, ils rampent dans la poussière. Ils sont méprisés, ils semblent méprisables. Et pourtant, ils ne sont pas déchus ; la vie matérielle n'a pas été toujours dure pour eux ; ils ont eu le temps de

se consacrer à la vie intellectuelle. Une grande partie de la journée et des soirées est consacrée aux prières, aux lectures pieuses et dans leurs yeux brille la lumière du savoir. En causant avec eux, je ne vois plus leur extérieur burlesque, je contemple la vivacité d'une intelligence qui s'est maintenue en dépit de dix siècles d'ignorance et d'avilissement. C'est sur ces impressions que je vais me reposer la première nuit de mon arrivée à Sanaa.

PREMIÈRE JOURNÉE A SANAA

Je suis très matinal, je reçois dès 6 heures. On ne dort pas dans ce pays ; on s'est couché vers 10 heures du soir ; dès une heure du matin, j'entends frapper à la porte d'entrée de la maison qui se trouve sous ma chambre : « Maoudha, Maoudha, eh Maoudha, levez-vous ». C'est le schamass qui passe, il appelle mon propriétaire aux lectures du soir. J'essaie de me rendormir ; vers quatre heures, nouveaux coups, nouveaux appels : « Maoudha, c'est la seconde tournée ». Maoudha, qui avait bu plus que de raison, fait le paresseux. Toute la maison pourtant est déjà levée et les femmes sont en train de faire le ménage ; je les entends gratter, avec le rude balai en feuilles de palmier, les dalles de la cour. Dans la rue, c'est un va-et-vient de gens qui s'interpellent, à grands éclats de voix. Je me lève à mon tour, je m'habille. Maoudha, qui me croit endormi, pousse la porte avec précaution, il y passe la tête et en me voyant en talet et téfilin, il se retire prestement et s'en va. Quelque temps après, c'est une autre tête qui se montre, nouveau regard furtif, nouveau recul rapide, et pendant une demi-heure ce sont des apparitions fortuites nombreuses. Tous ces visiteurs matinaux viennent ainsi surprendre le rabbi. Je les laisse faire, je me donne en spectacle avec complaisance, décidé à ne pas les effaroucher. Je veux vivre de leur vie ; se sentant chez eux, il conserveront leurs habitudes ordinaires et je pourrai ainsi mieux les connaître. Je me décide à quitter ma chambre et je vais au salon, une magnifique pièce carrée, haute et claire ; elle est déjà pleine de

monde. Tous, avant d'entrer, déposent à la porte leurs sandales ou leurs pantoufles, quelques-uns essuient de la main la poussière de leurs pieds et de leurs jambes nues et viennent s'accroupir par terre sur les petits matelas placés le long du mur, sur le tapis noir, au beau milieu de la pièce. J'ai quatre chaises pour cinquante personnes, on n'essaie pas de s'en servir. On apporte du café, des cigarettes, mais Maoudha leur offre une prise de tabac ; il fait aussi venir du kicher, dans de petits cruchons en terre, tout noirs de fumée, bouchés par de la filasse qui sert de filtre. Et, tandis que les uns éternuent fortement et que les autres sirotent l'agréable boisson, on cause. Tous parlent à la fois, tous racontent les nouvelles du jour, leurs petites affaires, par des phrases courtes ; à un certain moment, le brouhaha général s'arrête, une personne seule poursuit un récit, elle devient le point de mire de toute l'assemblée, dès qu'elle s'en aperçoit, elle bredouille et se tait à son tour. Je ne comprends pas trop ce qu'ils disent ; je me fais expliquer en hébreu certaines paroles, là aussi il faut un grand effort d'attention pour saisir leurs discours ; la prononciation est si étrange, une grande variété de sons, depuis les plus ténus jusqu'aux plus rauques, dj, dh, th, gu ; chaque lettre a sa valeur et le mot dans leur bouche acquiert tant d'ampleur.

Ce qui les préoccupe, c'est la question du grand-rabbin ; il me paraît que j'assiste à une des multiples séances d'une commission d'étude ; tous sont d'accord, on demande un chef de Constantinople, et pour peu, on le commanderait par dépêche. On me résume la situation : nous avons de grands revenus, on les gaspille. C'est là un euphémisme, tous veulent dire : on les vole. « Qu'il y ait de l'ordre, nous paierons bien ». La communauté est-elle assez importante pour pouvoir supporter les charges d'un chef religieux venant du dehors ? Tous sont affirmatifs ; nous sommes riches, disent-ils, et cette déclaration est comique, faite par des gens habillés si grossièrement, si misérablement. La première question à résoudre, c'est de connaître exactement le nombre des juifs de la ville, leur situation matérielle.

Nous étions autrefois quinze mille juifs, me dit-on ; nous ne sommes plus aujourd'hui que cinq mille. Pour nous en assurer je propose de commencer immédiatement le recensement. Je m'attendais à un veto des rabbins, des *morè*, nombreux dans l'assistance. Est-ce qu'autrefois je n'ai pas failli me faire excommunier à Damas, comme à Bagdad, pour une semblable proposition ? Ici pas la moindre résistance.

J'apprends alors que le *Kaa Yéoud*, la plaine juive (c'est ainsi qu'on appelle la partie habitée par nos coreligionnaires), est formée de vingt-deux quartiers principaux dont la plupart sont aujourd'hui en ruines. Ils ont leurs noms particuliers : les uns sont désignés d'après les noms des premières familles qui s'y sont installées ; Boussani, Sayani, Hobari, Ousta ; les autres tirent leur dénomination de la configuration du sol, Ouadi, Orgué, Raz El Kaa, etc., etc. Je choisis dans l'assistance des gens connaissant chaque quartier en particulier et je me fais dicter successivement la liste des habitants des maisons. J'écris le nom du chef de famille, du père ou, à son défaut, du frère aîné, j'indique la profession, le nombre de femmes, les enfants, garçons et filles non mariés ; puis les fils mariés ; les filles mariées se trouvent recensées avec leurs maris. Tous les assistants connaissent la ville, ils peuvent dénombrer les maisons juives, ils savent surtout me nommer les membres de chaque famille. Cependant l'un dicte et j'écris ; les autres suivent d'un mouvement de tête cadencé l'appel des noms.

Nous travaillons ainsi jusqu'au soir.

Au coucher du soleil, le va et vient des visiteurs s'est arrêté et je reste seul, étourdi de fatigue. J'éprouve le besoin de sortir, d'aller respirer au loin l'air pur des montagnes ; mais tous les juifs sont rentrés au quartier et l'on ne sort plus de chez soi. Je me sens dans une prison. J'ouvre une petite fenêtre ; de la rue montent des odeurs pestilentielles ; la voie publique est un dépotoir ; je me hâte de fermer carreaux et persiennes et je reste à regarder la chambre. La maison est jolie, la pièce curieuse. Elle présente une quarantaine de niches,

de petites armoires, des placards, des fenêtres fermées par de grandes plaques de mica qui tamisent pendant le jour une lumière si douce, des lucarnes garnies de petits carreaux de couleur découpés sous différentes formes géométriques; tout le long des murs, à hauteur d'homme, des étagères en plâtre sur lesquelles sont posées des bouteilles vides, des flacons de différentes formes, de différentes grandeurs aux couleurs variées. Les murs, le plafond recouverts de plâtre sont d'une blancheur de neige et dans le mur en face de la porte un petit panneau noir tranchant sur le blanc, c'est la *menora*, le signe de deuil, le souvenir vivace du *djalouth*, du temple détruit. Le plafond présente aussi sa particularité. A une certaine place il n'y a pas de crépi et les roseaux qui forment la terrasse sont à nu. C'est la *soukka*. Pendant la fête des tentes, on enlève la terre qui couvre cette partie de la terrasse, on étend à sa place quelques plantes vertes, on suspend aux murs de la chambre des toiles et on a ainsi une *soukka*. La nuit est complètement arrivée, je ne pense plus qu'à dîner et dormir. Je sens l'importance de la tâche à accomplir ici ; mais à chaque jour suffit sa peine.

25 février.

Ma maison ne m'appartient plus ; on dirait que j'occupe une place publique ; on vient chez moi comme on va au temple, au café. On y trouve du monde, on cause, on se raconte les nouvelles et tous ceux qui n'ont rien à faire ou qui sont fatigués de travailler viennent passer quelques heures chez moi ; personne ne s'inquiète de mes convenances, nul n'a cure de mon repos. Cela commence à me peser et souvent, exténué, je laisse là mon monde et je vais m'enfermer à double tour dans ma chambre, recommandant à mon domestique de dire que je dors. Ce matin, comme je demandais qu'on me cite quelques proverbes locaux, quelques aphorismes populaires, le grand rabbin, regardant l'assistance de son œil fin, me dit : « Si le receveur apprend le chemin de ta maison, hâte-toi de changer la porte de place ». Je ne comprends que trop

ce conseil de la sagesse yéménite ; malheureusement, je ne suis pas le maître ici, et je n'apporterai aucun changement à mon habitation. Il faut être juste tout de même. Tous ces juifs viennent à moi parce qu'ils se sentent bien dans ma maison, ils sont heureux de m'entendre raconter la vie des juifs des autres pays, ils veulent apprendre, s'instruire. Ils me fatiguent, mais ils m'apprennent eux aussi quelque chose et c'est grâce à leur bon vouloir que je suis à la fin de mon recensement de Sanaa et que j'ai entrepris celui des villages. A force d'écrire des noms et des noms, ma main se raidit, mon regard s'obscurcit, les lettres dansent sur mon papier, je lève alors les yeux et je me repose en regardant l'assistance. Ce qui me frappe, c'est que ces hommes si pauvrement vêtus, si communs de manières ont, malgré tout, une réelle beauté. Ils ne sont pas très grands, un peu maigres, très droits ; les traits fins, la peau brune, le teint chaud et surtout ces grands yeux si vifs ! les boucles longues autour de leur visage, le nez pointu et leurs habits sombres et flottants nous rappellent certaines figures bibliques peintes par les primitifs.

Je n'aperçois pas surtout de vieillards. La communauté est toute jeune ; elle n'a plus de passé ; c'est l'avenir qui compte pour elle et je pénètre immédiatement l'effroyable drame qui a assombri il y a cinq ans le Yémen, qui a ruiné, dépeuplé le pays, qui a anéanti la grande communauté de Sanaa.

C'était en 1905 ; depuis deux ans déjà les pluies avaient été rares ; le blé, qui d'ordinaire se vendait six et sept centimes le kilo, avait atteint trente centimes. La misère était grande. Sur les douze ou quinze mille âmes que comptait la communauté les quatre cinquièmes formaient la classe des artisans qui vivaient au jour le jour. Plus de travail, plus de salaire. On se mit à vendre ce qu'on possédait de précieux pour pouvoir subsister jusqu'à la récolte nouvelle. Au mois de septembre, on apprend avec étonnement la révolte des Arabes du Khaïmé ; l'Oman Seid Yahyé Ibn Mohamed quitte sa forteresse de Charé et se dirige rapidement vers Ménaha, il s'empare de Hamis, coupant les communications avec

Hodeïdah. Sanaa est assiégée, elle se voit isolée du reste du Yémen, du reste de l'Empire ; elle ne possède aucun approvisionnement ni pour la troupe, ni pour la population civile et le prix du blé monte et atteint deux francs, cinq francs le kilo.

Nos juifs, après avoir vendu tout ce qu'ils possédaient, bijoux, tapis, ustensiles de cuisine, les livres et la maison que tout artisan possède, restèrent sans aucun secours. Les hommes, les femmes, les enfants à moitié nus, maigres, cadavériques, véritables squelettes, errent comme des revenants à travers la ville, à la recherche de quelque chose à manger. Ils se jettent sur tout ce qu'ils peuvent trouver. Ils dévorent les feuilles des arbres, les racines des plantes, les cactus épineux. Ils font la chasse aux chiens, aux chats, aux souris et aux rats et quand ils aperçoivent une charogne, ils la dépècent avidement. Dans certains magasins, il y a des ballots de peaux séchées, on les prend d'assaut, on se les arrache, on en fait des soupes immondes qu'on avale avec joie. Pendant qu'ils traînent ainsi leur faim par ces rues silencieuses, plusieurs tombent morts foudroyés d'un coup ; on n'y prête pas attention ; d'autres semblent engraisser subitement, ils enflent, ils se bouffissent comme des outres, ils se couchent et ne se réveillent plus. Mortalité terrible ! dans toutes les familles les vieillards, les enfants sont fauchés les premiers. Quelques hommes pieux, avec un dévouement admirable, essayent de leur donner la sépulture, ils ne suffisent pas à cette tâche formidable ; les parents eux-mêmes sont forcés de le faire ; ils enveloppent dans un « chemla » ce qui reste de leurs êtres aimés et ils le portent comme un paquet au cimetière, où de grandes fosses sont préparées pour les morts de la journée.

Le siège se prolonge, la ville se dépeuple ; ceux qui souffrent sont les juifs et les Turcs ; les Arabes ont quitté, pour la plupart, la ville ; les quelques familles qui y restent ont des provisions cachées dans des oubliettes ; plusieurs juifs essaient à leur tour de s'en aller. Aussitôt qu'ils arrivent au camp de l'Imam, on les dépouille de tout ce qu'ils ont ; on les garde même

quelque temps en prison pour être sûrs qu'ils n'ont pas avalé de l'or, de l'argent, des bijoux ; puis on les relâche, et ces malheureux sans aucune ressource s'en vont mourir sur les chemins. Quelques-uns cependant atteignent des villages, où des coreligionnaires infortunés partagent avec eux le peu qu'ils possèdent. La famine s'appesantit sur tout le pays.

La garnison de Sanaa, peu nombreuse en vérité, reste inactive ; elle se meurt sans essayer de repousser l'ennemi, de lui enlever ses vivres. Les secours envoyés de Hodeïdah sont insuffisants à briser les lignes des assiégeants ; le petit nombre de soldats qui parviennent à les traverser arrivent en ville mourant de faim... Il n'y a plus de gouvernement, il n'y a plus de police. Certains fonctionnaires se jettent alors sur les juifs. On entre dans leurs maisons, on prend tout ce qu'on trouve et, pour les obliger à donner ce qu'ils ont pu avoir caché, on les torture jusqu'à ce qu'ils promettent d apporter tant de mesures de blé, tant de thalers.

La ville n'échappe pas à son sort. Au mois d'avril, le commandant de la place se livre à l'Imam et la veille de Pâque, l'armée victorieuse entre à Sanaa. La famine cesse immédiatement, les vivres arrivent en abondance, mais l'œuvre de destruction était accomplie ; Sanaa était une ville en ruines, déserte ; la communauté juive était complètement anéantie. Sur vingt-six temples, vingt-quatre étaient fermés et le premier jour de Pâque, il y avait 15 personnes au temple Gaveh et 12 dans celui de Penhos.

Quelques semaines après, l'Imam fit une entrée triomphale en ville ; les juifs allèrent lui présenter leurs hommages, il les reçut avec bienveillance et leur promit de les protéger, s'ils voulaient se tenir à leur place, accomplir les devoirs auxquels ils étaient soumis du temps de ses aïeux, et il leur donna alors cet édit écrit de sa propre main et qui fut lu dans les synagogues :

« Au nom du Dieu miséricordieux et plein de clémence.

« Voici le règlement que je donne pour tous les israé-

lites qui doivent rester soumis à mes lois et payer l'impôt sans rien y changer.

« Je rappelle les paroles vieilles d'années et leur signification; je rappelle les devoirs que les Turcs ont oubliés et qu'on observait du temps des pieux Imams, avant le triomphe des gens ignorant la loi.

« Les juifs peuvent être tranquilles et être assurés de leur existence, s'ils paient régulièrement le *djizii*.

« Tout mâle ayant atteint l'âge de treize ans est soumis à cet impôt. Le riche doit payer 48 drachmes d'argent, c'est-à-dire quatre thalers moins le quart, le moyen 24 drachmes, soit deux thalers moins un huitième, enfin le pauvre doit payer 12 drachmes, soit un thaler moins la moitié d'un huitième, et, par cela, leur sang sera conservé sous notre domination.

« Personne ne peut se dispenser de verser cette taxe avant la fin de l'année entre les mains du fonctionnaire que nous avons chargé de ce travail, suivant qu'il est dit dans le Coran, le livre reçu de Dieu.

« Les commerçants et les boutiquiers doivent, en outre, payer le vingtième de leurs bénéfices s'ils atteignent le chiffre connu; autrement ils en sont dispensés comme ceux qui font tout autre travail.

Les juifs ne doivent pas :

1° Elever la voix devant un musulman.

2° Construire de maisons plus hautes que les maisons des musulmans.

3° Frôler un musulman en passant dans la rue.

4° Faire le même commerce que les musulmans.

5° Dire que la loi musulmane peut avoir un défaut.

6° Insulter les prophètes.

7° Discuter de religion avec un musulman.

8° Monter sur les bêtes suivant l'usage à califourchon.

9° Cligner des yeux en apercevant la nudité d'un musulman.

10° S'occuper de leur loi hors de leurs temples.

11° Elever la voix pendant les prières.

12° Sonner du schofar avec éclat

13° Donner de l'argent à intérêt, ce qui peut amener la destruction du monde.

14° Ils doivent toujours se lever devant les musulmans et les honorer en toutes circonstances ».

L'édit se continue par la nomination de Moré Aron, fils de Chalom Cohen comme grand-rabbin, et des conseils à celui-ci pour qu'il ne « torture pas la loi pour de l'argent. »

La communauté augmente en nombre par suite du retour des juifs qui étaient allés chercher un refuge dans les campagnes, par l'arrivée de quelques juifs des villages qui espéraient trouver en ville un travail rémunérateur. Mais il n'y a plus d'affaires à Sanaa; on ne s'occupe de rien, on attend. L'Imam est tout étonné de sa victoire, il ne songe qu'à expédier vers sa forteresse de Charé, canons et munitions et tout ce qu'il trouve en ville; il ne cherche pas à organiser le pays, à panser les maux de de la guerre; la famine et la mortalité continuent pour cette communauté si effroyablement meurtrie; les juifs sont soumis à toutes sortes de corvées et ils sont tenus d'enterrer les nombreux soldats turcs abandonnés malades et qui s'éteignaient faute de soins.

Au mois de septembre, l'Imam quittait définitivement la ville, le schofar appelant à *Rosch Haschana*, l'heure de la délivrance, put encore sonner avec éclat, il annonçait en même temps la victoire des Turcs. L'armée ottomane rentre en ville : une nouvelle ère commence pour nos coreligionnaires; ère de paix et de recueillement, ère de labeur et de reconstitution. La vie revient dans quelques maisons, les ateliers commencent à fonctionner et les temples rouvrent petit à petit.

Cependant aujourd'hui, après cinq années écoulées, des rues entières du quartier juif sont sans habitants; des maisons sans toits, sans portes, sans fenêtres présentent des pans de murs en terre qui s'effritent sous l'action combinée du vent, du soleil et de la pluie. Je suis allé visiter ces lieux, si pleins de vie autrefois et j'en reviens le cœur serré; le spectacle est angoissant. Parfois, quelques manœuvres arrivent et enlèvent sur leurs petits

ânes les briques non cuites, les pierres de ces ruines qui sont restées sans propriétaires, et parfois, au milieu de cette désolation, une maison se lève, nouvellement rebâtie, montrant les rebords blancs de ses petites fenêtres d'une blancheur éclatante; c'est l'espoir qui renaît, c'est l'avenir qui se montre.

Ce n'est pas la première fois que cette vaste communauté a été détruite; dans sa longue histoire, elle a connu toutes les souffrances, tous les maux; elle s'est toujours relevée par la force de sa foi, par son espérance, l'énergie tenace de ses habitants.

LA COMMUNAUTÉ.

Pendant la fête de Pâque de l'année 1905, il n'était resté dans le quartier que 150 personnes, hommes, femmes, et enfants; ils sont près de trois mille aujourd'hui et, par cette ère de paix et de liberté, ils augmentent rapidement; malheureusement la communauté n'existe point en tant que corps constitué; aucune organisation, elle n'en sent pas le besoin; aucune œuvre communale, elle n'en voit pas la nécessité; « chacun pour soi et Dieu pour tous », c'est bien le cas de le dire.

Il n'y a pas en ville de Talmud Tora communal; chaque père envoie son fils chez un rabbin de quartier et l'y laisse plus ou moins suivant son désir. Il n'y a pas une seule œuvre charitable, pas une association de bienfaisance; chacun doit travailler et se suffire avec le produit de sa tâche. Dans cette ville de misère, mendier est une grande honte. Depuis quelque temps, des enfants malheureux sont venus des villages, ils ont osé tendre la main un samedi, dans tous les temples, le Bet Din fit lire un avis engageant la population à refuser tout secours à ces petits mendiants; « par votre faute, y disait-on, les enfants s'habituent à la paresse et se perdront un jour ». On ne fait pas l'aumône au Yémen, mais on offre une large hospitalité; l'étranger de passage, riche ou pauvre, trouve partout un excellent accueil; c'est un membre de la famille; tout le temps qu'il reste à la maison, il mange dans le plat commun, il dort dans la même chambre que

le père et prend part aux lectures pieuses de la journée.

La communauté ne s'occupe pas des malades indigents. La maladie vient de Dieu, c'est la prière qui peut la guérir; pas d'œuvre d'assistance médicale. Dans de rares occasions, lorsqu'un chef de famille est malade, on donne un secours de quelques piastres pour soutenir les petits.

La communauté ne s'inquiète pas de savoir qui se marie, qui naît, qui meurt. Cela n'intéresse que la famille. Pour ce qui est des formalités religieuses tout moré peut prononcer la bénédiction nuptiale ; plusieurs personnes savent opérer les nouveau-nés et il y a assez de gens pieux pour rendre aux morts les derniers devoirs.

La seule fonction officielle c'est celle de *Dayan* (juge). Le Bet Din de Sanaa est reconnu par tous les juifs du Yémen ; c'est lui qui peut seul rompre les mariages à Sanaa et dans les environs ; il en use et en abuse souvent ; c'est lui surtout qui tranche les différends dans l'interprétation des lois religieuses. De tous les points de la province lui arrivent des *chaalot* (questions) et ses *techoubot* (réponses) sont partout attendues avec impatience. Au-dessus du Bet Din de Sanaa, on place celui de Jérusalem. Dans les campagnes, on a appris qu'un grand *haham* était arrivé au Yémen et l'on pense que « Rabénou » Yomtob Sémach (c'est moi) est le représentant du Bet Din de Jérusalem, et on lui demande aussi des consultations. Dans le nombre, l'une est typique : Ghiath Cohen, à la suite d'une querelle avec sa femme, vient de la répudier ; rentré chez lui et se trouvant tout seul, il s'aperçoit qu'il aime toujours sa chère Choudié, et, sans perdre de temps, il va la reprendre et lui donner « Kiddouschin ». Le voilà déchu de ses droits de Cohen ; un Cohen ne doit épouser qu'une jeune fille ; il ne doit plus bénir l'assistance à la fin de la prière, il ne peut plus monter le premier à la tora. Ghiath se révolte contre ces défenses et, malgré les moré, il accomplit les charges de la prêtrise. Il allègue que sa femme n'était pas

une répudiée ; c'est sa propre femme qu'il a épousée ; et puis les « Dayanim » n'avaient pas été habiles ; pourquoi n'avaient-ils pas vu qu'il aimait toujours sa chère Choudié, qu'il l'abandonnait dans un moment de colère ?

Avec cette organisation communale ou plutôt avec cette absence d'organisation, on n'a pas trop besoin de ressources ; cependant, à Sanaa et dans les villes où il y a des boucheries, on a institué la gabelle ; bien qu'elle ne soit pas trop surveillée, elle rapporte à Sanaa trois mille francs par an. On paie avec cela les *zekenim* (anciens) qui passent la journée entière à lire la loi, soit dans les temples, soit dans les maisons de deuil ; les juges reçoivent aussi une petite subvention ; on donne également un maigre secours aux veuves, aux orphelins et aux malades et les soldes sont employés à acheter des immeubles communaux ; toutes ces propriétés ainsi acquises sont aujourd'hui en ruine.

La fonction de juge, qui est pour ainsi dire honorifique, tant le salaire en est minime, a toujours été très recherchée par tous les moré, qui se croyaient plus savants que leurs maîtres. Pour y arriver, que d'intrigues, que de luttes ! un mot qui revient souvent ici dans les conversations est celui de *mahloket* (discussion). L'histoire de la communauté le long des siècles retentit du bruit de ces *mahlokot*. Et quand les partis en venaient aux mains, ils étaient impitoyables : malédictions, anathèmes, coups et blessures, ils ne s'épargnaient guère. Les bouchers eux aussi entraient dans la lice et leur ligue puissante faisait toujours triompher le candidat de leur choix. Plus on était persécuté, plus on baissait la tête sous le mépris de l'Arabe, et plus on devenait frondeur dans le quartier. C'était la revanche. Ce petit ouvrier forgeron qui rentre le soir au quartier, ses instruments sur le dos, est au temple un moré, un grand personnage, qu'on écoute, qu'on respecte. Le samedi surtout, dégagé du souci du travail quotidien, vêtu de sa robe blanche, sa haute mitre de couleur sur la tête, c'est un autre homme. Il est assis à la place d'honneur, c'est lui qui donne le signal de la prière, c'est lui qui commente les versets, c'est lui qui désigne les personnes qui tour à tour lisent

les différentes parties de la prière. Pourquoi ne serait-il pas un juge ?

Aujourd'hui, ces échos des luttes passées sont sans grand effet. La vie est devenue plus difficile et chacun est préoccupé de ses affaires. Cependant à l'instant, un membre du nouveau conseil communal que nous venons d'organiser, vient me dire que la communauté n'est pas contente, qu'elle ne veut pas de son conseil, de son rabbin, qu'on craint des *mahlokot*. Voilà le mot lâché, mais autres temps, autres mœurs, l'effervescence se calme et rabbin et comité restent à leur place.

Moré Yahyé Ishak Alévy, le nouveau rabbin, a quarante ans, taille moyenne, grands yeux profonds, barbe noire longue, figure vive, très sympathique. Il porte le costume habituel aux juifs du pays. Instruit, fin, d'une intelligence remarquable, il déploie une activité dévorante. Il veillera jusqu'à une heure du matin pour accomplir trois mariages en même temps. Ici, il assiste à un repas de noce, vidant son verre d'araki tout comme un autre ; là, il prononce la bénédiction nuptiale et ailleurs il emplâtre les bras et les mains du futur d'une épaisse couche de henné. A quatre heures, il est levé pour exercer son métier de chohet. A huit heures, il fait des visites chez les fonctionnaires et dans l'après-midi, après avoir tranché quelques différends entre coreligionnaires, après avoir prononcé un ou deux divorces, il s'en va à pied au sérail, à trois kilomètres du quartier, présenter une requête pour quelque juif molesté. Il y a deux ans, il fut accusé avec ses collègues du Bet Din d'empiéter sur les prérogatives du cadi ; il fut immédiatement emprisonné, les fers aux pieds ; ses protestations énergiques le sauvèrent. Les hommes du nouveau régime l'aiment et le reçoivent avec sympathie. Les revenus mensuels de Yahyé s'élèvent, traitement et casuel, à soixante-dix francs par mois.

Sanaa, la Ville et les Environs.

Il fait une température délicieuse. La saison des pluies a commencé déjà, le ciel et la terre sont lavés à grande eau et l'air est si doux ! Tous les jours, vers trois heures de l'après-midi, le ciel se couvre de gros nuages épais, bientôt la pluie se met à tomber, fine, pénétrante, ou averses fortes formant dans les ruelles des torrents rapides. Puis, le vent du matin se levant, les nuages sont emportés vers le Nord et le soleil apparaît dans un ciel radieux. Je profite de mes matinées pour connaître la ville, pour faire des promenades dans les environs. Je vais généralement avec quelques notables, avec le grand-rabbin, tous habitués à marcher à pied, tous infatigables; d'autres fois, j'accompagne un commerçant italien, M. Caprotti, établi dans le pays depuis vingt-cinq ans, grand ami des juifs, homme très instruit, d'une affabilité extrême, la providence des étrangers de passage.

Sanaa est située dans un vaste plateau circulaire de plus de 2.300 mètres d'altitude et fermé par un cirque de collines, de montagnes. Elle est adossée aux flancs du Mont Nougom. Autrefois des palais somptueux, des maisons en marbre en escaladaient les pentes ; on n'y trouve plus aujourd'hui que des pierres éparses et là haut au sommet, une forteresse blanche qui domine toute la plaine. La ville tend à présent à s'éloigner du Nougom, à sortir de son ombre humide ; elle descend vers la plaine.

Sanaa n'a plus en ce moment que 20 à 25.000 habitants; elle occupe pourtant une grande étendue ; quatre kilomètres au moins dans le sens de sa longueur et deux dans celui de sa largeur, du Nord au Sud. Elle forme trois villes distinctes par leurs constructions, les populations qui les habitent : Sanaa, la ville proprement dite, la vieille cité arabe ; Bir-Azab, vaste espace couvert de magnifiques jardins, au milieu desquels les fonctionnaires et les officiers turcs ont élevé de jolies maisons de campagne qu'ils habitent toute l'année ; enfin, Kaa-Yéoud, la ville

en terre, aux maisons serrées les unes contre les autres, qui servent de demeure à nos coreligionnaires.

Quittons donc Kaa-Yéoud, nous arrivons immédiatement à la grande route de Hodeïdah. De l'autre côté, nous rencontrons le quartier El Haridjé, l'extérieur. Il y a une quarantaine d'années, les juifs s'étant grandement multipliés, se mirent à construire des maisons le long des jardins potagers appartenant aux Arabes, et El Haridjé fut ainsi constitué. En nous dirigeant vers l'Est, nous nous trouvons bientôt dans une grande place qui sépare le quartier juif du quartier turc. D'un côté, les dernières maisons juives, dont quelques-unes très jolies, de l'autre, les longs murs gris des jardins de Bir-Azab. La route est coupée par de petits canaux qui portent tour à tour l'eau des montagnes dans les différents jardins. Nous rencontrons ensuite un grand bâtiment en pierres de taille; c'est la première école des filles qu'on achève ; sera-t-elle peuplée? Puis le *mehtep sanaya*, l'école des arts-et-métiers transformée aujourd'hui en lycée. Cinquante élèves le fréquentent, il peut en recevoir trois cents ; plusieurs juifs s'y étaient fait inscrire ; les petits arabes les ont accueillis avec une grêle de cailloux, et nos pauvres petits coreligionnaires n'ont plus osé y retourner. Nous voilà sur la grande place de Bir-Azab ; les soldats y font l'exercice ; de l'autre côté c'est *Bab-El-Sabah*, la « porte du matin », qui s'ouvre sur une nouvelle enceinte fortifiée, celle de Sanaa.

Autrefois Bir-Azab et Kaa-Yéoud n'avaient pas de ligne de défense et les Arabes des montagnes venaient y dévaster les magnifiques jardins, piller le quartier juif; il y a cent ans, l'Imam décida la construction d'une nouvelle muraille qui mettrait ces quartiers à l'abri de leurs incursions. Cette enceinte coupait en deux le cimetière juif ; arrivés à cet endroit, les maçons durent refaire plusieurs fois le travail ; dès qu'un pan de mur était achevé, il s'abattait; on le reconstruisait, il tombait encore ; on consulta alors les rabbins, qui déclarèrent que les morts étaient mécontents, tous voulant rester à l'intérieur de la ville ; on fit un coude et on leur donna satisfaction ; les travaux purent s'achever sans incident. Malheureusement

depuis lors, le cimetière fut abandonné et les Turcs l'ont transformé en camp militaire, les pierres des tombes ont été volées et, sur le terrain égalisé, les soldats ont dressé leurs tentes.

Mais pénétrons dans Sanaa par Bab-El-Sabah ; aux rues larges de Bir-Azab succèdent des ruelles étroites, bordées de hautes maisons en pierres et en briques ayant quatre et cinq étages. Les fenêtres, petites, sont fermées par des boiseries découpées avec beaucoup d'art, par des carreaux multicolores ; tout cet extérieur est pittoresque et joli. Nous arrivons à un ouadi à sec, qui devient une large rivière au moment des pluies ; un pont en pierre, une mosquée magnifique, celle du Mahdi avec son superbe minaret octogonal ; tout autour, des petites boutiques où des ouvriers habiles taillent la cornaline, que la bijouterie orientale emploie sous le nom de pierre de la Mecque.

Sur l'autre rive, suivant la courbe de l'ouadi, une suite de maisons fort belles. C'est le Naaren, l'ancien quartier juif. Sur le rez-de-chaussée primitif on a élevé une succession d'étages, les portes d'entrée sont restées petites et basses, telles que les juifs avaient le droit de les construire. Un dédale de ruelles étroites et sombres nous mène à la Grande Mosquée, le temple le plus ancien, le plus vénéré de Sanaa. Vaste bâtiment carré, situé en contrebas de la rue, pas de dôme central, deux minarets latéraux, crépis à la chaux : on dirait une mosquée de village. J'accompagne à ce moment un fonctionnaire turc, on ne me connait pas encore, aucune méfiance à mon égard ; je m'approche de la porte de la mosquée, les Arabes aux gros turbans blancs qui en sortent nous font place ; j'hésite un moment, je jette un regard à l'intérieur et je m'en éloigne... un juif ne sortirait pas vivant de cette enceinte.

Il paraît que ce temple a été construit pour détourner autrefois les pèlerins de la Mecque païenne. Il a tour à tour abrité le culte des idoles, celui des Sabéens ; les juifs eux-mêmes ont dû y célébrer leurs cérémonies sous les fervents rois judaïsants et c'est après la conquête arabe qu'il a été transformé en mosquée.

Le marché n'est pas loin ; aucun cachet particulier ; toujours ces minuscules boutiques des villes et villages

du Yémen ; on dirait que les vendeurs sont entrés dans les caisses de leurs marchandises : beaucoup de ces boutiques sont fermées, d'autres tombent en ruines ; leurs propriétaires sont morts pendant le dernier siège ; puis, quelques magasins, où des juifs, quelques Grecs, des Arabes et des Turcs vendent aux fonctionnaires et aux soldats des étoffes, des habits, des chaussures et des conserves de toutes sortes. Au fond une place : l'administration et les dépôts de l'armée, dont les bâtiments ont de gros murs crénelés. En ce moment, la musique militaire joue sur la place des airs européens. Les officiers, assis sur des banquettes basses à la terrasse d'un café, écoutent en fumant le narghilé, tandis que de petits arabes tout nus, drôlement rasés, jouent en mesure à sauter des obstacles.

En dehors d'une centaine de mosquées avec leurs gracieux minarets penchés, aucun autre monument du passé; pas un vestige de ces palais somptueux des Imans, aux centaines de salons d'apparat qui faisaient de Sanaa une des plus magnifiques villes de l'Orient.

Aujourd'hui, Bir-Azab, parmi les senteurs enivrantes de ses jardins en fleurs est agréable à habiter. Sanaa et Kaa-Yéoud sont infects ; le tout-à-l'égoût a été transformé en tout-à-la-rue. Auprès des portes d'entrée des maisons, on aperçoit aux murs une ouverture, c'est là que viennent se déverser les matières des water-closets, jusqu'à ce que le vidangeur passe les chercher pour les porter comme combustible dans les établissements de bains. A côté de ces trous, remontant tout le long du mur dans le sens de sa hauteur, une rigole en pierre par où les urines s'écoulent à l'air. Les édiles, les gouvernants n'imaginent pas que cela puisse gêner les passants, nuire à la santé publique et vraiment, malgré cela, les maladies épidémiques sont rares en ville.

C'est que le climat du Yémen montagneux et celui de Sanaa en particulier est excellent. L'air très sec contraste avec l'extrême humidité du Téhama. En été, en plein midi, le thermomètre ne dépasse pas 34° centigrades, mais cette chaleur sèche n'incommode pas. En hiver, le thermomètre descend la nuit à Sanaa jusqu'à un ou deux

degrés, et sur certaines montagnes il gèle et neige avec abondance. Dans n'importe quelle saison on supporte très facilement le matin les manteaux de fourrure, puis le soleil s'élevant, c'est le printemps. A moins d'années de sécheresse, qui sont une calamité pour ce pays agricole, sans communications avec le reste du monde, les pluies tombent régulièrement sur toutes ces montagnes. Il pleut en mars et avril, il pleut en juillet et août, il pleut en novembre. Après chaque pluie, la température s'abaisse immédiatement de quelques degrés et les plantes rassassiées acquièrent une vigueur extraordinaire. La sécheresse de l'air est telle qu'il faut le lendemain se remettre à arroser les jardins. A trente et quarante mètres de profondeur, le sous-sol contient une nappe d'eau inépuisable et, par de larges puits, plusieurs chameaux accouplés tirent avec des outres sur des poulies grinçantes cette eau fraîche et limpide, si agréable à boire.

Les jardins de Bir-Azab, ceux de tout le plateau donnent toutes sortes de plantes, de légumes, de fruits ; ils ne sont pas de première qualité ; le paysan ignorant ne soupçonne même pas l'art de la culture, il gratte la terre et est satisfait d'obtenir en abondance des produits peu fins.

Si nous quittons la ville par Bab-Chéoub ou Bab-Roumi au Nord, nous voyons la campagne qui, à perte de vue, présente une suite de champs cultivés, de bois, de jardins ; les maisons, pittoresques et nombreuses, forment de gracieux villages. C'est Chéoub, c'est Farwel, et là-bas, sur le versant opposé, Rauda, dont la flèche du minaret s'élève au-dessus des montagnes, Rauda la capitale d'un *imamat* qui lutta autrefois contre Sanaa, Rauda, la ville des vignes et des fleurs, où les chefs arabes allaient chercher le repos pendant les jours de fête.

Plusieurs de ces maisons dans les campagnes sont aujourd'hui abandonnées, les champs laissés en friche, plusieurs de ces châteaux, construits en forme de toureles pour mieux résister aux coups des ennemis, sont aujourd'hui éventrés ; et dans des brèches ouvertes on voit la succession des étages, comme la suite des cales d'un bateau. Puis une vaste étendue de roches noires,

débris de lave d'un volcan éteint. C'est la roufe d'Amram. qui mène au pays libre de l'Imam, la route de Mareb, l'ancienne capitale de la reine de Saba.

Contournant la muraille vers l'ouest, nous traversons le cimetière juif, vaste amas de petites pierres répandues sans ordre dans la plaine ; autrefois, les tombes ne pouvaient s'élever au-dessus du sol ; placées à côté les unes des autres, elles formaient une espèce de petite cuvette. Depuis l'arrivée des Turcs, les juifs ont essayé de surélever leurs tombes ; mais construites à la diable en pierres et en terre, elles se désagrègent facilement. Le plus ancien de ces tombeaux élevés est celui du grand-rabbin Ishak Chaoul, orgiinaire de Constantinople. Il y a 37 ans, les Turcs, revenus à Sanaa, voulant réorganiser la communauté juive, firent venir de la capitale un rabbin instruit Ishak Chaoul, celui-ci mourut à peine installé et sa femme et ses enfants retournèrent au pays.

En poursuivant notre course le long de la muraille, nous laissons derrière nous Bab El Yéoud et nous nous trouvons dans la campagne sud de Sanaa. La plaine est de médiocre étendue et les jardins de moindre importance. Nous traversons les cimetières musulmans, que le temps n'a pas plus épargnés que ceux des juifs ; nous contournons les casernes, vastes bâtiments en pierres au milieu d'une nature desséchée. Et pourtant, c'est par ici que passent, avant d'entrer en ville, les canaux d'eau de ces montagnes. Dans l'antiquité, des digues, des aqueducs, recueillaient, distribuaient judicieusement toutes ces eaux par toute la plaine; le temps, et plus encore la malveillance et la sottise des hommes ont détruit toutes ces œuvres d'art. Nous sommes à la fin de notre course. Bab El Yemen, la porte du Yémen sud, qui s'ouvre sur la route de Damar Ibb, présente son architecture curieuse ; les pierres multicolores forment un ensemble très harmonieux : c'est une œuvre des Turcs. Nous avons constaté à travers notre promenade les ruines, la misère et le deuil, cette porte est un signe d'espoir. Le Yémen pacifié, si riche en productions de toutes sortes, pourrait redevenir, par le travail honnête et intelligent, l'Arabie heureuse des anciens.

Le Temple et l'École

Le temple et l'école portent ici le même nom de *kniss* (réunion), les deux établissements sont des lieux de dévotion, mais on y étudie plus qu'on n'y prie. Je suis allé tout d'abord, au kniss des instituteurs. J'en reviens désenchanté, écœuré. Le système d'études est abêtissant; les conditions hygiéniques déplorables, jointes au régime de surmenage, sont faites pour anéantir complètement la population scolaire plutôt que pour développer les intelligences. C'est un véritable bonheur pour la communauté que nous venions, au moment où elle se reconstitue numériquement, fonder un établissement scolaire pour diriger les enfants dans la voie de la santé, de la raison.

Entrons chez ce *mélamed tinokot* (instituteur); une cour de quelques mètres carrés, à droite une petite porte, je la pousse : quelle horreur ! dans une pièce en contre-bas, une agglomération d'ombres, d'où se dégage une odeur pénétrante d'air vicié, de transpiration ; suffoquant, je suis obligé de reculer. Comme je viens du grand soleil, l'obscurité me semble complète, je m'y habitue pourtant. J'aperçois au mur trois trous grands comme la main, bouchés par des morceaux de vitres dépolies qui amènent un peu de lumière. Cette espèce de cave a trois mètres de long, deux mètres cinquante de large et deux mètres de haut. Quarante-huit enfants, de trois à onze ans, y sont entassés, assis par terre les uns contre les autres sur des nattes en lambeaux. Pauvres petits ! Je vais m'asseoir sur une pierre dans la petite cour et j'appelle le maître. C'est un excellent professeur, me dit le grand-rabbin, qui l'accompagne, il est recherché des familles, et, en effet, j'aperçois, au fond de la cour, les enfants des notables. Les petits arrivent le matin, dès l'aube, pour la prière; ils vont ensuite déjeuner, puis ils reviennent travailler jusqu'à midi, nouvelle récréation pour le repas, et on se remet à l'étude jusqu'au coucher du soleil dans une immobilité presque complète. Les tout petits, accablés dans cette atmosphère renfermée, s'endorment là, étendus par terre sur les nattes, dans la poussière, dans l'entremêle-

ment des jambes ! Ces quarante-huit élèves sont divisés en une dizaine de classes, travaillant toutes simultanément dans l'unique pièce ; les uns lisent la première partie de l'alphabet, les autres la dernière; ceux-ci, les syllabes, ceux-là, les mots, les autres, la parascha, le « targoum » ou le « tafsir » : c'est un brouhaha indescriptible, une cacophonie assourdissante ; les petits s'excitent naturellement les uns les autres ; chacun cherche à dominer la voix du voisin. Quelle puissance d'attention il leur faut pour lire leur partie, tandis que leurs camarades récitent la leur. Le professeur va d'un groupe à l'autre, essayant de mettre ceux qui bronchent dans le droit chemin. Et le soir, maîtres et élèves doivent sortir exténués de cet enfer.

Je demande à examiner quelques-uns de ces enfants ; on essaie de m'amener un bambin de trois ans ; il porte encore les cheveux longs sous le bonnet de fillette ; on vient de le réveiller, il est tout couvert de brins de paille, il hurle de terreur. Je le fais rentrer. Je demande si, à cet âge, il peut apprendre quelque chose. Je suis alors mis au courant de la pédagogie la plus curieuse, la plus amusante, la plus absurde. A ce petit de trois ans, on enseigne l'alphabet par cœur ; c'est une cantilène monotone, qui se grave dans l'esprit ; ensuite, on lui met entre les mains l'alphabet écrit et il doit réciter sa cantilène en posant successivement le doigt sur les petits signes de son papier. Puis, nouvel enseignement oral des lettres accouplées avec les points-voyelles alif-patah, a, bet-patah, ba, etc. En même temps que cette étude, le garçonnet apprend chaque jour, par cœur, un verset de la parascha et, au bout de quatre ans, quand on lui met une Bible en main, comme il connaît à peu près la forme des lettres et des voyelles, comme il sait surtout des chapitres entiers par cœur, il arrive à lire sans trop de peine la parascha de la semaine. Un enfant, qui apprend à lire sa langue maternelle, dès qu'il déchiffre la première syllabe d'un mot, devine immédiatement le mot dans son entier. Ici, dès que le petit reconnaît le premier mot commençant le verset, il récite aisément tout le verset. Le Yéménite, d'ailleurs, a une mémoire extraordinaire, souvenir des sons, souvenir des formes, acuité de vue éga-

lement remarquables. Dans les écoles, dans les temples on a peu de livres, un volume sert souvent à dix personnes ; grand ouvert sur un tabouret bas, on s'asseoit tout autour, et chacun suit avec attention, qu'il regarde de face, de côté, de trois quarts ou de haut en bas.

J'interroge donc un grandelet de sept ans. Il lit la parascha avec volubilité, mais seulement les parties qu'il connaît par cœur ; dans les autres endroits, il n'arrive même pas à épeler les lettres ; il en est de même pour le targoum et le tafsir. L'enfant apprend en réalité trois langues à la fois : l'hébreu par la Bible, le targoum, c'est-à-dire l'araméen écrit en judéo-arabe et le tafsir, la traduction de la Bible en arabe littéraire (tafsir Saadia), écrit aussi en caractères hébraïques. Ces trois langues, il ne les comprend aucunement. Et pourtant, les grandes personnes parlent toutes hébreu, pas couramment, mais fort correctement ; quand l'ont-elles appris ? Sans doute pendant les lectures du temple.

J'étais resté plus d'une heure dans le kniss de Joseph Dahabani ; je connaissais maintenant toute la pédagogie locale. Je puis parcourir plus rapidement les autres institutions. Ce sont les mêmes méthodes d'enseignement, la même installation déplorable. Chez un melamed, je trouve 63 élèves dans une pièce sans fenêtres de 2 m. 32 de large, 3 m. 35 de long et 2 m. 10 de haut. On se représente cette atmosphère ! Plus loin, une école ressemble à une écurie malpropre ; la pièce n'a pas été balayée depuis des semaines, les nattes, qui recouvraient le sol en terre battue, n'existent qu'à l'état de bandes de feuilles de palmier, et les enfants sont assis dans l'ordure. Ici, la pièce exiguë ne pouvant contenir toute la population scolaire, on a enlevé les portes d'un placard construit dans l'épaisseur du mur, et on y a parqué huit enfants ; les malheureux, en se levant, se heurtent à la paroi formant plafond. Dans cet autre kniss, le professeur, tisserand de son état, travaille à dévider le coton et le bruit du rouet accompagne la musique du targoum de la semaine. Là enfin, le melamed coud des paillettes de cuivre à une robe de paysanne, un élève lui présente la boîte aux paillettes, un autre enfile une

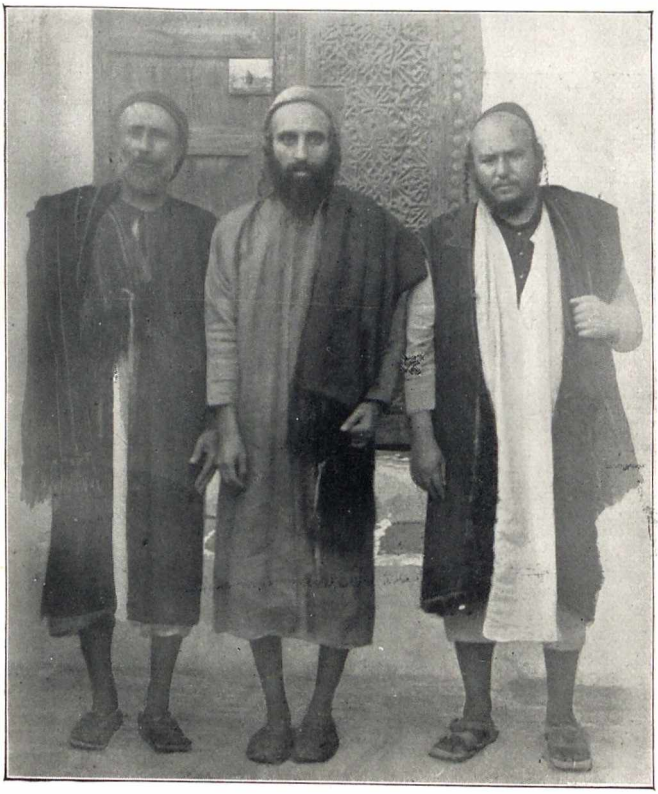
deuxième aiguillée de fil, et maître et élèves récitent en chœur la perascha. J'ai réservé pour la fin la visite au mehtep. Il y a deux mois juste, au moment où je débarquais à Hodeïdah, l'administration turque organisa une école pour les enfants juifs. Elle engagea un rabbin comme professeur d'arabe et d'hébreu, un moniteur et un professeur de turc qui devait venir trois fois par semaine. Elle loua deux chambres dans le quartier et l'école fut ouverte. Pour éviter tout conflit, elle abandonna la direction de l'école au rabbin, se contentant de payer à la fin de chaque mois les 100 francs que coûtait l'entretien de l'œuvre. Malgré cette réserve, nos juifs ne répondirent pas avec enthousiasme à l'appel : dans toutes les familles on se dit : « On attire nos enfant à l'école pour les livrer ensuite à l'armée. » Il a fallu des efforts inouïs pour réunir là cinquante élèves, tous admis à titre gratuit.

Montons donc le petit escalier du mehtep. C'est une tempête qui gronde, des cris à ébranler les tympans des sourds-muets. C'est la même pédagogie qu'au kniss, les mêmes habitudes. Cependant, la petite cour où nous arrivons est très propre. Trois marches à droite, une classe, cinq à gauche, une autre classe. En ce moment, tous les enfants sont réunis dans la première pièce pour le cours d'hébreu. Dès que les petits m'aperçoivent, ils s'arrêtent au beau milieu du verset. J'entre. Les 50 enfants sont assis par terre, sur des nattes usées, sur des bandes de tapis noirs, sur de petits matelas ; ils forment des groupes autour des tabourets bas, de vieilles caisses à pétrole vides. Le maître est assis, appuyé sur un coussin, son adjoint debout, fait claquer un petit fouet. Tous se lèvent d'un bond et me saluent. Qu'ils sont heureux et fiers ces petits ! comme leur regard brille ! ils ont conscience de commencer une nouvelle ère ; ne sont-ils pas les premiers *mehteplis* (élèves d'école moderne) juifs ? Je les fais asseoir ; ils sont gentils, très propres, leurs simanim bouffants font à leur jeune visage un cadre original. Ils portent une chemise-robe très courte en indienne à petits carreaux, et, en ramenant sous eux leurs jambes maigres, ils montrent de petits pantalons ou

des foutas couvrant leur nudité. Je demande au directeur s'il est content d'eux : « Pas trop, me répond-il, oh ! ils travaillent beaucoup, mais croyez-vous qu'ils négligent l'étude de notre sainte loi pour ne penser qu'à leurs leçons d'arabe et de turc ? » Cela me ramène à trente ans en arrière, au temps où mon vieux rabbin trouvait, lui aussi, que je négligeais l'hébreu pour apprendre autre chose. Demain, quand nous organiserons les écoles, ces doléances augmenteront, ce ne seront pas celles des élèves ; les petits préfèrent aujourd'hui, à la lecture de cette mélopée désagréable qu'est la perascha, la lecture de l'arabe et du turc, ils écrivent en arabe, ils commencent à dire quelques mots en turc, la langue des maîtres du pays. Et pourtant cet enseignement est donné aussi peu judicieusement que l'enseignement hébraïque, le maître de turc fait lire les élèves et leur donne à apprendre par cœur des listes formidables de mots. Dans tout cela que devient l'intelligence ? Je vois demain ces petits mis en contact avec notre enseignement moderne s'enthousiasmer pour les mathématiques, la géographie et les diverses sciences.

Le mehtep constitue un progrès énorme sur le kniss, mais malgré le bon vouloir de l'administration, désireuse d'aider nos coreligionnaires, malgré le grand effort des élèves et des maîtres, ce n'est pas cette école qui peut transformer la communauté. Par elle, les petits sauront un peu moins d'hébreu et plus d'arabe et de turc que leurs parents, mais la situation intellectuelle et morale n'aura point changé. Ce qu'il faut, c'est une école moderne qui transforme la mentalité de la population. Le Yéménite aime l'étude, il passe une grande partie de sa vie à s'instruire, il dépense dans ce but une grande somme de travail ; malheureusement, les résultats en sont maigres ; il occupe son esprit à des chinoiseries d'interprétation, à une phraséologie inutile. Ce qu'il lui faut, c'est un guide qui lui montre les méthodes modernes, qui sache organiser son travail, élargir son esprit. Le juif éclairé, relevé à ses propres yeux, conscient de ses droits de citoyen, apprendra aussi à accomplir ses devoirs.





Trois Juifs de Sanaa.



Une Famille juive de Sanaa.

L'école donnera aussi à l'enfant des connaissances pratiques qui lui permettront plus tard de gagner sa vie, de s'élever au-dessus de la condition précaire de ses parents. Il apprendra chez nous l'hébreu, l'arabe, la langue du pays, sa langue maternelle; le turc, la langue du vainqueur. Dans un cours supérieur, une sélection d'enfants intelligents apprendront le français, la seule langue étrangère enseignée à Sanaa dans les écoles de l'Etat. Il faut que les juifs, qui s'occupent aujourd'hui du commerce, puissent se libérer de la tutelle des marchands grecs de Hodeïdah et sachent correspondre avec les maisons d'Europe, pour acheter à leur source les produits manufacturés. Et puis, le chemin de fer Hodeïdah-Sanaa, dont la construction commencera, dit-on, bientôt, sera exploité par une société française; d'ici trois ou quatre ans, nous pourrons former une première génération sachant assez bien lire et écrire le français, ayant quelques connaissances sérieuses qui pourront lui permettre d'occuper quelques emplois dans la compagnie.

En essayant d'améliorer la situation à venir de ces pauvres enfants, il faudra se mettre en garde contre un écueil, éviter de donner aux premiers élèves des espérances qui ne pourront pas malheureusement se réaliser. La position lamentable des juifs ne dépend pas seulement d'eux-mêmes, elle est due surtout aux idées des Arabes. Ceux-ci ne voudront pas, du jour au lendemain, abandonner leurs prérogatives parce qu'ils se trouveront devant des juifs instruits. C'est une affaire de temps, de grande patience. Il faut que la nouvelle génération, dans ses réclamations justifiées, dans son désir de voir respecter ses droits, ait assez de fermeté pour savoir se garder contre tout esprit de rancune contre l'oppresseur. En voulant acquérir trop tôt cette libération, on pourrait attirer mille maux sur la communauté de Sanaa, sur toutes celles éparses dans le pays. D'un autre côté, le juif est pauvre, instruire les petits, les élever dans de nouvelles idées, c'est créer chez eux des besoins nouveaux, c'est les pousser vers de nouvelles dépenses. Où trouver des ressources pour y faire face? Quelle prudence

et quel tact il faudra pour éviter de créer un groupe de déclassés !

Dans les neuf kniss et le mehtep, il y a aujourd'hui 303 garçons ; l'école organisée pourra recueillir 100 autres enfants, qui ne fréquentent aujourd'hui aucune institution.

Avec l'instruction des garçons, il faut organiser celle des filles. Dans toute l'étendue du Yémen, on ne trouve pas aujourd'hui une seule femme sachant lire ou écrire, sachant dire une prière. Tel n'était pas le cas autrefois. Au XIV^e^ siècle les femmes transcrivaient elles-mêmes des manuscrits et on lit dans l'un d'eux : « Ne m'en veuillez pas trop si vous trouvez des fautes, je ne suis qu'une femme, Miriam fille de Benoya le Sofer ».

L'école des filles ne sera pas organisée sur le modèle de l'école des garçons, encore moins sur celui des écoles de l'*Alliance* des autres villes de Turquie. Ici, c'est plutôt une école de travail qu'il faudra créer. Les fillettes apprendront cependant à lire et écrire l'hébreu et l'arabe, des éléments d'arithmétique, d'hygiène, quelques leçons de choses. Si l'homme est opprimé au Yémen, la femme l'est doublement, elle n'existe pour ainsi dire pas comme personne morale. Dans les conditions actuelles du pays, trop d'instruction, même primaire, pourrait plutôt lui être nuisible, suscitant en elle des ambitions qui la feraient mal tourner. C'est par degrés qu'il faut l'amener à devenir la compagne éclairée de l'homme, l'associée de toutes les peines, de toutes les joies de la famille.

La plus grande partie de la journée sera employée aux travaux manuels, couture, dentelle, tricotage et broderie. C'est un métier qu'il faudra enseigner à ces enfants pour qu'elles puissent par leur travail augmenter le bien-être de la famille. Nous verrons plus loin que toutes les femmes travaillent, leurs métiers misérables leur rapportent 15 à 20 centimes par jour pour dix heures de peine; il faudra les sauver de cette misère.

La fillette, avec la petite instruction que je demande, ne sera plus, devenue grande, l'être effacé qu'est la femme d'aujourd'hui, sans volonté, sans ambition ; elle sera la digne compagne de ces *nehteplis* souriants, avides

de savoir, la mère de famille avisée. En quittant le mehtep, je pensais à l'avenir, au temps où ces malheureux seraient enfin des hommes portant haut la tête, retrouvant la fierté des aïeux...

Le temple est le centre de la communauté ; nos coreligionnaires y passent plus de temps que dans leurs propres maisons. Sanaa compte 27 synagogues plus ou moins grandes, formées d'une pièce crépie à la chaux, sans fenêtres, meublées de quelques tapis noirs, de petits matelas le long des murs ; chacune vit de sa vie propre, ayant ses usages, ses fidèles, son rabbin, mais toutes constituent principalement un centre d'instruction. Pendant les siècles de persécutions, c'est dans l'étude, dans les spéculations religieuses et morales que les juifs ont trouvé une consolation à leurs maux. Ils oubliaient leurs souffrances dans le commerce des docteurs d'autrefois ; apprendre est devenu pour eux un besoin, discuter, une habitude. Combien de fois, pendant qu'ils étaient en train de boire, je les ai vus abandonner leurs verres pleins, faire venir des livres et entreprendre une controverse religieuse. Dans chaque maison, dans chaque famille, on trouve de beaux livres, les uns manuscrits, les autres venant des meilleurs éditeurs. Le livre, c'est le luxe de ces pauvres gens et souvent, ils en achètent avant de se marchander une femme.

Au temple donc, on lit, on arrive, pour ces lectures, dès deux heures du matin. Ici, on commence par le Zohar ; une cantilène affolante qui se poursuit des heures et des heures sans un moment de répit. Là, on s'occupe de la Michna, du Talmud ; le passage lu à haute voix est expliqué par le rabbin. A l'aube, on fait la prière de *chahrit* ; puis, nouveau cycle de lectures : *Michna*, *Nebiim*, *Téhilim*. On s'en va déjeûner, plusieurs reviennent pour lire le *Yoré Déa* et, vers huit heures, chacun se rend à ses affaires. Dans l'après-midi, le temple se remplit à nouveau ; c'est encore la lecture machinale du Zohar ; ailleurs, le *Yad Hahazaka* de Maïmonide, l'auteur le plus vénéré au Yémen, dont les livres règlent toute la vie religieuse de nos coreligionnaires. On fait *minha*, *arbit* et on passe encore une

heure à la lecture du *En Jakob*. Après cette journée bien remplie, on rentre dîner et dormir.

Autrefois, tous les membres de la communauté, jeunes et vieux, suivaient avec assiduité ces lectures quotidiennes ; aujourd'hui, plusieurs s'en dispensent ; cependant le samedi et les jours de fête chacun est à sa place. Et vraiment le temple prend alors une physionomie très curieuse. Etendus sur deux petits matelas, les fidèles sirotent le kicher parfumé ou mâchent le *katt*, cette plante qui enlève le sommeil, tandis que le rabbin explique de sa voix monotone une loi talmudique ; on se dirait dans un de ces cafés populaires de Bagdad où les habitués fument le narghilé et boivent du café, tandis qu'un vieillard lit en chantonnant les merveilleuses aventures des Mille et une Nuits Le temple s'anime soudain et les discussions deviennent bruyantes. Samedi dernier, nous lisions les lois concernant Péçach : « Quels sont les ustensiles de cuisine employés dans l'année et qui peuvent servir à Pâque ? — Tous les ustensiles en métal, ceux en porcelaine, en faïence », etc. Le rabbin n'a pas achevé sa phrase, qu'un homme jeune, maigre, barbiche longue, regard perçant, se soulève pour lui répondre. Une dispute chaude commence entre eux ; le contradicteur est un ouvrier tisserand, il trouve le rabbin trop libéral... Mais du fond de la pièce, une autre voix se lève : « Moré, j'ai une question à poser ; ma femme en cuisinant hier a mis par mégarde la cuiller qu'elle retirait de la marmite à soupe dans une terrine de *maigre* et, s'en apercevant, elle replongea machinalement la cuiller dans la soupe ; que fallait-il faire ? » Tous ceux qui sommeillaient se redressent, les conversations particulières s'arrêtent, la question est passionnante. Il faut briser les deux ustensiles, dit l'un ; il faut verser la soupe et briser l'ustensile maigre, propose un autre.

Le Moré prend à son tour la parole et fait une enquête de juge d'instruction : il s'informe des dimensions des marmites, du nombre de gouttes de soupe que la cuiller avait pu laisser tomber et, après avoir compulsé plusieurs ouvrages, il prononce sa sentence : la soupe peut être mangée, la marmite qui la contenait est toujours kascher,

la deuxième marmite ne peut servir ni pour le *gras* ni pour le *maigre*, on peut y garder des légumes secs. « Ma femme, répond l'interpellateur, a jeté la soupe aux chiens et a cassé les deux marmites », Quel éclat de rire dans l'assemblée! Mais d'un autre coin quelqu'un demande : « Moré, peut-on monter en voiture un jour de samedi? » La question me semblait oiseuse; les voitures sont rares dans le pays, en tous cas, les Arabes ne permettent pas aux juifs de s'en servir. Le Moré n'est pas de mon avis, il discute sérieusement le point et conclut : Il est défendu de monter le samedi dans une voiture à traction animale, mais on peut employer les véhicules à traction mécanique, s'ils sont destinés à toute la population en général, juifs, musulmans, chrétiens. J'ai demandé à mon tour au Moré s'il se servirait le samedi du chemin de fer qu'on allait bientôt construire : « Assurément, me répond-il, mais seulement dans l'intérieur du *tehoum* ». Un juif, qui a été en Egypte, dit : Puisque vous permettez les voyages en tramway électrique, nous autorisez-vous aussi à allumer les lampes électriques le samedi? — Les lampes, le samedi, que voulez-vous dire s'écrie le Moré nerveux. L'Egyptien essaye de s'expliquer, il commence une phrase... ; non ce n'est pas cela, une deuxième n'exprime pas sa pensée, une troisième ne le satisfait pas non plus; à la fin, il s'écrie : « Je ne sais pas moi, on tourne un bouton et la lampe s'allume ». « Expliquez-nous, Haham, cette merveille » me dit le Moré. Je réponds que ce n'est pas facile, mais supposez que je mette à la place de la meule du moulin à vapeur de la caserne une roue en aimant et à côté une bobine immense de fil de cuivre. En tournant la meule en aimant, il se produit dans le fil de cuivre une force qui produit la lumière électrique, qui fait marcher les tramways ». Il fallait voir ces yeux grands ouverts qui me regardaient. Est-ce que je leur racontais une histoire de magie ? Pour les convaincre que je ne me moquais pas d'eux, je leur promis de leur montrer une sonnette électrique. Plus tard, quand le Moré entendit le carillon, quand il vit des étincelles électriques, il me dit: « Je suis sûr que je permettrais les lampes, mais j'aurais tant aimé voir les grandes machines ».

Ce samedi là, le petit temple Gaveh n'avait rien d'imposant, rien de majestueux ; les assistants cherchaient à s'instruire, à s'amuser, ils ne pensaient plus à la religion ; en trois heures nous n'avions lu que trois lignes de notre code religieux. Et chaque semaine, les mêmes causeries à bâtons rompus recommencent à propos de rien, à propos de tout.

Ce qui me frappe ici, c'est l'esprit de large tolérance de ces rabbins. Le juif est pieux, pas fanatique. La religion est une habitude, un besoin naturel ; dans sa vie simple, elle ne lui impose aucune privation, aucune gêne. Dans l'interprétation des lois, le Moré s'attache au sens le plus libéral et, entre deux usages, il préfère celui qui cause le moins de gêne. Sous sa direction, le temple est la maison agréable, accueillante, où l'on se rend avec joie. Quand nous entrons dans un temple d'Europe, de Turquie, nous sentons que nous pénétrons dans un endroit saint et nous nous composons immédiatement un maintien respectueux ; l'ordonnance des meubles, l'arche sainte recouverte d'un beau rideau brodé, la lampe à huile brûlant nuit et jour, tout vous impressionne. Ici, rien de cette émotion, le temple est une chambre de maison d'habitation. Pas de lampe perpétuelle, quelques petites lampes à pétrole suspendues à des fils de fer ; quelquefois, un œuf d'autruche se balance au plafond. Devant le *Héchal*, l'armoire qui contient le rouleau sacré, il n'y a pas toujours de rideau, souvent même il n'y pas du tout de Héchal, et les *sefarim* nombreux sont rangés sur des étagères. Un petit pupitre mobile est dans un coin de la pièce, on l'apporte au milieu pour la lecture de la loi, on le remet ensuite à sa place. La sortie du *séfer* n'a rien de solennel. Le hazan se dirige vers l'armoire, prend un *séfer* avec aussi peu de ferveur que s'il s'agissait d'un objet quelconque, le porte sur la *téba*, ouvre avec le concours d'un des assistants, la boîte qui le contient, déroule le parchemin et, le prenant avec deux doigts enveloppés d'un mouchoir, il prononce à haute voix : « Voici la Loi ». Le temple est, à ce moment-là, complètement vide, c'est l'instant où tous les fidèles sont allés prendre le premier déjeuner du matin. Je me rappelle qu'un sa-

medi, nous étions 150 personnes pour la prière du matin ; tous partirent avant la lecture de la Loi ; lorsque le hazan appela le Cohen au séfer, il n'y avait plus que sept personnes présentes. Bientôt, le temple se remplit à nouveau, les fidèles reviennent, quelques-uns mâchent encore leur dernière bouchée, plusieurs apportent avec eux les petits cruchons noirs de kicher, ils s'assoient, ouvrent leurs grands livres sur de petits tabourets, tirent de leurs poches des petits gobelets en terre, les remplissent de kicher et les offrent à leurs voisins, à leurs enfants. C'est la personne qui monte au séfer qui lit elle-même la perascha ; le verset fini, elle s'arrête, un enfant placé à ses côtés entonne le targoum, et jusqu'au bout de la section, on lira tour à tour l'hébreu et l'araméen. La *haftara* est également traduite en araméen dans certains temples par un enfant, dans d'autres, par deux enfants en chœur.

La prière est généralement dite sans emphase, sans trop de gestes, les grands éclats de voix ne sont admis que pour certains psaumes ; le Yéménite devant Dieu a le maintien qu'il a devant un chef arabe, devant le gouverneur. Une seule chose impressionnante : le *schemoné esré* fini, tous s'enveloppent dans leur chemla noir et se prosternent à terre ; ils restent dans cette position jusqu'à la fin de la prière du *vidouï* (aveu des péchés). Il y a au Yémen deux liturgies : celle de Palestine qu'on appelle *chami*, et la *belladi* indigène.

Dans les temples, dans les maisons particulières, j'ai eu occasion de voir bon nombre de manuscrits plus ou moins anciens ; aucun ne me parut présenter un intérêt particulier. On m'a bien parlé de magnifiques travaux dus à la plume des soferim des XIII^e^ et XIV^e^ siècles, mais ces trésors ont dû disparaître pendant les guerres, les persécutions. Presque tous les manuscrits qu'on trouve actuellement au Yémen ont été édités dans différentes villes ; nos juifs préfèrent toujours au livre imprimé le manuscrit ; les soferim étaient nombreux dans le pays jusqu'en ces derniers temps ; ils copiaient toute la Bible pour une centaine de francs ; les particuliers qui avaient des loisirs copiaient aussi pour leur usage personnel certains ouvrages. On trouve donc aujourd'hui en manuscrit

des *Tiklal* (livre de prière belladi), des *Tages* ou *kéter* (couronne), le Pentateuque avec traduction araméenne. J'ai vu cependant au temple du *Cheh* de jolis *Tages* écrits par Bénoya hassofer et ses enfants, il y a 425 ans. Dans le même temple, on trouve un magnifique spécimen de la Bible imprimé sur parchemin. On a encore là la traduction arabe de Saadia, des œuvres d'Ib-Djanah, quelques commentaires anonymes sur des ouvrages de Maïmonide. enfin un recueil de chants en hébreu composés pour la plupart par Moré Salem El Chebazi.

QUELQUES MOTS D'HISTOIRE.

Dans mes conversations avec les rabbins, la même phrase revient sans cesse : « Est-ce que nous avons jamais eu le loisir de penser à ce qui n'est plus ? Le présent est si dur, pourquoi réveiller le passé? nous tâchons même d'oublier nos morts ; rarement nous célébrons l'anniversaire d'un décès. Nous savons par tradition que nous sommes venus ici au temps de Salomon ; nous avons été un moment les maîtres du pays, mais depuis, que de souffrances, que de persécutions! et c'est tout ». Ils ne savent rien d'autre. C'est moi qui leur raconte qu'Ezra le scribe ayant invité leurs ancêtres à retourner avec lui à Jérusalem, ils s'y refusèrent ; le grand patriote les maudit; depuis ce temps aucun juif du Yémen ne porta plus le nom d'Ezra (1).

Ne pouvant rien tirer des souvenirs, j'ai essayé de cueillir dans les livres quelques miettes d'histoire. Les juifs ont dû arriver au Yémen au troisième siècle de notre ère. Le roi hymiarite Toba, fils de Hassan, eut, pendant ses expéditions au Hedjaz, l'occasion de voir les tribus juives riches et puissantes qui vivaient aux environs de Yatreb. Deux rabbins des Benou Koraïtza exercèrent sur son esprit une influence décisive et il se convertit au judaïsme. Il rentra au Yémen avec un certain nombre de ses nouveaux coreligionnaires ; la population de Sanaa ferma les portes de la ville à ce roi traître aux dieux ;

(1) Dans les recensements que j'ai faits, j'ai rencontré une seule fois le nom Pinhas Ibn Ezra Mogari.

après de longues négociations, on résolut de se soumettre à une épreuve dans le genre de celle qu'imposa Elie aux prêtres de Baal. Les rabbins juifs et les prêtres des idoles devaient traverser, dans les environs de Sanaa, une montagne fumante, un volcan sans doute ; les rabbins sortirent victorieux de l'épreuve, leurs adversaires périrent dans les flammes. Le peuple, reconnaissant la puissance de Dieu, adopta la religion juive. A Arons, près de Chiban, à une journée au Nord de Sanaa, on montre dans les montagnes les tombes des premiers rabbins juifs arrivés dans le pays. Sont-elles celles des docteurs des Benou Koraïtza ?

Dhou Novas, successeur de Toba, fut un roi très fervent pour la religion juive. Son fanatisme impitoyable décréta la destruction dans le pays de toute secte dissidente. A Nejran, vivait alors une nombreuse communauté chrétienne, elle fut complètement détruite et vingt mille chrétiens furent livrés aux flammes. Le roi d'Ethiopie, pour venger ces martyrs, envahit le Yémen et Dhou Novas battu se donna la mort. Tout le pays changea encore de religion et embrassa le christianisme. Beaucoup de juifs résistèrent; après de longues controverses religieuses, ils se convertirent à leur tour. Ce ne fut pas pour longtemps ; les Perses s'emparèrent du pays et la religion juive retrouva ses adeptes.

Au commencement du VII^e^ siècle, Mahomet prêcha l'islamisme; il pourchassa de sa haine les tribus juives du Hedjaz, plusieurs périrent dans les guerres qu'elles soutinrent contre le prophète, d'autres adoptèrent sa doctrine et beaucoup d'autres, préférant l'exil à l'abandon de leurs croyances, se dirigèrent vers le sud et allèrent augmenter au Yémen le nombre de nos coreligionnaires. Leur tranquillité ne fut pas de longue durée ; l'islamisme conquit le Yémen, et, bientôt, le pays fut ensanglanté par les luttes entre *sunnites* et *chiites* ; les juifs subirent le contre-coup de ces dissensions et beaucoup d'entre eux durent embrasser l'islamisme.

Le judaïsme aurait totalement disparu du Yémen si, au XII^e^ siècle, il n'avait trouvé au dehors un soutien moral, un ferment de vie qui raffermit sa foi chancelante. Maï-

monide, mis au courant de la situation, écrivit alors cette « Lettre aux Temanites », où il conjure ses frères, dans un langage simple et touchant, de rester fidèles à leur passé, de ne point oublier la Tora, si pure et si belle. L'impression produite par cette lettre fut profonde ; les juifs se promirent de ne plus oublier leur Dieu ; dans les tourmentes de leur existence cruelle, ils allèrent aux livres du grand homme comme à une source de vie, retremper leur foi, puiser le courage de résister à leurs oppresseurs.

Le pays était divisé alors en une infinité de petits Etats ennemis les uns des autres. Dix Imam règnent en même temps à Sanaa, Rauda, Djouban, etc., chacun essaie d'être seul maître du pays ; ce sont des luttes sanglantes toujours renouvelées. On peut se représenter la condition effroyable des juifs à ce moment; ils ont perdu toute fierté, toute énergie; et, pendant que les Arabes se battent, eux se terrent dans leurs quartiers. Confinés dans les travaux manuels, ils cherchent à se rendre utiles, pour qu'on les tolère, pour qu'on leur laisse leur vie misérable, pour qu'on leur permette de prier Dieu. Combien de fois l'orage passe sur leurs têtes, des milliers sont couchés dans la poussière, ceux qui échappent se remettent à espérer avec une énergie inlassable.

Vers l'année 1200, l'Imam Ahmet El Metouakel étend ses conquêtes jusqu'à Saada ; là vivaient beaucoup de juifs qui entretenaient de bons rapports avec les Arabes. El Metouakel, pour punir les juifs chez lesquels les musulmans venaient boire du vin, fit détruire les synagogues de la région.

A la fin du XIII[e] siècle, il y avait encore, dans les oasis du Nord-Est, quelques tribus juives indépendantes qui menaient l'existence semi-nomade des Arabes. L'Imam El Mansour dirigea contre elles une expédition, plusieurs acceptèrent de payer le *djizi*, le tribut imposé aux non-musulmans ; les juifs de Nejran ayant résisté, furent battus, leur ville détruite ; ils reconstruisirent leurs synagogues grâce au concours de quelques tribus arabes ; l'Imam revint avec son armée et massacra sans pitié juifs et musulmans.

Au commencement des temps modernes, deux puissances étrangères mettent pied au Yémen, multiplient les ruines, augmentent l'anarchie; les Portugais, venant des Indes, et qui s'emparent de Moka et les Mameluks d'Egypte, de Camaran et Hodeîdah; les uns et les autres pénétrant dans le pays, viennent se rencontrer et subir le choc des armées des Imam dans le Yémen du sud.

Udein semble la clef du pays, elle tombe tour à tour au pouvoir des Mameluks et des Portugais; un incendie l'a détruite en partie, le quartier juif est complètement anéanti et nos malheureux coreligionnaires s'expatrient aux Indes, sans doute avec les Portugais. Avec ces armées d'invasion arrivent à leur tour deux groupes de juifs, les uns d'Egypte, les autres d'Europe par les Indes; la tradition veut que les juifs de la région de Tais soient originaires de Portugal.

Pendant ce temps, Sanaa devient la proie de plusieurs usurpateurs; ils ne jouissent pas longtemps de leur conquête, mais toujours assez pour pressurer odieusement nos coreligionnaires; de terribles épidémies éclatent partout, la peste et le choléra déciment le pays, ravagent particulièrement les communautés juives. Les Turcs à leur tour se montrent au Yémen, Sultan Selim s'est emparé de l'Egypte; le Hedjaz accepte sa domination et le Yémen est conquis par des généraux habiles, qni conduisent les armées victorieuses jusqu'à Sanaa. Les Imam, malgré des défaites successives, ne perdent pas courage, ils organisent partout la résistance et pendant des années, ils luttent avec une énergie farouche jusqu'à ce que les envahisseurs soient complètement chassés du pays. Les Turcs s'étaient montrés bons pour les juifs; les Arabes, au contraire, poussés par leur fanatisme, ne leur épargnèrent aucune avanie et, à chaque génération, le juif, déjà si malheureux, descendait d'un ou plusieurs degrés dans l'échelle sociale.

Au milieu du XVII[e] siècle, Sabetaï Zevi révolutionnait la Turquie; sa renommée se répandit jusqu'au Yémen et produisit une émotion considérable. Comme toujours, les femmes furent les plus promptes à l'enthousiasme; elles sont sûres de l'arrivée du Messie, elles abandonnent

leurs travaux, elle se purifient, se parfument et, vêtues de leurs habits de fête, elles attendent. Tous se préparent à partir pour la Terre-Sainte et l'on vend à vil prix les propriétés, les autres biens. Les musulmans eux-mêmes sont impressionnés par ce mouvement ; l'Imam, consulté, donne une réponse ambiguë, les Arabes dans les campagnes, interprétant mal cette réponse, se jettent sur les juifs en extase, leur enlèvent tout ce qu'ils possèdent, massacrent les hommes, enlèvent les femmes et les enfants. Quelques chefs essaient de protéger ces malheureux, l'Imam lui-même se décide à agir et arrête la boucherie, mais il donne une bonne leçon à ces juifs qui osent encore espérer. Il donne l'ordre d'arrêter le chef religieux de Sanaa, Moré Sulman El Djemal, de l'habiller de vêtements royaux. « Voilà votre Messie, fait-il dire », puis il le fait mourir dans d'affreuses tortures. A partir de ce moment, les juifs furent soumis à toutes sortes de mesures vexatoires, humiliantes, et la vie continua à devenir pour eux chaque jour plus lamentable, plus angoissante ; des maux plus terribles encore si possible vont fondre sur eux.

Vers l'année 1670, l'Imam El Mahdi monte sur le trône de ses pères ; dans son zèle pour la religion, il déclare le Yémen terre sacrée au même titre que le Hedjaz ; tous les infidèles doivent s'en aller du jour au lendemain et nos pauvres frères, prenant le bâton de l'exil, se dirigent vers Mausa, au bord de la mer Rouge. Quelle désespérance pour ces malheureux qui doivent abandonner leurs temples, leurs maisons, leurs cimetières où dorment depuis vingt siècles leurs aïeux ! Dans leur hâte, ils n'ont le temps de rien emporter. Ils abandonnent tout à leurs ennemis ; leurs livres, ils les enfouissent dans les caves, ils les scellent dans les cachettes des gros murs de leurs maisons. Ils ne les auront plus, mais au moins on ne les profanera pas. Cet exode fut tragique, ces êtres habitués au froid vif des montagnes ne purent supporter les chaleurs du Tehama, ils périrent par milliers. Le grand poète yéménite Chebazi pleura dans des vers poignants les malheurs de ses frères.

Quelques chefs indépendants, ceux de Nem d'El Djoff,

de Redda conservèrent leurs juifs, d'autres regrettèrent d'avoir obéi à l'Imam, celui d'Amram demandaqu'on lui rendit ses juifs ; une épidémie effrayante s'abattit alors sur le pays ; de grandes pluies, la neige détruisirent les cultures ; c'est Dieu qui venge l'injustice commise à l'égard des juifs innocents, pensa-t-on, tous d'ailleurs souffraient de leur départ, personne ne savait fabriquer les habits, les chaussures, les instruments aratoires. L'Imam, convaincu, rapporta l'édit d'expulsion. Les juifs purent revenir au Yémen, mais ils ne devaient plus habiter au milieu des musulmans, on leur assigna hors des villes des emplacements où ils élevèrent leurs quartiers. Dans la ville arabe toutes les synagogues furent transformées en mosquées et des poètes chantèrent El Mahdi, le bienfaiteur de l'Islam. Aujourd'hui encore, on voit à Sanaa dans le quartier arabe de Naaren le *Masguid El Djilé* (le temple de l'exil), le *Hamam El Djilé* (le bain de l'exil), la rue *El Tabari* (de Tibériade).

Des dizaines de mille de juifs partis pour Mausa, quelques centaines seulement revenaient, mais ils eurent la chance d'avoir comme pasteur un homme pieux et énergique qui sut mener ses frères dans le chemin du progrès, Moré Yahyé Halévy, originaire de Chérafé, qui reçut le titre de Cheh, le chef par excellence. Il construisit la première synagogue dans le nouveau quartier, on l'appelle encore kniss El Cheh.

A la fin de sa vie, El Mahdi vit se lever contre lui plusieurs compétiteurs à l'Imamat, il fut détrôné et El Metouakel monta sur le trône. Sous son règne, toutes sortes de fléaux s'abattirent sur le pays ; la famine, la peste firent de grands ravages ; un raz de marée détruisit Moka et, plus que tout, une éclipse de lune vint affoler les esprits. Pour calmer les foules, El Metouakel se mit à persécuter les juifs et sept cents d'entre eux durent embrasser la foi de Mahomet pour échapper aux massacres. On trouve aujourd'hui de nombreux villages peuplés d'artisans musulmans, tous descendants de ces juifs convertis.

Quelque temps après, l'Imam de Redda s'empara de Sanaa ; il fut bon pour les juifs, grâce à l'Ousta. La

famille de ce dernier était originaire d'Egypte, elle était pauvre et était venue au Yémen avec les Mameluks; son chef, Aron Aragui Hacohen, travaillait avec sa femme dans le palais du roi à Redda, il était quelque peu médecin et plus encore magicien ; son fils Salem ou Chalom grandit avec le fils de l'Imam, et lorsque ce dernier succéda à son père, Chalom devint son conseiller, son confident ; il poussa son maître à faire la conquête de Sanaa ; l'entreprise réussit et voilà le juif occupant la deuxième place du royaume, il reçut alors le titre de *Ousta*, le maître. Salem profita de son pouvoir pour protéger ses coreligionnaires. Les Arabes venaient seulement de faire connaissance avec les armes à feu, les juifs furent chargés de fabriquer la poudre, eux seuls avaient aussi le droit de battre la monnaie du royaume; jouissant d'une grande liberté, ils se multiplièrent et prospérèrent. En l'année 1762, le savant danois Nieburg visita le Yémen, il constata avec étonnement la grande importance des juifs de Sanaa et des communautés des autres villes.

Nos coreligionnaires étaient alors en pleine prospérité matérielle ; ils étaient, par contre, travaillés par des dissensions religieuses ; les premiers livres imprimés venaient de pénétrer dans le Yémen et l'Ousta voulait imposer à toute la communauté la liturgie de ses pères, la liturgie palestinienne (*chami*). Malgré sa puissance, il échoua dans son projet et, pour arrêter les luttes qu'il avait allumées, il fit construire une grande synagogue qu'il fréquenta avec ses amis pour y prier selon la coutume de Jérusalem, laissant aux autres la liberté de suivre leurs anciens usages. L'Ousta fut un grand bâtisseur ; il éleva dans toutes les communautés des temples, des bains, des piscines pour les purifications ; à Sanaa, il construisit tout un quartier, son nom fut partout aimé et respecté. Cependant, pour ces juifs qui se disaient descendre en droite ligne des officiers de Salomon, qui montraient même des tables généalogiques donnant la lignée de leurs aïeux jusqu'à la captivité de Babylone, l'Ousta était considéré comme une personne d'extraction modeste ; aussi, lorsqu'il voulut marier son fils, plusieurs de ces nobles enhaillons refusèrent de s'allier à lui; dans sa colère, il se

fit apporter par la force toutes les tables généalogiques et les fit brûler ; depuis lors, il n'y eut plus, dit-on, de distinction entre les familles ; certains juifs des villages étaient méprisés parce qu'ils descendaient, à ce qu'on raconte, d'esclaves convertis. On ne tint plus compte de leur origine et ils furent admis dans la famille d'Israël.

A la fin du XVIII[e] siècle, la communauté de Sanaa eut encore un chef respecté, fameux pour sa grande science, sa piété fervente : Moré Yahyé Saleh. Lui aussi se construisit son temple, *Beït Saleh*, où de nombreux disciples venaient suivre son enseignement. Les Arabes eux-mêmes lui témoignaient un grand respect, avaient confiance en lui. Lorsque les pluies étaient rares, on venait implorer Moré Jahyé et lorsqu'on voyait le pieux rabbin se diriger vers le cimetière pour aller prier Dieu, tous les laboureurs, prenant leurs charrues, se rendaient aux champs. « La prière de Moré Jahyé s'en va directement vers Dieu » fut longtemps un dicton arabe.

Depuis le retour de Mausa, depuis la fondation du nouveau quartier juif jusqu'au commencement du XIX[e] siècle, les Arabes des montagnes venaient régulièrement piller les maisons juives. Un nouvel Imam, El Mahdi, pour arrêter ces incursions, construisit la deuxième enceinte de Sanaa. Cet Imam aimait beaucoup les israélites et les recevait chez lui. Dans la bibliothèque de son palais, il avait réuni un grand nombre d'ouvrages en hébreu, d'autres en arabe, traitant de l'histoire, de la science juives. A sa mort, son fils Ali, prince rapace et cruel, confisqua les biens de tous les favoris juifs de son père et leur infligea mille tortures. Il fut chassé du pouvoir par son frère Nasser ; lui aussi persécuta les juifs les accusant d'avoir converti El Mahdi ; cinquante d'entre eux furent pendus ; on imposa à la communauté mille défenses ; ils ne devaient faire aucun bruit dans les maisons, dans les temples, on ne pouvait plus chanter, rire, ni même pleurer et des bûchers furent préparés pour brûler tous les livres de la loi. Nos malheureux coreligionnaires se dépouillent de tout ce qu'ils possèdent pour racheter leurs livres sacrés, qui sont leur consolation, leur espoir. Nasser est à son tour renversé et le nouvel Imam, pour

consolider son pouvoir, appelle les Turcs à son secours. Ceux-ci, qui occupaient alors le littoral, arrivèrent à Sanaa et s'établirent sur le mont Nougom ; les juifs les reçurent avec joie, ils leur apportèrent toutes sortes de provisions, de la viande ; les Arabes s'émurent; quoi ! c'étaient là des musulmans, ils mangeaient les aliments impurs des infidèles ! Le vendredi, après la prière du matin, pendant que les soldats se promenaient sans défiance à travers les bazars, les Arabes se jetèrent sur eux et les massacrèrent sans pitié ; un très petit nombre parvint à s'échapper.

Les juifs, cause de tous ces maux, furent une fois de plus persécutés, plusieurs périrent dans les tortures, et la communauté de Sanaa fut à nouveau près de disparaître. C'est à cette époque-là qu'Ibn Saphir, un rabbin russe habitant Jérusalem, visita le Yémen ; la relation de son pénible voyage est pleine de vie et de vérité ; il raconta avec une émotion prenante les souffrances de ses malheureux frères.

En l'année 1871, les Turcs commandés par Mouhtar Pacha reprirent le chemin des montagnes, s'emparèrent de Sanaa et s'établirent un peu partout dans le pays. Leur domination fut odieuse à ces populations fanatiques et guerrières ; des révoltes éclatèrent, elles furent étouffées dans le sang. Les descendants des anciens Imams qui avaient accepté d'être soumis aux Turcs profitèrent de ces troubles pour reconstituer leur pouvoir indépendant, et aujourd'hui l'Imam Séid Yahyé Ibn Mohamed espère, comme autrefois ses aïeux, chasser le Turc hors du Yémen. Le conquérant n'a pas fait grand'chose pour développer le pays; pas de route pour aller de Hodeïdah à Sanaa ; il faut grimper par des sentiers de chèvres. Mais ce n'est pas à nous à juger les fautes du passé, nous verrons dans le chapitre suivant combien la conquête des Turcs a été bienfaisante pour nos frères misérables.

SITUATION POLITIQUE.

Le Yémen est une possession de la Turquie, mais il ne lui appartient pas encore en fait. Il forme un ensemble de provinces plus ou moins indépendantes, gouvernées sans méthode et sans suite de vues. A Sanaa, à Ménaha, à Damar, c'est le gouvernement turc qui commande, mais l'Imam y encaisse fort bien les impôts perçus autrefois par ses aïeux. Ailleurs, la Turquie a ses garnisons, mais les kaïmakams indigènes y gouvernent suivant leur bon plaisir. Au nord, l'Imam est maître absolu, et, de sa forteresse inexpugnable de Charé, il domine tout le massif montagneux ; au sud, c'est le gouvernement patriarcal des chefs de tribus qui suivent la loi du *tagouth;* à l'est, à l'ouest des régions mixtes, où tour à tour et parfois simultanément la Turquie, l'Imam, le Djar (les cheihs) imposent leur volonté et le juif ayant cinquante maîtres est soumis à cent lois différentes qui rendent sa vie lamentable.

A Sanaa, par exemple, le juif a droit d'aller, de venir, de travailler, mais sa liberté est limitée par mille restrictions imposées par les mœurs, par les habitudes séculaires et l'on se demande si, aux yeux de l'Arabe, le juif est un être humain; c'est plutôt une créature inférieure, un ilote impur qu'on tolère.

Le juif ne peut porter hors de son quartier des habits blancs ou de couleur, des robes longues aux manches énormes comme les Arabes; il aura une robe ridiculement courte qui laissera à découvert ses jambes, il sera pieds nus et portera sur sa tête le petit bonnet noir, laissant pendre des deux côtés des oreilles, les simanim. Des juifs ayant été en Egypte sont revenus sans leurs simanim, on leur fit tant de misères qu'ils furent forcés de coudre à leur calotte quelques boucles de cheveux jusqu'à ce que leurs propres simanim eussent repoussé. Le juif ne peut aller en ville monté sur une bête, et matin et soir, il doit faire à pied les trois kilomètres qui séparent le quartier du marché. « Il paraît, disait dernièrement un chef arabe au grand-rabbin, que

vous voulez monter à âne, à cheval, prenez-garde ! » Le grand-rabbin n'a cure d'oublier cette recommandation, et quand je l'invite à monter en voiture avec moi, il refuse toujours, il me répond avec tristesse : « Vous voulez donc me voir lapidé ? si je n'étais pas avec vous, je n'aurais jamais osé aller un jour de vendredi par la grand'rue ». Et nous marchons à pied, et son pas traînant soulève des nuages de poussière qui viennent blanchir ses jambes grêles. L'année dernière, un juif de Tibériade en tournée de mendicité faillit être assommé parce qu'il allait en ville habillé d'une longue robe ; les enfants arabes le couvrirent de crachats et d'ordures et il ne dut son salut qu'à l'intervention d'un *mollah* qui l'avait autrefois rencontré en Palestine. Tous les jours, les petits arabes en voyant passer les juifs s'amusent à leur lancer des pierres, ceux-ci, faisant semblant de ne pas s'en apercevoir, allongent le pas ; on leur crache au visage, ils détournent la tête ; un officier supérieur me raconte une scène qu'il a observée plus d'une fois, me dit-il : des jeunes gens attrapent un vieux juif et s'amusent à lui tirer ses simanim, lui rit bêtement, en faisant des grimaces. Le juif, à force de supporter ces avanies, a perdu tout sentiment de dignité, s'est habitué à son sort et, au lieu de se révolter, il sourit. Que peut-il faire ? La révolte lui amènerait bien plus de désagréments. Tous les jours, nos coreligionnaires subissent toutes sortes d'outrages, de violences ; ils ne s'en plaignent même pas ; il n'y a pas de justice pour eux, il ne peut y en avoir. Les tribunaux du Yémen sont tous des tribunaux religieux, le témoignage juif n'y est pas admis. Un musulman peut assommer un juif devant cinquante personnes, il n'aura qu'à nier pour se voir acquitté ; aucun musulman ne voudra déposer contre un frère pour un infidèle. Voici une suite de faits arrivés pendant le dernier mois de mon séjour à Sanaa :

15 avril.

Seid Mansour est un petit boutiquier juif ; un arabe lui achète un objet pour une piastre et s'en va ; quelques moments après, il revient, il ne veut plus de l'objet,

Mansour le reprend sans protester. L'arabe l'avait payé avec une pièce de deux piastres, Mansour lui réclame la piastre qu'il lui avait rendue en monnaie, l'autre refuse, et comme Mansour s'entête à réclamer sa monnaie, l'arabe se met en devoir de l'assommer. On se rend chez le commissaire, l'arabe déclare que le yaoudi l'a battu parce qu'il rendait un objet qui ne lui plaisait plus ; il a, lui, plusieurs témoins, tandis que Mansour, qui montre une blessure à la tête, des contusions aux bras, ne trouve pas un seul défenseur. Quelques personnes s'entremettent et l'arabe consent à ne pas porter plainte.

22 avril.

Salem El Djemal vend du charbon ; un arabe lui propose deux piastres pour un bidon de charbon ; Salem en exige trois piastres, de là, colère de l'arabe, qui frappe Salem d'importance : il a deux blessures à la tête, et ses cris de douleur sont entendus à 200 mètres à la ronde ; on s'attroupe, on les mène au poste, on y dresse procès-verbal. Salem a beaucoup d'amis musulmans, tous lui promettent leur témoignage. il fait rédiger une plainte, il paie le scribe, il paie le timbre, il perd plusieurs jours pour se rendre au tribunal jusqu'à ce que sa cause soit appelée. Ses témoins, travaillés par d'autres musulmans, ne sont plus si empressés à le seconder et, au dernier moment, ils n'ont rien vu, rien entendu ; l'un d'eux croit se rappeler que l'arabe se trouvait au milieu d'un cercle menaçant de juifs ; son intervention sauva son coreligionnaire. Et le cadi renvoie l'arabe hors de cause.

2 mai.

Moussa revient du marché ; quelques arabes qui semblent ivres veulent le battre, Moussa lève le bras pour parer un coup, aussitôt on s'écrie qu'un juif a voulu battre un musulman. Moussa se jette à terre et embrasse en pleurant les genoux des assistants ; on le laisse partir.

3 mai.

Penhas, frère d'un commerçant, a endossé par-dessus sa robe une vieille redingote qu'il a achetée d'occasion ; un arabe lui intime l'ordre de l'enlever ; Penhas refusant d'obéir, les coups de poing s'abattent sur son dos, il s'enfuit en courant jusqu'au poste de police distant de quelques mètres, il raconte l'affaire à l'agent de service. « As-tu des témoins », lui demande celui-ci. « Non, mais voilà devant nous l'arabe qui m'a frappé ». Un juron un peu leste fut la réplique de l'autorité, et Penhas, sans insister, poursuivit son chemin.

13 mai.

Yahyé revient du village ; il entre en ville monté sur un petit âne, deux arabes le rencontrent et lui ordonnent de descendre. « *Alla rayek* » (avec votre permission), leur répond le juif d'un ton suppliant ; les arabes insensibles le jettent immédiatement à bas de l'âne et le piétinent, lui faisant une blessure profonde à la tête, une autre au bras et des contusions nombreuses par tout le corps ; d'autres arabes les voient, des agents arrivent, on va chez le commissaire qui dresse procès-verbal de l'incident. On fait comprendre à Jahyé que n'ayant pas de témoins, il ne pourra rien obtenir, il va perdre son temps et son argent dans un procès, on lui fait donner un thaler et tout est dit.

Et, tout le long de l'année, ces faits se reproduisent sans qu'on y puisse remédier. Les autorités disent : « La loi est ainsi faite, nous ne pouvons ordonner aux cadis de recevoir le témoignage juif. » Le cadi m'assure de sa grande sympathie pour les juifs, il me promet d'obliger les témoins musulmans à dire la vérité, même contre leurs frères, mais les témoins ne viennent pas jusqu'à son tribunal, ils n'ont rien vu, rien entendu. Si l'on pouvait obtenir à Sanaa un tribunal mixte (tribunal jugeant d'après la loi civile sous la présidence du cadi), ce serait le salut pour nos frères.

Le juif supporte aussi des injustices que j'appellerais officielles. Il acquitte tous les impôts, il n'a, par contre, aucun droit. Il y a cinq ans, la population juive formait à Sanaa le quart de la population totale, elle en est aujourd'hui la septième ou la huitième partie; pas un juif au conseil municipal, pas un juif au conseil départemental, dans aucune commission. Le juif paie cinq et six fois plus de droits de patente que l'arabe, sans qu'il puisse réclamer. De deux voisins, un marchand arabe et un petit boutiquier juif, celui-ci devrait proportionnellement payer la moitié ou le quart de ce que paie son voisin ; la commission des patentes l'impose quatre fois plus et il se soumet.

Le quartier juif est en grande partie ruiné aujourd'hui, mais, tout de même, c'est une agglomération importante; le soir il reste plongé dans l'obscurité la plus profonde ; la municipalité ne croit pas devoir y mettre un seul réverbère.

Le quartier juif n'a pas de service de voirie ; les balayeurs de la municipalité entretiennent la propreté dans les quartiers arabe et turc, les juifs doivent balayer eux-mêmes les rues devant leurs portes et en enlever les ordures.

Les juifs supportent tout sans trop se plaindre, mais ce qui les humilie, ce qui les révolte, c'est d'être seuls obligés de faire dans tout le Yémen le service de la vidange ; quand il y a une bête abattue dans un quartier, c'est encore eux qui doivent l'emporter hors de la ville.

Malgré cela, la conquête turque a été un grand bienfait pour nos coreligionnaires ; ils peuvent tout de même espérer assez de tranquillité, compter sur une justice relative. Le Turc, d'ailleurs, commence à comprendre que le juif civilisé, honoré, ottomanisé surtout, serait pour lui un auxiliaire important dans l'œuvre de pacification. « Juifs et Turcs, me disait un fonctionnaire, à qui je demandais de veiller sur nos frères, nous sommes naturellement amis, nous devons marcher d'accord contre l'arabe, l'ennemi commun », et un autre fonctionnaire supérieur me déclarait dans un moment de franchise :

« Vous vous étonnez de la situation misérable de vos frères, que diriez-vous si vous connaissiez la haine de l'arabe pour le turc? Le juif est encore pour lui le peuple du Livre, il doit respecter ses biens et sa vie, tandis que pour nous il n'a aucune pitié ; nous sommes pour lui sans loi, ni foi ». Il disait vrai. L'autre jour, trois témoins turcs se présentent à la barre du tribunal religieux, l'accusé arabe, se tournant vers son adversaire, lui dit : « Tu avais annoncé trois témoins musulmans, où sont-ils ? » Et le cadi, se levant avec colère, s'écrie en pleine audience : « Les Turcs ne sont-ils donc pas des musulmans ? »

Dans ces conditions, le Turc n'aime pas toujours mécontenter l'Arabe et permet que le juif soit molesté, mais cette situation, si triste soit-elle, est encore excellente en la comparant à celle des juifs des villages : qu'ils soient placés sous les Turcs, sous l'Imam ou sous les *djars*, c'est le même malheur. Tous ceux que j'ai vus me disaient : « Sanaa, c'est le Gan Eden (Paradis), tandis que nous vivons dans l'enfer ».

On ne tue plus aujourd'hui le yaoudi ; le tuer, ce serait un crime, ce serait attirer sur le village, sur la tribu, toutes sortes de malheurs ; mais on ne lui épargne aucune vexation, aucune souffrance. A n'importe quel moment, le juif doit courir à l'appel de l'arabe et exécuter le travail qu'il lui demande. Notre pauvre frère est à la prière, au temple ; en causant avec Dieu, il oublie sa misère, il songe à la félicité du monde futur, l'arabe l'appelle, il retombe dans la triste réalité ; il se voit arracher les livres et les tefilin parce qu'il a tardé à répondre. Après un dur travail, il ne demandera pas son salaire, l'arabe le paiera plus ou moins suivant son plaisir, ou le renverra les mains vides avec des bourrades. Dans certains villages les juifs sont des *amils*, de vrais serfs. Ils travaillent nuit et jour pour le *kabaïl*, les uns lui font les chaussures, les autres les habits, ceux-ci les instruments aratoires, ceux-là le reste. Les juifs, hommes, femmes et enfants sont ainsi au service de tous les paysans d'un village ; à la moisson, on leur donne une

certaine quantité de blé, d'orge, de sorgho. La loi du *tagouth* (la vieille loi de la tribu) leur accordait le quarantième de la moisson, mais on ne l'observe plus à l'égard du juif et le kabaïl, suivant l'humeur du moment, donnera comme une aumône à son amil quelques poignées de graines. Le pauvre juif partira satisfait; avec cela, il élèvera sa famille et se nourrira jusqu'aux prochaines récoltes. On peut imaginer le dénûment dans lequel vivent ces masses. La misère matérielle engendre l'abaissement intellectuel et moral; plusieurs ont l'air abruti, ils vous regardent effrayés et hagards; quand vous leur parlez, ils vous répondent : « Je ne sais pas, nous attendons la fin du djalouth ».

Je suis arrivé cependant à en apprivoiser quelques-uns; nous avons pu causer et quand je leur demandais pourquoi ils ne venaient pas habiter les villes, ils me répondaient : « Nous sommes habitués à notre vie, nous avons nos maisons, nos temples, est-ce que nous serons mieux ailleurs? trouverons-nous surtout à gagner notre pain? nous devons souffrir, puisque c'est la volonté de Dieu; ah s'il voulait mettre un terme à notre djalouth et nous ramener à Eretz Israël ». D'autres me disent : « Nous voulons bien quitter nos villages pour Jérusalem, mais les voyages coûtent cher et nous sommes pauvres : nos amis partis là-bas nous ont écrit qu'ils ont beaucoup souffert, ils nous engagent à rester dans le pays ». Ailleurs, les arabes ne les laissent pas s'en aller : « Je suis venu ici, me disait un de ces miséreux, mais ma femme, mes enfants sont restés au village, on les garde comme ôtages jusqu'à mon retour ». Dans certaines régions enfin, le juif est tellement habitué à son sort qu'il n'imagine pas une situation meilleure. Je les interroge. « Y êtes-vous bien? » — « Oui, très bien, très tranquilles » — « Vous paie-t-on régulièrement? » — « Pas toujours, ils sont les maîtres ». En vérité, ces malheureux n'ont plus aucune conscience, ils ne comprennent pas leur misère, ils trouvent leur douleur naturelle; ne sont-ils pas nés pour souffrir? Quelques uns me diront : « Nous sommes très heureux, notre djar nous protège, nous sommes venus à Sanaa sans que personne ait osé nous

attaquer en chemin : nous disions que nous sommes *hémayat filan* (sujets de tel chef) et nous montrions ce fil, ce bout d'étoffe que notre maître a arraché à sa robe. » Certains chefs sont assez généreux pour ne réclamer d'eux aucun impôt ; ailleurs, le juif paie régulièrement son vergo à l'Iman, au djar ou au gouvernement turc ; parfois il paie deux maîtres à la fois et souvent trois, et beaucoup résumaient leur détresse par ce verset douloureux : « Nous disions le matin : que ne sommes-nous au soir et, le soir, que ne sommes-nous déjà au matin ! »

SITUATION MATÉRIELLE

La situation matérielle de tous les habitants du Yémen est généralement très médiocre, celle de nos coreligionnaires est particulièrement misérable. Le pays est pauvre ; vingt siècles de guerres, de révolutions l'ont complètement ruiné, dépeuplé ; la terre manque de bras, et ces magnifiques plateaux, qui s'étendent sur des centaines de lieues, restent pour la plupart en jachère.

Le paysan n'aime d'ailleurs pas beaucoup le travail ; habitué au farniente de l'Orient, dans cette nature si belle, cet air si pur, il ne songe pas à améliorer son sort. Bourrant son long *chibouk* (pipe) de tabac des montagnes, qui ne lui coûte rien, et qu'il recouvre d'une braise de bouse de vache, il s'étend au soleil et se sent heureux à regarder la fumée monter en spirales. Il lui importe peu d'être à peine vêtu, de se nourrir si mal. Le juif vivant dans son sillage, travaillant pour lui, aura malheureusement une existence précaire. On ne peut concevoir cette misère, l'absence de tout ce qui fait la vie un peu plus supportable. Pas un meuble dans les maisons, pas de lits ni de literie. Le soir, riches et pauvres se couchent à Sanaa sur un mince matelas, sur une natte en feuilles de palmier ; ils se couvrent d'une peau de mouton. Dans les campagnes, pour se protéger des punaises et autres insectes si nombreux sur les parquets en terre battue, on se met, pour dormir, dans un sac. On se déshabille entièrement, on pénètre dans ce grand sac, on en ferme intérieurement l'ouverture par un lacet à cou-

lisse. Les mamans qui allaitent prennent leurs nourrissons avec elles Comme il fait toujours assez froid la nuit, on s'habitue fort bien à cette atmosphère confinée. Comme ustensiles de cuisine, quelques terrines, quelques cruchons en terre, quelques paniers ; pas un objet en métal, en faïence ; pas de fourchettes ni de cuillers, on remue le manger avec un morceau de bois, et le canif du père sert à tout couper. La base de la nourriture est le pain de sorgho, qu'on trempe dans une sauce piquante, le *helbé* ; la boisson, l'infusion de l'écorce de café, le kicher, qu'on boit nuit et jour. Dans les villes, *l'araki* (eau-de-vie de raisin sec) est abondant dans toutes les familles. On recherche beaucoup le beurre fondu, les uns le mangent mélangé au kicher, les autres préfèrent le verser sur leur tête, sur leur corps ; ils pensent acquérir ainsi de la force ; et la chemise-robe et le bonnet en sont tellement imprégnés qu'on les dirait faits en toile cirée. Leurs habits sont insuffisants à les préserver des froids vifs de ces montagnes ; beaucoup, par-dessus la robe, mettent une fourrure taillée en paletot sans étoffe dessus ; le matin, les poils de la fourrure sont tournés en dedans vers le corps et, lorsque la température s'élève, on retourne le paletot, les poils vers l'extérieur. J'ai vu, par ces matinées glaciales, des enfants ne porter pour tout vêtement qu'une chemise-robe, ils grelottaient, toussottaient et essayaient d'avoir plus chaud en ramenant leurs bras nus sur leur poitrine.

Je me demande comment cette population infortunée a pu, après tant d'épidémies et de persécutions, malgré toutes les privations, se perpétuer jusqu'à nos jours ; elle a trouvé sa raison de vivre dans sa volonté tenace, sa force morale, l'acceptation du malheur comme d'une épreuve nécessaire pour mériter une existence meilleure ; qu'importent les souffrances présentes si l'avenir doit être beau? C'est pourquoi cette population montra une énergie stoïque, une intelligence pénétrante, une activité remarquable.

C'est le travail manuel qui a permis aux juifs de se maintenir dans le pays ; l'Arabe, occupé de la culture des terres, de l'élevage des bestiaux et plus encore du métier

des armes, tolérait les juifs dans le pays sacré du Yémen, malgré son grand fanatisme, parce qu'ils lui fabriquaient tous les objets qui lui étaient indispensables. Vivre, pour eux, c'est tout ce qu'ils demandaient. Quelques juifs cependant, par leur intelligence, leur habileté, sont arrivés au cours des siècles à amasser un petit pécule, à acquérir quelque influence; ils frappaient la monnaie pour les Imans et leur fabriquaient la poudre à canon ; mais la faveur des princes est éphémère, leur caprice, changeant ; les révolutions de palais rejetaient le juif dans sa lamentable sphère et les fils des hommes puissants étaient vite ravalés au niveau dégradant de leurs frères; tous continuaient à travailler dans leurs ateliers obscurs, les objets de toutes sortes que leur réclamaient les Arabes. Aujourd'hui, le musulman ne dédaigne pas les métiers manuels ; plus d'un s'est mis à l'école du juif et, travaillant sans aucune entrave, a surpassé son maître. Malgré cela, la majorité de nos frères yéménites sont ouvriers. Sur une population de 12.026 juifs que j'ai recensés, il y a 3.281 chefs de famille, dont 2.462 artisans, 582 boutiquiers et colporteurs et 237 exerçant des professions diverses, maîtres d'école, rabbins, occupés tout le jour à lire la Loi, soferim, domestiques, bouchers, vieillards et gens sans travail.

On peut dire qu'il n'y a pas de métiers qui ne soit exercé par les juifs ; ils sont:

Bijoutiers (argent, or, cuivre), boulangers, brodeurs, cordonniers, corroyeurs, coiffeurs, crépisseurs, cimenteurs, ciseleurs, distillateurs (eau-de-vie, parfums), découpeurs (paillettes de cuivre), forgerons, fondeurs, fourreurs, ferblantiers, fabricants de tabac à priser, fabricants de poudre à canon, fabricants de goudron, laboureurs, menuisiers, maçons, piqueurs de meules, plâtriers, puisatiers, potiers, passementiers, selliers, tisserands, tailleurs, tanneurs.

Malheureusement, le travail manuel traverse actuellement une grande crise. Les meilleurs artisans sont morts pendant la dernière famine; j'ai déjà dit que sur 107 tisserands qui se trouvaient il y a six ans à Sanaa (j'ai noté leurs noms) il n'y en a plus aujourd'hui que sept ;

la même mortalité effrayante a décimé les autres corps de métiers et presque tous les ouvriers habiles ont disparu. Ces artisans ne forment pas des corporations fermées, mais généralement, ils n'enseignent leurs métiers qu'à leurs enfants; beaucoup d'entre eux, ayant perdu toute leur famille, n'ont plus d'apprentis, ils travaillent seuls ; à leur mort, le métier disparaîtra de la communauté. L'exemple des forgerons est probant. Aujourd'hui, toutes les forges de la ville appartiennent aux musulmans, les trois forgerons juifs de Sanaa sont forcés, pour pouvoir vivre, d'aller travailler dans les campagnes, ils rentrent dans leurs familles aux fêtes.

L'ouvrage fait par ces juifs est généralement très grossier ; travaillant pour un maigre salaire et pour une population extrêmement pauvre, ils n'ont pas besoin de beaucoup s'appliquer; mais ils ne manquent ni d'habileté ni d'intelligence; dirigés quelque peu, ils arrivent à copier avec art et fidélité un dessin, un modèle. Ce n'est pas la tâche finie des ouvriers européens; l'oriental n'a pas la patience de chercher la perfection par un travail soigné de toutes les parties de l'objet, mais c'est tout de même l'œuvre d'une personne expérimentée, travaillant avec des instruments primitifs. Avant de commander le mobilier scolaire pour l'école, j'ai voulu faire exécuter un modèle de table-banc. Nos notables m'engagèrent à m'adresser pour cela à un ouvrier turc ou arabe habitué à travailler pour les administrations de l'Etat; j'ai appelé un menuisier juif ; et sur mes indications, il m'a fait un meuble très convenable. J'ai vu des bijoutiers faire des travaux très gracieux en filigrane et d'autres ciseler avec assez de goût des narghilés en cuivre incrustés d'argent.

C'est avant tout l'œuvre d'apprentissage qui doit attirer notre attention ; j'ai rencontré plusieurs enfants essayant de gagner leur pain en puisant de l'eau, en faisant des courses ; d'autres cherchent à se placer chez des boutiquiers ; il faut donner à ces enfants un bon gagne-pain, celui de leurs parents. La ville se développe, les fonctionnaires turcs, civils et militaires, sont chaque jour plus nombreux, ils sont à présent payés régulière-

ment; ils ont de l'argent à dépenser et cherchent à se procurer un peu plus de confort; quelques familles arabes en relations avec ces gouvernants se mettent elles aussi à mieux vivre. Les distances étant grandes, les communications difficiles, il est trop coûteux de tout faire venir de l'étranger; la création d'une industrie locale s'impose et le juif pourrait fort bien en être l'initiateur. On souffre particulièrement à Sanaa du manque de meubles, il serait facile de faire venir quelques dessins d'Europe et même quelques meubles très simples des Indes, et nos menuisiers, se transformant en ébénistes, feraient, avec l'excellent bois du pays, des chaises, des fauteuils et des tables, des armoires et des lits. Il suffit que quelqu'un en prenne l'initiative, importe surtout quelques menus objets nécessaires au travail, quelques instruments, des vis, des écrous, de la colle-forte qui sont peu connus en ville.

La forge n'aura de longtemps pas de succès à Sanaa; cependant, on commence à demander dans certaines constructions nouvelles des grillages en fer, des barreaux de fenêtres ; les juifs de Sanaa ne sont plus en état de les fabriquer; certains propriétaires parlent de faire venir pour leurs jardins des norias mécaniques, des appareils élévatoires d'eau, il faudrait que les juifs redeviennent dans la forge les habiles ouvriers d'autrefois.

Il n'y a plus à Sanaa de juifs tailleurs de pierre, c'est pourtant un métier rémunérateur ; la ville se reconstruit et de nombreux ouvriers trouveraient du travail qui les ferait vivre. Par contre, les maçons juifs sont très habiles, ils accomplissent dans une journée beaucoup plus de besogne que les ouvriers arabes; seulement, ils sont aujourd'hui en très petit nombre. Pour les bâtiments scolaires que nous ferons élever, nous aurons recours à la main-d'œuvre juive; ce sera d'un excellent exemple, qui encouragera la jeunesse aux métiers.

Les cordonniers juifs faisant savates et sandales sont nombreux dans tout le pays. A Sanaa, les deux seuls cordonniers confectionnant la chaussure européenne sont juifs ; comme ils sont pauvres, ils ne possèdent que de toutes petites boutiques et ils arrivent tout

juste à satisfaire une clientèle très restreinte. Dans ces conditions, tous les fonctionnaires militaires et les gens portant la chaussure européenne achètent des souliers, des bottines, fabriqués à Constantinople, à Smyrne. La cordonnerie européenne pourrait faire vivre à Sanaa une cinquantaine de familles, il faudrait aider les cordonniers actuels à agrandir leurs affaires, à former de nombreux apprentis.

La même remarque s'applique aux tailleurs; les personnes s'habillant à l'européenne sont assez nombreuses ; elles achètent la confection la plus ordinaire venant de Smyrne, de Constantinople et d'Autriche; quelques tailleurs, même médiocres, pourraient prospérer ici. Les tailleurs pour robes et manteaux de cérémonies qu'emploient les arabes sont tous des juifs.

Les étoffes en coton tissées à Sanaa et surtout dans le sud du Yémen sont fort belles, très résistantes, et sont très recherchées dans tout le pays ; elles ont joui d'ailleurs autrefois d'une grande célébrité ; de nombreux juifs sont d'habiles tisserands ; il faudrait augmenter leur production en leur donnant un métier plus perfectionné.

Le mouton du pays fournit une laine fine et soyeuse avec laquelle on fabrique ces chemla noirs si jolis et si durables ; il ne serait pas difficile d'établir un petit drap en couleur, une espèce de serge qui pourrait servir à l'habillement. Il fait assez froid dans le pays et nous ne pourrons pas supporter de voir en hiver nos élèves vêtus d'une chemise en cotonnade, il leur faudra des habits de laine et la première étoffe ainsi fabriquée pourrait l'être à leur intention. C'est d'ailleurs en commençant par les enfants que nous arriverons à enlever aux juifs yéménites leur costume noir infâmant.

Il est impossible de passer en revue tous les métiers exercés par nos coreligionnaires; certains d'entre eux sont encombrés avec une inconséquence extraordinaire; le père n'arrivait pas à gagner sa vie ; le fils, apprenant le même métier que lui, avilit encore la main-d'œuvre; aussi il n'est pas rare de voir certains artisans industrieux travailler douze heures par jour pour gagner trois francs par semaine ; avec cette

somme, dans les années de sécheresse, c'est la misère noire pour une nombreuse famille. Le représentant de *l'Alliance* doit être là un conseiller habile, suscitant les initiatives, dirigeant les esprits, poussant les enfants vers les métiers lucratifs les plus demandés, les moins encombrés.

Autrefois, il y avait aussi de nombreux juifs qui aidaient les arabes à cultiver leurs terres ; aujourd'hui, parmi les gens que j'ai recensés, il y a une vingtaine de familles qui vivent de l'agriculture ; quelques-unes, pendant les semaines de chômage, exercent aussi un autre métier et arrivent à une aisance relative. Quelques juifs possèdent à Sanaa même des jardins potagers qu'ils font travailler par les arabes ; dans un de ces jardins, le neveu du propriétaire travaille lui-même avec les fellahs ; il veut apprendre le métier afin d'exploiter ensuite pour son propre compte la propriété. Ce qu'il faut enseigner à quelques jeunes gens, c'est l'arboriculture et les cultures maraîchères. Le sol est d'une extrême fertilité et le climat permet jusqu'à quatre cultures par an ; mais les produits agricoles sont de qualité inférieure ; les légumes fins, les bons fruits seraient achetés à bon prix par les Turcs. Dans l'immense terrain que nous avons acheté pour y bâtir l'école, nous aurons assez d'espace pour faire quelques cultures et initier quelques élèves au travail agricole.

Depuis près de quarante ans, depuis la nouvelle conquête du pays par les Turcs, quelques juifs, abandonnant le travail manuel, essaient de devenir commerçants ; ils achètent leur marchandise à Hodeïdah, à des négociants qui se fournissent eux-mêmes dans les Echelles du Levant. Ces produits, renchéris par les bénéfices successifs de plusieurs intermédiaires, ne laissent pas grand profit aux juifs ; souvent ils vendent même à perte, pressés qu'ils sont d'acquitter leurs traites à l'échéance. Il n'y a point ici d'établissement de crédit, aucune banque particulière où le commerçant puisse trouver des avances dans un moment de gêne. Les petits boutiquiers cependant travaillent avec assez de succès et tous les matins, des villages, de la ville arabe, distante de trois

kilomètres, les paysans, les femmes arabes viennent acheter au quartier juif tout ce dont ils ont besoin. Le juif vend à meilleur marché ; avec lui surtout on n'a pas à se gêner, on peut lui rendre à n'importe quel moment un objet qui ne plait plus. Ces petits boutiquiers seraient relativement à l'aise, si on pouvait leur consentir des avances de deux à trois cents francs.

La conclusion, c'est qu'il faudra à la tête de cette communauté un chef jeune, actif, intelligent, à l'esprit large, conscient de sa tâche si variée, soucieux de l'accomplir avec dévouement. Il n'aura pas seulement à enseigner, il devra s'occuper avant tout de chercher à améliorer la situation matérielle de ses frères en organisant leur travail. Un certain fonds serait mis à sa disposition, sur lequel il serait en mesure de faire des prêts aux ouvriers, des avances aux petits boutiquiers. Avec le secours d'un petit capital, le juif ouvrier, le juif boutiquier pourra sortir de la misère où il croupit actuellement. Le juif aisé, le juif riche acquerront aussi plus de courage, de dignité. Le progrès de la communauté de Sanaa exercera une influence bienfaisante sur la situation des juifs de l'intérieur.

LA FAMILLE JUIVE

Le vendredi soir, deux heures avant le coucher du soleil, mon ancien propriétaire, Maoudha, vient me chercher pour aller au temple. Nous nous rendons d'abord chez lui ; sa vieille mère a déjà allumé la lampe du samedi, un petit plateau en pierre aux rebords dentelés ; Maoudha, lui, s'occupe de la lampe à pétrole ; il la remplit, taille la mèche, la nettoie et l'allume, les femmes ne se hasardent pas à toucher cette lampe, à en manier le mécanisme compliqué. Maoudha quitte devant moi ses habits de semaine, pour revêtir la robe blanche, la soutane de même couleur ; il s'enveloppe dans un *talet* blanc à larges raies noires à la mode de Turquie ; il ôte son petit bonnet et se coiffe d'une lourde mitre grise avec des applications rondes en soie rouge. Mon ami n'est plus reconnaissable ; ses habits som-

bres allaient mieux à son teint brun. Nous nous dirigeons vers le temple. Après la prière, je reviens chez lui pour le *kiddouch* Les femmes appelées refusent d'abord de venir ; Maoudha, si pacifique à l'ordinaire, se fâche ; toutes entrent alors, sa femme, sa mère, la seconde femme de son père, sa sœur et sa fille ; toutes ont le mouchoir à carreaux sur la tête et elles le ramènent sur le visage. Après le *chalom aléhem* et le *kiddouch*, on s'asseoit, les femmes ne bougent plus et c'est le fils aîné qui fait le service. Il prend l'*araki* dans l'armoire, il apporte le panier plein de grains, de pépins, de fruits de la saison, et, tout en grignotant, on cause.

La famille juive est très unie, le maître commande, mais avec quelle douceur ! pas un cri, pas un reproche et il est obéi avec déférence. Dans le peuple, il y a bien quelques disputes, mais elles sont rares. Souvent plusieurs femmes vivent dans la même maison : mère, grand' mère, belle-mère, tantes, filles veuves ou divorcées, petites-filles. Il faut voir comme toutes s'entendent. Leur vie est faite de travail, elles n'ont pas le temps de s'observer, de se critiquer, de se quereller. A deux heures du matin, aussitôt que le *schamas* appelle les fidèles, elles se lèvent et, réunies autour de la lampe, elles travaillent jusqu'à l'aube. Chacune a son métier : ici, on coud des chemises pour les paysannes, qui ne savent pas enfiler une aiguille, là, on brode des *kerkouches*, bonnets pour femmes et enfants, ailleurs on applique des fils de soie ou d'argent aux jambières des pantalons. La vieille mère elle-même travaille, souvent sans lunettes. Au moment où le jour se met à poindre, on éteint la petite lampe et l'on aborde les travaux du ménage. Dans toutes les familles, on nettoie le blé à la maison, on le moud dans des moulins à bras et on prépare le pain dans les fours particuliers, chauffés avec des bouses de vache desséchées, avec quelques buissons. La cuisine n'est pas compliquée ; du pain chaud, du kicher, le *helbé* piquant et, parfois aussi, une soupe aux citrouilles. Après le repas, on se remet aux travaux de couture, de broderie jusqu'à la nuit. Véritables fourmis, ces femmes ne prennent pas un moment de repos, et après quinze et seize heures de labeur, elles

arrivent à gagner vingt-cinq à trente centimes par jour. Elles s'achètent avec cet argent des habits, parfois un bijou. Dans le courant de la semaine, elles s'interrompent rarement ; lorsque le mari est allé à une fête, la femme lui apporte elle-même à dîner : c'est un spectacle curieux de voir ainsi ces femmes, avec le mouchoir qui leur recouvre la tête, retenu sur le menton avec les dents, portant d'une main à hauteur du visage la petite terrine contenant le repas, de l'autre, un grand mouchoir où se trouvent les fruits et l'indispensable flacon d'eau-de-vie. Elles font cela sans la moindre gêne, sans ennui. En s'en allant toutes vers le même endroit, à travers des ruelles tortueuses, elles se racontent les nouvelles. Quel autre plaisir ont-elles dans la vie ? Le samedi, cependant, est leur jour. Dès le vendredi soir, elles interrompent le travail; elles mettent une chemise-robe bleue propre, le *kerkouche* brodé et le pantalon aux jambières d'argent et de soie et, prenant une branche de rue en main, elles se reposent. Le samedi matin, tandis que les hommes sont à la prière, elles vont prendre le kicher chez une voisine, chez une parente en couches; elles reviennent pour le déjeuner et vers dix heures, lorsque les hommes, quelque peu alourdis par la boisson, se sont endormis, elles sortent à nouveau et vont se promener sur la grande place, leur branche de rue en main. Assises à croupeton devant une porte, à dix, quinze ensemble, elles restent des heures à causer, sans se sentir lasses, mais si un incident se produit dans le lointain, elles se lèvent et se mettent à courir pour y aller voir ; elles remuent drôlement leurs jambes et leurs bras, leurs mouchoirs sur la tête flottent au vent ; ce sont de vraies enfants. Dès qu'elles aperçoivent un homme, elles s'arrêtent, honteuses, se couvrent le visage, montrant seulement leurs grands yeux vifs. Elles ont peu de grâce, elles ne cherchent pas à plaire, à s'attifer, elles veulent avoir beaucoup d'enfants pour que leurs maris leur soient attachés ; elles ne désirent rien de plus. La seule précaution dont elles s'entourent pour garder leurs maris, c'est de ne jamais prendre une domestique à leur service. La polygamie étant permise, le mari pourrait la trouver à son goût et l'épouser. Il y a au Yémen

plusieurs hommes qui ont deux femmes, mais c'est presque toujours que la première n'a pas eu d'enfants ou n'a eu que des filles.

Si la vie de la femme se passe triste, monotone, celle des enfants est plus pitoyable encore. On ne les entend jamais chanter ni rire ; pas de ces rondes folles, de ces jeux bruyants qui égaient la maison. De bonne heure, l'enfant prend conscience des tristesses de la vie et s'habitue à souffrir. J'observe souvent ma petite voisine Nadra ; elle aura bientôt neuf ans ; petite, fluette, elle court à travers la maison, son pantalon de toile bleue collé à ses jambes maigres, sa chemise noire entr'ouverte, pieds nus, les cheveux enserrés dans un vieux capuchon qui ne laisse voir de son visage que de grands yeux et un petit menton allongé. Dès l'âge de quatre ans, elle a commencé à apprendre de sa mère le métier de brodeuse, elle est aujourd'hui bonne ouvrière, elle travaille quinze heures par jour et, en quatre ans, elle a déjà économisé 25 fr. ! Elle aide aussi aux travaux du ménage et fait les commissions ; elle s'enveloppe la tête du mouchoir à carreaux des femmes, elle enfile de grosses savates et s'en va, curieuse, à travers les rues. Depuis quelques jours, Nadra est songeuse, elle a surpris les conversations de ses parents, appris qu'à Pâque elle sera fiancée. Sa maman a pour elle des attentions touchantes, elle l'appelle « sa chérie, son amour, libératrice de son cœur, réparatrice de son âme » ; ses sœurs et ses tantes se montrent très affectueuses ; elle sait aujourd'hui que c'est Helkia qui la demande, le fils de Ghiath le bijoutier, bijoutier lui-même et, dans son imagination de fillette, elle se demande si elle doit s'attrister ou se réjouir. On discute en ce moment la somme que Hilkia paiera pour elle à son père, soixante ou soixante-dix francs ; cet argent, on le dépensera pour son trousseau. Et Nadra mariée à dix ans ne s'arrêtera pas de travailler.

Son frère Meucha a trois ans et demi ; il porte une robe grise rayée de jaune, au cou, un long collier formé de grosses boules jaunes qui ressemblent à de l'ambre et un grand cercle en fer ; aux pieds, des anneaux en fer aussi, cela le préserve du mauvais œil. Il porte encore les

cheveux longs qui encadrent si bien sa figure fine, mais il n'aime pas trop les montrer et sa maman les lui enferme dans un superbe *kerkouche,* sur lequel se balancent des pièces d'argent doré de tous les pays, de tous les temps. Meucha a un grand défaut, il est gourmand et son père ne cherche point à le corriger, bien au contraire, il le conduit à tous les mariages, à toutes les circoncisions et Meucha trouve tant de choses à manger : carottes et limons, pépins et noix, orge et maïs, amandes et fèves. Meucha n'oublie jamais de prier avant de rien porter à sa bouche. *Bareh*, Meucha, et suivant qu'il avale un pépin de courge ou une amande amère d'abricot, il dit *Boré péri haetz* ou *haadama*, puis il s'endort dans son coin, sans oreiller, sans couverture et il y reste jusqu'à ce que la fête finisse. Le matin, il vient régulièrement à la prière; il entre tout sérieux, son petit chemla sur les épaules et, trottinant, il va se placer à côté de son père, il ouvre gravement un livre et répond toujours *amen* au bon endroit. Meucha est un savant, s'il ne sait pas encore distinguer les lettres dans son livre, il connaît par cœur tout son alphabet. Meucha avait une grande ambition, il ne voulait pas être une fille, il voulait être changé en garçon. Son père vient de lui donner satisfaction; toute la famille et les amis sont venus assister à cette fête; après qu'on a bien bu et bien mangé, le coiffeur coupa les beaux cheveux bouclés et Meucha endossa la robe bleue ; qu'il est piteux avec sa tête rasée, lisse comme une courge et ses misérables simanim ! On lui met bien vite une petite calotte lie de vin, sans gland ; quelle mascarade ! Pauvre petit ami, il voulait devenir garçon et il se sent maintenant tout drôle, il a les larmes aux yeux !

J'ai un troisième ami, Ibbé, un éléve du *Mehtep* (école). Il est tout heureux lorsque je vais chez lui et quand je rentre, il m'accompagne toujours jusqu'à ma maison. Il se rase la tête tous les vendredis ; deux fois par semaine, il va avec son père au bain chaud ; tous les juifs d'ailleurs sont, malgré leur misère, d'une grande propreté ; c'est ce qui fait qu'en trois mois, je n'ai pas aperçu un bouton aux jambes, aux mains, au visage ; dans n'importe quelle

ville d'Orient vous verriez en un jour dans les quartiers populaires toutes sortes de plaies, de panaris. Ibbé, malgré ses simanim, n'est pas laid. Sa figure rose et blanche, ses grands yeux qui rient toujours, le rendent très sympathique, il est si doux et si bon ! Il a remarqué que j'aime les fleurs et, chaque matin, il va à un kilomètre de la ville pour me cueillir dans le jardin de son père un beau bouquet de roses. Il a une délicatesse de sentiments qui me charme. Toute la journée, il est au mehtep, il ne le quitte qu'au coucher du soleil ; souvent, au lieu de rentrer directement chez lui, il vient avec quelques camarades faire un tour dans la grand'rue. Parfois, un âne égaré est là sans selle, sans attache ; Ibbé et ses amis, oubliant leur sérieux, courent à lui, l'attrapent et, à tour de rôle, montent quelques instants la bête. C'est là un exercice défendu aux juifs ; dès qu'un arabe passe, tous s'enfuient. Pauvres enfants, pas la moindre joie dans leur vie ; prières et leçons, lectures pieuses, longues stations au temple et à l'école dans une immobilité complète, sans une récréation, sans un amusement ; Ibbé accompagne son père dans toutes ses visites et il écoute, attentif, la conversation des grandes personnes ; il sert ses parents, ses amis ; il est discret, respectueux. Un soir, à une fête, son père buvait un peu trop ; il fallait voir la détresse peinte sur cette figure d'enfant et ces grands yeux tout apeurés. En partant, Ibbé se précipite devant son père pour l'empêcher de tomber ; avec quelle déférence touchante il conduisait cet être sans raison ! Pas un moment de révolte, de ricanement. Ibbé sait que les grandes personnes doivent boire, que l'*araki* enivre, mais il a remarqué aussi que le sommeil rétablit l'équilibre, ramène l'intelligence. Il est, lui, dans sa quinzième année ; dans deux ans, son père lui choisira une petite Nadra, une Yedida, il se mariera et commencera immédiatement à fumer le narghilé, à absorber de l'eau-de-vie. C'est là son rêve, celui de ses amis, c'est le vœu de toutes les familles. Non ! mon bon Ibbé, nous ferons notre possible pour que ce rêve ne puisse point se réaliser ; tu entreprendras de nouvelles études qui te demanderont du temps ; tu ne te marieras pas à dix-sept ans

avec une fillette de neuf ans, tu ne t'enivreras peut-être pas ; nous veillerons sur toi, nous te civiliserons. Quels besoins nouveaux allons-nous créer en toi ? Et quand je vois tes grands yeux m'écoutant avec une telle dévotion, je pense à ton présent si triste, à l'avenir que nous nous efforcerons de rendre plus heureux !

L'existence morne de ces familles est coupée par les trois grands actes de la vie : le mariage, la naissance, la mort; ils sont l'occasion de fêtes bruyantes, de cérémonies sans fin qui absorbent les esprits et les détournent de la triste réalité.

Quand un père a choisi pour son jeune fils une fiancée enfant, et qu'il a payé, suivant ses moyens, le prix convenu, de cinquante à cent francs, on commence dans les deux familles les préparatifs du mariage. On achète des quantités de blé, qu'on va laver, sécher, moudre, des pépins, des pois, etc., qu'on fait griller et, quand tout est prêt, on fixe la date de la cérémonie nuptiale. Ni le marié, ni la future n'ont besoin de trousseau ; les habits qu'ils vont porter pendant ces fêtes seront pris en location. Cela commence un vendredi soir; dans une pièce décorée pour la circonstance de toiles imprimées, de fruits enveloppés de clinquant, d'œufs vides d'autruches, de bougies allumées et de flacons vides alternant avec des bouquets de rue, on fait la prière du soir, puis on mange et on boit jusqu'à une heure très avancée. Le fiancé préside sous une guirlande de fruits ; il a mis pour la circonstance une soutane noire brodée d'or, il porte au cou l'anneau en fer qu'il portait lorsqu'il était petit enfant, le collier d'ambre et un tas d'amulettes cachées dans des étuis en argent. Le samedi, même monde, même repas et tous les soirs, les amis et les parents, chacun apportant son dîner et son eau-de-vie, viennent manger et boire ensemble et chantent les *pizmonim* de Chebazi.

Le mardi soir, c'est grande fête chez la mariée ; au bruit assourdissant du tamtam, des plateaux en cuivre frappés avec la paume de la main ou avec des bâtons, on peinturlure la mariée de henné additionné de teinture noire. Les femmes honnêtes ne peuvent montrer la

couleur de leurs pieds ni de leurs mains, et, comme elles ne portent ni bas, ni gants, on les couvre de henné : ce sont des dessins compliqués. Le mercredi, c'est le jour des cadeaux : la future reçoit un caleçon avec des jambières brodées, un mouchoir pour la tête, une paire de pantoufles noires très grossières pour sortir dans la rue — à la maison, on marche nu-pieds —; un bol en cuivre dans lequel se trouvent un bout de savon de ménage, un peigne en bois, un œuf et un peu de coton. La mariée revêt immédiatement le pantalon qu'on vient de lui apporter; on la coiffe avec le peigne, on lui rase les cheveux tout autour du front et on la soumet à l'épreuve du coton. Une vieille femme casse l'œuf, lui enduit le visage du blanc et, sur cet emplâtre, applique le coton ; elle prend alors trois bougies allumées qu'elle éteint vivement contre le visage ainsi recouvert ; à ce moment, tout le monde pousse des cris de joie. Le coton n'a pas adhéré à la figure, la mariée sera une femme respectueuse et obéissante, son mari la rendra très heureuse. On lui lave alors le visage avec le savon qu'elle a reçu, et, avec un pinceau, on dessine sur les joues et le front des signes cabalistiques, des zigzags qui vont rejoindre les sourcils et les cils : on lui met aussi une robe chamarrée, un bonnet brodé. Le père entre et salue sa fille du nom de femme et, jusqu'au soir, les femmes mangent des fruits et boivent du kicher. Le soir, c'est la fête des hommes. Au milieu des chants et des danses, le grand-rabbin enduit lui-même les bras et les mains du futur d'une épaisse couche de henné, la mère en fait autant pour les jambes et les pieds.

Le jeudi soir, tous les invités sont à nouveau chez le marié, qui présente avec fierté des bras et des jambes rutilants de henné ; le grand-rabbin lui met une robe très ample à grands ramages et lui pique un peu partout sur le talet des branches de rue ; et tous en procession, tenant en main des bougies et des cierges allumés, se rendent chez la future pour le repas de noce. On commence toujours par l'araki et les fruits, lançant au milieu de la pièce coquilles et pelures. On apporte ensuite des tables basses, sur lesquelles se trouvent des terrines

pleines de viande nageant dans une sauce jaune et plusieurs de ces minces pains arabes, tout chauds. Le jeune marié se lève et fait la prière, et tous se mettent à tremper d'énormes bouchées de pain dans la sauce et les mangent avec un petit sifflement, tellement le liquide est piquant ; on prend un morceau de viande qu'on arrache à pleines dents ; si on le trouve trop dur, on le remet dans la terrine, on en choisit un autre et les mains plongent ensemble, chacun tâchant d'avoir un ou deux morceaux tendres qu'il met en réserve sur le bois de la table.

Le repas fini, on retourne chez le marié ; celui-ci change de toilette, le grand-rabbin l'habille de blanc, sa mère lui passe du khol autour des paupières et l'on revient chez la mariée pour les *kiddouschin*. Dans l'intervalle, celle-ci s'est enfermée avec sa mère et des parentes dans une espèce de grand placard. Le rabbin et son futur disent ensemble le *kiddousch* et, à travers la porte entr'ouverte, elle tend sa main, noire de peinture ; on la dirait gantée et le jeune marié, lui mettant dans le creux une pièce de deux piastres (quarante centimes), prononce la formule sacramentelle. On referme le placard, le rabbin lit la *ketouba* ; on le rouvre et le mari, donnant le parchemin à sa femme, lui dit : « Prends ; ici sont inscrits tous tes droits » et chacun s'en va dormir chez soi.

Le lendemain, vendredi, on fait la prière chez la mariée, puis on conduit les jeunes époux chez eux. Toutes les femmes sont enveloppées dans des *charchafs* bleus, elles marchent en avant, précédées de tamtams ; les hommes viennent derrière. La belle-mère attend à la porte de sa maison, une cruche d'eau à la main ; elle en arrose le seuil aussitôt que sa bru y pose le pied, c'est de bon augure. Les femmes se placent dans une chambre, les hommes dans une autre ; le rabbin dit les 7 prières ; les mariés se dirigent vers la chambre nuptiale : une petite pièce avec des matelas et des coussins le long des murs. L'épouse y entre le visage découvert, c'est une fillette de neuf ans ; elle porte sur la tête une mitre en perles qui la grandit, une robe à fleurs

rouges et plusieurs colliers de verroterie ; avec son visage maquillé de rouge et de noir, elle ressemble à un magot chinois. Elle s'assied dans un coin, son mari à l'autre bout, le grand-rabbin lui verse lui-même de l'eau sur les mains. Nous sortons, le rabbin ferme extérieurement la porte à double tour. Les mariés laissés là sont si jeunes ! C'est un mariage blanc, m'explique-t-on... Plus d'une fillette est morte ainsi.

Le samedi matin, je vais prier à la synagogue *el Cheh ;* le marié a été appelé au séfer, il a lu la *haftara* ; dans les autres villes, ce sont les personnes en deuil qui disent cette partie de la Bible. Les fêtes du mariage durent tout un mois; le nouveau marié garde dix jours la maison, il a pendant tout ce temps un mouchoir blanc sur la tête.

Les années passent, la petite fille a grandi ; elle a quatorze ans ; elle attend un petit être à elle ; il faut la voir travailler avec courage, puiser l'eau au puits profond, faire un ouvrage qui demande un grand effort. La voilà délivrée ; ici, garçons et filles sont reçus avec la même joie; on envoie chercher les voisines, tous les petits garçons du quartier et on leur offre du blé concassé, bouilli avec du miel; l'accouchée en prend sa part et, pour recouvrer ses forces, elle boit du beurre fondu tout chaud. Lorsque le nouveau-né est un garçon, on l'opère au milieu d'une foule d'hommes assis par terre ; le père le tient dans un panier posé sur ses genoux.

La femme devenue mère ne pense pas avoir besoin d'aucun soin particulier ; elle se lève dès le premier jour pour vaquer aux soins du ménage ; elle ne s'asseoit pour se reposer que quand des amis viennent la voir, cependant elle ne quitte pas la maison avant un certain temps ; à sa première sortie, elle invite ses parentes, ses amies et toutes ensemble, des branches de rue en main, la mère portant son poupon, elles s'en vont en théorie dans la rue, tandis qu'une femme distribue aux petits enfants qui passent des pois grillés. Arrivées à une certaine distance, toutes les femmes se tournent en même temps, lançant par-dessus leur tête les branches de rue et l'on rentre à la maison au milieu des hululements ; tous les

sorts sont conjurés et la vie régulière reprend son cours jusqu'à la naissance, qui sûrement ne tardera pas, d'un nouvel enfant.

Si les naissances sont nombreuses, la mort, de son côté, sévit sans pitié dans ces masses misérables. Avath, le fils d'un de mes nouveaux amis, travaillait il y a deux jours dans son atelier, il vient de mourir d'un transport au cerveau, on n'a pas eu l'idée de consulter un médecin. Je vais donc chez lui ; la petite maison est pleine de monde. je me fraie un passage à travers la foule recueillie. Que vois-je ? Avath est assis tout nu, dans la cour ; deux personnes lui versent de l'eau sur la tête et les hommes et les femmes le regardent ; quelques personnes pleurent en silence, larmes discrètes, très convenables. C'est Avath qui est mort ; je ne l'aurais jamais cru ; son visage est tranquille, il a la tête rasée de frais et que dire de ce bain au milieu de cette foule ! Dans une chambre, on brûle de l'encens ; elle est noire de fumée ; on étend un matelas ; on le recouvre d'un très grand drap ; tout à coup, de grandes clameurs s'élèvent ; les uns récitent une prière, les autres se contentent de crier sur tous les tons : Oh ! oh ! oh ! On apporte Avath comme un paquet, on le revêt de ses habits blancs du samedi, au milieu d'exclamations affolantes, de nuages d'encens ; hommes, femmes, enfants, tous ont les yeux fixés sur ce pauvre petit être. Par-dessus les habits, on lui met le drap blanc et on l'attache avec des ficelles, cela forme une véritable momie ; la tête se détache du corps, les jambes allongées et raides. On le pose sur une civière et on l'emporte au milieu des vociférations.

Tous les jours des *zekénim* (vieillards) viennent faire des lectures pour le repos de l'âme d'Avath ; le septième jour, on fait un repas. Les zekénim, les parents, les rabbins, tous viennent manger et boire ensemble, on ne se croirait pas dans une maison en deuil. En portant le verre à la bouche, chaque convive répète : « Que Dieu console les affligés », et le père d'Avath répond : « Que le maître des récompenses vous paie un bon salaire ». Sans cette *seouda* (repas), l'âme du mort resterait errante de par le monde et viendrait continuellement troubler

sommeil de la famille. Malgré cela, quelques personnes se dispensent de la faire ; il est arrivé que les convives rassasiés et satisfaits du bon repas, l'esprit troublé par les vapeurs de l'araki répétassent en s'en allant comme s'ils quittaient une salle de fête : « Que Dieu vous maintienne toujours ainsi. » Pour éviter ce scandale, les rabbins permirent d'offrir aux *zekénim* un cadeau au lieu de la *seouda*.

CROYANCES ET SUPERSTITIONS — FAUX MESSIES — PÈLERINAGES — MÉDECINS ET SORCIERS.

Le juif cruellement persécuté a toujours demandé à la prière l'oubli de ses maux. Ses chefs religieux lui disaient que la délivrance ne pouvait venir que par la pureté du corps, la bonté du cœur, les supplications incessantes. Riches et pauvres, grands et petits donnaient le meilleur de leur temps aux prières, aux invocations. Il y a quinze ans encore, tous les matins la foule des fidèles se réunissait dans les deux grands temples de la ville et là, sous la direction de deux Moré fameux, Moré Ibrahim Saleh et Moré Haïm Gareh, on priait pour mettre fin au *djalouth* ; pendant trois heures d'horloge, on lisait bruyamment le *Zohar*, les Psaumes, et des *Selihot* ; on récitait des oraisons particulières, puis on se mettait à sonner du *schofar*. Un quart d'heure durant, les éclats de la trompette sacrée se répercutaient, remplissant d'angoisse ces esprits avides de miracles, fatigués de prier ; plusieurs, étourdis, tombaient en convulsions.

Ces pratiques anormales, accomplies de tout temps, troublaient les esprits, faisaient sortir de la classe des simples, des voyants, des prophètes annonçant la délivrance prochaine. Les juifs yéménites, toujours avides de miracles, se mettaient à croire, à espérer ; leurs rêves n'étaient pas de longue durée ; ils revenaient à la réalité parmi les massacres, les persécutions de toutes sortes. Aujourd'hui, tous ces illuminés, pour lesquels des foules se sont fait massacrer, sont oubliés ; on commence à être

moins crédule et le véritable messie viendrait, me disait un notable, que nous hésiterions à le reconnaître.

Il est impossible de dresser la liste, même approximative, de tous ceux qui se sont fait passer pour les envoyés de Dieu, depuis ce rabbin qui, au XII^e^ siècle, demandait à ses ouailles de se convertir à l'islamisme sous prétexte que la Bible prédisait Mahomet, jusqu'à Joseph Abdalah, mort il y a quelques années à Chibam et qui avait adopté comme cri de ralliement de ses partisans le braiment de l'âne. Cependant *Chukri Cohaïl*, qui a révolutionné le Yémen il y a seulement quarante-trois ans, est une figure curieuse. C'était un ouvrier corroyeur ; il connaissait bien la Loi et portait le titre de Moré ; on l'aimait pour son honnêteté, sa piété. Il lisait assidûment le Zohar et s'occupait de cabbale. Un matin, en se levant, il déclare qu'il est le Messie ; il abandonne sa femme et ses enfants et, prenant son bâton, il s'en va de ville en ville, de village en village annoncer la bonne nouvelle. Les populations juives et arabes l'accueillent avec enthousiasme, on s'adresse à lui pour guérir toutes sortes de maux ; il fait, dit-on, des miracles. L'Imam, ému de sa popularité chaque jour plus grande, le fait assassiner à Ténam. Quelque temps après, un de ses disciples se fait passer pour le Messie ressuscité ; il mande à Ténam la femme de Cohaïl, qui reconnaît en lui son mari ; la communauté de Sanaa est menacée de massacre ; le tribunal rabbinique démasque l'imposture du second Cohaïl, et celui-ci, pourchassé, va se cacher dans les déserts de l'est. Enfin, le dernier en date de ces illuminés, Joseph Abdalah, eut surtout des partisans parmi les musulmans. Sa femme et sa fille vivent encore ; elles tournent la meule des moulins à farine pour gagner leur vie.

A côté de ces faux messies, qui eurent une influence néfaste sur la vie de nos malheureux frères, il faut mentionner tous ces faiseurs de miracles, sorciers et magiciens, devins et charmeurs, médecins empiriques, charlatans de toutes catégories, qui pullulaient il y a quelques années à Sanaa et qui, aujourd'hui encore, sont très nombreux dans tout le pays. Ils ont leurs vieux livres écrits

dans un langage mystérieux que seuls les initiés peuvent comprendre ; ils ont la liste de toutes les maladies qui peuvent atteindre le corps de l'homme et les remèdes propres à les guérir ; ils ont recours aux simples, aux parfums et aux épices de toute sorte, mais plus encore, aux prières, aux signes cabalistiques, aux drogues étranges ; dans tel cas, il faut brûler trois poils arrachés à la queue d'un âne ; dans un autre, il convient de boire du sang d'un poulet noir et de se frictionner tout le corps d'une pommade faite avec de l'huile, de la cannelle et trois pincées de terre prise dans trois tombeaux d'enfants.

L'exercice de cette médecine n'est pas toujours exempt de danger. C'est que l'homme de science s'occupe peu des malades, mais beaucoup plus des personnes bien portantes ; il fait aimer et haïr, oublier et mourir ; il donne la richesse et conduit à la pauvreté. Les gens ainsi condamnés ne se soumettent pas à leur sort ; ils font appel à la justice terrestre et tel prétendant évincé, tel mari trompé se vengent de leur mésaventure en faisant emprisonner le médecin des cœurs. En ce moment, à Redda, un de nos coreligionnaires purge trois années de prison pour avoir aidé par sa sorcellerie un amant contre un mari. Généralement on s'en tire à meilleur compte ; quelques thalers suffisent pour fermer les yeux des juges. Les plus renommés de ces médecins étaient juifs, leur nombre a beaucoup diminué depuis le dernier siège de Sanaa.

Tous ces guérisseurs se font payer cher leurs conseils et leurs remèdes ; aussi, dans chaque maison, toute vieille femme est-elle médecin de la famille ; c'est elle qui soigne les petits et les grands, c'est elle qui aide le poupon à venir au monde. La jeune femme prise par les douleurs de l'enfantement résiste sans mot dire à sa souffrance ; elle continue à travailler ; elle se couche au dernier moment et sa belle-mère la délivre ; sa propre mère n'arrive qu'après l'événement. La maternité est une fonction naturelle, pourquoi déranger le monde ? Il faut que le cas soit grave, qu'il dure des heures et des jours pour qu'on se décide à appeler une femme étrangère

renommée pour son expérience. Quand ces cas anormaux se présentent, la mère et l'enfant sont généralement condamnés ; on ne s'en inquiète pas trop, un mois ou deux après le décès, une nouvelle bru se promène par la maison.

La mort n'est pas inquiétante ; ceux qui s'en vont ont tort, on les oublie vite ; ce sont les vivants qu'il faut protéger, c'est le nouveau-né qu'il faut soustraire aux embûches du diable. Pour le rendre méconnaissable, on lui attache toutes sortes d'amulettes ; au cou, aux mains, aux jambes on lui met des anneaux en fer et le pauvre petit être, courbé sous la charge, ressemble à un monstre difforme. Malgré ces précautions, l'esprit du mal le guette ; il faut conjurer le mauvais œil ; comme dans tout l'Orient, on essaie de le guérir en le promenant à travers le quartier, en le lavant à l'eau dans laquelle a trempé de la rue, en l'oignant d'une huile bénie par le rabbin, en versant devant lui dans de l'eau du plomb qu'on a fondu, en brûlant dans un feu vif des cristaux de sel.

Tous ces remèdes sont inoffensifs; mais il y en a de dangereux, de barbares. Quand on considère un enfant sérieusement atteint, on lui applique sur la poitrine un fer rougi au feu ; la blessure ainsi faite doit distiller toutes les humeurs malignes. Le plus souvent, la plaie s'envenime et emporte le malade après d'horribles souffrances. Aujourd'hui hommes et enfants montrent, sous leur chemise entr'ouverte, de grosses cicatrices dues à cet instrument. Les saignées sont aussi très en faveur, surtout au temps des équinoxes. Comme dans tout l'Orient, c'est Figaro qui fait office de chirurgien, il opère avec son rasoir et une corne vide qui sert de ventouse.

Le vrai médecin n'entre point dans les maisons ; on l'appelle le *tueur de malades*, on vous cite dix familles qui, ayant eu recours au médecin dans ces dix dernières années, ont vu mourir des êtres chers. C'est qu'on mande l'homme de science au moment de l'agonie; tous sont convaincus aujourd'hui que le médecin ne peut guérir un malade. Combien on a plus de confiance dans le savoir-faire d'un rabbin venu de Jérusalem! Chaque jour, je me

vois arrêté dans la rue pour une consultation : « Rabbi, Rabbi, conseillez-moi, guérissez-moi... » et, pendant trois mois, j'ai été quelque peu médecin et même chirurgien ; j'avais beau dire qu'il fallait appeler un véritable médecin, on ne m'écoutait pas ; un médecin coûte si cher, cinq francs la visite. Qui peut sacrifier une telle somme, surtout pour une personne qui n'inspire pas confiance ? Un dispensaire est absolument nécessaire dans la communauté.

Les pèlerinages font aussi partie de ce système médical. Les saints yéménites savent attirer à eux les visiteurs. Le plus célèbre de tous est Moré Salem El Chébazi ; il vivait il y a deux cent cinquante ans dans la ville de Thais, dans le sud du Yémen ; c'était un vieux cabbaliste, un savant dans les connaissances occultes ; il accomplissait, disait-on, des actes surnaturels. Il était très renommé aussi pour ses dons poétiques ; c'est lui qui a chanté la beauté des fêtes, la gloire du samedi, les joies de la famille, le bonheur des jeunes mariés. Il a pleuré aussi les misères de ses frères et a retracé en termes douloureux le départ des juifs pour Maûsa. Ses poésies sont chantées dans tout le Yémen pendant les fêtes, les cérémonies religieuses ; quelques-unes sont d'une grande beauté et les airs mélancoliques qui les accompagnent ont une grâce touchante.

Chébazi attire tout le long de l'année, et particulièrement vers Pentecôte, de nombreux juifs qui viennent de toutes les parties du Yémen avec leurs femmes et leurs enfants pour prier sur sa tombe ; on se baigne dans une piscine, on fait des vœux. Les malades se sentent immédiatement guéris, les faibles ont recouvré leurs forces ; les femmes stériles sont assurées de concevoir et les malheureux de tout genre ont l'espoir de voir leurs maux prendre fin. Et l'on s'en retourne plein de courage, le long des sentiers escarpés, à travers ces montagnes depuis Thais jusqu'aux déserts du nord et de l'est à vingt et trente journées de marche. Et si, revenu au pays, on se sent aussi malade qu'auparavant, on ne s'en prend qu'à soi-même, on n'a pas été jugé digne des faveurs de Chébazi.

A vingt minutes de Sanaa se trouve le tombeau de Moré Pinhas; deux fois par semaine, le lundi et le jeudi, plusieurs juifs y vont en famille. Moré Pinhas était très vieux lorsque le Mahdi décréta l'exil de Mausa; il partit avec ses frères; il n'alla pas loin; il tomba mort de fatigue en gravissant la première colline: on l'enterra à la place où il se trouvait. Une source se mit alors à y couler et l'on comprit ainsi que Moré Pinhas était un saint; on lui demande aujourd'hui d'accomplir des miracles.

LES FÊTES

Les fêtes juives au Yémen n'ont aucun caractère particulier; comme les samedis, ce sont des jours de repos, consacrés aux prières, aux lectures pieuses, et aussi aux libations.

Le soir de Pourim, le temple de l'Ousta est comble; prière habituelle, aucun cri, aucun bruit particulier; on lit la *meguila* avec calme; quand on dit *aroura Zaresch*, on prononce avec force la dernière syllabe et c'est tout. A Beyrouth, Smyrne ou Andrinople, on fait entendre, ce soir-là, bien d'autres clameurs dans les temples! Le lendemain, un peu de mouvement dans les rues, quelques gens ivres se disputent. On donne aux enfants quelques fruits et ils s'amusent avec un pantin en lui disant *arour aman*, *arour aman*.

La fête de Pâque est attendue avec bien plus de ferveur. Dès le lendemain de Pourim, on commence à s'y préparer; on n'a pas ici à coudre de nouveaux habits, à mettre en état le mobilier; on passe des journées à badigeonner les murs en plâtre, à laver avec un soin particulier les pierres du parquet, les meules des moulins à bras. La grande affaire, c'est la préparation de la farine pour les azymes. Le blé, qu'il soit ou non de *chemoura* (conservé spécialement pour les azymes depuis la moisson), est moulu grain à grain; puis, par couches successives, on le met entre des plantes vertes et on jette dessus une couverture; le blé reste là deux fois vingt-quatre heures, il se gonfle, il se chauffe, il commence à

fermenter et devient très blanc ; les vieilles femmes se chargent elles-mêmes de le moudre.

Le samedi qui précède Pâque, le grand-rabbin et les juges vont dans les temples de la ville recommander aux fidèles de surveiller leurs jeunes femmes pour qu'elles ne transgressent pas les lois du *hametz*. Dans les autres villes de Turquie, ce jour-là, les rabbins font de longs sermons ; ici les Moré ne savent pas parler en public ; ils ne connaissent pas l'art oratoire et quand ils veulent adresser une communication à leurs ouailles, ils rédigent une petite note qu'ils débitent d'une voix monotone. Cette année, Pâque commence un samedi soir ; nous faisons la prière dans l'obscurité, il n'y a pas dans le quartier juif un seul musulman qui pourrait allumer les lampes ; une seule brûle depuis la veille, donnant une lumière blafarde. Dans le minuscule temple de Gaveh, nous sommes là soixante-dix personnes, serrées les unes contre les autres ; tous les colporteurs sont rentrés des villages. Tous sont assis par terre, enveloppés dans leur chemla noir. On commence la prière : « Rendez hommage à l'Eternel... » ; le hazan du jour a une voix agréable, il lit un verset ; un chœur lui répond par le second verset et tout le psaume est récité alternativement par le hazan et le chœur formé de quelques personnes ; subitement la foule entonne Allelouya, c'est un cri de triomphe, un chant d'allégresse qui se répercute à travers l'espace et je ne me sens plus isolé et je comprends combien ces appels vers Dieu ont relevé le courage dans les jours de grand malheur ; la nuit est complète, le samedi est fini, on allume les lampes et la prière se termine dans le brouhaha habituel.

Je suis invité pour le *Séder* chez le grand-rabbin, j'ai accepté à condition qu'on me permettrait de faire venir mon dîner de chez moi. Nous arrivons dans la maison complètement obscure ; mon hôte, enlevant sa soutane, se met en devoir de préparer les lampes ; moi, je vais à la cuisine pour voir apprêter la *matza*. Une toute petite pièce occupée dans sa longueur par une espèce de vaste sofa en terre sur lequel on aperçoit de larges trous : ce sont les fours du pays. Une femme assise par terre remue ma-

chinalement une terrine contenant de l'eau, elle y verse une mesure de farine et, tandis que de sa main gauche elle continue à balancer la terrine, de la main droite elle malaxe la farine avec une grande dextérité et en fait une pâte. L'eau n'est pas suffisante, elle en prend avec la main gauche et avec la droite elle continue à pétrir tout en balançant la terrine ; elle ajoute aussi des pincées de sel et la main gauche, reprenant son service, elle trempe la droite dans une terrine d'eau fraîche qu'on renouvelle devant elle. Toute une heure on travaille ainsi la pâte, elle acquiert à la fin de la blancheur, une grande élasticité ; pendant ce temps, on chauffe le four, qui enfume toute la maison ; la pâte est à point, on la divise en morceaux qu'on place sur un plateau plein de farine de sorgho ; la mère du rabbin prend dans la main droite un coussinet en forme de champignon de modiste, recouvert de drap, elle le saupoudre d'un peu de farine et y étend la pâte ; puis, enfonçant la main dans le four, elle applique la pâte contre la paroi brûlante ; une minute après, elle en retire une belle galette blanche croustillante, très appétissante ; quelle différence avec les azymes de Turquie, gros, lourds, indigestes, sans sel ! Ici on le fait deux fois par jour, avec un tel soin qu'on n'a pas peur de produire du *hametz* ; c'est pénible pour une femme, mais qu'est leur vie, sinon tristesse et labeur !

Je rentre dans la chambre ; le grand-rabbin, après avoir allumé les lampes, était allé accomplir sa fonction de *shohet*, abattre à la porte de sa maison un mouton et un veau ; il est déjà rentré, son frère avec sa famille, des voisins sont venus assister au *Séder*. On prépare la table, le tabouret bas sur lequel on met en ligne circulaire des navets, des laitues, du persil, cela forme un cercle haut de cinquante centimètres ; dans l'intérieur, on range les marmites pleines de mixtures variées. En attendant que la cuisson des azymes finisse, on discute comme d'habitude un point religieux. Pourquoi ne pas mettre dans un seul verre le vin des *arba cossot* ? Pourquoi ne pas le boire en une seule fois, serait-ce enfreindre une loi ou un usage ? chacun donne son avis et le domestique, un vieux garçon assis à côté du grand-rabbin, déclare

qu'il faut les *arba cossot* pour pouvoir prier quatre fois au lieu d'une.

Les femmes sont venues dans la pièce; le fils aîné remplit les verres, on fait le *kiddousch* ; on se lave les mains; on lit rapidement la *hagada* ; comme il n'y a pas de petit enfants, il n'y a pas d'explications à donner ; au passage des dix plaies, on apporte un tesson de cruche et le grand-rabbin y verse dix gouttes du vin de son verre. Et l'on poursuit la lecture. A partir de *bezet Israel mimisraïm*, tous les assistants en chœur répondent à la fin de chaque verset *halélouya*, *halélouya*. Le dernier paragraphe de la hagada est un beau chant à la louange du Créateur, il n'existe pas dans nos livres en Turquie.

Au *carpas*, en Orient et en Occident, on trempe une feuille de céleri ou de persil dans le vinaigre ; ici, on prend plusieurs branches de persil enroulées en boule de la grosseur d'une olive et on les trempe dans le *harosset*. Cette mixture, qui doit rappeler la boue que faisaient nos pères en Egypte, est composée ici de treize ingrédients différents : dattes, pommes, amandes, sésame, clous de girofle, etc, etc. Après la lecture rapide de la hagada, on dîne à la mode du pays, tous trempant la main dans la même écuelle, on récite ensuite les actions de grâces et le *chefo'h* et c'est fini.

Le deuxième soir de Pâque, je suis chez Moré Aron Cohen, juge au *Bet Din*, un superbe vieillard tout droit, avec une belle longue barbe blanche, visage toujours souriant, très sympathique. L'Imam l'avait fait nommer grand-rabbin ; il se démit immédiatement de ses fonctions et accepta d'être simple juge pour pouvoir se rendre utile sans en tirer honneurs ni profit. Tailleur de son état, il coupe, brode et coud toute la journée des manteaux de cérémonie pour les arabes, qui l'aiment beaucoup et le reçoivent avec faveur. Chef d'une famille patriarcale, il commande avec douceur; ses cinq fils mariés, dont trois sont déjà grands-pères, vivent dans la même maison que lui et tous obéissent à ses ordres. C'est une joie d'entrer dans cette maison bénie de Dieu.

Moré Aron aime la poésie des vieux usages, il est at-

taché au passé. Malgré son grand âge, il a une belle voix; aussi le *séder* chez lui a-t-il beaucoup de charme. A un moment, il coupe une *matza* en deux et, l'enveloppant dans un mouchoir, il la met sur son épaule, et fait un tour dans la maison pour simuler la sortie d'Egypte. Au *ma nichtana*, deux de ses petits-enfants traduisent le passage en arabe, pour que les femmes comprennent quelque chose, me dit le doux vieillard. Quand on commence *cama maalot tobot*, hommes et femmes se mettent en rond autour des tables qu'on soulève de terre continuellement et quand on dit *dayénou*, on les laisse tomber d'un coup sec. Les derniers versets sont récités d'une voix pleine d'ampleur. Après le dîner, on lit avec une grande gaîté le *chefo'h*, le Cantique des Cantiques, *Ehad mi yodéa* et *had gadia*. Il était minuit, lorsque la soirée prit fin.

Les huit jours de fête ressemblent aux jours de samedi; pendant la prière, on appela pour la lecture de la loi des enfants et des jeunes gens : cette attention pour les petits est très délicate; chaque semaine d'ailleurs, le sixième appelé au séfer est un enfant. Le petit, dès qu'il sait lire, est membre de la communauté.

COMMUNAUTÉS DE L'INTÉRIEUR — RECENSEMENT

La tâche que nous avons à accomplir au Yémen est complexe et variée ; nous en avons examiné les différentes formes ; quelle en est l'étendue? C'est la question que je me suis posée dès que j'ai mis pied dans le pays. Pour y répondre, il nous faut, avant tout, connaître le nombre de ces frères infortunés, les centres dans lesquels ils sont répartis. Aussi ai-je, dès mon arrivée à Ménaha, entrepris ce recensement que je mène avec ténacité. Les juifs des campagnes sont extrêmement arriérés, ils sont timides et méfiants, comme ils ont beaucoup souffert, ils ont peur de tout et de tous, naturellement aussi de moi. D'ailleurs, mon arrivée à Sanaa a fait quelque bruit, mon voyage est un sujet de causerie, de discussion et même d'inquiétude pour beaucoup de gens. Quand je passe dans les rues, les

arabes me regardent avec curiosité et leurs petits enfants s'interpellent à grands cris : « Voilà le haham, venez voir ». Quand j'entre chez un fonctionnaire, tous les assistants de s'écrier : « Ah, c'est lui! » et nos notables sont à tout moment arrêtés par les chefs arabes qni leur demandent : « Pourquoi est-il venu? » Quelques-uns me conseillent de ne pas aller à l'intérieur, des gens mal intentionnés étant décidés à m'assassiner. Ce mouvement de curiosité, d'hostilité s'est vite répandu dans les campagnes et les petites communautés de l'intérieur, après s'être réjouies de mon arrivée, commencent à trembler ; est-ce que de nouvelles persécutions ne se préparent pas pour elles? De là une décision formelle de ne plus venir me voir, de me fuir si on me rencontre en chemin, et tous les juifs de passage à Sanaa me répondent de même quand j'essaye de les interroger : « On nous a recommandé, Rabbi, de ne pas pénétrer dans votre maison, de ne rien vous dire ; les Arabes nous en voudraient beaucoup ; nous pensons aussi que vous êtes un émissaire des Turcs, allons-nous vous aider à livrer nos fils à l'armée? » Quelle éloquence, quelle patience il me faut déployer pour tranquilliser ces malheureux! Quelques-uns arrivent à se laisser convaincre, les autres restent inébranlables ; abandonnés jusqu'ici à toutes les vexations, aux souffrances de toutes sortes, ils n'arrivent pas à comprendre que je vienne de si loin dans le seul but de connaître leur vie, d'essayer de les faire profiter des œuvres de l'*Alliance*. Plusieurs, prenant leur courage à deux mains, me disent avec une simplicité touchante : « Tous les rabbis qui sont venus de Jérusalem nous demandaient de l'argent et vous, vous en dépensez, vous en donnez, pourquoi? » Oui ces *chelouchim* de Terre Sainte qui venaient au pays, humbles et modestes, leur ont laissé souvent des souvenirs bien amers ; ils lançaient l'anathème sur tout un village et n'acceptaient de le lever qu'après avoir encaissé la rançon qu'ils avaient fixée ; plusieurs malheureux étaient forcés, pour pouvoir payer, de vendre leurs livres et leur chemla ; d'autres, tremblant de mourir dans l'année comme le *chaliah* le leur avait prédit, ve-

naient s'agenouiller devant le Bet Din de Sanaa pour qu'il levât l'excommunication dont ils étaient frappés. Un de ces rabbins, Joseph Abitboul, en rentrant à Sanaa après une fructueuse tournée, fut dévalisé il y quelque temps; on lui prit tout ce qu'il possédait; ses *tefilin* servirent de courroies pour fusils.

En trois mois de séjour au Yémen, je n'ai pu voir des juifs de toutes les régions ; mais on peut dire qu'il n'y a pas de ville, de village, de hameau qui n'ait une population juive ; ici vivent une ou deux familles seulement, là, dix et vingt; plus loin, ils forment des communautés d'une centaine de familles. J'ai noté ainsi trois cents villes et villages comptant des juifs parmi leurs habitants; j'ai recensé la population de cent cinquante de ces agglomérations, elle se monte à 12.026 habitants ; je ne crois pas qu'il y ait plus de trois à quatre mille habitants dans les autres communautés, ce qui donne pour la population totale du Yémen, à l'exclusion d'Aden, 15 à 16.000 âmes. Dans le Bulletin annuel de 1881, on parle de 15.000 juifs, dans celui de 1898, de 60.000 environ : c'est ce dernier chiffre qui se rapprochait le plus de la réalité ; la grande hécatombe de 1905 a fait périr dans tout le Yémen de vingt à vingt-cinq mille juifs. Pendant que je procédais à ce recensement, je m'informais toujours du nombre de lieux de prières et régulièrement on me répondait : « Il y avait autrefois deux ou trois temples, à peine aujourd'hui une dizaine d'adultes se réunissent dans l'un d'eux ». Le Bulletin de 1904 contient deux tableaux de la population de quelques villes, certains chiffres sont trop élevés.

Le principal centre juif est toujours Sanaa avec ses trois mille âmes environ, dont 2.750 de population stable et 250 de population flottante. Au Nord-Ouest, dans une périphérie de cinquante à cent kilomètres, se trouve une région fertile et peuplée, qui contenait autrefois des communautés nombreuses et présente aujourd'hui encore celles d'Amram Chiban, Taouila, Kokaban. Plus loin, au Nord, le Hached, pays de l'Imam avec son infinité de petites communautés très malheureuses ; en allant vers les déserts encore plus au Nord et vers l'Est, Saada,

dans une magnifique région de vignobles, Maklaf et Nejran, parmi les belles palmeraies. Les juifs de ces endroits sont grands et forts, ils appartiennent à une race belliqueuse et sont toujours armés à la mode arabe avec le *djambié* recourbé et le long fusil. Ils ne se coupent jamais les cheveux. Lorsqu'ils vont vers le Sud, vers ces régions où le juif est l'être inférieur méprisé que nous avons décrit, ils gardent leurs armes et cachent leurs longs cheveux sous un petit turban noir, ne laissant pendre le long de leurs oreilles que quelques mèches simulant les simanim traditionnels. Ils portent des habits blancs, mais tellement sales qu'on les dirait noirs.

Les famines, les révolutions se sont fait trop sentir depuis vingt et trente ans du côté de Saada et ces populations indépendantes de caractère se sont mises un beau jour à s'expatrier, à s'en aller au loin, surtout vers la Terre Sainte. Se dirigeant vers l'Ouest, les juifs yéménites atteignaient la Mer Rouge et sur des sambouks ils allaient à Djedda, à Hodeïdah, à Aden prendre les bateaux à vapeur à destination de l'Egypte, de la Palestine et de la Turquie d'Europe. La dernière caravane qui quitta Haïdan, à une journée de Saada, mit trois ans à atteindre Jaffa. Ces malheureux, arrivés au bord de la mer, se trouvèrent sans ressources, ils se dirigèrent à pied vers le Nord, traversèrent tout le pays d'Assyr, se rendant utiles aux arabes, les femmes faisant de la couture, les hommes, de la bijouterie, et lorsqu'ils arrivèrent à Djedda, ils avaient amassé assez d'argent pour payer leur billet de passage jusqu'à Jaffa.

Les communautés du Sud sont aujourd'hui plus peuplées, plus riches que celles du Nord et, étant en relation avec Aden, elles acquièrent chaque jour plus d'importance, elles apprennent le commerce. Damar, Redda, Yérim, Kataba, Damt, Seddé envoient de nombreux juifs à Aden, ils y travaillent quelque temps, amassent un petit pécule et reviennent auprès de leurs familles. La plupart des domestiques juifs d'Aden sont de Redda ; les reddaïtes sont renommés pour leur honnêteté, leur droiture. Au Sud-Est comme au Nord-Est, du côté de Beihan et vers les déserts, il y a une population juive

belliqueuse, portant des cheveux longs et ayant des armes.

Toutes ces petites communautés de l'intérieur, déjà si malheureuses par leur dénûment, par la haine des arabes, sont aussi travaillées par les luttes intestines ; elles n'ont aucune organisation et n'obéissent à aucune autorité. Elles ont bien à leur tête un cheih, un chef reconnu ; il est loin d'être un père pour ses administrés, c'est plutôt un petit tyran qui veut se bien faire voir des émissaires du gouvernement turc ou de l'Imam et qui profite de sa situation pour gagner quelque argent. Quand il y a une corvée à imposer aux juifs, c'est le cheih qui la distribue dans les familles et il le fait avec plus ou moins d'impartialité, suivant le cadeau qu'il a reçu d'elles.

Le véritable pasteur, c'est le rabbin, le Moré qui préside aux prières et dirige les lectures ; mais sa parole n'a pas grande influence et il n'arrive pas à se faire écouter de ses ouailles toujours en révolte. On se bat pour une parole, pour une vétille. A Amram, ville relativement éclairée, l'office est troublé depuis quelque temps parce que chacun des fidèles veut être hazan ; la police intervint à plusieurs reprises et ferma le temple ; on le rouvre, les batailles recommencent. A Bahran, deux femmes se prennent de querelle ; le mari de chacune prend fait et cause pour la sienne ; la communauté se divise en deux partis, les voilà qui boycottent le temple depuis six mois, l'office public y est interrompu, ni les uns ni les autres ne veulent s'y rencontrer avec des adversaires.

Il faut venir en aide à ces malheureux, il faut leur donner une certaine éducation, leur apprendre à vivre. Comment arriver jusqu'à eux ? Leur existence dans ces villages est intenable, elle ne pourra jamais devenir supportable ; les enfants surtout grandissent au hasard, dans un très grand nombre de communautés il n'y a même pas de talmud-tora ; le père, tout en travaillant, apprend à lire à ses garçons. Nos efforts doivent tendre à concentrer ces juifs des campagnes dans un certain nombre de communautés. Nous n'aurons pas besoin de

les y appeler nous-mêmes, l'exode vers ces agglomérations se fera naturellement si nous y organisons un talmud-tora, si nous y surveillons l'apprentissage des enfants. Les premiers élèves sortants de l'école de Saana pourront former un personnel suffisant pour ces écoles de l'intérieur. Ces jeunes gens seront en relations avec le représentant de l'*Alliance* à Sanaa, et chaque fois qu'il y aura au loin le moindre incident, celui-ci cherchera à le régler en s'adressant soit aux autorités, soit aux chefs arabes, en usant surtout de l'autorité dont jouit le Bet Din de Sanaa. Le représentant de l'*Alliance* dans la capitale du Yémen sera le véritable chef de tous les juifs du pays et il réussira, en très peu de temps, à améliorer la situation matérielle et morale de ses frères, à réunir en un faisceau compact ces juifs, étrangers les uns aux autres, presque ennemis.

STATISTIQUE

Voici les résultats de mon recensement; j'aurais pu diviser les ouvriers par métiers, mais pareil travail serait long et sans utilité. J'ai dit plus haut combien la mémoire des juifs du Yémen est fidèle, c'est pourquoi je pense que les erreurs qui ont pu se glisser dans ces chiffres sont peu importantes.

Vous remarquerez que je n'ai pu donner la statistique de quelques localités. Il m'a été impossible de recueillir des données précises; en tous cas, le chiffre de la population juive dans ces localités est minime et ne modifie pas sensiblement le total.

Numéros	VILLES ET VILLAGES	POPULATION JUIVE					CHEFS DE FAMILLE			OBSERVATIONS
		Hommes	Femmes	Garçons	Filles	TOTAL	Artisans	Boutiquiers colporteurs	Divers	
1	Sanaa	657	832	672	583	2744	338	203	116	
2	Farwell	9	11	7	7	34	9	»	»	
3	Hafed	18	16	10	11	55	13	4	1	
4	Ledam	16	16	20	14	66	15	»	1	
5	Redam	22	23	9	21	75	21	1	»	
6	Mahdam	8	6	4	3	21	4	4	»	
7	Maoudjama	6	6	3	4	19	6	»	»	
8	El Harf	14	15	7	8	44	14	»	»	Dont 9 laboureurs.
9	Rejam	14	16	11	14	55	14	»	»	Tous *amils*.
10	Sfa	13	12	9	9	43	13	»	»	
11	Srab	23	23	22	12	80	23	»	»	
12	Cherafé	13	12	11	8	44	13	»	»	
13	El Djiran	5	5	5	3	18	5	»	»	
14	Medar	11	12	6	15	44	10	1	»	
15	Messyab	10	12	6	2	30	10	»	»	
16	El Hadjeb	7	8	3	4	22	6	1	»	
17	Beni Hakam	12	12	7	4	35	12	»	»	
18	Habar	12	13	6	5	36	9	3	»	
19	Ayal Elshein	4	4	1	4	13	4	»	»	
20	Hadjalat, beit Djezar	6	5	5	3	19	6	»	»	
21	Chira, Hedjaz	12	15	6	9	42	12	»	»	
22	Ayal Abdala	3	3	4	4	14	3	»	»	
23	Djebel-Beni-Djermous	4	4	5	3	16	4	»	»	
24	Chibam	75	80	52	63	270	40	33	2	
25	Loulou	15	16	10	5	46	12	2	1	
26	Arouz	16	21	17	13	67	15	1	»	
27	Haz	29	29	26	13	97	28	1	»	
28	Djebel Amer	28	27	26	28	109	19	7	2	On y paie l'impôt à l'Imam et à la Turquie.
29	Beit Adagui	35	44	25	19	123	28	5	2	Il y avait 5 temples autrefois.
	A reporter	1097	1298	995	891	4281	706	266	125	

Numéros	VILLES ET VILLAGES	POPULATION JUIVE					CHEFS DE FAMILLE			OBSERVATIONS
		Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total	Artisans	Boutiquiers colporteurs	Divers	
	Report.	1097	1298	995	891	4281	706	266	125	
30	Beni Aouam Djobeïla	31	28	20	13	92	22	9	»	
31	Kiriat Gabel.	27	29	22	22	100	20	7		
32	Taouila	36	34	17	19	106	27	7	2	
33	Safouf.	23	22	23	24	92	22	»	1	
34	El Eur.									Juifs laboureurs.
35	Vobré El Mahouit. .	30	35	27	18	110	25	3	2	
36	Tullé	8	8	8	9	33	8	»	»	
37	Kokeban.									
38	Mahouit.	28	34	21	28	111	26	2	»	
39	Kohlan									
40	Amram	84	99	75	59	317	53	24	7	
41	Béni Zeit	15	15	14	11	55	15	»	»	
42	Djaïfan	4	2	3	»	9	4	»	»	
43	El Hafe.	9	10	10	9	38	8	»	1	
44	Beni Chadad	19	19	27	12	77	15	4	»	
45	Asnaff.	11	11	4	5	31	10	1	»	
46	Bahran Beni Baloul.	13	14	12	13	52	12	1	»	
47	Hédar.	14	14	11	8	47	13	1		
48	Hamar Holani. . . .	19	21	11	18	69	19	»	»	
49	Raboua	21	20	10	12	63	21	»	»	
50	Husnein.	11	12	5	10	38	10	1	»	
51	Job Beit Outr. . .	11	10	7	3	31	11	»	»	
52	El Djam.	4	4	3	2	13	4	»	»	
53	El Hamami . . .	2	2	»	»	4	2	«	»	
54	Anagué	5	4	3	1	13	4	1	»	
55	Rebah.	9	9	8	3	29	9	»	»	
56	Beit Adjel.	7	8	7	3	25	7	»	»	Les femmes y fabriquent de la poterie.
57	El Ahvat	8	10	6	3	27	7	»	1	
58	Souk El Tnen. . . .	15	15	5	12	47	12	3		
	A reporter	1561	1787	1354	1208	5910	1092	330	139	

Numéros	VILLES ET VILLAGES	POPULATION JUIVE					CHEFS DE FAMILLE			OBSERVATIONS
		Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total	Artisans	Boutiquiers colporteurs	Divers	
	Report.	1561	1787	1354	1208	5910	1092	330	139	
59	Yaffid	14	17	5	12	48	7	7	»	Il y avait 3 temples autrefois.
60	El Naabot	13	13	8	2	36	13	»	»	2 temples autrefois.
61	El Djoaz	5	8	4	3	20	5	»	»	60 personnes (hommes) payaient autrefois l'impôt,
62	Beit Selm.	8	9	7	4	28	7	»	1	Tous *amils*.
63	Melhan	29	29	25	16	99	25	3	1	
64	Hafasch	23	23	19	9	74	21	2	»	
65	Elhal	6	3	4	2	15	6	»	»	
	PAYS DE L'IMAM (Hached)									
66	El Gaflé-Naouach.	32	37	25	31	125	29	1	2	
67	El Davala.	38	39	18	22	117	34	4	»	2 juifs laboureurs
68	Dholeïma	50	51	24	18	143	48	2	»	
69	Suidé	7	7	5	7	26	7	»	»	
70	Hamer.	17	17	20	17	71	14	2	1	
71	Medaïr.	20	20	16	18	74	20	»	»	
72	Djebel Lahmoun .	10	11	7	13	41	7	3	»	Hommes beaux, grands, forts.
73	Djerman.	12	14	11	4	41	12	»	»	
74	Soukaïbat	11	12	7	5	35	11	»	»	Communauté très importante autrefois, morts petite vérole.
75	Djemima.	15	14	10	8	47	14	1	»	*Amils*.
76	Charé									
77	El Djiraff	14	11	15	18	58	10	4	»	
78	Medid	33	38	17	20	108	31	2		Il y avait 300 personnes il y a 40 ans.
79	Melh.	17	19	12	8	56	12	5		
80	El Guéïl.	14	14	11	5	44	12	2		
	A reporter.	1949	2193	1624	1450	7216	1437	368	144	

Numéros	VILLES ET VILLAGES	POPULATION JUIVE					CHEFS DE FAMILLE			OBSERVATIONS
		Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total	Artisans	Boutiquiers colporteurs	Divers	
	Report	1949	2193	1624	1450	7216	1437	368	144	
81	Sefian									Juifs portant de longs cheveux, sont toujours armés.
82	Saada									
83	Nejran									
84	Maklaf									
85	El Hadjar	8	9	7	9	33	8	»	»	Grande population autrefois, se sont presque tous expatriés.
86	Tenam	9	11	10	10	40	9	»	»	
87	Beni Sham-Obrein .	15	21	12	10	58	15	»	»	
88	Saouam	17	18	4	4	43	17	»	»	Beaucoup partis à Jérusalem.
89	Bitbidé	5	3	1	1	10	2	3	»	Il y avait 3 temples autrefois.
90	Harib	24	25	23	27	99	22	1	1	
91	El Melahé	11	11	8	8	38	8	2	1	*Amils.*
92	Rehib Assoubeyra .	31	32	26	25	114	25	6	»	*Amils.*
93	Kunem	17	18	17	9	61	8	8	1	
94	Ben Ahmet	6	8	5	4	23	5	1	»	
95	Der Amer	22	22	9	14	67	17	3	2	2 laboureurs.
96	Hedar	7	6	2	7	22	7	»	»	3 laboureurs.
97	Hezam	12	9	14	5	40	12	»	»	
98	Menaha	69	65	54	64	252	32	22	15	
99	Hadjaré	21	21	12	15	69	15	3	3	
100	Mudmar	15	14	10	5	44	12	2	1	
101	Rebaa	7	6	8	1	22	6	1	»	
102	Haouzan	10	10	5	5	30	8	2	»	
103	Zaffan	18	17	21	26	82	11	6	1	
104	Megareb Zaffan . .	21	24	16	15	76	11	8	2	
105	Adra	23	17	19	10	69	18	5	»	
	A reporter	2317	2560	1907	1724	8508	1705	441	171	

Numéros	VILLES ET VILLAGES	POPULATION JUIVE					CHEFS DE FAMILLE			OBSERVATIONS
		Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total	Artisans	Boutiquiers et porteurs	Divers	
	Report.	2317	2560	1907	1724	8508	1705	441	171	
106	Reine.	20	22	9	6	57	15	5	»	150 personnes y payaient autrefois l'impôt.
107	Khusni.	12	10	7	3	32	11	1	»	
108	Rogab Beraa . . .	18	16	8	19	61	18		»	
109	El Djeran.	5	5	6	3	19	4	1	»	
110	Udein	4	4	»	3	11	4	»		
111	Doran.	22	21	13	23	79	22	»	»	4 synagogues autrefois.
112	Moguer Anis	10	10	11	5	36	9	»	1	
113	Damar.	108	154	109	96	467	80	10	18	
114	Yerim.	13	15	8	8	44	7	6	»	Recensement incomplet, très importante communauté autrefois.
115	Elbarab et environs.	16	16	10	14	56	16	»	»	
116	El Mahsara	13	13	10	9	45	13	»	»	
117	El Sana-Michmas. .	10	12	11	4	37	10	»	»	
118	Redâ	193	236	205	144	778	101	62	30	
119	Yaoud Maleh. . . .	7	8	4	6	25	7	»	»	
120	Damt	53	49	28	29	159	35	14	4	
121	Amt.									
122	Beïhan	22	21	24	15	82	13	8	1	
123	Haban.									Juifs armés, longs cheveux.
124	Seddé	65	73	34	28	200	54	6	5	
125	Kataba									
126	Djouban.	35	34	20	20	109	20	12	3	
127	Hechéa	7	7	5	»	19	7	»	»	
128	El Hafa.	49	47	34	24	154	42	6	1	
129	Ibb	17	17	12	5	51	17	»	»	Incomplet, importante communauté.
130	El Akama.	47	47	29	24	147	42	4	1	
	A reporter	3063	3397	2504	2212	11176	2252	576	235	

Numéros	VILLES ET VILLAGES	POPULATION JUIVE					CHEFS DE FAMILLE			OBSERVATIONS
		Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total	Artisans	Boutiquiers colporteurs	Divers	
	Report.	3063	3397	2504	2212	11176	2252	576	235	
131	Othuma.	46	30	38	27	161	44	2	»	
132	Nadib.	20	19	14	6	59	19	1	»	
133	El Herath.	17	17	12	5	51	17	»	»	
134	Badan.	9	9	17	13	48	7	2	»	
135	Tais.	6	9	9	7	31	6	»	»	Pèlerinage au to
136	El Mograbe.	6	8	15	5	34	4	»	2	beau de Cheba
137	Djebel Sabor . . .	7	12	17	4	40	7	»	»	
138	Adahan	4	11	5	»	20	4			
139	El Mrabaï.	10	16	13	3	42	10	»	»	
140	Sanaouan	6	10	12	8	36	6	»	»	
141	El Haimé.	5	5	»	»	10	5	»	»	Incomplet.
142	Mehlaf	15	15	17	10	57	15	»	»	
143	Tebaa.	6	10	11	6	33	6	»	»	
144	Avada.	5	5	5	3	18	5	»	»	
145	Hézéa.	15	21	22	15	73	15	»	»	
146	Menzel	7	7	10	8	32	7	«	»	
147	Kaadé.	5	5	»	»	10	5	»	»	Incomplet.
148	Boheha	5	5	»	»	10	5	»	»	Incomplet.
149	Meissala.	10	16	6	3	35	10	»	»	
150	Hadadi	14	13	12	11	50	13	1	»	Laboureurs.
	TOTAUX. . . .	3281	3660	2739	2346	12026	2462	582	237	

Nos coreligionnaires du Yémen n'ont généralement pas de nom de famille. Le prénom du père sert de nom au fils. Souvent le père et le fils et parfois le père et deux de ses fils portent le même prénom (1) ; il n'est pas rare de rencontrer deux frères s'appelant tous deux Sulman Ibn Sulman. Pour les distinguer on fait généralement suivre le nom de l'aîné du mot *Elkebir* (le grand).

Dans les villes cependant quelques familles sont désignées d'après le lieu de leur origine : Aragui, Aroussi, Tenami, Holani ; d'autres d'après une profession : Hadad, Nakach, Najar, Sayag, Madar, Tabile, enfin quelques-uns ont des noms comme : Abiad, Ousta, Maalem, Nataf, Habchouch, Kissar.

Les prénoms par contre sont d'une grande variété ; on se sert surtout dans le nord des noms hébraïques : Ahia, Abchalom, Elicha, Helkia, Jotam, Matania, Mévorah, Nathan, Néhamia. Dans le sud, on porte plutôt des prénoms arabes : Avath, Assugré, Chuker, Camel, Djamil, Ghiath, Hassan, Ibbé, Maoudha, Mansour, etc.

Très peu de noms bibliques sont donnés aux femmes : Esther, Hanna, Léa, Miriam, Rachel, Sara, Simha, Jédida, et c'est tout ; par contre les prénoms arabes sont très nombreux et quelques-uns fort gracieux : Afié, Adanié, Badra, Bidour, Ghiné, Louloué, Naamé, Nadra, Roumié, Turquié, Zééré.

LE RETOUR

Je connais bien Menaha et Sanaa ; je voudrais tant aller voir chez eux dans leurs montagnes escarpées ces juifs que j'ai rencontrés à Sanaa. Je voudrais porter à ces communautés malheureuses des paroles d'amitié, de consolation ; je voudrais surtout étudier sur place le plan de l'œuvre que nous pourrions entreprendre en leur faveur. J'ai donc projeté deux grands voyages à l'intérieur, l'un au nord-ouest, à Amram, Chibam, Kokaban, Taouila, Mahouït, et l'autre vers le sud, à travers l'ancienne route de pénétration au Yémen : Damar, Yérim,

(1) Un père qui a perdu plusieurs enfants, donne à un nouveau-né son propre prénom ; s'il a alors un deuxième garçon, il l'appelle encore du même nom ; c'est là un nom aimé de Dieu, pense-t-il.

Ibb-Tais et, traversant le désert sud, j'aurais atteint Aden. Il m'eût fallu pour ces explorations une garde, et l'autorisation gouvernementale : cette dernière m'a été refusée : « le pays est agité, les routes ne sont pas sûres, l'Imam veut nous créer des difficultés en faisant assassiner les Européens » me dit-on, et, après de longues discussions, des hésitations sans fin, je me suis rendu à ces conseils de prudence et préparé à quitter le pays par la route de Hodeïdah.

Lundi 16 mai.

Je suis levé dès l'aube, je pars aujourd'hui ; ma maison et toute la rue sont pleines de juifs venus pour me souhaiter bon voyage. Ils sont bien tristes et je suis ému. Voilà trois mois que je vis avec eux, nous nous sommes attachés les uns aux autres et cela me peine de les quitter. Je les ai vus dans toutes les manifestations de leur vie, j'ai souffert avec eux de leur misère, de leur abaissement, je leur ai parlé d'une vie différente, plus tranquille, plus honorée, je leur ai donné de l'espoir et aujourd'hui, en me voyant partir, ils sont chagrins. N'ont-ils pas fait un rêve ? et la triste réalité est là qui les accable. « Vous partez, me dit-on, vous êtes heureux de retourner vers ceux que vous aimez et vous allez nous oublier, nous abandonner à notre détresse ». J'ai beau répéter que l'*Alliance* ne les oubliera pas, qu'elle connaît aujourd'hui le chemin qui conduit jusqu'à eux, qu'elle sait leur misère ; ils écoutent en hochant la tête, est-ce que ce ne sont pas des paroles, des consolations vaines ? Ils m'ont auprès d'eux, ils veulent me garder, ils se sont habitués à venir me demander conseil pour toute chose, ils ne sauront plus agir seuls ; si je pouvais au moins attendre l'arrivée du directeur de l'école !.....

Les bêtes sont chargées, toutes les troupes de la garnison sont mobilisées, elles défilent devant ma porte. S. E. le gouverneur quitte aujourd'hui Sanaa ; la route sera bien gardée, je pars sans inquiétude. Toute la communauté m'accompagne, et, au milieu de cette foule recueillie, nous quittons la ville par Bab el Yéoud et nous allons droit devant nous par la route si belle. Après

un quart d'heure de marche, nous atteignons la grande citerne qui recueille les eaux de pluies qui descendent des montagnes ; nous nous y arrêtons. Moré Aron Cohen, le beau vieillard à barbe blanche, entonne le *michébérah* de sa voix forte et mélodieuse et à chaque souhait qu'il me fait, tous ces amis répondent en chœur *amen* ; c'est fort émouvant. Les officiers, les soldats qui étaient là au repos attendant S. E. le Vali, se rapprochent et écoutent, étonnés. Les bénédictions sont finies. Moré Aron me donne une poignée de raisins, c'est un bon *siman* ; les rabbins et les notables me serrent la main et nous nous quittons. Longtemps encore, les jeunes gens, les enfants vont m'accompagner ; je prends congé de tous au pied du premier plateau ; je monte à cheval, la poste nous a rejoints et nous allons bon train jusqu'à Sinan Pacha parmi les champs jaunes, prêts à être moissonnés. Le soir, nous atteignons Hamis.

Je venais de m'asseoir, lorsqu'un juif pénètre précipitamment dans ma chambre ; en me voyant, il reste interdit ; est-ce qu'il ne s'est pas trompé de porte ? il était venu voir un *haham* et il me voit en habit européen, avec des bottes. Je le tranquillise en lui parlant hébreu. Abraham Chalom est un bel homme, corroyeur de son état, il habite Rebaa, à deux heures de Hamis, il travaille toute la semaine dans les campagnes et rentre le samedi chez lui. Il n'est pas mécontent de son sort. Je lui fais arranger une courroie arrachée à ma selle ; il ne veut absolument pas être payé : « Rabbi, je suis heureux de travailler pour vous », il avait les larmes aux yeux ; il accepte ma pièce lorsque je lui dis de la suspendre au *kerkouche* de son petit garçon.

Mardi, 17 mai.

Nous traversons la partie de la route la plus dangereuse ; ma bête s'étant déferrée marche lentement parmi ces roches pointues, la garde veille avec soin. Le nouveau gouverneur militaire arrive demain à cet endroit, allant à Sanaa ; est-ce que les arabes ne seraient pas disposés à lui montrer qu'ils sont toujours les vrais maîtres du Yémen en tentant un coup de main sur notre

caravane ? Tout de même, je ne suis pas inquiet ; d'avoir vécu trois mois dans ce pays, où l'on n'est jamais sûr du lendemain, on acquiert l'accoutumance du danger, une certaine confiance fataliste. Je pense au cauchemar de l'aller, à cette vie d'incertitudes, à cette frayeur des événements ; aujourd'hui, je m'intéresse plus au spectacle de la nature ; après cette saison de pluies, les montagnes toutes vertes sont superbes à voir. Les caféiers magnifiques présentent leurs nombreux fruits. J'en cueille quelques branches portant ces jolies cerises rouges sans queue. La montée de Menaha est terrible, ma bête avance avec peine, glissant sur ces roches inégales. Elle se balance à droite, à gauche, au bord du précipice profond ! Nous sommes le soir à Menaha, la ville est en fête : on attend S. E. Mehmed Ali Pacha. Il arrive au coucher du soleil ; c'est un homme jeune, aux traits énergiques, il fait très bonne impression. Les arabes le trouvent très bien ; il faut espérer qu'il mettra fin à l'ère d'anarchie et qu'il saura agir en maître.

Mercredi, 18 mai.

Nous quittons tard Menaha ; le soleil est très haut ; la nature semble en fête ; toutes ces terrasses aux flancs des montagnes, alignées avec ordre, sont d'un vert magnifique. Les pluies n'ont pas cessé depuis un mois, les plantes ont en ce moment une vigueur extraordinaire. Sur tous ces tournants de route, ce sont des cascades superbes tombant de trente et quarante mètres de hauteur aux parois des roches et formant des ruisseaux, des torrents mugissants. Tous les arbres sont en fleurs et de cette végétation luxuriante se dégagent des parfums réconfortants ; on distingue toutes sortes de fleurs sauvages, du cassis, du jasmin, des églantines, du lilas et tant d'autres espèces aux couleurs variées, brillantes, qui descendent ainsi vers les profondeurs des vallées. Devant nous, les montagnes de Zaffan avec leurs maisons en pierre au sommet. Je crois n'avoir pas encore traversé cette route, tellement le spectacle est nouveau. Au détour d'un sentier, je rencontre deux juifs : l'un boîte

péniblement, il a les pieds gonflés par la marche. Ils viennent de Melhan, ils sont bijoutiers et vont chercher du travail à Hodeïdah, ils me parlent du *saar* dans lequel ils vivent.

Jeudi, 19 mai.

Nous sommes en route depuis une heure du matin; est-ce que ce n'est pas tout à l'heure que la comète va rencontrer la terre et que nous périrons tous? Le clair de lune est superbe: on se dirait en plein jour, il fait un petit vent frais très agréable. Toute la caravane regarde le ciel; les arabes eux-mêmes connaissent la nouvelle sensationnelle, mais ils restent indifférents. A trois heures, on aperçoit comme chaque soir la belle chevelure de la comète, l'étoile elle-même reste cette fois derrière les montagnes. Rien d'extraordinaire, quelques étoiles filantes magnifiques. Les juifs de Melhan, qui ont loué deux petits ânes, marchent à mes côtés, ils me demandent si dans nos pays il y a de grands savants; au Yémen, me disent-ils, nous n'avons plus d'hommes instruits. Le grand rabbin de Sanaa n'est pas fort; Moré Jahyé El Gaveh a plus de valeur, mais les Sanaanites en ont fait une espèce de *Moché Rabénou*, quelle exagération, quelle profanation! Et à l'école que vous aurez, formerez-vous des savants? Voilà de quoi m'entretenaient deux pauvres bijoutiers le long de ces routes désertes.

Vendredi, 20 mai.

Nous avons doublé les étapes et nous voici arrivés à Hodeïdah. Nous avions cru un moment que nous y serions soumis à une quarantaine; la peste a fait de grands ravages du côté de Loheya; nous avons touché la région contaminée, mais comme nous n'avons communiqué avec personne, nous en sommes quittes pour une simple visite médicale. Nous ne nous en plaignons pas... Je suis heureux d'être rentré en pays... civilisé, mais qu'il fait chaud à Hodeïdah!

V. ISRAÉLITES DU MAROC.

L'amélioration qui s'était produite en 1909 dans la situation des israélites marocains semble s'accentuer encore. Quelques incidents cependant ont ému la population israélite de Saffi, de Fez et de Debdou. Voici une lettre adressée au Comité Central par le directeur de l'école de Saffi :

Saffi, 3 mai 1910.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les événements graves qui viennent de se dérouler cette semaine.

Samedi dernier, un jeune israélite de douze ans avait été arrêté par un soldat du makhzen à la suite d'une querelle avec un arabe. Suivant l'habitude du pays, ils étaient suivis de tous les vagabonds de la ville. Arrivé près de la maison de M. Lévy, protégé espagnol, le délinquant, tenu d'une main ferme, fit mine de parler à l'oreille du soldat, qui le relâcha pour l'écouter. L'enfant en profita pour se réfugier dans la maison du protégé espagnol. Le soldat s'en fut alors quérir du renfort et revint avec trois autres agents pour se saisir, par force, du fugitif. Un grand attroupement s'était formé à l'entrée de la dite maison, dont le propriétaire fit mander le soldat du consulat d'Espagne afin d'empêcher les mokhaznis d'entrer chez lui et de disperser le rassemblement qui s'était formé. Les assistants, arabes pour la plupart, voyant l'insuccès des mokhaznis, les huèrent. Quant à M. Lévy, il fit venir plus tard un mokhazni et lui remit le fugitif.

Mais les soldats du Caïd racontèrent l'incident d'une autre manière à leur chef et lui firent croire que des israélites avaient employé la force pour délivrer l'enfant de leurs mains et avaient conspué le makhzen. Sans contrôler ces assertions, le Caïd fit arrêter le lendemain plusieurs enfants et jeunes gens dont les noms se trouvaient portés sur une liste qui lui avait été présentée le vendredi précédent par un certain Sellam Amram. Celui-ci s'était plaint au Pacha de ce que les personnes inscrites sur la liste venaient jouer sur la terrasse et troubler son repos du samedi. Il

avait obtenu qu'un de ses soldats allât prévenir les parents de ces enfants pour les empêcher de récidiver.

C'est de cette liste que s'est servi le Pacha pour procéder à l'arrestation de dix-huit jeunes gens dont l'âge varie entre 12 et 20 ans. Il les fit enchaîner deux par deux et incarcérer. Comme, ensuite, il partit en promenade à la campagne, personne ne put intervenir auprès de lui en faveur de ces malheureux jeunes gens. Le lendemain, il convoqua le président et quelques membres de la communauté israélite en présence des adoul (notaires) et essaya d'obtenir d'eux un témoignage défavorable aux prisonniers ; il voulut même leur arracher l'aveu que ces malheureux avaient provoqué une manifestation hostile au makhzen. La communauté, émue de la tournure grave que le Caïd voulait donner à l'affaire, se réunit chez moi vers le soir et décida de déléguer ses principaux membres auprès du Caïd pour lui demander un peu plus de justice en faveur des détenus. La délégation commença à exprimer au Caïd les sentiments de loyalisme que la communauté a toujours manifestés envers le makhzen, qui les reconnaît en lui témoignant sa bienveillance. Elle essaya en vain de lui démontrer que les jeunes gens étaient arbitrairement emprisonnés, puisqu'il n'était pas certain qu'ils eussent assisté à la manifestation de samedi ; tout ce qu'elle put obtenir, ce fut de faire délivrer les détenus de leurs fers. Quant à moi, j'ai été prié d'assister à cette entrevue de façon à pouvoir me rendre compte par moi-même de la manière de procéder du Pacha et à demander, s'il le fallait, l'intervention du vice-consul de France.

M. Maigret, gérant du Consulat, me promit de solliciter du Caïd la mise en liberté des prisonniers.

A peine fut-il saisi de cette demande que le Caïd fit appeler à nouveau les notables israélites et voulut leur faire promettre, devant les adoul, qu'ils veilleraient à ce que les israélites ne troublent plus la sécurité de la ville. Mais les notables, sentant le piège qu'il leur tendait, lui firent remarquer qu'ils revenaient pour la seconde fois l'assurer de leurs sentiments de loyalisme envers le makhzen et le prier de relâcher des jeunes gens contre lesquels il n'avait à alléguer que de vagues présomptions. Devant cette ferme attitude, le Caïd finit par mettre en liberté les plus jeunes des prisonniers et promit de relâcher les autres l'après midi. Il ne le fit qu'aujourd'hui, bien qu'il eût pris le même engagement vis-à-vis de l'envoyé du vice-consul de France.

J'ai tenu à vous relater cette affaire dans tous ses détails afin de vous montrer à quels procédés vexatoires sont encore soumis nos coreligionnaires du Maroc et que ces procédés pourraient avoir une conséquence tragique, si une intervention énergique ne venait pas à temps pour les arrêter, car le Pacha ne parlait de rien moins que d'envoyer à Fez les jeunes gens arrêtés d'une façon arbitraire, et de les faire juger comme insoumis à l'autorité du sultan.

D'autre part, M. Elmaleh, directeur de l'école de Fez, écrit au Comité Central à la date du 20 septembre :

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le fait suivant :

Dimanche dernier, 11 septembre, un jeune israélite de 12 ans a été enlevé à la nuit tombante dans le quartier israélite, conduit chez le Cadi et converti de force à l'islam. La famille ne s'aperçut de la disparition du garçon qu'assez tard dans la nuit ; le lendemain, elle apprit ce qu'était devenu le jeune disparu. Le grand-rabbin Rafaël Abensur, grand-père de l'enfant, convoqua toute la communauté, et une imposante délégation du mellah se rendit chez le Grand-Vizir El Glaoui et au Dar el Maghzen, pour réclamer la restitution de l'enfant à sa famille. Le Maghzen, comme c'est l'habitude dans des questions de prosélytisme de ce genre, fit la sourde oreille aux demandes des grands-rabbins ; ceux-ci virent également le Cadi, Si Abdallah el Fasi, qui opposa la même fin de non-recevoir, alléguant que l'enfant désirait lui-même rester dans sa famille adoptive et conserver sa nouvelle religion. La vérité est que, pour livrer l'enfant, certaines personnes de l'entourage du Vizir et du Cadi voulaient de l'argent, beaucoup d'argent, autant qu'ils en avaient reçu deux mois auparavant pour une affaire analogue d'un riche habitant du mellah, dont le fils s'était converti au mahométisme.

De guerre lasse, la délégation des notables et des rabbins, après de nombreuse allées et venues du mellah à la mdina et de la mdina au mellah, chez les ministres, chez les pachas, chez le cadi, après avoir fait parvenir sa plainte au Sultan, n'obtenant aucun résultat, n'obtenant même pas de réponse, vint me mettre au courant des faits et me prier d'intervenir ; ceci se passait le jeudi, 15 courant. Je vis immédiatement les consuls de France et d'Angleterre, qui firent le soir même une démarche simultanée auprès du ministre marocain

des Affaires Etrangères par intérim, Si Taïeb el Mokri, pour protester contre un tel procédé de conversion forcée. Le lendemain matin, vendredi, je vis moi-même Si Taïeb ; je réclamai énergiquement la mise en liberté de l'enfant, menaçant de saisir de cette affaire l'opinion publique en Europe. Si Taïeb qui, à l'heure de la prière, devait voir le Sultan, me promit de lui en parler et de me donner une réponse définitive vers 4 heures du soir. Je retournai chez le ministre et j'y trouvai notre jeune converti, que le ministre avait ordre d'interroger en ma présence pour éprouver sa foi. A ma grande surprise, l'enfant déclara qu'il voulait rester musulman. C'était un échec; devant cette volonté, aucune intervention n'était plus possible. Mais je sentais que l'enfant répétait une leçon apprise, il fallait donc l'amener à parler selon ses véritables sentiments. Je demandai au ministre la permission de me laisser interroger moi-même l'enfant. Je n'eus pas de peine à démêler sa pensée. Quand je lui eus affirmé qu'il était sous ma protection et qu'il n'avait rien à craindre de personne, il finit par déclarer qu'il voulait rentrer chez ses parents, et que la peur d'être brûlé vif, châtiment dont on l'avait menacé chez le Cadi, l'avait seule fait parler autrement. Le ministre n'avait plus qu'à me remettre notre jeune israélite, ce qu'il fit de très bonne grâce. Je ramenai moi-même l'enfant au mellah, vendredi soir, et notre entrée fut accueillie par une joie générale.

Enfin, voici une communication reçue par le Comité Central de la communauté d'Oujda sur les troubles qui ont eu lieu le 22 janvier 1911, à Debdou :

Depuis longtemps la région de Debdou est dans un perpétuel état d'anarchie et nos coreligionnaires subissent le contre-coup des luttes des tribus voisines.

Il y a quelque temps, un Européen de passage à Debdou, où un israélite lui avait accordé l'hospitalité, fut assassiné par les gens d'une tribu voisine, ainsi qu'un chef arabe qui l'accompagnait. La mort du chef indigène, très influent dans la région, fut pour les israélites le prélude de rudes représailles.

Les partisans de ce chef, nommé Ould Hamou, les Oulad Amara, livrèrent un combat à Debdou même. Dans la bagarre, quatre israélites, dont deux femmes, furent tués, 20 maisons incendiées et pillées. Le quartier israélite resta fermé pendant huit jours, privé d'eau. La neige qui l'emplissait a servi à désaltérer les israélites. Il est inutile de parler

des autres attentats dont femmes et jeunes filles ont été l'objet de la part des musulmans.

Dès que le Comité Central eut connaissance de ces faits, il télégraphia à la Légation de France à Tanger pour lui demander d'assurer la protection des israélites de Debdou.

Fez. — On lira certainement avec intérêt quelques extraits du rapport de M. Elmaleh, directeur de l'école des garçons, sur les résultats des écoles. On constatera avec satisfaction que les effets de l'action civilisatrice commencent à se faire sentir dans les milieux les plus arriérés du Maroc :

I

Le changement politique survenu au Maroc, en 1907, a eu une répercussion considérable sur la vie du mellah de Fez. Nous pouvons en examiner les effets sous deux aspects différents. Au point de vue du régime auquel, de temps immémorial, les juifs étaient soumis dans cette capitale, ce changement politique a été bienfaisant. Au point de vue économique, nos coreligionnaires, depuis la chute du sultan Abd el Aziz, languissent encore dans le marasme qui a suivi ce coup d'Etat.

Quelque douceur qu'ait montrée pour ses sujets juifs le sultan Abd el Aziz, il n'en était pas moins le sévère continuateur de ses autoritaires ancêtres et, s'il n'a, en aucune façon, aggravé la situation de nos coreligionnaires, il n'aurait pas toléré un élan de leur part vers un peu de liberté, ni une intervention étrangère en leur faveur.

La période courte et orageuse qui a suivi la sortie d'Abd el Aziz de Fez jusqu'à l'entrée, dans sa capitale, du nouveau sultan, le brusque et violent contact que le Maroc venait de subir des forces d'une puissance civilisée ont été grosses de conséquences pour les israélites.

L'entrée à Fez du nouveau sultan marqua la fin de cette tourmente. L'ordre fut instantanément rétabli partout, une répression énergique calma les fauteurs des troubles. Qu'allait être le nouveau règne pour nos coreligionnaires ? Serait-il la continuation du passé ? Nul n'en douta lorsqu'on vit combien, sous l'inspiration du chambellan du sultan, le nouveau

pouvoir fut hostile aux israélites. Le mellah sembla revenir aux plus sombres jours d'un passé qu'on espérait à jamais aboli. Le régime des bastonnades, des corvées odieuses revécut avec autant de rigueur qu'autrefois. Ce fut pour nous tous, ici, une époque de luttes quotidiennes pour reconquérir une à une les libertés enlevées aux juifs, luttes dans lesquelles vous jouâtes le premier rôle et le plus efficace ; je ne ferai pas par le menu l'histoire de cette époque ; il me suffira d'en signaler les résultats obtenus grâce à votre intervention et à l'appui que vous sûtes nous ménager de la part du gouvernement français ; il me suffira de signaler qu'aujourd'hui nous avons fini par obtenir justice dans la plupart de nos revendications ; les corvées sont abolies ; le rigoureux châtiment de la bastonnade n'est plus appliqué ; les juifs ne sont plus exposés à travailler de force le samedi et les jours de fête ; ils montent librement sur leurs terrasses ; lorsqu'un assassinat est commis sur la personne d'un israélite, le Maghzen — fait sans précédent dans les annales du judaïsme marocain, — alloue une indemnité à la famille de la victime ; nos coreligionnaires circulent chaussés et montés sur leurs mules, tranquilles, respectés des passants, dans ce terrible quartier arabe où autrefois ils passaient pieds nus, humbles et rasant les murs, recevant, tête baissée, insultes et horions. Et, dernière et très sérieuse conquête, ils ont pu construire à leur usage et dans leur quartier, des établissements de bains chauds.

Je ne voudrais pas cependant chanter victoire. La situation de nos coreligionnaires de Fez est réellement aujourd'hui meilleure qu'elle ne l'a jamais été et, à aucune époque, ils n'ont connu pareil régime de liberté et de sécurité. Mais nous ne nous croyons pas encore à l'abri d'un retour aux choses du passé. Que ce retour se produise, cela est possible à un moment donné de trouble et de relâchement du pouvoir central. Nous pouvons affirmer, toutefois, qu'en cette occurrence les résultats acquis ne seront pas compromis, que les israélites, faisant peu à peu l'apprentissage de la liberté, traités avec équité, ne renonceront pas aux avantages obtenus. Il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la situation de la communauté de Fez. Les juifs sont encore victimes de bien des injustices de la part des autorités locales et, dans leurs rapports quotidiens et réguliers avec celles-ci, point de changement sensible. Ils continuent à être l'objet du plus écrasant mépris de la part des musulmans, d'une haine heureusement impuissante et inas-

souvie. Pour établir peu à peu des relations normales, exemptes de mépris et de haine, entre les israélites et leurs concitoyens musulmans, ce n'est pas sur ceux-ci que nous pouvons agir; c'est sur nos coreligionnaires mêmes ; c'est une œuvre de longue haleine, c'est l'œuvre éducatrice de l'école qui formera des générations plus conscientes de leur dignité, d'une correction morale plus grande, déshabituées lentement de cet instinct de servilisme et de ploiement d'échine devant le musulman, résultat héréditaire de siècles d'oppression.

II

Le mellah. — Le mellah, situé au S. O. de Fez, fait partie du groupe appelé Fez el Djedid, le nouveau Fez. Il se trouve situé sur un plateau marécageux. Une haute ceinture de murailles crénelées l'entoure de toutes parts, l'isolant du quartier arabe et le protégeant du côté de la campagne contre les incursions des Kabyles avoisinants. Le mellah n'a qu'une seule issue vers l'extérieur, porte massive gardée par un piquet de soldats en armes, fermée après le coucher du soleil et cloîtrant ainsi les habitants du quartier. Le mellah se trouve situé dans le voisinage du palais et sous la protection immédiate du souverain. Le palais du sultan, dont les forts dominent et tiennent en respect la population révolutionnaire et frondeuse de la ville, abrite sous son ombre, depuis près de trois siècles, l'agglomération craintive et soumise des juifs de Fez. Ceux-ci sont directement gouvernés par un pacha investi de pleins pouvoirs; il nomme à son tour le cheikh-el-yahoud, qui représente la communauté auprès des pouvoirs publics. C'est à celui-ci que le pacha s'adresse lorsqu'il veut lever une corvée pour le Maghzen, lorsqu'il y a un ordre général à transmettre à toute la communauté, lorsqu'il veut se saisir d'un individu qui a été l'objet d'une plainte. Le cheikh a également pour attributions de maintenir l'ordre au mellah, de faire la police du quartier, de veiller aux bonnes mœurs des habitants. Aux jours des grandes fêtes musulmanes, à l'occasion des mariages du sultan, de la naissance des princes, une délégation juive, conduite et présentée par le cheikh, porte au sultan les félicitations de la communauté et les cadeaux d'usage.

L'aspect intérieur du mellah et de la foule d'hommes et de femmes en haillons, qui grouille dans ses rues étroites et sales, cause une impression de malaise. L'étranger qui,

venant pour la première fois à Fez, entre dans ce quartier, objet de mépris et de dégoût pour le musulman riche, pour le bourgeois de Fez, qui n'y met jamais les pieds, se sent envahir par un mélange de tristesse et de répulsion devant le spectacle qui se présente à ses yeux : rues étroites et voûtées, sans air et sans lumière, murs noirs de la crasse des siècles, amoncellement d'ordures nauséabondes auxquelles on se heurte à tous les coins de rue, atmosphère lourde et irrespirable où flottent d'indéfinissables odeurs. La population qui circule, qui s'agite, qui travaille dans ce milieu, ne présente point un aspect plus réconfortant. Les mines sont souffreteuses et pâles, les êtres, gauches d'allure, mal bâtis ; le manque absolu d'hygiène déprime ces gens, chez qui, cependant, l'intelligence reste vivace.

Le samedi et les jours de fête, le mellah a un aspect moins repoussant. Une tentative de nettoyage a été faite la veille. Uniquement habillés de noir toute la semaine — le noir, couleur d'abjection, sorte de rouelle imposée par les musulmans et dont l'accoutumance est devenue telle qu'aujourd'hui, à une époque de liberté, les israélites s'abstiennent par une sorte de scrupule devenu presque religieux, de se couvrir la tête, à l'instar des musulmans, d'un bonnet rouge, couleur exigée par l'ardeur du climat — nos coreligionnaires arborent aux jours de fête des vêtements aux nuances les plus variées, les plus tendres, en drap ou en soie vert pâle, bleu pâle, saumon. Si l'aspect en est plus agréable pour les yeux, l'impression d'efféminations que la couleur, la coupe et le port de ces vêtements causent, est des plus pénibles.

...Le meilleur éloge que l'on puisse faire de vos écoles est qu'elles sont parvenues à diminuer notablement le nombre des mariages précoces. Les jeunes gens qui quittent nos écoles et qui entrent dans la vie avec des notions précises sur leurs devoirs et leurs responsabilités futures, avec une éducation supérieure à celle de leur milieu, savent opposer de la résistance aux injonctions matrimoniales de leurs parents ; ils éprouvent une honte salutaire à se marier de bonne heure et à épouser des fillettes. L'école des filles contribue puissamment à ce résultat. Nombreuses sont les fillettes que l'action de l'école, l'action personnelle et constante de votre directrice au sein des familles juives, qu'elle se fait un devoir de fréquenter, ont sauvées d'un mariage contre nature. Rien ne saurait vous donner une idée du bien que vous faites à cette population de Fez, non seulement par vos écoles, mais par la présence d'un personnel féminin

vivant en intime contact avec le mellah et servant d'exemple et de modèle aux mères de famille de notre communauté. C'est sur mille détails d'hygiène, de toilette, de gouvernement du ménage, de soins aux enfants, d'éducation que votre directrice est consultée. C'est pour une large part à l'école de filles que la communauté de Fez devra un jour de revenir à des mœurs plus saines, lorsque l'action des jeunes filles formées par vous, devenues épouses et mères, se fera sentir au sein des familles. Vous trouverez dans ce que je vous dis là, la plus belle justification des sacrifices que vous vous imposez pour maintenir à Fez votre œuvre d'éducation de la femme.

La vie religieuse. — Nulle part, peut-être, la vie religieuse n'est aussi intense qu'à Fez. Un bon tiers de l'existence d'un fezzien se passe en prières et en cérémonies pieuses. Toutes les prescriptions religieuses sont scrupuleusement observées. La religion est, pour la masse de la population, le grand frein moral.

Les études religieuses talmudiques et juridiques, qui ont brillé autrefois à Fez d'un si grand éclat, sont aujourd'hui complètement abandonnées. Les *yechibot* se sont fermées une à une faute, d'élèves. Cette curiosité intellectuelle, qui distinguait nos coreligionnaires, s'est éteinte peu à peu ; on ne trouve plus à Fez, parmi les générations nouvelles, de jeunes gens comprenant le Talmud, sauf quelques fils de rabbins destinés eux aussi au rabbinat; le seul endroit où le Talmud soit encore étudié, c'est votre école de garçons. Il y a lieu de déplorer ce fléchissement intellectuel au sein d'une population qui se distingue par une vive intelligence et qui se glorifie à juste titre de ses savants et de ses écrivains de jadis. Il y a lieu de déplorer davantage la déformation du sentiment religieux, tombé au niveau de grossières pratiques de superstition, où la croyance aux miracles, au pouvoir surnaturel des *zaddikim*, tient plus de place que le culte du vrai Dieu.

III

Situation des anciens élèves de l'école. — Il y a aujourd'hui 27 ans que l'école de Fez existe; de nombreuses générations d'hommes ont été formées par elles ; on est frappé de constater que, pour les jeunes gens instruits et élevés par nous, l'enseignement reçu en classe n'a été, disons le mot, d'au-

cune utilité pratique. Sauf une demi-douzaine d'employés, personne pour qui le savoir acquis à l'école constitue un gagne-pain; toutes ces générations d'élèves, dont plusieurs ont été des sujets brillants à l'école et auraient pu devenir des hommes remarquables, ont été impuissantes à amener une transformation quelconque dans la vie économique du mellah. Quelle différence avec ce que l'école a fait de Tétouan et de Bagdad! Les juifs de Fez ont végété jusqu'à présent sans l'énergie nécessaire qui les ferait sortir de leur misère et de leur routine. Ont-ils essayé de se hausser eux-mêmes à un plus haut degré de prospérité? La communauté de Tétouan se trouvait dans un état beaucoup plus précaire avant que la hardiesse, l'esprit d'entreprise, la ténacité de ces jeunes gens l'élevât peu à peu à sa prospérité actuelle. Ce que les Tétouanais ont obtenu par l'émigration, les jeunes gens de Fez ont été incapables de l'obtenir; ils n'ont pas trouvé en eux-mêmes le courage de s'expatrier, personne ne les a poussés vers les pays lointains; il y a bien eu, par l'initiative de l'*Alliance*, quelques timides essais d'émigration vers le Sénégal; leur échec a arrêté cet essor. La chaîne du mariage, dont ils se chargent dès leur première jeunesse, condamne également les Fezziens à végéter dans leur ville natale. Il n'y a pas, à mon sens, de spectacle plus navrant que celui de cette jeunesse israélite de Fez, instruite et préparée à la lutte pour la vie, mais condamnée, par les circonstances, à une oisiveté forcée, s'étiolant intellectuellement et physiquement, s'encrassant de nouveau de tous les préjugés, de toutes les erreurs que l'école avait fini par effacer.

Le jeune homme qui, ses études primaires terminées, quitte notre école, se trouve appelé à résoudre une question vitale pour lui, mais dont la solution est bien difficile à trouver. Que fera-t-il pour s'occuper et pour gagner sa vie? Il n'émigre pas, le courage lui en manque ou bien ses parents l'en empêchent. Pourra-t-il trouver un emploi dans le commerce? Non, le grand commerce est ici entre les mains des musulmans et ceux-ci ne veulent point de juifs chez eux. Apprendra-t-il un métier? Ceux d'orfèvre, graveur, brodeur ou tailleur sont seuls exercés au mellah; mais l'encombrement y est tel, la concurrence si grande que ces métiers ne nourrissent plus leur homme; quant aux autres, ceux de forgeron, ajusteur de mosaïques, sellier, tisserand, teinturier, etc., métiers très rémunérateurs, ils ne sont connus que des seuls musulmans, qui n'admettent pas d'apprentis juifs dans leurs ateliers; certains de ces métiers sont même pratiqués

sous le régime corporatif. Notre jeune homme n'a d'autre alternative que les métiers inférieurs, ou, si ses parents sont dans l'aisance, un petit commerce d'épicerie, à moins qu'il ne se sente le courage de fréquenter les marchés des environs de la ville, les foires des tribus, pour y trafiquer des produits agricoles de la région et d'articles de pacotille.

L'évolution économique qui se prépare au Maroc, par l'entrée en scène des émigrants européens, les changements que je vous ai décrits plus haut ont exercé une action efficace sur votre jeunesse. Elle sent qu'elle va pouvoir évoluer sur un terrain plus solide et plus vaste, les qualités d'intelligence de nos élèves vont maintenant trouver leur emploi; dans quelques années, les israélites recueilleront le fruit de vos sacrifices.

VI. ISRAÉLITES DE PERSE.

Le dernier Bulletin annuel a signalé la grave situation des israélites, résultant de l'état de trouble et d'anarchie qui règne dans le pays et de l'impuissance du gouvernement central. Les communications que le Comité Central a reçues dans le courant de l'année montrent que cette situation s'est aggravée encore.

A Chiraz, un moniteur de l'école de l'*Alliance* est assassiné en plein jour et en pleine rue par un jeune prêtre. Après quelques semaines de calme, une formidable émeute éclate, qui fait de nombreuses victimes juives.

A Senneh, un jeune israélite est écartelé et tué par une foule fanatique. A Hamadan. sous une inculpation sans aucun fondement, un israélite est jeté en prison; la populace ameutée réclame sa tête et se livre à toutes sortes de violences sur l'élément juif. Partout l'alarme règne dans les communautés juives. Les démarches faites par les représentants des puissances européennes auprès du gouvernement persan rencontrent le plus bienveillant accueil, mais il n'a pas les moyens de se faire obéir; ses instructions les plus formelles ne reçoivent aucune exécution.

Voici la lettre par laquelle M. Nataf, directeur de l'école de Chiraz, rend compte du meurtre du moniteur à la date du 21 mai :

Il ne semble pas que la série de nos vicissitudes doive de sitôt prendre fin. Il ne se passe pas de mois que nous n'ayons quelque nouveau sujet d'inquiétude. L'événement tragique qui vient de se dérouler dépasse en gravité tout ce qui s'est produit jusqu'à présent.

Avant hier, 19 mai, je me trouvais en visite vers 6 heures et demie du soir chez le consul de Russie, quand on vint me prévenir qu'un des moniteurs de l'école, Nissani Machallah, venait d'être poignardé à l'entrée même du mehalla par un

seyed (on donne ce nom à tous ceux qu'on suppose être les descendants directs du prophète, et ils sont légion en Perse). Je courus aussitôt sur les lieux de l'agression et fis appeler à la hâte un aide du docteur européen de Chiraz. Mais nous arrivâmes trop tard, le malheureux jeune homme avait cessé de vivre. Des deux coups de couteau qu'il avait reçus, l'un avait porté à l'aine gauche et l'arme avait pénétré assez profondément pour couper l'artère, d'où tout le sang de la victime s'était échappé.

D'après l'enquête à laquelle je me suis immédiatement livré, voici de quelle façon les choses se seraient passées :

En quittant l'école vers 4 heures, Nissani Machallah était allé donner une leçon de français dans une école musulmane publique ; de là, il était rentré chez lui. Il se tenait sur le seuil de sa porte ; à quelques pas de là, dans la rue, étaient assis deux vieux juifs ; un jeune seyed, connu dans le quartier pour sa haine farouche et ses violences contre nos coreligionnaires, arriva et, avec une chaîne en fer qu'il tenait à la main, se mit à frapper les deux pauvres israélites. Nissani s'approcha et demanda au seyed pour quelle raison il molestait ainsi ces vieillards. Pour toute réponse, le seyed tira un coutelas de sa ceinture et en frappa Nissani, en vociférant : « Chien de juif, de quoi te mêles-tu ? Je me suis promis depuis ce matin de tuer un des vôtres, ce sera toi ». La victime put à peine pousser un cri. Les quelques témoins, des israélites, qui assistaient à cette scène tragique, se sauvèrent épouvantés, tandis que l'assassin s'enfuyait de son côté.

Pendant qu'on me prévenait, la triste nouvelle se répandait dans le mehalla, qui prit son aspect désolé des mauvais jours. La communauté, déjà terrorisée par des scènes de violence qui avaient eu lieu les jours précédents, crut que cet assassinat était le signal d'un massacre général. Aussitôt arrivé, je fis de mon mieux pour calmer et rassurer nos coreligionnaires que cet événement avait d'autant plus alarmés que, depuis 50 ou 60 ans, jamais aucun des leurs n'avait été ainsi tué en pleine rue et en plein jour, malgré toutes les scènes de violence dont le mehalla a bien souvent été le théâtre.

Je prévins sur-le-champ les autorités. Jusqu'à hier soir, on n'était pas parvenu, ou plutôt on ne se décidait pas à mettre la main sur le meurtrier. J'apprenais, entre temps, que celui-ci, se sentant fort de sa qualité de seyed, se promenait librement dans la rue. J'écrivis alors au vice-gouverneur que

si l'assassin n'était pas arrêté immédiatement, je télégraphierais à Paris et à Téhéran. J'eus alors la satisfaction de voir le meurtrier mis sous les verrous. Seulement, par une perfide précaution, on arrêta en même temps deux autres jeunes seyeds afin de jeter le doute sur l'individualité exacte du coupable et d'égarer ainsi l'accusation.

On manda les quelques juifs qui avaient été témoins de la scène du crime, afin qu'ils reconnussent parmi les pseudo-prévenus, l'auteur du forfait. Et pendant qu'on les emmenait chez le chef de la police, chargé soi-disant d'instruire cette affaire, les agents de police usèrent de toutes sortes de moyens d'intimidation sur ces malheureux juifs, les menaçant de leur faire subir le même sort qu'à la victime s'ils s'avisaient de témoigner contre un descendant du prophète. Il va sans dire qu'ainsi terrorisés, les témoins déclarèrent, les uns qu'ils ne se rappelaient plus les traits du meurtrier, les autres, qu'ils se trouvaient trop loin du lieu du crime pour avoir pu les distinguer. L'affaire risque donc, grâce à ces perfides manœuvres, d'être purement et simplement classée.

Mais nous nous trouvons en face d'un terrible dilemme. Si le coupable est puni comme il le mérite, il y a lieu de craindre des représailles et une haine éternelle de la part du clan des seyeds. Si, au contraire, la suite qui convient n'est pas donnée à l'affaire, ce sera là un encouragement pour tous ceux qui voudraient nuire à nos coreligionnaires.

L'enterrement de la victime a eu lieu hier après-midi au milieu d'une affluence considérable. Le consul d'Angleterre, M. Smart, et M. Kadboulowsky, délégué par le consul général de Russie, M. Passek, ont tenu, pour témoigner leurs sympathies à l'école et à l'*Alliance*, à assister à cette triste cérémonie. Avec leurs escortes de cavaliers hindous et de cosaques, ils ont accompagné le convoi funèbre jusqu'au cimetière même. Je leur ai écrit ce matin pour les remercier, tant en mon nom personnel qu'en celui de l'*Alliance* et de la communauté.

Grâce à d'énergiques observations faites au gouvernement persan par les représentants des puissances étrangères, une réparation matérielle fut accordée à la famille de la victime et des ordres sévères furent donnés pour que la vie des juifs fût respectée à l'égal de celle des autres sujets persans.

En octobre, le chef de la police locale faisait même afficher à la porte des mosquées et des bâtiments publics une ordonnance ainsi conçue :

Considérant que le but principal de l'administration de la police est d'assurer la sécurité et la tranquillité générale ;

Considérant, d'autre part, que les juifs ont de tout temps été et sont encore sous la sauvegarde et la protection de l'Islam;

Nous prévenons les juifs de se considérer tous, et en toute assurance, comme protégés par la police. Si quelqu'un leur causait du désagrément, les maltraitait ou commettait un crime contre leur personne, ils devraient aviser la police pour que le coupable soit arrêté et puni conformément aux lois de la Constitution et du « Chéri ».

La police a toujours été très assidue pour assurer la tranquillité des juifs et ceux-ci doivent en toute confiance et en tout espoir vaquer à leurs occupations.

Le chef de la police,
Signé : Ibrahim Monchi Zadeh.

Voici maintenant les communications de M. Nataf concernant les derniers troubles :

Chiraz, lundi 31 octobre 1910.

J'ai l'honneur de vous confirmer mes deux dépêches d'hier et de ce matin, ainsi conçues :

« Emeute ; israélites accusés meurtre ; quartier pillé ; intervenez urgence. »

« Quartier totalement saccagé, dévalisé ; 12 tués, 15 blessés, 6.000 affamés. Certifié exact : Agent consulaire de France. — Consul anglais. »

Ce qui s'est passé hier dans le quartier juif dépasse en horreur, en barbarie, tout ce que l'imagination la plus fertile peut concevoir. En l'espace de quelques heures, en moins de temps qu'il n'en faudrait pour le décrire, 6.000 personnes, hommes, femmes, enfants, vieillards, se sont vu arracher tout ce qu'elles possédaient : argent, meubles, tapis, literie, linge, vêtements, ustensiles de cuisine. 12 familles ont eu à déplorer la mort d'un de leurs membres. 15 autres ont eu un des leurs blessé et n'ont ni de quoi lui acheter un peu de lait, ni même un verre où le faire boire.

Mais procédons par ordre autant que possible dans la rela-

tion des effroyables événements qui se sont déroulés dans la journée d'hier. Je laisse aller ma plume, n'ayant pas le repos d'esprit nécessaire pour vous présenter un exposé méthodique.

D'abord, quelques détails rétrospectifs : Il y a une vingtaine de jours, des vidangeurs étaient occupés à curer les fosses d'aisance d'une maison juive, quand ils mirent au jour un vieux livre dont certaines feuilles n'étaient pas encore souillées et qu'on reconnut pour être un « Coran » La première pensée des vidangeurs, indignés de voir leur livre saint ainsi profané, fut d'aller dénoncer le fait à des mollahs (prêtres) ; mais les juifs propriétaires de l'immeuble parvinrent, moyennant quelque monnaie, à s'assurer leur silence. On me rapporta cet incident et, bien que le jugeant fort grave, j'estimai préférable de n'en souffler mot à personne, car si pareil fait venait à être connu de quelque mollah fanatique, il serait sûrement exploité par lui aux dépens de nos malheureux coreligionnaires. Il était d'autant plus prudent d'étouffer cette affaire, qu'il n'existe aucune autorité sérieuse en ville, que la plus grande insécurité y règne et que le terrible clan des Seyeds (descendants du Prophète), ne pouvant pardonner aux juifs d'avoir fait retenir un des siens, l'assassin de notre moniteur, pendant trois mois en prison et d'avoir obligé sa famille à payer une indemnité de 100 tomans, n'attendait qu'une occasion pour prendre une terrible revanche.

Le premier jour de la fête de Succot, des juifs revenaient le matin du temple quand ils aperçurent à l'entrée de leur maison une femme musulmane voilée tenant sous le bras un paquet. Dès qu'elle les vit s'approcher, elle jeta précipitamment son paquet dans la fosse d'aisance, qui, dans toutes les maisons juives, se trouve derrière la porte d'entrée; puis elle s'enfuit. On s'empressa de retirer le paquet. C'était de nouveau un « Coran ». On le déposa en lieu sûr et on vint me prévenir. Cette fois, je jugeai nécessaire de mettre au moins le grand-prêtre de la ville, Mirza Ibrahim, au courant des faits. Je n'étais pas sûr, en effet, que d'autres « Corans » n'eussent pas été jetés de la même façon que les premiers dans des maisons juives à l'insu de leurs habitants, et il était bon que ce dignitaire fût averti, pour le cas où un de ces livres serait découvert et où on saisirait ce prétexte pour molester les juifs. Mirza Ibrahim me promit son bienveillant concours le cas échéant et me recommanda d'ébruiter l'incident le moins possible.

La veille de l'avant-dernier jour des fêtes, vers 10 heures du soir, la maison des deux grands-rabbins de la communauté fut envahie par une bande de gens sans aveu. Ils accompagnaient un marchand du bazar qui prétendait qu'un de ses enfants, une fillette de 4 ans, avait disparu dans l'après-midi et devait indubitablement se trouver dans le quartier juif, où on l'aurait séquestrée ou tuée pour avoir son sang. Les malheureux rabbins, terrorisés à un point qu'on imagine, jurèrent qu'ils n'avaient pas connaissance qu'une enfant musulmane se fût égarée dans le quartier juif et protestèrent contre une aussi monstrueuse accusation. Les loutis (vauriens) se retirèrent après avoir menacé de mettre le quartier juif à feu et à sang si le lendemain, à midi, la fillette n'était pas retrouvée. Le lendemain, on vint me raconter que, la veille au soir, on avait retrouvé à un kilomètre de la ville, à une centaine de mètres du cimetière juif et derrière un vieux palais abandonné, le cadavre d'un enfant qu'on supposait être celui de la fillette musulmane égarée six jours auparavant; on répandait le bruit, ajouta-t-il, que les juifs l'avaient tuée et que tout israélite qui s'aventurerait en dehors du quartier serait corrigé d'importance. J'envoyai aussitôt les deux mirzas de l'école aux informations et les chargeai, par la même occasion, d'aller voir, l'un, le gouverneur par intérim, Cawam-el-Mulk, l'autre, Mirza Ibrahim et Nasr-ed-Dowlet, gouverneur militaire de la ville, afin que des mesures urgentes fussent prises en vue d'étouffer les bruits tendancieux qui commençaient à courir sur le compte des juifs.

L'école est située à l'une des portes de la ville, à proximité de la caserne et à deux cents pas environ du palais du gouverneur. A la sortie de l'école, un des mirzas rencontra Nasr-ed-Dowlet et lui fit part de la mission dont je l'avais chargé. Nasr-ed-Dowlet lui répondit qu'il était précisément venu pour rassembler les troupes et les diriger sur le quartier juif afin d'empêcher la foule de se ruer sur le mehalla. 300 soldats furent, en effet, envoyés dans la direction du quartier et je crus pouvoir être à peu près rassuré sur le sort de nos coreligionnaires.

Sur ces entrefaites, de l'école où je me trouvais, je commençai à percevoir les vociférations de la foule, qui s'amassait progressivement devant le palais du gouvernement et qui, réunie autour du corps de la prétendue fillette musulmane trouvée à proximité du cimetière juif — il a été établi par la suite que le cadavre était celui d'un petit juif inhumé il y a huit jours et qu'on avait déterré, pour les besoins de

la cause, tout putréfié et absolument méconnaissable — accusait les juifs d'avoir commis ce forfait, dont elle réclamait vengeance.

Puis, Cawam-el-Mulk, gouverneur intérimaire, ayant donné à ses cavaliers l'ordre de disperser les forcenés, ils se portèrent vers le quartier juif, où ils arrivèrent en même temps que les soldats envoyés par Nasr-ed-Dowlet. Ceux-ci, comme s'ils obéissaient à une consigne, furent les premiers à se ruer sur les maisons juives et à donner le signal du pillage. Ce fut alors, pendant six à sept heures, une œuvre de carnage et de destruction qu'aucune plume ne saurait décrire. Nos coreligionnaires, ayant compris aussitôt quel danger ils couraient, enfouirent, ainsi qu'il est d'usage parmi eux en pareille circonstance, tout ce qu'ils avaient de précieux dans des cachettes souterraines. Certains objets ne craignant pas le séjour dans l'eau furent jetés au fond des bassins qui se trouvent dans la cour de chaque maison : précaution inutile. Les réduits les plus secrets furent éventés. Les assaillants plongèrent dans les bassins pour en retirer les objets qui y avaient été jetés. Des 260 maisons que compte le quartier israélite, pas une seule n'a été épargnée. Soldatesque, loutis, seyeds, femmes, enfants, poussés, excités moins par le fanatisme religieux que par un frénétique besoin de spolier, de s'approprier les biens des juifs, se livrèrent à une formidable curée. A un certain moment, une centaine d'hommes de la tribu des Kachgaïs, qui se trouvaient en ville pour vendre du bétail, se joignirent aux premiers assaillants comme pour parachever l'œuvre de destruction.

Les voleurs faisaient la chaîne dans la rue. On se passait les tapis, les ballots d'effets, les sacs de marchandises : gommes adragantes, opium, fruits secs, peaux; les dames-jeannes remplies de vin, d'eau-de-vie ; les ustensiles, les cassettes contenant des objets de valeur, tout ce qui, en un mot, pouvait avoir quelque prix. Ce qui n'en avait pas, ce qui, en raison de son poids ou de son volume , ne pouvait être emporté était, dans une rage de vandalisme, détruit, brisé. Les portes et les fenêtres des maisons étaient arrachées de leurs gonds et emportées ou réduites en pièces. On laboura littéralement les chambres et les caves pour voir si le sous-sol ne recélait pas quelque richesse.

Mais ces exaltés ne se contentèrent pas de dépouiller les israélites de leurs biens. Ils se livrèrent sur leurs personnes à toute espèce de violences. Dès que l'assaut fut donné à

leur quartier, les juifs s'enfuirent dans toutes les directions, les uns dans des maisons musulmanes amies, d'autres au consulat anglais, sur les terrasses, dans des mosquées même. Quelques-uns restèrent pour essayer de défendre leur propriété. Ils en furent pour leur vie ou une blessure grave. Douze d'entre eux trouvèrent ainsi la mort dans la mêlée. Quinze autres reçurent des coups de couteau ou de matraque, des balles de fusil ou de revolver ; ils sont dans un état alarmant. Une quarantaine enfin eurent de légères blessures. Une malheureuse femme portait des anneaux d'or aux oreilles. Un soldat la somma de les lui donner. Elle s'empressa de s'exécuter. Elle avait enlevé un des anneaux et s'efforçait de retirer l'autre, quand le forcené, impatient, trouva plus expéditif d'arracher, avec la boucle, le lobe de l'oreille. Une autre portait autour du cou un gros cordonnet de soie auquel était attaché un petit étui en argent renfermant des amulettes. Un louti voulut le lui arracher et, voyant que le cordonnet tenait bon, il le coupa avec son couteau, faisant en même temps une profonde entaille dans la chair de la malheureuse juive. Que de scènes aussi atroces ont dû se passer encore, dont je n'ai pas jusqu'ici connaissance !

Bref, le résultat de la journée d'hier est le suivant : 12 personnes tuées, 50 environ plus ou moins grièvement blessées, les 5 à 6.000 individus que compte la communauté de Chiraz ne possèdent plus au monde que les quelques loques qu'ils portaient au moment où leur quartier fut envahi.

Ce qui frappe, paraît étrange dans ces tristes incidents, c'est l'inertie des autorités locales, qui semblent n'avoir fait qu'une chose : encourager les soldats à aller, concurremment avec la populace, mettre à sac et à sang le quartier juif et ce, malgré mes prières, mes supplications d'envoyer des cosaques, des cavaliers pour arrêter l'œuvre de pillage commencée, malgré les énergiques et pressantes démonstrations de M. Smart, consul d'Angleterre auprès de Cawam, gouverneur intérimaire.

Organisation des secours. — Ce matin, de bonne heure, je me suis rendu dans le quartier juif. Comment décrire le spectacle d'effroyable détresse, de terrible désolation que j'avais sous les yeux ? Les rues, qui 48 heures auparavant, présentaient l'aspect de la plus vive animation, de la vie la plus intense, donnent aujourd'hui l'impression poignante d'une cité de deuil, d'un lieu ravagé par quelque cataclysme, d'une angoissante vallée de larmes. Des femmes, des hommes, des

vieillards se roulent dans la poussière, se frappent la poitrine et demandent justice. D'autres, plongés dans un état de véritable stupeur, paraissent inconscients et sous l'effet d'un affreux cauchemar qui ne veut pas prendre fin. Où donner de la tête ? de qui, de quoi s'occuper d'abord ? Des morts qui gisent au milieu des décombres et pour les suaires desquels on ne trouve plus de toile de lin, dont les israélites seuls avaient le dépôt ? Des blessés geignant sur le sol nu et grelottant de fièvre ? Des 6.000 autres qui, bien que vivants et restés intacts, sont plus morts que vifs et se demandent avec un désespoir déchirant ce qu'ils ont encore à faire sur cette terre, dépossédés qu'ils sont de tout ce qu'ils avaient, privés de tout moyen d'existence ? Et est-il rien de plus atrocement poignant que la douleur de ces centaines de pères de famille, avant-hier encore dans l'aisance, pourvoyant largement aux besoins des leurs, aujourd'hui réduits à tendre la main ou à se laisser mourir de faim ?

Le médecin européen de l'administration de la ligne télégraphique indo-européenne, le docteur Kelly, aidé de ses assistants et du lieutenant Lang, de la marine anglaise, au dévouement duquel je suis heureux de rendre hommage en passant, voulurent bien, à mon appel, venir au quartier juif pour panser les blessés. Il fallut également procurer aussitôt à ces malheureux des couvertures, du linge, quelques ustensiles, du lait, etc. Un jeune couple, marié depuis deux jours, se trouve parmi les blessés. Une même balle a, me dit-on, traversé les deux jeunes gens au moment où ils cherchaient à ramasser leurs effets pour s'enfuir. Ils furent recueillis par de braves musulmans, chez lesquels le docteur les soigne. Etendus l'un à côté de l'autre, entourés de leurs parents désespérés, ils ne semblent pas se rendre compte de ce qui s'est passé. La pauvre enfant porte encore ses jolis atours nuptiaux, les cheveux, les mains et les pieds fraîchement teints de henné. Le médecin espère les sauver.

J'ai donné ordre qu'on enterre immédiatement les morts et que, faute de toile de lin, on les couvre de linceuls en cotonnade. Il a fallu acheter aux fossoyeurs des outils de terrassement, les leurs ayant été emportés par les pillards.

Il s'agissait ensuite de pourvoir aux besoins immédiats de toute cette population affamée. Cawam-el-Mulk m'adressa un bon de 2.000 kilogs de pain. Une riche musulmane m'en envoya 1.000 kilogs ; le mirza Ibrahim, 400 ; l'Imam Djoumha, 400 ; Nasr-ed-Dowlet, 1.500. Quelques généreux musulmans distribuaient eux-mêmes du pain, du raisin ou de l'argent.

Inutile de vous parler de mes visites réitérées chez Cawam-El-Mulk et chez Nasr-ed-Dowlet. Ces hauts fonctionnaires me donnèrent la promesse formelle de reprendre aux pillards leur butin. Mais on sait quel poids il faut attacher à ces engagements. Non que les frères Cawam n'aient au fond la volonté d'agir. Mais, outre qu'ils n'en ont pas les moyens, ne disposant ni d'argent, ni de forces suffisantes pour faire rendre justice aux israélites, ils ont grand peur pour eux-mêmes, étant des Chirazi, ayant leurs familles, leurs propriétés, la plus grande partie de leurs richesses en ville et craignant une nouvelle émeute s'ils agissent trop énergiquement en faveur des juifs. D'un autre côté, ils ont demandé à Téhéran que le gouvernement leur donne pleins pouvoirs pour agir suivant que l'exigeront les circonstances et proclamer en ville la loi martiale.

On a pu reprendre, aujourd'hui, une partie des objets volés hier. Mais on n'a mis la main que sur des objets sans valeur : vieux tapis, vieilles couvertures, chiffons, ustensiles inutilisables, marchandises dépréciées. Tous les objets de prix : tapis, bijoux, vêtements de prix, gommes, opium, etc., ont disparu à tout jamais. Ce qui est plus révoltant encore, c'est que le service des recherches a été confié au chef de la police et à ses agents, qui s'approprient sans scrupule ce qu'ils trouvent. Je m'en suis plaint à Cawam, mais le mal est sans remède, l'intégrité étant chose inconnue en Perse, surtout dans le monde des fonctionnaires.

M. Smart, consul d'Angleterre, me prête le concours le plus entier, le plus dévoué dans ces tristes circonstances. Il multiplie ses visites, ses représentations aux autorités locales, ses dépêches au ministre d'Angleterre à Téhéran. Il a visité ce matin avec moi le quartier juif et prodigué ses consolations aux malheureux israélites. Nous avons décidé d'ouvrir une souscription en ville en faveur des victimes de la journée d'hier.

Mardi, 1er novembre.

Le désespoir de nos coreligionnaires augmente au fur et à mesure qu'ils se réveillent de cette sorte de stupeur où ils semblaient d'abord plongés et qu'ils se rendent mieux compte de l'étendue de leur malheur. Les scènes dont le mehalla offre le spectacle sont déchirantes. Je suis débordé par les demandes d'assistance. Je ne sais où donner de la tête. Les secours en pain que l'on m'envoie sont suffisants pour le moment. Mais ces infortunés ont besoin de couvertures, de

vêtements, de feu, de quelques objets de toute première nécessité. Nous sommes au milieu de l'automne ; la nuit est très froide. Comment ces malheureux peuvent-ils trouver abri dans des chambres sans portes ni fenêtres et ouvertes à tous les vents ? Par quels artifices de langage peut-on parvenir à calmer de pauvres mères qui n'ont plus une goutte de lait pour allaiter leurs petits, à faire prendre patience à des pères de famille qui voient leurs enfants criant la faim et grelottant de froid ?

Sur ma prière, M. Smart a adressé une lettre énergique à Cawam, lui représentant que, les autorités étant responsables de ces événements, elles ont le devoir de fournir immédiatement des couvertures aux innocentes victimes de la journée d'avant-hier, d'envoyer des menuisiers et des maçons pour commencer à réparer les maisons dévastées, de faire enlever les amas de décombres qui jonchent les rues du mehalla, et cela sans préjudice de l'indemnité que le gouvernement devra verser à la communauté. Il n'y a malheureusement aucun espoir à fonder sur les autorités locales, ni sur le gouvernement, qui ne disposent d'aucun moyen pécuniaire.

Cet après-midi eut lieu, chez le Kargouzar (gouverneur musulman du quartier juif), une réunion dans le but de former un comité pour la souscription à ouvrir en ville en faveur des juifs. A cette réunion assistaient : Cawam, Nasr-ed-Dowlet, le consul d'Angleterre, le Kargouzar, le directeur de la banque impériale et celui de la Fars Trading Company, l'homme d'affaires des frères Cawam, le vice-président du Conseil régional du Fars et moi. Un comité composé de cinq personnes a été désigné à l'effet de recueillir les fonds. Une somme de plus de six mille francs fut immédiatement souscrite sur place.

Le consul d'Angleterre et l'agent consulaire de France ont encore télégraphié ce soir à leurs Légations respectives à Téhéran, leur demandant de faire les représentations nécessaires au gouvernement persan, afin qu'une indemnité sérieuse soit versée aux victimes. L'agent consulaire a, en outre, envoyé une dépêche au consul de France à Bouchir, lui demandant d'ouvrir, si possible, une souscription dans cette ville.

Mercredi, 2 novembre 1910.

J'écris à la hâte cette lettre afin de pouvoir l'expédier par le courrier de ce soir.

La situation devient de plus en plus angoissante, les de-

mandes de secours, plus pressantes. Cawam m'a fait dire, qu'à partir de demain, il ne serait plus procédé à des distributions de pain. Il compte probablement sur le produit de la souscription ouverte ici, alors qu'il appartient aux autorités de secourir les malheureuses victimes de leur imprévoyance et de leur inertie. M. Smart a bien voulu lui écrire pour lui demander de continuer à fournir du pain, au moins aux familles les plus éprouvées.

Avant de terminer cette lettre, je tiens à vous dire quelle aide précieuse M. Smart a bien voulu me prêter dans ces pénibles circonstances. Malheureusement, sa bonne volonté se heurte à l'apathie et au mauvais vouloir ou à la peur d'agir des autorités locales. Hier et avant-hier, elles paraissaient décidées à arrêter quelques-uns des coupables, à reprendre par tous les moyens les objets volés, à établir les responsabilités et à sévir contre les auteurs des événements de dimanche. Aujourd'hui, un groupe de femmes et de loutis s'est mis à manifester contre Cawam qui, disaient-ils, à cause de ces chiens de juifs, à qui on n'a que fait rendre gorge des richesses accumulées aux dépens des musulmans, persécute ceux-ci, les emprisonne et leur fait administrer la bastonnade. Ces forcenés ont encore fait irruption dans le palais du gouverneur, criant que la religion de Mahomet se perd, que l'Islam est vaincu par l'hérésie ; il s'en est fallu de peu qu'un nouveau malheur ne fût à déplorer.

Cawam, devant ces démonstrations de la populace, a peur. L'œuvre de répression, à peine commencée depuis deux jours, est arrêtée. Ce qui a été repris aux pillards jusqu'à présent ne représente pas la dix-millième partie de ce qu'ils ont emporté. Aucune nouvelle ne vient de Téhéran.

Je compte, au cas où le calme se rétablirait quelque peu en ville, rouvrir les écoles dimanche prochain, ne serait-ce qu'afin de pouvoir donner aux enfants un repas chaud à midi. Il va sans dire que nous aurons à nourrir tous les élèves qui viendront à l'école. Aujourd'hui la situation de tous les juifs de Chiraz est nivelée. Tous sont des indigents dignes de tout secours.

Aussitôt qu'il eut reçu les premières communications sur ces douloureux événements, le Comité Central en saisit le ministre des Affaires Etrangères de France et sollicita les organisations israélites de Londres de faire une démarche analogue auprès du Foreign Office. Le

Comité Central a reçu l'assurance que le chargé d'affaires de France et le représentant du gouvernement britannique à Téhéran avaient, dès le premier jour, adressé des représentations énergiques au ministre des Affaires Etrangères de Perse, qu'en outre, ils continuaient à insister auprès du gouvernement du Chah sur la nécessité de prévenir le retour des actes de fanatisme qui s'étaient produits à Chiraz et d'assurer une sécurité complète à tous les habitants du royaume de Perse.

Le Comité Central sollicita en même temps le concours charitable d'un certain nombre de coreligionnaires de Paris pour venir en aide aux malheureuses victimes de Chiraz. Il recueillit ainsi une somme assez importante qui fut envoyée télégraphiquement à Chiraz. Le Comité Central a eu la satisfaction de voir également les *Conjoint Bodies* de Londres, comprenant le *London Committee of Deputies of the British Jews* et *l'Anglo-Jewish Association*, et l'*Alliance Israélite* de Vienne, lui apporter spontanément leur concours pécuniaire. Il leur en exprime ici toute sa reconnaissance.

Senneh. — A la date du 1er mai, M. Tarragano, directeur de l'école de Senneh, annonçait brièvement que la veille, un jeune israélite avait été assassiné dans des circonstances particulièrement attristantes et donnait sur ce meurtre quelques détails hâtifs, qui furent suivis, quelques jours après, des communications suivantes :

Senneh, 8 mai 1910

Le samedi 30 avril un jeune homme israélite de famille riche, du nom de Daoud Koulouri, âgé de 27 ans, fut accosté par un juif converti, Faradj Djédid, qui, sans raison, lui demanda 5 krans (2 fr. 50 environ). Daoud refusa et Faradj, le saisissant au collet, l'accusa, en criant très fort, d'avoir eu des relations avec une musulmane. Des badauds s'assemblèrent, qui traînèrent l'accusé dans une mosquée où un mollah (prêtre) le somma de se convertir, sur l'heure, à l'islamisme.

L'un des frères de Daoud se rendit en toute hâte auprès de lui et, espérant le sauver en faisant intervenir l'autorité, il l'engagea à ne pas abjurer sa religion.

Les fanatiques, qui avaient envahi la cour de la mosquée, à bout de patience, blessèrent par deux fois le malheureux jeune homme, qui consentit finalement à embrasser l'islamisme. Mais alors les mollahs refusèrent ce prosélyte, et la foule, au paroxysme de la colère, traîna notre coreligionnaire dans la rue, le tua à coups de poignard et le traîna, par une corde attachée aux pieds, jusqu'à sa maison, qui est à quelques pas de la nôtre.

Si j'eusse été mis à temps au courant des événements qui se déroulaient en ville, je me serais adressé aux autorités du Kurdistan et l'affaire n'aurait pas pris une si grave tournure.

Je ne les connus malheureusement que lorsqu'une foule évaluée à plus de 3.000 personnes se porta vers la maison des Koulouri. Quelques-uns des assaillants, après avoir abattu un mur, sautèrent dans le jardin. En un instant, nous vîmes les meubles, les étoffes, les tapis de prix, la literie, etc., projetés en tous sens et dérobés par des milliers de mains tendues.

Pendant ce temps, les parents de la victime s'enfuyaient par les terrasses en poussant des cris déchirants.

Rien ne put arrêter les misérables dans leur œuvre de dévastation. Ils ne se retirèrent qu'après avoir mis toute la maison à sac.

L'arrivée des soldats, que nous mandâmes en toute hâte, empêcha le pillage des demeures des autres israélites.

Le lendemain, 1er mai, dès l'aube, les curieux, au nombre de 4.000, défilèrent devant la maison de la victime, criant et proférant des menaces. Les soldats qui gardaient le quartier juif étaient impuissants à contenir cette foule visiblement animée d'intentions mauvaises. Notre maison était cernée par des militaires et des curieux, les premiers, envoyés pour nous protéger par Salar-Moukarem, généralissime de l'armée du Kurdistan, les autres, en quête du moindre prétexte pour piller les maisons juives et y mettre le feu.

Pendant ce temps, nos coreligionnaires, terrés de peur dans les caves, attendaient les événements avec une anxiété compréhensible.

Vers midi, tout paraissait rentrer dans l'ordre ; quelques musulmans s'étaient hasardés à ouvrir leurs boutiques au bazar et nous pensions que le cauchemar s'était dissipé, quand nous entendîmes des coups de fusil dans une rue voisine de la nôtre. Tout le monde s'y porta. Renseignements pris, voici ce qui s'était passé :

Un brave musulman, ami des Koulouri, croyant tout

danger écarté, se disposait à restituer quelques effets qu'il avait pu arracher la veille des mains des pillards et qu'il avait gardés dans sa maison. Ayant entendu dire que les Fakis (étudiants en théologie) avaient eu vent de la chose, il craignit pour lui-même et pour les siens. Escorté de quelques soldats, il se disposait à faire la livraison de ces objets, quand une foule de Fakis en vint aux mains avec les soldats. Un mollah, accouru en hâte pour réprimer tout désordre et éviter le retour des scènes de la veille, fut blessé dans la mêlée.

Bientôt le bruit se répandit en ville que les israélites avaient fait assassiner un mollah. Des gens armés de gourdins accoururent de tous les quartiers pour venger la mort du prêtre. Craignant les pires excès, je me décidai à envoyer ma famille chez Muchir-el-Divan, d'abord pour la mettre à l'abri et ensuite pour demander au gouverneur intérimaire de mettre fin aux manifestations. Je ne quittai pas la maison, ma présence sur les lieux étant nécessaire.

Hamadan. — Les événements de Senneh ont eu leur répercussion à Hamadan, ainsi qu'on le verra par la lettre ci-dessous, adressée au Comité Central par M. Habib, directeur de l'école de l'*Alliance* dans cette ville :

Hamadan, 20 mai 1910.

Les troubles de Senneh, dont mon collègue de cette ville a dû vous entretenir, ont eu leur contre-coup à Hamadan.

Senneh étant située à deux journées de cheval d'ici, la nouvelle du meurtre du juif Daoud s'est vite répandue dans notre ville. Profitant de la surexcitation des esprits, quelques prêtres fanatiques réunirent la populace dans la mosquée principale pour prêcher la guerre aux juifs.

A la suite d'une accusation de meurtre rituel, un de nos coreligionnaires de Hamadan a failli subir le même sort que le juif Daoud, de Senneh ; toute la communauté a vécu des heures bien sombres.

En apprenant les événements de Senneh, les prêtres eurent vite fait de fabriquer une histoire de toutes pièces, pour avoir un prétexte d'attaquer nos coreligionnaires de Hamadan.

Le dimanche 8 mai, un petit boutiquier israélite du nom d'Ibrahim Morad, rentrait le soir chez lui, tenant à la main quelques provisions qu'il venait d'acheter au marché. Les rues

de Hamadan sont des boyaux étroits où 2 à 3 personnes peuvent à peine marcher de front. Absorbé par ses préoccupations, ce pauvre Ibrahim songeait à une erreur de compte qu'il avait commise dans la journée ; il frôla, sans le vouloir, une femme musulmane. Quelques personnes, qui paraissaient guetter l'occasion de molester le juif, accusèrent le boutiquier d'avoir pincé cette femme au bras. Elles se ruèrent sur Ibrahim et lui auraient certainement fait un mauvais parti, si la police ne s'était interposée et n'avait arraché le malheureux de leurs mains. Pour soustraire le juif à la fureur de la populace, le chef de la police le mit en prison. Le lendemain matin, lundi, des rumeurs sinistres couraient par le bazar. On parlait de se saisir par force d'Ibrahim, de le tuer sur la place publique et d'attaquer ensuite le quartier israélite. De bonne heure, la populace s'était réunie dans la mosquée principale, où quelques orateurs firent le procès de tous les juifs, qui s'attaquaient à la vertu des femmes musulmanes, qui accaparaient toutes les richesses du pays et qui bientôt, si on les laissait faire, finiraient par miner l'élément islamique. Quelqu'un proposa alors d'obliger les juifs à porter comme autrefois la rouelle et invita tous les assistants à arborer eux-mêmes ce signe infamant en guise de protestation. Aussitôt, 2 à 300 musulmans épinglèrent la rouelle sur leur poitrine et se répandirent dans le bazar, réclamant à grands cris la mort du juif Ibrahim. La panique s'empara de tous les commerçants, qui fermèrent précipitamment leurs boutiques. La foule, qui venait de quitter la mosquée, se jeta sur les juifs et, pendant deux heures, de dix heures à midi, aux cris de : « Ya Ali, Ya Ali », ce furent des scènes de la plus atroce sauvagerie. Ces forcenés, armés de coutelas et de gros bâtons, se ruèrent sur les pauvres juifs sans défense, qui cherchaient à fuir vers leurs maisons. Une trentaine d'israélites furent blessés, quelques-uns gravement. Une centaine de personnes furent, en outre, rouées de coups de bâton et dépouillées de tout ce qu'elles avaient sur elles, argent, montre et vêtements. Un pauvre juif, après avoir reçu deux coups de yatagan sur la tête, fut dépouillé de ses habits et laissé nu et à moitié mort sur le pavé. Un autre fut entouré par quelques misérables qui lui tailladèrent le crâne à coups de brique et lui arrachèrent les cheveux. Un musulman appuya ensuite le canon de son revolver sur la poitrine du juif. Il recommanda à ses acolytes de s'éloigner pour ne pas être atteints par le projectile et il s'apprêtait à presser sur la gâchette de son arme, lorsque les autorités arrivèrent et sauvèrent ce malheureux d'une mort certaine.

(Je tiens ces détails des blessés eux-mêmes que je suis allé voir dans leurs maisons).

Les troubles cessèrent à l'arrivée du chef de la police, Agha Taghi, qui, avec une poignée de soldats, parvint à rétablir le calme.

Le ministre de l'Intérieur vient de télégraphier au gouverneur de Hamadan d'envoyer sous escorte le juif Ibrahim à Téhéran où il sera jugé à nouveau. On veut ainsi soustraire ce malheureux à la fureur de la populace contre laquelle la police est impuissante. Cette nouvelle a rempli de joie les israélites. La condamnation et la mort d'Ibrahim auraient eu pour toute la communauté les conséquences les plus funestes. En faisant venir le juif accusé à Téhéran, le gouvernement persan a fait preuve de beaucoup d'habileté. Il a sauvé Ibrahim et, avec lui, toute la communauté israélite.

VII. ÉCOLES, ŒUVRES D'APPRENTISSAGE.

Le Cinquantenaire de l'*Alliance* a été célébré avec un vif enthousiasme dans presque toutes les localités où l'*Alliance* possède des écoles. A Constantinople, à Salonique, à Bagdad, à Andrinople, à Smyrne, au Maroc, cette fête a suscité un élan touchant d'affection et de reconnaissance pour la Société qui a répandu l'instruction dans les masses juives ignorantes de l'Orient et de l'Afrique, qui a fourni à de nombreuses générations les moyens de se relever et de participer activement à la vie économique et intellectuelle de leur pays. Le *Bulletin des Ecoles* n° 6 a publié quelques relations de ces belles manifestations. Il est impossible de les reproduire ici toutes, on en lira avec intérêt les plus importantes.

Le Comité Central se fait un plaisir de donner ici tout d'abord la lettre que lui a adressée, à l'occasion du Cinquantenaire, M. Oscar Straus, ancien membre du Comité Central, ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople :

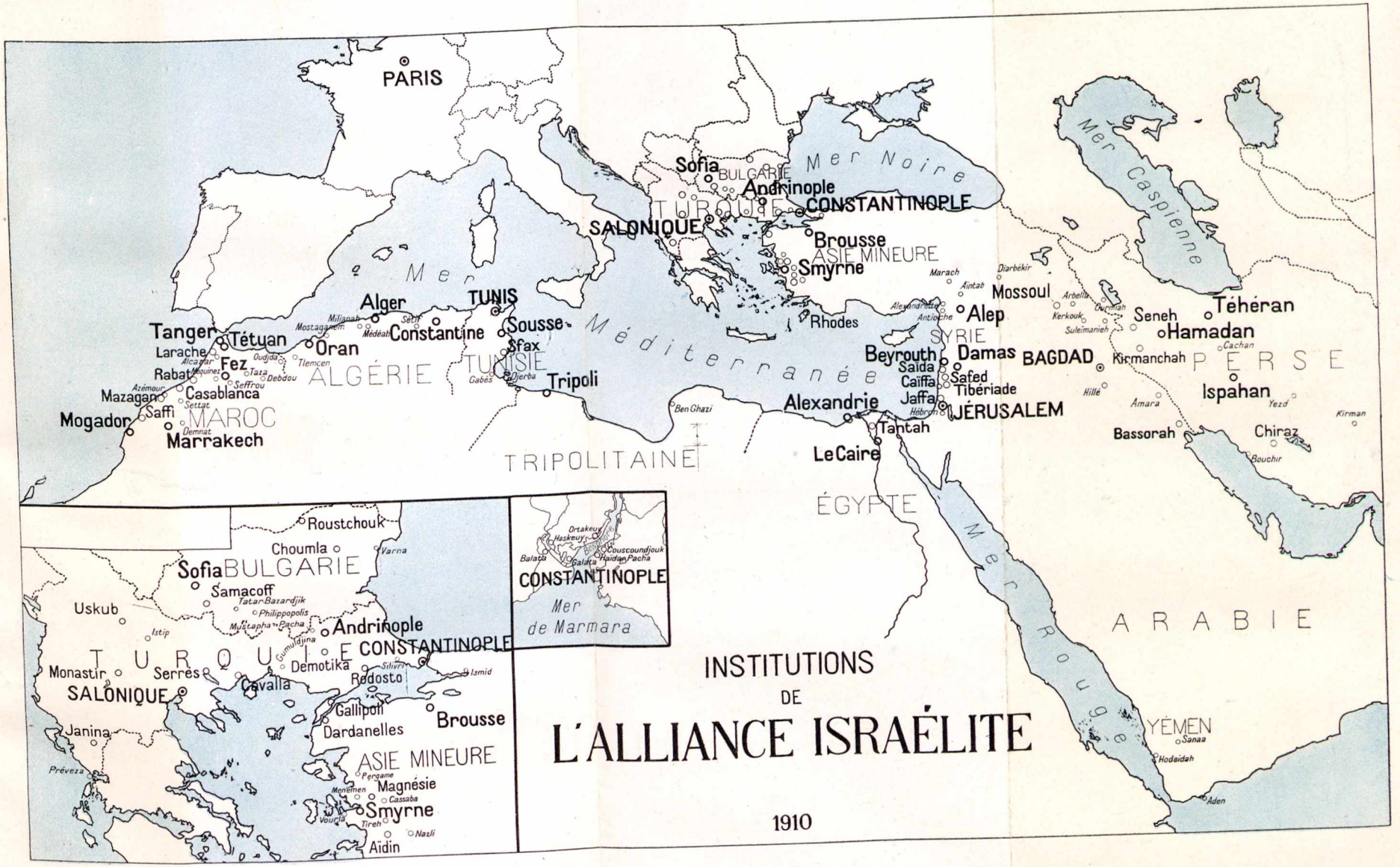
Constantinople, 20 avril 1910.

Monsieur N. Leven,

Président de l'*Alliance Israélite Universelle*, Paris.

J'ai reçu votre invitation à assister aux cérémonies et réunions qui auront lieu au mois de mai pour commémorer le Cinquantenaire de la fondation de l'*Alliance Israélite Universelle*. Si les devoirs de ma charge me permettaient de m'absenter de Constantinople à cette époque, j'aurais éprouvé le plus vif plaisir à prendre part à cet important anniversaire.

Il n'est personne, pour peu qu'il soit familier avec la condition de nos coreligionnaires de cette contrée, qui ne puisse apprécier l'œuvre considérable accomplie par l'*Alliance* au point de vue de l'instruction, de l'éducation morale, du relèvement de la situation économique des juifs. J'ai visité les écoles et autres établissements fondés



INSTITUTIONS DE L'ALLIANCE ISRAÉLITE

1910

par l'*Alliance* à Constantinople ainsi qu'à Salonique, à Smyrne, dans d'autres villes encore, et je puis parler par expérience personnelle de la grandeur, de la noblesse de l'œuvre accomplie par l'*Alliance*.

Votre Société est, pour les juifs de l'Orient, un tuteur et un protecteur. Elle donne dans une certaine mesure aux israélites la protection dont les nations chrétiennes font bénéficier leurs coreligionnaires. J'ai rencontré nombre de jeunes gens israélites formés dans les écoles de l'*Alliance* et qui sont devenus pour leurs coreligionnaires des guides précieux et utiles et qui, sans les bienfaits qu'ils ont retirés de ces écoles, seraient restés dans une situation aussi précaire que la masse de leurs frères.

Il y a quelques semaines, j'eus l'occasion de séjourner à Salonique. J'y visitai vos écoles et m'entretins avec les chefs de la communauté. Je m'efforçai de leur montrer l'importance qu'il y a pour eux à substituer à leur jargon espagnol la langue du pays et à cultiver le français, afin de sortir de leur isolement, de s'adapter complètement à leur milieu et de tirer parti de la régénération actuelle. Je m'attachai à faire ressortir que c'était une ironie de l'histoire de les voir conserver le langage de leurs oppresseurs d'Espagne dans un pays qui a donné à leurs ancêtres abri et protection.

On ne saurait trop faire l'éloge de tout ce que l'œuvre scolaire de l'*Alliance* a réalisé. Mais il reste encore tant à faire que je m'estimerais heureux si mes paroles pouvaient contribuer, fût-ce dans une faible mesure, à la grandeur, au développement et à la prospérité de l'*Alliance*, qui a été une heureuse aubaine, une véritable bénédiction pour nos frères de l'Orient plongés dans les ténèbres de l'ignorance. Cette œuvre couronne d'honneur et de gloire le cinquantième anniversaire de la plus noble institution qui ait travaillé avec succès au relèvement des fils et des filles d'Israël.

L'*Association des Anciens Elèves* de l'école de Smyrne a reçu, de son côté, un certain nombre de lettres de personnalités marquantes; on en trouvera quelques-unes ci-dessous :

Versailles, 25 mars 1910.

Monsieur, je vous remercie de m'avoir fait connaître l'heureuse initiative prise par les membres de l'Association des Anciens Elèves de l'A. I. U, en publiant à Smyrne le journal le *Trait-d'Union*, non seulement entre tous les élèves de

l'A. I U., non seulement entre tous les israélites d'Orient, mais entre les confessions diverses qui, si souvent, en Orient comme en Occident, oublient tous les principes de charité enseignés par la Bible, l'Evangile et le Koran pour se déchirer entre elles. L'*Alliance Israélite Universelle* a cette gloire que, depuis cinquante ans qu'elle accomplit son œuvre, jamais on n'a pu lui reprocher d'avoir manqué à ces principes de charité, de fraternité. Elle a accompli une œuvre admirable de civilisation dans le monde entier, sans que jamais on ait pu l'accuser d'étroitesse sectaire et sans avoir jamais éveillé aucune susceptibilité nationale dans les divers pays où elle exerce son action. Elle a été la plus pure expression du rôle admirable que l'histoire a assigné à la nation juive dispersée. Israël, parmi les nations, nous enseigne que le plus ardent patriotisme peut et doit s'unir à l'amour de l'humanité tout entière, de même qu'il nous enseigne que la liberté de pensée peut et doit s'associer à une conception religieuse de la vie.

Vous allez travailler à cette œuvre de fraternité en Orient et à relever la condition des juifs d'Orient qui n'ont pas su jusqu'ici profiter de la liberté religieuse dont ils jouissaient, comme si la persécution fût nécessaire à développer les vertus d'Israël.

Tous mes vœux vous accompagnent dans votre belle entreprise.

Gabriel MONOD
Membre de l'Institut.

Constantinople, 4 avril 1910.

Monsieur le Président,

Vous me demandez mon opinion sur l'œuvre de l'*Alliance Israélite Universelle* dans le Levant. Il ne peut y en avoir qu'une chez tous ceux du moins qui connaissent tant soit peu la question de l'instruction en Turquie ; cette œuvre est admirable.

Les israélites d'Orient ne sauraient montrer trop de gratitude à l'*Alliance* dont ils vont dans quelques jours célébrer le Cinquantenaire, car ils lui doivent, comme vous le proclamez hautement, leur relèvement moral, intellectuel et matériel. Elle l'a accompli en s'inspirant, au cours de sa mission, des sentiments de confraternité entre les hommes et les peuples, et de l'esprit de large tolérance qu'elle a puisée sans doute dans l'idéal de la France moderne où elle a

pris naissance et qui ont fait de son œuvre, non pas uniquement celle d'une race, mais une œuvre vraiment humaine au sens le plus élevé et le plus étendu de ce beau mot.

Je suis heureux de l'occasion que vous m'offrez de lui apporter mon témoignage, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

M. BOMPARD
Ambassadeur de la République française en Turquie.

Messieurs,

Vous avez raison de vouloir célébrer le Cinquantenaire de la fondation de l'*Alliance Israélite Universelle*. C'est une œuvre admirable dont les israélites ont le droit d'être fiers. Car, par son esprit, l'*Alliance* est essentiellement juive. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir droit au titre d'universelle, car elle obéit à ce qu'il y a de plus humain comme à ce qu'il y a de plus élevé dans l'esprit et dans les traditions d'Israël.

C'est à bon droit que, dans votre journal, le *Trait-d'Union*, vous constatez que la grande œuvre, l'œuvre immense et admirable accomplie par l'*Alliance* en un demi-siècle — œuvre de relèvement de tout un peuple, poursuivie avec une persévérance inlassable en dépit de tous les obstacles en tant de pays divers d'Europe, d'Asie, d'Afrique. Cette œuvre merveilleuse dont j'ai pu être souvent le témoin, je me suis fait un devoir de lui rendre publiquement justice dans mes écrits comme dans mes cours et mes leçons. Que l'*Alliance* ait des adversaires de la liberté religieuse ou de l'égalité civile ou politique, cela est naturel, cela même est un honneur pour elle. Qu'elle rencontre des détracteurs parmi les fils d'Israël, voilà qui est surprenant et attristant. Je ne puis me l'expliquer que par l'ignorance ou les préjugés de certains de vos coreligionnaires. Quelques-uns reprochent à l'*Alliance* de faire dans ses écoles une trop grande place à la langue française. Ils oublient que les habitants de l'Orient, chrétiens, musulmans, israélites ont besoin d'une langue qui leur ouvre l'accès intellectuel du monde moderne et les mette en relations vivantes avec l'Occident contemporain.

Or, la langue française, la langue du peuple qui a le premier proclamé la liberté et l'égalité civile et politique sans

distinction d'origine, est particulièrement propre à remplir ce noble rôle. L'*Alliance* a eu le mérite de le sentir, et ainsi, elle a arraché des milliers d'Israélites d'Orient à leur étroit exclusivisme et à leur ignorance du vaste monde contemporain. Elle les a préparés à devenir des hommes modernes, capables de se faire leur place dans la confuse mêlée de la vie, capables aussi de faire honneur au judaïsme en même temps qu'à leur pays.

Une ère nouvelle s'ouvre pour le vaste Orient, une ère de relèvement, de régénération à laquelle toutes les populations orientales ont le devoir de prendre leur part; les israélites de l'Empire ottoman y semblent des mieux préparés et, s'ils le sont, ils le doivent en grande partie à l'*Alliance*, à ses écoles, à ses méthodes d'enseignement. Aussi ai-je le ferme espoir que les juifs de Turquie sauront se montrer de bons et utiles citoyens pour leur patrie d'adoption, que tout en usant librement de leurs droits ils s'appliqueront à respecter les droits d'autrui, que, conformément aux leçons de leurs maîtres de l'*Alliance*, ils pratiqueront partout l'esprit de tolérance envers leurs compatriotes musulmans et chrétiens, et se feront un devoir de collaborer fraternellement avec eux à la grande œuvre de rénovation et de civilisation à laquelle la Turquie nouvelle semble appelée.

Veuillez agréer mes vœux les meilleurs, avec l'expression de mes sentiments de sympathie.

Anatole LEROY-BEAULIEU
Membre de l'Institut.

Smyrne, le 3 avril 1910.

Messieurs,

J'ai bien reçu votre lettre du 29 mars, par laquelle vous me demandez ce que je pense de l'*Alliance Israélite Universelle* et les réflexions que me suggèrent la célébration de son Cinquantenaire et son œuvre en général.

Le but philanthropique bien connu que poursuit l'*Alliance* ne peut être qu'apprécié hautement par tous ceux qui souhaitent le rapide relèvement moral et matériel de la fraction israélite de l'humanité qui fut la première à répandre le véritable culte divin, et dont le passé fut si plein de gloire.

La main secourable que tend l'*Alliance* pour aider nos

compatriotes israélites est précieuse pour nous tous puisqu'elle sut relever une partie du peuple ottoman.

En vous assurant le bien-être, elle aura aussi réconforté vos cœurs d'ottomans.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Gouverneur-général
Mahmoud MOUKHTAR.

On lira également avec intérêt le discours qu'a prononcé, à la fête donnée à Tanger en l'honneur du Cinquantenaire, M. Regnault, ministre de France :

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis pour célébrer aujourd'hui une date importante dans l'histoire du développement d'une race, le Cinquantenaire de l'*Alliance Israélite Universelle*.

On vous a indiqué dans quelles circonstances et grâce à quels généreux concours l'*Alliance* avait pris naissance. On vous a dit le succès toujours croissant des écoles de l'*Alliance*, qui ensemence au loin les champs jusque-là livrés à la barbarie et à la misère.

Si l'on considère son action dans ce pays on constate combien l'œuvre accomplie au Maroc a été considérable. Partout maintenant où il y a une colonie juive de quelque importance des écoles ont surgi et sont fréquentées par des milliers d'enfants ; ceux-ci viennent y puiser non seulement les enseignements d'une instruction pratique si utile dans la vie, mais aussi les préceptes d'une éducation morale plus précieuse encore.

J'ai visité à Paris avec M. Leven, votre distingué président, l'école normale de l'*Alliance* où se forment vos professeurs, j'ai admiré les efforts dévoués de vos éducateurs, l'élévation des sentiments qui inspirent leur enseignement basé sur les nobles idées de dignité morale, de respect de soi-même et de désintéressement.

Aussi quand les organisateurs de cette cérémonie sont venus me demander de la présider, j'ai considéré qu'il appartenait en effet à ma fonction de remplir ce rôle et j'ai accepté avec empressement l'offre qui m'était faite comme un hommage à mon pays.

Vous le savez, Messieurs, la France a été parmi les nations le champion des idées d'émancipation de la race juive ; elle

s'est toujours rangée au nombre des serviteurs les plus désintéressés de la cause de la liberté et de la civilisation. Le rayonnement de la culture et de la langue françaises s'étend chaque jour plus loin et la France apporte chaque jour sa contribution à l'art, à la science, au progrès et au développement intellectuel des peuples.

Voici maintenant les rapports adressés au Comité Central sur les fêtes par les communautés de Constantinople, Salonique et Smyrne :

Constantinople. — J'ai l'honneur de vous confirmer la dépêche que nous vous avons adressée à l'issue de la cérémonie du Cinquantenaire, célébrée le dimanche 15 mai dans le local de la nouvelle et magnifique école de garçons de Galata, en présence d'une foule considérable de personnalités marquantes, étrangères et israélites. M. l'ambassadeur des Etats-Unis et Mme Straus s'étaient fait un devoir d'honorer cette fête de leur présence et ils étaient arrivés presque les premiers; le gouverneur militaire de Péra, le président de la municipalité du VI^e^ cercle et un délégué du ministère de l'Instruction Publique avaient tenu à nous donner un témoignage précieux de leur sympathie pour l'*Alliance* et son œuvre d'instruction que les musulmans ont toujours admirée. L'*Alliance française* qui accorde, depuis deux années, une subvention à notre école de Galata, s'était fait représenter par trois de ses membres dont M. Weill, directeur de la Régie des tabacs et premier député de la nation française de la capitale; la population israélite de la capitale qui a bénéficié à un si haut degré de votre constante et inépuisable générosité, n'a pas oublié les énormes sacrifices que vous vous êtes imposés, en maintes circonstances, pour la soulager dans les calamités qui l'ont accablée et pour la relever de sa déchéance morale. Aussi, s'est-elle empressée d'accourir à ce jubilé historique, qui marque une date glorieuse dans l'histoire du judaïsme mondial et qui, comme autrefois, au temps de nos ancêtres, annonce l'affranchissement des esclaves et le retour à la liberté, à la lumière et à l'indépendance Le Comité régional, dans sa réunion du 22 courant, appréciant à sa juste valeur les bienfaits dont vous avez comblé vos coreligionnaires et conscient de vos efforts inlassables pour la complète émancipation de vos frères encore persécutés et malheureux dans plusieurs autres contrées, croit

être l'interprète autorisé des sentiments de reconnaissance de toute la population israélite de Constantinople, et vous adresse, à cette occasion, l'expression de son inaltérable attachement et de son entier dévouement à votre œuvre, dont il continuera à s'occuper, comme par le passé, au développement et à la bonne marche de laquelle il veillera avec la plus vive sollicitude et la plus constante attention. C'est, pensons-nous, la meilleure manière de nous acquitter envers vous de la dette sacrée de gratitude que votre incessante et féconde action nous a fait contracter envers vous.

Salonique. — Notre Comité se fait un plaisir de vous informer que le Cinquantenaire de l'*Alliance* a été célébré le 4 courant à Salonique avec un éclat incomparable. Jamais fête n'eut ici un caractère plus solennel, jamais enthousiasme ne fut plus général.

Suivant le programme arrêté de concert avec le Conseil communal, un service religieux a été célébré le matin au Grand-Temple du Talmud-tora, en présence de MM. le grand-rabbin Nahoum et Is. Fernandez et de 4.000 personnes environ. Des discours ont été prononcés au nom de la communauté, du Comité local et de l'Association des Anciens Elèves. Dans chacun d'eux, l'œuvre de l'*Alliance* a été exaltée comme il convient.

Du Talmud-tora, on s'est rendu à l'école Moïse Allatini. Le Comité local avait tenu à poser la première pierre de cette école le jour de la célébration du Cinquantenaire. Nous avons invité les autorités à assister à cette cérémonie. Après les prières d'usage, divers discours ont été prononcés, dont un par le Dr Léon Modiano au nom du Comité local. La première pierre fut alors posée et, à ce moment, quelques personnes gagnées par l'enthousiasme du milieu ont spontanément fait des dons en faveur de la reconstruction de l'école.

L'après-midi a eu lieu un défilé des élèves de nos écoles. Rangés par 4 et en bon ordre, accompagnés de tout le corps enseignant, de nos apprentis et des membres de l'Association, tous les élèves ont, bannières et musique en tête, parcouru les principales artères de la ville pour se rendre à l'Association où ils firent halte pour entendre la harangue faite par un de ses membres.

Vous dire l'effet produit par ce défilé est au-dessus de nos forces. Partout sur son passage, la circulation était interrompue : les balcons étaient noirs de monde; sur tout le trajet, les acclamations et les applaudissements étaient inter-

minables. Spectacle grandiose, imposant, unique dans les annales israélites de Salonique ! Ce jour, déclaré jour férié par notre communauté, où, en effet, banques, bureaux et boutiques ont fermé leurs portes, où toutes les maisons, écoles, clubs étaient pavoisés et illuminés, où toutes les institutions ont envoyé à nos écoles des bouquets et des corbeilles de fleurs, où tous les cœurs israélites ont battu à l'unisson, ce jour fait de joie et d'émotion est le jour de gloire de l'*Alliance*. Salonique ne pouvait mieux témoigner sa gratitude, aucune communauté d'Orient ne pourra, croyons-nous, rivaliser sur ce point avec elle. Certes, il était du devoir de notre population de donner à ces manifestations le plus grand éclat; il est néanmoins agréable de constater que ce devoir a été, par tous, entièrement et dignement accompli. L'Association des Anciens Elèves s'est beaucoup surmenée et vraiment surpassée.

Smyrne. — Ainsi que nous avons eu l'honneur de vous l'exposer dans notre télégramme du 22 courant, notre communauté a fêté avec un enthousiame et une joie indescriptibles le Cinquantenaire de la fondation de l'*Alliance Israélite Universelle*.

Par des fêtes successives, toute la communauté a tenu à témoigner sa reconnaissance émue à tous ceux qui, pendant un demi-siècle, vous ont vaillamment secondé dans la noble et généreuse tâche que vous avez entreprise et à laquelle les communautés de l'Orient et de l'Afrique doivent leur régénération intellectuelle et sociale, une plus saine et durable conception de leurs devoirs envers le judaïsme et la Patrie.

La renaissance qui s'est opérée chez nous, grâce à vos écoles, s'est étendue, dans maints endroits, aux non israélites aussi; c'est pourquoi votre œuvre est acclamée partout comme ayant mérité non seulement du judaïsme, mais de l'humanité entière.

Nous tiendrons à honneur de garder une éternelle reconnaissance pour les bienfaits sans nombre dont vous nous avez comblés et nous ne reculerons devant aucun effort et sacrifice pour bien mériter à notre tour de notre noble et généreuse mère, l'*Alliance*.

Nous vous prions d'être auprès de vos illustres collaborateurs l'interprète de notre inaltérable gratitude, et, tout en réitérant les vœux que nous formons pour votre prompte convalescence, nous vous présentons, Monsieur le Président, l'assurance de notre profond et respectueux dévouement.

On sait que la première école de l'*Alliance* a été fondée en 1862; rien ne donnera une plus précise et plus puissante idée de la progression rapide de cette œuvre que les graphiques qu'on trouvera plus loin. En 1885, lorsque l'*Alliance* a fêté le 25e anniversaire de sa création, elle comptait 50 écoles, elle en compte 153 à la fin de 1910. Le nombre des élèves était de 8.200 en 1885, il est de 42.000 en 1910. Le nombre des professeurs était de 304, dont 92 fournis par l'*Alliance*, il est en 1910 de 1.310, dont 298 fournis par l'*Alliance*. Enfin, en 1885, l'ensemble des dépenses annuelles pour les écoles s'élevait à 620.000 francs. La contribution de l'*Alliance* était de 260.000 francs et celle des communautés de 360.000 francs. En 1910, la dépense était de deux millions, la contribution de l'*Alliance* était de un million et celle des communautés également d'un million.

L'œuvre d'éducation de l'*Alliance* reçoit chaque année des développements répondant aux besoins nouveaux qui se font jour dans les régions si étendues de son action scolaire. Pour la rentrée de 1910, un grand nombre de communautés ont demandé à la Société de les doter d'écoles ; l'*Alliance* a accueilli les plus intéressantes de ces démarches. Et ce n'est pas seulement par l'augmentation du nombre des communautés israélites qui font appel au concours de la Société que se traduit l'extension de l'activité de celle-ci, c'est aussi par l'augmentation du nombre des élèves que leurs parents, pour des scrupules religieux principalement, hésitaient à confier aux écoles de l'*Alliance*.

Les préventions se sont évanouies devant ce fait indéniable que l'instruction religieuse, l'enseignement de l'hébreu sont mieux organisés dans les écoles de l'*Alliance* que dans les tristes et sombres talmud tora et autres citadelles de l'ignorance et de la superstition.

Il est intéressant de donner ici l'opinion exprimée au Cinquantenaire par le grand-rabbin de Smyrne ; cette déclaration saura dissiper les malentendus qui peuvent encore exister dans certains esprits :

D'aucuns crient et disent que l'action de l'*Alliance*, au point de vue purement civilisateur, est indiscutable, mais qu'au point de vue du judaïsme son action a été néfaste. Expliquons-nous. Ceux qui tiennent ce langage prétendent que c'est à l'*Alliance*, aux idées qu'elle répand dans ses écoles, qu'on doit attribuer l'indifférence que la nouvelle génération témoigne pour les pratiques religieuses. Nous devons protester énergiquement contre ces allégations qui, si je les croyais fondées, ne me permettraient pas, à moi, un chef spirituel, de faire les éloges de l'*Alliance*. Si cette allégation était vraie, je me serais excusé de ne pouvoir prendre la parole ici.

Mais, tous les israélites, sans aucune exception, doivent et peuvent acclamer et bénir l'*Alliance*, qui nous a fait tant de bien. Certes, depuis trente ans, une constatation lamentable s'impose à l'attention de tous les israélites croyants : C'est la diminution du nombre des fidèles dans les temples. Mais est-ce à l'*Alliance* que nous devons attribuer cet état de choses regrettable? Nullement. Y a-t-il dans son enseignement quelque chose qui rende nos enfants sceptiques et les éloigne des pratiques religieuses ? Non, mille fois non.

L'allégation de ceux qui calomnient ainsi l'action de l'*Alliance* pourrait avoir une apparence de raison, si c'étaient seulement les élèves qui ont passé par les écoles de l'*Alliance* qui s'éloignent des temples. Mais jetez un coup d'œil autour de vous et vous verrez combien de personnes qui n'ont jamais mis le pied dans une école de l'*Alliance* ne connaissent pas plus le chemin de la synagogue. Bien des raisons expliquent ce mal et l'une d'elles est le manque d'initiative pour le combattre, etc., etc.

L'*Alliance*, en dehors de toutes les bontés que nous lui devons, a contribué largement à inspirer à la nouvelle génération un profond attachement au nom et à l'honneur d'Israël. Cet attachement au judaïsme, inspiré par l'exemple et l'enseignement de l'*Alliance*, a provoqué un mouvement dont les effets se font sentir partout comme chez nous. Ce mouvement est le groupement de toutes les bonnes volontés vers un idéal, le noble désir de relever le prestige du nom d'Israël, de développer la charité proverbiale de l'Israélite. Combien de nobles institutions nous devons attribuer à l'action de l'*Alliance* !

Dans le courant de l'année 1910, une école maternelle a été ouverte à Alep, une école mixte à Gumuldjina,

près d'Andrinople. une école de filles à Demotica et à Kirklissé (Turquie d'Europe), une école de filles à Serrès près de Salonique. L'*Alliance* a accordé, en outre, des subventions plus ou moins importantes aux écoles de Daghamami, à Constantinople, de Silivri, de Tireh et de Mélas.

En octobre 1901, l'*Alliance* avait ouvert un groupe scolaire à Méquinez, la grande cité marocaine située à une journée de marche de Fez. Le Bulletin de 1901 a reproduit le rapport de M. Ribbi, chargé de se rendre à Méquinez et d'y étudier la situation de la population juive.

A la suite des troubles qui régnaient en 1903 dans le pays, les écoles durent être fermées et le personnel évacué sur la côte.

Les circonstances se sont modifiées, améliorées depuis lors; les notables de Méquinez qui, en 1901, n'avaient accueilli la fondation des écoles qu'avec indifférence, se sont rendu compte des bienfaits que la communauté, que la jeunesse juive pouvaient espérer d'une bonne instruction et ont fait des démarches pour amener la réouverture des écoles. Très disposé à accueillir cette demande, le Comité Central chargea M. Elmaleh, directeur de l'école de Fez, de se rendre à Méquinez, afin de négocier ce projet important.

A la suite du rapport favorable présenté par M. Elmaleh, le Comité décida de rouvrir des écoles à Méquinez. La direction en fut confiée à M. Moyal, ancien directeur de l'école de garçons de Tétuan.

Le Comité s'est intéressé également à la communauté de Settat et a accordé une subvention à son école à la suite du rapport de M. Saguès, directeur de l'école de Casablanca. Voici quelques extraits de ce rapport :

Settat est une petite localité de 6.000 âmes, située à 78 kilomètres au sud de Casablanca, distance que l'on parcourt généralement en deux étapes.

La ville présente plutôt l'aspect d'un gros village en ruines; la vie ne doit pas y être très animée et sans la garnison française, le séjour y serait quelque peu morne. Par contre, les

environs sont très riches, très boisés ; le climat y est des plus sains et la source abondante qui jaillit en ville même et tout près du mellah, fournit une eau légère, limpide et digestive.

D'ailleurs les officiers français qui président en ce moment aux destinées de Settat font preuve d'une très grande activité. Ils veillent à la propreté de la ville et ne négligent aucune mesure pouvant contribuer à l'amélioration de son état sanitaire.

La population israélite de Settat s'élève, d'après le recensement auquel j'ai fait procéder à 655 âmes. Cette population comprend deux groupes : les israélites originaires de Settat dont quelques-uns font le commerce de grains, de peaux, de laines, de bestiaux et dont la plupart sont colporteurs, épiciers ou merciers et les *schleuhs*, israélites montagnards descendant de ces tribus hébraïques qui auraient immigré au Maroc longtemps avant l'avènement du christianisme et qui, ayant adopté la vie nomade des Berbères, se sont pour ainsi dire fusionnés avec eux et leur ont emprunté leurs coutumes, leurs mœurs et jusqu'à leur langue.

Les *schleuhs* sont bouchers ou fermiers ; leur établissement à Settat ne date que d'une trentaine d'années.

La population israélite était plus dense à Settat avant le pillage de la ville par les Mzamza, en 1903. Deux cents familles y vivaient dans une situation très prospère. A la suite de ces troubles un grand nombre d'entre elles quittèrent la ville, les unes provisoirement, les autres définitivement, pour s'établir à Casablanca, à Mazagan ou à Rabat.

Les israélites de Settat sont très attachés à leur religion et en observent rigoureusement toutes les pratiques, les israélites indigènes parlent l'arabe qui est leur langue maternelle, les *schleuhs* parlent le *chilha*.

Les deux groupes d'israélites sont, pour ainsi dire, parqués dans deux mellahs séparés par une large rue.

Le mellah des israélites indigènes qui est le plus vaste, me paraît également le mieux entretenu ; tous les deux présentent l'aspect d'une grande cour dans laquelle on a élevé, sans le moindre souci de symétrie, des pâtés de maisons. Les *schleuhs* habitent dans des huttes ou des chaumières.

Nos coreligionnaires vénèrent et visitent souvent le prétendu tombeau de R. Simon Ben Yokhaï, auquel on attribue le pouvoir de guérir les malades et d'exaucer les vœux des jeunes femmes aspirant à la maternité. La bigamie est interdite parmi eux ; les hommes se marient à partir de 17 ans, les filles à l'âge de 11 ou 12 ans.

Votre école de Settat comptera une centaine d'élèves non compris les enfants des familles catholiques, qui demanderont certainement à s'y faire admettre.

Enfin, une école de filles a été ouverte à Rabat.

On a lu plus haut le compte rendu de la mission dont M. Sémach, directeur de l'école de Beyrouth, a été chargé au Yémen. Dans aucun pays, les israélites ne sont réduits à une condition aussi misérable, aussi humiliante, aussi précaire. L'école qui sera ouverte prochainement à Sanaa ne sera pas seulement l'établissement où les enfants puiseront quelques éléments d'instruction, elle sera le centre d'attraction des juifs de Sanaa et de la région, l'abri où ils seront sûrs de trouver un défenseur, un conseiller et un bienfaiteur, car l'*Alliance* entend grouper autour de l'école toutes les institutions utiles dont la communauté est dépourvue : salle de réunion, ateliers d'apprentissage, clinique médicale, etc.

L'école serait déjà ouverte si la revolte arabe, qui couvait depuis longtemps, n'avait éclaté au moment où les directeurs désignés allaient commencer leur voyage. Lorsque le calme sera rétabli, cette œuvre sera immédiatement reprise.

TABLEAU DES ÉCOLES PAR PAYS.

VILLES	Nombre des élèves	Subventions et écolage fournis sur place	Subvention (1) de l'*Alliance*
Maroc.			
Casablanca. . . . . g.	365	8.894 30	6.247 90
— . . . . . f.	201	3.072 95	5.211 50
Fez . . . . . g.	205	4.013 05	6.186 35
— . . . . . f.	60	652 10	5.031 35
Larache. . . . . g.	229	5.090 »	3.191 35
— . . . . . f.	123	3.260 65	2.898 85
Marrakesch . . . . . g.	233	4.114 70	10.881 40
— . . . . . f.	77		
Mazagan . . . . . g.	142	5.254 55	5.790 50
— . . . . . f.	90		
Méquinez . . . . . g.	Ces écoles ont été ouvertes en décembre 1910.		
— . . . . . f.			
Mogador. . . . . g.	200	7.427 15	6.540 30
— . . . . . f.	132	1.061 45	5.480 50
— École du Mellah.	468	2.888 60	6.588 75
Rabat . . . . . g.	130	3.386 80	2.900 »
— . . . . . f.	109	L'école a été ouverte en septre 1910.	
Saffi. . . . . g.	152	7.000 30	5.300 »
— . . . . . f.	73		
Settat. . . . . m.	95	970 40	1.473 35
Tanger . . . . . g.	339	10.400 »	6.300 »
— . . . . . f.	384	11.552 75	3.300 »
Tétuan. . . . . g.	306	12.031 »	4.322 50
— . . . . . f.	456		

(1) Le chiffre de la subvention de l'*Alliance* ne comprend que le crédit fixe alloué à l'Ecole, et non les dépenses pour mobilier, matériel, voyages des professeurs, gratifications et secours aux professeurs, dont le total est de près de 300,000 francs par an.

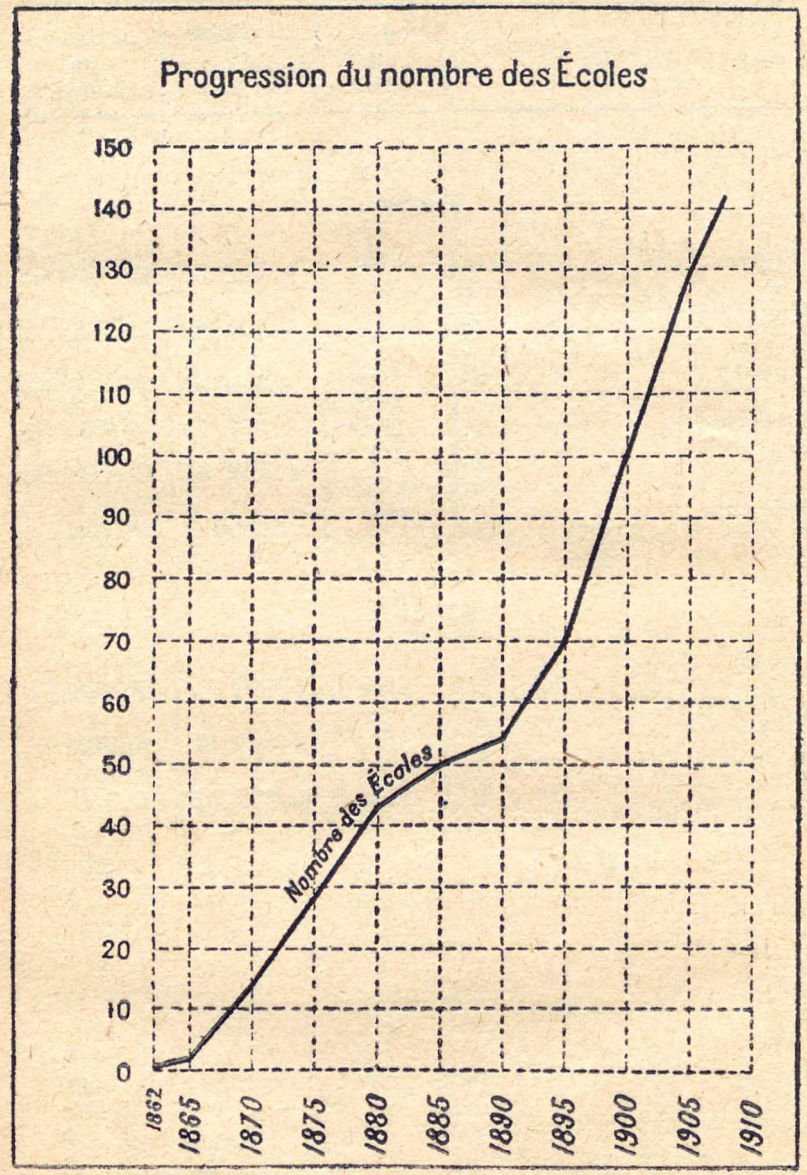
VILLES		Nombre des élèves	Subventions et écolage fournis sur place	Subvention de l'*Alliance*
Bulgarie.				
Choumla	g.	230	8.353 »	3.550 »
—	f.			
Roustchouk	g.	280	12.586 50	3.825 »
—	f.	263	8.377 »	2.200 »
Samacoff	m.	214	5.281 »	4.050 »
Sofia	g.	950	» »	8.858 »
—	f.	361	» »	5.071 »
Turquie d'Europe.				
Andrinople	g.	1179	48.624 69	11.634 70
—	f	631	10.901 15	7.801 »
Cavalla	g.	86	12.122 »	2.100 »
—	f.	152		
Constantinople Balata	g.	262	7.046 95	10.574 45
— —	f.	424	8.008 90	8.881 35
— Couscoundjouk	g.	207	7.504 »	4.333 »
— —	f.	223	6.264 90	3.100 »
— Daghamami	g.	132	» »	300 »
— Galata	g.	305	16.111 15	900 »
— —	f.	756	26.766 50	3.831 »
— Ecole Goldschmidt	g.	426	10.146 »	10.400 »
— Haidar-Pacha	g.	175	» »	» »
— Haskeuy	g.	426	9.335 45	12.911 65
— —	f.	444	7.836 55	6.833 35
— Ortakeuy	g.	260	9.587 85	7.080 »
— —	f.	229	5.940 80	3.300 »
— Seror	g.	273	8.788 »	2.900 »
— Sémin. rabbinique		24	» »	3.400 »
Demotica	g.	210	5.304 45	2.120 »
—	f.			
Gallipoli	mixte.	256	3.108 75	2.100 »
Gumuldjina	g.	194	L'école a été ouverte en sept^re^ 1910.	
Istip	mixte.	95	» »	300 »
Janina	g.	348	13.055 15	6.978 25
—	f.	228		
Kirklissé	f.	132	» »	» »

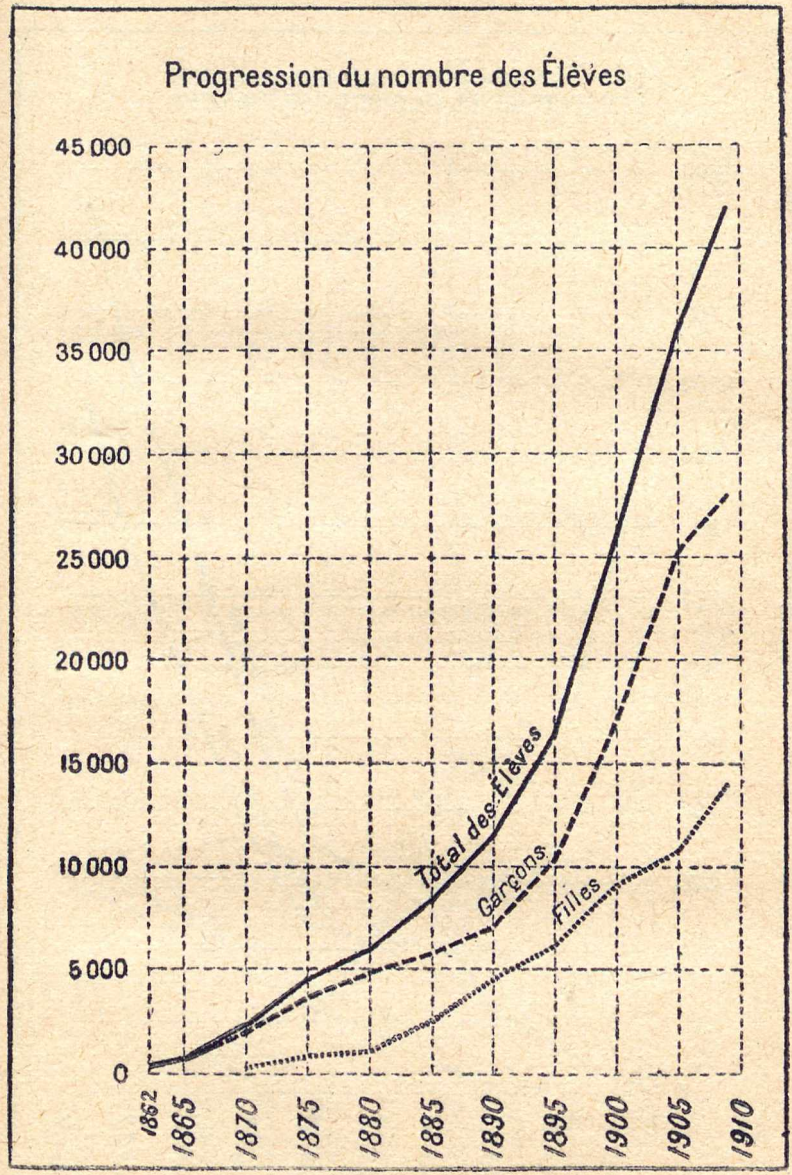
VILLES	Nombre des élèves	Subventions et écolage fournis sur place	Subvention de l'*Alliance*
Turquie d'Europe (*suite*)			
Monastir. . . . . g.	217	7.633 40	6.032 »
— . . . . . f.	140	4.000 »	1.600 »
— Talmud-tora. . .	250	» »	800 »
Préveza. . . . . g.	157	» »	500 »
Rhodes . . . . . g.	246	8.741 50	5.131 35
— . . . . . f.	193		
Rodosto. . . . . g.	181	4.610 70	2.950 »
Salonique. . . . . g.	524	27.373 85	1.878 30
— . . . . . f.	568	11.134 60	1.445 »
— Ecole maternelle.. .	337	9.252 »	1.145 »
— Ecole élémentaire g.	379	9.864 »	1.145 »
— Ecoles populaires f.	245	5.767 15	1.145 »
— Ecole communale. f.	236	» »	» »
Serrès. . . . . g.	145	7.626 60	2.400 »
— . . . . . f.			
Silivri. . . . . g.	125	» »	550 »
— . . . . . f.	83	» »	500 »
Uskub. . . . . g.	207	7.190 »	1.900 »
— . . . . . f.	153	2.300 »	2.300 »
Turquie d'Asie : *1° Asie Mineure.*			
Aïdin . . . . . g.	232	5.567 »	5.676 35
— . . . . . f.	110	1.753 90	1.750 »
Axar . . . . . g.	85	» »	200 »
Brousse. . . . . g.	110	2.987 85	5.780 80
— . . . . . f.	160	3.059 »	4.067 25
Cassaba. . . . . g.	124	2.966 »	1.150 »
Dardanelles . . . . . g.	213	5.363 80	5.282 40
— asile	115	» »	500 »
— . . . . . f.	159	2.443 25	2.564 15
Magnésie . . . . . g.	205	5.286 80	4.400 »
— . . . . . f.	144	1.418 85	2.000 »
Mélas . . . . . g.	122	» »	600 »
Menemen . . . . . g.	75	» »	200 »
Nazli . . . . . g.	93	» »	400 »
Pergame . . . . . g.	102	1.765 50	800 »

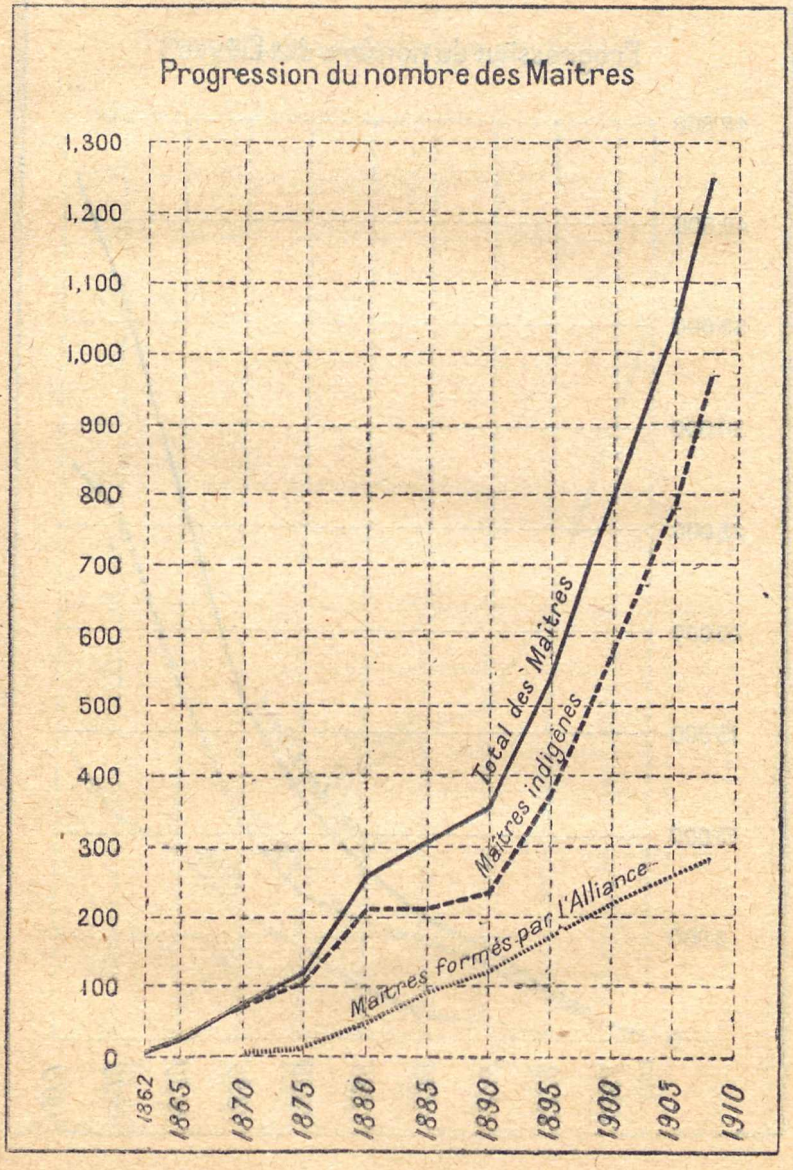
VILLES	Nombre des élèves	Subventions et écolage fournis sur place	Subvention de l'*Alliance*
Turquie d'Asie : 1° Asie Mineure (*suite*)			
Smyrne . . . . . g.	323	11.725 10	10.620 30
— . . . . . f.	393	9.690 90	7.500 »
— Ecole maternelle . .	106	» »	500 »
— Ecole populaire. g.	287	3.247 10	1.500 »
— Talmud-tora.	438	» »	» »
Tireh . . . . . g.	186	5.461 45	1.150 «
— . . . . . f.	108		
Vourla . . . . . g.	95	» »	250 »
2° *Syrie.*			
Alep. . . . . g.	399	8.132 »	7.250 »
— . . . . . f.	550	4.621 45	3.800 »
— Asile.	95	» »	500 »
Beyrouth . . . . . g.	190	11.618 05	18.039 90
— . . . . . f.	207		
Caïffa . . . . . g.	210	5.131 15	6.017 95
— . . . . . f.	164	2.087 »	3.035 »
Damas. . . . . g.	184	6.678 95	7.100 »
— . . . . . f.	177	3.725 »	8.475 »
— Talmud-tora.	768	3.000 35	1.183 30
Jaffa. . . . . g.	150	3.379 50	10.300 »
Jérusalem . . . . . g.	310	2.141 45	18.994 50
— . . . . . f.	262	1.551 65	11.730 »
— Asile.	95	» »	1.380 »
— Orphelinat allem.	215	» »	2.500 »
Safed . . . . . g.	91	1.026 80	9.367 35
— . . . . . f.	163	201 75	7.746 »
Saïda . . . . . m.	119	817 30	4.780 »
Tibériade . . . . . g.	106	2.041 05	7.500 »
— . . . . . f.	261	694 40	9.850 »

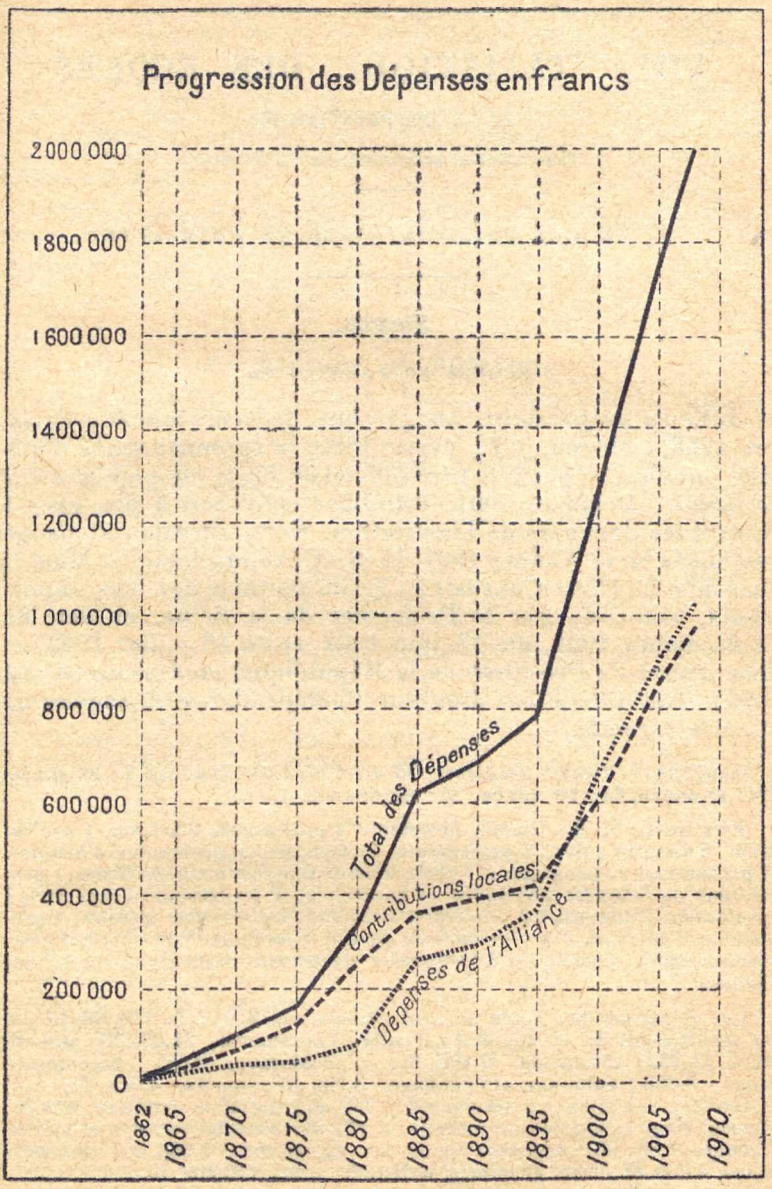
VILLES	Nombre des élèves	Subventions et écolage fournis sur place	Subvention de l'*Alliance*
3° Mésopotamie.			
Amara. . . . . g.	178	6.669 30	2.000 »
Bagdad . . . . . g.	945	21.134 75	12.784 »
— . . . . . f.	429	8.519 20	10.170 70
— Ecole Nouriel. . . .	255	9.336 50	3.000 »
— Asile Menahem Daniel.	248	5.501 30	2.500 »
Bassorah. . . . . g.	285	8.871 30	5.200 »
Hillé . . . . . g.	175	6.069 20	1.400 »
Mossoul. . . . . g.	204	1.600 »	11.600 »
Tripolitaine.			
Tripoli. . . . . g.	160	1.830 65	11.058 40
— . . . . . f.	277	1.252 »	5.900 05
Egypte.			
Alexandrie. . . . . g.	131	37.861 35	6.400 »
— . . . . . f.	139		
Le Caire. . . . . g.	337	26.606 95	9.041 85
— . . . . . f.	129		
— (Abbassieh) . g.	151	18.916 35	4.196 95
— — . f.	175		
Tantah . . . . . g.	107	18.693 »	3.700 »
— . . . . . f.	104		
Tunisie.			
Sfax. . . . . g.	223	6.541 45	10.918.75
— . . . . . f.	86		
Sousse. . . . . g.	220	5.525 40	6.059 »
Tunis . . . . . g.	987	38.417 30	36.539 55
— . . . . . f.	632	18.691 75	15.998 »
— Ecole maternelle. . .	371		
— Ecole de la Hafsia .	881	12.100 20	11.575 »
— Ecole rabbinique. .	11	» »	2.000 »

VILLES	Nombre des élèves	Subventions et écolage fournis sur place	Subvention de l'*Alliance*
Perse.			
Chiraz. . . . . g.	252	4.256 65	13.616 45
— . . . . . f.	35		
Hamadan . . . . . g.	316	5.401 80	19.200 »
— . . . . . f.	157		
Ispahan . . . . . g.	333	1.909 95	14.807 40
— . . . . . f.	218		
Kirmanchah. . . . . g.	251	4.217 75	7.370 75
Seneh . . . . . g.	179	1.232 55	12.998 80
— . . . . . f.	80		
Téhéran. . . . . g.	473	5.500 »	19.566 »
— . . . . . f.	171		
Algérie.			
Alger . . . . . g.	824	15.532 »	7.900 »
— . . . . . f.			
Constantine. . . . . g.	689	12.642 80	8.700 »
. . . . . f.			
Oran. . . . . g.	252	14.872 45	4.300 »
— . . . . . f.			


Progression du nombre des Écoles
150
140
130
120
110
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
Nombre des Écoles
1862
1865
1870
1875
1880
1885
1890
1895
1900
1905
1910


Progression du nombre des Élèves
45 000
40 000
35 000
30 000
25 000
20 000
15 000
10 000
5 000
0
1862
1865
1870
1875
1880
1885
1890
1895
1900
1905
1910
Total des Élèves
Garçons
Filles


Progression du nombre des Maîtres
1,300
1,200
1,100
1,000
900
800
700
600
500
400
300
200
100
0
1862
1865
1870
1875
1880
1885
1890
1895
1900
1905
1910
Total des Maîtres
Maîtres indigènes
Maîtres formés par l'Alliance


Progression des Dépenses en francs
2000 000
1800 000
1600 000
1400 000
1200 000
1000 000
800 000
600 000
400 000
200 000
0
1862
1865
1870
1875
1880
1885
1890
1895
1900
1905
1910
Total des Dépenses
Contributions locales
Dépenses de l'Alliance

VIII. STATISTIQUE DES ÉCOLES

ET DE L'APPRENTISSAGE.

(Les sommes sont marquées en Francs)

1. ÉCOLES PRÉPARATOIRES ET PRIMAIRES.

Paris.

ÉCOLES PRÉPARATOIRES

L'Ecole préparatoire des garçons, qui a été fondée à Paris, en 1868, a obtenu, le 12 février 1880, la reconnaissance d'utilité publique et porte le titre officiel de *Ecole normale israélite orientale*. Jusqu'en 1902, l'*Alliance* subvenait à peu près à toutes les dépenses de l'institution. Cette situation a changé depuis la fin de l'année 1901. M. S.-H. Goldschmidt et Mme la baronne de Hirsch ont fait à l'Ecole normale des legs importants, autorisés par la Préfecture de la Seine, en date du 5 décembre 1901, du 18 juin 1902 et du 18 juillet 1902, et par décret du Président de la République, en date du 13 mai 1904. Ces libéralités assurent l'indépendance financière de l'*Ecole normale*.

GARÇONS. — *Nombre des élèves :* 86, ainsi répartis : 4e année, 9 ; 3e année, 24 ; 2e année, 24 ; 1re année, 25 ; agronomes 4.

Personnel : M. Is. Danon, directeur ; 4 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'histoire juive. 3 professeurs de français, 1 professeur d'histoire, 2 professeurs de géographie, 1 professeur de sciences mathématiques, 1 professeur de sciences physiques et naturelles, 1 professeur d'espagnol, 1 professeur d'anglais, 1 professeur d'allemand, 1 professeur d'arabe, 1 professeur d'écriture, 2 professeurs de dessin, 1 professeur de chant, 1 professeur de gymnastique, 1 professeur de travaux manuels, 1 surveillant général.

Les dépenses de l'Ecole se sont élevées, en 1910, à fr. 110,369.10 qui se répartissent de la manière suivante : Traitements, 31,035.70 ; nourriture, 35,233 ; vêtements, 9,456.35 ; blanchissage, 2,685 ; raccommodage, 3,268 ; éclairage et chauffage, 3,930.10 ; impôts, 4,941.10 ; eau, 1,196.05 ; entretien des immeubles, 783.45 ; mobilier scolaire, 418.30 ; literie, linge et articles de ménage, 2,477.40 ; matériel scolaire et bibliothèque, 1,351.90 ; dépenses pour les agronomes, 2,966.55 ; domestiques, 4,009.85 ; frais généraux, 6,616.35 ; total, 110,369.10.

22 élèves ont quitté l'école, en septembre 1910, pour être placés dans les écoles de l'*Alliance*.

Il a été admis 26 élèves nouveaux, originaires d'Aïdin, Andrinople, Brousse, Caïffa, Constantinople, Ispahan, Janina, Hamadan, Magnésie, Marrakesch, Mogador, Prévéza, Rhodes, Roman, Salonique, Tibériade Tripoli, Vaslui.

FILLES. — Pendant l'année 1910, 56 élèves ont été placées à l'Institution de Mme Isaac, 17 à l'Institution Bischoffsheim et 10 à l'Institution de Mme Weill, à Neuilly-sur-Seine; 17 ont achevé leurs études et ont été placées dans les écoles de l'*Alliance*. A la rentrée de 1910-11, il a été admis 25 élèves.

Les dépenses se sont élevées, pendant l'année 1910, pour les élèves placées dans les trois institutions, à fr. 97,346.55.

ÉCOLES PRIMAIRES.

Aïdin

Population israélite : 3,700 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1894. — *Personnel* : M. Aranias, directeur; M. Jacques Guéron, adjoint; 3 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 2 moniteurs, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 232 (178 payants, 54 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 6,700.50; écolage, 1,996.30; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 1,000; de la Communauté, 371.45; de la direction de l'*Instruction publique*, 436.55; revenus de la gabelle, 799.55; d'une loterie 112.65; dons, 123.35; divers, 166; déficit, 536.70; total, 12,243.05. — *Dépenses* : Traitements, 7,993.60; loyer, 1,458.30; impôts, 20.70; matériel scolaire, 366.10; nourriture et vêtements, 1,499; réparations, 138.80; eau, 42.55; divers, 148.60; déficit ancien, 575.40; total, 12,243.05.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1904. — *Personnel* : Mlle Mathilde Caldéron, directrice; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 1 monitrice, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 110 (87 payantes, 23 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,750; de l'*Anglo-Jewish Association*, 250; écolage, 1,224.75; dons, 69.25; total, 3,294. — *Dépenses* : Traitements, 2,790.50; loyer, 400; divers, 37.05; déficit ancien, 66.65; total, 3,294.

Alep.

Population israélite : 12,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1869. — *Personnel* : M. Bassan, directeur; MM. Raffoul et Cherezli, adjoints; 3 professeurs d'hébreu, 2 professeurs d'arabe, 1 professeur de turc, 1 professeur d'anglais, 2 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 399 (323 payants, 76 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 7,381.70; écolage, 6,001.75; subvention du Comité local, 600; divers, 468.95; solde ancien, 1,060.75; total, 15,513.15. — *Dépenses* : Traitements, 11,687.75; loyer, 2,261.50; matériel scolaire, 376.40; nourriture, 131; réparations, 75.90; eau, 109.50; divers, 288.80; solde en caisse, 582.30; total, 15,513.15.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1889. — *Personnel* : Mme Bassan, directrice; Mme Bagdadi, adjointe; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 1 professeur d'anglais, 1 professeur d'arabe, 8 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 550 (498 payantes, 52 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,800; écolage, 3,655.25; solde ancien, 733.65; divers, 232.55; total, 8,421.45. — *Dépenses* : Traite-

ments, 6,714.50; loyer, 1,169.05; chauffage, 61.85; matériel scolaire 261.10; eau, 13.20; divers, 201.75; total, 8,421.45.

Asile. — En 1910, l'*Alliance* a annexé à l'école des filles un asile auquel elle alloue une subvention de 500 fr. En 1910, l'asile a été fréquenté par 95 élèves.

Alexandrie.

Population israélite : 13,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1897. — *Personnel* : M. Danon, directeur; MM. Boccara et Ezran, adjoints; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur d'anglais, 1 professeur d'arabe, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 131 (tous payants). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 8,375 ; écolage, 28,677.85 ; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 2,625; produit d'une souscription, 5,000: du service de l'omnibus, 1,970.20 divers, 1,613.30; solde ancien, 713.10 ; déficit, 1,416.85 ; total, 50,391.30. — *Dépenses* : Traitements, 30,043.60 ; loyer, 13,130.50; service de l'omnibus, 2,846; matériel scolaire, 3,708.65 ; réparations, 57.55; eau, 297.35; divers, 307.60; total, 50,391.30.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1897. — *Personnel* : Mme Danon, directrice ; Mlles Razon et F. Mayo, adjointes; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 1 maîtresse d'anglais, 1 maîtresse d'asile, 2 domestiques. — *Nombre des élèves*: 139 (toutes payantes).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Alger.

Population israélite : 15,000 âmes.

ECOLE MIXTE. — *Fondation* : 1900. — *Personnel* : M. Nahon, directeur; 8 instituteurs, 6 institutrices, 1 moniteur, 2 domestiques.— *Nombre des élèves* : 824 (58 payants, 766 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 7,900 ; écolage, 1,097.50; subvention de la Communauté, 14,082.60; dons, 269; divers, 71; solde ancien, 12.60; total, 22,832.10 — *Dépenses* : Traitements, 13,910; loyer, 5,900; assurance, 31.50; matériel scolaire, 751.35; vêtements, 67.50; réparations, 517.65; installation annexe, 1,237.60 ; eau, 165.25 ; gaz, 105.35 ; divers, 81.25 ; solde en caisse, 65.25; total, 22,832.10.

Amara (Mésopotamie)

Population israélite : 1,500 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1910. — *Personnel* : M. Hassoun, directeur ; 3 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 professeur d'arabe, 1 moniteur, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 178 (95 payants, 83 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2 000 ; écolage, 1,358.10 ; subvention de la Communauté, 1,444.45 ; du Gouvernement, 517 20 ; revenus de la gabelle, 2,168.60 ; des synagogues, 744.50 ; des immeubles, 105.45 ; divers, 331 ; total, 8,669.30. — *Dépenses* : Traitements, 6,584.15 ; loyer, 682 ; matériel scolaire 656.35 ; réparations, 101.90 ; eau 85.60 ; divers, 220.70 ; solde en caisse, 338.60 ; total, 8,669 30.

Andrinople.

Population israélite : 17,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1867. — *Personnel* : M. Mitrani, directeur; MM. Benaroya, A. Semach, Perez, Graciani, M. Aranias, Mlle Loria, adjoints; 12 professeurs d'hébreu, 4 professeurs de turc, 7 moniteurs, 8 domestiques. — *Nombre des élèves* : 1,179 (478 payants, 701 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 11,534.70; écolage, 9,939.05; subvention de la Communauté, 28,820.90; de l'*Anglo-Jewish Association*, 1,000; du Gouvernement, 1,163.75 de S. M. le Sultan, 1,071.60; produit des quêtes, 733; d'une fête, 1,200; du legs Halfon, 100; de l'immeuble Chapat Algadich, 180; dons, 3,167.15; divers, 1,169.55; déficit, 1,079.65; total, 61,159.35. — *Dépenses* : Traitements, 38,198; assurance, 411.05; impôts, 3,152.05; chauffage, 1,285.85; matériel scolaire, 3,152.25; nourriture et vêtements, 9,954.35; réparations, 2,230.90; eau, 323.35; divers, 749.70; déficit ancien, 1,701.85; total, 61,159.35.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1870. — *Personnel* : Mme Algranti, directrice; Mme Benaroya, Mlles Garguir et Adjiman, adjointes; 1 professeur d'hébreu, 2 maîtresses de couture, 1 maîtresse d'asile, 5 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 631 (394 payantes, 237 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 7,801.25; écolage, 6,501.15; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 600; de la Communauté, 700; revenus d'une quête scolaire, 486.10; de S. M. I. le Sultan, 764.05; dons, 372.10; solde ancien, 181.30; divers 730.65; déficit, 565.80; total, 18,702.40. — *Dépenses* : Traitements, 13,995.80; chauffage, 657.75; assurance, 177.20; matériel scolaire, 540.75; nourriture et vêtements, 1,737.95; réparations, 240.85; eau, 62.80; divers, 840.70; déficit ancien, 448.60; total, 18,702.40.

Axar (Turquie)

L'*Alliance* alloue à l'école de cette ville une subvention de 200 francs.

Bagdad.

Population israélite : 45,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS Albert D. Sassoon et annexe Aron Saleh. — *Fondation* : 1865. — *Personnel* : M. Albala, directeur; MM. Hezkel, Lazare, J. Tagger, Panigel, Noury Farhi, adjoints; 10 professeurs d'hébreu, 4 professeurs de turc, 3 professeurs d'arabe, 3 professeurs d'anglais, 1 professeur de comptabilité, 6 moniteurs, 5 domestiques. — *Nombre des élèves* : 945 (375 payants, 570 gratuits) — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 13,584.65; écolage, 10,242; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 3,712.50; de M. E. Kadoorie, 1,000; du Vakouf Nouriel, 5,002.70; de la direction de l'instruction publique, 547.30; du gouvernement, 885.90; revenus de la synagogue, 909.35; du *Petit Sou*, 637.05; divers, 1,410.45; total, 37,931.90. — *Dépenses* : Traitements, 31,657.25; loyer, 1,191.75; assurance, 124.50; chauffage, 195; matériel scolaire, 1,818.15; nourriture 1,000; versé au grand midrasch, 370.90; réparations, 266.30; eau, 119.25; divers, 1,189.10; total, 37,931.90.

Le budget de l'annexe Aron Saleh se confond avec celui de l'école Revkah Nouriel.

ECOLE DE FILLES LAURA KADOORIE. — *Fondation* : 1893. — *Personnel* : Mme Albala, directrice; Mlles Piccioto, Simhon, Confino, Farhi et Policar, adjointes; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 3 monitrices, 4 domestiques. — *Nombre des élèves* : 429 (229 payantes, 200 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 10,170.70; écolage, 5,810.90; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 1,250; de Mme Kadoorie, 1,250; de M. Silass Sasson, 322.70; dons, 967 30; divers, 168.30; total, 19,939.90. — *Dépenses* : Traitements, 12,943.55; chauffage, 36.40; matériel scolaire, 1,210.20; nourriture et vêtements, 1,103.85; réparations, 59.30; eau, 129.20; divers, 664.80; déficit ancien, 1,132.40; solde en caisse, 2,660.20; total, 19,939.90.

ECOLE REVKA-NOURIEL. — *Fondation* : 1902. — *Personnel* : H. Benjamin, adjoint; 2 professeurs d'hébreu, 2 professeurs de français, 2 professeurs de turc, 1 moniteur, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 255 (13 payants, 242 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,000; écolage, 549; subvention de la Communauté, 2,515.45; de M. Meir Elias, 1,364.80; de M. Kadoorie, 250; revenus du Vaconf Nouriel, 2,523.05; du *Petit Sou*, 623.25; divers, 10.95; déficit, 2,000; total, 12,836.50 - *Dépenses* : Traitements, 6,509.20; loyer, 397.85; assurance, 64.45; chauffage, 73.10; matériel scolaire, 57.10; nourriture 3,393.05; vêtements, 262.05; eau, 119.50; divers, 190.25; déficit ancien, 1,769.35; total, 12,836.50.

ASILE MENAHEM S. DANIEL. — *Fondation* : 1909. — *Personnel* : 6 maîtresses d'hébreu, 4 domestiques. — *Nombre des élèves* : 248 (101 payantes, 147 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,500; écolage, 1,957.80; subvention de Menahem Effendi, 2,415; de M. Meir Elias, 226.80; solde ancien, 901.70; total 8,001.30. — *Dépenses* : Traitements, 4,633.65; chauffage, 36; matériel scolaire, 183.30; nourriture et vêtements, 1,680.60; eau, 29.55; divers, 138.25; solde en caisse, 1,299.95; total, 8,001.30.

Bassorah.

Population israélite : 4,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1903. — *Personnel* : M. Abrevaya, directeur; M. Johanan, adjoint; 5 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 3 domestiques. — *Nombre des élèves* : 285 (98 payants, 187 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 5,200; écolage, 2,346.25; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 750; de la Communauté, 4,772.85; revenus d'un legs de Calcutta, 342.55; du *Petit Sou*, 195.40; dons, 39.40; solde ancien, 151.30; divers, 173.50; déficit, 100.05; total, 14,071.30. — *Dépenses* : Traitements, 12,272.40; chauffage, 62.50; vêtements et nourriture, 445.20; matériel scolaire, 428.60; réparations, 165.65; eau, 116; divers, 580.95; total, 14,071.30.

Beyrouth.

Population israélite : 5,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1869. — *Personnel* : M. Y.-D. Sémach, directeur; M. Avichai, Mlles R. Avigdor et Graziani, adjoints; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 professeur d'anglais, 1 professeur d'arabe, 1 domestique — *Nombre des élèves* : 190 (117 payants, 73 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 18,039.90; écolage, 7,487.25; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 1,000; du gouvernement,

920; des *Hovevé Zion*, 1,200; de Mme la baronne Ed. de Rothschild, 375; du *Petit Sou*, 238.25; revenus de l'Oratoire, 509.80; dons, 50; solde ancien, 53.50; divers, 157.35; déficit, 626.90; total, 30,657.95. — *Dépenses*: Traitements, 22,568.80; loyer, 5,000; matériel scolaire, 675.75; nourriture et vêtements 1,293.45; réparations, 276.25; divers, 843.70; total, 30,657.95.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1878. — *Personnel* : Mme Sémach, directrice; Mlle R. Messulam, adjointe; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 1 maîtresse d'asile, 1 professeur d'arabe, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 207 (151 payantes, 56 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Brousse.

Population israélite : 3,500 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1886. — *Personnel* : M. L. Sémach, directeur; Mlle Marie Behar, adjointe; 1 professeur d'hébreu, 2 professeurs de turc, 1 moniteur, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 110 (37 payants, 73 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 5,780.80; écolage, 1,457.25; dons, 70; divers, 200; déficit, 1,260.20; total, 8,768.25. — *Dépenses*: Traitements, 6,411; chauffage, 83.20; matériel scolaire 410; nourriture et vêtements, 1,241.50; réparations, 120.15; eau, 106.55; déficit ancien, 395.85; total, 8,768.25.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1889. — *Personnel* : Mme Sémach, directrice; Mlle E. Guéron, adjointe; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 1 monitrice, 1 domestique. — *Nombre des élèves* 160 (78 payantes, 82 gratuites). — *Recettes*: Subvention de l'*Alliance*, 4,067.95; écolage, 2,304.15; revenus d'une fête, 528.60; divers, 100; déficit, 125.55; total, 7,126.25. — *Dépenses* : Traitements, 4,850.10; chauffage, 77.25; assurance, 132.45; impôts, 179.25; matériel scolaire, 124.50; nourriture et vêtements, 1,058.50; réparations, 131.30; eau, 72.95; divers, 74.20; déficit ancien, 425.75; total, 7,126.25.

Caïffa.

Population israélite : 2,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1881. — *Personnel* : M. I. Nahon, directeur; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 2 moniteurs, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 210 (133 payants, 77 gratuits). — *Recettes*: Subvention de l'*Alliance*, 7,917.95; écolage, 2,684.60; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 875; de la gabelle 183.55; de MM. de Rothschild, 610; revenus de l'Oratoire, 300; dons, 84.40; divers, 252.80; déficit, 115.80; total, 13,024.10. — *Dépenses* : Traitements, 7,798.05; loyer, 2,795.55; matériel scolaire, 444.15; nourriture et vêtements, 1,334.40; eau, 35.30; divers, 408.60; déficit ancien, 208.05; total, 13,024.10.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1895. — *Personnel* : Mme Bouzaglo, directrice; 1 maîtresse de couture, 1 maîtresse d'asile, 2 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 164 (104 payantes, 60 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,035; écolage 1,263.25; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 500; de Mme la baronne Ed. de Rothschild, 150; produit d'une fête, 350; d'un loyer, 74.50; dons, 80; divers,

112.85 ; déficit, 56.40 ; total, 5,622. — *Dépenses* : Traitements, 3,364.25 ; loyer, 1,310.95 ; matériel scolaire, 135 ; vêtements, 230 ; divers, 209.80 ; déficit ancien, 372 ; total, 5,622.

Caire (Le).

Population israélite : 14,500 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1896. — *Personnel* : M. Somekh, directeur ; MM. Zonana et Calamaro, Mlle M. Loria, adjoints ; 2 professeurs d'hébreu, 2 professeurs d'anglais, 2 professeurs d'arabe, 3 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 337 (267 payants, 70 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 9,041.85 ; écolage, 21,239.25 ; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 1,000 ; dons, 1,036.95 ; divers 1,288.90 ; total, 33,606.95. — *Dépenses* : Traitements, 32,035.85 ; matériel scolaire, 764.40 ; réparations, 240.45 ; eau, 298.65 ; divers, 267.60 ; total, 33,606.95.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1896. — *Personnel* : Mme Behar et Mlle Rodrigues, adjointes ; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 1 professeur d'anglais, 1 professeur d'arabe, 1 monitrice, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 129 (106 payantes, 23 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

ECOLE DE GARÇONS DE L'ABBASSIEH. — *Fondation* : 1902. — *Personnel* : M. Rahmani, directeur ; Mme Bassan, adjointe ; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur d'anglais, 1 professeur d'arabe, 2 moniteurs, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 151 (133 payants, 18 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 4.195.95 ; écolage, 16,887.85 ; loyer, 1,971.50 ; divers, 57 ; total, 23,113.30. — *Dépenses* : Traitements, 20,852.10 ; assurance, 100 ; matériel scolaire, 176.20 ; réparation, 176.30 ; eau, 526.50 ; impôts, 294 ; entretien du jardin, 194.40 ; divers, 793.80 ; total, 23,113.30.

ECOLE DE FILLES DE L'ABBASSIEH. — *Fondation* : 1902. — *Personnel* : Mmes Harari et Chouker, adjointes ; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur d'anglais, 1 professeur d'arabe, 1 maîtresse d'ouvrage, 2 monitrices. — *Nombre des élèves* : 175 (142 payantes, 32 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Casablanca.

Population israélite : 7,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1897. — *Personnel* : M. Saguès, directeur ; M. Siva, adjoint ; 3 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 3 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 365 (231 payants, 134 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 6,247.90 ; écolage, 4,634.35 ; subvention de la Communauté, 3,380 ; dons, 451.30 ; divers, 405.55 ; solde ancien, 23.10 ; total, 15,142.20. — *Dépenses* : Traitements, 9,533.95 ; loyer, 2,611.35 ; matériel scolaire, 415.70 ; nourriture et vêtements, 2,112.85 ; réparations, 173 ; eau, 42.85 ; divers, 244.10 ; solde en caisse, 8.40 ; total, 15,142.20.

ECOLE DE FILLES : *Fondation* : 1900. — *Personnel* : Mme Saguès, directrice ; Mlle Abécassis, adjointe ; 1 maîtresse de couture, 2 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 201 (146 payantes, 55 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 5,211.50 ; écolage, 1,992.65 ; subvention de la Communauté, 800 ; divers, 198 ; déficit, 82.30 ; total,

8,284.45. — *Dépenses* : Traitements, 5,604.85 ; loyer, 2,200 ; matériel scolaire, 200.90 ; vêtements, 102.50 ; réparations, 28 ; eau, 17.50 ; divers, 73.10 ; déficit ancien, 57.60 ; total, 8,284.45.

Cassaba.

Population israélite : 1,200 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1897. — *Personnel* : M. Haïm Israël, directeur ; 2 professeurs d'hébreu, 2 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 124 (100 payants, 24 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,150 ; écolage, 1,450 ; subvention de la Communauté, 410 ; dons, 520 ; déficit, 586 ; total, 4,116. — *Dépenses* : Traitements, 3,271 ; assurance, 50 ; chauffage, 25 ; matériel scolaire, 200 ; nourriture et vêtements, 450 ; réparations, 80 ; eau, 40 ; total, 4,116.

Cavalla.

Population israélite : 1.800 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1905. — *Personnel* : M. Bassat, directeur ; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 86 (47 payants, 39 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2.100 ; écolage, 3,350 ; subvention de la Communauté, 2,760 ; de la Société des Dames, 570 ; de la Bouchée de Pain, 1,000 ; du gouvernement, 142 ; revenus d'une fête, 3,750 ; dons, 550 ; total, 14,222. — *Dépenses* : Traitements, 10,755 ; loyer, 500 ; chauffage, 200 ; matériel scolaire, 282.45 ; nourriture et vêtements, 1,550 ; réparations, 150 ; eau, 100 ; divers, 630 ; solde en caisse, 54.55 ; total, 14,222.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1905. — *Personnel* : Mlle Carmona, directrice ; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 1 maîtresse d'asile, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 152 (toutes payantes).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Chiraz (Perse).

Population israélite : 6,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1903. — *Personnel* : M. Nataf, directeur ; 5 professeurs d'hébreu, 2 professeurs de persan, 2 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 252 (tous gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 13,616.45 ; subvention de la communauté, 3,021.90 ; dons, 646.80 ; divers, 489.30 ; déficit, 98.65 ; total, 17,873.10. — *Dépenses* : Traitements, 10,262 ; loyer, 3,320 ; chauffage, 564.80 ; matériel scolaire, 394.95 ; nourriture et vêtements, 2,401.90 ; réparations, 89.55 ; eau, 67.85 ; divers, 772.05 ; total, 17,873.10.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1903. — *Personnel* : Mme Nataf, directrice ; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 1 monitrice, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 35 (toutes gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Choumla.

Population israélite : 1,200 âmes.

ECOLE MIXTE. — *Fondation* : 1869. — *Personnel* : M. J. Behar, directeur ; Mlle R. Mitrani, adjointe ; 2 professeurs d'hébreu, 4 professeurs de bulgare, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 230 (tous gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance* 3,550 ; subvention de la communauté, 8,203 ; dons, 150 ; total, 11,903. — *Dépenses* : Traitements, 10,000 ; assurance, 52 ; chauffage, 409.45 ; matériel scolaire, 590.25 ; vêtements, 400 ; réparations, 272.75 ; divers, 178 55 ; total, 11,903.

Constantine.

Population israélite : 8,000 âmes.

ECOLE MIXTE. — *Fondation* : 1902. — *Personnel* : M. Navon, directeur ; Mme Navon, directrice ; 12 professeurs d'hébreu, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 689 (500 payants, 189 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 8,700 ; écolage, 5,452.30 ; subvention de la communauté, 4,000 ; de la Société du Talmud-Tora, 1,000 ; dons et divers, 2.065.50 ; solde ancien, 125 ; total, 21,342.80. — *Dépenses* : Traitements, 19,099.20 ; loyer, 1,800 ; assurance, 14.70 ; éclairage, 105.30 ; matériel scolaire, 9.50 ; réparations, 44.90 ; divers, 139.45 ; solde en caisse, 129.75 ; total, 21,342.80.

Constantinople.

Population israélite : 65,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS DE BALATA. — *Fondation* : 1875. — *Personnel* : M. Confino, directeur ; MM. Nahum, Pinhas et Mlle Behmoiras, adjoints ; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 professeur d'allemand, 3 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 262 (219 payants, 43 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 10,574.45 ; écolage, 5.437.30 ; subvention du Club de la Jeunesse israélite, 170.50 ; dons, 279.90 ; divers, 1,159.25 ; total, 17,621.40. — *Dépenses* : Traitements, 13,526.55 ; impôts, 344.80 ; chauffage, 161.05 ; matériel scolaire, 634.85 ; nourriture et vêtements, 1,782.25 ; réparations, 30.95 ; eau, 146.90 ; divers, 203.85 ; déficit ancien, 790.20 ; total, 17,621.40.

ECOLE DE FILLES DE BALATA. — *Fondation* : 1882. — *Personnel* : Mme Confino, directrice ; Mlles Hacco et Caraco, adjointes ; 1 maîtresse de couture, 2 maîtresses d'asile, 1 professeur de turc, 1 professeur de chant, 3 monitrices, 3 domestiques. — *Nombre des élèves* : 424 (344 payantes, 80 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 8,881.35 ; écolage, 6,042 ; subvention du « Club de la Jeunesse israélite, 170.50 ; dons, 375.50 ; solde ancien, 175.70 ; divers, 1,245.20 ; total, 16,890.25. — *Dépenses* : Traitements, 11,619.40 ; chauffage, 256.05 ; assurance, 27.45 ; impôts, 885.85 ; matériel scolaire, 1,107.30 ; nourriture et vêtements, 1,651 ; réparations, 78.70 ; eau, 255.90 ; divers, 1,008.60 ; total, 16,890.25.

ECOLE DE GARÇONS DE COUSCOUNDJOUK. — *Fondation* : 1879. — *Personnel* : M. Bassous, directeur ; M. E. Mitrani, adjoint ; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 2 moniteurs, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 207 (162 payants, 45 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 4,333 ; écolage, 3,867 ; subvention de la Communauté, 3,351 ;

dons, 136; divers, 150; total, 11.837 — *Dépenses :* Traitements, 9,680; loyer, 273; chauffage, 145; matériel scolaire, 295; nourriture, 942; réparations, 90; eau, 82; divers, 350; total, 11,837.

ECOLE DE FILLES DE COUSCOUNDJOUK. — *Fondation* : 1880. — *Personnel* : Mme Levi, directrice; 1 maîtresse de couture, 1 maîtresse d'asile, 1 professeur de turc, 1 professeur de chant, 1 professeur de dessin, 3 monitrices, 2 domestiques — *Nombre des élèves* : 223 (165 payantes, 58 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3.100; écolage, 4.340.20; subvention de la Société des Dames, 430; de S. M. le Sultan, 172.50; dons, 213.75; déficit, 1.058.45; total, 9,364.90. — *Dépenses* : Traitements, 6,0 3.50; chauffage, 124.60; assurance, 38.70; matériel scolaire, 372; nourriture et vêtements, 1,171.80; réparations, 191.40; eau, 167.20; divers, 148.90; déficit ancien, 1,148.30; total, 9,364.90.

ASILE DE DAG HAMAM. — L'*Alliance* accorde à cet asile une subvention annuelle de fr. 300.

ECOLE DE GARÇONS DE GALATA. — *Fondation* : 1875. — *Personnel* : M. Benveniste, directeur; M. Nathan, adjoint; 2 professeurs d'hébreu, 2 professeurs de turc, 1 professeur d'allemand, 1 moniteur, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 305 (185 payants, 120 gratuits). — *Recettes*: Subvention de l'*Alliance*, 900; écolage, 12.578; subvention du Consistoire, 1,263; de la Communauté espagnole, 318; de la Communauté italienne, 348; de l'*Alliance française*, 909; divers, 77; déficit, 598.15; total, 17.011.15. — *Dépenses* : Traitements, 14.250; assurance, 50; chauffage, 598; matériel scolaire, 323.25; nourriture et vêtements, 500.50; eau, 495.90; loyer, 300; divers, 483.50; total, 17,011.15.

ECOLE DE FILLES DE GALATA. — *Fondation* : 1879. — *Personnel* : Mme Semach, directrice; Mme Grossmann et Mlle Faraggi, adjointes; 1 professeur d'hébreu, 2 maîtresses de couture, 1 maîtresse d'asile, 1 maîtresse de turc, 1 professeur d'allemand, 4 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 756 (443 payantes, 313 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,831; écolage, 21,731.80; subvention de la Communauté, 3.394.50; dons, 1.636.20; total, 30.597.50. — *Dépenses :* Traitements, 26.264; chauffage, 705.40; matériel scolaire, 745.10; vêtements, 184.90; réparations, 258.30; eau, 661; divers, 1,026.30; déficit ancien, 628.20; solde en caisse, 124.50; total, 30,597.50.

ECOLE GOLDSCHMIDT (GARÇONS). — *Fondation :* 1879. — *Personnel* : M. Haim Semach, professeur de français, 4 professeurs d'allemand, 2 domestiques — *Nombre des élèves* : 213 (108 payants, 105 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 10.400; écolage, 2.492; subvention du *Schulverein* 1,212; de la *Chevra Kadischa*, 552; du Grand Rabbinat, 1,610; de la Société des Dames, 252; revenus d'une fête, 2,085; d'un loyer, 600; divers, 603; déficit, 650; total, 20.546. — *Dépenses* : Traitements, 13,026; pension Kralovitz, 1.380; assurance, 167; impôts, 1,380; chauffage, 320; matériel scolaire, 791; nourriture et vêtements, 1,000; réparations, 725; eau, 200; divers, 1,557; total, 20,546.

ECOLE DE GARÇONS DE HASKEUY. — *Fondation* : 1874. — *Personnel :* M. Alchalel, directeur; MM. Tchiprout, Ibensaal, Mlles Farine et Hasson, adjoints; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 professeur d'allemand, 1 professeur de chant, 2 moniteurs, 2 domestiques — *Nombre des élèves :* 426 (345 payants, 81 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 12,991.65; écolage, 6,937.25; subvention de la *Bonne Volonté*, 818,70; divers, 1,008.35; solde ancien, 28.85; total, 21,784.80. —

Dépenses, Traitements, 17,774.25; chauffage, 420.65; matériel scolaire, 813.25; nourriture et vêtements, 1,988.15; réparations, 235.50; eau, 190.30; divers, 362.70 ; total, 21,784.80.

ECOLE DE FILLES DE HASKEUY. — *Fondation :* 1877. — *Personnel :* Mme Alchalel, directrice; Mme Tchiprout et Mlle Alcalay, adjointes; 1 maîtresse de couture, 1 maîtresse d'asile, 1 professeur de turc, 1 professeur de chant, 5 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves :* 444 (336 payantes, 108 gratuites). — *Recettes :* Subvention de l'*Alliance*, 6,833.35; écolage, 6,333.50; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 5,000; de la Société *Persévérance*, 300; solde ancien, 22.15; divers, 1,180.90; total, 19,669.90. — *Dépenses :* Traitements, 12,365.80; loyer, 2,300; chauffage, 468.20; impôts. 23.15; matériel scolaire, 1,133.70; nourriture et vêtements, 2,078.05; réparations. 49.75; eau, 263.05; divers, 329.65 solde en caisse, 653.55 ; total, 19,669.90.

ECOLE DE GARÇONS SEROR AHAIM. — *Fondation* : 1903. — *Personnel* : M. A. Eskenazi, directeur; M. Benaroya, adjoint ; 3 professeurs d'hébreu, 2 professeurs de turc, 2 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 273 (169 payants, 104 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,900; écolage, 3,892; subvention du Consistoire, 1,957; revenus des boutiques, 766; dons, 834; déficit, 1,339; total, 11,688. — *Dépenses :* Traitements 10,274; assurance, 49; impôts, 193; chauffage; 34; matériel scolaire, 274; réparations, 350; eau, 63; divers, 451, total, 11,688.

ECOLE DE HAYDAR PACHA. — Cette école est placée sous la direction d'un professeur de l'*Alliance*, M. Nissim Guéron.

ECOLE DE GARÇONS D'ORTAKEUY. — *Fondation* : 1881. — *Personnel* : M. J. Loria, directeur; Isaïe Guéron, adjoint; 2 professeurs d'hébreu, 2 professeurs de turc, 3 moniteurs, 3 domestiques. — *Nombre des élèves* : 260 (187 payants, 73 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 7,089 ; écolage, 5,767.75 ; subvention de la Communauté, 1,768.40; du Consistoire, 409.25; produit d'une quête, 912.60; des Aftarot, 340.20 ; dons, 191.55; solde ancien, 198.10 ; total, 16,667.85. — *Dépenses* : Traitements, 14,499.20; chauffage, 49.05; matériel scolaire, 224.55 ; nourriture et vêtements, 842.10 ; eau, 120.85; divers, 925.15; solde en caisse, 6.95; total, 16,667.85.

ECOLE DE FILLES D'ORTAKEUY. — *Fondation* : 1882. — *Personnel* : Mme Franco, directrice; 1 maîtresse de couture, 1 maîtresse d'asile, 1 maîtresse de turc, 1 maîtresse d'allemand, 1 maîtresse de chant, 3 monitrices, 1 domestiques. — *Nombre des élèves* : 229 (184 payantes, 45 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,300; écolage, 3,424.65; subvention de la Communauté, 539.15; du Comité Union et Progrès, 545.80 ; de la Banque Ottomane, 113.70 ; produit d'une quête, 256.65; dons, 607.90; divers, 311.80; déficit, 341.15 ; total, 9,440.80. — *Dépenses* : Traitements, 6,828.30 ; chauffage, 226.70 ; matériel scolaire, 291.05 ; nourriture et vêtements, 1,323.10; réparations, 67 ; eau, 111.60; divers, 223.25; déficit ancien, 389.80; total, 9,440.80.

SÉMINAIRE RABBINIQUE. — Cet établissement a été transféré, en 1897, d'Andrinople à Constantinople. Installé pendant dix ans à l'école des garçons de l'*Alliance* à Haskeuy, il occupe depuis 1907 à Couscoundjouk un immeuble qui lui a été donné par un coreligionnaire généreux de Constantinople. Le Séminaire est dirigé par M. Abraham Danon. Le Talmud est enseigné par M. le rabbin Cherez et le turc par Salah Edin, Djemal Bey et Nedjati Effendi. Toutes les autres matières sont

enseignées par M. Danon. Le nombre des élèves, pendant l'année 1909, a été de 24. *L'Alliance* accorde au Séminaire une subvention de 3.400 francs.

Damas.

Population israélite : 12,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1880. — *Personnel* : M. Nissim Farhi, directeur; M. Mehrez, adjoint; 3 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'anglais, 2 professeurs d'arabe, 1 professeur de turc, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 184 (125 payants, 59 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 7,100; écolage, 4,486.80; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 500; de la Société *Matbich Aroumim*, 208.75; du Gouvernement, 489.50; divers, 336.95; solde ancien, 2,156.95; total, 15,278.95. — *Dépenses*: Traitements, 9,737.15; loyer, 1,650; assurance, 9.10; matériel scolaire, 763.85; nourriture et vêtements, 1,515.75; réparations, 135.35; eau, 63.60; divers, 354.35; solde en caisse, 1.049.80; total, 15,278.95.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1883. — *Personnel* : Mme Halmoff, directrice; Mlles F. et M. Avigdor, adjointes; 2 professeurs d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 3 monitrices, 3 domestiques. — *Nombre des élèves* : 177 (144 payantes, 33 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 8,475; écolage, 2,537.85; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 800; de la Société *la Bienfaisance*, 186.20; dons, 190.30; solde ancien, 735.45; divers, 84.20; total, 13,010. — *Dépenses*: Traitements, 10,743.90; chauffage, 77.80; assurance, 9.70; matériel scolaire, 416.70; nourriture et vêtements, 1,258.70; réparations, 23.50; eau, 59.30; divers, 32.05; solde en caisse, 388.35; total, 13,010.

Tous les Talmud Tora de Damas sont placés sous l'action de l'*Alliance*. Un professeur de l'école des garçons, M. J. Avigdor, est spécialement chargé de la direction pédagogique et administrative. En 1910, les Talmud Tora comptaient 768 élèves, dont 700 payants et 68 gratuits. Le personnel comprend 1 professeur d'arabe, 17 rabbins et 6 domestiques. Les dépenses se sont élevées à fr. 4,558.65 auxquelles l'*Alliance* a contribué pour fr. 1,183.30 et l'*Anglo-Jewish Association* pour fr. 375.

Dardanelles.

Population israélite : 3,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1878. — *Personnel* : M. Kowo, directeur; Mlle F. Saban, adjointe; 2 professeurs d'hébreu, 2 professeurs de turc, 2 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 213 (164 payants, 49 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 5,282.40; écolage, 3,493.40; subvention de la Communauté, 1,168.55; du gouvernement, 447; divers, 254.85; total, 10,646.10. — *Dépenses* : Traitements, 8.167.50; loyer, 505.25; assurance, 145.65; impôts, 186.75; chauffage, 86.80; matériel scolaire, 351.40; nourriture et vêtements, 986.50; réparations, 34; eau, 27.80; divers, 148.30; solde en caisse, 6.25; total, 10,646.20.

ASILE. — En 1909, l'*Alliance* a annexé à l'école de garçons, un asile auquel elle alloue une subvention de 500 fr. En 1909, l'asile a été fréquenté par 115 élèves dont 112 payants et 3 gratuits. Le budget de l'asile se confond avec celui de l'école des garçons.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1898. — *Personnel* : Mme S. Ventura, directrice; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture. 2 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 159 (120 payantes, 39 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*. 2.554.15; écolage, 1.562.10; subvention de la Communauté, 575.40; dons, 240.05; divers, 65.70; total, 5.007.40. — *Dépenses* : Traitements, 3.953.10; loyer, 353.70; assurance, 54.15; chauffage, 71.20; matériel scolaire, 197.45; nourriture et vêtements, 221.05; réparations, 51.80; eau, 65.20; divers, 38.95; total, 5,007.40.

Demotica.

Population israélite : 950 âmes.

ECOLE MIXTE. — *Fondation* : 1897. — *Personnel* : M. Attié, directeur M le V. Eskenazi, adjointe; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 maîtresse de couture, 2 monitrices. 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 210 (tous payants). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2.120; écolage, 2,984.15; subvention de la Communauté, 1,683; dons, 219.90; divers, 245.95; déficit, 142.45; total, 7,421.45 — *Dépenses* : Traitements, 5.130.90; loyer, 300; matériel scolaire, 492.25; nourriture et vêtements, 840.05; eau, 118.80; divers, 133.05; déficit ancien, 131.80; total, 7,424.45.

Fez.

Population israélite : 10,000 âmes.

ECOLE DE GARCONS. — *Fondation* : 1883. — *Personnel* : M. Elmaleh, directeur; M Haroche, adjoint; 3 professeurs d'hébreu, 2 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 205 (120 payants, 85 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*. 6,186.35; écolage, 2,234.05; subvention de la Communauté, 784.85; dons, 487.30; divers, 409.90; déficit, 46.75; total, 10 149.40 — *Dépenses* : Traitements, 7,420.10; matériel scolaire, 243.60; nourriture et vêtements, 2.047.50; réparations, 183.45; eau, 91.35; divers, 80.60; déficit ancien, 232.80; total, 10,199.40.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1899. — *Personnel* : Mme Elmaleh, directrice; Mlle Khiat, adjointe; 1 professeur d'hébreu, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 60 (24 payantes, 36 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*. 5.131.35; écolage, 652.10; total, 5,683.45. — *Dépenses* : Traitements, 4,503.70; loyer 675; matériel scolaire, 57.40; réparations, 53.65; divers, 76.10; déficit ancien, 86.60; solde en caisse, 225; total, 5,683.45.

Gallipoli.

Population israélite : 2,100 âmes.

ÉCOLE MIXTE. — *Fondation* : 1905. — *Personnel* : M. M. Banderly, directeur; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur de turc, 5 moniteurs, 1 domestique. — *Nombre des élèves*, 256 (122 payants, 134 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,171.80; écolage, 1,674.50; subvention de la Communauté, 531.65; produit de la taxe sur la viande, 752.20, divers, 57.90, déficit, 20.70; total, 5.208.75. — *Dépenses* : Traitements, 3,462.10; loyer, 252.65; impôts, 48.40; chauffage, 37.30; matériel scolaire, 61.55; nourriture et vêtements, 624.05; réparations, 47.20; eau, 13.35; divers, 30.25; déficit ancien, 227.10; total, 5,208.75.

Gumuldjina (Turquie).

Population israélite : 1,200 âmes.

Une école mixte a été ouverte dans cette ville, en septembre 1910, sous la direction de M. P. Banderly. L'école est fréquentée par 194 élèves.

Hamadan.

Population israélite : 5,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS.— *Fondation* : 1900 — *Personnel* : M. Habib, directeur; MM. Halfon, Adi et Mlle S. Bardasch, adjoints; 4 professeurs d'hébreu, 2 professeurs de persan. 2 moniteurs, 3 domestiques. — *Nombre des élèves* : 316 (227 payants, 89 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 19,200; écolage, 3,349.30; subvention de la Communauté, 1,190.50; dons, 91.70; divers, 770.30, total, 24,601.80 — *Dépenses* : Traitements, 17,676.70; chauffage, 700; matériel scolaire, 1,059.95; nourriture et vêtements, 2,600; réparations, 2,334.25; eau, 52; divers 74.75; solde en caisse, 104.15; total, 24,601.80.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1900. — *Personnel* : Mme Habib et Mlle A. Bardasch, adjointes; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur de persan. 2 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 157 (73 payantes, 84 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Hillé.

Population israélite : 1,200 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1907. — *Personnel* : M. Nehama, directeur; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 professeur d'arabe, 1 professeur d'anglais. 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 173 (30 payants, 143 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,400; écolage, 873.80; subvention de la Communauté, 337.30; de Menahem Effendi, 762.70; de Mme Simha Daniel, 258.40; revenus de la gabelle, 2,394.00; des temples, 229.75; d'une fête, 516.40; dons, 166.80; divers, 93.50; déficit, 336.45; total, 7,469.20. — *Dépenses* : Traitements, 5,160.85; matériel scolaire. 258.35; nourriture et vêtements, 935.90; réparations, 132.40; eau, 38.50; divers, 184; déficit ancien, 756.20; total, 7,469.20.

Ispahan.

Population israélite : 6,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1901. — *Personnel* : M. Brasseur, directeur; M. Ruben, adjoint; 4 professeurs d'hébreu, 1 professeur de persan, 2 moniteurs, 3 domestiques. — *Nombre des élèves* : 333 (128 payants, 205 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 14,807.40; écolage, 917.10; subvention de la Communauté, 746; divers, 246.85; total, 16,717.35. — *Dépenses* : Traitements, 12,851.35; chauffage, 707.55; matériel scolaire, 970.25; nourriture et vêtements, 1,496.05; réparations, 323.10; eau, 51.45; divers, 372.75; déficit ancien, 241.45; total, 16,717.35.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1901.— *Personnel* : Mme Brasseur, adjointe; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 1 professeur de

persan, 4 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 218 (61 payantes, 157 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Istip (Turquie).

L'*Alliance* accorde à l'école de cette ville une subvention de fr. 300.

Jaffa.

Population israélite : 5,000 âmes.

Ecole de garçons. — *Fondation* : 1892. — *Personnel* : M. Calmy, directeur; Mlle Epstein, adjointe; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 1 moniteur, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 150 (79 payants, 71 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 11,300; écolage, 1,847.30; dons et divers, 532.20; total, 13,679.50. — *Dépenses* : Traitements, 8,565.60; loyer, 1,900; assurances, 8.25; matériel scolaire, 151.95; nourriture et vêtements, 1,347.70; réparations, 40.60; divers, 81.60; solde en caisse, 1,583.80; total, 13,679.50.

Janina.

Population israélite : 3,000 âmes.

Ecole de Garçons — *Fondation* : 1904. — *Personnel* : M. Lahana, directeur; M. Mitrani, adjoint; 3 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 professeur de grec, 4 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 348 (208 payants, 140 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 6,978.25; écolage, 8,092.20; subvention de la Communauté, 2,012.70; du Gouvernement, 635.20; revenus d'immeubles, 747.35; dons, 1,156.25; divers, 365.15; déficit, 46.30; total, 20,033.40. — *Dépenses* : Traitements, 14.547; loyer, 600; chauffage, 177 85; matériel scolaire, 87.05; nourriture et vêtements, 1,362 45; réparations, 1,998.45; eau, 44.30; divers, 1,216.20; total, 20,033.40.

Ecole de Filles. — *Fondation* : 1904. — *Personnel* : Mme Lahana, directrice; Mlle E. Eskenazi, adjointe; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 1 maîtresse de grec, 1 maîtresse d'asile, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 228 (165 payantes, 63 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Jérusalem.

Population israélite : 40,000 âmes.

Ecole de garçons. — *Fondation* : 1882. — *Personnel* : M. Carmona, directeur; Mme Carmona, co-directrice; M. et Mme Kahanoff, adjoints; 4 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 professeur d'arabe, 1 professeur de gymnastique, 2 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 310 (74 payants, 236 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 18,994.50; écolage, 1,761.15; dons, 269.40; divers, 110.90; total, 21,135.95. — *Dépenses* : Traitements, 13,394.20; chauffage, 49.80; matériel scolaire, 1,011.15; nourriture et vêtements, 4,063.20; réparations 381.30; eau, 190.25; divers, 192; solde en caisse, 1,794.05; total, 21,135.95.

Ecole de filles. — *Fondation* : 1906. — *Personnel* : Mme Lévy-Haarscher, directrice; Mme Benaroya et Mlle Benveniste, adjointes;

1 professeur d'hébreu, 2 maîtresses de couture, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 262 (201 payantes, 61 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 11,730; écolage, 1,374.20; divers, 177.45; total, 13,281.65. — *Dépenses* : Traitements, 7,442.05; loyer, 2,200; matériel scolaire, 809.90; nourriture, 660.45; réparations, 138.85; eau, 74.65; divers, 275.60; déficit ancien, 64.25; versé à l'asile, 1,380; solde en caisse, 235.90; total, 13,281.65.

ECOLE MATERNELLE. — Une salle d'asile est annexée à l'école des filles; elle compte 95 élèves. L'*Alliance* lui accorde une subvention annuelle de 1.380 francs.

L'*Alliance* alloue, en outre, une subvention de 2,500 francs à l'orphelinat israélite allemand de cette ville.

Kirklissé (Turquie).

L'*Alliance* alloue une subvention de fr. 400 à l'école des filles de cette ville.

Kirmanchah (Perse).

Population israélite : 1,400 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1904. — *Personnel* : M. Franco, directeur; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur de persan, 2 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 251 (103 payants, 148 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 7,370.75; écolage, 2,085.10; subvention de la Communauté, 1,511.20; divers, 317.20; déficit 304.25; total, 11,588.50. — *Dépenses* : Traitements, 7,886.60; loyer, 770.75; chauffage, 338.50; matériel scolaire, 226.05; nourriture et vêtements, 1,699.40; réparations, 64.75; eau, 20.50; divers, 540.80; déficit ancien, 41.15; total, 11,588.50.

Larache.

Population israélite : 2,000 âmes

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1901. — *Personnel* : M. Rosen, directeur; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 1 professeur d'espagnol, 3 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 229 (96 payants, 133 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,191.35; écolage, 4,165; subvention de la Communauté, 800; dons et divers, 125; total, 8,281.35. — *Dépenses* : Traitements, 4,702.50; loyer, 1,000; matériel scolaire, 300.15; nourriture et vêtements, 1,304.60; réparations, 48.65; eau, 94.65; divers, 148; solde en caisse, 682.80; total, 8,281.35.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1901. — *Personnel* : Mlle Esther Cohen, adjointe; 1 maîtresse de couture, 1 monitrice, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 123 (47 payantes, 76 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,898.85; écolage, 1,734; subvention de la Communauté, 786.65; solde ancien, 701.50; divers, 38.50; total, 6,159.50. — *Dépenses* : Traitements, 3,566.50; loyer, 1,200; matériel scolaire, 213.40; réparations, 39.50; eau, 55; divers, 89.35; solde en caisse, 995.75; total, 6,159.50.

Magnésie.

Population israélite : 2,100 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1892. — *Personnel* : M. Elnékavé, directeur ; M. Saül, adjoint ; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 moniteur, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 205 (128 payants, 77 gratuits) — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 4,400 ; écolage, 1,806 ; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 500 ; de la Communauté, 583.05 ; du gouvernement, 400 ; de la Société des cordonniers, 147 ; revenus des immeubles et du legs Ganon, 1,058.25 ; dons, 198.30 ; divers, 617.50 ; solde ancien, 446.70 ; total, 10,186.80. — *Dépenses* : Traitements, 7,011 05 ; loyer, 900 ; assurance, 88.45 ; impôts, 103.10 ; chauffage, 46.20 ; matériel scolaire, 507.05 ; nourriture et vêtements, 1,820.50 ; réparations, 29.60 ; eau, 23.50 ; divers, 38.65 ; solde en caisse, 218.70 ; total, 10,186.80.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1896. — *Personnel* : Mme Elnékavé, directrice ; 1 maîtresse d'ouvrage, 5 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 144 (100 payantes, 44 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,000 ; écolage, 981.25 ; subvention de la Société des Dames, 185.05 ; revenus des immeubles, 110 55 ; solde ancien, 142 ; total 3,418.85. — *Dépenses* : Traitements, 3,007.75 ; chauffage, 10 ; assurance, 25.80 ; impôts, 50.45 ; matériel scolaire, 62.05 ; réparations, 75.05 ; eau, 26.10 ; divers, 25.65 ; solde en caisse, 136 ; total, 3,418.85.

Marrakesch.

Population israélite : 15,700 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1901. — *Personnel* : M. R. Danon, directeur ; M. Boujo, adjoint ; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 2 moniteurs, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 223 (41 payants, 182 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 11,881.40 ; écolage, 1,270 ; subvention de la Communauté, 1,430 ; dons, 213 ; divers, 201.70 ; total, 14,996.10. — *Dépenses* : Traitements, 9,779.15 ; loyer 1.735 ; matériel scolaire, 115 55 ; nourriture et vêtements, 2,320.35 ; réparations, 18 ; eau, 163.05 ; divers, 439.65 ; déficit ancien, 251.90 ; solde en caisse, 170.45 ; total, 14,996.10.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1901. — *Personnel* : Mme R. Danon, directrice ; 2 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 77 (28 payantes, 49 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Mazagan.

Population israélite : 3,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1906. — *Personnel* : M. Knafo, directeur ; Zafrany, adjoint ; 2 professeurs d'hébreu, 1 moniteur, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 142 (100 payants, 42 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 5,750 ; écolage, 2,885.75 ; subvention de la Communauté, 2,123 ; dons et divers, 45.80 ; total, 11,015.05. — *Dépenses* : Traitements, 9,342.20 ; matériel scolaire, 390 ; nourriture et

vêtements, 645.65 ; eau, 18.50; divers, 47.55 ; solde en caisse, 600.15; total, 11,045 05.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* 1906. — *Personnel* : Mlle Sidi, chargée de la direction ; Mlle Pinto, adjointe ; 1 maîtresse de couture, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 90 (57 payantes, 33 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Melasse (Turquie)

L'*Alliance* alloue à l'école de cette ville une subvention de 600 fr.

Menemen (Turquie)

L'*Alliance* alloue à l'école de cette ville une subvention de 200 francs.

Mequinez.

Population israélite : 6,000 âmes.

Une école de garçons et une école de filles ont été ouvertes dans cette ville, en décembre 1910, sous la direction de M. et Mme Moyal.

Mogador.

Population israélite : 12,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1888. — *Personnel* : M. Loubaton, directeur; M. Enriquez, adjoint; 4 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'anglais, 2 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 200 (123 payants, 77 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 6,540.30 ; écolage, 2,432.65 ; subvention de la Communauté, 745 ; du *Board of Deputies*, 3,750 ; produit d'une quête, 223 35 ; divers, 261.95 ; solde ancien, 13.20 ; total, 13,967.45. — *Dépenses* : Traitements, 9.611.45 ; loyer, 800 ; matériel scolaire, 597.45 ; nourriture et vêtements, 2,214 25 ; réparations, 199.50 ; eau, 83.20 ; divers, 99.60 ; solde en caisse, 359 ; total, 13,967.45.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1908. — *Personnel* : Mme Loubaton, directrice ; Mlle S. Semach, adjointe ; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur d'anglais, 2 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 132 (71 payantes, 61 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 5,480.50 ; écolage, 869 ; dons, 75 65 ; divers, 116.80 ; total, 6.541.95. — *Dépenses* : Traitements, 5.225.35 ; matériel scolaire, 37 60 ; eau, 36.65 ; loyer, 500 , nourriture, 700 ; divers, 32.60 ; solde en caisse, 9.75 ; total, 6,541.95.

ECOLE DU MELLAH. — *Fondation* : 1906. — *Personnel* : M. J. Benchimol, directeur; 9 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 2 moniteurs, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 468 (227 payants, 241 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 6,588.75 ; écolage, 2,074.35 ; subvention de la Communauté, 418.35 ; dons, 327.55 ; divers, 32 40 ; solde ancien, 35.95 ; total, 9,477.35. — *Dépenses* : Traitements, 6.495.65 ; loyer, 1,296.20 ; matériel scolaire, 74.45 ; nourriture et vêtements, 1,389.25 ; réparations, 12.20 ; eau, 40 ; divers, 176.05 ; solde en caisse, 43.55 ; total, 9,477.35.

Monastir.

Population israélite : 6,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1895. — *Personnel* : M. Benveniste, directeur ; 3 professeurs d'hébreu, 2 professeurs de turc, 1 professeur de grec, 1 moniteur, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 217 (182 payants, 35 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 5,032 ; de l'*Anglo-Jewish Association*, 250 ; de la Communauté, 2.561.40 ; écolage, 3,388 20 ; revenus d'une fête, 1,500 ; dons, 183.80 ; total, 12,915.40. — *Dépenses* : Traitements, 9.6 6.15 ; chauffage, 500 ; vêtements et nourriture, 1,357 ; réparations, 183.80 ; déficit ancien, 1,136.45 ; divers, 42 ; total, 12,915.40.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1903. — *Personnel* : Mme Benveniste ; directrice ; 1 maîtresse de couture, 1 maîtresse de grec, 1 maîtresse d'asile, 2 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 135 (89 payantes, 46 gratuites). — *Recettes* : L'*Alliance* a contribué une dépense de l'école des filles pour 1.600 fr.

Le Talmud Tora de Monastir est placé sous l'action de l'*Alliance* ; elle contribue aux dépenses pour 800 francs.

Mossoul (Mésopotamie).

Population israélite : 3,500 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1907. — *Personnel* : M. Sidi, directeur ; M. Grauer, adjoint ; 3 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 1 professeur de turc, 1 moniteur, 3 domestiques. — *Nombre des élèves* : 202 (55 payants, 147 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 11,600.15 ; du gouvernement ottoman, 233.30 ; écolage, 513 80 ; divers, 876 15, total, 13.223.40 — *Dépenses* : Traitements, 9,573.90 ; loyer, 1.047.75 ; chauffage et eau, 222.55 ; matériel scolaire, 322 ; vêtements et nourriture, 1.413.25 ; divers, 460.80 ; solde en caisse, 183,15 ; total, 13,223.40.

Nazli (Turquie d'Asie).

L'*Alliance* alloue à l'école de cette ville une subvention de 400 francs.

Oran.

Population israélite : 11,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1907. — *Personnel* : M. Ribbi, directeur ; 4 instituteurs, 2 institutrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* ; 252 (43 payants, 209 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 4,300 ; écolage, 1,114.50 ; subvention de la Communauté, 6,600 ; cotisations, 1,513 ; dons, 481.50 ; solde ancien, 5.163.45 ; total, 19,172.45. — *Dépenses* : Traitements, 5,796 ; loyer, 2,000 ; assurance et impôts, 17.90 ; éclairage, 189.50 ; matériel scolaire, 161.30 ; versé à l'œuvre d'apprentissage et au « Travail », 2,691.45 ; divers, 1,247.20 ; solde en caisse, 7,068.25 ; total, 19,172.45.

Pergame (Turquie).

Population israélite : 1,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1908. — *Personnel* : M. Jaffet, directeur ; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 moniteur, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 102 (49 payants, 53 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 800 ; écolage, 1,160 ; subvention de la Communauté, 137 ; revenus de la gabelle, 328 ; dons, 140.50 ; total, 2,565.50. — *Dépenses* : Traitements, 2,257 ; matériel scolaire 20 ; nourriture, 200 ; réparations, 16 ; eau, 10 ; divers, 62.50 ; total, 2,565.50.

Preveza (Turquie).

L'*Alliance* alloue à l'école de cette ville une subvention de fr. 500.

Rabat.

Population israélite : 2,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1903. — *Personnel* : M. Conquy, directeur ; 2 professeurs d'hébreu, 1 moniteur, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 130 (82 payants, 48 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,900 ; écolage, 1,930 ; subvention de la Communauté, 797.50 ; dons, 90 ; divers, 55.50 ; déficit, 473.80 ; total, 6,246.80. — *Dépenses* : Traitements, 4,500 ; loyer, 1,200 ; matériel scolaire, 62.35 ; réparations, 15 ; eau, 47.75 ; divers, 49.50 ; déficit ancien, 372.20 ; total, 6,246.80.

ECOLE DE FILLES. — Une école de filles a été ouverte à Rabat, en septembre 1910, sous la direction de Mlle Holstein. Le nombre des élèves est de 109.

Rhodes.

Population israélite : 4,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1901. — *Personnel* : M. Tagger, directeur ; Mlle Braun, adjointe ; 3 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 moniteur, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 246 (181 payants, 65 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 5,131.35 ; écolage, 5,155.35 ; subvention de la Communauté, 1,806.05 ; de la Société *Jechoua Verahamim*, 310.75 ; du Gouvernement, 169.70 ; dons, 628.75 ; divers, 170.90 ; total, 13,872.85. — *Dépenses* : Traitements, 10,292 ; loyer, 400 ; matériel scolaire, 551.10 ; nourriture et vêtements, 1,733.30 ; réparations, 135.85 ; eau, 18.30 ; divers, 138.70 ; déficit ancien, 134.20 ; solde en caisse, 469.40 ; total, 13.872.85.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1902. — *Personnel* : Mme Graziani, directrice ; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 2 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 193 (128 payantes, 65 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Rodosto.

Population israélite : 1,500 âmes.

ECOLE MIXTE. — *Fondation* : 1904. — *Personnel* : M. D. Levi, directeur ; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 2 domestiques. —

Nombre des élèves : 181 (148 payants, 33 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,950 ; écolage, 2,678.45 ; subvention de la Communauté, 1,000 ; revenus d'une boutique, 103.10 ; dons, 58.30 ; divers, 35 ; déficit, 725.85 ; total, 7,550.70 — *Dépenses* : Traitements, 5,181.25 ; loyer, 225 ; assurance, 101.30 ; chauffage, 361.95 ; matériel scolaire, 2 0 ; nourriture et vêtements, 1,107.40 ; réparations, 128 ; eau, 117.80 ; divers, 125 ; total, 7,560.70.

Roustchouk.

Population israélite : 4,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1872 — *Personnel* : M. Angel, directeur ; 2 professeurs d'hébreu, 3 professeurs de bulgare, 1 domestique — *Nombre des élèves* : 280 (tous gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,825 ; subvention de la Communauté, 12,586.50 ; total, 16.411 50. — *Dépenses* : Traitements, 13,875 ; loyer, 1,070 ; assurance, 78.15 ; chauffage, 506 ; matériel scolaire, 127.35 ; réparations, 319 ; divers, 356 ; total, 16,411.50.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1874. — *Personnel* : Mlle Pisa, directrice ; Mlle M. Avigdor, adjointe ; 1 professeur d'hébreu, 3 maîtresses de bulgare, 1 maîtresse d'ouvrage, 1 maîtresse d'asile. 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 263 (toutes gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2.200 ; subvention de la Communauté, 8,377 ; total, 10,577. — *Dépenses* : Traitements, 8.900 ; chauffage, 6 0 ; assurance, 55 ; matériel scolaire, 211 ; réparations, 320 ; divers, 491 ; total, 10,577.

Safed.

Population israélite : 7,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1897. — *Personnel* : M. I. Farhi, directeur ; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 1 professeur de turc, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 91 (28 payants, 63 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 9,367.35 ; écolage, 266.55 ; subvention du Gouvernement, 550.45 ; dons, 91.90 ; divers, 117.90 ; total, 10.394.15. — *Dépenses* : Traitements, 6,770 40 ; loyer, 1,9 3.35 ; chauffage, 35.45 ; matériel scolaire, 230.55 ; nourriture et vêtements, 1,040.65 ; réparations, 25 ; eau, 41.70 ; divers, 303.15 ; solde en caisse, 33.90 ; total, 10.394.15.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1907. — *Personnel* : Mme Farhi, directrice ; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 3 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 163 (24 payantes, 139 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 7,743 ; écolage, 124.20 ; divers, 77.55 ; total, 7.947.75. — *Dépenses* : Traitements, 4.706.40 ; loyer, 1,600 ; chauffage, 44.35 ; matériel scolaire, 268.30 ; nourriture et vêtements, 1.134.75 ; réparations, 19.40 ; eau, 41.70 ; divers, 57.80 ; solde en caisse, 75.05 ; total, 7,947.75.

Safi (Maroc).

Population israélite : 2,500 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1907. — *Personnel* : M. Selamé, directeur ; 2 professeurs d'hébreu, 2 moniteurs, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 152 (66 payants, 86 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 5,300 ; écolage, 2,219.35 ; subvention de la Communauté,

3,512.95; produit d'un loyer, 211.70; dons, 200; divers, 241.85; déficit, 614.45; total, 12,300.30. — *Dépenses*: Traitements, 7,578.35; loyer, 2,656.65; matériel scolaire, 380.35; nourriture et vêtements, 1,300; réparations, 137.15; eau, 97.50; divers, 150.30; total, 12,300.30.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation*: 1907. — *Personnel*: Mlle Hachuel, directrice; 1 maîtresse de couture, 1 monitrice, 1 domestique. — *Nombre des élèves*: 73 (27 payantes, 46 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Saïda.

Population israélite : 500 âmes.

ECOLE MIXTE. — *Fondation*: 1902 — *Personnel*: M. Maver Lévy, directeur; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 maîtresse d'asile, 1 domestique. — *Nombre des élèves*: 119 (109 payants, 10 gratuits). — *Recettes*: Subvention de l'*Alliance*, 4,780; écolage, 778.80; solde ancien, 38.50; total, 5,597.30. — *Dépenses*: Traitements, 4,104.25; loyer, 1,200; matériel scolaire, 54; divers, 149; solde en caisse, 85.05; total, 5,587.30.

Salonique.

Population israélite : 90,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS MOISE ALLATINI. — *Fondation*: 1873. — *Personnel*: M. Benghiat, directeur intérimaire; MM Nehama, J. Cohen, Dollmann, Sarfati et Tovi, adjoints; 2 professeurs d'hébreu, 2 professeurs de turc, 1 professeur d'espagnol, 1 professeur d'allemand, 1 professeur d'anglais, 1 professeur de dessin, 1 moniteur, 1 domestique. — *Nombre des élèves*: 524 (464 payants, 60 gratuits). — *Recettes*: Subvention de l'*Alliance*, 1,800; écolage, 15,845.25; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 4,400; de la Communauté, 3,000; produit d'une quête, 3,000; d'une fête, 3,000; de divers legs, 770.45; dons, 68; déficit, 1,669.15; total, 33,652.15 — *Dépenses*: Traitements, 32,562; assurance, 34.10; chauffage, 49.55; réparations, 23.90; eau, 152.30; divers, 830.30; total, 33,652.15.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation*: 1875. — *Personnel*: Mme Gelbmann, directrice; Mlles Hayon, Naar et Matalon, adjointes; 2 maîtresses de couture, 1 maîtresse de turc, 1 maîtresse d'allemand, 6 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves*: 568 (509 payantes, 59 gratuites). — *Recettes*: Subvention de l'*Alliance*, 1,445; écolage, 20,243.95; subvention de la Société des Dames, 115.20; revenus de divers legs, 770.45; total, 22,579.60. — *Dépenses*: Traitements, 14,038; chauffage, 426.10; assurance, 426; réparations, 565.05; eau, 152.35; divers, 611.40; solde en caisse, 6,360.70; total, 22,579.60.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE DE GARÇONS. — *Fondation*: 1897. — *Personnel*: M. Halévy, directeur; M. Eliézer Cohen, adjoint; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 professeur de gymnastique, 3 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves*: 389 (300 payants, 73 gratuits). — *Recettes*: Subvention de l'*Alliance*, 1,445; écolage, 4,299; subvention de l'Association des Anciens Elèves, 230; revenus d'un legs, 900; dons, 68; déficit, 4,367; total, 11,309. — *Dépenses*: Traitements, 10,131.50; loyer, 274; assurance, 150.10; chauffage, 300.60; eau, 152.30; divers, 300.50; total, 11,309.

ECOLES POPULAIRES DE FILLES. — *Fondation* : 1897. — *Personnel* : 2 maîtresses de français, 2 maîtresses de couture, 3 monitrices, 3 domestiques. — *Nombre des élèves* : 245 (165 payantes, 80 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,145; écolage, 1,212 90; divers, 383; déficit, 4,171.25; total, 6,912.15. — *Dépenses* : Traitements, 6,010.50; chauffage, 284; assurance, 18; impôts, 76.90; réparations, 2?3.10; eau, 44.45; divers, 195.20; total, 6,912.15.

ASILE. — *Fondation* : 1881. — *Personnel* : 1 maîtresse de ménage, 1 maîtresse de gymnastique, 7 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 337 (290 payantes, 47 gratuites).— *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,145; écolage, 8,866; revenus de divers legs, 386; total, 10,397. — *Dépenses* : Traitements, 5,911; chauffage, 168.90; assurance, 146 60; réparations, 23; eau, 152.70; divers, 394.35; solde en caisse, 3,600.45; total, 10,397.

ECOLE COMMUNALE DE FILLES. — Cette école est placée sous le contrôle de l'*Alliance*. Mme Sarfati est chargée de la direction. Le nombre des élèves est de 236.

TALMUD-TORAH. — M. Hanan, adjoint, est mis par l'*Alliance* à la disposition de cet établissement.

Samacoff.

Population israélite : 1,000 âmes.

ECOLE MIXTE. — *Fondation* : 1874. — *Personnel* : M. Toussié, directeur; 2 professeurs d'hébreu, 2 professeurs de bulgare, 1 professeur d'allemand, 1 maîtresse d'asile, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 214 (tous gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 4,050; subvention de la Communauté, 3,026.95; du Conseil municipal, 500; du Conseil départemental, 200; revenus de la gabelle, 1,300; d'une fête, 120; dons, 114.05; total, 9,311. — *Dépenses* : Traitements, 7,140; assurance, 80.10; chauffage, 400; matériel scolaire, 110; nourriture et vêtements, 1,180.90; réparations, 400; total, 9,311.

Seneh (Perse).

Population israélite : 3,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1903. — *Personnel* : M. Canetti, directeur; 3 professeurs d'hébreu, 1 professeur de persan, 2 moniteurs, 3 domestiques. — *Nombre des élèves* : 179 (85 payants, 94 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 12,998.80; écolage, 625.60 : subvention de la Communauté, 500; dons, 18.55; divers, 88.40; total, 14,231.35 — *Dépenses* : Traitements, 10,050; loyer, 479.60; chauffage, 414; matériel scolaire, 155.70; nourriture et vêtements, 2,260; réparations, 40; divers, 345.65; solde en caisse, 485.40; total, 14,231.35.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1903. — *Personnel* : 2 professeurs d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 1 professeur de persan, 1 monitrice, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 80 (toutes gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Serrès

Population israélite : 1,200 âmes.

ÉCOLE MIXTE. — *Fondation* : 1901. — *Personnel* : M. Hakim, directeur; Mme Hakim, adjointe; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur de turc, 2 moniteurs, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 145 (108 payants, 37 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,400; écolage, 2,094; subvention de la Communauté, 3,000; du gouvernement, 420; revenus d'une fête, 212; dons, 92.85; divers, 115.45; déficit, 1,692.30; total, 10,026.60. — *Dépenses* : Traitements, 6,415.30; assurance, 50; chauffage, 75; matériel scolaire, 92; nourriture et vêtements, 1,513; réparations, 19; eau, 18; divers, 93.50; déficit ancien, 1,750.80; total, 10,026.60.

Settat.

Population israélite : 700 âmes.

ÉCOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1910. — *Personnel* : M. Bengualid, directeur; 2 professeurs d'hébreu, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 95 (59 payants, 36 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,473.35; écolage, 490.55; subvention de la Communauté, 417.50; divers, 62.65; total, 2,443.75. — *Dépenses* : Traitements, 1,338.90; loyer, 208.55; matériel scolaire, 435.30; nourriture, 335.40; divers, 14; solde en caisse, 111.60; total, 2,443.75.

Sfax

Population israélite : 2,700 âmes.

ÉCOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1905. — *Personnel* : M. Abib, directeur; Mlle Labi, adjointe; M. Takia, instituteur; 2 professeurs d'hébreu, 1 moniteur, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 223 (23 payants, 200 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 10,918.75; écolage, 660.25; subvention de la Communauté, 4,784.30; du comité de bienfaisance, 200; dons, 882.70; divers, 14.20; total, 17,460.20. — *Dépenses* : Traitements, 10,805.60; loyer, 3,200; matériel scolaire, 108.50; nourriture et vêtements, 2,742.70; réparations, 200.05; eau, 122.40; divers, 44.75; déficit ancien, 163.60; solde en caisse, 72.60; total, 17,460.20.

ÉCOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1905. — *Personnel* : Mme Abib, directrice; 1 maîtresse de couture, 1 monitrice, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 86 (30 payantes, 56 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Silivri (Turquie).

L'*Alliance* accorde, dans cette ville, une subvention de 500 francs à l'école de garçons et une subvention de 500 francs à l'école des filles.

Smyrne.

Population israélite : 35,000 âmes.

ÉCOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1873. — *Personnel* : M. Nahon, directeur; MM. Ovadia, Couriel, Schahevitch et Politi, adjoints; 2 pro-

fesseurs d'hébreu, 3 professeurs de turc, 1 professeur d'anglais, 1 professeur de comptabilité, 2 moniteurs, 3 domestiques. — *Nombre des élèves*: 323 (211 payants, 112 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 10,620.30 ; écolage, 7,701.05 ; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 1,350 ; de la Communauté, 2,055 10 ; revenus des immeubles, 908.55 ; du Talmud-Tora, 500 ; de la Commission d'Instruction, 437 ; divers, 111.45 ; solde ancien, 8.95 ; total, 23,695.40. — *Dépenses* : Traitements, 19,373 ; assurance, 1,204.50 ; chauffage, 32 ; matériel scolaire, 1,225 95 ; vêtements, 279.65 ; réparations, 909 10 ; eau, 20.20 ; divers, 600.60 ; solde en caisse, 50.40 ; total, 23,695.40.

Ecole de filles. — *Fondation* : 1878. — *Personnel* : Mme Nabon, directrice ; Mlles Masliah, Rossano et Behar, adjointes ; 1 maîtresse de couture, 1 maîtresse d'asile, 1 professeur d'anglais, 4 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* 393 (191 payantes, 202 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 7,500 ; écolage, 6,575.75 ; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 1,000 ; de la Communauté, 1,343.45 ; de la Société *Bonne Volonté*, 659.10 ; de la Société *Good's Well*, 100 ; de la Société *Nachim Sadkeiniot*, 100 ; produit d'une quête, 287.75 ; dons et divers, 235 ; solde ancien, 397.85 ; total, 18,198 90. — *Dépenses* : Traitements, 11,400.55 ; chauffage, 56 ; assurance 538.55 ; matériel scolaire, 1 127 45 ; nourriture et vêtements, 2,728.90 ; réparations, 1,318.05 ; eau, 160.30 ; divers, 384.40 ; solde en caisse, 484.70 ; total, 18,198.90.

Ecole populaire. — *Fondation* : 1893. — *Personnel* : M. J. Behar, directeur : 2 professeurs d'hébreu, 2 professeurs de turc, 2 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 189 (128 payants, 61 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1 500 ; écolage, 2,532 ; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 500 ; de la Communauté, 454.80 ; dons et divers, 153 20 ; déficit, 52.10 ; total, 5,247.10. — *Dépenses* : Traitements, 4,620.65 ; assurance, 46.50 ; impôts, 76.70 ; matériel scolaire, 37.75 ; réparations, 31.55 ; eau, 67.45 ; divers, 81 ; déficit ancien, 285.50 ; total, 5.247.10.

Le Talmud Tora de Smyrne est placé sous la direction de l'*Alliance* ; il compte 438 élèves. Un professeur de l'école des garçons est spécialement chargé de la direction pédagogique.

Ecole maternelle. — Une salle d'asile est annexée aux écoles ; elle compte 106 élèves. L'*Alliance* lui accorde une subvention annuelle de 500 francs.

Sofia.

Population israélite : 12,000 âmes.

Ecole de garçons. — *Fondation* : 1879. — *Personnel* : M. S. Danon, directeur. L'*Alliance* a contribué aux dépenses pour 8,858 fr. Le nombre des élèves était de 950.

Ecole de filles. — *Fondation* : 1883. — L'*Alliance* a contribué aux dépenses pour 5,071 fr. Le nombre des élèves était de 361.

Sousse.

Population israélite : 3,500 âmes.

Ecole de garçons. — *Fondation* : 1883. — *Personnel* : M. Abbou, directeur ; MM. Soria et Simantob, adjoints ; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 1 moniteur, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* :

220 (70 payants, 150 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 6.059 ; écolage, 494 ; subvention de la Communauté, 4,039.50 ; de l'œuvre d'habillement, 214.85 ; revenus du legs Guez 80 ; dons et quêtes, 505 25 ; divers, 110.75 ; solde ancien, 52.20 ; déficit, 28.85 ; total, 11.584.40. — *Dépenses* : Traitements, 8,490.80 ; loyer, 1.900 ; matériel scolaire, 234.85 ; nourriture et vêtements, 754.85 ; eau, 94.35 ; divers, 109.55 ; total, 11,584.40.

Tanger.

Population israélite : 10,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1865. — *Personnel* : M. Taourel, directeur ; MM. Castiel et Leibovici, adjoints ; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur d'anglais, 3 moniteurs, 3 domestiques. — *Nombre des élèves* : 339 (242 payants, 97 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 6,300 ; écolage, 3,191 ; subvention de la Communauté, 7.219 25 ; du *London Committee of Deputies of the British Jews*, 3,750 ; total, 20,460.25. — *Dépenses* : Traitements, 18.082 ; matériel scolaire, 500 ; nourriture, 1,500 ; réparations, 312 ; divers, 66.25 ; total, 20 460.25.

ECOLE DES FILLES. — *Fondation* : 1874. — *Personnel* : Mlle J. Cohen-Scali, directrice ; M les Sebbon et Pereyre, adjointes ; 1 professeur d'anglais, 1 maîtresse de couture, 3 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 381 (212 payantes, 264 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,300 ; écolage, 6.112.25 ; subvention de la Communauté, 4.368.35 ; dons 750 ; divers, 447.15 ; total, 14,977.75. — *Dépenses* : Traitements, 11,206 ; loyer, 893 ; matériel scolaire, 1.143,45 ; vêtements, 750 ; réparations, 849.80 ; divers, 135.50 ; total, 14,977.75.

Tantah.

Population israélite : 800 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1905. — *Personnel* : M. Alphandary, directeur ; M. Sasson, adjoint ; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'anglais, 1 professeur d'arabe, 1 moniteur, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 107 (47 payants, 60 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,700 ; écolage, 7,972 ; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 1.445.50 ; de la Communauté, 1.500 ; revenus d'une loterie, 6,685 ; dons 122 ; divers, 469.50 ; déficit, 499 ; total, 22,393. — *Dépenses* : Traitements, 19,204 ; matériel scolaire, 686.15 ; frais de la loterie, 1.145.50 ; réparations, 237 ; eau, 150 ; divers, 485.55 ; déficit ancien, 484.80 ; total, 22,393.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1905. — *Personnel* : Mlles Niégo et Crespine, adjointes ; 1 maîtresse d'anglais, 1 maîtresse d'asile, 1 maîtresse de piano, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 104 (63 payantes, 41 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Téhéran.

Population israélite : 5,500 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1898. — *Personnel* : M. Tarragano, directeur ; MM. Saül Cohen et E. Nehorai, adjoints ; 4 professeurs d'hébreu, 3 professeurs de persan, 2 moniteurs, 3 domestiques. —

Nombre des élèves : 475 (205 payants, 270 gratuits). — L'*Alliance*, a contribué aux dépenses de l'école pour fr. 12,606.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation :* 1898. — *Personnel :* Mme Tarragano, directrice; Mlle Valadji, adjointe; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur de persan, 2 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves :* 184 (88 payants, 96 gratuits). — L'*Alliance* a contribué aux dépenses de l'école pour 6,960 fr.

Tétuan.

Population israélite : 6,500 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation :* 1862. — *Personnel :* M. Falcon, directeur; 4 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'espagnol, 2 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves :* 306 (133 payants, 173 gratuits). — *Recettes :* Subvention de l'*Alliance*, 4,322.50; écolage, 6,766.65; subvention de la Communauté, 4,043; de l'*Anglo-Jewish Association*, 700; du *Board of Deputies*, 125; dons, 51.20; divers, 1,006.55; solde ancien, 38.60; total, 17,053.50. — *Dépenses :* Traitements, 14,267.45; loyer, 660; matériel scolaire, 1,058.20; réparations, 485.20; divers, 228.60; solde en caisse, 354.05; total, 17,053.50

ECOLE DE FILLES. — *Fondation :* 1868. — *Personnel :* Mme Falcon, directrice; Mlle Azulay, adjointe; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 1 maîtresse de broderie, 1 professeur d'espagnol, 6 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves :* 456 (195 payantes, 261 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Tibériade.

Population israélite : 7,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation :* 1897. — *Personnel :* M. R. Lévy, directeur; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 1 moniteur, 1 domestique. — *Nombre des élèves :* 106 (58 payants, 48 gratuits). — *Recettes :* Subvention de l'*Alliance*, 7,500; écolage, 539.45; subvention de la Société *Hovevé Zion*, 1,175; divers, 107.55; solde ancien, 219.05; total, 9,541.05. — *Dépenses :* Traitements, 4,655; loyer, 930; matériel scolaire, 157.30; nourriture et vêtements, 2,637.70; réparations, 31.60; eau, 210.30; divers, 112.10; solde en caisse, 807.05; total, 9,541.05.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation :* 1900. — *Personnel :* Mme Romanoff, directrice; 3 professeurs d'hébreu, 2 maîtresses de couture, 1 professeur d'arabe, 2 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves :* 261 (70 payantes, 191 gratuites). — *Recettes :* Subvention de l'*Alliance*, 9,850; écolage, 350.95; divers, 19.95; solde ancien, 323.50; total, 10,544.40. — *Dépenses :* Traitements, 6,876.50; loyer, 1,150; matériel scolaire, 425.75; nourriture et vêtements, 1,514; réparations, 66.15; eau, 65.85; divers, 166.30; solde en caisse, 279.85; total, 10,544.40.

Tireh.

Population israélite : 2,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation :* 1897. — *Personnel :* M. Politi-Argi, directeur; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 domestique. — *Nombre des élèves :* 186 (89 payants, 97 gratuits). — *Recettes :*

Subvention de l'*Alliance*, 1,150; écolage, 2,876.25; subvention de la Communauté, 1,040; de la société *Benoi Hail*, 150; du Ministère de l'Instruction publique, 240.25; revenus de la gabelle, 598.50; des immeubles 322.75; dons, 233.70; total, 6,611.45. — *Dépenses* : Traitements, 5,345; assurance, 35; matériel scolaire, 371.25; réparations, 380; divers, 125; solde en caisse 355.20; total, 6,611.45.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1910. — *Personnel* : 1 institutrice, 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 108 (60 payantes, 48 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Tripoli.

Population israélite : 12,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1895. — *Personnel* : M. Maïr Lévy, directeur; Mlle Douec, adjointe; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 professeur d'arabe, 1 moniteur, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 160 (15 payants, 145 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 11,058 40; écolage, 105.80; subvention de la *Direction de l'Instruction publique*, 360; revenus d'une fête, 326.40; dons, 576; divers, 219 05; total, 12,645.65. — *Dépenses* : Traitements, 7,190; loyer, 1 150; matériel scolaire, 147.80; nourriture et vêtements, 2,966; réparations, 26.05; divers, 265.45; déficit ancien, 540.35; total, 12,645.65.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1898. — *Personnel* : Mme Lévy, directrice; Mlle Schaqui, adjointe; 1 maîtresse de couture, 2 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 277 (58 payantes, 219 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 5,900; écolage, 373.40; produit d'une fête, 326.45; divers, 42.15; total, 6,642. — *Dépenses* : Traitements, 5,142.25; loyer, 600; matériel scolaire, 440.05; réparations, 12.10; déficit ancien, 409.10; divers, 38.50; total, 6,642.

Tunis.

Population israélite : 40,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1878. — *Personnel* : M. Ouziel, directeur; MM. Castro, L. Guéron, Hayon, Halm, Hakim, Ittah, Mori, Nehoraï, Suleyman, Tobie et Tahar, adjoints; MM. Bismuth, Brami, Jos. Cohen, H. Cohen, Jami, A. Samama, M. Samama, Tebeka, Sfez, instituteurs; 3 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'italien, 1 professeur de dessin, 1 moniteur, 6 domestiques. — *Nombre des élèves* : 987 (313 payants, 674 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 36,539.55; écolage, 6,097.05; revenus de la taxe sur la viande, 17,765.45; des immeubles, 3,346.80; de la caisse d'habillement, 4,576.20; du legs Franketti, 152.50; subvention de la Société des Anciens Elèves, 130.20; dons, 2,307.55; divers, 1,100.90; déficit, 2,939.65; total, 74,956.85. — *Dépenses* : Traitements, 49,684.75; matériel scolaire, 2,970.85; nourriture et vêtements, 14,941.30; réparations, 2,431.45; eau, 192.25; subvention à l'école de la Goulette, 1,581; à l'école de droit rabbinique, 2,000; divers, 1,155.25; total, 74,956.85.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1882. — *Personnel* : Mme Guéron, directrice; Mmes Hayon et Bourgeois, Mlles S. Lévy et Tchiprout,

adjointes; 2 maîtresses de couture, 9 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 632 (60 payantes, 572 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 15,9 8; écolage, 1,349; revenus de la taxe sur la viande, 13,159.40; de la caisse d'habillement, 2,857.85; subvention des *Dames de charité*, 1,300; divers, 25.50; total, 34.689.75. — *Dépenses* : Traitements, 25,975.75; matériel scolaire, 1,383.45; nourriture et vêtements, 5,805; réparations, 220.45; eau, 197.30; divers, 1,102.80; total, 34,689.75.

Ecole de la Hafsia. — *Fondation* : 1910. — *Personnel* : M. Fitoussi, chargé de la direction; 3 instituteurs, 6 institutrices, 6 professeurs d'hébreu, 4 monitrices, 6 domestiques. — *Nombre des élèves* : 831 (67 payants, 814 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 11.575; écolage, 800; revenus de la taxe sur la viande, 10,116.25; dons, 745.90; divers, 438.75; total, 23.675 90. — *Dépenses* : Traitements, 15,362 90; assurance, 4 30; matériel scolaire, 1,212.80; nourriture, 5,785.45; réparations, 425.40; eau, 141 35; divers, 6 0.70; total, 23,675.90.

Ecole maternelle. — *Fondation* : 1891. — *Personnel* : Mme Sandoz, Mlle C. Sandoz, institutrices; 5 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 371 (41 payantes, 330 gratuites).

Le budget de l'asile se confond avec celui de l'école des filles.

Ecole de droit Rabbinique. — *Fondation* : 1907. — Cet établissement est placé sous la direction de l'*Alliance* ; un professeur de l'école de garçons, M. Lazare Guéron, est chargé des cours de français et d'enseignement général. L'enseignement du Talmud et la direction des études hébraïques sont confiés à M. le rabbin Mordechai Sitruc. L'école compte en outre un professeur de grammaire hébraïque et d'histoire juive et un professeur de langue arabe. En 1910, le nombre des élèves a été de 11. L'*Alliance* accorde une subvention de 2.000 fr. à l'Ecole de Droit Rabbinique, les autres dépenses sont couvertes par les subventions du Gouvernement et de la Communauté israélite.

Uskub.

Population israélite : 2,000 âmes.

Ecole de garçons. — *Fondation* : 1902. — *Personnel* : M. Bensimhon, directeur; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur de turc, 2 moniteurs 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 225 (85 payants, 140 gratuits). — L'*Alliance* a contribué aux dépenses de l'école des garçons pour 1,900 fr.

Ecole de filles. — *Fondation* : 1905. — *Personnel* : Mme Bensimhon, directrice : 1 maîtresse de couture, 2 monitrices — *Nombre des élèves* : 162 (59 payantes, 103 gratuites). — l'*Alliance* a contribué aux dépenses de l'école des filles pour 2,500 fr.

Vourla (Turquie)

L'*Alliance* alloue à l'école de cette ville une subvention de 250 fr.

2. Œuvres d'apprentissage

Garçons.

Aïdin. — *Date de la fondation* : 1901. — *Nombre des apprentis* : 9, dont 6 menuisiers, 2 tanneurs et 1 zingueur. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 800; déficit, 128.10; divers, 1.70; total, 929.80 — *Dépenses* : Mensuel, 441; vêtements, 369.75; nourriture, 116.05; total, 929.80.

Alep. — *Date de la fondation* : 1882. — *Nombre des apprentis* : 6, dont 4 forgerons, 1 tisserand et 1 zingueur. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 180; solde ancien, 33.15; total, 213.15 — *Dépenses* : Cours du soir, 120; vêtements, 28.40; divers, 10.45; solde en caisse, 54.30; total, 213.15.

Alger. — *Date de la fondation* : 1882. — *Nombre des apprentis* : 41, dont 2 bourreliers, 2 carreleurs, 2 carrossiers, 1 coupeur de tiges, 2 doreurs, 2 ébénistes, 2 électriciens, 1 fondeur, 1 horloger, 1 maréchal ferrant, 1 maroquinier, 5 marbriers, 1 mécanicien, 3 peintres, 7 plombiers, 2 peintres en voitures, 1 tapissier, 1 tourneur sur bois, 2 typographes, 2 sculpteurs sur bois. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 800; cotisations, 5,589; dons et quêtes, 2,041.50; subvention du gouvernement général d'Algérie, 300; de la ville d'Alger, 100; revenus de divers legs, 458.80; solde ancien, 700.65; total, 9,989.85. — *Dépenses* : Mensuel, 4,033.50; cours du soir, 1,630; vêtements et outils, 525; livrets de caisse d'épargne aux apprentis, 165; réserve, 113, solde en caisse, 2.042.05; divers, 1,481.30; total, 9,989.85.

Andrinople. — *Date de la fondation* : 1878. — *Nombre des apprentis*: 30, dont 6 fondeurs, 5 charrons, 5 menuisiers, 4 typographes, 4 ferblantiers, 1 forgeron, 1 balancier, 1 coffretier, 1 carrossier, 1 tapissier; 1 cordonnier. — *Recettes:* Subvention de l'*Alliance*, 3,700; divers, 906.20, déficit, 146.95; total, 4,653.15 — *Dépenses* : Mensuel, 2,703.05; cours du soir, 2.5; vêtements, 327.10; réserve versée à l'*Alliance*, 902; déficit ancien, 344.45; divers, 48.55; total, 4,653.15.

Bagdad. — *Date de la fondation* : 1874. — *Nombre des apprentis* : 19, dont 8 menuisiers, 7 tailleurs, 2 typographes, 2 forgerons. — *Recettes*: Subvention de l'*Alliance*, 1,400; de l'*Anglo-Jewish Association*, 400: solde ancien 1.213.60; divers, 820; total, 3,833.60. — *Dépenses* : Mensuel, 820; cours du soir, 305.50; vêtements, 300; réserve versée à l'*Alliance*, 820; surveillant 111.10; pour les apprentis de Hillé, 298.45; divers, 33.40; solde en caisse, 1,144.35; total, 3,833.60.

Beyrouth. — *Date de la fondation* : 1890. — *Nombre des apprentis* : 21, dont 2 tapissiers, 5 menuisiers, 8 tailleurs, 3 typographes, 1 forgeron, 2 cordonniers. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,350; total, 1,350. — *Dépenses* : Cours du soir, 180; vêtements, 294; nourriture, 59.70; éclairage, 39.25; divers, 62.60; solde en caisse, 714.45; total, 1,350.

Brousse. — *Date de la fondation* : 1898. — *Nombre des apprentis* : 15, dont 3 typographes, 3 fondeurs, 2 peintres en voitures, 1 chaudronnier,

1 forgeron, 2 brodeurs, 2 menuisiers, 1 coffretier. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,465.95; divers, 134.05; déficit, 81.80; total, 1,681.80. — *Dépenses* : Mensuel, 646.80; cours du soir, 250; vêtements, 321.70; réserve versée à l'*Alliance*, 134.05; surveillance, 76.60; éclairage et chauffage, 92; déficit ancien, 41.95; divers, 118.70; total, 1,681.80.

Caïffa. — *Date de la fondation* : 1888. — *Nombre des apprentis* : 8, dont 1 menuisier, 2 ébénistes, 1 ferblantier, 1 charron, 1 cordonnier, 1 relieur, 1 sculpteur. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,200; total, 1,200. — *Dépenses* : Mensuel, 332; cours du soir, 120; vêtements, 68.85; indemnité aux patrons, 150; versé à la caisse de l'école, 432.95; divers, 46.20; total, 1,200.

Casablanca. — *Date de la fondation* : 1909. — *Nombre des apprentis* : 9, dont 4 menuisiers, 4 typographes, 1 cordonnier. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 200; de l'Association des anciens élèves, 200; total, 400. — *Dépenses* : Mensuel, 225.35; vêtements, 100; solde en caisse, 74.65; total, 400.

Chiraz. — *Date de la fondation* : 1910. — *Nombre des apprentis* : 15, dont 4 tailleurs, 4 cordonniers, 4 marquetiers, 3 menuisiers. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,000; divers, 31.25; total, 1.031.25.— *Dépenses* : Mensuel, 244; vêtements et nourriture, 163.50; traitement des patrons, 15.250, divers, 344.90; solde en caisse, 126.35; total, 1,031.25.

Choumla. — *Date de la fondation* : 1879. — *Nombre des apprentis* : 9, dont 1 menuisier, 8 typographes. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 600; divers, 71.85; total, 731.85. — *Dépenses* : Mensuel, 224; cours du soir, 240; vêtements, 158.80; réserve versée à l'*Alliance*, 98; divers, 2.40; solde en caisse, 8.65; total, 731.85.

Constantine. — *Date de la fondation* : 1903. — *Nombre des apprentis* : 50, dont 21 forgerons, 23 menuisiers, 3 marbriers, 1 ferblantier, 2 bourreliers. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,600; divers, 11.45; déficit, 1,648; total, 5,259.45. — *Dépenses* : Mensuel, 3,452.50; cours du soir, 344.05; vêtements, 656.40; loyer, 120; assurance, 376; divers, 309.90; total, 5,259.45.

Constantinople. — *Date de la fondation* : 1871. — *Nombre des apprentis* : 43, dont 1 marbrier, 5 mécaniciens, 2 fumistes, 3 tapissiers, 5 bijoutiers, 6 ébénistes, 2 peintres, 2 graveurs, 3 horlogers, 12 typographes, 2 sculpteurs. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 9,183.60; divers, 55.25; déficit, 827.70; total, 10,066.55. — *Dépenses* : Mensuel, 6,019.55; cours du soir, 133; vêtements, 1,093.10; reserves remboursées, 1,658.30; surveillance, 300; déficit ancien, 531.85; divers, 330.75; total, 10,066.55.

Damas. — *Date de la fondation* : 1884. — *Nombre des apprentis* : 30, dont 1 peintre en voitures, 1 imprimeur, 2 graveurs sur cuivre, 2 forgerons, 3 horlogers, 4 ébénistes 7 charrons, 10 chaudronniers. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,550; divers, 17.40; total, 2,567.40. — *Dépenses* : Mensuel, 972; cours du soir, 480; vêtements, 174.45; réserve versée à l'*Alliance*, 550; divers, 57.80; solde en caisse, 333.15; total, 2,567.40.

Hamadan. — *Date de la fondation* : 1900. — *Nombre des apprentis* : 4, tous menuisiers. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 296; total, 296. — *Dépenses* : Mensuel, 96; traitement du patron, 200; total, 296.

Ispahan. — *Date de la fondation*: 1904. — *Nombre des apprentis*: 5, tous tailleurs. — *Recettes*: Subvention de l'*Alliance*, 907.55; solde ancien, 20.25; divers, 222.65; total, 1,150.45. — *Dépenses*: Mensuel, 360; cours du soir, 105; vêtements, 118; réserve versée à l'*Alliance*, 181; aux patrons, 354.50; divers, 31.95; total, 1,150.45.

Jaffa. — *Date de la fondation* : 1905. — *Nombre des apprentis* : 17, dont 2 mécaniciens, 2 ébénistes, 2 sculpteurs, 11 menuisiers. — *Recettes*: Subvention de l'*Alliance*, 1,640; total, 1,640. — *Dépenses* : Mensuel, 1,055; vêtements, 243.10; solde en caisse, 341.90; total, 1,640.

Janina. — *Date de la fondation* : 1905. — *Nombre des apprentis* : 6, dont 3 menuisiers, 1 forgeron, 1 ferblantier et 1 typographe. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 856; total, 856. — *Dépenses* : Mensuel, 331; cours du soir, 25.60; vêtements, 143.25; réserve versée à l'*Alliance*, 85.40; divers, 56: solde en caisse, 214.75; total, 856.

Jérusalem. — ECOLE PROFESSIONNELLE. — *Date de la fondation* : 1882. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 54,482 25: de MM. de Rothschild, de Paris, 2,500, et pour l'atelier de sculpture, 2 700; de M. de Rothschild, de Londres, 7,500; revenus du fonds Crémieux, 1,698.60; produit des ateliers, 78,897.40; des élèves payants, 1,500; total, 149,278.75. — *Dépenses*: Traitement du personnel, 31,791.60; entretien des internes, 25,440.30; soins médicaux, 276.25; nourriture et vêtements des apprentis externes, 2,900; instruction des apprentis, 2,469.70; placement des apprentis en ville. 548.40; entretien de l'outillage, 1,176 35; secours aux apprentis, 247.15; salaire aux apprentis et ouvriers, 21,911.15: atelier de forge mécanique. 5,077.55; atelier de menuiserie, 7,180.50; atelier de chaudronnerie, 8,251.91; atelier de sculpture, 192.65; atelier de fonderie, 1.150.20; atelier de tissage. 29,526.45; atelier de teinturerie, 716.95; atelier de dentellerie, 1,876 05; réparations des bâtiments, 3,238.95; frais divers et jardinage, 3,025.30; versé au fonds de réserve des ateliers, 2,238.30; total, 149,278.75.

Kir-Klissé. — *Date de la fondation* : 1897. — *Nombre des apprentis* : 4, dont 1 tailleur, 1 charron, 1 forgeron, 1 ébéniste. — *Recettes*: Subvention de l'*Alliance*, 165; solde ancien, 46.30; déficit, 90.45; total, 301.75. — *Dépenses*: Mensuel, 205.75; vêtements, 96; total, 301.75.

Magnésie. — *Date de la fondation* : 1893. — *Nombre des apprentis* : 6, dont 3 mennisiers, 1 ébéniste, 1 charron, 1 chaudronnier. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,200; divers, 403; total, 1.603. — *Dépenses* : Mensuel, 468; cours du soir, 200; vêtements, 88.65; nourriture. 216; réserve versée à l'*Alliance*, 270; divers, 42.75; solde en caisse, 317 60; total, 1,603.

Mossoul. — *Date de la fondation*: 1909. — *Nombre des apprentis*: 4, dont 2 menuisiers, 1 forgeron, 1 cordonnier. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 200; solde ancien, 11.70; total, 211.70 — *Dépenses* : Mensuel, 144.20; nourriture, 39.70; solde en caisse, 27.80; total, 211.70.

Oran. — *Date de la fondation* : 1907. — *Nombre des apprentis* : 28, dont 5 bouchers, 4 ébénistes, 3 marbriers, 3 menuisiers, 2 carrossiers, 2 typographes, 1 tapissier 1 tailleur, 1 peintre, 1 bijoutier, 1 bourrelier, 1 tourneur, 1 relieur, 1 cordonnier, 1 ferblantier. — *Recettes* : Elles se confondent avec celles de l'œuvre scolaire. — *Dépenses* : Mensuel, 1,128; vêtements, 409; total, 1,537.

Pergame. — *Date de la fondation* : 1909. — *Nombre des apprentis* : 2, dont 1 charron, 1 forgeron. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 190 ; divers, 8.40 ; total, 198.40. — *Dépenses* : Mensuel, 110 ; vêtements, 84 ; divers, 4.40 ; total, 198.40.

Rhodes. — *Date de la fondation* : 1902. — *Nombre des apprentis* : 3, dont 1 forgeron, 2 menuisiers. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 33[illegible] ; solde ancien, 42.55 ; total, 377.55 — *Dépenses* : Mensuel, 108 ; vêtements, 99.45 ; nourriture, 60 ; réserve versée à l'*Alliance*, 108 ; solde en caisse, 2.10 ; total, 377.55.

Rodosto. — *Date de la fondation* : 1896. — *Nombre des apprentis* : 2, dont 1 menuisier, 1 cordonnier — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 120 ; total, 120. — *Dépenses* : Mensuel, 60 ; réserve versée à l'*Alliance*, 60 ; total, 120.

Safed. — *Date de la fondation* : 1898. — *Nombre des apprentis* : 5, dont 2 forgerons, 2 chaudronniers, 1 menuisier — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 935 ; total, 935. — *Dépenses* : Mensuel, 132 ; cours du soir, 20[illegible] ; réserve versée à l'*Alliance*, 135 ; aux patrons, 65 ; solde en caisse, 3[illegible]7 ; total, 935.

Salonique. — *Date de la fondation* : 1877. — *Nombre des apprentis* : 53 dont 7 cordonniers, 1 charron, 1 chaisier, 1 coffretier, 2 électriciens, 6 forgerons, 2 orfèvres, 14 menuisiers, 1 marbrier, 1 ouvrier en parapluies, 3 sculpteurs sur bois, 9 typographes, 3 tapissiers, 1 teinturier, 1 tourneur. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 8,000 ; total, 8.000. — *Dépenses* : Cours du soir, 1,035 05 ; vêtements, 1,490 ; nourriture, 3,3[illegible]5 ; réserve versée à l'*Alliance*, 1,2[illegible]74 ; éclairage, 32.75 ; divers, 20 ; solde en caisse, 813.20 ; total, 8,000.

Samacoff. — *Date de la fondation* : 1885. — *Nombre des apprentis* : 11, dont 1 coffretier, 2 tanneurs, 1 typographe, 1 sellier, 6 couturières. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 800 ; total, 800. — *Dépenses* : Mensuel, 120 ; vêtements, 168.65 ; réserve versée à l'*Alliance*, 156 ; à la maîtresse de couture. 140.50 ; solde en caisse, 214.85 ; total, 800.

Seneh. — *Date de la fondation* : 1905 — *Nombre des apprentis* : 6, dont 1 tailleur, 3 menuisiers, 2 tisserands. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 500 ; total, 500. — *Dépenses* : Mensuel, 2[illegible]8.50 ; vêtements, 129.25 ; aux patrons, 40.75 ; solde en caisse, 121.50 ; total, 500.

Smyrne. — *Date de la fondation* : 1878. — *Nombre des apprentis* : 22, dont 2 forgerons, 6 fondeurs, 3 menuisiers, 2 sculpteurs, 1 tonnelier, 2 formes-chaussures, 1 chaisier, 1 horloger, 2 photographes, 2 typographes. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 4.400 ; solde ancien. 236.30 ; total, 4.636.30 — *Dépenses* : Mensuel, 623.25 ; cours du soir. 578 ; vêtements, 594.40 ; nourriture, 941 ; surveillant, 360 ; outils, 621.85 ; éclairage et chauffage, 173.40 ; divers, 60.60 ; solde en caisse, 678.80 ; total, 4,636.30.

Sofia. — *Date de la fondation* : 1894. — *Nombre des apprentis* : 41, dont 8 tapissiers, 8 zingueurs, 5 forgerons, 4 ébénistes, 3 tourneurs, 2 typographes, 2 relieurs, 2 marbriers, 2 menuisiers, 1 matelassier, 1 casquetier, 1 doreur, 1 brossier, 1 tonnelier. — *Recettes* : L'*Alliance* a contribué aux dépenses pour 1,500 fr.

Sousse — *Date de la fondation* : 1890. — *Nombre des apprentis* : 11, dont 2 forgerons, 2 ferblantiers, 3 marbriers, 4 ébénistes. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,300 ; solde ancien, 20.30 ; total, 1,320.30. — *Dépenses* : Mensuel, 319 ; cours du soir, 250 ; vêtements, 144 ; réserve versée à l'*Alliance*, 339 ; divers, 167.40 ; solde en caisse, 65.90 ; total, 1,320.30 fr.

Tanger. — *Date de la fondation* : 1909. — *Nombre des apprentis*, 8, dont 1 ferblantier, 3 menuisiers, 1 typographe, 1 peintre en bâtiment; 2 plombiers. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 120 ; Association des anciens élèves, 280 ; total 400. — *Dépenses* : Mensuel, 330 ; vêtements, 15 ; solde en caisse, 55 ; total, 400.

Téhéran *Date de la fondation* : 1901. — *Nombre des apprentis* : 18, dont 9 typographes, 3 tailleurs, 3 cordonniers, 2 menuisiers, 1 forgeron. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,500 ; solde ancien, 188.75 ; total, 1,688.75. — *Dépenses* : Mensuel, 950 ; cours du soir, 240 ; vêtements, 150 ; divers, 148 ; solde en caisse, 200.75 ; total, 1,688.75.

Tripoli. — *Date de la fondation* : 1890 — *Nombre des apprentis* : 13, dont 3 cordonniers, 1 chaudronnier, 2 maçons, 1 marbrier, 3 menuisiers, 1 tailleur, 1 tapissier, 1 typographe. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,200 ; solde ancien, 121.90 ; total, 1, 21.90. — *Dépenses* : Mensuel, 317 ; cours du soir, 300 ; vêtements, 195 ; réserve versée à l'*Alliance*, 218 ; divers, 107 ; solde en caisse, 184.90 ; total, 1,321.90.

Tunis. — *Date de la fondation* : 1880. — *Nombre des apprentis* : 80, dont 11 ébénistes, 6 selliers, 6 sculpteurs, 6 forgerons, 6 plombiers, 5 électriciens, 4 tourneurs, 4 tonneliers, 4 menuisiers, 3 relieurs, 3 mécaniciens, 2 charrons, 2 balanciers, 2 tapissiers 2 graveurs, 2 marbriers, 1 ouvrier en photogravure, 1 peintre en voitures, 1 bijoutier. 1 ciseleur, 1 fondeur, 1 tapissier en voitures, 6 élèves placés à l'école professionnelle. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 10,500 ; de l'association des anciens élèves, 200 ; réserves des apprentis, 3,8 9 ; divers, 22.80 ; total, 14,531.80. — *Dépenses* : Mensuel, 4,671 ; cours du soir, 1,2 0 ; vêtements et nourriture, 2,539 75 ; réserve versée à l'*Alliance*, 1,039 ; matériel, 494.50 ; primes, 588 ; surveillance, 500 ; écolage à l'école professionnelle, 504.40 ; réserve versée aux anciens apprentis, 2,382 ; outils, 146 ; divers, 158.40 77 ; solde en caisse, 458.75 ; total, 14,531.80.

Ateliers de jeunes filles.

Alep. — *Date de la fondation* : 1898. — *Nombre des apprenties* : 6. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 180 ; solde ancien, 188 20 ; total, 368.20. — *Dépenses* : Vêtements, 126.50 ; solde en caisse, 53.50 ; divers, 188.20 ; total, 368.20.

Alger. — *Date de la fondation* : 1901. — *Nombre des apprenties* : 39. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,800 ; revenus des ateliers, 1,992 ; dons, 2,690 ; solde ancien, 51.50 ; total, 6,533.50. — *Dépenses* : Traitements, 3,120 ; mensuel, 2,441.95 ; fournitures, 229 55 ; salaire aux ouvrières, 521.20 ; solde en caisse, 152.65 ; divers, 65.15 ; total, 6,533.50.

Andrinople. — *Date de la fondation* : 1890. — *Nombre des apprenties* : 17. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 960 ; revenus des ate-

liers, 512 30 ; solde ancien, 181.30; total, 1,533.60. — *Dépenses* : Traitements, 960 ; mensuel, 205.80 ; solde en caisse, 487.80; total, 1,533.60.

Bagdad. — *Date de la fondation* : 1890. — *Nombre des apprenties* : 61. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 750; revenus des ateliers, 2,407.55 ; don de Mme S.-D. Sassoon, 335.30 ; solde ancien, 309.15 ; divers, 9.35; total, 3,811.35. — *Dépenses* : Traitements, 1,601.50 ; mensuel, 346.80 ; fournitures, 712.50 ; chauffage, 69.65; solde en caisse, 840; divers, 240.90; total, 3,811.35.

Brousse. — *Date de la fondation* : 1900. — *Nombre des apprenties* : 21. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,000 ; revenus des ateliers, 1,678.10; solde ancien, 3 ; deficit, 168.90; total, 2,850. — *Dépenses* : Traitements, 1,151.95 ; mensuel, 934.15 ; vêtements, 100; nourriture, 200 ; divers, 463.90; total, 2,850.

Chiraz. — *Date de la fondation* : 1908. — *Nombre des apprenties* : 13. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 568,15; revenus des ateliers, 105.85 ; solde ancien, 93.30; divers, 22.50; total, 789.80. — *Dépenses* : Traitements, 345.40; mensuel, 125.95; fournitures, 304.80; divers, 13.65. total, 789.80.

Constantine. — *Date de la fondation* : 1903. — *Nombre des apprenties* : 83. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,900; revenus des ateliers, 34.835; divers, 114.90; total, 37,849.90. — *Dépenses* : Traitements, 9.595; salaires, 5,181.45; fournitures, 17.527.75, vêtements, 198.20; outillage, 374.20; cours du soir, 149; éclairage et chauffage, 518.75 ; assurance, 172.25; solde en caisse, 2,127.25; divers, 2,006.05; total, 37,849.90.

Constantinople. — *Date de la fondation* : 1906 — *Nombre des apprenties* : 9. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 420; déficit, 14.15; total, 434.15. — *Dépenses* : Mensuel, 434.15; total, 434.15.

Damas. — *Date de la fondation* : 1902. — *Nombre des apprenties* : 5. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 600 ; revenus des ateliers, 272.25; divers, 57.40: total, 929.65. — *Dépenses* : Traitements, 420; mensuel, 161.25; fournitures, 57.70 ; vêtements, 28.10; solde en caisse, 159.40 : divers, 103.20; total, 929.65.

Hamadan. — *Date de la fondation* : 1900. — *Nombre des apprenties* : 11. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*. 1,000; revenus des ateliers, 161.45; total, 1,161.45. — *Dépenses* : Mensuel, 318.30; fournitures, 356.80 ; mobilier, 333.50; solde en caisse, 131.45; divers, 21.40; total, 1,161.45.

Ispahan. — *Date de la fondation* : 1902. — *Nombre des apprenties* : 29. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 655; divers, 20.80; déficit, 135.35; total, 812.15. — *Dépenses* : Traitements 374, mensuel, 180; fournitures, 15; vêtements, 40 ; déficit ancien, 136.50 ; divers, 66.30 ; total, 812.15.

Oran. — *Date de la fondation* : 1907. — *Nombre des apprenties* : 32. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,200 ; cotisations, 1,791 ; divers, 260 ; solde ancien, 45.25 ; total, 3,296.25. — *Dépenses* : Traitements, 259.10; mensuel, 1,660; fournitures, 735.60 ; solde en caisse, 596.80 ; divers, 4.75 ; total, 3,296.25.

Salonique. — *Date de la fondation* : 1887. — *Nombre des apprenties* : 505. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,245; de la Société des Dames, 345; revenus des ateliers, 7,303.90; écolage, 8,669.50; dons, 68; déficit, 3,944.55; total, 21,575.95. — *Dépenses* : Traitements, 14,276; loyer, 4,740; fournitures, 770.95; chauffage et éclairage, 542.70; eau, 152.20; assurance, 240.10; divers, 854; total, 21,575.95.

Une deuxième école professionnelle a été ouverte à Salonique en novembre 1910.

Seneh. — *Date de la fondation* : 1905. — *Nombre des apprenties* : 6. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 660; revenus des ateliers, 164.85; déficit, 175.15; total, 1.000. — *Dépenses* : Traitements, 147.85; mensuel, 160; fournitures, 687.45; divers, 4.70; total, 1.000.

Smyrne. — *Date de la fondation* : 1898. — *Nombre des apprenties* : 45. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,200; revenus des ateliers, 488.75; subvention de la Société *Nachim Sadkeniot*, 300; de la Commission d'instruction des Dames, 300; solde ancien, 285 80; déficit, 31.60; total, 2,606.15. — *Dépenses* : Traitements, 1,494.55; mensuel, 570.85; fournitures, 373.90; éclairage, 26.25; divers, 140.60; total, 2,606.15.

Tanger. — *Date de la fondation* : 1909. — *Nombre des apprenties* : 21. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 480; de l'Association des Anciens élèves, 720; déficit, 849.50; total, 2,049.50. — *Dépenses* : Traitements, 1,922.50; vêtements, 127; total, 2,049.50.

Téhéran. — *Date de la fondation*, 1905. — *Nombre des apprenties* : 16. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 600; solde ancien, 19.85; total, 619.85. — *Dépenses* : Traitements, 605; divers, 4.85; solde en caisse, 10; total, 619.85.

Tétuan. — *Date de la fondation* : 1892. — *Nombre des apprenties* : 22. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 600; revenus des ateliers, 1,596.85; total, 2,196.85. — *Dépenses* : Traitements, 1,780.20; fournitures, 181.15; solde en caisse, 14.85; divers, 220.65; total, 2,196.85.

Tripoli. — *Date de la fondation* : 1901. — *Nombre des apprenties* : 36. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,450; revenus des ateliers, 624.95; solde ancien, 134; total, 2,208.95 — *Dépenses* : Traitements, 1,200; mensuel, 350.50; fournitures, 205.70; solde en caisse, 369.25; divers, 83.50; total, 2,208.95.

Tunis. — *Date de la fondation* : 1901. — *Nombre des apprenties* : 45. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,180; revenus des ateliers, 2,196.50; solde ancien, 40.55; dons, 250; total, 4,667.05. — *Dépenses* : Traitements, 1,865.70; mensuel, 610; fournitures, 1,564.80; solde en caisse, 361.70; divers, 264.85; total, 4,667.05.

IX. ŒUVRE AGRICOLE.

1. Ecole Agricole de Jaffa.

Voici quelques extraits du rapport que M. Loupo a adressé au Comité Central sur les résultats de l'exercice agricole 1909-1910 :

Mouvement des élèves. — Au commencement de l'année nous comptions 77 élèves. Il en est sorti 19. Il est resté 58 élèves qui, avec les 20 de la nouvelle promotion, formeront l'année prochaine un effectif de 78 élèves.

Elèves sortis. — Les 19 élèves sortis se répartissent par ordre de promotions en 12 élèves de quatrième année, 4 élèves de deuxième année et 3 élèves de première année.

Voici ce que sont devenus ces élèves :

6 ont été envoyés en Argentine pour être placés comme ouvriers dans les colonies de l'J. C. A Le septième a été placé comme métayer à Chypre, il est content de sa situation.

Le huitième que j'avais attaché pendant un an à l'entretien du jardin Montefiore, à Jaffa, a été employé en Egypte à la plantation d'un nouveau jardin d'orangers à raison de 100 francs par mois et le logement gratuit.

Le neuvième a réussi à se faire admettre à l'Ecole supérieure d'agriculture de Constantinople avec promesse de recevoir un emploi à la sortie de l'école.

Le dixième, fils d'un ancien tonnelier de Mikweh et à qui nous avions fait apprendre le métier de son père, sans le laisser étranger aux autres travaux de la ferme, travaille à la cave de Mikweh même, quand il y a de la futaille à réparer, et dans les divers services de l'exploitation en temps ordinaire.

Le onzième et le douzième, originaires de Russie, sont retournés dans leur pays après 4 ans d'apprentissage et de stage pour travailler auprès de leurs parents et faire le service militaire. L'un d'eux s'occupe des travaux de la campagne.

Les sept derniers sont tous des fils de colons et sont rentrés chez eux pour aider leurs parents à Rischon, à Wad El

Hanine, à Katra et à Yamma. Nous sommes heureux de constater que, cette année, tous nos élèves sortants sont restés fidèles à l'agriculture.

Nouvelle promotion. — Les élèves nouvellement admis sont originaires de Jaffa, Mikweh, Rischon, Wad El Hanine, Ekron, Artouf, Jérusalem, Petach-Tikwah, Zicron, Mesha, Sédjéra, Tibériade, Safed, Beyrouth, Uskub et Moscou. Tous ces élèves ont été admis après concours et recrutés sévèrement parmi les nombreux candidats présentés. Nous avons choisi ceux qui nous ont paru les plus robustes, les plus intelligents et les plus doués pour le travail de la terre.

Fête du Jubilé de l'Alliance. — Notre école qui a été une des premières créations de l'*Alliance* ne pouvait rester étrangère à toutes les manifestations qui ont commémoré le cinquantenaire de l'œuvre. Nous avons organisé à cette occasion une fête champêtre qui a pris un caractère vraiment populaire. Plus de 2.000 personnes, de tout âge et de toute condition venues de Jaffa et des colonies, ont tenu à assister à la fête. Les orateurs qui se sont fait entendre ce jour ont exalté les bienfaits de l'*Alliance*. Il est regrettable que la fin de la cérémonie ait été troublée par quelques jeunes gens russes manquant complètement de tact, et qui, obéissant à un mot d'ordre, sont venus manifester en faveur du sionisme.

Personnel. — Je suis heureux de rendre justice à nos professeurs et employés qui tous ont le sentiment de leurs devoirs, prennent à cœur l'intérêt de l'école et me prêtent la plus utile et la plus intelligente collaboration.

Exploitation agricole. — Un dicton populaire dit que les années des comètes sont abondantes. Jamais aphorisme n'a été si malheureusement démenti en Palestine bien qu'à un degré moindre qu'en Europe où l'année 1910 a laissé de bien désastreux souvenirs au point de vue agricole. Divers fléaux en effet, les inondations, les sirocos et la peste bovine n'ont pas épargné notre région déjà si éprouvée depuis quelques années et où les résultats d'une exploitation agricole sont plus aléatoires que partout ailleurs, puisqu'ils sont déterminés par des circonstances météorologiques, toutes fortuites, indépendantes de la science et de notre volonté.

Grande culture. — Cette année peut être marquée par des progrès sur les années précédentes quant aux procédés de culture employés. Nous avions préparé par des labours de printemps et d'été près de 60 hectares de terre qui ont reçu et absorbé les premières pluies.

Nous avons semé tout notre blé au semoir mécanique et avons réalisé de ce chef une économie sérieuse de semences. Alors qu'à la volée nous avions dépensé 7 kilés de semences à l'hectare, nous n'en avons employé, avec le semoir, que 4 kilés. Convaincus que les semis hâtifs assurent les rendements les plus productifs, nous avons terminé le 19 novembre, les semis d'orge, et le 17 décembre ceux du blé. Enfin, nous avons fumé partiellement notre champ de maïs. Nous avions donc pris toutes nos mesures pour réussir. Malheureusement nos cultures devaient être contrariées à partir de janvier par des chutes de pluies excessives et des sirocos intenses. Du 5 au 7 janvier, il est tombé 208 millimètres de pluie qui ont fait déborder le Wad qui limite la propriété. Cette première inondation n'a occasionné heureusement que peu de dégâts, parce qu'elle n'a submergé que les terres non encore ensemencées. La deuxième inondation du mois de mars qui s'est produite à la suite de nouvelles pluies persistantes — 117 millimètres dans l'espace de 36 heures — a détruit partiellement notre blé de la Bassa, a endommagé nos légumineuses dont le rendement a été médiocre et a asphyxié notre sorgho que nous avons dû ressemer, culture d'essai, du reste, qui a parfaitement réussi.

Mais ce sont les sirocos, qui ont soufflé dans le courant du mois d'avril, qui ont littéralement grillé et brûlé tout le blé de notre région. Le siroco a été sans effet sur notre orge qui a rapporté 13 1/2 quintaux à l'hectare, soit 16 fois la semence, et le blé de Tunis qui a rapporté 11 quintaux à l'hectare, soit 21 fois la semence. Notre variété ordinaire de blé, semée plus tardivement dans des champs moins profondément travaillés, n'a fourni qu'un grain petit, chétif, recroquevillé. Chez les paysans arabes et israélites, les récoltes ont été déficitaires. Les premiers manquent de blé et consomment du sorgho. Les seconds sont réduits à solliciter de nouvelles avances à leurs administrations.

Vignes. — Les vignes ayant reçu des labours nombreux, des pluies abondantes, une taille soignée, du fumier et de l'engrais vert, nous espérions qu'elles nous gratifieraient

d'un rapport rémunérateur. Mais l'excès de pluie a favorisé singulièrement le développement des herbes, qui, en entretenant entre les souches une forte humidité, ont engendré et développé des maladies cryptogamiques, notamment l'anthracnose que nous avions traité préventivement et qui a réduit du quart la récolte du raisin. Cette récolte s'est élevée à 49.965 kilos de raisin dont nous n'avons converti en vin que 27.171 kilos, le reste ayant été vendu pour réduire le stock de vin existant en cave, ce qui a diminué les bénéfices. Vous savez que nous avons placé tout ce stock et que l'année prochaine nous pourrons transformer en vin toute notre vendange.

Jardins d'orangers. — La production de nos jardins progresse sensiblement depuis que nous leur avons assuré suffisamment l'eau d'arrosage et une fumure copieuse. La cueillette prématurée des oranges nous a permis d'effectuer à temps et économiquement les travaux d'entretien. Nous avons de plus traité nos orangers contre le kermès et le lichen. En y comprenant le jardin Montefiore, nos jardins ont rapporté plus de 4.000 caisses d'oranges sur 3.000 obtenues l'année passée. Nous comptons en avoir 6.000 l'année prochaine.

Pépinières. — Par suite du chômage agricole imposé aux israélites orthodoxes par les prescriptions de la *schemita*, la vente des plantes n'a pas été très active. Néanmoins comme nous nous sommes bornés à ne multiplier que des plantes, couramment demandées, nous en avons débité pour plus de 4.000 francs.

En résumé, le bénéfice net de 6.477 francs rapporté par l'exploitation est bien mince relativement à l'importance des capitaux engagés. L'année eût été brillante sans les inondations et les sirocos. Le résultat appréciable obtenu est dû uniquement aux procédés de culture dictés par la science et l'expérience.

Voici l'état des dépenses et des recettes de l'exercice 1909-1910 :

Dépenses

Frais généraux et traitement du personnel.	Fr.	23.762 94
Nourriture et entretien des élèves.		33.390 59
Primes accordées aux élèves de troisième et quatrième années		3.333 43
Mobilier.		1.108 37
Entretien des bâtiments.		1.660 06
Bibliothèque.		196 11
Basse-cour.		62 81
Etables		5.168 50
Mûriers et sériciculture		75 82
Potager.		943 70
Pépinières.		1.804 79
Jardins d'orangers		6.638 50
Cours, fossés et routes		1.625 66
Boisement.		286 71
Oliviers.		206 36
Amandiers.		589 13
Vignes		6.958 50
Grande culture.		14.880 28
Total.	Fr.	102.692 26

Améliorations foncières

Jardins d'orangers	Fr.	6.668 88
Bornage du domaine		1.731 10
Boisement.		778 49
Plantation de mûriers		321 07
Plantation d'amandiers.		230 11
Plantation de pins et cyprès aux vignes		609 03
Plantation d'oliviers		969 30
Cours et routes.		230 60
Installation fourneau cuisine		635 55
Achat de bétail		1.425 75
Total	Fr.	13.599 88

Recettes

Don		Fr.	45 »
Produit	de la basse-cour		143 88
—	des étables		5.264 60
—	de la sériciculture		82 18
—	du potager		961 77
—	de la pépinière		4.213 22
—	des jardins d'orangers		10.183 48
—	des cours et routes et boisement		1.912 37
—	des oliviers		40 30
—	des amandiers		423 23
—	des vignes		8.528 84
—	de la grande culture		20.534 47
	Total	Fr.	52.333 34

RÉCAPITULATION

Dépenses

Instruction et entretien des élèves	Fr.	56.880 95
Exploitation agricole		45.811 31
Améliorations foncières		13.599 88
Total	Fr.	116.292 14

Recettes

Instruction et entretien des élèves		45 »
Exploitation agricole		52.288 34
Total	Fr.	52.333 34
Dépenses totales		116.292 14
Recettes totales		52.333 34
Différence		63.958 80
Recettes de l'exploitation		52.288 34
Dépenses de l'exploitation		45.811 31
Bénéfice	Fr.	6.477 03

2. Ferme-Ecole de Djédeïda.

On lira également avec intérêt le rapport de M. Avigdor, directeur de la ferme-école de Djédeïda, sur l'exercice agricole 1909-1910 :

Mouvement des élèves. — Le nombre total de nos élèves au 1er octobre 1909 était de 64.

Vous avez admis depuis cette date jusqu'au 1er octobre 1910, 16 élèves, ce qui fait un total de 80 élèves.

Il est sorti durant l'année scolaire 1909-10, 24 élèves.

Au 1er octobre 1910, nous avions donc un effectif de 56 élèves

Elèves admis. — Vous avez admis depuis le mois de mars 1910 et successivement un nombre total de 16 élèves, dont 12 étaient présents à la Ferme-Ecole à la rentrée; 4 candidats ont renoncé à venir. En dehors d'un seul élève originaire de Turquie d'Europe, cette promotion est exclusivement formée de 6 Tunisiens (3 de Sousse, 1 de La Goulette et 2 de Tunis) et 5 Algériens (1 de Médéa, 1 de Berrouaghia, 1 d'Alger et 2 de Réghaïa); parmi ces candidats nous comptons les frères de 3 de nos anciens élèves, colons à la Réghaïa et ouvrier-fermier à Djedeïda.

Cette nouvelle promotion n'est pas très nombreuse, mais elle est par contre supérieure aux précédentes par ses éléments qui sont, en général, satisfaisants et homogènes; nous préférons exercer notre action sur un petit nombre de sujets dignes de nos sacrifices au lieu d'être obligé de prononcer le renvoi après leur admission de ces élèves mal préparés ou n'ayant pas la constitution robuste exigée par la profession agricole.

« Faire peu et bien », telle doit être notre devise.

Mouvement des élèves. — Les 56 élèves se répartissent comme suit : 5e année, 5; 4e année, 13; 3e année, 7; 2e année, 16; 1re année, 15.

Elèves sortis. — Le nombre des élèves sortis en 1909-1910 est de 24 dont : 5 de 1re année; 3 de 2e année; 7 de 3e année; 1 de 4e année; 8 de 5e année.

Je tiens à vous faire remarquer que cette diminution du nombre de nos pensionnaires, ce départ ou ce renvoi d'élèves, nous les avons provoqués, nous les avons systématique-

ment voulus ; dans le courant de mes tournées dans les classes et dans les chantiers et à la suite des rapports des professeurs et chefs de pratique, j'ai été frappé de la médiocrité notoire, du manque de bonne volonté ou d'aptitudes de certains de nos apprentis ; sur l'avis motivé du médecin, d'une part, et, d'autre part, à la suite des examens annuels, je n'ai pas hésité à éliminer les sujets qui ne nous donnaient aucune satisfaction ou dont la constitution laissait à désirer ; 5 élèves ont été rendus à leurs familles pour raisons assez graves de santé ; 6 autres ont été renvoyés pour mauvaise conduite, pour paresse ou incapacité. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette sélection, elle a été salutaire à tous égards ; nous n'avons conservé que les élèves réellement méritants et nous avons tenu à prouver une fois de plus que la Ferme-Ecole n'est pos le refuge des incapables ou une maison de correction.

Des 16 élèves qui ont fait un stage minimum de trois ans, 13 vivent de leur métier d'agriculteur et suivant leur emploi ; voici comment ils se répartissent :

6 contremaîtres, gérants ou stagiaires chez des propriétaires ;

3 ouvriers simples à Djedeïda et à Béjaoua ;

2 ouvriers fermiers à Djedeïda ;

1 ouvrier dans les colonies de l'Argentine ;

1 enfin, un élève italien non israélite, travaille pour son compte.

Programme d'apprentissage et enseignement. — Nous avons remarqué que malgré les soins apportés à la répartition à tour de rôle des élèves dans les divers chantiers de l'exploitation, certains de nos apprentis ne parvenaient pas à comprendre, à bien connaître l'utilité, l'exécution de tous les travaux de la ferme. Pour remédier à cet inconvénient, pour combler cette lacune, nous avons institué des excursions hebdomadaires pour chacune des 3 premières années et d'une durée de deux à trois heures, à travers les divers chantiers en activité, sous la conduite d'un professeur agronome ou d'un chef de pratique : tous les travaux sont passés en revue chaque semaine, mis sous les yeux de l'élève, commentés, expliqués dans leurs divers modes d'exécution.

Depuis l'année dernière, je me suis chargé de faire à nos élèves de 4e et 5e année des conférences d'économie rurale et de comptabilité pratique, cela me permet de revoir sous une forme plus vivante et plus intéressante ce qu'ils ont ap-

pris, de les bien pénétrer de l'esprit pratique nécessaire à leur profession, et aussi de mieux connaître leur valeur morale et intellectuelle.

Visites. — Dans le courant de l'année écoulée, la Ferme-Ecole a reçu la visite de M. le baron Edmond de Rothschild, il a parcouru avec un vif intérêt les diverses parties de l'internat et de la ferme et il m'a exprimé son excellente impression.

MM. Rivière et Lecq, le premier directeur du Jardin d'essais, le second inspecteur de l'agriculture de l'Algérie. tous deux éminents agronomes, et aussi amis et admirateurs de notre œuvre, qui nous prêtent de si bonne grâce leur concours compétent dans notre entreprise de Réghaïa, ont passé une journée à la Ferme-Ecole au mois d'avril dernier et ont étudié avec une attention soutenue notre organisation scolaire et agricole ; ils m'ont fait part de leurs très flatteuses appréciations.

Le Comité de perfectionnement de la Ferme-Ecole indigène de Lansarine qui a pour cheville ouvrière M. Véry, inspecteur de l'agriculture en Tunisie, vient souvent puiser dans notre organisation des renseignements nombreux, tirer parti de notre expérience, pour imiter notre exemple dans la mesure du possible et pour améliorer tant soit peu le sort de cet établissement qui a mené jusqu'ici une existence des plus précaires.

Je crois avoir exposé au Comité Central dans cet aperçu annuel la marche de notre institution. Tous ces renseignements ne concernent cependant que la vie intérieure de l'établissement ; ils ne disent rien ou peu de chose de la surveillance incessante que nous tenons à exercer hors de l'école sur nos anciens élèves, de nos inlassables efforts pour les maintenir dans la voie du travail et de l'honnêteté, de nos tentatives ininterrompues pour la recherche des débouchés pour nos pupilles. Ce rapport serait incomplet si je ne vous parlais pas de notre action post-scolaire, qui n'est pas moins importante, moins intéressante que la direction intérieure de la Ferme-Ecole.

Il n'y a pas que les démarches verbales faites à tout instant qui témoignent seul de notre souci constant pour le placement de nos élèves ; on peut, on doit faire appel surtout à nos archives, à la volumineuse correspondance que nous échangeons avec nos anciens apprentis eux-mêmes, avec leurs patrons, avec les sociétés de colonisation qui veulent

bien s'intéresser à leur avenir : dans le courant de l'exercice 1909-1910, près de 400 lettres ont été écrites dans toutes les directions, en vue du placement de nos pupilles, nous sommes en relations avec les divers pays de l'ancien et du nouveau continent, avec la Tunisie, l'Algérie et le Maroc d'un côté, la Bulgarie, la Turquie d'Europe et d'Asie, l'Egypte, de l'autre, et enfin avec le Canada, les Etats-Unis, le Brésil et la République Argentine ; quel est le but de cette correspondance et quels renseignements nous fournit-elle ? Nous enquérir de la situation matérielle et morale de chacun de nos pupilles, les guider encore de nos conseils, prolonger après l'école notre influence sur leur esprit et sur leur cœur, leur rappeler le cas échéant les leçons de morale reçues à Djedeïda, les seconder dans leurs démarches, intervenir au besoin auprès des propriétaires, défendre leurs intérêts, provoquer une amélioration de leur situation, rendre en un mot stables et durables les résultats de notre éducation agricole. Que nous apprennent les lettres nombreuses que nous recevons de toutes parts de nos anciens élèves ? Il s'en dégage d'abord un fait saillant que je ne saurais assez signaler à votre attention, c'est chez tous l'ardent désir de vivre du métier appris ici, de ne le déserter qu'à la dernière extrémité et, s'il y a eu abandon temporaire et involontaire, l'impatience de revenir à l'agriculture, c'est l'embarras, si je puis m'exprimer ainsi, une espèce de pudeur qui empêche de nous donner de ses nouvelles, l'ancien élève fourvoyé dans le commerce ou dans d'autres occupations non agricoles ; c'est chez tous une profonde gratitude envers l'*Alliance*, envers la Ferme-Ecole, mais cette reconnaissance semble augmenter avec le temps et surtout avec la distance ; ce ne sont pas les apprentis établis en Tunisie et en Algérie, mais ceux qui vivent au Canada ou au Brésil qui aiment à se souvenir des bienfaits dont nous les avons comblés ; ce sont ceux-là qui ne négligent aucune occasion de se rendre utiles à Djedeïda, à leurs camarades, c'est de ceux-là que vous recevez des offres de cotisations. Tels sont les sentiments, les dispositions qui se révèlent dans la correspondance des anciens élèves.

Mais au point de vue pratique, en ce qui concerne les débouchés, voici les conclusions qui en ressortent : la crise financière et immobilière de l'Egypte a dispersé dans les quatre points cardinaux les jeunes gens que nous avions tenté de faire travailler dans ce pays ; la rigueur de l'hiver au Canada semble un obtacle au débouché de nos élèves dans cette ré-

gion cependant essentiellement agricole ; dans les Etats-Unis on peut réussir à se créer une situation aisée dans les fermes, mais là plus que partout ailleurs la tentation est grande du retour à la ville. En Turquie d'Europe, nous sommes en train d'étudier avec le concours dévoué et bienveillant de M. Vitalis Stroumza les moyens de placer quelques élèves ottomans; la Macédoine, travaillée par les haines entre Turcs et Bulgares, peut être considérée encore comme inhospitalière. Dans les colonies de l'Argentine, la JCA a bien voulu accueillir vos démarches favorablement, elle est toute disposée à encourager l'établissement de ceux qui, après un stage d'un ou deux ans dans le pays, auront donné des preuves de leur endurance et de leurs aptitudes.

En Algérie, malgré quelques symptômes plus ou moins encourageants, notre œuvre de Réghaïa reste le principal appui pour nos anciens élèves ; il y a bien eu des demandes formulées par quelques propriétaires israélites qui ont voulu exploiter leurs terres avec nos pupilles, mais elles n'ont pas été suivies d'effet.

En Tunisie, nous arrivons à placer, à droite et à gauche, chez des propriétaires israélites et autres quelques-uns de nos apprentis, à titre temporaire, comme ouvriers ou surveillants de travaux et aussi comme contremaîtres et gérants ; ces situations sont souvent rendues précaires par la monoculture, par l'irrégularité des récoltes, par l'inégale répartition des travaux dans les saisons. par la concurrence de la main-d'œuvre arabe et sicilienne, par le changement des propriétaires, par la vente des propriétés et aussi parfois par les sollicitations des parents ignorants, imbus de préjugés, qui détournent leurs enfants de la voie où nous les engageons; je pourrais vous citer à l'appui bien des exemples typiques; en 1909-1910, quatre de nos anciens élèves ont travaillé chez 3 ou 4 propriétaires différents; congédiés de chez celui-ci parce que les travaux de la campagne d'huile était terminée, de chez celui-là parce que les moissons et les battages avaient pris fin, de chez un troisième parce qu'il avait essuyé des pertes dans les récoltes, de chez un quatrième parce qu'il avait vendu sa propriété. Un autre, celui-là un propriétaire israélite, a renvoyé son contremaître parce qu'il s'attardait à Tunis, était retenu auprès de ses parents au lieu de travailler dans la propriété. Tel autre a été remercié, le patron lui ayant préféré un gérant marié dont la femme aide aux travaux du ménage du propriétaire.

L'habitude de vivre à la campagne ne peut se contracter

qu'en naissant, en vivant et grandissant au milieu de parents agriculteurs. Si les colonies juives de Palestine ont essuyé des échecs, ce n'est pas seulement parce que les immigrés n'étaient pas préparés pour le métier d'agriculteur, c'est aussi parce que la femme du colon est restée partout citadine, étrangère aux occupations du mari, elle a continué à vivre dans la colonie la vie de la ville, elle a conservé ses mœurs, ses habitudes, ses aspirations de luxe, de confort, d'éducation pour ses enfants toutes citadines. Comment s'expliquer d'ailleurs l'augmentation de la population juive des villes de la République Argentine par les anciens colons juifs ?

A mon humble avis, toute œuvre qui a pour but de métamorphoser le juif en agriculteur, en paysan, devrait inscrire en tête de son programme, l'éducation ménagère, agricole de la femme, de la jeune fille, en même temps que l'apprentissage des garçons. Et même avant de préparer des agriculteurs hommes, j'exigerais la formation des fermières.

Cela est tellement vrai, qu'en France, en Europe, où cette question est à l'ordre du jour, on demande aux gouvernements de multiplier les écoles ménagères agricoles; partout on se préoccupe des moyens d'*enraciner les populations agricoles* : *la Grande Revue*, *la Revue scientifique*, les journaux agricoles, les revues et publications pédagogiques ont consacré à l'étude de ce problème des articles importants. On ne retiendra l'homme à la campagne, on ne l'attachera à la terre, qu'en retenant la femme, en lui assurant une éducation agricole qui lui donne le goût et la connaissance de la vie et des travaux des champs.

Voici le compte de l'exercice financier agricole 1909-1910 pour la ferme-école de Djédeïda :

Dépenses.

Instruction et entretien des élèves	Fr.	39.378 55
Frais généraux		14.395 45
Bibliothèque.		336 45
Mobilier.		1.093 60
Constructions.		3.101 50
Pharmacie.		1.919 75
Primes aux meilleurs élèves		1.347 35
Grande culture		13.123 60
A reporter.		74.696 25

Report		74.696 25
Vignes		4.568 90
Oliviers et huilerie		8.409 05
Minoterie		2.621 40
Vacherie		15.373 40
Locations de terres		920 80
Cultures irriguées		2.335 85
— fourragères		1.413 25
Melonnière		3.098 75
Total	Fr.	113.437 65

Améliorations foncières

Nouvelles olivettes	Fr.	2.862 »
Défrichement de terres		530 70
Aménagement d'une écurie		2.198 80
Construction pour ouvriers		3.943 10
Divers		1.460 55
Total	Fr.	10.995 15

Recettes

Pension des élèves payants	Fr.	1.043 10
Grande culture		18.965 80
Vignes		8.166 20
Oliviers et huilerie		22.810 15
Minoterie		11.242 75
Vacherie		20.908 40
Location d'immeubles		1.500 »
— de terres		11.274 50
Cultures irriguées		1.835 85
— fourragères		1.413 25
Melonnière		4.487 75
Ruches		467 20
Total	Fr.	104.114 95

Récapitulation

Dépenses

Instruction et entretien des élèves.	Fr.	53.855 70
Exploitation agricole..		59.581 95
Améliorations foncières.		10.995 15
Total.	Fr.	124.432 80

Recettes

Instruction et entretien des élèves.		1.043 10
Exploitation.		103.071 85
Total.	Fr.	104.114 95
Dépenses totales		124.432 80
Recettes totales.		104.114 95
Différence.		20.317 85
Recettes de l'exploitation.		103.071 85
Dépenses de l'exploitation.		59.581 95
Bénéfices de l'exploitation. . .	Fr.	43.489 90

COMPTES-RENDUS FINANCIERS

Dans toutes les listes qui suivent, les sommes sont en francs, à moins d'indication contraire.

I. COMITÉ CENTRAL.

Recettes et Dépenses de l'année 1910.

Recettes.

Cotisations	199.349	12
Dons	16.605	21
Revenus divers	820.632	52
— immobiliers	148.388	54
— du capital affecté à la Caisse de retraites	57.476	21
Subventions diverses pour les Ecoles	45.162	50
— de la *Jewish Colonization Association*	263.700	»
— du gouvernement tunisien	20.000	»
Pour les œuvres d'éducation d'Algérie	30.000	»
Cotisations perpétuelles	8.733	85
	1.610.097	95

Dépenses.

Ecole préparatoire de filles	97.346	55
Ecoles primaires, garçons et filles	799.911	63
Œuvre de nourriture et d'habillement des élèves pauvres	97.254	05
Ecoles secondaires et supérieures	10.624	»
Réparations aux immeubles scolaires	1.313	65
Apprentissage des garçons en Orient	61.578	35
— des filles en Orient	12.472	65
Ecole professionnelle de Jérusalem	69.320	75
Ecole agricole de Jaffa	63.958	80
Ferme-école de Djédeïda	76.261	10
A reporter	1.290.041	53

Report	1.290.041 53
Dépenses pour le domaine de Réghaïa (Algérie)	23.433 45
Mission au Yémen	5.708 »
Allocations et subventions diverses	25.788 50
Bibliothèque	6.987 35
Impressions	13.708 60
Affranchissements	6.388 95
Loyers	12.989 »
Frais généraux	86.772 15
Frais du Bureau de Berlin	68.652 69
Frais du Cinquantenaire	7.744 30
Versé à la Caisse de retraites	75.780 46
Cotisations perpétuelles versées au capital	8.733 85
	1.632.728 83

Dépenses	1.632.728 83	
Recettes	1.610.097 95	
Déficit	22.630 88	
Achat et construction d'immeubles scolaires (pris sur le capital)	131.223 95	

Ecole Normale israélite orientale.

Dépenses	119.441 10
Recettes et revenus divers	114.531 95
Déficit	4.909 15

II. COMPTE DE CAISSE
ET DE COTISATIONS DE DIVERS COMITÉS
POUR L'ANNÉE 1910.

Comité de Baja

Doit.	Solde en caisse au 1er janvier 1910	Kr.	49 18
	Cotisations annuelles	—	775 60
	Dons divers	—	143 50
	Intérêts	—	7 40
		Kr.	975 68
Avoir.	Envoyé au Comité Central	Kr.	895 89
	Frais	—	79 79
		Kr.	975 68

Comité de Berlin.

Doit.	En caisse au 1er janvier 1910	M.	22.482 27
	Cotisations et dons recueillis à Berlin	—	21.140 72
	Cotisations et dons des Comités allemands	—	58.892 »
	Cotisations perpétuelles	—	1.490 »
	Envoi du Comité Central pour l'impression du bulletin annuel	—	5.381 10
	Subvention pour les orphelins de Bialistock à Ahlem	—	1.040 »
	Divers	—	4.000 »
	Intérêts des sommes en banque	—	686 20
		M.	115.112 29
Avoir.	Envoyé au Comité Central	M.	1.490 »
	Dépenses faites à Berlin pour les émigrés russes	—	18.696 76
	Subventions accordées à divers Comités allemands	—	11.515 52
	Frais de bureau	—	34.253 66
	Journal « Ost und West »	—	23.568 50
	Impression du bulletin annuel	—	5.381 10
	Dépenses pour Ahlem	—	1.407 50
	Divers	—	4.000 »
	Solde en caisse au 31 décembre 1910	—	14.799 25
		M.	115.112 29

Comité de Breslau

Doit.	En caisse au 1er janvier 1910	M.	97 61
	Cotisations annuelles	—	2.641 »
	Dons	—	150 »
		M.	2.888 61
Avoir.	Envoyé à Berlin	M.	2.300 »
	Secours	—	100 »
	Frais	—	453 95
	Solde en caisse au 31 décembre 1910	—	34 66
		M.	2.888 61

Comité de Budapest

Doit.	Cotisations annuelles, 1909	Kr.	4.589 »
	Fondation Ungar Benjamin et Mme Ingus Babette	—	50 »
	Intérêts fondation Wechselmann	—	5 80
	Dons	—	14 »
	Intérêts des sommes en dépôt	—	334 65
		Kr.	4.993 45
Avoir.	Envoyé au Comité Central	Kr.	3.124 50
	Dépenses pour émigrés russes	—	1.500 »
	Frais	—	368 95
		Kr.	4.993 45

Comité de Cologne.

Doit.	Cotisations annuelles	M.	5.866 72
	Dons pour l'œuvre générale	—	93 »
	Dons pour la Palestine	—	72 08
		M.	6.031 80
Avoir.	Envoyé au Comité Central	M.	5.200 »
	Secours	—	150 »
	Frais	—	383 50
	Solde en caisse au 31 décembre 1910	—	298 30
		M.	6.031 80

Comité de Mannheim.

Doit.	En caisse au 1er janvier 1910	M.	1.409 43
	Cotisations annuelles	—	4.466 95
	Dons	—	20 »
	Subvention du Comité de Berlin pour l'asile	—	500 »
		M.	6.396 38

Avoir.	Envoyé au Comité de Berlin	M.	4.000 »
	Payé à l'asile	—	500 »
	Frais	—	300 27
	Solde en caisse au 31 décembre 1910	—	1.596 11
		M.	6.396 38

Comité de Nuremberg.

Doit.	En caisse au 1er janvier 1910	M.	60 »
	Cotisations annuelles	—	4.463 »
	Cotisations des localités ressortissantes	—	1.177 85
	Dons	—	148 »
		M.	5.848 85

Avoir.	Envoyé au Comité de Berlin	M.	5.200 »
	Divers	—	103 »
	Frais	—	318 51
	Solde en caisse au 31 décembre 1910	—	227 34
		M.	5.848 85

Comité des Pays-Bas.

Doit.	En caisse au 1er janvier 1910	Fl.	2.217 77
	Cotisations annuelles	—	4.351 33
	Intérêts	—	90 76
		Fl.	6.659 86

Avoir.	Envoyé au Comité Central	Fl.	4.792 »
	Secours divers	—	300 »
	Frais	—	589 36
	Solde en caisse au 31 décembre 1910	—	978 50
		Fl.	6.659 86

Comité de Posen.

Doit.	Solde au 1er janvier 1910	M.	28 68
	Cotisations du Comité local	—	1.264 50
	— des Comités ressortissants	—	100 40
		M.	1.393 58

Avoir.	Envoyé au Comité Central	M.	976 80
	Frais	—	79 64
	Solde en caisse au 31 décembre 1910	—	337 14
		M.	1.393 58

III. LISTE GÉNÉRALE

DES

COTISATIONS, DONATIONS ET FONDATIONS PERPETUELLES

Les sommes sont celles qui ont été versées par les donateurs ou souscripteurs ou l'évaluation des valeurs remises par eux au cours du jour de la réception de ces valeurs. Les donations nouvelles offertes en 1910 sont réunies à la fin de ce chapitre.

1. Cotisations perpétuelles anciennes.

Acqui, Mme Elisa Ottolenghi, veuve Debenedetti, pour l'œuvre des écoles, 1.500; legs de Mme Estella Torre, veuve Ottolenghi, 500. — Aïdin, M. et Mme Rahmané, en mémoire de leur fils bien-aimé Albert, décédé le 26 juin 1908, 100. — Alexandrette, M. Emile Franck, 100. — Alexandrie (Egypte), en mémoire de Mme Julie Aghion, décédée le 14 août 1907, ses héritiers, une action de la Land Bank of Egypt, 190; M. Semach Amram et Mme Sarina Amram, 2 obligations Crédit Foncier Egyptien, 500; MM. Sémach et Marco Amram, en mémoire de leurs regrettés parents, Nathan Amram, grand-rabbin, décédé le 29 Heschvan 5631, et Rachel Amram, née Antébi, décédée le 19 Nissan 5644, 2 obligations Crédit Foncier Egyptien, 500; Mme Sarina Amram, en mémoire de son regretté père, Eliaou Goar, décédé le 12 Iyar 5636, 1 obligation Crédit Foncier Egyptien, 250; les héritiers de S.-S. Coronel, 500; (en l. st.) MM. Aghion Bohor, 10; Aghion David, 20; Aghion Giacomo, 20; Aghion Isaac, 20; Aghion Joseph-Isaac, 10; Aghion Moïse, 10; Aghion Rahmin, 40; Bardo Salomon 10; Fis Mussa, 20; Fischer B., 20; Guebali Elia, 10; Goar Joseph, 10; Gren Abr., 10; Ismalum Ignace, 20; Israël Abraham, 10; baron Bohor Lévi de Menasce, 40; baron Elie-Lévi de Menasce jeune, 10; baron Jacob-Lévi de Menasce, 100; baron Jacques-Lévi de Menasce, 10; Mires Haroun, 10; Naggiar Jacques, 10; Pepe Victor-A., 20; Piha Abraham, 40; Rolo Jacques, 10; Salama Pinhas di G., 20; Salama Salomon di G., 20; Sasson Salomon, 10; Suarès Joseph-Isaac, 20; Tilche B. et fils, 40; Toriel Elia, 10; Tubi Scialom, 20; total en francs, 11,550; les enfants de M. Guiseppe Campos, en mémoire de leur regretté père, décédé le 10 juillet 1907, 252.50; Mme Benedetto Castro et M. Benjamin Tuby, en mémoire de feu Aslan Riches et de feue Bamba Riches, sa sœur, 2 obligations Crédit Foncier Egyptien, 500; M. J. Danon, en mémoire de sa regrettée mère, Vida-Sarah Danon, décédée à Smyrne, le 11 janvier 1906 (14 tebeth 5666), 100; en mémoire de son regretté père, Samuel Isaac Danon, décédé à Smyrne le 28 juin 1909 (3 Tamouz 5669), 100; MM. N. Edvin et Jacques Goar, en mémoire de

leurs regrettés parents, Mme Sarina Goar, née Chamla, décédée le 7 Tischri 5667, et M. Joseph Goar, décédé le 6 Tamouz 5669, 2 obligations du Crédit Foncier Egyptien, 500; M. Adolphe Green, une obligation du Crédit Foncier Egyptien, 250; Mlles Esther, Rachel et Marguerite Hadgès, en mémoire de leur regretté père, M. Nissim Hadgès, 303; les enfants de M. Abraham Israël, en mémoire de leur père, 508; M. le baron J. de Menasce, en mémoire de son regretté père, M. le baron Elie-J.-L. de Menasce, 500; M. Edgard Suarès, une obligation Crédit Foncier Egyptien, 250; MM. Félix et Benjamin Tuby, en mémoire de leur regretté père, M. Chalom Tuby, 200. — ALGER, par M. le grand-rabbin Bloch : MM. Gabriel, Moïse, Jacques, Isaac et Emmanuel Bloch, en mémoire de leur père bien-aimé, M. Hirtz Bloch, de Soultz (Haut-Rhin), décédé à l'âge de 87 ans, le 26 schebat 5645 (11 février 1885), 100; Mme Vve Hay-Lellus, en mémoire de son époux, M. Israël Hay-Lellus, 930; M. Félix Jaïs, pour honorer la mémoire de son vénéré père, 54 francs de rente française 3 0/0, 1 obligation Ville de Paris 1865; legs de Mme Vve Sfez, 4 obligations tunisiennes, 2,000; M. Léon de David Stora, en mémoire de sa regrettée fille, Irma Stora, décédée le 2 décembre 1902, à l'âge de 12 ans, 200; M. et Mme Saul Zaraffa, 300. — LES PROFESSEURS DES ECOLES DE L'ALLIANCE, reliquat d'une souscription faite entre eux en mémoire de M. Isaac Kann, secrétaire général du Comité Central, 305.25; en mémoire de M. Isidore Lœb, 843.50. — ALTENSTADT a/Iller, legs de M. Joseph Meyer, 250. — ALTKIRCH, Mme Landauer jeune, de Lyon, Mme E. Weill, de Saint-Louis, nées Meyer, en mémoire de leurs regrettés parents, M. Charles Meyer et Mme Pauline Meyer, née Bloch, d'Altkirch, 200; M. Nephtali Lévy, rabbin, en mémoire de son père, M. Aron Lévy, de sa mère, Mme Marie Lévy, née Marx, de son fils Aron Lévy, de sa sœur Adèle Lévy, de son beau-frère Henri Katz, tous décédés à 18 mois d'intervalle, 110. — ALTROFF, Mme Vve Michel Bloch, née Célestine Lévy, de Saar-Union, en mémoire de son cher époux, Michel Bloch, de Nelling, décédé le 11 Tisri 1905, 150. — AMSTERDAM, legs de M. Philip-M. Diamant, une obligation de la ville d'Amsterdam de 100 florins 3 0/0; legs de M. M.-H. Fless, 208; M. J.-M. Goudsmit, 210; legs de M. M.-D. Kalker, un titre de 100 florins rente néerlandaise 2 1/2 0/0, n° 2424 E; legs de M. Rudolph Lehmann, 1,050; legs de M. S.-E. Nijkerk, ancien président du Comité régional néerlandais, 1,115.15; M. B.-S. Ries, 208. — ANONYME, 1 obligation Panama à lots 1888. — ANONYME, 18,000. — ASTI, legs de M. Salomon Artom, décédé le 30 octobre 1891, 250. — AUGSBOURG, legs de M. S.-L. Binswanger, 1,231.75; legs de M. Jacob Binswanger, 575; legs de M. Maier Buttenwieser, 245; legs de M. Isaac Feist, 245 70.

BADEN, M. Sylvain Guggenheim et Mme Moritz Guggenheim, à Roubaix, en mémoire de leur père, M. Moses-J. Guggenheim, 500. — BAGDAD, M. N. Albala, en mémoire de sa regrettée mère, décédée à Andrinople, le 9 juin 1906, 100; Mme Khazma, fille de Saleh Khazma,

300; legs de Mme Hana-Isaac Salman, 980; MM. Ezra Sassoon Ishayek frères, en mémoire de leur père, 2,415; M. et Mme J.-D. Sémach, en mémoire de leur fils Henri, décédé le 31 mars 1902, 100. — Bahia, M. Jacques Israël, en mémoire de son frère, M. Léon Israël, décédé le 22 heswan 5642, 100; M. Coschel Kahn, 250; legs de M. Samuel Neels, 600. — Baja, legs de M. Gerson Rosenberg, 426.90; legs de M. Jacob Rosenberg, 200; legs de M. Moritz Rosenberg, 420.85. — Bale, legs de M. et Mme Baer-Woog, 1,000 en capital, plus une rente annuelle de 12 fr.; legs de M. Gustave Borach-Halff, 500; M. S. Dreyfus-Neumann, en mémoire de sa femme, Mme Marie Dreyfus, née Neumann, 1,000; legs de M. Samuel Dreyfus-Neumann, en faveur des écoles, 1,000; Mme Vve Dreyfus-Rosenblatt, en mémoire de son époux, 485; la famille de M. Daniel Guggenheim, en mémoire de M. Daniel Guggenheim, décédé le 15 juillet 1887, une obligation du Trésor français 4 0/0, 500. — Baltimore, legs de Mme Fanny Blum, 515.60. — Barr, les enfants de Cerf Weil et Rosalie Bloch, décédés à Epfig, à la mémoire de leurs parents, 200; legs de M. Henri Weil, 200. — Baume-les-Dames, MM. Gustave et David Weil et Mme Hortense Lévy, née Weil, en mémoire de leurs regrettés parents, Raphaël et Henriette Weil, de Hatten, 150. — Baumholder, legs de M. Emmanuel Culmann, en sa mémoire et en mémoire de sa femme, Mme Hélène Culmann, née Schneider, 100. — Bayonne, legs de M. Aron Gomès jeune, 1,050; legs de M. Jacob Nunès fils aîné, 1,050. — Belfort, legs de M. Clément Bernheim, 200; MM. Arthur et Fernand Blum, en mémoire de leurs regrettés parents, M. Abraham Blum, décédé le 27 septembre 1897, et Mme Abraham Blum, née Sara Risser, décédée le 12 octobre 1907, 1,000; M. et Mme Brunschwik-Schwob, en mémoire de leur père, M. Jacques Schwob, décédé le 21 septembre 1903 (veille de Rosch Haschanah), un titre de 10 francs de rente française 3 0/0; M. Moïse Bumsel, en mémoire de sa fille, Jeanne Bumsel, décédée le 25 octobre 1900 (2 Heschwan 5661), 500; MM. Salomon, Adam et Emile Bumsel, en mémoire de leurs parents, M. Moïse Bumsel, décédé le 1er Ab 5657, et Mme Fanny Bumsel, née Lévy, décédée le 29 Veadar 5665, 1,000; M. Michel Dreyfus, à Belfort; M. Adam Dreyfus, à Dijon; Mme Félix Gensbourger, à Colmar; Mme Jules Dreyfus, à Paris; Mme Théodore Lévy, à Bienne, en mémoire de leur regrettée mère, Mme Félix Dreyfus, décédée à Belfort le 7 avril 1906, 12 Nissan 5666, un titre de 10 francs de rente française 3 0/0; Mme Vve Félix Dreyfus et ses enfants, en mémoire de leur époux et père, M. Félix Dreyfus, décédé le 31 janvier 1902 (23 schebat 5662), un titre de 10 francs de rente française 3 0/0, estimé 330 francs; M. Léon Hauser et Mme Vve Auguste Lévis, en mémoire de leur regretté père, M. Moyse Hauser, un titre de 6 francs de rente française 3 0/0, 205; Mme Vve Sarah Lehmann et ses enfants, en mémoire de M. Gamaliel Lehmann, leur époux et père, à l'occasion de

l'anniversaire de sa mort, le 7 marheschwan, 100 ; en mémoire de leur mère, 100; Mme Vve Auguste Lévis et ses enfants, en mémoire de M. Auguste Lévis, leur époux et père, à l'occasion de l'anniversaire de sa mort (9 octobre 1884), 242.20; Mme Auguste Lévis, en mémoire de son fils Paul, 3 francs de rente française 3 0/0 ; MM. Henri Lévis, le docteur Georges Lévis, Louis Lévis, en mémoire de leur regrettée mère, Mme Auguste Lévis, décédée le 23 décembre 1907, un titre de 10 francs de rente française 3 0/0 ; Mme Vve Isidore Lévy et ses enfants, en mémoire de leur regretté époux et père, décédé le 3 schebat 5665 (9 janvier 1905), 200 ; M. et Mme Edmond Picard, M. Edmond Lévy et Mlle Myria Lévy, en mémoire de leurs regrettés parents, M. Adam et Mme Sybylle Lévy, 9 fr. de rente française, 3 0/0, 310; Mme Vve Pauline Schwob et ses enfants, en mémoire de M. Louis Schwob, leur époux et père, 156. — Berlin, fondation faite par un israélite berlinois en titres d'une valeur d'environ 8,000 marcs ; M. S. Aschrott, conseiller de commerce, 615.55; M. Louis Bamberger, 645,75 ; M. Nathan Bernstein, 147; M. le Dr Wilhelm Bernstein, 184 ; M. J. Blanzger, 147.90; les exécuteurs testamentaires de M. Julius Bleichrœder, 614.60 ; M. Ludwig Born, 614.25 ; M. Benno Braun, 245.90; M. Siegfried Brünn, 1,231.70; M. Siegfried Brünn, 147 ; M. Edgar Burchardt, 147; Mme Martin Burchardt, en mémoire de son regretté mari, M. Martin Burchardt, consul général, 1.232.15 ; M. Alfred Cohn, 368.75; M. Léopold Cohn, 247.90 ; M. Dannenbaum, 245.90; M. Heinrich Fraenkel, 183.90; M. Samuel Fraenkel, 147 ; M. le Justizrat Max Fuchs et Mme Julie Fuchs, née Cohn, 369.75; M. John Guttsmann, juge au tribunal de commerce, 735.80; M. Maximilian Heymann, 359,50 ; Dr Eugen Hirschberg, 367.50; M. Gustav Jacoby, 147.30; M. Alexander Katz, 147; M. Moritz Koplovitz, 368.60; M. Mannheim Krakauer, 147 ; Mme Johanna Lévy (22 Nissan 5666, 17 avril 1906), 375 ; M. Moritz Lewens, 369.40; MM. Alfred et Oscar Lœwenberg, en mémoire de leur père, M. Gustav Lœwenberg, 750; M. Hermann Loewenthal, 147; J.M. 15.000 (marcs); M. J. Mandelbaum, 147; M. Moritz Mannheimer, 1,229.90 : M. Léo Nauenberg, architecte, 147.30; M. Emil Pinkus, 184.30; M. Julius Preuss, 147; M. Max Rosenthal, 147; M. Julius Rotholz, 147; M. le Justizrat Schachian, 142.75; M. Louis E. Sachs, 147; M. Martin Schiff, 184.25; Mme Vve Julius Seligsohn, en mémoire de son époux, 21 février 1817-13 novembre 1883, 375 ; legs de M. Adolph Rubens et de son épouse, Mme Emilie Benzilen, 187.50; legs de M. Carl August Hirsch, 500; par le Comité, legs de M. Jacob Hamburger, 375 ; M. le Dr Moritz Löwinsohn, 187.50; legs de M. Abraham Malachowsky, 375; M. Salomon Pächter, 150; M. le Dr Eduard Simon, 1,226.35; M. Léon Simon, 147; M. Paul Schlochauer, 245 ; M. Julius Stern, 375; M. Ernest Wallach, 245; Mlle Dorothéa Warmann, 147.75 ; M. Emil Weisbach, 183.80. — Besançon, M. et Mme Ad. Blum, en mémoire de leur fils Georges, 208; Mme Vve Benoit Dreyfus, 200 ; Mme Vve Benoit

Dreyfus, née Clémence Waille, en mémoire de ses sœurs, Mme Judith Bloch, née Waille, et Mlle Ernestine Waille, et de sa nièce Mlle Eugénie Bloch, 200; Mmes Waille, en mémoire de leur frère, M. Isaac Waille, 200. — Beyrouth, M. Jos.-D. Farhi, en mémoire de son père vénéré, David-Jos. Farhi, décédé le 23 eloul 5667 (2 septembre 1907), une obligation du Crédit Foncier Egyptien, 250. — Bienne, M. Marc Goschler, en mémoire de son petit-fils chéri, Maurice Klotz-Goschler, décédé à Paris le 7 mai 1884, à l'âge de 8 ans, 200. — Biesheim, Mme Vve Moïse Isaac, en mémoire de son mari, M. Moïse Isaac, décédé le 14 tebet 5641, 100; Mme Vve Isaïe Lévy, née Greilsammer, en mémoire de son mari, décédé le 16 novembre 1881, 100. — Bingen, M. Joseph Meyer, 1,300. — Blamont, legs de M. Gustave Veil, 1,000; les enfants de M. Salomon Lévy, en mémoire de leur père, 150. — Bliecastel, les quatre enfants d'Abraham et Léa Lévi, en mémoire de leurs parents, 300. — Bologne, legs de M. Isacco Cavalieri, 300. — Bombay, M. M. Haffkine, 251. — Bordeaux, legs de M. Joseph Alexandre, 500; M. David-Georges Dalmeyda, en mémoire de son cher et bien-aimé père, M. Abraham-Henry Dalmeyda, 100; Mlle Séphora Dalmeyda, en mémoire de son cher neveu, Abraham-Henry Dalmeyda, 200; M. Nathan Schwartz, ancien membre du Consistoire israélite du Bas-Rhin, en mémoire de sa femme, Mme Just. Schwartz, 139; Mme Ernest Dreyfus-Schwartz, en mémoire de sa mère, Mme Justine Schwartz, 139; Mme Ernest Dreyfus-Schwartz, en mémoire de son regretté père, M. Nathan Schwartz, un titre de 5 fr. de rente française 3 1/2 0/0; Mme S. Pariente, en mémoire de son regretté mari, Semtob Pariente, inspecteur des écoles de l'*Alliance*, décédé le 2 septembre, 1907, 120. — Borne, legs de M. Jacob Salomon Spanjaard, fl. 250. — Boston, M. Alfred-A. Marcus, conjointement avec sa fille Mary-Ana et son fils Siméon, en mémoire de leur femme et sainte mère, 1,554.60; pour faire dire, le 11 nissan de chaque année et les jours de fête, un kaddisch en mémoire de son épouse Keila, fille de Juda, 107; anniversaire de la mort de sa mère, 84.95. — Bottosani, M. Hillel Kahane, 100. — Boulay, les enfants de Mme Bénédic, en mémoire de leur mère, 100; M. Bernard Rheims, 100. — Bradford, legs de Ch.-Samuel-Joseph Semon, esq., pour l'œuvre d'éducation de l'*Alliance*, 37,882.35. — Breslau, en mémoire de M. David Bloch, décédé à Tarnowitz, le 25 ab 5648, par ses héritiers: Mme Vve Amalie Bloch, née Loewy; Mme Marie Ginsberg, née Bloch; MM. Carl et Lippmann Bloch, ses enfants; M. Salomon Ginsberg, son gendre; Mme Amalie Bloch, née Ritter, et Mme Marie Bloch, née Roth, ses brus, 1 obligation de la dette d'Etat, royaume de Hongrie, de 100 florins or, 4 0/0; M. le Dr Georg Caro, en mémoire de sa mère Mme Hermine Caro, 250; legs de M. Arnold-B. Fraenkel, 728.50; Mme Hermann Fuchs et ses enfants, en mémoire de M. H. Fuchs, leur époux et père, 187.50; legs

de M. Isidore Fuchs, 150; legs de M. Marcus Fuchs, 375; Mme Vve Rosa Feinberg, sa cotisation perpétuelle et celle de son fils, Joseph Feinberg, 375; Mme Z. Hamburger, en mémoire de son mari, 187.50; Mme Fanny Hille, pour elle et en mémoire de son regretté époux, M. Louis Hille, une obligation Crédit Foncier communal de Silésie, 1,140; legs de M Jonas Hirschel, 1,250; Mme Rosalie Karnowski, 625; M. Simon Kuznitzky, 187.50; legs de M. Abraham Hirsch Leipziger, de Neisse, 250; legs de M. Edm. Oppenheim, 312.50; M. Sachs-Hies, 125; M. Israël Sachs, 150; M. Hermann Schottländer, en mémoire de sa mère, Mme Bertha Schottländer, 625. — Brieg, Mme Vve Rœschen Dresdner, pour elle-même et pour son mari, M. Jacob Dresdner, de Kreuzburg, 200. — Brody, M. Charles Kornfeld, en mémoire de son frère, M. Léo Kornfeld, 100. — Bruchsal, M. Isidor Baer, sa femme, Mme Sophie, née Benario, et sa mère Mme Régina Baer, veuve de M. Jacob Baer, née Baer, 375. — Bruxelles, M. E.-A. Astruc, grand-rabbin de Belgique, en mémoire de son père, M. Mardochée Astruc, et de sa mère, Mme Néhéma Astruc, 168; legs de M. J.-R. Bischoffsheim, 25,000; Mme Marie Goldschmidt, née Woog, en souvenir de son regretté époux, M. Benedict-Léopold Goldschmidt, 5,000; M. Léo Hirsch, en mémoire de sa femme, Mme Johanna Hirsch, née Freudenberg, décédée le 6 décembre 1901 (25 kislew 5662), 250; les enfants de M. Léo Hirsch, en mémoire de leur regretté père, décédé le 15 janvier 1906, 1.000; Mme Léon Level, en mémoire de son mari, décédé le 30 avril 1902 (23 nissan 5662), 500; Mme Vve Joseph Oppenheim, en mémoire de son époux, membre du Comité Central, 10,000; en mémoire de son fils, M. Paul Oppenheim, trésorier de l'*Alliance*, 2,000; legs de Mme Joseph Oppenheim, 10,000; MM. J. Erlanger, Lucien May, Dr A.-A. Bimsenstein, G. Kinsbourg, en mémoire de M. le Dr L. Loeb, décédé le 9 février 1894, 100; legs de M. Maurice Rosenbaum, décédé à Bruxelles, le 13 mai 1894, 3,000. — Bucharest, don de M. Moreno Ascher, en mémoire de sa mère, Mme Sara Ascher, 2 obligations Crédit Foncier roumain, 5 0/0, 2,000; en mémoire de son père Salomon Ascher, une obligation Crédit Foncier Bucharest 5 0/0, 5,000; legs de M. Joseph-S. Halfon, 1,720; legs de M. Sabetay Halfon, inscrit sous le nom de Donation Sabetay Halfon, 5,000; M. Michel Halfon, en souvenir de son père, M. Abraham Halfon, 1,000; M. Salomon Halfon, en souvenir de son grand-père, M. Abraham Halfon, 1,000; fonds Henry-Joseph Halfon, 1 obligation 5 0/0 de la Société du Crédit foncier urbain de Bucharest, 5,000; legs de M. J. Lœbel, en mémoire de Mme J. Lœbel, 3,000; la Société *Zion*, 300. — Budapest, M. David Adler, 100; M. Lippmann Bloch, en mémoire de sa regrettée mère, Amélie Bloch, décédée le 3 juillet (10 Tamuz) 1905, 200; M. Bernhard Deutsch de Hatvan, 500; par M. Bernhard Deutsch de Hatvan, legs d'un anonyme, 1,101.80; Mme Vve Bernhard Deutsch de Hatvan, en mémoire de son époux, membre du Comité Central, décédé à

Budapest, le 26 octobre 1893, 6,000; M. Joseph von Deutsch, 200; legs de M. Joseph von Deutsch, 1,000; M. Joseph-J. Deutsch, 428; M Heinrich von Freund, 1,224.20; M. Siegm. Gomperz, 723.60; M. Joseph de Hatvany-Deutsch, 629.25; legs de M. Hermann Hirsch, 500; M. Siegm. Kohner, 107, M. Sandor Lederer, 54; MM. L.-M. et Ph.-M. Künewalder, conformément aux dispositions testamentaires de M. Philippe-M. Künewalder, décédé à Budapest, le 16 février 1901, en faveur de diverses institutions en Palestine, 10,000; M. Odon Mauthner, 209; legs du médecin en chef et conseiller royal, M. le Dr Rozsay de Rurakoz, 773.80; M. Ferdinand Schlosberger de Tornya, 100; M. Karl Schwab, 107; M. Sandor Schwab 214; M. Simon Stern, 214; legs de M. Albert Singer, 400; legs de M. Salomon Taub, 956.20; M. Alexandre Wahrmann, 1,000; M. Josef Wahrmann, 107; M. Emmanuel-I Weiss, 202.45; legs de M. Wolfgang Weisz, instituteur de l'école de la communauté de Budapest, un titre de 100 florins de rente autrichienne 5 0/0, n° 321,597; legs de M. Julius Wolfner, 1,069. — Buenos-Ayres, M. et Mme Charles Lévy, en mémoire de leurs parents bien aimés, M Salomon Boris et Mme Sara Boris, née Lévy, de Mohrange, 100; M. Joseph Lévy et Mme Soeurette Lévy, née Worms, de Hellimer, 100; M. Alfred Wolff, en mémoire de son père, M. Aron Wolff, de Weinberg, 116.50. — Buk, legs de M. J. Buch, 187.50.

Caire (Le), legs de M. Isaac Menahem Rofé, en faveur de l'école de l'*Alliance*, 1,274.40; Fondation de l'*Union israélite*, en faveur de l'école du Caire, 6 obligations du Crédit Foncier Egyptien, plus une somme de fr. 438.85. — Carlsruhe, legs des enfants de Mme Vve Thérèse Ettlinger pour honorer la mémoire de leur mère, 250; M. le Dr Léopold Homburger et Mlle Emma Homburger, en mémoire de leur mère, Mme Vve Betty Homburger, née Goldschmidt, décédée le 5 mai 1887, 1,000; legs de M. Albert Haas, 250. — Carpentras, Madame..., en mémoire de son regretté mari, 150. — Cernay, M. Salomon Katz, 100. — Charlottenburg, M. Phöbus Sachs, 147. — Charmes, M. Emile Isidor, en mémoire de sa femme, née Sophie Blum, décédée le 10 juillet 1885, 100; la famille de M. Lazard Marx Isidor, en mémoire de M. Lazard Marx Isidor, décédé à Charmes le 11 août 1893, 150. — Chaux-de-Fonds, « A la sainte mémoire de ma petite maman, morte à 22 ans le lendemain de ma naissance », 200; M. Théodore Lévy et ses enfants, Coralie et Rodolphe, en mémoire de leur bien-aimée et regrettée épouse et mère, décédée le 11 Siwan 5660 (8 juin 1900), 300; Mme Lazare Braunschweig, en mémoire de son fils Albert, 137.50; les enfants de Mme Vve Gabriel Didisheim, en mémoire de leurs parents M. Gabriel Didisheim, décédé à Saint-Imier, le 29 mai 1873, et Mme Vve Zélie Didisheim, née Marx, décédée à Chaux-de-Fonds, le 5 juin 1890, 300; Mme Fanny Didisheim-Goldschmidt, en mémoire de son regretté mari, M. Jacques Didisheim-

Goldschmidt, 200; M. Eliacin Marx et Mme Edgard Bloch, née Marx, en mémoire de leurs parents, M. et Mme Maurice Marx, 1,000; M. Henri Picard, en mémoire de son père, M. Léopold Picard, 164.50; MM. Louis, Maurice et Aimé Rueff, en mémoire de leurs parents, Mme Rosalie Rueff, née Dreyfus, décédée à Colmar, le 6 février 1883, et M. Baruch Rueff, décédé à Colmar, le 19 avril 1888, 300; Mme Julie Rueff, en mémoire de son mari, M. Aimé Rueff, décédé à Chaux-de-Fonds, le 12 octobre 1895, 300; M. Maurice Rueff et Mme Maurice Rueff, née Marie Didisheim, à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage, 7 juin 1876-1901, 600; M. et Mme Maurice Rueff, en mémoire de leur fille bien-aimée, Mme Alice Silberschmidt, décédée à Zurich, le 25 juin 1907, à l'âge de 28 ans, 500. — CINCINNATI, legs du Dr Lilienthal, inscrit sous le nom de fondation Lilienthal, 2,568.75. — COBLENCE, legs de M. Isaac Brag, 1,250. — COLMAR, Mme Vve Z. Gerst, en mémoire de son regretté mari, 300; M. Moïse Lang, 114; M. et Mme Moïse Lang, en souvenir de leur fille Angèle, 117; M. Charles Lévy, en mémoire de son père, M. Benjamin Lévy, 117; M. Charles Lévy, en mémoire de sa femme, Mme Charles Lévy, née Eugénie Hirsch, décédée le 14 avril 1901, 1,000; Mme Vve Elie Samuel, M. Oscar Samuel et Mlle Jeanne Samuel, en mémoire de leur regretté époux et père, 200; M. Jules-Salomon Bloch, Mme Z. Gerst, née Bloch, Mme Hauser, née Bloch, en mémoire de leurs parents, M. Salomon Bloch, de Belfort, et Mme Dina Weill, 300; les enfants de M. Seligmann Meyer et de Mme Babette Meyer, née Haas, en mémoire de leurs parents, 150. — COLOGNE, M. Gottschalk, 150; legs de M. Abraham Isaac, 375; legs de M. Simon Simon, 375. — CONSTANTINOPLE, les enfants du docteur David-Antoine Abelès et de Mirza Abelès, en mémoire de leurs parents, 120; les familles Arié, Behmoiras, Schnur et Madjar, en mémoire de M. Nahim-Juda Arié, décédé le 22 avril 1907 (8 Iyar 5667), 200; M. Benoît Brunswick, 100; M. David Cohen, en mémoire de sa sœur Rachel, femme de Jacob Rousso, décédée au Caire, le 9 tebet 5645, 240; M. Isaac Fernandez, en mémoire de Mme Isaac Fernandez, 500; en mémoire de Mme Fernandez, les maîtresses de l'école des filles de Galata, 120; les élèves de l'école des filles de Galata, 100; legs de M. Lazzaro Franco, 500; les enfants de Mme Sultanizza Franco, en mémoire de leur regrettée mère, 500; les fils d'Abraham Levi Kezaptchiouglou, en mémoire de leur père, 1,480.70; la Société de secours mutuels *Ahemla*, 1,420; par M. le Dr Mentèche Bey Galimidi, la Société *Seror Ahaïm*, 270; les élèves de l'école des filles de Galata, 60; les élèves de l'école des filles d'Ortakeuy, 65. — COPENHAGUE, la famille de M. le grand-rabbin Dr A.-A. Wolff, à l'occasion de son 90me anniversaire, 140. — CRACOVIE, M. Abraham Gumplowicz, 132; Mme Vve Dr Ludwica Schanzer, 100. — CSERVENKA, M. Salomon Lobl, 105.

DAMAS, M. Saleh Belilos, en mémoire de son père, M. Jacob Beli-

los, 190.80.— Dannenberg, M. Herman Pollack, 100.— Dieuze, M. Jules Salmon, en mémoire de sa femme, Mme Agathe Salmon, décédée le 31 octobre 1885, 100. — Dijon, M. Moïse Blum-Sée et Mme Palmyre Blum-Sée, à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage, 491.95; M. Léon Sée, 192; M. Léon Sée, à l'occasion du 25e anniversaire du mariage de ses enfants, M. et Mme Blum-Sée, 108.45; Mme Edmond Lantzenberg, née Weill, pour honorer la mémoire de ses regrettés parents et frère, M. Léo Weill, d'Obernai, Mme Léo Weill, née Julie May, M. Auguste Weill, 4 francs de rente française 4 1/2 0/0. — Donnelay, la famille de M. Samuel Lévy et Mme Gittchen Schwab, 100; M. Constant Lévy, 100; M. Constant Lévy, pour son père, M. Salomon Lévy, 100; M. Louis Lévy, 100. — Dürkheim a. d. H., Anonyme, 250; M. le Dr Adolphe Salvendi, rabbin régional, en mémoire de sa femme Augusta, née Meyer, 100; à la mémoire de Mlle Amalia Gottscho, 125. — Durmenach, Mme Salomon Lang, en mémoire de son mari, M. Salomon Lang de Josué, 1,000. — Dusseldorf, les enfants de M. Michael Simons, à la mémoire de leur père, 500.

Eichstetten, legs de M. Maier Pickart, dont les revenus sont affectés à des récompenses pour les élèves les plus méritants des écoles de l'*Alliance* en Palestine, 625. — Elbeuf, Mme Alfred Dreyfus et ses enfants, en mémoire de leur regretté époux et père, décédé le 3 août 1897, 200; Mme Vve Weill-Kinsbourg et ses enfants, en mémoire de leur regretté mari et père, M. Isidore Weill-Kinsbourg, décédé le 10 juillet 1895, 200. — Emmendingen (Bade), à la mémoire de notre chère mère, Mme S-M. Weyl, née Bloch, 17 juillet 1817 — 20 avril (13 nissan) 1883, 100. — Epinal, Mme Elmire Cahen, M. Elie Lévy et ses enfants, en mémoire de Mme Elie Lévy, née Sara Paraf, leur épouse et mère, décédée le 31 août 1885, 136; Mme Ernest Cahen, née Elmire Lévy, en mémoire de son père M. Elie Lévy, décédé à Altkirch, le 23 mars 1895, et de son frère, M. Jules Lévy, décédé à Epinal, le 29 avril 1894, 6 fr. de rente française, 210; legs de Mme Désiré Lazard, née Léontine Cahen, 500; Mme Gerson Mauss et ses fils, en mémoire de Gerson Mauss, décédé à Paris, le 3 juin 1896, 500.

Falkenberg, M. le Dr L. Glogauer, en mémoire de sa femme, Henriette Glogauer, née Forell, décédée le 29 novembre 1894 (1er kislew 5655), 125; legs de M. le Dr L. Glogauer, 200. — Fegersheim, M. Salomon Ledermann, en mémoire de son épouse Adèle, née Weill, 100; les enfants de Salomon Ledermann, en mémoire de leur père, 150. — Ferrare, legs de M. Salomon Bassani, 400; legs de M. Giosafatte Hanau, décédé le 13 avril 1884, 132. — Florence, legs de M. Cesare Fiorentino, 191.25; M. Giacomo Montebarraccio, 293; legs de M. Moïse Reggio, 2 titres de rente italienne de 10 lires chacun, 375; legs de M. Angelo di Em. Rosselli, décédé le 19 décembre 1907, 1.000; legs de M. Marco

Trèves, 15 fr. de rente italienne 5 0/0. — FONTAINEBLEAU, Mme Vve Jules Metzger, en souvenir de son époux, 100; legs de M. Elie-Jacob Zegelaar, 200. — FORBACH, les fils de M. Léon Cahen, en mémoire de leur père, décédé le 22 octobre 1884, à Paris, 100. — FRANCFORT-s/M., M. Philipp-B. Bonn, pour un anonyme, 2,143.75; M. Ferdinand-M. Gamburg, en mémoire de Mme Mina Gamburg, née Geiger, 125; les héritiers de M. F. Gamburg, 250; les héritiers de Mme Julie Gamburg, née Cahen, 179.25; M. J. Glazier et Mme Berthe Glazier, née Kohn, 492; la famille de M. Charles Hallgarten, en mémoire du regretté défunt, 6,154.60; legs de M. Max Heim, 1,314.15; Mme Elise Heim, en mémoire de son regretté mari, M. Max Heim, décédé le 16 août 1900, 625; legs de Mme Treutchen Hœchberg, née Strauss, 625; M. Michel Homburger, 615.25; M. Raphael M. Kirchheim, en mémoire de notre inoubliable frère, M. Isaac Kirchheim, 500; legs de M. N.-M. Oppenheim, 618; legs de M. Léopold Goldschmidt, 5,668 50; legs de M. Jacques Snatich, 11,737.50. — FÜRTH, Mme Vve Régina Friedmann, en mémoire de son époux, M. Lazarus Friedmann, 555.95.

GALATZ, M. S. Pineles, à l'occasion du centenaire (29 Kislew 5567) de son père Hirsch Mendel Pineles, 100. — GAND, legs de Mlle Flora Herman, 500. — GELNHAUSEN, legs de Mlle Pauline Orb, décédée le 22 mars 1889, 3,694.10. — GENÈVE, Mme Alexandre Barth, en mémoire de son mari, 210; M. Emile Hirsch, en mémoire de sa femme, Mme Louise Hirsch, décédée le 3 août 1884, 312.60; M. Moïse Weil, en mémoire de sa fille Marie-Amélie, 235. — GERMERSHEIM, M. Laz. Kahn et ses enfants, en mémoire de leur épouse et mère, Mme Séraphine Elikann, 125. — GIROMAGNY, Mme Vve Jacob Guguenheim, de Giromagny, Mme Jacques Bloch, née Guguenheim, de Soultz, Mme Léon-A. Bloch, née Guguenheim, de Wintzenheim, Mlles Adèle et Julie Guguenheim et M. David Guguenheim, de Giromagny, en mémoire de leur regretté époux et père, M. Jacob Guguenheim, décédé à l'âge de 78 ans, le 19 eloul 5648 (28 août 1888), 150; M. David Guguenheim, Mlles Adèle et Julie Guguenheim, de Giromagny; Mme Léon Bloch, née Octavie Guguenheim, de Wintzenheim, et M. Jacques Bloch, d'Obersulz, en mémoire de Mme Jacob Guguenheim, leur mère et belle-mère, décédée le 14 avril 1903 (17 nissan 5663), 150; M. Jacques Bloch et ses enfants, de Soultz; M. et Mme Léon-A. Bloch et leurs enfants de Wintzenheim; Mlle Julie Guguenheim et M. et Mme David Guguenheim, de Giromagny, en mémoire de leur regrettée sœur, belle-sœur et tante, Mlle Adèle Guguenheim, décédée à l'âge de 54 ans, le 21 Adar 5,667 (7 mars 1907), 150. — GLEIWITZ, M. le Dr Michael Wollner, médecin, en mémoire de son père, M. le Dr Lœbel Wollner, 675. — GLOGAU, legs de M. Sigismond Herschel, 500; M. Edouard Mamlock, en mémoire de son père, Jacob

Mamlock, et de sa mère, Gittel Mamlock, décédés à Koschmin, le 17 mars 1895 et le 24 mars 1899, 1,000. — Gœrlitz, Mme Vve Moritz Landsberg, 300. — Gray, Mme Vve Samuel Schwob, en mémoire de son fils Hippolyte Schwob, 136.65; Mme Vve Simon Lévy-Schwob, en mémoire de M. Simon Lévy-Schwob et de M. et Mme Samuel Schwob, de Gray, 513.60; les enfants de Mme Simon Lévy-Schwob, en mémoire de leur mère, 6 francs de rente française 3 0/0, 200; legs de M. Samuel Walsch, décédé le 17 juillet 1898, « pour honorer la mémoire de Jacques Walsch, son père, Rachel Lévy, sa mère, de Léon Walsch, son frère, » une somme de 5,000 francs. — Greiz, les enfants des époux Samuel Schwarz, en mémoire de leurs parents, pour l'école de Jérusalem, 375. — Guayaquil, M. B. Haskel, 100. — Guebwiller, legs de M. Mathias Bloch, 300; legs de M. Meyer Dreyfuss, 125; legs de M. Benoît Dreyfus, 125; Mme Vve N. Feist, en mémoire de son époux, M. N. Feist, 119; legs de M. Théodore-Joseph Picard, 138; legs de Mme Vve Eliachim Weyl, née Rebecca Lévy, 494.70. — Guttentag, M. et Mme Nachmann Cohn, 255; M. S. Sachs, 187.50.

Haguenau, MM. Jacques et Joseph Lévy, en mémoire de leur père Zacharie Lévy, 100. — Hambourg, legs de Mme S. Hertz, née Schlesinger, 625; Mme Vve W. Heylbut, suivant le vœu exprimé par son époux, 375; legs de M. W. Hinrichsen, 569.50; Mme Vve H. Hirschfeld, en mémoire de son époux, 197; legs de M. J.-H. Isenberg, 187.50; M. et Mme J.-E. Libermann, à l'occasion de leurs noces d'or, le 31 décembre 1887, 625; M. F. Rosenstern, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de M. Ferd. Rosenstern, 125; M. Otto Rosenstern, en mémoire de son père, 125; Mme Vve Rosalie Rosenstern, en mémoire de son époux, 125. — Hamilton, les enfants de M. Jacob Lévy et de Mme Rosina Lévy, de Leiwen (Prusse rhénane), en mémoire de leurs parents, 502; M. Edmund Scheuer, en mémoire de sa mère, Mme Hannchen Scheuer, née Strauss, de Burbach (Prusse rhénane), 200. — Hanau, Mme Esther Stern, en mémoire de son regretté mari, M. Wolf Stern, décédé le 20 novembre 1890, 250; legs de Mme Sara Wetzlar, née Reis, décédée le 19 décembre 1908, 1,250. — Hanovre, M. Hermann Pollack, 100; legs de Mme Rosalie Landsberg, 3,412.65. — Hassloch, M. A. Kuhn, 125. — Hatten, M. Léopold Cahn, 100, et en mémoire de son épouse Eléonore Weil, décédée le 24 kislew 5644, 100; les enfants de M. et Mme Benj. Weil, décédés à Hatten les 1er et 27 tischri 5647, 200; M. Isaïas Weil, 250. — Havre (Le) M. Victor Blum, 213; M. Victor Blum, en mémoire de sa mère Adele Blum, née Helmann, décédée à Strasbourg, le 10 mai 1860, 150; M. Victor Blum, en mémoire de M. Louis Blum, 107; M. Victor Blum, à l'occasion du 25e anniversaire de la Société, 100; M. Victor Blum, en mémoire de son frère Hippolyte Blum, décédé le 2 juin 1895 (10 siwan 5655), 100; M. Victor Blum, en mémoire de son frère Michel Blum, 100;

legs de M. Eugène Dreyfus, décédé le 9 novembre 1907, 100,000. — Hayange, M. et Mme Michel Blum, née Schnerb, en souvenir de leur mariage (15 février 1883), 300. — Hegenheim, les fils de M. le rabbin Nordmann, en mémoire de leur mère, Mme Augusta Nordmann, née Bloch, 120; legs de M. le rabbin Nordmann, 300. — Heilbronn, M. Samuel Henlé, en souvenir de son père, M. Lœb Henlé, décédé le 24 avril 1885, 125. — Hellimer, la famille de M. Michel Lévy, en mémoire de M. Isidore Lévy, décédé à Paris, le 27 février 1883, 400; M. Henry Lévy, en mémoire de son épouse bien-aimée, Mme Gotton Lévy, 100; les enfants de M. Salomon Lévy, dit Hirsch, en mémoire de leur père bien-aimé, 100. — Homburg v. d. H., M. Léopold Wertheimer, en mémoire de sa mère, Mme Jettchen Wertheimer, née Holzmann, 100. — Horbourg, M. S. Bickart-Sée, de Paris, et Mme Sara Dreyfus, née Bickart, en mémoire de leur père, M. Isaac Bickart, 585. — Hürben, legs de M. M.-S Landauer, 250.

Imling, les enfants de M. Lazare Lévy et de Mme Jeannette Lévy, née Job, en mémoire de leurs parents, 200. — Ingwiller, M. Salomon Meyer, en mémoire de son fils Edmond, 120. — Ismidt, M. R. Marcelli, 220. — Itterswiller, Mme Veuve Léopold Lévy, en mémoire de son époux, décédé le 27 août 1883, 100.

Jaffa, M. E. Astruc, 200; M. et Mme Sam. Hirsch, en mémoire de leur fille Jeanne, décédée à Mikweh-Israël, le 11 novembre 1887, 6 fr. de rente française 3 0/0; en mémoire de leur fils Jacques, décédé le 2 novembre 1887, 6 fr. de rente française 3 0/0, ensemble 12 fr. de rente, évalués 332 fr.; les enfants de Mme Simha Loupo, en mémoire de leur mère, décédée le 10 avril 1905 (5 nissan 5665), 100. — Jarotschin, M. Isidore Krotowski, 100. — Jassy, Mme Pauline Gelber, en mémoire de son mari, M. Moritz Gelber, décédé le 18 novembre 1908, 300; legs de M. Jacques Kauffmann, 1,000. — Jérusalem, M. Maurice Altaras, 200; La Jeunesse, 92.55, plus 1/5 obligation Crédit-Foncier 1885. — Jungholtz, M. Alexandre Lang, 100; M. Alexandre Lang, pour honorer la mémoire de sa belle-mère, Mme Jacques Grumbach, née Sara Kahn, de Soultz, 125. — Jussey, M. et Mme Arthur Ignace, en mémoire de leur fille bien aimée, Marthe Ignace, née à Epinal, décédée à Jussey, le 5 avril 1908, à l'âge de 18 ans, 200.

Kempen (Posen), les héritiers de M. Isidor Wieruszowski, 375. — Kiew, un anonyme, 125. — Kœnigsberg, M. M.-S. Jaffé, 150; M. le Dr Paul Samuelsohn, en mémoire de son père, 375; legs de Mme Lucie Samuelsohn, née Bornstein, 615. — Kolmar (Posen), M. Abraham Simon, 125.

Ladenburg, Mme Vve M. Kauffmann, 125. — La Ferté-sous-Jouarre, la famille de M. Edmond Bloch, décédé le 7 septembre 1901

(23 Eloul 5661), 2,000; M. Lucien Isaac, en mémoire de sa femme, Mme Lucien Isaac, née Emerique, décédée le 18 mai 1895, 150. — LAMARCHE, M. Samuel Lazare, en mémoire de sa regrettée épouse, Emma Lazare, décédée à Luxembourg le 9 mars 1905, 200. — LAUPHEIM, M. Daniel-L. Einstein, en mémoire de sa femme, 125; legs de M. Samuel Laemlé, décédé le 23 novembre 1884, 125; M. Joseph Rosengart, 250. — LAUTERBOURG, Mme Vve Néhémias Falk et ses enfants, en mémoire de leur époux et père, 100; les enfants de M. Elie Forest, en mémoire de leur père, 100; les enfants de Mme Elie Forest, née Eisenmann, en mémoire de leur mère, 100; les enfants de Mme A. Fromenthal, née Samuel, en mémoire de leur mère, 100; M. B. Fromenthal, en mémoire de sa sœur Sarah Auscher, née Fromenthal, 100; M. Léon Fromenthal, au nom des enfants de M. Abraham Fromenthal, en mémoire de leur père, décédé le 2 mars 1891, 100; les enfants de M. Raphaël Elikann, de Hagenbach, en mémoire de leur regretté père, 125; MM. Anselme, Joseph, Willy et Mlle Hélène Halff, en mémoire de leur regretté père, M. Jules-Léon Halff, 100. — LEIPZIG, un anonyme, 4,800; legs de M. Jacob Nachod, 1,250. — LILLE, Mme Vve I. Kauffmann, en mémoire de son époux, 200; Mme veuve Heymann Lévy, en mémoire de son mari regretté, 200; M. Alexandre Heymann Lévy, en mémoire de son regretté père, 200; M. Salomon Sée, 533.20. — LIMA, M. Lazare Cahen, 100; M. Ferdinand Jacoby, 100; M. Sigismund Jacoby, 100; M. Rosé Rosemberg, 100. — LIVERPOOL, M. Baron-Louis Benas, 111. — LIVOURNE, legs de M. Emanuele Ergas, 1,000; M. Achille Ghidiglia, en mémoire de sa femme, Mme Augusta-Guglielmi Ghidiglia, 316; Mme Pegna-Montalcino, 200; legs de Sam. de Moïse del Mar, en faveur de la *Fondation Crémieux*, 880; M. Cesare Montalcino, 200; legs de M. le Dr Aug. Ascoli, 4,775.60, plus une rente de 2,000 lires italiennes, grevée d'une rente viagère. — LŒRRACH, les enfants de M. et Mme Bern. Nordmann, en mémoire de leurs parents, 250. — LONDRES, legs de M. H.-A. Franklin, pour l'école professionnelle de Jérusalem, 1,255; M. F.-D. Mocatta, 1.000; legs de M. F.-D. Mocatta, 25,122.50; en mémoire de M. Ch. Netter, 1,000; legs de Miss Anna-Maria Goldsmid, décédée le 8 février 1889, 2,518. — LUCERNE, M. et Mme Braun-Heymann, en mémoire de M. Simon Heymann, décédé le 27 février 1905 et de Mme S. Heymann, décédée le 21 avril 1905, 200. — LUNEBURG, legs de M. Saly Heinemann, 375. — LUNÉVILLE, les enfants de Mme Lajeunesse-Hayem, de Metz, en mémoire de leur mère, décédée à Nancy, 120; M. Achille Lévy, de Parroye, 100; M. le grand-rabbin Alfred Lévy, en mémoire de sa mère, Mme Vve A. Lévy, née Adélaïde Israël, 100; Mme Vve Emmanuel Israël, en son nom et au nom de M. Emmanuel Israël, décédé le 16 juillet 1856, 191; Mme Vve Léon Bloch, en mémoire de son époux, 100; Mme Vve Gustave Gotchaux et ses enfants, en souvenir de M. Gustave Gotchaux, 105; les enfants de M. et Mme Caïn Job, en mémoire de leurs parents, 200. —

LURE, M. et Mme Nathan Weill, un titre de 6 francs de rente française 4 1/2 0/0, 160. — LUXEMBOURG, MM. Charles et Gustave Alexandre, en mémoire de leur oncle, M. Edouard Cahen, et de leur tante, Mme Clémence Cahen, née Mayer, 750; M. Léopold Mayer, à Paris, Mmes Edouard Cahen, Gottfried Caïn et Vve Jules Schweich, à Luxembourg, en mémoire de leurs parents, M. Samuel Mayer et Esther Mayer, sa femme, née Cahen, 400; M. Edouard Cahen et Mme Edouard Cahen, née Mayer, à l'occasion de leurs noces d'or et en mémoire de leur sœur et belle-sœur, Mme Alexandre, née Mélanie Mayer, 300. — LYON, M. le grand-rabbin Alfred Lévy, en souvenir du 25e anniversaire de l'*Alliance israélite*, 150; Mme Henry Storck, en mémoire de son regretté mari, 100; Mme la baronne Vitta et ses enfants, M. le baron Joseph Vitta et Mlle Fanny Vitta, en mémoire de M. le baron Vitta, 2,000; Mlle Louise Lévi, en mémoire de son bien-aimé père, M. Salomon Lévi, 500.

M. (Russie), M. B., en souvenir de M. Ad. Crémieux, 125; legs de M. Eliézer Lipmann-Goldberg, 250. — MACON, M. et Mme Gerst, en souvenir de leurs noces d'or, 2 mai 1907, un titre de 3 francs de rente française. — MANCHESTER, legs de M. Salomon Garat, ancien professeur de l'*Alliance*, pour les écoles de Bagdad, 1,250. — MANNHEIM, legs de M. Simon Bensheim, 250; legs de M. David Elbreich, 125; les héritiers de M. Samuel May, 250; M. Isaac Nadenheim, 125. — MANSOURAH, M. et Mme Maklouf Cohen, 2 obligations Crédit Foncier Égyptien, 500. — MARAMAROS-SZIGET, legs de M. Zadig Groedel, par M. le Dr Salvendi, rabbin à Dürkheim a. d. H., 1,000. — MARMOUTIERS, Mme Vve Joseph Bloch et ses enfants, en mémoire de M. Joseph Bloch, ancien maire, 164. — MARSEILLE, la famille de M. Marius Allatini, en sa mémoire, une obligation de la Ville de Paris 1871, n° 521,167, évaluée 400; M. Guido Allatini et Mmes Achille Bloch et Vve Alfred Allatini, en mémoire de leur regrettée mère, Mme Salomon Allatini, 1.000; M. et Mme Bader, à l'occasion de leur mariage, une obligation Ville de Lyon, 100; la famille de M. David Carcassonne, 500; M. Bernard Weyl, en mémoire de Mme Bernard Weyl, née Sophie Lévy, décédée à Schlestadt, le 16 janvier 1892, 100; M. Jonas Weyl, grand-rabbin, et ses enfants, en mémoire de leur épouse et mère, Caroline Weyl, née Weill-Eisenmann, décédée à Marseille, le 20 juillet 1899 (18 Ab. 5659), 200. — MAYENCE, Mme Veuve J. Friedmann, en mémoire de son mari, 589. — MENTZINGEN, Mme Vve Samson Lindauer, 125. — METZ, M. le grand-rabbin Bigart, en mémoire de sa femme, Mme Fanny Bigart, née Lévy, décédée le 13 octobre 1880, et en mémoire de son fils Isidore, décédé à l'âge de 20 ans, le 13 décembre 1883, 200; legs de M. le grand-rabbin Bigart, 100; M. et Mme Jacob Cahen-Salomon, en mémoire de leur fils Narcisse, 125; M. J. Etling, en mémoire de son père, M. Philippe Etling, 116.50; M. Eugène Fribourg, en mémoire de sa mère, Esther Fribourg, née Dalhem, décédée le 21 juin 1896, un

titre de 6 francs de rente française 3 0/0; legs de Mme Vve Aron Haas, née Estelle Oulif, 100; Mme Hayem Lajeunesse, en mémoire de son époux, 120; M. Salvador Lévi, en mémoire de sa mère, Mme Adélaïde-Léa Lévi, 105; en mémoire de sa sœur Palmyre Lévi, 78; don de M. et Mme Jules Model, 117; M. et Mme Salvador Lévi, en souvenir de leurs parents et beaux-parents, les époux Salomon Model, 100; Mme Vve Alexandre Lion, en souvenir du premier anniversaire du décès de son époux, décédé le 9 iyar 5644, 100; M. Jules Model, en souvenir de M. et Mme Salomon Model, née Sichel, ses parents, 95.50; legs de Mme Rose Picard, veuve Lambert Lévy, décédée le 10 mai 1909, en mémoire de son mari et de sa fille, 500; M. et Mme C. Simon-Salomon, en mémoire de leurs parents, M. et Mme Jacob Cahen-Salomon, 125. — MILAN, M. P.-M. Loria, 5,000 lires de rente italienne 5 0/0, 97,750; Mme Clémentine Lévi, legs de son époux, 890; legs de Mme Joséphine Levi, née Lattès, 500; Mme Corinna Norsa-Zamorani, à Milan, Mme Cesara Norsa-Carpi, à Bologne, et les fils de Vitale Venezian, à Trieste, à l'occasion du décès de leur père et grand-père, M. Graziado Norsa, 151; Mme Vve Corinna Zamorani, née Norsa, en mémoire de son époux, M. Gismondo-Vita Zamorani, 500. — MODÈNE, legs de M. Abram Ravenna, 100; legs de M. le Chevalier David Diéna, 350. — MORHANGE, les enfants de M. Aron Lambert, en mémoire de leur regretté père, décédé le 9 Adar 5669, 750. — MOMMENHEIM, M. Jacques Bénédict et ses enfants Hortense, Joséphine, Mathilde, Sylvain, Jules, Claire, Adèle, Caroline et Camille, en mémoire de Sophie Bénédict, née Bloch, leur regrettée épouse et mère, décédée le 26 février 1894 (20 adar), 100; les enfants de M. Jacques Bénédict, en mémoire de leur regretté père, décédé le 8 mars 1896 (23 Adar 5656), 100. — MONTBÉLIARD, Mme Vve Lévy, en mémoire de son époux, M. Isaac Lévy fils aîné, décédé le 18 juillet 1886, 100. — MONTPELLIER, M. A.-B. Simon, ingénieur civil, et Mme Emilie Simon, née David, sa femme, 396; en mémoire de son frère, M. Adolphe Simon, 391.50. — MONTE-CARLO, M Hermann Auerbach, né le 23 décembre 1826, et feue Mme Pauline Auerbach, née Leibnitz, née le 16 juin 1828, 300. — MULHOUSE, les enfants de M. Corneille Bernheim, 135; M. Sylvain Bernheim, en mémoire de sa femme, née Sarah Halff, 128,50; M. Sylvain Bernheim, en mémoire de son regretté fils, Henri, décédé le 12 juillet (19 Tamuz) 1906, 500; M. Emmanuel Bloch-Guggenheim, en mémoire de sa regrettée épouse, Mme Bertha Bloch, née Guggenheim, décédée le 28 octobre 1898, 500; M. F. Blum, rabbin, en mémoire de sa fille Emilie-Milka, décédée dans sa vingtième année, le 25 mai 1900, 100; la famille Lang, en mémoire de Emmanuel Lang, 987,50; legs de M. Isaac Lévy, décédé le 14 mai 1897 (12 iyar 5657), 300; les héritiers de M. Joseph Lang, de Durmenach, en mémoire de

M. Joseph Lang, fils d'Emmanuel, de Durmenach, 1.000; M. Moïse Lévy, en mémoire de sa regrettée épouse, Mme Amélie Lévy, née Bloch, décédée le 20 janvier 1905, 200; M. le Dr Prosper Lévy, en mémoire de son regretté père, M. Nephtali Lévy, rabbin à Altkirch, décédé le 21 Ab 1908, et de sa regrettée mère Sophie Lévy, née Katz, décédée le 3 Ab 1886, 10 fr. de rente française 3 0/0; M. Moock, rabbin, en mémoire de sa femme, Mme Victorine Moock, née Weil, décédée le 27 avril 1884, 122.50; legs de M. S. Moock, rabbin, un titre de 6 francs de rente 3 0/0, 205; les enfants de M. Samuel Wallach, en mémoire de leur regretté père, 973.20; les enfants de Mme Vve Samuel Wallach, en mémoire de leur regrettée mère, 1,000; MM. Isidore, Sylvain, Achille, Mlles Henriette et Constance Weill, de Hatten (Basse-Alsace), en mémoire de leur père Henry Weill et de leur mère, née B. Moock, 8 francs de rente française 3 1/2 0/0. — Munich, legs de M. Abraham Merzbacher, membre du Comité Central, en faveur de l'œuvre des Ecoles, 1,500, et en faveur de l'Ecole agricole de Jaffa, 1,500, ensemble, 3,000; Mme Caroline Ritter, en mémoire de son mari, 125; Mme J.-L. Kohn, en mémoire de son mari, 250; legs de M. Isaac Wolf, 625. — Mussbach, legs de M. Ferdinand Deutsch, décédé à Mussbach, le 13 février 1887, 150. Muttersholtz, Mme Benjamin Bigart, en mémoire de son mari, décédé le 28 mai 1902 (21 iyar 5662), 300. — Mutzig, Mlles Léopold, en mémoire de leurs parents, M. Joseph Léopold et Mme Julie Léopold, née Cerf, 100; MM. Lévy frères, en mémoire de leur sœur Louise Weill, née Lévy, 146.50; Mme Vve Marx Weill, en mémoire de ses deux filles mortes à l'âge de 15 et 18 ans, et de son fils mort à 22 ans, 500.

N. M. L. B., 130. — Nabeul, M. Fragi Soussi, 150. — Nancy, M. et Mme David Blum, en mémoire de leur fille chérie Lily-Hélène-Henriette, décédée dans sa 13e année, le 29 septembre 1903 (8 tischri 5664), 150; legs de M. Maurice Caen-Lajeunesse, 200; Mme Veuve Hirsch Nora, en mémoire de son regretté mari, décédé le 11 octobre 1907, 200; legs de M. le docteur Joseph-Théodore Picard, 6 francs de rente française, 200; M. Fernand Schwab, 100; les enfants de Mme Michel Weyl, née Eisenmann, en mémoire de leur mère, 500; M. Théodore Weil, en mémoire de sa regrettée épouse, Mme Emélie Weil, née Isidor, 400. — Neisse, M. Léopold Brieger, en mémoire de sa femme, Mme Rosalie Brieger, née Sachs, décédée le 12 décembre 1885 (4 tebet 5646), 187.50; les enfants de M. Léopold Brieger, en mémoire de leur père, 250. — Neuilly, legs de M. Marcus Strauss, pour sa cotisation perpétuelle et celle de Mme Elise Lévy, sa femme décédée, une obligation de la Ville de Paris 1865, n° 195,631, évaluée 527. — New-York, legs de M. Moses Bruhl, 2,580; M. David-M. Piza, en mémoire de ses parents Moses et Rebecca Piza, *car la Loi sort de Zion et la Parole de Dieu de Jérusalem*, 1,000; pour les écoles de Jérusalem, en mémoire

de ses parents Moses et Rebecca Piza, 1,000; pour les écoles de Jérusalem, en mémoire de sa tante Ester Lopez Fonseca, qui plaçait Jérusalem à la tête de ses joies, 500; Mme R.-S. Piza, 1,020; à l'occasion du mariage de sa fille, 500. — NICE, legs de M. Jacob Plaut, 10,000. — NIEDERBRONN, les enfants de M. Aron Keim : MM. Eugène, Nephtali et Samuel Keim, en mémoire de leur père, décédé le 10 juin 1887, 200. — NIMES, MM. Théophile et Félix Lisbonne, en mémoire de leur père, M. Abraham Lisbonne, ancien président du Comité de Nîmes, 500. — NUREMBERG, M. Lazarus Schwartz, en mémoire de son épouse, Bertha Schwartz, 625; legs de M. Lazarus Schwartz, 1,250; Mme Doni Weissenfeld, en mémoire de son époux, M. Ignatz Weissenfeld, 125; Mme Fanny Bamberger, en mémoire de son mari, M. Abr. Bamberger senior, 250.

OBERNAY, M. Emile Scheyen, en mémoire de sa femme, née Zélie Meyer, 125. — OBER-SOULTZ, les enfants de M. Joel Bloch, en mémoire de leur père bien-aimé, décédé à Soultz, le 22 mai 1888, 100. — ODESSA, M. N. N., 100. — OFFENBURG, legs de M. Jacob Bloch, 250. — ORAN, M. Haim Benichou et Mme Messaouda Amar, 370. — OSTHOFEN, legs de M. et Mme Salomon Dreyfus, 336.40. — OXFORD, legs de M. Abraham Davis, 632.50.

PADOUE, legs de M. Massimiliano Parenzo, 264. — PARIS, legs de M. Moïse Aaron, 200; M. et Mme Moyse Aaron, en mémoire de leur cher et regretté fils Achille, né à Paris, le 4 novembre 1851, et décédé à Strasbourg le 1er juillet 1868 (11 tamuz), une obligation 3 0/0 Ville de Lyon 1880, n° 338,288, 96; les enfants de Mme Vve Alexandre Nathan-Aron, en mémoire de leur mère, 200; Anonyme, par M. A. Bechmann, 1,200; M. Charles Auscher, 200; M. Théophile Bader, en mémoire de sa mère Adèle Hurstel, décédée le 29 Nissan 5665, et de son père Cerf Bader, décédé le 23 Tebet 5669, 1,000; Mme Lazare Baer, née Rosenwald, de Saar-Union, en mémoire de son regretté mari, 100; Mme Vve Bechmann et ses enfants, en mémoire de leur époux et père, J.-L. Bechmann, 300; les enfants de Mme J.-L. Bechmann, en mémoire de leur regrettée mère, 300; M. Emile Benjamin, en mémoire de son père, M. Bendix Benjamin, décédé le 6 décembre 1885, à Cologne, 100; Mme Bickart-Sée et M. Eugène Sée, en mémoire de leur mère, Mme Simon Sée, décédée le 15 mars 1905, 1,000; M. Jacques Bigart, en mémoire de son frère Albert, décédé à Shreveport, le 12 août 1893 (1er eloul 5653), 150; en mémoire de sa mère, Mme Veuve Benjamin Bigart, née Mendel Bader, décédée à Genève, le 19 Kislev (25 novembre 1907), 300; en mémoire de son frère Raphaël, décédé à Mulhouse, le 28 décembre 1907 (23 tebet 5668), 200; legs de Mme Bernard (Rachel-Isohar-Angelina), veuve de M. Elie Brandon, suivant testament olographe du 24 février 1874, 2,218.65; la famille Bischoffsheim, en mémoire de M. L.-R. Bischoffsheim, membre du Comité Central, 20,000; legs de M. Raphaël Bischoffsheim, 10,000; Mme Camille

Bloch, en mémoire de Mme Brunette Hollander, sa mère, 258.25 ; Mme David Bloch, en mémoire de son père, M. S.-H Franck, 200 ; M. Michel Bloch, en mémoire de son père, M. Jules Bloch, 152 ; M. S. Bloch, en mémoire de son père, M. Seligmann Bloch, décédé à Bischheim, le 28 heswan 1819, de sa mère Jeannette Bloch, née Baumann, décédée à Mutzig, le 16 tisri 1854, de son beau-père M. Josua Weill, décédé à Düttlenheim, le 24 siwan 1879, et de sa belle-mère Caroline Weill, née Lévy, décédée à Düttlenheim, le 19 nissan 1830, 400; M Salomon Bloch et son épouse Mme Mélanie Bloch, née Weil, 200; M. Salomon Bloch, en mémoire de son fils chéri, Gust.-Adolphe Bloch, décédé le 22 mars 1885 (6 nissan), 100; don par un anonyme pour perpétuer la mémoire des trois enfants Bloch, de Strasbourg, 400; Mme Bloch-Sée, en mémoire de ses parents bien-aimés, M. Abr.-Jacques Sée et Mme Jeannette Sée, de Colmar, 200; en mémoire de son cher et regretté frère, Germain, 100; Mme Vve Ern. Blocq, en mémoire de son époux, 100; M. et Mme L.-H. Bollack, à l'occasion de la naissance, le 11 mars 1883, de leur fils Meyer-Jacques, 100; legs de M. Moïse Boris, colonel d'artillerie en retraite, 100; MM. Boris frères, en mémoire de leur regrettée mère, Sarah Boris, née Jacob, 1,300; M. Léopold Brunschwig, 100; M. Maurice Burger, en mémoire de sa mère, Mme Léa Burger, 100; les enfants de M. Marx Brunschwig, en mémoire de leur père, 100 ; Mme Vve Alphonse Cahen, en mémoire de son époux, décédé le 29 juillet 1880, 100; M. Lazare Cahen, en mémoire de sa regrettée femme, Mme Louise Cahen, née Lambert, décédée le 15 novembre 1886, 100; Mme Léopold Cahn, en mémoire de son mari, M. Léop. Cahn, 1 oblig. Egypte unifiée et 5 fr. de rente française 3 1/2 0/0, ensemble 25 fr. de rente; M le comte I. de Camondo, en mémoire de son père, M. le comte A de Camondo, membre du Comité Central, 9,000; M Jules Carvallo, 110; M. et Mme Jules Carvallo, en mémoire de Mme Robles, de Bordeaux, 1,150; M. Abr. Cerf, chef d'escadron d artillerie, chevalier de la Légion d'honneur : 1° en mémoire de son père, M Simon Nephtali Cerf, et de sa mère, Mme Sarah Cerf, née Lehmann, de Saverne, 848 ; 2° en mémoire de sa femme, Mme Elisabeth Cerf, née Katz, 891.75 ; M. et Mme Gustave Cerf, née Schnerb, en souvenir de leur mariage (8 mai 1872), 300; Mme L.-B Citroen, en mémoire de son regretté mari, 200 ; M. B. Cohen, 250; legs de Adolphe Crémieux, président de l'*Alliance israélite*, 5,000; Mme Vve Gustave Dalsace et M. Félix Dalsace, en mémoire de leur regretté époux et père, 200; legs de M. Isaac Dalsace, 446.15; legs de M. Maurice Dalsace, 200; la famille Dreyfous, en mémoire de M. le Dr Ferd. Dreyfous, 200; Mme Simon Emden, en mémoire de son époux, 1,000; legs de M. Léon-Benjamin van Emden, 500; M. A. Ephraïm, en mémoire de son fils, Jules-Jacques, ancien élève de l'Ecole polytechnique, 150; M. et Mme Ephraïm, en mémoire de leur fille regrettée, Mme Gaston Lisbonne, décédée à Montpellier, le 19 septembre 1886, à

l'âge de 27 ans, 165.30; Mme Vve Félix-Sée, en mémoire de son bien-aimé père, M. Abraham Jacques Sée, de Colmar (décédé à Colmar la veille de Pâques, 14 Nissan), 1.000; en mémoire de sa bien-aimée mère Mme Jeannette Sée, née Sée, de Colmar, décédée à Colmar le 1er Sivan, 1.000; en mémoire de son cher et regretté mari, M. Félix, médecin-major de 1re classe, chevalier de la Légion d'honneur, décédé sous Sébastopol, le 10 Adar, 1,000; en mémoire de sa bien-aimée fille, Mme Gustave Lévy, née Louise-Adrienne Félix, de Colmar, décédée à Paris, le 27 Nissan, 1,000; en mémoire de son cher et regretté frère, M. Germain Sée, de Colmar, décédé à Colmar, le 22 Schebat, 1,000; en mémoire de son cher et regretté frère Jules Sée, de Colmar, décédé à Paris, le 10 Schebat, 1,000; Mme Maurice Forest, en mémoire de son regretté mari, décédé le 21 janvier 1904, 150; Mme Henri Franck, en mémoire de son regretté mari, décédé le 5 novembre 1904, 200; M. et Mme Isid. Franck, en mémoire de leur fils Adolphe Franck, décédé le 26 décembre 1870, 103; Mme Vve S.-H. Franck, en mémoire de son époux, 100; Mmes Gerson et Abraham Wolf, en mémoire de leurs regrettés parents, Mme Rosalie Lévy, décédée à Courcelles-Chaussez le 17 janvier 1871, et M. Mathieu Lévy, décédé à Paris le 17 juin 1902, 200; les enfants de M. Selig Goldschmidt, de Francfort-s.-Mein, 500; legs de M. Gonthier-Lévy, 500; Mme Esther Vve Jules Gotchaut, née Sarassin, en mémoire de son mari, décédé le 6 septembre 1879, 155; Mme Esther Vve Jules Gotchaut, née Sarassin, un titre de 6 francs de rente française 3 0/0; Mme S. Haas, en mémoire de M. Haas, 500; legs de Mme Daniel Haas cadet, née Grumbach, décédée à Sarreguemines, le 8 avril 1896, 115; M. Ad. Hallgarten, 100; M. Edouard Hartog, 300; M. Henri Hausser, 150; legs de M. Charles Hayem, 250; Mme Pauline Hesse, en mémoire de son mari, M. Adolphe Hesse, 20 fr. de rente espagnole 4 0/0; M. Henri Hirsch, en mémoire de sa femme Amélie, née Bernheim, 200; M. Nathan Hirsch, en mémoire de son père, M. David Hirsch, et de sa mère, Mme Suzanne Hirsch, née Haas, de Frauenberg, 912; Mme Mathilde Hirsch, en mémoire de son regretté père, M. Cosmann Mainz, décédé le 13 septembre 1885, 489; MM. Emile et Samuel Hirsch, en mémoire de leur père, Marcel Hirsch, rabbin à Sierentz (Haute-Alsace), décédé le 18 nov. 1889 (24 heswan 5650), un titre de 10 fr. de rente française 3 0/0; M. Léo Hirsch, 100; M. le Dr Emile Javal, ancien député de l'Yonne, 150; legs de Mme Sigismund Jordan, 500; les enfants de Josué Kahn, en mémoire de leurs parents, Mme Kahn, née Kron, décédée à Nancy le 27 schevat (13 fév. 1893), et M. Josué Kahn, décédé à Nancy le 1er adar (1er février 1891), une obligation du Crédit Foncier communale 1891, 400; les fils de Josué Kahn, en mémoire de leur regretté frère, Fernand Kahn, une obligation de la Ville de Paris 1894-1896, 400; Mme Vve Gabriel Kahn, en mémoire de son mari, décédé le 25 septembre 1905, un titre de 6 francs de rente française

3 0/0 ; la famille de M. I.-E. Kann, membre et secrétaire général du Comité Central, 2,000; en mémoire de M. Rodolphe Kann, 5,000; Mme Maurice Kann, M. Edouard Kann et Mme Bickart-Sée, en mémoire de M. Maurice Kann, 1,500; M. et Mme Gustave Kaufmann, en mémoire de leurs chers et regrettés enfants, Yvonne et Gaston, décédés au Brésil, les 4 janvier 1903 (5 tebet 5603) et 30 janvier 1903 (2 schebat 5603), à l'âge de 3 ans 6 mois et 10 jours et de 1 an 1 mois et 10 jours, ur titre de 6 francs de rente française 3 0/0; Mme Vve Isaac Kauffmann, en mémoire de son mari, 200; en mémoire de Mme Kaufmann, décédée le 21 février 1907, sa fille, Mme Bernard Kaufmann, et ses petits-enfants, 200; les enfants de M. Joseph Kauffmann et de Mme Vve Joseph Kauffmann, en souvenir du premier anniversaire du décès de leur regrettée mère, née Adèle Kauffmann, décédée à Bouxwiller, le 3 juillet 1886 (1er tamouz 5646), à l'âge de 76 ans, 130.75; les héritiers de Mme Kieffer, 100; Mme Klotz, en mémoire de son regretté mari, M. Victor Klotz, 1 000; Mme Vve Antoinette Kœnigswarter, en mémoire de son époux, M. Jules-Léopold Kœnigswarter, 1,500 ; en mémoire de M. Edouard Kohn, trésorier de l'*Alliance*, 2,000; M. Léopold Kopenhague, en mémoire de sa femme, née Esther Samson, 100 ; M. Isaac Ledermann et ses enfants, en mémoire de leur épouse et mère, née Régine Lehmann, décédée le 17 juin 1909, 150; les enfants de M. Abraham Lehmann, en mémoire de leur père Abraham Lehmann, de Saar-Union, et de leur mère Esther Lehmann, née Rosenwald, 200 ; M. Gustave Lehmann et M. Léonce Lehmann, membre du Comité Central, en mémoire de leur vénérée mère, Mme Vve Henriette Lehmann, 194; Mme Vve Léon Lehmann, en mémoire de son époux, 100 ; legs de M. Léonce Lehmann, secrétaire général du Comité Central, deux obligations dette égyptienne unifiée, 1,000; M. et Mme Samuel Lehmann, en mémoire de leur fille Lucie-Esther, décédée le 24 tebet 5643, 100; legs de Mme Vve Alexandre Léon, née Lévy, décédée le 16 avril 1907, 500 ; Mme Vve Henriette Leven, en mémoire de M. Maurice Leven, 1,150 ; les enfants de Mme Henriette Leven, en mémoire de leur mère, 1,283.30; les enfants de M. et Mme Auguste Lévy, en mémoire de leurs regrettés parents, M. Auguste Lévy, décédé à Colmar (Alsace), le 25 janvier 1868, et Mme Joséphine Lévy, décédée à Paris, le 29 mars 1906, 150; M. Henri Lévy, en mémoire de sa femme, née Fanny Weil, 1 obligation Ville de Paris 1886, 400; M. Hippolyte Lévy, ancien président du Comité de Metz, et Mme Hippolyte Lévy, en mémoire de leur fille chérie, Mlle Gabrielle Lévy, décédée le 1er janvier 1885, 160; Mme Vve Julien Lévy, née Bertha Rosenwald, en mémoire de son époux, 100; Mme Vve Lazare Lévy, née R. Lehmann, en mémoire de son fils, Lucien Lévy, né à Raon-L'Etape, décédé à Paris, le 20 Nissan 5662, 200; M. Arthur Lévy et Mme Vve Charles Lévy, en mémoire de leur mère, Mme Vve Lazare Lévy, née Rose Lehmann, décé-

dée le 7 Adar 5668 (9 février 1908), 200; Mme Léonce Lévy, en mémoire de son fils, Albert Lévy, décédé à Bahia, le 30 Siwan 5659 (29 mai 1899), 100; M. N.-A. Lévy, en mémoire de sa vénérée mère. Mme Leo Lévy, née Arié, décédée à Paris le 30 juillet 1901, 150; M. Sichel Lévy, 100; Mme Moïse Lévy, née Louise Blum, de Quatzenheim, en mémoire de ses enfants, Adolphe et Eva, et de son gendre, Manuel Lévy, 100; en mémoire de ses parents M. et Mme Jacques Blum, 100; MM. David et Benjamin Lévy, en mémoire de leurs parents, M. Moïse Lévy et Mme Sarah Lévy, née Bumsel, décédés à Belfort en 1871 et 1877, et de leur oncle et tante, M. Samuel Bumsel et Mme Adèle Bumsel, née Lévy, décédés à Belfort en 1892 et 1905, 6 francs de rente française 3 0/0; Mme Mann, née Rosalie Mayer, de Saar-Union, 300; en mémoire de son époux, M. Mannchen Mann, de Heeinet, 200; en mémoire de ses enfants, Léopold, Floriga et Bertha, et en mémoire de son père, M. Josua Mayer, de Surbourg, et de sa mère, Mme Emilie Lévy, de Hellimer, 200; en mémoire de son beau-père, M. Sal. Mann, de Heeinet, et de sa belle-mère, Mme Catherine Baer, de Grunstadt, 100; de Mme Rébecca Rosenwald, de Saar-Union, sa sœur, et son époux, M. Laz Cahen, de Thaleischwiller, M. Aron Rosenwald, de Saar-Union, son frère et sa femme Mme Goton Oulry, d'Etain; de MM. Bernard Mayer et Marx Mayer, de Saar-Union, ses frères; de M. Jos. Worms, de Bionville, son beau-frère, 600; Mme Mann, au nom de Mme Bernard Mayer, de Saar-Union, née Charlotte Simon d'Immeringen, sa belle-sœur, et MM. Simon Mayer et Sylvain Weinstock, de Paris, ses neveux; M. Mayer Mann, son beau-frère et Mme Régina Mann, sa belle-sœur, de Heeinet, 100; en mémoire de ses beaux-frères, MM. Henri Cerf, de Phalsbourg, et Léop. Mann, de Heeinet, 100; legs de Mme Vve Henri-Abraham Marchand, née Caroline Kapper, en mémoire de son père, Samuel-Simon Kapper, de sa mère, Branca Groen, et de son mari, Henri-Abraham Marchand, 1,500; MM. Edouard et Paul Masse, en mémoire de leur père David Masse, 200; legs Léonard Marchand, 5,000; Mme Henry May, en mémoire de son époux, décédé à Paris le 27 novembre 1885, 410; L. B., par M. Adolphe Meisels, 120; M. Maurice Meyer, en souvenir de sa femme, Mme Maurice Meyer, née Marguerite Godchaux, 150; M. Israel-Nachmann Nathan, 365; legs de M. Ch. Netter, membre du Comité Central, décédé le 2 octobre 1882, 2,000; Mme Vve Fanny-Ephraïm Nowozelski, 119.50; Mme Vve Nowozelski, pour dire un kaddisch aux fêtes et aux anniversaires, en mémoire de ses parents, M. Salomon Louis, décédé le 15 tamouz, et Mme Adèle Louis, décédée le 2 adar, 150; M. Lazare Novozelski, sa cotisation perpétuelle, 200; M. A. E. Nowozelski, en mémoire de sa regrettée épouse. Mme Marceline Nowozelski, née Jacob, décédée à Sèvres, le 19 octobre 1906, 150; Mme Léonard Ochs, en mémoire de son époux 500; M. Mahir Odin, 157.50; M. Ulrich Odin, 154; legs de M. Manuel Oulmann, un titre de 5 francs de rente française 4 1/2 0/0 1883, évalué 120; Mme Paul Oppenheim et ses enfants, en mémoire de

M. Paul Oppenheim, trésorier de l'*Alliance*, 3,000; legs de M. Jules Oppert, membre de l'Institut, vice-président de l'*Alliance*, décédé le 21 août 1905, 500; M. et Mme Alphonse Picard, en mémoire de leur mère et belle-mère, Mme Fanny Lévy, 200; MM. Pohl frères : 1° en mémoire de leur père, M. Léop. Pohl, de Francfort s/M., 238; 2° en mémoire de leur frère aîné, M. John Pohl, décédé à Paris, le 16 juin 1880, 241; 3° en mémoire de leur sœur, Mme Sara Bottenwieser, née Pohl, décédée le 16 janvier 1885, à Francfort-sur/M., 240; M. Nathan Pohl, à l'occasion du rétablissement de son épouse, Mme Jane Pohl, 100; M. et Mme N. Pohl, en mémoire de Mme Simonette Loehren, née Loewenick, et M. Martin Loehren, décédés à Francfort-s/-M., 1897 et 1898, 12 fr. de rente française, 410; Mme Vve Salvador Pontremoli, en mémoire de son époux, 500; M. Adolphe Popert, pour son fils, M. David-Edmond Popert, 100; M. Ad. Popert (29 février 1876), 1,030; legs de Mlle Fanny Reiss, un titre de 15 francs de rente française 3 0/0, 500; Mme Vve David Rosenwald, née Bloch, en mémoire de M. David Rosenwald, son mari, 100; M. Victor Saint-Paul : 1° en mémoire de son fils, M. Achille Saint-Paul, 2,570; 2° en mémoire de sa femme, née Adèle Dalsace, 1,000; M. Georges Saint-Paul et ses sœurs, en mémoire de leur père, M. Victor Saint-Paul, membre du Comité Central, 1,000; M. Léop. Samuel, en mémoire de son fils Alphonse, décédé le 13 septembre 1880, 100; MM. et Mmes Emmanuel Sarrasin et Alph. Picard, en mémoire de leur père et beau-père, M. Prosper Picard, 200; M. et Mme Hilaire Rueff, en mémoire de leur père et beau-père, M. Emile Jonas, décédé le 22 mai 1905, 500; Mme Schwab, en mémoire de son regretté mari, M. Arnold Schwab, décédé le 23 Sivan 1897, une obligation Crédit Foncier 1891, 400; Mme et M. Emmanuel Sarrasin, en souvenir d'un heureux anniversaire, 100; legs Gustave Sée, 8.453,20; M. Louis Taub, en mémoire de M. Léopold Taub, son père, 300; M. Simon Teutsch, en mémoire de sa mère Amélie Teutsch, née Landsberger, 500; Mme Vve Edouard Tréfous, en mémoire de son mari, 100; M. et Mme Henry Ulmann, à l'occasion du premier anniversaire de la mort de leur regretté père, M. Moïse Heymann, de Sarreguemines, 200 : M. Abraham Veil et ses fils, en mémoire de leur regrettée épouse et mère, née Ida Lévi, décédée à Paris, le 16 avril 1899, une obligation de 100 florins hongrois, 4 0/0 or; MM. Camille et Auguste Veil, en mémoire de leur regretté père, M. Abraham Veil, ancien notaire, décédé le 11 décembre 1899, une obligation de 100 fl. hongrois 4 0/0; Mme Camille Veil et ses fils, en mémoire de leur regretté mari et père, une obligation Ville de Paris 1892; M. Auguste Veil, en mémoire de son regretté frère, Camille Veil, 1/4 obligation Ville de Paris 1871; M. Jacob Veil et ses enfants, en mémoire de leur bien-aimée épouse et mère, née Zélie Lévi, décédée le 16 juin 1902, 6 francs de rente française 3 0/0; Mme Emile Wahl, en mémoire de son époux, un titre de 6 fr. de rente

française 3 0/0, évalué 162; la famille Weill, en mémoire de M. David Weill, 200; M. Isidore Weill, à l'occasion du mariage de sa fille, 90.80; M. Lazare Weinstock, en mémoire de son épouse Mme Berthe Weinstock, née Mayer, à Saar-Union, décédée à Paris le 8 juin 1893, 100; les enfants de M. I. Weismann, en mémoire de leur père, 250; legs de M. Isidore Wetterhan, 1,000; M. Nathan Widrich, pour sa cotisation perpétuelle, 6 fr. de rente française 3 0/0; en mémoire de sa femme, née Jeanne Reiss, décédée le 11 tebet 5654 (19 décembre 1893), 9 francs de rente française 3 0/0; M. Sal. Witlich, en mémoire de son fils Georges, 164. — PERPIGNAN, legs de M. A. Milhaud en faveur de l'Ecole normale israélite orientale, 500. — PHALSBOURG, M. et Mme Alex. Nathan-Aron, en mémoire de leur fils, 100; Mme Vve Alexandre Nathan-Aron, en mémoire de son mari, 100; les enfants de Justin Lévy, en mémoire de leurs regrettés parents, 200; M. Isidore Meyer, en mémoire de son épouse Mme Henriette Meyer, née Aron, 165. — PHILADELPHIE, legs de Mlle Catharine Kaas (dollars 300), 1,560; legs de Miss Ellen Philipps, 25,916; legs de Miss Emily Philipps, 10,514.69. — PHILIPPOPOLIS, MM. Nissim et Elie Sidi, en mémoire de leur père, Isaac Sidi, 120; M. Nissim Isaac Sidi, en mémoire de sa femme, Behora Sidi, décédée le 22 décembre 1900, 120; MM. Nissim-Is. et Elie-Is. Sidi, en mémoire de leur regrettée mère, Esther Sidi, décédée à Jérusalem, le 5 Eloul 5667 (15 août 1907), 120. — PISE, Mlle Hélène Nissim, 300. — PLATANA, Mme Daniel Sadoch et Mlle Edmée Sadoch, 200. — PLESCHEN, M. Sal. Gellert, en son nom et en mémoire de son père, 375. — POSEN, Mme Amalie Ephraïm, legs de son mari, M. Eduard Ephraïm, décédé le 30 janvier 1888, 187.50; legs de M. Félix Hepner, décédé à Badenweiler, le 11 septembre 1890, 250; legs de M. Louis-D. Jaffé, 1,400; legs de M. Heymann Marcus, ancien délégué de la ville de Posen, 937.50. — PUTTELANGE, M. Nathan Hesse en mémoire de sa femme, 100; legs de M. Nathan Hesse, 200.

QUATZENHEIM, M. et Mme Isaac Blum, en mémoire de leurs parents bien-aimés, M. Salomon Boris et Mme Sara Boris, née Lévy, de Mohrange, 100; M. Michel Lévy, de Paris, et M. Marc Lévy, rabbin, à Dambach, en mémoire de leur père, M. Juda Lévy, rabbin à Quatzenheim, décédé le 26 nissan 5636, 100.

R. Y., en mémoire de son bienfaiteur, M. S.-H. Goldschmidt, 100. — RAON-L'ETAPE, les enfants de M. Joseph Zivy, en mémoire de leur père, 150. — RATIBOR, M. Saül Cohn, pour sa cotisation perpétuelle et celle de sa femme Cecilia Cohn, née Lœwe, 300; M. et Mme A. Grünwald, 225. — RAWITSCH, legs de M. Louis Stillmann, 125. — REICHSHOFFEN, M. Samuel Kahn, en mémoire de sa femme, née Julie Lévy, 100; Mme Maurice Lévy, en mémoire de son fils Félix Lévy, décédé à Manaos, 10 janvier 1896, à l'âge de 24 ans, 100. — REILINGEN, M. Lazarus Marx, 125. — REIMS, M. Maurice Geismar et Mme J. Herrmann,

en mémoire de leur épouse et mère Herminie Geismar, née May, un titre de 5 francs de rente française 3 1/2 0/0; M. Salomon Mendel, en mémoire de sa regrettée épouse, Mme Jeanne Mendel, née Aron, de Lunéville, décédée le 19 novembre 1900, 200. — Reinbeck, près Hambourg, M. Marcus, 250. — Ribeauvillé, Mme Vve Jacques Lévy et ses enfants, en mémoire de leur regretté mari et père, M. Jacques Lévy, de Ribeauvillé (Alsace), décédé le 12 juin 1887 (20 sivan 5647), 15 francs de rente française 4 1/2 0/0, 360. — Riedlingen, M. Abr. Landauer, 125. — Rio-de-Janeiro, M. Jos. Alkaim, 151.20; M. Edmond Hanau, en mémoire de sa mère, Mme Rebecca Hanau, 106.40; en mémoire de sa femme Hélène Hanau, née Simon, de Sarrebrück, décédée à Sarrebrück, le 15 avril 1897, une obligation Ville de Paris 1886, n° 81,511, 400; en mémoire de son père, Feis Hanau, et de sa mère, Rebecca Hanau, née Weil, de Merzig, une obligation Ville de Paris 1886, n° 81,512, 400; M. Gustave Kauffmann, en mémoire de son regretté père, M. Joseph Kauffmann, décédé le 8 schebat (12 janv. 1878), à Bouxwiller, à l'âge de 71 ans, 262.50. — Rochester, au nom des anciens adhérents de l'*Alliance israélite universelle*, 1,545. — Rome, M. Sabbatto de L. Genazzano, 147. — Rosières-aux-Salines, Mme Vve Moïse Schwab, en mémoire de son époux, 100. — Rotterdam, legs de M. le Dr Gérard Polak Daniels, 2,000; par M. Hermann Meyer, de Bielefeld, legs de Mme H. Haantjes, née Speyer, 1,037.35; legs de M. S. R. Stokvis, 518.10. — Roustchouk, legs Abraham-Joseph Arditti, pour l'œuvre d'apprentissage, 180 fr. de rente bulgare 6 0/0 1892, 3,000; M. Isaac Astruc, directeur de l'école de l'*Alliance*, en mémoire de sa mère, décédée le 21 nissan 5638, une obligation de 100 francs Ville de Lyon 3 0/0; M. H.-A. Rosanès, en mémoire de sa mère, Rachel Rosanès, décédée le 16 iyar 5651, 100; legs de Mme Djamila Rosanis, en souvenir de son mari Mordekay Rosanis, décédé le 6 tebet 1894, 773.40; legs de Mme Djamila Rosanis, décédée le 15 schebat 1896, 773.40; anonyme, M. P., 200. — Russie, un anonyme, 500; un anonyme, 500; un anonyme, 1,200; trois anonymes, 832.60.

Saar-Union, la famille Abraham Lehmann, en mémoire de M. Isaac Lehmann, décédé le 14 siwan 5643, à New-York, 100; les enfants de M. Josué Lévy, en mémoire de leur sœur Henriette Lévy, décédée à Saar-Union le 27 hesvan 5646, 100; M. et Mme Bernard Lévy, en mémoire de leur fille Lucie, épouse Sylvain Lévy, décédée le 17 schevat 5654, 100; en mémoire de leur fils Edgard, 100. — Saint-Etienne, legs de M. A. Nordmann, 2,000; Mme Vve Schrameck, en mémoire de M. Moïse Schrameck, son époux, 200; legs de M. Benoit Weill, 162.50. — Saint-Imier, M. Emanuel Didisheim, en mémoire de sa femme, 108.50; la famille de M. Em. Didisheim, en faveur des écoles, 750; legs de M. Em. Didisheim, en faveur des écoles, 900; Mme Vve Gabriel Didisheim; 1° en mémoire de son père, M. Moïse Marx, de Sarreguemines, 88; 2° en mémoire

de sa mère Mme Moïse Marx, née Sarah Lévy, décédée à Sarreguemines, le 18 novembre 1880, 92. — SAINT-LOUIS (Etats-Unis), M. Marcus Bernheimer, 150; legs de M. Isidor Bush, 1,027.50. — SAINTE-MARIE-AUX-MINES, M. Louis Lang, 100. — SALONIQUE, MM. Allatini frères, en mémoire de Mme Rosine Allatini, 400; les héritiers de M. le Dr Moïse Allatini, en sa mémoire, 390; M. Elie-J. Covo, en mémoire de M. Joseph-Ab. Covo, 96; M. et Mme J. Albert Hassid, à l'occasion de leur mariage, 31 août 1903, 200; legs de M. Aron-Naham Mallah, pour l'*Alliance*, 200; pour une œuvre de bienfaisance à Jérusalem, 400; les fils de M. Saul Modiano, en mémoire de leur père, 300. — SAMOTSCHIN, M. Mannheim Cohn, en mémoire de son fils, M. le lieutenant Sally Cohn, tombé devant Belfort, le 3 janvier 1871 (10 tebet 5631), 500; les enfants de M. Mannheim Cohn, en memoire de leur père, décédé le 14 octobre 1885 et de leur mère Hannchen Cohn, née Seligsohn, décédée le 13 janv. 1883, 500. — SARREBOURG, les enfants de M. Michel-Bernard Lévy, de Saar-Union, en mémoire de leur mère, 100; M. Moïse Lévy, en mémoire de sa femme, Mme Mélanie Lévy, 100; Cotisation perpétuelle fondée par les adhérents de l'*Alliance*, à l'occasion du 25e anniversaire de la Société, 340.25. — SARREGUEMINES, Mme Cerf Grumbach, 95.50; Mme Vve Haas, en mémoire de son mari, M. Aron de Jacob Haas, 112; Mme Vve Aron de Jacob Haas, 112; Mme veuve Daniel Haas cadet, en mémoire de son regretté mari, décédé le 1er février 1888, une obligation de la ville de Lyon, n° 304.846, évaluée 100; legs de Mlle Henriette Haas, une obligation de 3 fr. de rente de la ville de Lyon, évaluée 96.50; Mlle Henriette Hirsch, en souvenir de l'anniversaire du décès de sa mère, Mme Rose Hirsch, née Haas, décédée le 10 siwan 5644, 97. — SAVERNE, M. H.-L. Dreyfuss, rabbin de Saverne, et sa femme Marianne, née Nettre, en mémoire de leur fille Henriette, femme de M. Isidore Dreyfous, décédée à St-Quentin, le 6 adar 5650 (26 fév. 1890), et inhumée à Paris, 200; à l'occasion du 50e anniversaire de leur mariage, le 18 yar 5653 (4 mai 1893), 200; Mme H.-L. Dreyfuss, en mémoire de M. H.-L. Dreyfuss, rabbin, 200. — SCHLESTADT, Mme Ferdinand Sée, M. et Mme Camille Bernheim, M. Eugène Sée, en mémoire de M. Ferdinand Sée, leur regretté père, 300; Mme Gabriel Weill, en mémoire de son père, M. Alex. Willar, 100; les enfants de M. Jonas Weyl, en mémoire de leur père, décédé le 7 mai 1891, 300; M. et Mme Ferdinand Sée, à l'occasion de la bar-mitzwa de leur fils Eugène, 6 juillet 1895, 300; à l'occasion du mariage de leur fille Camille avec M. C. Bernheim, 300. — SCHWERIN (Mekl.), Mme Salomon Heinemann et ses enfants, en mémoire de leur regretté époux et père, 375. — SEDAN, M. Cosmann Weill et ses fils, en mémoire de leur regrettée épouse et mère, Lucie Dreyfuss, née à Strasbourg le 27 novembre 1857, décédée à Sedan le 27 juillet 1900 (1 Ab 5660), 200. — SERRÈS, M. Juda Abram Arditti, 100. — SIERENTZ, legs de Mme Vve Rose Lang, 100. — SINI-

GAGLIA, legs de M. Vitali Ascoli, 1,589.15. — SMYRNE, M. David Hodara, 102; M. V.-M. Mordoh, en mémoire de son père, décédé le 26 schebat 5654, 100; M. Juda Sidi, en mémoire de son fils Abraham, décédé à l'âge de 15 ans, 230; legs de M. Juda Sidi, 250; MM. Gabriel, Elia et Emmanuel Arié, en mémoire de leur père, M. Nissim-Elia Arié, décédé le 1er veadar 5654 (9 mars 1894), 100. — SOFIA, M. G. Arié, directeur de l'école de l'*Alliance*, souvenir de Sofia, 100; les fils de M. David-Joseph Lévy, en mémoire de leur vénéré père, décédé à Jérusalem, le 5 schebat 5653, 230; legs de Mlle Ida de Tobie Pesaro, décédée le 31 mai 1883, 100; la Société de bienfaisance, 100. — SOULTZ (Haute-Alsace), M. Abr. Bloch, en mémoire de son père, M. David-Meyer Bloch, 100; M. Jacques Bloch, Camille et Céline Bloch, Mme Vve Gugenheim, Mlles Adèle et Julie Gugenheim, Mme Léon A. Bloch, M. David Gugenheim, en mémoire de leur chère et regrettée épouse, mère, fille et sœur, Mme Clarisse Bloch, née Gugenheim, décédée le 8 Schebath 5657 (10 janvier 1897), 150; M. Jacques Bloch, M. et Mme A. Bloch, de Wintzenheim, à l'occasion du mariage de M. Camille avec Mlle Hermance, 200; M. Jacques Grumbach, 104; M. Salomon, dit Jules Kahn, en mémoire de sa regrettée épouse, Mme Adèle Kahn, née Geismann, décédée le 6 mars 1903 (7 Adar 5663), 400; les enfants de M. Salomon, dit Jules Kahn, en mémoire de leur regretté père, décédé le 27 août 1907 (17 Eloul 5667), 400. — STETTIN, legs de M. David Bloch et de son épouse, Mme Henriette Bloch, née Loewenthal, 232. — STOCKHOLM, M. L. Fraenkel, 138.50. — STOLP, M. Levi Friedlænder, 375. — STRASBOURG, M. Simon Altschul, en mémoire de M. Eugène Altschul, 108; de Mme Vve Simon Altschul, en mémoire de son époux, 150; la famille Aron, en mémoire de M. le grand-rabbin Arnaud Aron, 100; M. Jules Bloch, en mémoire de M. Louis Bloch, vice-président du Consistoire israélite du Bas-Rhin, 500; legs de M. Henri Bollack, décédé le 10 mai 1893, 100; M. Anselme Cahn, à l'occasion de la convalescence de Mme Cahn, 200; Mme Vve Judas Dreyfus et ses enfants, en mémoire de leur regretté époux et père M. Judas Dreyfus et de leur regretté fils et frère, Alfred Dreyfus, 200; Mme Jules Théodore et Mme Léon Level, en mémoire de leur regretté père, M. Léon Weil, décédé le 26 août 1897, 1/4 obligation de l'Israelitisches Krankenhaus; Mme Isaac Schuhl et ses enfants, en mémoire de leur regretté époux et père, 150; legs de Mme Henri Wormser, veuve de M. Jacques Strauss, en sa mémoire et celle de son mari, 1,070. — STUTTGART, MM. M.-H. Goldschmidt et M. Kaula, exécuteurs testamentaires, legs de M. H.-B. Goldschmidt, leur père et beau-père, décédé le 18 juillet 1889, 10,000; legs de M. Joseph Thalheimer, décédé le 21 juillet 1891, 123.75; legs de M. Heinrich Thalheimer, décédé le 8 octobre 1904, en mémoire de ses parents et de ses frères, 6,000 (marcs). — SULZBURG, legs de M. Salomon Bloch, 125; legs de Mme Vve Marx Bloch, née Hélène Maier, 180. — SUNDSVALL, M. Eliaou-Zew-Ben-Moché Hirschfeld, 100.

T....., Anonyme R.C., 2,000 lires italiennes. — TANGER, Association des anciens élèves de l'*Alliance israélite*, en mémoire de M. Salomon Goldschmidt, 420; Mme Vve Moses Benchimol, en mémoire de son époux, drogman au consulat de France, 145.35; M. A. Bendelac, en mémoire de son regretté père, 3 francs de rente française 3 0/0, évalué 85; MM. Samuel, Elias et Isaac H. Bendelac, de Tétuan, en mémoire de leur regrettée mère, Mme Esther H. Bendelac, décédée à Tanger le 17 Adar 5665 (22 février 1905), 1.000; M. M. Nahon, professeur, 208.25; Mme S. Nahon, en mémoire de sa mère Reyna-M.-J. Ribbi, décédée le 22 mars 1903, 150; M. A. Ribbi, directeur de l'école de l'*Alliance*, en mémoire de sa mère, Vida Ribbi, 100. — TATAR-BAZARDJIK, Mme Sarah Graziani, en mémoire de son cher et regretté mari, M. Sabatino Graziani, décédé le 4 septembre 1909, à l'âge de 47 ans, 100. — TÉTUAN, M. Samuel-A. Bendelac, en mémoire de sa mère, Mme Freha-A. Bendelac, 650; en mémoire de son père, M. Abraham Bendelac, 125; MM. Samuel-A. et Elias-H. Bendelac, en mémoire de leur aïeul, M. Samuel Bendelac et de leurs pères, MM. Abraham et Haïm-S. Bendelac, 250; M. Elias-H. Bendelac, en mémoire de son père, M. H.-S. Bendelac, 125; en mémoire de sa sœur Clara-H. Bendelac, 150; de sa belle-mère Rahma H. Bendelac, 25; M. S.-H. Bendelac, en mémoire de son père, M. H.-S. Bendelac et de sa sœur Clara Bendelac, 150; Mme Vve Tamo-Isaac A.-Bentata, en mémoire de son regretté époux Isaac-A. Bentata, et de son fils unique, Isaac Bentata, 500; la famille Pariente, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de son chef bien-aimé, Ry Joseph Pariente, décédé le 29 Siwan 5660 (26 juin 1900), 150. — TOUL, Mme Vve Jacob Blocq et ses enfants, en mémoire de leur époux et père, 500; Mme Blocq et ses enfants, en mémoire de M. Léon Blocq, 500; legs de M. Mathieu Blocq, 500; les enfants de M. et Mme Eugène Francfort, en mémoire de leurs regrettés parents, Eugène Francfort, décédé le 18 septembre 1887, et Henriette Francfort, née Juda, décédée le 5 mai 1891, 400. — TRIESTE, legs de M. Paltiel Macchioro, 851. — TROYES, Mme C.-D., en mémoire de deux personnes chères, 533. — TUNIS, M. Abraham de J. Scemla, 100. — TURIN, M. le chevalier Israël Guastalla, de Modène, 540; Mmes Dorina Ottolenghi-Torre, Estella Ottolenghi-Torre, Rachele Vitalevi-Torre, en mémoire de leur frère bien aimé, M. le Dr A.-A. Torre, 300; par M. le chevalier Ezechia Sacerdote, legs de M. le chevalier Michel Jachia, 2,000.

ULM, legs de M. Aron Maier, 250; M. Max Mayer, au nom de la famille, en mémoire de leur regrettée mère, Mme Mathilde Mayer, née Steiner, 250; M. Joseph Rosengart, 100.

V. (Russie), legs de M. S., 250. — VALENCIENNES, Mme Salomon Dreyfuss, en mémoire de son mari, 1,000. — VARNA, M. H Rosanès, en mémoire de son père, Abraham Rosanès, décédé le 23 schevat

5640, 100. — Venise, M. Samuel Levi, chevalier de la Couronne d'Italie, 100; M. le chevalier Padoa Pellegrino de Giuseppe, 100. — Verdun, M. Henri Kaufmann, en son nom et en mémoire de sa femme, née Caroline Lévy, 500; M. Gustave Lévy, en mémoire de M. Lippmann Lévy, son père, de Marianne Wolff, sa mère, d'Adolphe et Samuel Lévy, ses frères, de Caroline Lévy, épouse Henry Kaufmann, sa sœur, 30 fr. de rente française 3 0/0, 1,017; M. Alexandre Wormser, Mlles Adèle et Emélie Wormser, en mémoire de M. Lippmann Lévy, leur oncle, de Mme Marianne Lévy, née Wolff, leur tante, de MM. Adolphe, Samuel et Gustave Lévy, leurs cousins, de Mme Caroline Kaufmann, née Lévy, leur cousine, et de M. Henry Kaufmann, 6 fr. de rente française 3 0/0, évalués fr. 204.10; M. Alexandre Wormser, Mlles Adèle et Emélie Wormser, en mémoire de leur père Cahen Wormser et de leur mère Thérèse Wormser, née Lévy, un titre de 6 fr. de rente française 3 0/0; Mlles Adèle et Emélie Wormser, en mémoire de leur frère, Alexandre Wormser, conseiller municipal, décédé le 31 août 1899 (25 eloul 5659) 6 francs de rente française 3 0/0; Mlle Emélie Wormser, en mémoire de sa sœur chérie, Adèle Wormser, décédée le 4 juin 1905 (1er Sivan 5665), un titre de 6 fr. de rente française 3 0/0. — Vérone, legs de Mme Caroline Calabi, décédée le 26 mars 1899, 1,700 lires italiennes. — Versailles, Mme Bloch, en mémoire de son mari, M. le rabbin Bloch, 100. — Vesoul, M. le grand-rabbin Schuhl, en mémoire de ses enfants Edmond-Isaac Schuhl, décédé le 27 décembre 1878, Simon-Oscar Schuhl, décédé le 22 décembre 1881, Henri-Vita Schuhl, décédé le 19 février 1882, Berthe Schuhl, décédée le 25 décembre 1889, à l'âge de 15 ans, 200. — Vic-sur-Seille, les enfants de Mme Boris Veil, en mémoire de leur mère, 161. — Vienne, legs de M. Menachem-H. Elias, décédé le 11 mars 1892, 9,002.25; legs de M. Abraham M. Elias, 4,188,50. — Vincennes, Mme Worms, en mémoire de son fils Louis, lieutenant d'artillerie, décédé à Paris, le 3 septembre 1893, 60.

Waag-Neustadtl, M. Mayer Tauber, 1 obligation de l'Etat hongrois 4 0/0 1892, 210. — Waldenburg, legs de M. Joachim Cohn, 1,312.50. — Weimar, legs de M. G. Gottschalk, 14,760.15. — Westhausen, les enfants de M. Mardochée Schuhl, en mémoire de leurs parents, 400. — Wiesbaden, legs de M. Adolphe Schwerin, 5,710.75; Mme Mina Ullmann, en mémoire de son époux, M. Moritz Ullmann, décédé le 18 juillet 1880, à Heilbronn, 375; les héritiers de Mme Mina Ullmann, née Kohn, en mémoire de Mme Ullmann, une lettre de gage de la Société hypothécaire de Francfort-s.-M., 625. — Wintzenheim, M. Léon A. Bloch et Mme Octavie Bloch, née Guguenheim, en mémoire de leur père, M. Abraham Bloch, décédé le 24 Adar 1901, 100; M. et Mme Léon Bloch, en mémoire de leur fils Adrien, décédé le 14 juin 1908 (12 Sivan 5668), à l'âge de 23 ans, 150. — Wissembourg, legs de Mme Marie Cerf (4 août 1879), 169; en mé-

moire de M. Henry Cerf, décédé le 17 juillet 1902 (12 tamouz 5662), sa famille, 200. — WORMS, Mme Rosalie Guthmann, en mémoire de son père, M. Léopold Lévy, et de sa mère Eva, née Seligmann, de Herrnsheim, 162.50; la famille Michaelis, en mémoire de M. S.-A. Michaelis, 150; M. Ludwig Josef Pfungst, 1,000; M. Ludwig-J. Pfungst, en mémoire de ses parents Isaac Pfungst et Johanna Pfungst, née Cannot, 200.

ZURICH, legs de M. Léop. Guggenheim, 500; M. A. Meyer, en mémoire de sa femme, 100; M. Hermann Bernheim, en mémoire de sa mère, Mme Fanny Bernheim, née Brunschweig, 500. — ZWEIBRUCKEN, legs de M. Linder, notaire à Zweibrücken, en faveur des écoles et de l'apprentissage, 375.

2. *Fondations.*

BERLIN, M. Eliezer Hamburg, avec réserve partielle d'usufruit, 9,500; M. Boaz Laskau, de Grünberg (Silésie), pour encouragement aux meilleurs élèves sortant de l'Ecole agricole de Jaffa, 6,371.75. — BUDAPEST, revenus de la fondation de M. et Mme Benjamin Ungar, 50.

CINCINNATI, legs de M. W. Goodheart, en faveur des écoles de Safed, 1,030. — CONSTANTINOPLE, M. Adjiman, en faveur de l'école d'Ortakeuy, 2,000; M. Salomon Fernandez, pour entretien d'asiles, 6,903.30; Prix Hélène Salzer, fondé par les élèves de l'école de filles de Galata. 500.

DRESDE, Jehoschua et Gette Zeitlin, en faveur de la Palestine, 100 obligations hypothécaires des chemins de fer serbes, 33,250; les revenus à employer chaque année à Jérusalem comme suit: 800 francs à distribuer entre 20 Hakhamim; 200 francs pour l'hôpital *Biccur Holim*; 200 francs pour la Société *Moschab Zekénim*; 80 francs pour le *Deutsches Waisenhaus*; 120 fr. pour la cotisation perpétuelle de Jehoschua Zeitlin; 600 fr. pour les institutions de l'*Alliance* en Palestine. — DURKHEIM a. d. H., par M. le Dr Salvendi, fondation destinée à fournir, en guise de prix, des livres de prières et des bibles avec commentaires anciens aux élèves de l'école de Jérusalem (montant de divers dons mis à sa disposition), 1,000.

LONDRES, par sir Samuel Montagu, « le Conseil de famille de la succession de sir John Sebag Montefiore, pour être utilisé au fonds du baron Lionel de Rothschild technical School, à Jérusalem, » 5,000.

PARIS, M. Jules Forest, à Paris, pour les écoles du Maroc, 500; legs de M. L.-M. Rothschild, pour la bibliothèque, 153,662.95; fonds Netter, 1,000.

RUSSIE, legs de M. Léon Löwenberg, dont les revenus sont à distribuer aux israélites polonais pauvres en Palestine, 6,210; fonds K.-W. Wissotzky, 279,486 85; pour formation de professeurs d'hébreu, 30,227.06; pour secours à Jaffa et Jérusalem, 11,586.70.

SAMACOFF, M. Moïse Arié, pour l'œuvre d'apprentissage, 400. — SOUSSE, legs de M. Haï Guez, en faveur de l'école de Sousse, 2,705.70.

3. Cotisations perpétuelles offertes du 1er janvier au 31 décembre 1910.

ALEXANDRIE, MM Marc Braun, M. Bondi, Mme Alice Ghebali, MM. Fernand et Edmond Braun, en mémoire de leur regrettée épouse et mère, Reine Braun, décédée le 15 Heschvan 5670 (26 octobre 1909), 200; les enfants de Mme Sara Campos en mémoire de leur très regrettée mère, décédée le 20 janvier 1910 (27 Tebeth 5670), 252 50; Mme Eliahou Gohar, une obligation du Crédit Foncier Egyptien, n° 656 207, 250; M. le baron Jacques Elie de Menasce, en mémoire de sa très regrettée mère, Perla, veuve Elie de Menasce, décédée le 6 fevrier 1910 (27Schebat 5670), 505; Mme Halifa Sachs et ses enfants, en mémoire de leur très regretté époux et père, M. Halifa Sachs, décédé le 4 février 1910 (25 Schebat 5670), 505; Mme Joseph M. Zaccaï et ses enfants, en mémoire de leur très regretté mari et père, Joseph M. Zaccaï, décédé le 21 Tamouz 5670, une obligation du Crédit Foncier Egyptien, n° 584 301, 250.

BERLIN, M Berthold Barschack, 349.10; M. Max Jaffa, 184.25; M. le Dr A. Horowitz, 147.25; Mme Klausner, en mémoire de son regretté mari, 147.65. — BRUXELLES, Mme Hermann Stern, en mémoire de son mari, 1,000.

CHAUX-DE-FONDS, Mme Théodore Bloch et ses enfants, en mémoire de M. Théodore Bloch, leur époux et père, décédé le 18 mars 1909, 200. CONSTANTINOPLE, M. Moïse Fresco, en mémoire de son père, M. Mercado David Fresco, décédé le 17 Schebat 5670, 120.

FÉGERSHEIM, Mme Alexandre Wildenstein et ses enfants, en mémoire de leur regretté époux et père, décédé le 27 mai 1910 (18 Iyar 5670), 300. — FRANCFORT SUR-MEIN, M Philipp Schiff, 246.40.

LUNÉVILLE, Mme Edouard Zivy et ses enfants, en mémoire de M. Edouard Zivy, 150.

MAYENCE, M. Georg Cahn, 369.60.

PARIS, Mme Gustave Gimpel, en mémoire de son cher et regretté époux, décédé le 8 Ab 5670, 1000; M. Alphonse Kahn (18 mai), 1,000.

REIMS, Les enfants de Simon Blum, de Bischheim, en mémoire de leur regretté frère, Samuel Blum, d'Elbeuf, décédé à Strasbourg le 15 juillet 1910 (9 Tamouz 5670), 250.

SCHRIMM, Mme Berta Breslauer, au nom de son regretté mari, 368.95. — SEDAN, M. Cosmann Weill, pour associer dans le même souvenir sa femme, Mme Lucie Weill, née Dreyfus, décédée à Sedan, le 27 juillet 1900; son père, Isaac Weill, décédé à Hatten (Alsace) le 20 décembre 1881; sa mère, Caroline Weill, née Moock, décédée à Hatten le 9 septembre 1856, 500. — SOFIA, legs de Mlle Ida Arié, décédée le 15 avril 1908 (14 Nissan 5668), 100.

WIESBADEN, legs de M. le Dr Silberstein, rabbin, décédé le 13 octobre 1910, en son nom et au nom de son épouse, née Rébecca Mauer, décédée le 9 septembre 1910, en faveur de l'œuvre scolaire de l'*Alliance*, 375.

Œuvre de Solidarité.

ADANA, S. Gattegno, 10. — ADAR-BAZAR, Bensasson, 20.

BAGDAD, S. Amon, 20.

CAVALLA, Moïse Amaraglio, 5; Benssion Menaché, 10; Jacques-M. Benveniste, 10; Samuel-N. Benveniste, 10; Lucia-N. Nahmias, 10; Nathan-Isaac Nahmias, 40; Is. Salem, 10; Salvator Salem, 5. — CONSTANTINOPLE, Albert Abouaf, 3.25; J. Amon, 4.25; Elie Arditti, 4.25; Alfred Ayache, 3.25; Isaac Crespi, 10; Amédée Franco, 10; Mme Perla Franco, 10; Mme Diamante Franco, 10; Donato Franco, 10; Isidore Franco, 10; Mlle Laure Franco, 4.25; Léon Arslan Fresco, 10; Mme Chiarina Igner, 4.25; J.-Lein Friedmann, 10; Mme Elise Sadock, 4.50; Mme Rachel Sadock, 4.50; Mme Samuel Sadock, 6.50.

ISMIDT, Amon Behor, 5.50; R. Carlo, 4.25; H. Fisse, 5.50; M. Fisse, 5.50.

MERSINE, Mardochée-J. Asseo, 5; Albert-Salomon Gattegno, 5; Benveniste-Samuel, Gattegno, 10; Charles-Salomon Gattegno, 5; Salomon Gattegno, 10; Jacob Sion, 5; Vital Strumza, 5.

SMYRNE. J. Ungar, 20.

TRÉBIZONDE, D. Sadoch, 31.90.; Mme D. Sadoch. 7.50.

IV. COTISATIONS ANNUELLES

Dans cette liste et dans les suivantes, les noms de personnes qui suivent les noms de localités sont les noms des envoyeurs.

1. Liste générale.

Achères, 10. — Aidin, par M. Aranias, 256. — Aix, 35. — Albany, par le Rev. Dr Schlesinger, 624.05. — Alep, par M. Bassan, 97.40. — Alexandrie, par M. J. Danon, 798.10. — Alger, par M. S. Lebar, 498. — Algringen, 36. — Altkirch, par M. le Dr Auscher, rabbin, 56 50. — Amsterdam, par M. V.-K.-L. van Os, 10.000. — Ancône, par M. G. Costantini, 102. — Andrinople, par M. Mitrani, 1,247; par Mme Algranti, 24. — Annonay, 10. — Anvers, par M. A. Fribourg, 981. — Arad, par M. Ad. de Neumann, 353.85. — Asmara, par M. Behar, 18. — Avenches, 12. — Avignon, 6. — Avranches, 6. — Aydes (Les), 6. — Azemmour, 12.

Baden, par M. E. Gugenheim, 99. — Bagdad, par M. Albala, 334. — Bains, 6. — Baja, par M. le Dr A. Lemberger (en couronnes), 824.78. — Bale, par M. R. Braunschweig, 993.40. — Baltimore, par M. B.-H. Hartogensis, 1,286.15. — Bar-le-Duc, 6. — Barr, 12. — Bayonne, par M. Schwartz, grand-rabbin, 170. — Belfort, par M. Wolff, rabbin, 340. — Benfeld, par M. J. Weil-Baer, 36. — Bergheim, 6. — Berlin, par le bureau central (en marcs), 77,232.72. — Bernasconi, 6. — Berne, par M. A. Blum, 119.05 — Besançon, par M. E. Floersheim, 376. — Béyrouth, 20; par M. Carmona, 86. — Béziers, par M. Lévy, 30. — Bienne, par M. Blum-Goschler, 380. — Biesheim, par M. S. Lévy, 28 25. — Bischwiller, par M. Edm. Hirsch, 83.65. — Blamont, par M. L. Marx, 72.60. — Bône, 12. — Bordeaux, par M. S. Lévy, grand-rabbin, 231.70. — Bougival, 10. — Boulay, par M. Moïse Bing, 84. — Boulogne-sur-Mer, par M. Weil, 17.70. — Boulogne-sur-Seine, 18. — Bourg-la-Reine, 6. — Bousada, 10. — Brousse, par M. Sémach, 80. — Bruxelles, par M. L. Bauer, 2,412.30. — Bucharest, 20. — Budapest, par M. A. Fleischl (en couronnes), 4,589. — Buenos-Ayres, 30. — Busendorf, 12.

Cabesa, 6. — Caen, 6. — Caïffa, par M. Nahon, 174. — Caire (Le), par M. Somekh, 378. — Calais, 31. — Canée (La), 28. — Caracas, MM. Pariente Hermanos, 350. — Carmel, par M. Jérusalmy, 18. — Carpentras, par M. E. Valabrègue, 36. — Casablanca, par M. Saguès, 231. — Casale, 6. — Cavalla, par M. Bassat, 114; par Mlle Carmona, 67.50. — Chalons-sur-Marne, par M. Stovietzky, 41.60. — Charmes, 6. — Chaumont, par

M. Goguenheim, 17.80. — Chaux-de-Fonds, par M. Edm. Picard. 922. — Cherbourg, par M. L. Weill, 12. — Chiraz, par M. Nataf, 18. — Clara, 6. — Clermont-Ferrand, par M. S. Lévy, 78. — Clichy, 6. — Colmar, par M. E. Lévy, 486.50. — Cologne, par M le Dr Frank, rabbin, 6,397.60. — Colonie Baron de Hirsch, 47.20. — Commercy, 6. — Consenvoye. 6. — Constantine, par M. H. Navon, 322. — Constantinople, par M. E de Medina, 3,356.80. — Copenhague, par M. D. Simonsen, 2,289.20. — Corfou, par M. le Dr Battino, 100. — Coulommiers, 12. — Cousances, 6. — Curaçao par M. M. Curiel, 349.85.

Damas, par M. N. Farhi, 238. — Dambach, 6. — Damvillers, 6. — Dardanelles, par M. Kowo, 244; par Mme S. Ventura, 198. — Delle, 6. — Demotica, par M. J. Behar, 282. — Dijon, par M. Bigart, 225.60. — Donnelay, par M. Ch.-J. Lévy, 12. — Drama, par M. Bassat, 72. — Dunkerque, par M. A. Picard, 24.

Elbeuf. par M. R. Dreyfus, 140. — Enghien, 10. — Epernay. par M. R. Weill, 27.65. — Epinal, par M. J. Ulmann, 324.30. — Ermont, 18. — Etain, par M. Gerson, 102. — Eydtkuhnen, 6.

Fegersheim, par M. A. Wildenstein, 28.80. — Fez, par M. Elmaleh, 100. — Florence, par M. Guido Trèves, 84. — Fontainebleau, par M. Cerf, 68. — Fünfkirchen, la Communauté, 240.70.

Genève, par M. J. Maier, 415. — Giromagny, 10. — Goritz, par M. Calimani, 21.45. — Götheborg, par M. le Dr Koch, rabbin, 270. — Gray, par M. Marx, 29.65. — Grenoble, 6. — Grevemacher, par M. A. Wolff, 18. — Grossblittersdorf, 66. — Gross-Moyeuvre, 42. — Grussenheim, par M. K. Weill, rabbin, 18. — Gyula, 6.

Haguenau, par M. B. Bernheim, 61. — Hamadan, par M. Habib, 168. — Hatten, par M. C. Cahn, 18. — Havre (Le), par M. A. Cahen, 140. — Hayange, 102. — Hégenheim, 6. — Hellimer, 126. — Héricourt, 6 ; par M. Hauser, 43.65. — Hillé, par M. Nehama, 126. — Hochfelden, par M. Bicart, 32.05.

Ingwiller, par M. B. Weiss, 96.50. — Ismidt, 20.75. — Itterswiller, par M. D. Franck, 18. — Ispahan, 6. — Istip, 60. — Ivrée, par M. G. Jona, 20.

Jaffa, par M. Calmy, 214. — Janina, par M. J. Lahana, 488. — Jérusalem. par M. Antébi, 351. — Jussey, 10.

Kirmanchah. par M. Franco, 18. — Kolozwar, par Mme Rendes, 18. — Kœnigsmachern, 6.

La Ferté-sous-Jouarre, par Mme Lévy, 102. — Larache, par M. Rosen, 240. — Lausanne, 12; par M. Lehmann, 335. — Lauterbourg, par M. E. Mayer, 73.60. — Lembach, 24. — Liestal, par M. B. Sée, 32. — Lille, par M. Sèches, grand-rabbin, 249.70. — Lisieux, 6. —

Livourne, par M. Angiolo Moïse, 108.05. — Londres, par M. M. Duparc, 151.30. — Longwy-Bas, 6. — Lucerne, par M. H. Braun, 72. — Lunéville, par M. J. Worms, 342. — Lure, par M. L. Schwob, 39. — Luxembourg, par M. le Dr Fuchs, rabbin, 386.95. — Lyon, 10; par M. Marc Lévy, 314.

Mackenheim, 6. — Macon, 6. — Magnésie, par M. Elnekavé, 282. — Maisons-Alfort, 50. — Managua, par M. F. Lévy, 134.50. — Manchester, par M. H. Lévy, 246.75. — Mans (Le), 6. — Marrakesch, par M. R. Danon, 252. — Marseille, 24; par M. Vidal Naquet, 286 — Mauricio, par M. S. D. Lévy, 270.05. — Mazagan, par M. Knafo, 204. — Mélasse, 153. — Melilla, par M. I. Salama, 36. — Melisey, 6. — Metz, par M. Fribourg, 575. — Milan, par M. Da Fano, grand-rabbin, 85. — Miliana, 10. — Modène, par M. A. Friedmann, 34.60. — Mogador, par M. Loubaton, 12. — Mommenheim, par M. J. Benedict, 24. — Mons, 6. — Montceau-les-Mines, 6. — Monte-Carlo, 60. — Montfaucon, 6. — Montmorency, 22. — Montpellier, 12. — Montrouge, 6. — Moscou, 100. — Mossoul, par M. Sidi, 12. — Mulhouse, par M. A. Moock, 1,678.70. — Muttersholz, 16.

Nancy, par M. Mayer Mathis, 1,200. — Nantes, par M. Raoui Jacob, 87. — Nazli, par M. Aranias, 102. — Nemours, par M. Arditti, 100. — Neuf-Brisach, par M. I. Weill, 64.35. — Neufchateau, 6. — Neuilly-sur-Marne, 50. — Neuilly-sur-Seine, par M. Debré, rabbin, 84. — Nevers, 12. — Newark, par M. Salomon Foster, rabbin, 775.50. — New-Orléans, par M. J. Leucht, rabbin, 400. — New-York, 1,010 ; par M. Kaufmann Mandel, 3,112.50. — Nice, 22 ; par M. Bauer, rabbin, 56. — Niederbronn, par M. A. Lévy, 29.20. — Nîmes, par M. A. Cavaillon, 90. — Nomény, 10. — Nuits-Saint-Georges, 12.

Obernay, par M. Meyer 23.55. — Oberseebach, la Communauté, 25. — Odessa, 20. — Oran, par M. Taourel, 30; par M. Ribbi, 302. — Orléans, 16.

Padoue, par M. Trèves dei Bonfili, 210. — Parahyba, 20. — Paris, 16,871. — Pau, par M. F. Bloch, rabbin, 46. — Perpignan, 6. — Phalsbourg, par M. Lévy, rabbin, 84. — Philadelphie, 50; par M. Martin Frank, 2,591. — Pise, 12. — Pittsburg, par M. Léonard Lévy, rabbin. 500. — Plessis-Piquet, 6. — Poitiers, 10. — Pont-a-Mousson, par M. Strauss, 53.40. — Porrentruy, par M. Sylvain Hirsch, 68. — Posen, par M. le Dr Feilchenfeld, rabbin, 1,200. — Preveza, par M. Lahana, 82.50. — Provins, 6. — Puttelange, 90.

Reims, par M. Hermann, rabbin, 153.25. — Remiremont, par M. Meyer, rabbin, 106. — Rennes, 10. — Rivera, par M. Guesneroff, 145.20. — Rhodes, par M. S. Tagger, 86. — Rodosto, par M. Guéron, 40 ; par M. D. Lévy, 48. — Rome, par M. B. Pontecorvo, 175.50. —

Rosheim, par M. Cerf Weil, 56.50. — Rouen, par M. Metzger, 77.50. — Roumanie, 9,380.60. — Roustchouk, par Mlle Wittenberg, 150; par M Angel, 304. — Rybnik, 55.30.

Saar-Union, par M. Guggenheim, rabbin, 35. — Saffi, par M. Selamé, 234. — Saïda, par M. J. Serfati, 30. — Saint-Cloud, 10. — Saint-Dié, par M. Camille Weill, 120. — Saint-Etienne, par M. Sachs, rabbin, 114.20. — Saint-Gall, par M. Mayer Rothschild, 559. — Saint-Imier, par M. Bloch, 24. — Saint-Louis, 6. — Saint-Louis (Mo.), par M. Marcus Bernheimer, 170. — Saint-Loup, 6. — Saint-Mandé, 50. — Sainte-Marie-aux-Mines, par M. M. Dreyfus, 96. — Saint-Mihiel, par M. A. Dreyfus, 47.65. — Saint-Ouen, 20. — Salon, 6. — Salonique, par M. Benghiat, 581.40; par M. Hassid, 123; par M. Abravanel, 282; Association des anciens élèves, 20; Cercle des Intimes, 25. — Samacoff, par M. Toussié, 88. — Sarrebourg, par M. D. Roubach, 116.80. — Sarrelouis, 30. — Sarreguemines, par M. Lehmann, 135.50. — Saverne, par M. E. Seligmann, 175. — Schlestadt, par M. Uhry, rabbin, 112. — Sedan, par M. Eisenbet, rabbin, 90. — Seffrou, 288.25. — Semlin, 150. — Senneh, par M. Tarragano, 12. — Sens, 6. — Serrès, par M. Hakim, 156. — Shanghaï, par M. B.-A. Somekh, 106.50. — Sidi-Bel-Abbès, par M. Ribbi, 74.75. — Slobodka, 6. — Smyrne, par M. D. Nabon, 908.25. — Soissons, 18. — Soultz, par M. J. Bloch, 48. — Sousse, par M. Abbou, 130. — — Strasbourg, par M. Cahn-Dreyfus, 680.50. — Suresnes, 6.

Tantah, par M. Alphandary, 210. — Tebessa, 6. — Tétuan, par M. Moyal, 271.15 — Thann, par M. le Dr Meyer, rabbin, 27. — Thionville, par M. Kohn, 360. — Tibériade, par M. Kahanof, 12. — Tireh, 112. — Tlemcen, 12; par M. Arditti, rabbin, 200. — Toul, par M. J. Blocq, 30. — Toulon, 26. —Toulouse, 30. — Tours, par M. L. Sommer, 41.75. — Trieste, par M. le Dr Brettholz, 94. — Trimbach, 24. — Tripoli, par M. M. Lévi, 172. — Troyes, 33. — Tunis, par M. Ouziel, 740.50. — Turin, par M. Olivetti, 77.

Uckingen, 6. — Uskub, par M. Bensimhon, 140.

Valenciennes, par M. L. Dreyfus, 59.30. — Valreas, 10. — Vaucouleurs, 50. — Venise, par M. Coen-Porto, grand-rabbin, 263.20. — Verceil, par M. Lévy-Gattinera, 112. — Verdun, par M. Ruff, rabbin, 234. — Versailles, 16; par M. Lévy, rabbin, 117.20 — Vevey, par M. E. Bloch, 51. — Vichy, 6. — Vienne, 6. — Villefranche, 12. — Villers-Cotterets, 10. — Vilna, 20. — Vitry-le-François, 18. — Vitry-sur-Seine, 6. — Vukovar, par M. le Dr Diamant, rabbin (en couronnes), 120.

Wiesbaden, 50. — Wintzenheim, par M. I. May, 75.50. — Wissembourg, par M. Alfred Cerf, 144.

Zakko, 30. — Zurich, par M. S. Kahn, 1,050.

2. *Liste détaillée de divers Comités.*

AMSTERDAM, détail des cotisations encaissées en 1910 par le Comité régional des Pays-Bas (en florins) : *Alkmaar*, par M. J.-L. Kalkoene, 23.59⁵; *Amersfoort*, par M. van Vollenhoven, 83; *Amsterdam*, par M. V.-K.-L. van Os, 1,200; *Arnhem*, par M. D.-E. Kalker Jr, 85.60 ; *Assen*, par MM. A. van der Laan, 25.15; *Bois-le-Duc*, par M. M. D. Knoek, 168; *Coevorden*, par M. Ph. Roos Dzn., 29.85; *Deventer*, par M. van Son, 40.65; *Eindhoven*, par M. Jos. de Beer, 155.05; *Gelders Oosten*, par M. M.-L. Reichenberger à Doetinchem, 100; *Gorinchem*, par M. A. Hijmans, 33; *Gorredyk*, par M. Alex.-B. Leefsma, 20; *Gouda*, par M. A. Trijbits, 60.80; *Groningue*, par M. Ph. van Dam, 200; *Haarlem*, par M. Jac.-J. Son, 60; *La Haye*, par M. B. Blok, 350; *Leeuwarden*, par M. J.-A. de Vries, 200; *Leide*, par M. E. Horloos, 27; *Limbourg*, par M. A. von Geldern à Maestricht, 100; *Meppel*, par M. K. Spanjaard, 150; *Rotterdam*, par M. B. Sanson, 469.50; *Sneek*, par M. B. Culp, 102.77; *Twente*, par M. J. Menko à Enschedé, 238.64; *Utrecht*, par M. M.-J. Hamburger A. Dzn., 63; *Veghel*, par M. S. Monnikendam, 78.73; *Zalt-Bommel*, par M. A.-A. Marcus, 35; *Zeeland*, par M. L. Frank à Middelbourg, 100; *Zutfen*, par M. Elzas Jzn., 62; *Zwolle*, par M. J.-H. Jacobs, 90.

BERLIN, détail des sommes encaissées en 1910 par le bureau central de Berlin (en marcs) : *Aachen*, 1,500; *Aligarh*, 20; *Allenstein*, 133.20; *Altjahn*, 8; *Alzey*, 20; *Apolda*, 35; *Argenau*, 10; *Arnswalde*, 7; *Arys*, 10; *Aschaffenburg*, 343.26; *Augsburg*, 1,050; *Aurich*, 5; *Bamberg*, 370.85 ; *Bartenstein*, 101 ; *Bensheim* 30; *Berent*, 5 ; *Berlin*, 16,203.30; *Bernburg*, 40 ; *Bingen*, 308.70 ; *Bischheim*, 50; *Blankenhain*, 10; *Bleicherode*, 160; *Bliekastel*, 5; *Bochum*, 333 ; *Bojanowo*, 77.50; *Bollweiler*, 38.40; *Bonn*, 139.40; *Braila*, 5; *Brandenburg*, 63; *Braunschweig*, 165.45; *Bremgarten*, 27.09 ; *Breslau*, 1,500 ; *Bretten*, 125.46 ; *Brieg*, 70; *Bromberg*, 400; *Bruchsal*, 202; *Brühl*, 20 ; *Brussel*, 10; *Burg*, 10; *Burgsteinfurt*, 34.80; *Buttenhausen*, 15; *Cammin*, 25; *Cannstatt*, 112; *Cassel*, 877; *Castrop*, 30; *Chemnitz*, 355; *Coblenz*, 45 ; *Coburg*, 209; *Coepenick*, 20; *Cosel*, 14.80; *Cottbus*, 50; *Crefeld*, 115.20 ; *Crossen*, 8; *Culm*, 10 ; *Culmsee*, 44.30; *Cüstrin*, 5; *Danzig*, 311 ; *Darmstadt*, 366 ; *Deidesheim*, 5; *Dessau*, 31.80; *Dresden*, 20 ; *Dülmen*, 55; *Dürckheim*, 190; *Eberswalde*, 30; *Eisenach*, 169.65; *Elberfeld*, 414.35; *Emden*, 96.80; *Erfurt*, 184.45; *Eschwege*, 87; *Essen*, 319; *Essingen*, 5; *Eydtkuhnen*, 141.60; *Feuchtwangen*, 10; *Filehne*, 78; *Fischach*, 20; *Flatow*, 7 ; *Flehingen*, 8; *Frankenberg*, 5; *Frankenthal*, 10; *Frankfurt a/M*, 11.000; *Frankfurt a/O*, 50; *Fraustadt*, 17; *Freiburg i. B.*, 494 85; *Freienwalde*, 20; *Fulda*, 10; *Fürth*, 580; *Gardelegen*, 10; *Gedern*, 25; *Gelnhausen*, 19.80; *Gelsenkirchen*, 5; *Germersheim*, 5; *Gleiwitz*, 303.90; *Glogau*, 385; *Gnesen*,

176.60 ; *Goldap*, 43 ; *Goerlitz*, 283.80 ; *Gotha*, 331 ; *Goettingen*, 16 ; *Graudenz*, 105 ; *Greifswald*, 5 ; *Griesheim*, 10 ; *Grosstrelitz*, 5 ; *Grünberg i/ Schl.* 31 ; *Grünstadt i/Pfalz*, 74.80 ; *Gumbinnen*, 24.80 ; *Hagen*, 5 ; *Halberstadt*, 121 ; *Halle*, 93 ; *Hamburg*, 2,266 ; *Hamm*, 153.30 ; *Hameln*, 5 ; *Hanau*, 4.90 ; *Hannover*, 270.55 ; *Hechingen*, 255 : *Heilbronn*, 383.10 ; *Heinsberg*, 5 ; *Heldenbergen*, 49.70 ; *Herford*, 10 ; *Hersbruch*, 5 ; *Heubach*, 10 ; *Hildesheim*, 208.65 ; *Hirschberg*, 5 ; *Hochfelden*, 49.80 ; *Hohensalza*, 368 ; *Homburg*, v. d. H., 41 ; *Homburg* (Pfalz), 15 ; *Ingenheim*, 44.80 ; *Ingweiler*, 7 ; *Insterburg*, 181 ; *Kaiserslautern*, 10 ; *Karlsruhe*, comité Salvendi, 624.22 ; *Kattowitz*, 409 ; *Kiel*, 65.80 ; *Kissingen*, 10 ; *Koenigsberg*, 695.52 ; *Koenigshütte*, 380.90 ; *Konstanz*, 346.20 ; *Koschmin*, 91.70 ; *Kosten*, 55 : *Kreuz*, 12 ; *Kronach*, 10 ; *Krotoschin*, 218.50 ; *Labiau*, 6 ; *Landau*, 65 ; *Ladenburg*, 40 ; *Landsberg a/W.*, 73.50 ; *Langendreer*, 25 ; *Lauenburg*, 45 ; *Laupheim*, 103 ; *Leipzig*, 1,600 ; ; *Leobschütz*, 20, *Liegnitz*, 228.60 ; *Linz*, 39.80 ; *Lissa*, 204.40 ; *Lobsenz*, 5 ; *London*, 19.95 ; *Loslau*, 55 : *Lübeck*, 40 ; *Lublinitz*, 68.50 ; *Luckenwalde*, 10 ; *Ludwigshafen*, 354 ; *Lüneburg*, 10 ; *Luxembourg*, 118.60 ; *Luzern*, 50 ; *Lyk*, 54.80 ; *Magdeburg*, 192.20 ; *Mainz*, 584 ; *Mannheim* 4,000 ; *Marggrabowa*, 33.80 ; *Marienburg*, 77 80 ; *Marienwerder*, 25 ; *Maros-Bogat* 7 : *Mehring*, 5 ; *Meiningen*, 25 ; *Memel*, 301 ; *Memelsdorf*, b/Ebern, 5 ; *Meseritz*, 5 ; *Metz*, 5 ; *Miloslaw*, 5 ; *München*, 2.500 ; *Münster*, 175.70 ; *Myslowitz*, 45 ; *Nakel*, 187.05 ; *Neisse*, 30 ; *Neumark* W. P., 20 ; *Neunkirchen* 10 ; *Neustadt a/Haardt*, 54.70 ; *Neustadt b./Pinne*, 20 ; *Nicolai*, 10 ; *Nidda*, 5 ; *Niedermockstadt*, 25 ; *Nikolaiken*, 19.80 ; *Nordenburg*, 3 ; *Nordhausen*, 135 ; *Nürnberg*, 4,575.67 ; *Oberlauringen*, 9.60 ; *Oberlustadt*, 5 ; *Oberolm*, 30 ; *Oels*, 71.40 ; *Offenbach*, 405 ; *Osnabrück*, 14.80 ; *Osterode*, 80.80 ; *Ostrowo*, 111.60 ; *Ottensoos*, 79.20 ; *Parchim*, 20 ; *Pinne*, 92.80 ; *Pirmasens*, 5 ; *Pitschen*, 5 ; *Pleschen*, 122.20 ; *Pless*, 31 ; *Potsdam*, 130 ; *Prenzlau*, 70.25 ; *Pr. Stargard*, 30 ; *Rathenow*, 5 ; *Ratibor*, 257.50 ; *Rawitsch*, 133 ; *Recklinghausen*, 28.90 ; *Reichenbach.*, 20 ; *Rendsburg*, 10 ; *Rexingen*, 5 ; *Rheine*, 40 ; *Riesenburg*, 5 ; *Rostock*, 34.80 ; *Rülzheim*, 10 ; *Saarbrücken*, 25 ; *Sagan*, 133.70 ; *St-Ingbert*, 5 ; *St-Ludwig*, 5 ; *Schildberg*, 16 ; *Schivelbein*, 10 ; *Schneidemühl*, 110 ; *Schönlanke*, 93.50 ; *Schrimm*, 126 ; *Schwedt*, 29.80 ; *Schwerin*, 107 70 ; *Schwersenz*, 5 ; *Sendershausen*, 5 ; *Soldin*, 15 ; *Sommerfeld*, 19.80 ; *Spandau*, 30 ; *Spremberg*, 5 ; *Staden*, 10 ; *Stadtlengsfeld*, 15 ; *Stallupönen*, 96 ; *Stargard*, 78 ; *Stettin*, 428.60 ; *Strasburg w. P.*, 83 ; *Stuttgart*, 808 50 ; *Suhl*, 60 ; *Sulzburg*, 5 ; *Tarnowitz*, 473.75 ; *Thorn*, 425.20 ; *Tiefenort*, 10 ; *Tilsit*, 223 ; *Ulm*, 553.90 ; *Warburg*, 20 ; *Wehrheim*, 5 ; *Weinheim*, 6 ; *Werschetz*, 112 ; *Wiesbaden*, 624.15 ; *Wintzenheim*, 60 ; *Worms*, 700 ; *Wurzburg*, 810 ; *Zabrze*, 891.23.

BUDAPEST, détail des sommes encaissées en 1909 par le Comité régional de Budapest (en couronnes) : *Budapest*, 3,601 ; *Csány*, 16 ; *Debreezen*, 6 ; *Ecséd*, 10 ; *Eger*, 42 ; *Gyöngyös*, 6 ; *Hatvan*, 88 ; *Ipolysag*, 12 ; *Kishègyes*, 6 ; *Léva*, 24 ; *Liptószentmiklós*, 40 ; *Losonz*, 24 ; *Miskolcz*,

6; *Mohács*, 40; *Nagybecskerek* (Dr Klein Mor., Eisenstaedter, S. L., Mangold Herm., Weisz Isidor, Deutsch Zsigm., Grünbaum Arnold, Dr Mangold Samu, Kurländer Imre) 48; *Nagyfüged*, 6; *Nagymarós*, 6; *Nagyszentmiklós*, 6; *Okanizsa*, 30; *Perlak*, 6; *Sárvár*, 24; *Sóvár*, 6; *Szabadka*, 132; *Szászberek*, 6; *Szeged*, 6; *Tagyos*, 6; *Tata*, 42; *Temesvár* 216; *Tapioszele*, 6; *Tápiógyörgye*, 40; *Tiszadárda*, 6; *Tótkomlós*, 6; *Turocz-Szucsány*, 10; *Zombor*, 54; *Zsadány*, 6.

Cologne, détail des cotisations encaissées par M. le Dr Frank, rabbin, des localités suivantes (en marcs): *Aachen*, M. Max Heymann, 5; Mme Jacob Katz, 6; *Ahlen* (W.), Is. Rosenberg, 12; *Altenstadt* (Iller), M. A. Fraenkel, 20; *Barmen*, par M. Hermann Ganz, 373; *Baumholder*, Aug. Vooss, 5; *Billerbeck*, la Communauté, 10; *Bitsch*, M. Charles Lévy, 10; *Bocholt*, par M. Emil Cohen, 45; *Bonn*, M. Siegm. Rothschild, 4.80; Dr méd. Leeser, 5; *Borgholzhausen*, Weinberg frères, 5; *Bornheim*, M. C. Koppel, 4.80; *Brakel*, par M. E. Jacobi, instituteur, 29.80; *Coblenz*, par M. Carl Bernd, 24; M. Huhn, 5; *Cochem*, M. Wilh. Hirsch. 5; *Cöln*, par M. le Dr Frank, rabbin, 2,006.40; *Dierdorf*, M. M Frohwein, 5; *Dinslaken*, par M. Simon Jacobs, 33 60; *Duisburg*, S. Epstein, 10; par M. R. Nussbaum, 76; *Dülmen*, Mme L. Benedix et J. S. Leeser, 10; Mme M. Benedix, 45; *Düsseldorf*, par M. Jos. Levison, 260.50; *Emmerich*, par M. Sal L. Franken, 95; *Eschweiler*, M. Markus Meyer, 9.40; *Euskirchen*, par M. Abr. Kahn, 34.20; *Exin*, par M. A. Buschke, 145; *Gelsenkirchen*, par M. le Dr Wallerstein, 116; *Gey* (Düren), MM. R. et J. Meyer, 5; *Goch*, par M. D. Spanier, 39.40; *Grevenbroich*, par M. A. Kaldenbach, 33 60; *Gr. Gorschütz*, M. A. Koslowsky, 7 50; *Guben*, par M. L. Sachs, 18 80; *Güstrow*, M. Julius Frank, 10; *Hagen*, par M. Nassau, avocat, 142.60; *Hagenbach*, M. Emil Mayer, 5; *Horb*, Dr Jaracewsky, rabbin, 14.60; *Höxter*, M. Weinberg, instituteur, 5; *Ilängen*, par Herm. Barth. 75; *Jülich*, M. A. Weyl, 4.80; *Iserlohn*, par M. le Dr Salomon, 54.80 et 59.80 (1909); *Kalk*, M. Herm. Kahn, 10; *Kreuznach*, par M. I. Woog, 122.30; *Lage i. L.*, par M. J. Sal. Paradies, 15; M. H. Vogelstein, 20; *Langenfeld*, M. J. Berger, 5; *Letmathe*, Mme Mor. Friede, 5; M. I. Koppel, 5; *Letzlingen*, M. Isaac Ury, 10; *Linden* (Ruhr), M. M. Rötgen, 6; *Lubbecke*, par M. A. Löwenstein, 65; Société de bienfaisance, 20; *Lüneburg*, M. Rob. Heinemann, avocat, 15; *M. Gladbach*, par J.-B. Jonas, 65.70; *Mayen*, par M. Elias Rosenthal, 39.40; *Merzig*, par M. Benno Cahn, 102.70; *Minden*, par M. Liepmanssohn, 48.85; *Mülheim* (Rhein), M. S. Cahen, 10; *Mülheim* (Ruhr), par M. Gust. Kaufmann, 70; *Mühlen*, Dr Jaracewsky, 5; *Mühringen*, par M. le Dr Jaracewsky, rabbin, 23.20; *Neuss*, par M. D. Levi, 50; *Neuwied*, la Communauté, 20; *Odessa*, S. J Weitzer, 10; *Pless*, Mlle Clara Kohn, 10; *Remagen*, M. Mor. Fassbender, 4.80; *Remscheid*, M. Em. Marx, 5; *Rheinberg*, M. L.-S. Gompertz, 9.60; *Ronsdorf*, M. A. Löwenthal, 4.80;

Rottweil, par M. le Dr Jaracewsky, rabbin, 4.80 ; *Ruhrort*, la Communauté, 15 ; *Saarbrücken*, par M. J. Jacobsohn, 186.50 ; *Schwerte*, M. L. Weinberg, 10; *Sensburg*, M. Taub, 6.10 ; *Siegburg*, par M. le Dr O. Levison, 80 ; *Simianice*, M. L. Fröhlich, 5; *Solingen*, M. G. Coppel, 6 ; *Stadtoldendorf*, par M. Jul. Matzdorf, 110 ; *Steele*, Sally Nathan, 85 ; *Tübingen*, par M. le Dr Jaracewsky, 5 ; *Uerdingen*, M. A. Luss, 24; *Wassenberg*, M. S. Windmüller, 5; *Weilburg*, par M. le Dr Landau, rabbin, 33; *Wesel*, par M. Bernh. Günther, 90; *Wickrath*, Mme Z. Spier, 10; *Wien*, M. Aloys Löwy, 10; *Wittlich*, la Communauté, 15.

Mannheim, détail des sommes encaissées en 1910, par le Comité badois (en marcs) : *Eichstetten*, par M. Gab. Bloch, 61.60; *Gailingen*, par M. J. Biedermann, 89.95; *Heidelberg*, par M. R. Schlessinger, 285.95 ; *Karlsruhe*, par M. Wimpfheimer, 1,365.45 ; *Lörrach*, par M. M. Beck, 52; *Mannheim*, par M. S. Rosenbaum, 2,570 ; *Offenburg*, par M. le Dr Ginzburger, 42. — Dons : *Mannheim*, M. D. Mayer Picard, 20.

Nuremberg, Comité régional, par M. S. Rau, détail des sommes encaissées en 1910 (en marcs) : *Baiersdorf*, par M. B. Kohn, 35; *Berolzheim*, M. E. Engel, 65; *Cronheim*, M. W. Wolfrum 10 ; par M. Nussbaum, instituteur, 10 ; *Diespeck*, M. B. Fulder, 63.85 ; *Ellingen*, M. B. Bermann. 3; *Eltmann*, M. S. Buchmann, 20; *Erlangen*, M. W. Mänlein, 45 ; *Gunzenhausen*, M. M. Eichbaum, 65; *Hainsfarth*, M. H. Gutmann, 5 ; *Harburg*, M. G. Stein, 5; *Heidenheim*, MM. L. Lehmeier, 40 ; A. Neuburger, 5 ; *Kempten*, M. S. I. Walter, 55; *Kitzingen*, M. N. Gerst, 45; *Lichtenfels*, M. S. Kohn, 72; *Marktbreit*, MM. E. Eisenmann, 20; L. Putzel, 5 ; *Neustadt*, M. S. Sulzbacher, 15 ; *Nördlingen*, M. J. Rogger, 70; *Rottenburg*, M. C. Wimpfheimer, 20; *Schnaittach*, M. I. Ulmann, 30; *Schweinfurt*, M. E. Heimann, 291; *Wilhermsdorf*, M. Justin Neu, 219.

Posen, a encaissé des localités suivantes (en marcs) : *Buck*, par M. L. Lippmann, 24.80 ; *Graetz*, par M. L. Ephraïm, 59.80; *Moschin*, M. Michaelis Loewy, 5; *Posen*, le Comité local, 1,264.50 ; *Wronke*, M. Bernhard Treitel, 10.80.

Roumanie, détail des cotisations encaissées pendant l'année 1910 (en leis) : *Adjud*, 42 ; *Alexandria*, 90 ; *Babadag*, 60; *Bacau*, 430; *Bacesti*, 108 ; *Beresti*, 72 ; *Bivolari*, 72 ; *Botosani*, 708 ; *Braïla*, 1,140 ; *Bucarest*, 1,896; *Buhusi*, 98 ; *Calafat*, 24 ; *Cafarasi*, 60 ; *Caracal*, 72 ; *Constanza*, 181 ; *Craiova*, 298 ; *Falciu*, 38; *Focsani*, 222; *Folticeni*, 246; *Frumosica*, 110 ; *Galatz*, 734 ; *Hirlau* ,102 ; *Husi*, 582 ; *Ivesti*, 36 ; *Jassy*, 712 ; *Moinesti*, 48 ; *Odobesti*, 106 ; *Panciu*, 72 ; *Pascani*, 118 ; *Ploesti*, 48 ; *Podul-Turcului*, 10 ; *Podul-Iloïci*, 98; *Pouesti*, 96 ; *Poducaneni*, 60; *Roman*, 516 ; *R. Sarat*, 180 ; *Saveni*, 58 ; *Soulitza*, 36 ; *Stefanesti*, 80 ; *Tecuci*, 67 ; *T. Magurel*, 90; *T. Neamtz*, 216 ; *T. Ocna*, 180 ; *T. Severin*, 90 ; *Vaslui*, 216.

V. LISTE DES DONS.

A. Dons à l'œuvre générale.

ALGER, MM. Benjamin Albou, 5; David Albou, 5; Mimoun Albou, 10; Joseph Azoulaï, 10; Azoulaï et Cie, 10; Belaiche père et fils, 20; Chebat frères, 10; Henri Guily, 10; Mme Vve Moïse Jaïs, 10; MM. Léon Jaïs, 50; Jonas Kaoua, 5; A. et Joseph Kespi, 20; David Lévi-Valensi, 10; Ch. Lebar, 100; Emanuel Lebar, 20; Mmes Lévi-Braun, 10; Vve Isaac Lévi-Braun, 20; Lévi-Valensi, 10; Lévi-Valensi et Cie, 20; Simon Lévi-Valensi, 50; Simon de Lévi-Valensi, 20; Dr Machtout, 20; Mme J. Marchuia, 10; MM. Aaron Midioni, 5; Isaac Midioni, 5; Isaac Morali, 10; Petit-Paris, 10; Aaron Saffar, 10; M. Scebot frères, 20; David Solal, 5, Jacob Soussy, 5; Abraham Stora, 10; Léon Stora et Vve Jules Stora, 20; Moïse-D.-Stora, 20; Nathan Stora, 10; Jacob Sultan, 20; M. Tabet, 10; Moïse d'Eliaou Tabet, 10; Talmud Thora, 22.55; Benjamin Valensi, 10, Saül Zéraffa, 100; Moïse Zéronati; Georges Abbou, 5; Léon Aboucaya, 25; Louis Athon, 4; Abraham Azerad, 2; Gaston Benaim, 4; J. Chouraqui, 3; Hanania Ebbaze, 5; David Kanoui, 1; Samuel Lebar, 6; Simon Lévy-Valensi de David, 25; Simon Lévy-Valensi de Mée, 25; Isaac Loeb, 5; Moatti Michel, 2; Isaac Menguiche, 5; Moïse Serbat, 5; Aimé Stora, 5; Eliaou Stora, 2; Ichoua Stora, 6; Jules de David Stora, 50; Jules de Jacob Stora, 5; Léon de David Stora, 5; Emile Valensin, 5; Salomon Zermatti, 2, Samuel Zeraffa, 2. — ANDRINOPLE, M. Tchiprout, 10.

BADEN, 7. — BALE, legs Baer-Woog, 15; MM. Leonh. Bloch, 10; Mathias Braunschweig, 10; Raphaël Braunschweig, 10; Léopold Diedisheim, 5; Emmanuel Dreyfus, 10; Jules Dreyfus-Brodsky, 100; J. Dreyfus-Strauss, 20; Salomon Ebstein, 10; Isidore Half, 10, Jules Jung, 30; Abraham Kahn, 120; Samuel Lévy-Ebstein, 10; Adolphe Marx, en mémoire de sa mère, 100; Dr A. Nordmann, 150; Emile Rhein, 5; Félix Rueff, 20; Mme Ulmann Jung, 10; Adolphe Weil, 20. — BAJA, Anonyme, 20; MM. le Dr Josef Heleman, 4; Keim Lajos, 0.50; Kaufmann Samù, 4; Octave Kaufmann, 1; Frigyas Löwy, 1; Jacob Poliszer, 2; Dr Samù Rosenberg, 67; Gisa Rosenberg, 5; Matyas Rosenberg, 5; Vilmes Stern, 10; Arnold Zwillinger, 2; Salomon Zwillinger, 2. — BAYONNE, M. Albert Bernal, 300 fr., en mémoire de Rachel Bernal et Judith Bernal-Frois, 20. — BELFORT, par M. le rabbin Wolff, 145; MM. Isaac Bernheim, à l'occasion de la Bar Mitzva de

son fils Paul, 100 ; Brunschwig Frérot, 5 ; Mannheimer, 5 ; Picard, 20. — Besançon, Mme Dreyfus-Waille, en mémoire de 2 personnes chères, 100. — Bettenburg, à l'occasion du mariage Marx-Mayer, 30 octobre, 15.85. — Bienne, MM. Robert Battegay, 10 ; R. Blum-Goschler, 20 ; Achille Dreyfus, 10 ; Israël Dreyfus, 5 ; Emmanuel Hess, 10 ; Gabriel Hess, 5 ; Salomon Hess, 20 ; Sylvain Hess, 10 ; Jules Picard, 10. — Blamont, M. Bechmann, 5 ; Mme M. Isay, 5 ; MM. A. Lévy, 2 ; E. Lévy, 2.50 ; Mme G. Weil, 5. — Breslau MM. Fuchs, 100 ; Warschauer, 50. — Bruxelles, MM. Ch. Didisheim, 20 ; J. Jonas, 10 ; L. Kaufmann, 5 ; J. Landsberg, 30 ; Mme D. Level, 50 ; MM. I. Lévy, 70 ; B. Liebreich, 50 ; Jos. May, 50 ; E. Mikulinzer, 5 ; M. Rosenthal, 5 ; H. Stern, 50 ; E. Wiener, 50 ; L. Wurzburger, 10. — Caracas, MM. H.-A. Ettedgui, 20 ; J. Pauly, 200. — Chalons-sur-Marne. M. Léon Ulmann, 100. — Chaux-de-Fonds, MM Aaron Bloch, 5, Georges Bloch, 10 ; Lazare Bloch, 10 ; Léon Bloch, 5 ; Charles Blum, 20 ; Emile Dreyfus, 10 ; Léon Dreyfus, 10 ; S. Ginzburger, 10 ; Emile Lehmann, 5 ; Meyer-Mauss, 10 ; M. Metzger, 5 ; Léon Meyer, 15 ; Edmond Picard, 30 ; Gabriel Picard, 35 ; Marx Picard, 10 ; Emmanuel Schwob, 3, Henri Ulmann, 5 ; Camille Weil, 10 ; G. Weill, 5 ; Bloch (Aarburg), 5. — Clermont, Mme Roger Dreyfus, en mémoire de son mari, 25. — Cologne, M. Louis Hackelberg, 25. — Constantinople, MM. Nissim Alyanak, 8.40 ; Behor D. Angel, 10 ; Daniel B. Angel, 10 ; Daniel Angel, 10 ; David B. Angel, 4.20 ; Henri Behor Angel, 4.20 ; Maïr B. Angel, 4.20 ; Salvator Asséo, 4.20 ; N. Babani, 10 ; Haim Bitran, rabbin, 4.10 ; Isaac R. Camhi, 20 ; Beni Caraco, 4.20 ; Daniel Caraco, 2.10 ; Elia Caraco, 10 ; Isaac Caraco, 15 ; Dr J. Caraco, 4.20 ; Dr Jacques Caraco, 5 ; Léon Caraco, 4.20 ; Vitali Caraco, 5 ; Moïse A. Cohen, 20, J. Coutiel, 10 ; Isaac Crespi, 11.50 ; Nissim-Elie Danon ; 10, Moïse Eskenazi, 40 ; Donato Franco, 20 ; Behor-S. Fresco, 4.20 ; J. Fresco, 4.20 ; R. Friedmann, 5 ; Mardoche Guerson, 5 ; Samuel Hazan, 100 ; Levenstein, 10 ; Félix Lévy, 5 ; Marco Lévy, 5 ; Nissim-J. Lévy, 8.40 ; Salomon Lévy, 10 ; Victor Lévy, 5 ; Guiseppe Matalon, 10 ; Eliezer Rousso, 5 ; Victor Rousso, 5 ; Jacques Samanon, 5 ; S. Ventura, 5 ; Haim Ziva, 4.20. — Cousances, M. A. Moch, 10. — Curaçao, Mme B. de Sola, 20.

Dardanelles, legs Eliaou Halio, 21.05 ; Mme Isaac-Sarah Halio, 10 ; MM. Jacques Lévy, 5 ; Nissim Mitrani, 5 ; Bension Penso, 5 ; Joseph Penso, 5 ; Sigura, 100 ; Bettino Ventoura, 5. — Dijon, MM. Hauser, professeur, 10 ; Lièvre-Oury, 10. — Duisburg, M. Nussbaum, 62.50. — Dippach, à l'occasion du mariage Moïse Natan, 2 novembre, 24.70.

Echternach, à l'occasion du mariage Lévy-Gottlieb, 15 novembre, 15.55.

Fez, M. Joseph-L. Bensimhon, 50.

Genève, Mme Fernand Crombac, à l'occasion du rétablissement de

son fils Gabriel, 100. — GIROMAGNY, 50. — GRAY, MM. Moïse Lévy, 20 ; Alfred Weyl, 10.

HATTEN, MM. Camille Cahn, 5; Jules Hirsch, 2.50. Armand Weil, 6.25. — HELLIMER, M. Maurice Schwab, 6.25.

ITTERSWILLER, M. D. Frank, 11.25.

LIESTAL, MM. J. Bloch, 4; Blum, 7; Bollag, 5; Joseph Guggenheim, 23; Guggenheim Dreyfus, 13; Guggenheim-Kahn, 2; Achille Nordmann, 3; E. Nordmann, 2; B. Sée, 7; M -Henri Nordmann, à l'occasion du mariage de sa fille Blanche, avec M. Edmond Lévy, 40. — LOS ANGELOS, 200. — LUNÉVILLE, MM. Adolphe Hanau, 3 ; Israël Sylvain, 5 ; Bernard Job aîné, 5 ; Raphaël Job. 5; Alfred Kahn, 3 ; Elie Kahn, 15 ; Léon Landsmann, 10 ; Mayer Landsmann, 5 ; Moïse Landsmann, 20; Georges Lévy, 10 ; Maurice Lévy, 10 ; Maurice Michel, 5 ; Léopold Weill, 10 ; Emile Worms, 5 ; Jacob Worms, 20 ; Raphaël Worms, 5; René Worms 10 ; Roger Worms, 5 ; Henri Zivy, 10 ; Paul Zivy, 5. — LUXEMBOURG, à l'occasion de la Brith Milah de Paul Narbut, 20 juin 1910, 12 50; à l'occasion du mariage Samuel Bochser, 21 août, 31.95. — LYON, Anonyme, 10; M. Maurice Lang, 20.

MELISEY, M. Ginsburger, 10. — METZ, MM. Michel Cerf, 25 ; Eugène Fribourg, 50; Léon Francfort, 11.25; Gerstenhaber, 3.75; Constant Lévy, 12.50; Jacob Samuel, 25; Simon Salomon, 12.50; Eugène Weil, 3.75. — METZERWIESE, M. Aron Picard, 12.50.

NANCY, Mme Baruch Lévy, en mémoire de son mari, 10; Mme Alphonse Zivy et ses enfants, en mémoire de leur regretté mari et père, 30. — NELLING, famille Lazard Jacob, 100. — NEUSTADT a/M, M. S. Sulzbacher, 18.75. — NÜRNBERG, MM. Aug. Vooss, 12.50; Emil Bergmann, 12.50.

ORAN, M. Jose-I. Benaroch, 20.

PARIS, Mme Aron, 100; La « Bienfaisante », 200 ; M. Léon Baur, 100; M. et Mme A. Bechmann et M. et Mme Edmond Masse, 100; MM. Paul Benel, 50 ; Julien Bernheim, 150 ; Albert Blum, en mémoire du rétablissement de son bien aimé frère, le Dr Léon Blum, de Strasbourg, 100; M. et Mme Albert Blum, en mémoire de leur fils bien-aimé Marcel, né à Rosheim, décédé à Paris, le 25 juin 1909, à l'âge de 21 ans, 50; MM. Boris frères, 200; B. Brun, 375; D. Diamantberger 10; René Dreyfus, 200 ; Mme Dreyfus-Brisac, 200 ; Mme E. Fuld, 200; MM. Gompers, 5 ; Isidore Haas, 5; Haas, 25; Mme E Hirtz, 100 ; MM. Bernard Kahn, 10; César Kahn, 30; Sylvain Kahn, 25 ; Gustave Kaufmann, 5; David et Benjamin Lévy, 100; J. Malkenson, 50; Marco, 20; P. Marix, 20 ; Neu et Sée, 20; Simon, 20 ; Lazare Sommer, 10; M. Stern, 5 ; Isidore Theumann, 20; Mme Ulmann, 100; MM. Lucien Weil, à l'occasion du mariage de sa fille,

100; Worms, 5; Henri Zivy, 100. — Parnahyba, M. Marc Jacob, 100. — Pless, Clara Kohn. 12.50. — Posen, M. B, Taunchen, 3.75. — Puttelange, MM. Marcel Cahen, 5; Sylvain Cerf, 2.50; Aron Lévy, 2.50; Lucien Liebmann, 2.50; Simon Marx, 5; Myrtil Willard, 2.50.

Ribeauvillé, MM. Jacques Lévy, 3.75; K. Veill, rabbin, 3.80. — Rhodes, 172.55. — Rosheim, MM. Armand Alexandre, 2.50; Samuel Bloch, 4; Marcel Blum, 2.50.

Saint-Cloud, M. Auguste Lévy, 100. — Saint-Dié, L. A. 10. — Saint-Etienne, MM. D. Ducas, 5; J. Lévy-Blum, 20; J. Nordmann, 10; Wexler, 3. — Sainte-Marie-aux-Mines, M. B. Hallenstein, 4. — Sarrebourg, MM. Arthur Deutsch, 3; Armand Kahn, 3.75; Albert Lévy, 10; René Lévy, 5; Daniel Roubach, 10. — Sarreguemines, Mme Wolff, en mémoire de son mari Benjamin-Moïse Wolff, de Saar-Union, décédé le 10 schebat 5669 (1er février 1909), 100. — Schlestadt, MM. Arthur Lehmann, 5; Lucien Reinmund, 5. — Schnaittach, M. J. Ulmann, 70.3. — Schweinfurt, M. E. Heimann, 16.25. — Semlin, M.-A.-S. Farhy, 150. — Shanghai, Jai Kong Cheang, 22.30; Ching Cheang Jung, 11.10; Pai Jai Woo, 8.90; Hang Zing Kung, 18.90; Yu, 6.65, — Smyrne, MM. Sonsol Behor, 10; Ephraïm Coriel, 5; Mme S. Sorias, en mémoire de son regretté mari, décédé à Naples, le 22 octobre 1909, 50. — Soultz, MM. Gabriel Bloch, 4; Jacques Bloch, 6; Ettinger, 2. — Strasbourg, M. le Dr Léon Blum, 196,50; les enfants de Mme Judas Dreyfus, née Bloch, en mémoire de leur mère, 100.

Toul, M. Jean Bernheim, 25. — Troyes, Anonyme, 35.

Versailles, 15. — Vukovar (en couronnes), 461.

Wiesbaden, M. Krassnoselski, 57.40. — Wilhermsdorf, M. Justin Neu, 136.25. — Wintzenheim, quête faite à l'occasion du mariage de M. Isidore Ebstein avec Mlle Céline Senette, 62.50; quête faite à l'occasion du mariage de M. René Picard avec Mlle Henriette Bloch, 37.50; quête faite à l'occasion du mariage de Mlle Berthe Bloch de Wintzenheim avec M. Marcel Weil de Fegersheim, 45. — Wissembourg, M. Marcus Rullmann, 6.25.

Zurich, 145.

B. Dons et subventions pour les Ecoles.

Amsterdam, pour l'école de Tripoli, 749.15.

Bale, revenus de la fondation Diedisheim, 150. — Bordeaux, la Société de bienfaisance 45.

Hongkong, M. S. Kadoorie, pour les écoles de Bagdad, 2,500.

KARLSRUHE, par M. le Dr Salvendi, pour l'école agricole de Jaffa, 375.

LONDRES, le Conseil de l'*Anglo-Jewish Association*, 25,212.50; MM. de Rothschild, pour l'école de Jérusalem, 7,500; pour le Séminaire de Constantinople, 1,250.

MANCHESTER, pour les écoles de Bagdad, M. S. Sassoon, 20.

PARIS, Mme Brandon, pour l'œuvre scolaire de Macédoine, 1.000; MM. de Rothschild frères, pour l'école de Jérusalem, 5,200; M. le baron E. de Rothschild, pour les écoles de Safed, 6,000.

C. Dons divers.

ISRAÉLITES DE LA PALESTINE

BORDEAUX, 291.

CURAÇAO, 20.

NAKEL, par M. le rabbin Dr Perlitz, quête faite par M. Louis Eisack, 50. — NANCY, 40.

PARIS, 10. — PARNAHYBA, 200, — PUTTELANGE, 50.

SIEGBURG, 15.

WISSEMBOURG, 13.75.

MAHAGIT-HASCHÉQÉL : AVENCHES, 5.50; BORDEAUX, 6.70; DIEUZE, 5.77; EMERY, 9.80; EMMERICH, 8.60; LUNÉVILLE, 2.70; METZ, 25; NEUILLY, 6; PARIS, 92.55; PHALSBOURG, 6; REIMS, 10; ROSHEIM, 11; SAINT-DIÉ, 2.40; SAINTE-MARIE-AUX-MINES, 12; SARREBOURG, 19.05; SENSBURG, 16.50.

COMITÉS NOUVEAUX & RENOUVELÉS

ALGER, MM. Edmond Mayer, président ; Mimoun Abbou et Ernest Athon, vice-présidents ; Samuel Lebar, trésorier ; Moïse Nahon, secrétaire ; Lucien Lévi-Bram, secrétaire-adjoint ; Joseph Azoulay, Eugène Cimon, Moïse Stora, Henri Sasportès, Raphaël Serfaty, Daniel Zeraffa, membres.

BALTIMORE, M. B.-H. Hartogensis, président ; le Rev. Dr Schneeberger, secrétaire. — BELFORT, M. Wolff, rabbin.

CARACAS, MM, Pariente Hermanos.

DÉDÉAGATCH, MM. Isaac Salinas, Albert Azaria, Bension Menache.

EPERNAY, M. R. Weill.

FEGERSHEIM, M. Jules Wildenstein.

MAYEN, M. Jul. Loeb. — MULHOUSE, M. Emile Lantz.

NANTES, M. Raoul Jacob.

PHILADELPHIE, M. Selig, président.

ROSHEIM, M. Cerf Weil. — ROTTERDAM, M. J. Ferras, président.

STOCKHOLM, MM. Max Hüttner et Arthur Thiel.

TLEMCEN, MM. Jacob Benguigui, président ; Georges Carcassonne, Nathan Cohen, Salomon Lévy, Dr Edouard Tabel, Fredj Touati, vice-présidents ; Arditti, grand-rabbin, secrétaire ; Abraham Beliah, trésorier ; Abraham Abouderrahin, Yaya Ayache, Abraham Benhamon, David Benichou, Aaron Elkoulû, Haïm Ganancia, Khouya Harrous, Moïse Koul, Chaloum Lévy, Salem Montout, Nessim Roubache, Messaoud Taboul.

WESEL. M. Jul. David.

ADHÉSIONS NOUVELLES

61e LISTE

AÏDIN.

Barmaïmon, Abr.
Couriel, Jacob.
Falcon, Léon.
Hodara, Abr.
Misrahi, Isaac.
Jaffé, Raphaël.

AIX.

Crémieux, Mardochée.

ALEP.

Douek, Isaac-Raphaël,

ALEXANDRIE.

Battino, Amédée.
Bondi, Joseph.
Ghéron, Henri.
Haunaux, Gabriel.
Lombrozo, Nissim.
Modiano, Moïse.

ALGER.

Aboucaya, Léon.
Athou, Mme.
Attia, Isaac.
Ayache, Eliaou.
Bakouche, Joseph.
Benadi, D.
Bekache, Bension.
Bendjournо, Eugène.
Bensaïd, Léon.
Cimon, Eugène.
Jaïs, Léon.
Mayer, Edmond.
Mislati, Isaac.
Naniche, Joseph.
Soffar, Aaron.
Serfati, Raphaël.
Smadja, D.
Solal, Isaac.
Soucy, Isaac.
Soussy, Jacob.
Stora, Joseph, Moussani, Mme.
Timsit, Gaston.
Valensi, Simon de Mée (Mme).
Zeraffa, S.

ALGRINGEN.

Gerst, Félix.
Kaufmann, Max.

ANDRINOPLE.

Albalah, Isaac.
Alfassa Baloul et Cie.
Alguadiche, Juda.
Avigdor, Canetti et Cº.
Behmoiras, Esther.
Benaroya, Nissim-H.
Benaroya, Yomtov.
Bension, Jéroham.
Bidjarano, Halim, grand-rabbin.
Calev, Eli.
Canetti, Isaac.
Canetti, Haïm-Elia.
Canetti, Salomon-J.
Capou, M.
Cordova, Assaïg et Cie.
David, B.-Eliezer.
Eskenazi, Jacob.
Eskenazi, Joseph-Moïse.
Guéron, Haïm-B.
Guéron, Simantov.
Hananel, Marie.
Hananel, Meir et Cº.
Joseph, B.-Isaac.
Marco, Haïm.
Mechulam, Moïse.
Menahem, Samuel.
Mitrani, Félix-M.
Mitrani, Haïm-A.
Niégo, Jacques-M.
Ovadia, Jacob-Abr.
Ovadia, Moïse-Abr.
Ovadia, Menahem-J.
Papo, Jacob-J.
Papo, Joseph-Isaac.
Papo, Lazar.
Pardo, Eliakym.
Piza, Nissim-Natan.
Razou, Israel.
Reytan, Pinhas.
Rodrigue, Joseph-M.
Sarfati Nissim-J.
Serrero, S.
Tabah et Gabaï et Cie.
Taranto, Louna.
Dr Toledo.
Toledo, Juda.

AVIGNON.

Cain, Lucien.
Gœtschel, Max.

AZEMMOUR.

Akoka, Finhas.
Cohen, Haïm-Abi.

BAJA.

Kalman, Simon.
Krausz, Bernos.
Kulka, Adolf.

BALE.

Bloch, Isaac.

Ces listes ne contiennent que les adhésions nouvelles reçues pendant l'année.

BARMEN.

Rappaport, Dr E.
Ulrich, Dr Rich.

BAYONNE.

Léon, Emile, Mme
Weill, Fernand.

BESANÇON.

Bloch, Maximilien.
Blum, Elie.
Franck, Albert.
Lang, Jacques.
Lévy, Isaac.
Rueff.
Walch, Fernand.
Walch, Isaac.

BEYROUTH.

Abelès, Armand.
Anzarut, Ezra.
Anzarut, Léon.
Anzarut, Marco,
Arditti, Elie.
Attié, D. Maïr.
Attié, D. Moïse.
Benhaïm, Elie.
Benjamin, Ezra.
Benjamin, Moïse.
Castro, Léon.
Dana, Selim.
Douek, Selim.
Farhi, Joseph.
Farhi, Sasson.
Fernandez, Paul.
Franco, Isaac.
Greenberg, Jacques.
Hakim, Ibrahim.
Henriquez, Victor.
Kaiserman, Dr Joseph.
Lévy, Jacques.
Matalon, Richard.
Rodrigue, Benjamin.
Saal, Isaac.
Selamé, Selim.
Totah, Aslan.

BIENNE.

Feldmann, Taubé,
Picard, Firmin.
Picard, Jules.

BIESHEIM.

Hemmerdinger, Daniel.

BORDEAUX.

Ben, Jacob.
Felsenhardt, Georges.
Felsenhardt, Eugène.
Jacob, frères.
Molina, Jules.
Naquet, Joé.
Rosenfeld, Alidor.
Uhry, Albert.

BOULAY,

Bing, Jules.
Bing, Moïse.
Brisac, Isidore.
Caen, Myrthil.
Cahen, Sylvain.
Cerf, Alfred.
Cerf, Armand.
Cerf-Lyon, Armand.
Israël, Ernest.
Lazard, Léon.
Léopold, Jules.
Rheims, Eugène.
Samuel, Léopold.
Weil, Ephraïm.

BOUZONVILLE.

Jacob, Salomon.
Lévy, Jacob.
Lévy, Emil.
Sieskind, Léon.

BRESLAU.

Kuttner, Julius.
Segalowicz, Louis.
Sachs, Cäsar.
Schäffer, Albert.

BROUSSE

Baruch, Albert.
Bensasso, Juda.
Chilton, Moïse.
Cohen, Joseph.
Franco, Léon.
Kal, Guerousch.
Saban, David.
Saban, Nissim.
Saguès, Franco.
Salti, Moïse.
Yerouchalmi, Behor.

BRUXELLES.

Van Wien, Dr Salvator.

CAIFFA.

Benchabath, Samuel.
Berger, Joseph.
Boutboul, David.
Bouzaglo, Salomon.
Dayan, Joseph.
Elia, Moïse.
Hayath et Benchabloth.
Hemsi, Haïm.
Politi, Abraham.
Rosenheck, Jules.
Vechsler, Henri.

CAIRE (LE)

Aghababa, I. et J.
Chalom, Eliahou.
Douek, Albert.
Hara, Ezkiel.
Hélou, Vita-Joussouf et Cie.
Politi, Eliahou.
Somech, Moshee.

CANÉE (LA).

Calaora, Léon.
Eblagon, Isaac.
Eblagon, Léon A.
Minerbo, Simon.

CARACAS.

Ettedgui, H.-A.
Taurel, Léon-J.

CARMEL.

Goldman, Adolphe.
Weil, Simon.
Wulkis, Jean.

CARPENTRAS.

Garcin, Edouard.

CASABLANCA.

Benabon, Salomon.
Benaroche, Salomon.
Benasseraf, Samuel.
Benchenau, Josué.
Benchetrit, Veissou.
Benchimol, Haïm.

Ces listes ne contiennent que les adhésions nouvelles reçues pendant l'année.

Bendehan, Haïm.
Beneid, Jacob.
Bengio, Isaac.
Benhamon, Abraham.
Chriqui, Moïse.
Drihem, Moïse.
Elbaz, Elias.
Ettedgui, Juda.
Ettedgui, Salomon-S.
Guitta, Elias.
Hachuel, David.
Knafo, Chalom.
Lasry, Isaac.
Lancri, Pinhas.
Malca, Isaac.
Malem, Chalom.
Melul, Chalom (Mme).
Nahon, Benjamin.
Ohana, Semtob.
Ohana, Siméon.
Pimienta, Isaac.
Pimienta, Isachar.
Pinto, Isaac.
Sananès, Jacob.
Sananès, Salomon.
Simony, Isaac.
Tolédano, Haïm.
Zagury, Abraham.

CAVALLA.

Schrätter.

CHARMES.

Weill, Edmond.

CHAUX-DE-FONDS.

Bernheim, Georges.
Beyersdorf, Jules.
Bloch, Georges.
Bloch, Jean.
Bloch, Jules.
Bloch, N.
Blum, Emanuel.
Blum, Lucien.
Ditisheim, Charles.
Grumbach, Martin.
Segal, Georges.
Segal, Jacques.
Wolff, Georges.

CHIRAZ.

Hadji-Mirza-Hussein-Khan.

CLERMONT-FERRAND

Carcassonne.
Dreyfus, Henri.
Lévy, Aron.

COLMAR.

Bloch, Maurice.
Gentzburger, Félix.
Geismar, Théophile.
Hildenfinger.
Lévy, Théodore.
Maus, Henri.
Mayer, Emmanuel.
Netter, Abraham.
Strauss, Alfred.
Wolff, Benjamin.

CÖLN.

Blumenau, Emil.
Juda, Max.
Munschhauser, Mme.
Rösenstein, Siegmund.

CÖLN-DEUTZ.

Bier, Cossmann.

CÖLN-KALK.

Cahn-Hermann.
Chevra, Maasse.

COPENHAGUE.

Waldemar, Jacobsen.

CONSTANTINE.

Adès.
Adida, Léon.
Adida, Salomon.
Amram, Isaac.
Atlan, Elie.
Attali, Joseph.
Azerad, Abraham.
Azerad, Isaac.
Barkatz, Emile.
Bakouche, Simon.
Bensimon, Joseph.
Bensimon, les fils d'Elie.
Bensimon, Lucien.
Bitoun, Joseph.
Bouchara, Michel.
Chemla, Juda.
Elbaz, Moïse.
Fridmann, grand-rabbin.
Gozland, Elie.
Gozland, Haïm et Prosper.
Guedj, Elie.
Hanoun, Ichoua.
Hassoun, Fredj.
Hassous, Lion.
Hazan, Haïm.
Isaac, Gustave.
Lévy, Barok.
Lévy, Julien.
Lévy, Moïse de Barok.
Lévy, Moïse d'Eleazar.
Medioni, Elie.
Melki, Fredj.
Misselati, Aug.
Narboni, Elie.
Navon, A. H.
Nouchy, Alfred.
Pimienta, Sam.
Sebbah, Max.
Ulmann, Mlle.
Valensin, Dr.
Zermatti.

CONSTANTINOPLE.

Abouaf, Albert-J.
Abou-Ishac Guerson.
Abramovich, M.
Abravanel, Samy.
Abrevaya, Jacques, Dr.
Agiman, Galib.
Agiman, Salvator.
Alballa Zeki Effendi.
Alboukrek, R.
Alcabez, Albert.
Alfandary, Isaac.
Amon, Moïse.
Arditti, Jacques.
Asséo, Albert.
Asséo, Albert-Férid.
Asséo, David.
Asséo, Jacques.
Back, Léopold.
Barnathan, David.
Barouch, Jacques.
Barzilaï, Aaron.
Barzilaï, Joseph.
Benbassat, R.
Bensoussan, Salti.
Benzon, Riza.
Blum, Samy.
Bornstein, H.-J.
Botton, Isaac de.
Caraco, Abraham-B.

Ces listes ne contiennent que les adhésions nouvelles reçues pendant l'année.

Caraco, N.-M.
Carasso, David.
Caridi, Dr.
Castro, Baki.
Catalan, Jacques.
Cesana, Jacques.
Chaki, Haïm.
Coènca, Jules.
Coènca, Moïse.
Cohen, Abraham-N.
Cohen, J.
Cohen, Marco-S.
Cohen, Ovadia-M.
Coutiel, Vitali.
Crespi, Rabenou.
Eliakim, Salomon.
Errera, Jacques.
Farragi, René.
Fiss, Vitali.
Fogelstein, H.
Franco, David.
Fresco, Israël.
Gabay, Henri-E.
Galano, Dr.
Golstein, Henri.
Grünberg John.
Guerson Doudou, Abr. (Mme)
Habib, Moïse.
Haïm, Isaac-D.
Hananel, Jacques.
Hasson, Joseph
Jabotinsky, Jeanne(Mme)
Jabotinsky, V.
Jérusalmi, Moïse.
Lévy, David-N.
Lévy, Joachim.
Lévy, Lazare.
Lévy, Moïse.
Lévy, Salomon-A.
Matalon, Aaron.
Matalon, Albert.
Matalon, Joseph.
Matalon, Samnel.
Menahem, Moïse-Elie.
Molho, Jacques.
Moulia. Jules-S.
Moulia, Paul-S.
Moulia. Samuel.
Nahum, Marco, avocat.
Pilosophe, Robert.
Rodrigue, Moïse.
Roth, Joseph.
Sarfati, Moïse.
Sciuto, Lucien.
Seviglia, J.
Seviglia, Moïse.
Sotil. Vitali.
Steiner, Max.
Ventura, Albert.
Weyl, E.
Yaëch. Jacques.
Zacum, H.
Ziffer, Albert.

DAMAS.

Angel. Dr Haïm.
Harari, Jos. et Jair Heskel.
Jeunesse israélite.
Mizrahi, Moïse.
Mizrahi, Sibbi.
Sasson, David.
Tawil, Ch., et Elia, Ch.

DARDANELLES.

Abrevaya, Victor.
Caridis, N. Benveniste (Mme).
Fona. J Allegrine (Mme).
Habib. M. Sarah (Mme).
Hathein, G. Allegrine (Mme).
Mouchabah, A. Léon (Mme).
Penso, M. Marie (Mme).
Penso, M. Perla (Mme).
Pezaro, J. Behoro (Mme).
Rousso, M. Léa(Mme)
Rousso, M. Régine (Mme)
Sidi, R Amada (Mme).
Telvy, J. Sultana (Mme)
Varon, M. Rosine (Mme).
Yofé, Mercado.

DELME.

Bernard.

DEMOTICA.

Djivré. Canetti (Mme).
Djivré. Marie Béa (Mme).
Djivré, Roza (Mme).
Société des femmes pauvres.
Tolédo, Haïm (Mme).

DIEUZE.

Abraham, Ruben.
Aron, frères.
Blum, Paul.
Dreyfus, hôtelier.
Isaac, Joseph.
Mantoux, I.
Mantoux, Isaac.
Mantoux, Isidor.
Metzger, Henry.
Michel, Emile.
Michel, Léon.
Salomon, Myrthil.
Samuel, David.
Strauss.
Todrose, Lambert.
Todrose, Léon.
Todrose, Louis.

DIJON.

Ignace, André.
Lévy, Georges.
Lévy, Nathan.
Wormser, Jules.

DRAMA.

Algranati, Moïse.

ETAIN.

Israël, Eugène.
Israël, Gaston.
Lévy, Joseph.

EXIN.

Leschinsky, J.

FEREDJIK.

Eskenazi, Jacob.
Eskenazi, Joseph.
Mitrani Nissim.
Naon, Moïse.

FEZ.

Bensimhon, Joseph-S.
Bensusan, Paul.
Botbol, Mojluf.
Malka, Mardochée.
Many, Dr.

FONTAINEBLEAU.

Romain, Charles (le capitaine).
Veyl, B. (Mme).

GELSENKIRCHEN.

Wolff II, Siegm.

Ces listes ne contiennent que les adhésions nouvelles reçues pendant l'année.

GENÈVE.

Baer, S.
Blum, Léon.
Brunschwig, Jacques.
Dreyfus, frères.
Isaac, Henri.
Lang, Fernand.
Lang, Robert.
Lévy-Levaillant.
Lévy, Mirthyle.
Lévy, Théodore.
Maus-Maier.
Ris, Léon
Weill, Léon.
Wolff, Alexis.

GÖTHEBORG.

Josephsson, Oscar.
Sterner, Carl.
Sterner, Samuel.

GRANDPRÉ.

Scheuer, Maurice.

GROSS-MOYEUVRE.

Cahen, Léopold.
Raabe, Léopold.
Simon, Simon.

GÜBEN.

Goldschmidt, Dr.

GYULA,

Wertheim. Dr.

HAMADAN

Association des anciens élèves.
Abraham, Chalom
Chaoul, Messri
Chaoul, Moalem.
Daoud, Sofer.
Eliahou, Perez.
Ibrahim, Daniel.
Joseph, Moché.
Jacob, Aboudy.
Jacob. Samuel.
Juda, Tchitayat.
Khedouri, Jehaskel.
Moussa, Lavy.
Menache, Zoulouf.
Sefi, Jaheskel.
Salman, Gahtan.
Sion, Dangour
Salel, Ozer.
Yehaskel, Perez.

HAYANGE

Ach, Silvain.
Cahen, Louis.
Israël, Lucien.
Mayer, Ielmar.
Neumark, Moïse.
Schweich, Jacob.
Wormser, Achille

HILLÉ

Mamouk Bey, caïmacan.
Mouallem, Paul.
Nehad. Bey.
Première classe.
Siltoun, Abraham
Waddan, Khedouri.
Waddan, Saul.

HORB.

Esslinger, Moritz.
Weil, Karl.

HORBOURG.

Stark, Moïse.

INGWILLER.

Wolff, Mathieu.

ISPAHAN

Simon, Samuel.

ISTIP.

Arditti, Haïm.
Assael, Semtov.
Ben-Nathan, Haïm-M.
Lévy, Jacob-D.
Lévy, Joseph, D.
Raphaël, Haïm, B.
Roubissa, Mercado.
Sion, Behor.
Sion, David-M.
Sion, David-P.

JAFFA.

Classe (2e).
Danine père et fils.
Kipmiss, Léon.
Lebhar frères.
Mendelowitch-Abr.
Moyal, Chalon.
Moyal, Eliaou.
Moyal, Jacob Ch.
Ségal, R,

JANINA.

Alcalay, Jacob.
Association anciens élèves.
Decastro, Nissim.
Dosti, Isaac, Juda.
Eliazon, Emanuel.
Eliazon, Moïse-M.
Haïm, Isaac.
Haïm, Moïse-David.
Jessula, Mathatia.
Lévy Joya (Mme).
Lévy, Nissim-J-M.
Lévy, Nissim-S.
Mathatia, Juda-H.
Première classe école garçons-
Pérès, Joseph.

JÉRUSALEM.

Aman, Jomtov, juge.
Diskin, Jacob.
Fontaine.
Dr Gotheil.
Heskia Isaharoff.
Kuker, Israël.
Lehrmann, Nathan.
Pinhas, B. Johanan.
Saporta, Abr.
Taraboulous, S.
Tertre, Nathan.

KERMANCHAH.

Chamach, Eliaou.
Lévy, Chaul-Abdulah.
Sasson, Zila.

KŒNIGSMACHERN.

Israël, Abraham.
Lévy, Samuel.

KOULILI-BOURGAS.

Botton, Joseph.
Rodrigue, Isaac.

Ces listes ne contiennent que les adhésions nouvelles reçues pendant l'année.

KREUZNACH.

Hiében, Heinrich.
Kaufmann, Noah.
Schwarz, Herm.
Weil, Jacob.

LILLE.

Cahen, Désiré.
Gros, Isidore.
Gros, Julien.
Hayem, Alfred.
Lée Costa de.
Lévy, Gaston (Mme).
Weyl, Henry.

LOHR.

Michel, Lucien.

LUCERNE.

Goldschmidt.

LUNÉVILLE.

Mesdutztkl.

LURE.

Samuel, Achille.
Schwob, Lazare.

LYON.

Metzger, Paul.

MARGO-CHIFLIK.

Bergmann, J.
Golberg, A.

MARNIA.

Carcassonne, Louis.

MARRAKESCH.

Abitbol, Méir.
Abenhaïm, David.
Abtan, Isaac.
Afriat, Haïm.
Azran, Moussa.
Azran, Lévy,
Azulay, Elie.
Barchilon, Meyer.
Bensoussan, Josué.
Bensabat, Salomon.
Bensaoud, Messod.
Benrimoy, Samuel.
Coriat, Nissim.
Corcos, Josué.
Corcos, Abraham.
Corcos, Samuel.
Corcos, Isaac.
Dian, Judah.
Edhery, Judah.
Edhery, David.
Edhery, Haïm.
Elgrabli, Siméon.
Elkaïm, Méir.
Hazan, Jacob.
Haroch, Joseph.
Hadida, Jacob.
Lasry, Mardoché.
Lévy, Siméon.
Lévy, Salomon.
Ohayon, Moïse.
Ohayon, Mimon.
Obadia, Haïm.
Perez, Jacob.
Rosilio, Moïse.
Rosilio, Jacob.
Seraf, Judah.
Sibhony, Aaron.
Tourymann, Haïm.
Zafrany, David.
Zrihen, Siméon.

MARSEILLE.

Heskel, Ezer.
Nizard, A-S.
Sasson, Hanania.
Schaoul, Haïm.

MAZAGAN.

Abergel, Elias.
Amiel, Emile-J.
Amiel, Simon.
Amiel, Yahia-A.
Attias, Judah.
Bensoussan, Messod.
Cohen, Joseph.
Deuxième classe garçons.
Hahon, Jacob.
Knafo, Joseph.
Pinto, Estrella (Mlle).
Sidi, Fortunée (Mlle).
Zafrany, Jacques.
Znaty, Simon.

MELASSE.

Alalouf, Raphaël.
Ben-Eliézer, Saül.
Galante, Marco.
Israël, Abraham.
Israël, David.
Israël, Haïm.
Israël, Samuel.
Lévy, Joseph.
Lévy, Juda.
Lévy, Moché.
Lévy, Moïse.
Lévy, Raphaël.
Lévy, Tchelebi.
Moussafir, Joseph.
Pilasse, Franco.
Pilasse, Joseph.
Pinhas, Abraham.
Pizante, Nissim.

MILIANA.

Benichou, Abraham.

MINDEN.

Oppler, Lina (Mme).

MOSSOUL.

Yeochoua.
Yehochoua, Nahoum.

MULHOUSE.

Genzburger, tailleur.
Herz, Félix.
Levaillant, Nathan.
Spira, Marcel.

MÜHRINGEN.

Elsasser, Emil.

NANCY.

Lévy, Clémence.
Weille, Georges.

NAZLI.

Abouaf, Salomon.
Abouaf, Samuel.
Gélardine, Léon (Mme).
Hodara, Isaac.
Petelio, Léa.

NEW-YORK.

Lifshutz, A. (Mme).

ORAN.

Cabessa.
Jacob, Nahmias.
Lévy, Moïse.
Weill, Jonas, grand-rabbin.

Ces listes ne contiennent que les adhésions nouvelles reçues pendant l'année.

ORLÉANS.

Lévy-Keizer, A.

PARAHYBA.

Cerf, Alfred.

PARIS.

Arbib, Georges.
Aron, Dr.
Aron, Julien.
Asscher, Georges.
Beer, Maurice.
Beilin frères.
Benoit-Lévy, Edmond.
Bernheim, Jules.
Bigart, Edmond, Dr.
Bloch, Félix.
Bloch, Isidore (Mme).
Blum (Mme).
Breslauer, Paul,
Brisac, le général.
Caben, Albert.
Deutz, Marguerite (Mme)
Diamantberger D.
Englaender. H.
Félix, Gaston.
Garfunkel, Maurice.
Gluck, M. A.
Gugenheim, J.
Held, Joseph.
Hermann, frères.
Isaac, René.
Isidor, René.
Jongh, Edouard de.
Kahn, Jacques.
Kahn, Robert.
Kappelowitz, Osias.
Katz, Félix.
Labi, Elie.
Lang, Emmanuel.
Lazard, Lucien.
Lazard, Michel.
Léopold (Mme)
Lévy, Léon (Mme).
Lévy, Max.
Lévy, Moïse, A.
Lévy-Oulmont, commandant.
Lévy-Strauss, Ach.
Mannheimer, Aimé.
Maroni, Fernand.
Mayer, Louis.
Mayer, J.
Mohrange.
Oury, Fernand.
Oury, Jules.
Palevski.
Philippsohn, Max.
Raba, Henri.
Schuhmann, Robert.
Schwab, Paul.
Seror, Simon de S.
Ulmann, E (Mme).
Van Rood, Edouard.
Weill, Gustave, Dr.
Weil, Léon
Weil, Maxime.
Widrich, N. (Mme).

PAU.

Bloch, David.

PHILIPPEVILLE.

Grumbach.

PREVEZA.

Gani, Abraham-A.
Gani, Abraham-M.
Gani, Salomon-M.

RHODES.

Alhadeff, Joseph.
Capalanto, Ruben.
Codron, Bension.
Conseil communal.
Hasson, Raphaël.
Menaché, Bension.
Menaché, Mardochée.
Menaché, Mardochée, pharmacien.
Menaché, Michel.
Menaché, Siméon.
Notrica, Joseph.
Notrica, Masliah.

RIVERA.

Guberman, Elias.
Karabelnikoff, David.
Roitenberg, Abraham.

ROUSTCHOUK.

Canetti, Haskia (Mme).

SAINT-GALL.

Metzger, Alfred.
Neuburger, Arthur.
Raichmann, Karl.
Wyler, Léon.

SAINTE-MARIE-AUX-MINES.

Abrahamsohn, A.
Gimpel, René.
Lebach, Louis.
Léon, Simon.
Weill, Léon.

SALONIQUE.

Abravanel, David,
Abravanel, M-S.
Ascher, Isaac-M.
Assael, Menahem.
Béjà, Salomon-J.
Bensussan, Isac.
Benveniste, Jacob-R.
Bivas, Isac-A.
Bivas, Samuel-A.
Covo, Isac-A.
Gattegno, Jacques.
Gelbmann, Pierre.
Hassid, Samuel.
Mallah, Jacob.
Mallah, Samuel.
Misrahi, Oscar.
Molho, Léon.
Navaro, Isac-E.
Sasson, Isac.

SAMACOFF.

Mercado, Abraham.
Raphaeloff, Suida (Mme).

SAVERNE.

Crombach, Alexandre.
Crombach, Jules,

SCHAMIEH.

Heskel, Elie.
Khlatschi, Elie-Ezra.
Rahamim-Meir, Jos.
Rahamin, Menache-Jos.
Waddan, Saul.

SCHLESTADT.

Dreyfus, Fernand.
Lévy, Jules.

SCHWELM.

Meyer, Wilhelm

Ces listes ne contiennent que les adhésions nouvelles reçues pendant l'année.

SEFROU

Abitbol, Moïse.
Aross, David.
Assouline, Isac.
Attia, Abr.
Attia, Jahia.
Azulaï, Aron.
Azulaï, David.
Azulaï, Salomon, grand-rabbin.
Benhamu, Amram.
Benhamu, Benjamin.
Benhamu, Salomon.
Benhamu, Siméon.
Benhely, Ruben.
Bensimhon, Raphaël.
Benyehisch Amram.
Benyehisch, Salomon.
Benyehisch, Salomon.
Chetrit, Joseph.
Chocron, Judah.
Chocron, Mard.
Chocron, Pinhas.
Djeni, Elishah.
Djeni, Haïm.
Djeni, Moïse.
Elbaz, Juda.
Elbaz, Meir-Simon.
Elkelosi, Josué.
Elkelosi, Juda.
Halfon, Abraham.
Halfon, Salomon.
Haroche, Jacob.
Haroche, Messod.
Hayon, Juda.
Hota, Raphaël.
Ittah, Moïse.
Ittah, Soliman.
Ittah, Yohanan.
Maman, Aron.
Sabah, David.
Sabah, Isaac.
Sabah, Mardochée.
Sabah, Meir
Sabah, Ry Mose
Scherbit, Jacob.
Schiroria, Joseph.
Schudri, Elie.
Schudri, Ry Josuah.
Trodjman, Mard.
Zecri, Ry Josuah.

SERRÈS.

Arditti, Haim.
Bourla, Jacob.
Cohen, Jacob et Salomon.
Faiz, Salomon.
Farragi et Cie.
Farragi, Salomon.
Florentin, Haim.
Hassid d'Abraham.
Ovadia, Azaria.
Saporta, Jacob.
Simantob, Menahem.
Société des amis de l'instruction.

SMYRNE.

Alazraki, Samuel.
Amis de l'Instruction : Président.
Amis de l'Instruction : Secrétaire.
Amis de l'Instruction : Trésorier.
Arrias, Joseph.
Barki, Moïse,
Benezra, Abraham.
Benezra, Isaac-Joseph.
Bensignor, Moïse.
Benyahan, Tchelibi.
Bitian, Moïse.
Calderon (Mme).
Cazès, Juda.
Cercle Union : président.
— vice-président.
Cicurel, Bension.
Corris, Haïm de Raphaël.
Crespin, Nissim.
Defes, Jacob.
Eliézer, Salomon.
Esformez, Salomon.
Es Ahaïm, président.
Farragi, Elie.
Gabaï, Naphtali.
Gabaï et Moron.
Guéron, Armand.
Habif, David.
Habif, Mardochée.
Josué, David.
Joffé, Elie.
Joffé, Léon.
Kiemal bey.
Lévy, Marco.
Lévy, Mardochée.
Messeri, Marco.
Palakée, Hillel,
Pardo, Haïm.
Pereira, Behor.
Pereira, Rouben.
Personnel du T. T.
Pitchou, Josué.
Roditti, Behor.
Roditti, Léon.

SOUSSE.

Boccara, Edmond.
Boccara, Victor.
Sadik, Salvator.

STULE.

Holländer, Max.

TANTAH.

Abouharon, Isaac.
Ammar, Salomon.
Argy, Joseph.
Assaias, Isaac.
Barcilon, Abraham.
Basch, Ernest.
Benzakein, Albert.
Benzakein, Maurice.
Benzakein, Moussa,
Benzakein, Samuel.
Botton, Abramino.
Botton, Félix.
Botton, Louna. (Mme).
Botton, Moussa.
Chamla, Aslan.
Chamla, Elietto.
Chamla, Simon.
Cohen, Gohara.
Cohen, Moussa.
David, Israël.
Dorra, Haim.
Ehrlich, Boris.
Forte, Alfred.
Galante, Jacques.
Hadida, Salomon.
Halfon, Behor.
Hamaur, David.
Hazan, Joseph.
Hélou, Jacques.
Hélou, Joseph.
Hélou, Vita.
Herlinger, Robert.
Laniado, Selim.
Lévy, Jos Mair.
Mawas, Abado.
Mawas, Selim.
Mizrahi, Eli.
Mizrahi, Moussa.
Moché, Ibrahim.
Peretz, Rahamim et frère.

Ces listes ne contiennent que les adhésions nouvelles reçues pendant l'année.

Rousseau, Isaac.
Saal Haïm.
Sassoon, Ibrahim.
Sassoon, Isaac.,
Sasson, Isac.
Sélamé, Aslan.
Sélamé, Maïr.
Wahba, Saad.

TEBESSA.

Haouzi, Ch.

TÉTUAN.

Aflalo, Léon.
Benaroche, Messod-D.
Bendahan, Abraham-M.
Benguahd, Abraham-I.
Benmerguy, Moïse-I.
Benollol, Moïse-J.
Bensadon, David.
Bentata, Moïse-J.
Benzecri, Jacob-M.
Benzimra, Moïse.
Cohen, Jacob-Samuel.
Cohen, Joseph-D.
Cohen, Semtob.
Cohen, Semtob-J.
Pilo, Salomon-J.
Taourel, Isaac.

THANN.

Spira, Pierre.

THIONVILLE.

Bernheim, Charles.
Blum, Théodor.
Bonn, Arthur.
Cerf, Alexandre.
Cerf, Isaac.
Cerf, Louis.
Forst, Max.
Gärtner, Albert.
Glaser, Isaac.
Hoffmann.
Israël, Arthur.
Israël, Hayem.
Israël, Léon.
Israël, Salomon.
Israël, Silvain.
Jacob, Isaac.
Jacob, Lucien.
Jacob, Silvain.
Lehmann, Michel.
Lévy, Henri jr.
Lévy, Ludwig.
Michel, Mendel.
Salomon, Eduard.
Stahl.
Voss, Alfred.

TIREH.

Algranati, Joseph.
Algranati, Raphaël.
Argi, Politi.
Azar, Samuel.
Barsito, Behor.
Carco, Haïm.
Cohen, M. Behor.
Cohen, Marco.
Danon, Joseph.
Douenias, Joseph.
Douenias, Moïse.
Israël, Moïse.
Israël, Rahamim.
Lahana, Raphael.
Lazari, Mardochée.
Ouziel, Jacques.
Saban, Isaac.
Sarda, Haïm.

TLEMCEN.

Abouderham Abraham de Moïse.
Achache, Chemoul.
Antébi, Ephraïm.
Ayache, Jaya.
Badache, Rahmine.
Ben-Gouzi, Joseph.
Ben-Gouzi, Mardochée.
Benguigui, Jacob.
Benguigui, Moutout.
Ben-Hamon, Moïse.
Ben-Hamon, Saïd.
Benichou, Abraham.
Benichou, David d'Isaac.
Benichou, Meïnaim.
Benichou, Moïse.
Benzaken, Jacob.
Bliah, Abraham.
Carcasonne, Georges.
Chalom, Lévy.
Charbit, Jacob.
Choucroun, Chemoul.
Cohen, Joseph.
Elkouby, Moïse.
Ganancia, Haïm.
Haïm, Serchen.
Hamamon, Bensoussan.
Harrous, Khouya.
Hassan, Messaoud.
Ichoua, Sulton, rabbin.
Loublouz, Léon.
Lévy, Salomon.
Moutout, Abraham.
Moyse, Camille.
Roubach et Charbit.
Sananès, Abraham.
Dr Tabet, Edouard.
Vidal, Menahem.

TRIPOLI.

Mutualité scolaire.

TÜBINGEN.

Weil, Friedrich.

TURIN.

Sacerdote, Batilla.
Sacerdote, Donato.
Segré, Ottavio.

VERDUN.

Baer, Lucien.
Dreyfus, Elie.
Israël, Emma (Mlle).

VERSAILLES.

Broussaud (Mme).
Lévi-Alvarez, Théodore.
Moch, A. (Mme).
Sazias (Mme).

WISSEMBOURG.

Becker, S.
Bloch, Aron.
Cerf, Maurice.
Dreyfus, Nathan.
Elias, Siegfried.
Hirsch, Isaac.
Jacob, Adolphe.
Lévy, Benoit.

ZAKHO.

Aaron, Jouseph-Basla.
Jacob, Eliaou-Nissim.
Menache, Nahoum.
Moché, Isaac-Chemoul.
Nahoum Eliaou, H.-Raphaël, g.-r.
Yehochoua Nahoum Jéhochoua.

Ces listes ne contiennent que les adhésions nouvelles reçues pendant l'année.

ZURICH.

Abraham, Sigmund.
Alter, Heinrich.
Baer-Ulrich, I.
Bamberger, F.
Barth, H.
Barth, Victor.
Berg, Eugène.
Bernheim, David (Mme).
Bernheim, Emile.
Bernheim, Hermann.
Besser, Moritz.
Biedermann-Strauss.
Bloch, Alex.
Bloch, Emile.
Bloch, Emm.
Bloch, Gaston.
Bloch, Ignaz (Mme).
Bloch, Jacques.
Dr Bloch, Martin.
Bloch-Dreyfus, Ad.
Bloch-Esslinger, J.
Bloch-Neumark, Louis (Mme).
Bloch-Nordschild, Léop.
Bloch-Wolfers, Jak.
Bloch-Wyler, Pauline (Mme).
Bluhm, S.
Dr Bollag, Ch.
Bollag, Léop.
Bollag, Moïse.
Brandeis-Lévy, Julius.
Brandeis-Ortlieb, Emil.
Brandeis-Ortlieb, Hugo.
Brandenburger, Baruch.
Brandenburger, S.
Brunschwig, Jules.
Brunschwig, Julius jr.
Brunschwig-Weill.
Dreyfus, Henri.
Dreyfus, Léop.
Dreyfus, Max.
Dreyfus, Max.
Dreyfus, Nathan.
Dreyfus, S. fils.
Dreyfus-Katz, Léop.
Dreyfus-Ulmann, M.
Dukas-Brandeis, Jules.
Eppstein.
Dr Farbstein.
Freie Vereinigung von Mitgliedern der I. C. G.
Garbursky, S.
Geismann, Arthur.
Gerstlé, A.
Goldmann, J.
Goldschmid.
Grumbach, J.
Guggenheim, A.-D.
Guggenheim, Heinrich.
Dr Guggenheim, Hermann
Guggenheim, William.
Guggenheim-Bollag, Jacques.
Guggenheim-Gernsheim, J.-Alfred.
Guggenheim-Meier H.
Guggenheim-Ris, H.
Guggenheim-Weil, Wilhelm.
Guggenheim-Wyler, H.
Guggenheim-Wyler, Slm.
Gump, Samuel.
Gunzburger, S.
Gutmann, A.
Haas, Eugène.
Hallheimer, R.
Haymann, Jos.
Haymann-Wyler, E.
Heim, Jos.
Heim, Max.
Heim-Bollag, S.
Hess Naef.
Hirschhorn (Mme).
Hoffer, Ad.
Kahn, Natan.
Kan, Samuel.
Katz, Ch.
Kormann, Max.
Kurz, Moritz.
Lang-Eudlitz, Eugène.
Lang, Raphaël (Mme).
Levaillant, Louis.
Lévy-Lévy, A.
Dr Littmann, M., rabbin.
Lœwensberg, Carl.
Lœwensberg, Gustave.
Longini, Léo.
Mamelok.
Marx, Sam.
Mautner, Jos.
Mayer, Moritz.
Mayer, Seligmann.
Mayer, Simon (Mme).
Meier-Bollag, S.
Meyer, Alex.
Michel, Julius.
Moos, Heinrich.
Moos, Wilhelm.
Netter, Constant.
Pauker, M.
Pollag, Emil.
Pollock, S.
Rieser, Julius.
Ris, Abr. (Mme).
Rosenfeld, Moritz.
Rotschild, Jakob.
Rotschild, Louis.
Rubinstein, Bernh.
Sax, Berthold.
Sax, Hugo.
Sax, Iwan.
Schimmelberg, H.
Schmukirski, H.
Schmukirski, Moïse.
Schneider, Albert.
Schnitzer, J.
Seligmann.
Dr Silberschmidt, prof.
Silberstein, L.
Simon, W.
Solua, B.
Stern, A., prof.
Tennenbaum, A.
Ulmann, D.
Wasserthal, J.
Weil, Albert.
Weil, Rhein.
Weil, Simon.
Weil-Brüll, Aug.
Weil-Brüll, Max.
Weil-Einstein, Abr.
Weil-Neumark, Jacob.
Weill, Gustave.
Weill, Nathan.
Weill-Ris.
Willard, M.-A.
Wixler-Brunschwig, S.
Wyxler. B.-S.
Wyxler, Berthold.
Wyxler-Bernheim, Jos.
Wyxler, Jos.-Léop.
Wyxler. Sal.
Wyxler, Simon.

Ces listes ne contiennent que les adhésions nouvelles reçues pendant l'année.

COMITÉ CENTRAL

MEMBRES RÉSIDANT EN FRANCE

MM.

Narcisse Leven, *président.*
S. Reinach, *vice-président.*
Dr Arnold Netter, *vice-président*
Jacques Machiels, *trésorier.*
Charles Berr.
Richard-Bloch.
Albert Cahen.
Jules Carvallo.
J.-H. Dreyfuss, grand-rabbin de Paris.
Emmanuel Hannaux.
Lucien Hesse.
Lucien Lazard.
Isaïe Levaillant.
Georges Leven.

MM.

Israël Lévi.
Sylvain Lévi.
Alfred Lévy, grand-rabbin de France.
Isaac Lévy, grand-rabbin de Bordeaux.
Camille Lyon.
Edouard Masse.
Gaston Mayer.
Ferdinand Meyer.
Eugène Richtenberger.
Camille Rodrigues.
Eugène Sée.
Jacques Sée.

S. Sonnenfeld.

MEMBRES RÉSIDANT HORS DE FRANCE

MM.

B.-E Asscher, à Amsterdam.
Dr L. Blau, à Francfort-sur-Mein
Joseph von Hatvany Deutsch, à Budapest
B. Dreyfus-Brettauer, à Bâle.
Leo Ellinger, à Francfort-sur-Mein.
Dr Feilchenfeld, rabbin, à Posen.
Eugen Fellheim, à Stuttgart.
Isaac Fernandez, à Constantinople.
Dr Frank, rabbin, à Cologne.
Max Fuchs, à Berlin.

MM.

Hermann Gumpertz, à Hambourg.
D. von Gutmann, à Vienne.
Leopold Guttmann, à Beuthen.
L. de Hartog, à Amsterdam.
B.-H. Hartogensis, à Baltimore.
Dr Josephthal, à Nuremberg
Prof. Dr Landau, à Berlin.
D.-E. Lioni, à Amsterdam.
Herrmann Löb-Stern, à Mannheim.
Dr Loew, grand-rabbin, à Szegedin.
Dr Margulies, rabbin, à Florence.
Louis Marshall, à New-York.
Emil Meyer, à Hanovre.
Claude Montefiore, à Londres.
Dr Isaac-S Moses, rabbin, à New-York
Maurice Philippson, à Bruxelles.
Dr Porges, rabbin, à Leipzig.
Dr Leone Ravenna, à Ferrare.
Dr S. Rosenthal, rabbin, à Breslau.
C. Simon Salomon, à Metz.
Dr A. Salvendi, rabbin, à Karlsruhe.
Theodor H. Schlesinger, à Francfort-sur-Mein.
D. Simonsen, à Copenhague.
M. de Sola, à Curaçao.
Dr Vogelstein, rabbin, à Kœnigsberg.
Dr Werner, rabbin, à Munich.

Dr Fuld, à Francfort-sur-Mein, membre honoraire.

BIBLIOTEKA UNIWERSYTECKA KUL

STATUTS

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE

FONDÉE EN 1860

BUT

ART. 1er. La Société l'*Alliance israélite universelle* a pour but :

1° De travailler partout à l'émancipation et aux progrès moraux des Israélites ;

2° De prêter un appui efficace à ceux qui souffrent pour leur qualité d'Israélite ;

3° D'encourager toute publication propre à amener ce résultat.

ORGANISATION

ART. 2. Pour devenir membre de la Société, il faut adhérer aux Statuts et adresser une demande, ou être présenté à l'un des Comités, qui votera sur l'admission à la simple majorité.

ART. 3. Tout adhérent reconnu indigne pourra être rayé des listes de la Société par un vote du Comité Central, pris à la majorité des deux tiers des membres présents.

ART. 4. Le minimum de la cotisation destinée à subvenir aux charges de la Société est de **Six francs** par an.

La Société accepte les dons en livres et en argent.

COMITÉ CENTRAL

ART. 5. La Société est dirigée par un Comité Central siégeant à Paris. Ce Comité Central correspond avec les Comités régionaux et locaux.

ART. 6. Le nombre des membres du Comité Central est fixé à **soixante.** Il pourra néanmoins être augmenté par un vote du Comité Central, si les besoins ou les intérêts de la Société l'exigent.

ART. 7. Le Comité Central déterminera le nombre de ses membres qui devront être choisis parmi les adhérents résidant à Paris.

ART. 8. Le Comité Central est nommé par le vote universel des membres de la Société et à la majorité des voix.

En cas d'égalité de voix, le sort décidera entre les candidats.

ART. 9. Les membres du Comité Central sont nommés pour neuf ans, et renouvelables par tiers tous les trois ans.

Les membres du Comité Central sont indéfiniment rééligibles.

ART. 10. Seront proclamés membres du Comité Central les vingt noms qui auront réuni le plus grand nombre de suffrages.

En cas d'empêchement ou de non-acceptation, les noms qui suivront immédiatement sur la liste seront appelés à compléter le Comité.

En cas d'égalité de voix, le sort décidera entre les candidats.

Un règlement intérieur déterminera les conditions dans lesquelles un membre cessera de faire partie du Comité.

ART. 11. Le Comité Central choisit annuellement parmi ses membres son Bureau composé d'un Président, de deux Vice-Présidents, d'un Trésorier et d'un Secrétaire.

Nul ne pourra remplir plus de trois années de suite les fonctions de Président. Après une année d'intervalle, la réélection sera permise.

ART. 12. Le Comité Central ne pourra délibérer sans la présence de cinq membres au moins.

ART. 13. Le Comité Central convoque au moins une fois par an l'Assemblée générale des Sociétaires, pour leur rendre compte de la situation morale et matérielle de la Société.

Il fixera d'avance l'ordre du jour et le programme des questions d'intérêt général qui pourront être traitées.

Il publiera le compte-rendu des Assemblées générales.

ART. 14. Le Comité Central réunira dans le local de ses séances les livres, journaux et documents intéressant les Israélites.

COMITES LOCAUX ET RÉGIONAUX

ART. 15. Un Comité peut être constitué dans toute localité où la Société compte dix adhérents. Le nombre des membres de ce Comité local sera déterminé par les Sociétaires appelés à l'élire.

ART. 16. Des Comités régionaux peuvent être constitués dans tout pays où il existe plusieurs Comités locaux.

ART. 17. Les Comités locaux et régionaux seront renouvelés chaque année. Les membres sortants sont indéfiniment rééligibles.

Nul ne pourra remplir plus de trois années de suite les fonctions de Président.

ART. 18. Les Comités locaux et régionaux agissent par eux-mêmes dans les questions d'un intérêt purement local, mais sous leur propre responsabilité.

ART. 19. Ils transmettent au Comité Central et en reçoivent les communications sur tout objet intéressant la Société.

ART. 20. Ils provoquent et recueillent les souscriptions, et en versent le produit dans la caisse du Comité Central.

ART. 21. Tout délégué d'un Comité local ou régional a le droit d'assister aux séances du Comité Central.

MODIFICATIONS AUX STATUTS

ART. 22. Aucune disposition des présents Statuts ne pourra être modifiée que sur la proposition des deux tiers des membres du Comité Central, et après un double vote à un mois d'intervalle

De plus, la modification devra être ratifiée par la première Assemblée générale, à la simple majorité des membres présents.

TABLE DES MATIERES

Compte-rendu des travaux de la Société :

Le Cinquantenaire de l'*Alliance* ..... Page 3
I. Propagande, collaboration, nécrologie ..... » 5
II. Israélites de Russie ..... » 15
III. Israélites de Roumanie ..... » 39
IV. Une Mission de l'*Alliance* au Yémen ..... » 48
V. Israélites du Maroc ..... » 168
VI. Israélites de Perse ..... » 179
VII. Ecoles, œuvres d'apprentissage ..... » 196
VIII. Statistique des Ecoles et de l'Apprentissage :
1. Ecoles préparatoires et primaires ..... » 220
2. Œuvres d'apprentissage ..... » 240
IX. Œuvre agricole :
1. Ecole de Jaffa ..... » 256
2. Ferme-école de Djédeïda ..... » 262

Comptes-rendus financiers :

I. Comité Central : Recettes et dépenses ..... » 271
II. Compte de caisse et de cotisations de divers Comités .. » 273
III. Liste générale des cotisations, donations et fondations perpétuelles ..... » 276
IV. Cotisations annuelles ..... » 307
V. Liste des dons :
A. Dons à l'œuvre générale ..... » 315
B. — et subventions pour les écoles ..... » 318
C. — divers ..... » 319

Comités nouveaux et renouvelés ..... » 320
Adhésions nouvelles ..... » 321
Liste des membres du Comité Central ..... » 331
Statuts ..... » 333

Imprimé en avril 1911.

Le Secrétaire, Jacques BIGART.

ADRIEN MARÉCHAL. — (TÉL. 438-58)

Biblioteka Uniwersytecka KUL
1001497299